

NICOLAS, P.F.,
MARQUE, J. de
and LA SERVOLLE,
P. de

NOUVEAU
DICTIONNAIRE
DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE.

TOME PREMIER.

Omnes homines Artem Medicam noſſe oportet, eſt enim res honeſta ac utilis ad vitam.

Hippocrat. *Lib. de Nat.*

NOUVEAU DICTIONNAIRE

UNIVERSEL ET RAISONNÉ

DE MÉDECINE, DE CHIRURGIE, ET DE L'ART VÉTÉRINAIRE;

CONTENANT

Des connoiſſances étendues ſur toutes ces parties, des détails exacts & précis ſur les Plantes uſuelles, & le traitement des maladies des Beſtiaux.

Ouvrage utile à toutes les claſſes de Citoyens, ſur-tout aux Habitans de la Campagne, & mis à leur portée.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

TOME PREMIER.

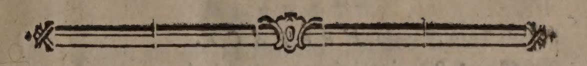


A PARIS,

Chez HÉRISSANT le Fils, Libraire, rue des Foſſés de M. le Prince.

M. DCC. LXXII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.



PRÉFACE.

L'Utilité des Dictionnaires n'eft plus un problême. Beaucoup de bons Ecrivains fe font attachés à apprécier ce genre de travail, & l'on n'a pas befoin d'ajouter de nouvelles preuves à celles qu'ils ont données fur cet objet important. Il nous fuffira de tracer ici le tableau racourci de notre Dictionnaire. C'eft aux Juges compétens à décider, s'il eft bon, & s'il remplit notre but, celui d'être utile à nos Concitoyens. Il feroit, fans doute, glorieux pour nous, que ces Juges, à la décifion defquels nous nous foumettons avec refpect, nous honoraffent de leur approbation : ce feroit encourager notre émulation & notre zéle.

Nous n'avons point entrepris cet Ouvrage pour les Médecins eux-mêmes. Ils fe font rendus dépofitaires de l'art de guérir, dans les Ecoles où ils fe font formés ; ils y ont appris combien il étoit intéreffant pour l'humanité, de fecouer le joug des préjugés anciens & modernes, contre lefquels Primerofe & Joubert fe font élevés en vrais Citoyens, de renoncer aux futilités de quelques fectes de Médicaftres ; & de rejetter, dans la pratique, ces hypothéfes inutiles qui entraînent fouvent les jeunes Médecins dans des erreurs dangereufes.

Ce n'eſt point ici, nous le répétons, un Livre deſtiné à former des Médecins ; mais il eſt propre à fournir les premiers ſecours dans les cas preſſans où l'on ne feroit pas à portée de ſe procurer ceux des Maîtres de l'Art. Il feroit bon, dit Hippocrate (*a*), que tous les hommes connuſſent la Médecine. Cette connoiſſance eſt auſſi honnête qu'utile : elle convient ſurtout aux perſonnes qui aiment les lettres, & dont l'érudition eſt vaſte. Il faut la regarder comme la ſœur de la Sageſſe & de la Philoſophie. Car la ſageſſe eſt le Médecin de l'ame, dont les facultés ont plus de vigueur & d'énergie, quand le corps eſt en ſanté. Dans le cas de maladie, l'être penſant n'eſt occupé que des moyens de ſe ſouſtraire aux maux qui le menacent, & ne fait qu'une legére attention aux choſes intellectuelles.

Caton étoit lui-même ſon Médecin, & celui de ſa famille. Ce Romain, célèbre par la ſévérité de ſes mœurs, n'avoit d'autre Médecine que celle qui étoit conforme aux loix de

---

(*a*) Omnes homines Artem Medicam noſſe opportet, eſt enim res honeſta ac utilis ad vitam. Ex his maxime eos qui eruditionis ac eloquentiæ cognitionem habent. Nam ſapientiæ cognitionem Medicinæ ſororem ac contubernalem eſſe puto. Sapientia enim animam ab affectibus liberat; augeſcit autem intelligentia præſente ſanitate. Ubi habitus corporis ægrotat, nec mens ipſa claritatem habet ad virtutis meditationem. *Hippocrat. lib. de Nat.*

la nature & de la raiſon. Tibére-Céſar étoit également ſon propre Médecin ; Suétone *(a)* dit que cet Empereur avoit appris par expérience, à ſe traiter lui-même, & qu'il n'eſtimoit pas les hommes qui, à l'âge de trente ans, avoient beſoin de recourir aux Médecins.

Ce n'eſt pas que ces grands Hommes ne fiſſent beaucoup de cas des Médecins, & n'euſſent beaucoup de reſpect pour les loix de la Médecine : mais ils étoient perſuadés que celui-là eſt le plus grand Médecin, qui ſçait ſe connoître, s'obſerver dans le régime de vie, modérer ſes deſirs, & régler ſes paſſions. Tels ſont les vrais moyens de ſe conſerver en ſanté, c'eſt là le ſecret important de l'Art iatrique.

Pénétrés de ces principes, nous avons formé un corps de Médecine, ſimple, naturel, aiſé. Chacun pourra y trouver des ſecours ſalutaires contre les maux qui affligent l'humanité. Nous nous ſommes attachés à préſenter les maladies d'après nature ; à rendre leurs différens tableaux de la manière la plus conciſe, la plus frappante : & nous n'avons rien négligé pour puiſer dans des ſources pu-

---

(a)... Tiberium Cæſarem ſolitum eſſe eludere Medicorum artes, atque eos qui poſt trigeſimum ætatis annum ad inter noſcenda corpori ſuo utilia vel noxia, alieno conſilio indigebant. *Sueton. annal. vj.* 46.

res & fécondes, des préceptes capables de conduire avec ſûreté nos lecteurs dans les ſentiers épineux de la Pratique.

On trouvera dans cet Ouvrage beaucoup d'obſervations intéreſſantes : nous en avons emprunté une grande partie des Auteurs les plus dignes de foi. Les faits bien conſtatés ſont à la Médecine, ce que les Mathématiques ſont à la Phyſique. Nous n'avons rapporté des obſervations, que lorſqu'elles nous ont paru exactes, bien expoſées, & avoir marché de front avec le raiſonnement & l'expérience. Nous avons rejetté toute digreſſion ſcientifique : une obſervation de Médecine ne demande pas d'ornement étranger, il ôteroit de leur prix : le ſtyle en doit être uni, ou plutôt, ce doit être celui du malade même (*a*).

Notre Dictionnaire roule ſur cinq parties de la Médecine, l'Anatomie, la Phyſiologie, l'Hiſtoire des maladies, la manière de les guérir, & les moyens propres à produire cet effet. Nous n'avons traité de l'Anatomie & de la Phyſiologie, que les articles ſur leſquels tout le monde doit avoir des notions. Les détails ſur ces deux parties, euſſent été faſtidieux. On les trouvera dans les Livres qui en traitent expreſſément. Ainſi, que l'on ne nous reproche

---

(*a*) Fallax enim eſt & ad errorem proclivis obſervatio quæ fit cum garrulitate. *Hippocrat.*

pas d'avoir omis des mots d'Anatomie & de Physiologie, puisque notre dessein a été de les omettre.

L'Histoire des maladies est la plus considérable de cet Ouvrage : celle à laquelle nous nous sommes le plus attaché. Nous avons fait nos efforts pour ne rien oublier à cet égard, & pour rassembler dans les bornes que nous nous sommes prescrites, tout ce qui a été dit ou fait d'essentiel sur telle ou telle maladie.

La manière & les moyens de guérir n'ont pas exigé des détails moins étendus. Nous avons consulté les Praticiens les plus connus, & les plus célèbres. La Botanique nous a fourni des secours multipliés. Nous donnons simplement la description des plantes, suivant le systême de Tournefort : cet exposé est précis. Nous passons ensuite à leurs vertus ; nous indiquons à quelle dose on peut en prendre l'infusion, la décoction, &c. Nous parlons aussi des préparations Pharmaceutiques, à mesure que les articles se présentent.

Enfin pour donner à notre travail, un degré d'utilité plus étendu, nous avons traité des objets les plus communs de l'Art Vétérinaire. Nous osons espérer que cette partie ne déplaira pas à nos Lecteurs. On verra au mot BERGER, quels sont les devoirs de cette profession ; combien elle est utile & importante pour la société ; combien notre nation a d'intérêt de perfectionner l'espèce des bêtes à laine;

quels moyens on auroit à prendre pour arriver à ce but; nous avons parlé dans le même article, des avantages du parcage. Les mots BREBIS & CHEVAL, ne sont pas moins intéressans; nous avons aussi parlé du Bœuf, du Mulet, de l'Ane, du Chien, &c. comme animaux domestiques, à la conservation desquels il nous importe de veiller.

Le Ministre éclairé, qui dirige l'Art Vétérinaire avec tant de sagacité, de lumières & de prudence, donne tous les jours à la Nation, des preuves non-équivoques de son zèle pour l'amélioration des troupeaux qui sont la plus sûre ressource du Laboureur. Les Ouvrages lumineux de M. Bourgelat, Inspecteur-Général & Directeur des Ecoles Vétérinaires du Royaume, ont été les sources qui ont le plus fourni aux besoins que nous avions de nous instruire sur cette partie. Ce Sçavant est le créateur du traitement des maladies des animaux de notre Patrie: & c'est à ses leçons que beaucoup de Provinces ont dû la conservation de leurs bestiaux. Des services aussi importans sont au dessus de tout éloge.

Nous sçavons par avance, que beaucoup de personnes diront que l'Art Vétérinaire figure très-mal dans un Dictionnaire de Médecine. Mais nous prions ces personnes de croire que ce n'est point pour elles que nous avons écrit. Ces Critiques sont trop sçavans, pour avoir besoin d'un Dictionnaire, ou d'un Code tel

que celui-ci. Il leur faut des diſcours figurés, des phraſes ſonantes, des fleurs. . . . . . ils n'en trouveront point ici : tout y eſt ſimple & naturel.

Les Habitans des Campagnes, plus ſoigneux de diſcerner le vrai, que de rechercher le coloris dont on couvre aujourd'hui tant de productions éphémères, nous liront peut-être avec quelqu'intérêt. La vérité, dépouillée de tout ornement étranger, fut toujours reçue chez-eux avec empreſſement. Dociles aux leçons de la nature, ils n'ont pas de loix plus chères que les ſiennes ; & elle veille toujours à leur conſervation. Ils ont appris par une heureuſe tradition, qu'un ſage Médecin ne s'occupe qu'à connoître les beſoins de cette même nature ; à l'aider, à la ſoutenir, lorſqu'elle chancèle ; à la ſuivre dans ſes opérations.

C'eſt à vous, Seigneurs bienfaiſans, Curés reſpectables, Cultivateurs chers à ceux qui vous environnent, que cet ouvrage eſt ſpécialement conſacré. Vous y trouverez des moyens efficaces pour ſoulager les pauvres qui excitent & méritent votre compaſſion. Votre charité y pourra recueillir une abondante moiſſon : & puiſque vous faites conſiſter votre bonheur à faire des heureux, vous parviendrez à ce noble motif de votre zéle. Enfin, ce ſera donner une ſeconde exiſtence à des Laboureurs, que de garantir des funeſtes effets de la contagion, les troupeaux qui ſont leur richeſſe.

Comme il falloit faire des recherches immenſes, & qu'une ſeule perſonne n'auroit pu ſuffire à ce travail, pluſieurs Médecins de différentes Facultés ont bien voulu réunir leurs lumières pour concourir à la perfection de cet Ouvrage. Les Auteurs de ce Dictionnaire ſont M. *Nicolas*, Docteur en Médecine du Collège de Nancy, qui a pris le ſoin de le rédiger; M. *Demarque*, Docteur en Médecine de la Faculté de Bordeaux; M. *Laſervole* le fils, Docteur de la Faculté de Montpellier : les autres ne nous ont point permis de les nommer.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit intitulé : *Le Medecin de la Campagne*, ou *Nouveau Dictionnaire univerſel & raiſonné de Médecine, de Chirurgie & de l'Art Vétérinaire, &c.* Je n'ai rien trouvé qui pût en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce premier Juin 1771.

Signé GARDANE.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE; A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le ſieur JEAN THOMAS HÉRISSANT Fils, Libraire, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public, *Le Medecin de la Campagne*, ou *Nouveau Dictionnaire univerſel & raiſonné de Médecine, de Chirurgie & de l'Art Vétérinaire, &c.* s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour

ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons, par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre, & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de *ſix années conſécutives*, à compter du jour de la date des Préſentes. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres Perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance: comme auſſi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui; à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende, contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts. A LA CHARGE que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du préſent Privilége; qu'avant de les expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'approba-

tion y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de France le Sr DE MAUPEOU; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit Sr DE MAUPEOU, le tout à peine de nullité des Préſentes : du contenu deſquelles vous MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de haro, charte normande, & lettres à ce contraires : CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris, le dix-neuviéme jour du mois de Juin, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-onze, & de notre Régne le cinquante-ſixiéme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XVIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n° 736, fol. 501, conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 21 Juin 1771.

De l'Imprimerie de Ph. D. PIERRES, rue Saint-Jacques, 1772.



NOUVEAU DICTIONNAIRE
UNIVERSEL ET RAISONNÉ
DE MÉDECINE, DE CHIRURGIE, ET DE L'ART VÉTÉRINAIRE.

A



BAISSEUR, (terme d'Anatomie). On donne ce nom à différens muſcles dont l'action conſiſte à baiſſer ou à tirer en bas quelque partie. C'eſt dans ce ſens que le muſcle digaſtrique peut être appellé un abaiſſeur de la mâchoire inférieure, &c.

ABARTICULATION, (Anat.) C'eſt une eſpéce d'articulation des os qui eſt mobile. Les Anatomiſtes lui donnent encore le nom de diarthroſe ou déarticulation.

ABATTEMENT, (Méd.) État de foibleſſe où ſe trouvent les perſonnes qui ſortent de maladie, ou qui ſont menacées d'en être attaquées. L'abattement eſt un mauvais ſymptome quand on n'en reconnoît aucune cauſe évidente.

ABDOMEN, (Anat.) ventre inférieur, ou proprement dit. On appelle abdomen, cette cavité du corps humain qui s'étend depuis le diaphragme, jusqu'au fond du bassin, ses bornes sont antérieurement les muscles droits ; postérieurement les vertébres lombaires, l'os sacrum & le coccix ; latéralement les fausses côtes, les hanches, les muscles obliques & transverses ; le bas-ventre est séparé de la poitrine par le diaphragme.

On le divise en régions. Ces régions sont l'épigastrique, l'ombilicale, & l'hypogastrique.

1°. La région épigastrique commence immédiatement au creux de l'estomac, & finit deux travers de doigts au-dessus du nombril. On sous-divise la région épigastrique en trois parties. La moyenne retient le nom d'épigastre. Elle comprend l'espace qui est entre les fausses côtes de chaque côté. Les parties latérales couvertes de fausses côtes, se nomment les HYPOCONDRES.

2°. La région ombilicale est la région moyenne du bas-ventre. On se formera une idée exacte de l'espace qu'elle occupe ; si l'on suppose une ligne tirée de l'arc des fausses côtes du côté droit, à celles du côté gauche, ce sera là que commencera cette région ; elle finira à une autre ligne tirée de la crête de l'os des îles du côté droit, à celle de l'os des îles du côté gauche.

On sous-divise encore la région ombilicale, en trois. La moyenne ou celle du milieu retient nom d'ombilicale ; les autres s'appellent les lombes,

3°. La région hypogastrique s'étend depuis les bornes inférieures de la région ombilicale, jusqu'au dessous du pubis. On la divise communément en supérieure & en inférieure. Le milieu de la région hypogastrique supérieure retient le nom d'*hypogastre* ; les parties latérales sont appellées les îles ou les flancs.

La partie inférieure de la région hypogastrique est

aussi divisée en trois. La moyenne porte le nom de pubis ; les latérales sont appellées les aines.

La partie postérieure du bas ventre est appellée région lombaire ; elle s'étend depuis les dernieres côtes de chaque côté, jusqu'à l'os sacrum.

Dans la région épigastrique on trouve les deux orifices de l'estomac, le cardia & le pylore, avec une partie du fond de ce viscére ; l'intestin duodénum, une partie du pancréas, le petit lobe du foie, une partie du colon & de l'épiploon, le tronc de la veine porte, de la veine cave inférieure & de l'aorte, l'artére céliaque & la mésentérique supérieure ; enfin le réservoir du chyle.

Dans l'hyponcondre droit, est le grand lobe du foie, la vésicule du fiel, & une portion de l'intestin colon.

Dans l'hypocondre gauche, se trouve la rate, une portion du colon & de l'épiploon, du fond de l'estomac & du pancréas.

La région ombilicale contient la réunion des vaisseaux ombilicaux, les circonvolutions du jéjunum, une grande portion du mésentére, ses vaisseaux sanguins, nerveux & lymphatiques, les troncs de la veine cave & de l'aorte inférieure.

Dans la région lombaire droite, est une portion de l'intestin cœcum ; le commencement du colon, le rein droit & sa capsule, le principe de l'uretére du même côté, & les vaisseaux émulgens.

La région lombaire gauche, renferme une partie du colon, le rein gauche, & sa capsule, le commencement de l'uretére, avec les vaisseaux émulgens du même côté.

Dans l'hypogastre, sont une portion de l'iléum, le rectum, la vessie, & la matrice dans les femmes.

Dans le flanc droit, on trouve la plus grande partie du cœcum avec son appendice ; les différens contours de l'iléum, les vaisseaux iliaques, une portion de l'uretére du même côté, les vaisseaux spermatiques dans l'homme ; & dans la femme, une des trompes de Fallope, un des ovaires, & un des ligamens larges de la matrice.

Le flanc gauche contient une partie de l'inteſtin iléum, les vaiſſeaux iliaques, une portion de l'uretére de ce côté, les vaiſſeaux ſpermatiques dans l'homme; outre ces parties, on trouve dans la femme, la trompe de Fallope, l'ovaire, & le ligament large de la matrice, comme dans le côté oppoſé.

Dans la région hypogaſtrique inférieure, moyenne, ſont les parties de la génération de l'un & l'autre ſexe : les aines contiennent pluſieurs glandes lymphatiques, & les principaux troncs des artéres, veines & nerfs cruraux.

ABDOMINAUX muſcles, (Anat.) Ces muſcles qui ſervent d'enveloppe extérieure au bas-ventre, ſont au nombre de dix, cinq de chaque côté. Ils ſont ſéparés de ceux du côté oppoſé par une bande tendineuſe qu'on appelle *ligne blanche*, laquelle réſulte de la réunion des fibres aponévrotiques des muſcles les plus extérieurs de l'abdomen.

Les muſcles abdominaux ſont 1°. l'oblique deſcendant, l'oblique externe ou grand oblique. 2°. L'oblique aſcendant, petit oblique, ou oblique interne. 3°. Le tranſverſal. 4°. Le droit. 5°. enfin, Le pyramidal.

Le grand oblique naît par pluſieurs bandes tendineuſes, des bords inférieurs de la cinquiéme, ſixiéme, ſeptiéme & huitiéme côtes; il vient ſe terminer par ſa portion tendineuſe, au ligament du pubis; ſa portion charnue s'attache à la lévre externe de toute la crête de l'os des îles.

Le petit oblique eſt attaché, d'une part, au bord circulaire de l'os des îles, & au ligament du pubis, enſuite ſes fibres montent obliquement en avant, & vont ſe perdre dans la ligne blanche.

Le troiſiéme des muſcles du bas-ventre eſt appellé tranſverſe, à cauſe de la direction de ſes fibres. Il eſt attaché aux apophiſes tranſverſes des vertébres lombaires, à la crête de l'os des îles, au ligament du pubis, aux extrémités cartilagineuſes des fauſſes côtes,

d'où ſes fibres vont ſe terminer dans la ligne blanche.

Le muſcle pyramidal porte ce nom à cauſe de ſa figure. Il a ſon attache fixe à la branche du pubis, & ſe termine par un tendon dans la ligne blanche.

Le muſcle droit eſt attaché, d'une part, au cartilage xiphoïde, aux cartilages des trois dernieres vraies côtes, & de la premiere fauſſe.

Il ſe termine au pubis. Ce muſcle eſt partagé dans ſa longueur, en pluſieurs portions, par des interſections tendineuſes.

L'uſage de ces muſcles, eſt de ſervir d'enveloppe aux viſcéres contenus dans le bas ventre, d'aider leur action lorſqu'ils ſe contractent, & de ſervir à l'expulſion des matieres fécales. Quelques Auteurs les regardent comme néceſſaires à l'expiration.

ABDUCTEUR, (Anat.) C'eſt ainſi que les Anatomiſtes appellent tous les muſcles qui ſervent à écarter une partie de l'état naturel. Il y a un muſcle abducteur de l'œil; un autre du petit doigt de la main; un du petit doigt du pied, auſſi appellé parathénar; un abducteur du pouce de la main, ou le thénar; un abducteur du pouce du pied; enfin des abducteurs de la cuiſſe, ou les feſſiers.

ABEILLE, (Hiſt. Nat.) *Apis.* L'abeille eſt la mouche qui fournit le miel & la cire. L'hiſtoire de ce petit inſecte eſt merveilleuſe. Dans tous les tems, pluſieurs grands Hommes en ont fait leur étude, & ne ſe ſont point laſſés d'admirer l'induſtrie de chaque abeille en particulier, leur ardeur au travail, leur ſoumiſſion & leur reſpect pour leur mere commune, l'ordre, la police & l'arrangement des ruches, en un mot, l'exacte diſcipline qui régne parmi cette république aîlée.

Les abeilles étoient autrefois errantes & ſauvages. On ne les trouvoit que dans les forêts de la Pologne, & des autres contrées du Nord. Elles dépoſoient le miel & la cire dans des creux d'arbres ou des rochers. Samſon, en trouva dans la mâchoire décharnée d'un lion. Par ſucceſſion de tems, ces induſtrieux inſectes

ſe ſont familiariſés avec l'homme : de ſorte qu'ils ſont mis aujourd'hui au rang des animaux domeſtiques.

On trouve dans les ruches trois ſortes d'abeilles. Les premieres, ſont les *abeilles-ouvriéres* ; leur nombre eſt très-conſidérable ; les ſecondes, ſont les *meres-abeilles*, quelquefois il ne s'en trouve qu'une ſeule dans une ruche de huit à dix mille mouches : c'eſt elle qui pond les œufs d'où doit naître la poſtérité la plus nombreuſe. Enfin la derniere eſpéce d'abeilles, eſt celle des *faux-bourdons* ou mâles.

L'abeille mere, eſt communément plus groſſe, plus longue que les abeilles ouvrieres, mais plus petite que les mâles. La longueur de ſes aîles n'eſt point proportionnée à la longueur de ſon corps. Elle a, ſelon Pline, une marque blanche ſur le devant de la tête : l'extrêmité de ſon ventre eſt armée d'un aiguillon plus long que celui des autres abeilles ; cet aiguillon eſt recourbé vers le ventre. Elle a rarement occaſion de s'en ſervir, attendu qu'elle ne ſort preſque pas de la ruche ; il en eſt de même de ſes aîles dont elle fait à peine uſage une fois dans une année.

Il eſt très-facile de diſtinguer les bourdons des ouvrieres. Leur corps eſt plus long, leur tête plus ronde & plus velue, les anneaux du ventre plus liſſes, le corcelet plus chargé de poil. L'extrêmité de leur ventre n'eſt point armée d'un aiguillon ; mais lorſqu'on le preſſe un peu, il en ſort une eſpéce de corps charnu, accompagné de deux crochets, qui ſont quelquefois auſſi longs que le tiers ou la moitié du corps de l'abeille. Les yeux des faux-bourdons couvrent preſque tout le deſſus de leur tête ; tandis que ceux des mouches ouvrieres, forment une ovale ſur chaque côté.

Les parties extérieures de l'abeille ordinaire, ſont la tête, le corcelet, ou la poitrine, & le ventre ou le corps. Les yeux ſont à réſeau ; on remarque ſur le devant de la tête, deux antennes formées de deux piéces ; deux dents ou mâchoires qui forment une pince, dont l'uſage eſt de cueillir la cire, de la pé-

trir, d'en former les alvéoles de ruches, & de la jetter dehors lorſqu'elle embarraſſe : la trompe eſt au-deſſous des pinces ; on peut la voir aiſément, lorſque l'abeille eſt occupée à tirer le ſuc des fleurs. Cette trompe eſt plus longue que celle des faux-bourdons.

Le corcelet des abeilles tient à leur tête par un col très-court : il eſt chargé de quatre aîles en deſſus, & de ſix jambes en deſſous ; les deux dernieres de ces jambes ſont plus longues que les autres. M. de Réaumur a donné le nom de *palette triangulaire*, à un enfoncement qui forme une eſpéce de cueiller, au milieu des deux jambes de derriere extérieurement. Cet eſpace eſt bordé de poils un peu roides ; il ſert à contenir les particules de cire brute, que les abeilles recueillent ſur les fleurs. L'extrêmité des ſix pattes eſt terminée en eſpéce de croc ; ce croc eſt composé de cinq articulations, & peut faire la fonction de main.

Tout le corps des abeilles eſt très-velu ; mais ſa couleur varie avec l'âge. Celles qui n'ont qu'une année ſont brunes, & ont quelques poils blancs ; celles qui ont un an de plus, ont des anneaux moins bruns, & des poils plus roux : quelquefois leurs aîles ſont un peu découpées. Le corcelet & les anneaux du corps ſont parſemés de petites ouvertures par où l'abeille reſpire ; ces ouvertures ſont tout autant de petites trachées.

Chaque abeille eſt armée d'un aiguillon. C'eſt la ſeule arme que cette famille de mouches puiſſe oppoſer à ſes ennemis, qui ſont la guêpe & le frelon qui cherchent toujours à les combattre, pour leur ouvrir le ventre, & ſucer ce qui y eſt contenu. Les abeilles n'ont guères à redouter de la part des araignées ; les fourmis ne dévorent que le miel ; le lézard, la grenouille, le crapaud & le mulot, ſont encore des ennemis dangereux pour les mouches à miel : mais le moineau eſt le plus à craindre ; il les avale comme des grains de bled, & l'on en a vu en porter pluſieurs à la fois à leurs petits (*a*). Elles ont encore à

(*a*) *V.* le Dict. d'Hiſt. Nat. par M. Valmont de Bomare.

redouter une eſpéce de teigne qui ruine tout leur travail.

Lorſqu'une abeille eſt irritée, elle enfonce ſon aiguillon dans les chairs, ſoit du viſage, ſoit des mains, & l'abandonne avec ſes dépendances pour s'envoler; mais ſa vengeance lui eſt funeſte, puiſqu'elle en meurt. Ces piquûres ſont accompagnées d'une inflammation ou d'une douleur plus ou moins vive, ſelon que la perſonne qui a été piquée, eſt plus ou moins ſenſible. La partie enfle ordinairement; on y reſſent beaucoup de cuiſſon, & une démangeaiſon fort incommode. Le venin eſt plus actif en été qu'en hiver, & ſes effets ſont violens, en raiſon de la vigueur de la mouche; ils ſeroient dangereux s'ils étoient multipliés. M. de Sauvages, dans ſa Diſſertation de *Venenatis Galliæ animalibus*, fait mention d'un ſoldat qui fut dangereuſement malade, parce qu'une quantité d'abeilles l'avoient piqué à la tête & au viſage, dans le tems qu'il ſe préparoit à voler du miel. On a propoſé pluſieurs remédes pour ces ſortes de piquûres; mais le meilleur de tous, c'eſt d'arracher l'aiguillon, ſi l'on peut, & de laver la plaie avec de l'eau froide ou du vinaigre. M. de Réaumur, après avoir éprouvé tous les remédes que l'on oppoſe aux piquûres des abeilles, a cru que le perſil avoit le mieux réuſſi. Les payſans, après avoir été piqués, courent promptement chercher trois eſpéces de plantes aromatiques: ce reméde eſt bon, dit M. de Sauvages, parce que la douleur ceſſe pour l'ordinaire, dans le tems que l'on cherche le reméde. *Specificum remedium; dum enim quæruntur herbæ, dolor & inflammatio evanuere.*

Les faux-bourdons mènent, dans les ruches, une vie indolente & oiſive: ils ne contribuent en rien au travail des abeilles ouvrieres; ils ne ſont deſtinés qu'à féconder les reines. Les abeilles mâles ſont quelquefois au nombre de ſept à huit cent pour une ſeule mere; & comme ils ſont lourds, peſans & ſans défenſe, on les maſſacre impitoyablement, lorſque la

reine eſt fécondée. Le carnage eſt terrible alors ; il s'étend juſqu'aux vers mâles au berceau, & il ne reſte que les abeilles ſans ſexe, c'eſt-à-dire, les ouvrieres : les corps des bourdons ſont traînés hors de la ruche. Ces abeilles qui, juſqu'alors avoient nourri les vers avec un ſoin maternel, leur refuſent tout ſentiment de tendreſſe, ils en anéantiſſent le ſexe ; les nymphes mêmes des jeunes abeilles ne ſont pas épargnées quand la reine a été trop féconde, & que la république prévoit qu'elle ne pourroit nourrir ſa progéniture.

Il ne reſte donc plus dans la ruche qu'une reine qui en eſt l'ame. C'eſt à elle que toutes les autres mouches obéiſſent ; elle eſt l'objet de leur attachement & de leurs ſoins : elles la careſſent avec leur trompe, lui forment un cortége, & lui rendent tous les hommages dus à une ſouveraine. Les abeilles perdent courage, ceſſent leurs travaux, & ſe laiſſent mourir de faim quand elles ont perdu leur reine : on ne peut faire renaître leur activité & leur ardeur, qu'en leur donnant une nouvelle mere, dont la fécondité puiſſe aſſurer la propagation de leur eſpéce.

On voit avec admiration, que les abeilles ouvrieres diſtinguent des autres autres vers, ceux qui doivent donner des reines. Elles interrompent leur travail ordinaire, pour conſtruire à ces futures meres des alvéoles d'une ſtructure particuliere, & d'une ſolidité ſurprenante ; rien n'y eſt épargné, ni peines, ni matiere, ni tems. Ces cellules, dit un ſçavant Naturaliſte, ſont vraiment royales ; & comme les abeilles ſçavent que les œufs d'où doivent naître les meres, montent à peine à vingt par an, tandis qu'une même reine en pond pluſieurs milliers d'autres, elles ne conſtruiſent pas plus de cellules royales qu'il n'en faut ; quelquefois la ſouveraine ne donne que trois ou quatre œufs de ſon eſpéce, quelquefois point du tout, & alors il n'y a point d'eſſaim.

La mere-abeille ne dépoſe qu'un œuf dans chaque

cellule: quand il fait chaud, on le trouve éclos au fond de l'alvéole, au bout de deux ou trois jours. On le voit sous la forme d'un ver roulé en anneau, & appuyé contre une espéce de bouillie, de laquelle il se nourrit. Les abeilles ordinaires ont un soin particulier de tous les vers: elles visitent régulierement leurs alvéoles pour voir si rien ne leur manque; elles alimentent chacun de ces vers de maniere qu'en moins de six jours ils prennent tout leur accroissement: on ferme alors la cellule avec un petit couvercle de cire; le vers se déroule, s'allonge sous la forme d'une chenille, & tapisse son alvéole d'un fil de soie qu'il file. Après ce travail, il perd tous les organes qui lui étoient nécessaires dans l'état de ver; il devient *nymphe*, c'est-à-dire, qu'il se transforme en mouche, dont on apperçoit toute l'organisation à travers une membrane très-mince, qui enveloppe les parties de ce nouvel être: les organes de l'abeille se colorent, se déploient, & s'accroissent de jour en jour, & par dégrés; la prison qui les retenoient est brisée, quoiqu'avec peine. Alors ces abeilles semblent se réjouir de la naissance des nouvelles mouches; quelques-unes viennent les lécher, tandis que d'autres réparent le désordre que les efforts de la jeune abeille ont fait à l'alvéole où elle étoit renfermée.

A peine la jeune abeille est-elle débarrassée des liens qui la retenoient dans l'état de nymphe, qu'elle vole aux champs comme les autres, va cueillir le miel & la cire, & travaille avec autant d'ardeur que d'intelligence. C'est ces jeunes abeilles qui formeront l'essaim, lorsqu'elles seront trop nombreuses pour que la ruche puisse les contenir.

Lorsque la république des abeilles se trouve surchargée, elle envoie ailleurs des peuplades sous la conduite d'une reine qui vient d'être fécondée. Ces colonies sortent plutôt ou plus tard, selon que la saison est plus ou moins favorable, & qu'elles sont plus ou moins nombreuses. Mais ce tems ne passe guères le mois de Juin ou de Juillet. Les essaims qui

ſortent plus tard ne réuſſiſſent pas ordinairement, à moins que l'on ne les marie à d'autres.

Les abeilles qui doivent eſſaimer, annoncent leur deſſein par pluſieurs ſignes. On voit les bourdons qui ſont nouvellement éclos, aller & venir autour de la ruche; les mouches s'amoncélent les unes ſur les autres dans leur habitation. La veille du départ eſt marquée par un bourdonnement plus fort qu'à l'ordinaire; le lendemain, les mouches ouvrieres ne vont point à leur travail : & celles qui vont aux champs reſtent avec leur fardeau à l'entrée de la ruche. Enfin le moment de la ſéparation s'annonce par un ſilence profond: vers les onze heures ou midi, ordinairement après un ſoleil piquant qui ſuccéde à un nuage, ou à quelques gouttes de pluie, l'eſſaim part & voltige d'abord par pelotons qui, venant à groſſir, forment un nuage, & vont ſe fixer, à quelque arbre, ou ſur quelque arbriſſeau.

L'endroit par où l'eſſaim eſt ſorti de la ruche, eſt ordinairement marqué de noir & comme brûlé. C'eſt à ce ſigne qu'on reconnoîtra indubitablement qu'une ruche aura eſſaimé. Nous ne donnerons point ici la maniere de recueillir les eſſaims; nous nous écarterions du but que nous nous ſommes propoſés. Nous n'avons eſquiſſé l'hiſtoire naturelle de l'abeille, qu'afin d'indiquer à nos lecteurs, les meilleures ſources dans leſquelles ils pourront puiſer des ſecours lumineux pour l'entretien de leurs ruches. Nous conſeillons de conſulter l'excellente *Hiſtoire des Inſectes* de M. de Réaumur, tom. V; *le Spectacle de la Nature*, tom. I, pag. 143; *la Collection Académique*, tom. VII, pag. 360, 362, 367; *l'Hiſtoire Naturelle des Abeilles*, par M. Bazin, tom. I, pag. 181; *l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences*, 1712, pag. 11 & 318; (Mém. de M. Maraldi,) *République des Abeilles*, par M. Simon; *Mat. Médicale*, de M. Géoffroi, tom. XI, pag. 155; *l'Hiſtoire des Inſectes*, pag. 387; *Swammerdam* (*Biblia naturæ;*) *la Maiſon Ruſtique; le Di-*

ctionnaire Œconomique, *la nouvelle conſtruction des Ruches de bois*, par M. Palteau, *in*-8°. à Metz, 1756. *Voyez* auſſi l'article MIEL dans ce Dictionnaire.

ABLUTION, lotion, (Chym.) Les Apothicaires font pluſieurs opérations qui portent ce nom. Par exemple, lorſqu'ils verſent de l'eau ſur quelque médicament, pour en ſéparer les parties qui lui ſont étrangeres, ils font une vraie ablution.

ABRICOT, (Mat. Méd.) L'arbre qui porte ce fruit eſt aſſez connu & trop bien décrit, pour qu'il ſoit beſoin d'en donner le tableau botanique. L'abricotier croît en France, ſur-tout dans les Provinces méridionales. Son fruit eſt ſucculent quand il eſt bien mur. Il eſt humectant, pectoral, & excite les crachats. L'huile des amandes d'abricot eſt eſtimée, & l'on s'en ſert contre les tintemens d'oreille & la ſurdité, & pour appaiſer les douleurs cauſées par les hémorrhoïdes.

On a gratuitement prétendu que l'abricot étoit un poiſon en Perſe & en Piémont. Ne ſçait-on pas que les meilleures alimens ſont nuiſibles lorſqu'on en uſe avec excès?

Ce qui a donné lieu de dire que l'abricot étoit un poiſon chez les Perſans, c'eſt qu'on trouve dans pluſieurs Auteurs, que dans ce Royaume on ne peut manger des péches ſans danger de la vie. La reſſemblance de ces deux fruits a fait tirer une concluſion que l'expérience démontre être évidemment fauſſe.

ABROTANUM AURONE, (Bot.) Miller compte de dix-huit ſortes d'abrotanum. On ne ſe ſert que de deux dans nos boutiques : ſçavoir, l'*Abrotanum mas vulgare*, & l'*abrotanum fœmina* ou *chamæcypariſſus*, Off. germ. *Abrotanum fœmina vulgaris*, Park. *Fœmina fibris teretibus*, *female abrotanum*. C. B. Cette derniere eſpéce eſt plus connue en France ſous le nom de ſantoline.

On cultive l'aurone dans preſque tous les jardins; ſa racine eſt ligneuſe; garnie de quelques fibres; elle pouſſe pluſieurs tiges branchues & ſarmenteuſes. Ses

feuilles sont en grand nombre ; elles naissent sur des larges queues, & sont découpées en lobes plus larges que ceux du fénouil. Ses fleurs croissent aux sommités des branches. Elles sont composées de plusieurs fleurons très-courts, en forme de tuyaux partagés en cinq parties. Ils sont portés chacun sur une gaine, & renfermés dans un calice écailleux. A ces fleurs succédent de petites graines oblongues. Les feuilles & les fleurs ont une odeur fort douce. La plante fleurit en Juillet. Ses feuilles tombent aux approches de l'hiver.

On emploie, en Médecine, les feuilles & les sommités de l'aurone mâle ; on en estime la décoction prise intérieurement, très-bonne contre les morsures de quelques animaux vénimeux, contre les vers & la suppression des régles.

L'aurone fémelle conserve ses feuilles pendant tout l'hiver. Elles sont blanchâtres, d'une odeur forte, sans être désagréable, d'un goût âcre, chaud & aromatique. La graine de cette espéce est petite, rayée & oblongue. Elle fleurit en Juillet & Août, croît daus l'Italie & les Provinces Méridionales de France.

On se sert en Médecine des feuilles, & quelquefois des fleurs de cette plante. On la croit anthelmentique ; on recommande de la faire bouillir dans du lait & de faire prendre cette décoction à jeun. Les Anciens la prescrivoient contre la morsure des serpens, des scorpions, des araignées ; dans les cas d'obstruction au foie, & pour la jaunisse.

ABSCÈS, (Chir.) C'est une tumeur qui contient du pus; elle est toujours la suite de l'inflammation. Ainsi quand une tumeur inflammatoire devient plus douloureuse, que la chaleur qui s'y fait sentir est plus grande, & que le battement augmente : c'est un signe que cette tumeur se terminera par la suppuration. Souvent à ces symptômes se joignent des frissons irréguliers : en général il y a toujours de la fiévre, dans le tems que le pus se forme.

La cessation des symptômes dont nous venons de

parler, jointe à la fluctuation, sont le signe sensible auquel on reconnoît que l'abscès est formé. Ceci ne doit s'entendre que des abscès externes. Les internes sont caractérisés par des fréquens frissons, semblables aux accès d'une fiévre intermittente, par la gêne & le trouble des fonctions des parties, dans lesquelles ils se forment, sans parler ici des maladies inflammatoires qui les précédent, & des fiévres dont ils sont quelquefois la crise. *Voyez* INFLAMMATION, FIÉVRE, SUPPURATION.

Dans tous les abscès, les indications qui se présentent, sont de ramollir la tumeur, de l'amener à une suppuration louable, d'attirer la matiere en dehors, de lui donner une issue, de mondifier la plaie, la consolider & la cicatriser.

Lorsqu'on s'appercevra que la tumeur prend la voie de la suppuration, & qu'on sera convaincu de la nécessité de la ramollir, on appliquera dessus des médicamens pourrissans : telles sont, par exemple, les feuilles de mauve, de guimauve, de pariétaire, &c, de mélilot, &c ; les oignons de lys blancs, les figues grasses, le cataplasme de mie de pain & de lait, & autres matieres de même nature. On pourra employer avec succès les cataplasmes suivans.

Prenez *Feuilles de mauve,*
de guimauve,
de pariétaire,
de camomille, de chacun une poignée,
farine de lin & de fougere, deux onces,

faites cuire le tout à un feu lent dans de l'eau ou du lait, jusqu'à consistence de cataplasme ; ajoutez-y ensuite
du levain, deux onces,
galbanum dissous dans un jaune d'œuf, une once ;

on étendra ce cataplasme sur un linge double, & on l'appliquera chaud sur la tumeur : en observant

de faire cette application de deux en deux heures.
Autre.

Prenez *des feuilles de mauve,*
de brancursine, de chaque, deux poignées,
six figues grasses coupées par le milieu;

faites cuire ces substances, comme nous venons de le dire; ajoutez-y ensuite deux onces de beurre frais, & deux oignons cuits sous la cendre. Faites prendre à ce mélange, la consistance de cataplasme avec une quantité suffisante de graine de lin.

Mais, si malgré ces applications, la suppuration n'avançoit pas; si le malade étoit d'un tempérament cacochyme, que son pouls fût petit & lent, ou que la tumeur suivît de près une maladie, il faudroit secourir la nature affoiblie par des remédes actifs, tant internes qu'externes, afin d'accélérer la suppuration. On pourroit, par exemple, donner alors au malade des bouillons restaurans; quelque prise de thériaque, de diascordium, ou de confection alkermès: on appliqueroit en même-tems sur la tumeur, des topiques un peu irritans, tels que l'emplâtre composé avec les gommes ammoniac, le bdellium, le galbanum, l'opponax, les oignons cuits sous la cendre, l'écume de bierre, &c.

Lorsqu'au contraire la fiévre est trop forte, loin d'employer les échauffans, on a plutôt recours à un régime laxatif, & à des médicamens émolliens, antiphlogistiques: pour cet effet on prescrira les boissons délayantes, acidules, ou nitrées, la limonade, les tisannes rafraîchissantes. On saignera même le malade une ou plusieurs fois, selon que le cas l'exigera. Outre ces indications générales, il en est une encore très-essentielle à saisir. En vain par tous les secours indiqués, on attendroit du bon pus, si l'on ne travailloit à dépurer la masse des liquides trop souvent infectée par un virus écrouelleux, vénérien, scorbuti-

que, &c. &c.; on verroit ſortir de l'abſcès une humeur âcre & de mauvaiſe odeur, au lieu d'un pus louable qu'on attendoit.

C'eſt pourquoi ceux que leur état ou leur bienfaiſance engagent à ſoulager les malades, ne ſçauroient être trop vigilans pour régler le régime, les médicamens, & les topiques qu'ils doivent employer à l'égard de chaque individu. Les forces du malade, ſon tempérament, les occupations auxquelles il s'eſt livré, ſes habitudes, ſon âge, doivent être conſultés.

Quand la chaleur eſt trop grande, ce ſeroit ſe méprendre au détriment du malade, que d'appliquer des topiques capables de donner plus d'action aux parties qui environnent l'abſcès. Il arriveroit que les molécules les plus fluides contenues dans la tumeur, ſe diſſiperoient; tandis que les plus groſſieres ſe durciroient au point de former un empâtement qui ſouvent dégénére en ſquirre. Dans ces ſortes de cas, lorſque le malade eſt ſain, & qu'on a ſoin de modérer l'ardeur du ſang, la nature fait preſque ſeule la ſuppuration; elle mûrit l'abſcès, fournit une iſſue au pus, déterge la plaie, & forme la cicatrice. C'eſt ce que nous voyons arriver tous les jours parmi les gens de la campagne.

Il en eſt autrement lorſque l'abſcès ſe forme dans des endroits trop chargés de graiſſe, ou dans des ſujets dont la maſſe des fluides eſt infectée de quelque virus. Alors une trop longue expectation deviendroit nuiſible. Le pus croupiſſant dans l'abſcès fuſeroit dans les lames du tiſſu cellulaire, & delà naîtroient des clapiers, des fiſtules, toujours douloureuſes à opérer, & ſouvent difficiles à détruire; delà viendroient encore ces métaſtaſes rapides dont la mort eſt la ſuite néceſſaire.

C'eſt pourquoi les Chirurgiens ne doivent point, dans ce cas, différer d'ouvrir un abſcès, ſur-tout lorſque la ceſſation de la douleur, de la rougeur, de la

tenſion,

tenſion, de la pulſation, & la molleſſe de la tumeur annoncent la préſence du pus dont la nature veut ſe débarraſſer.

On donne iſſue au pus contenu dans un abſcès, par le fer, ou par le cauſtique. Dans les cas ordinaires, c'eſt-à-dire, lorſque le malade eſt en bon état, que l'inflammation a parcouru ſes tems, ſans accident, & que la fluctuation eſt très-ſenſible dans tout le contour de la tumeur, le fer eſt préférable au cauſtique.

On plonge l'inſtrument tranchant dans le foyer de l'abſcès; on fait une ouverture proportionnée à ſon volume, toujours dans la partie déclive, afin que le pus ſuivant la direction de la fibre, ſorte plus librement, & ne creuſe pas en deſſous de l'ouverture.

La tumeur une fois déſemplie, on introduit le doigt dans ſa cavité, pour ſentir s'il y a des brides, & pour les emporter, en promenant le doigt de côté & d'autre, juſqu'à ce qu'on n'éprouve plus aucune réſiſtance.

Si la peau a été amincie par le pus, on la coupera avec les ciſeaux ou le biſtouri, ayant ſoin d'étendre l'inciſion juſqu'à ce que tous les clapiers ſoient à découvert; & ne ménageant les tégumens que dans les parties trop expoſées, ſur leſquelles les cicatrices profondes & multipliées ſeroient difformes.

Après l'opération, on remplit de charpie ſéche & mollette, le vuide qu'occupoit la matiere, on recouvre la plaie de compreſſes aſſujetties par un bandage. Vingt-quatre heures après on leve l'appareil, & on panſe avec un ſimple digeſtif, (*Voyez* ce mot.) juſqu'à ce que le foyer de l'abſcès ſoit bien dégorgé: s'il ſurvient des chairs baveuſes, on les détruit en les touchant avec la pierre à cautére; & lorſque le fond de la plaie ſe garnit de bourgeons charnus, on ſe contente de panſer à ſec; la cicatrice ne tarde pas à ſe former.

On emploie le cauſtique pour ouvrir les abſcès qui ſe forment lentement & par congeſtion. C'eſt dans

les vues de hâter la ſuppuration, & d'empêcher la réſorption, qu'on les applique avant la maturité parfaite, ſur-tout dans les cas où le point ſuppurant eſt environné de parties dures, & où la converſion des humeurs en pus paroîtroit impoſſible ſans ce moyen.

Voici comment cela ſe pratique. On prend un emplâtre fenêtrée (*Voyez* le mot EMPLATRE.) de la grandeur convenable; on l'applique ſur la peau; & dans l'ouverture de la toile, on place une traînée de pierre à cautére (*Voyez* CAUTÉRE.) qu'on a ſoin d'humecter, & de couvrir enſuite d'un autre emplâtre, de compreſſes, & d'un bandage convenable. On levera l'appareil au bout de cinq ou ſix heures, plus ou moins, ſelon l'activité du cauſtique qu'on aura employé; on fera ſur l'eſcarre, une inciſion cruciale avec un biſtouri, en pénétrant juſqu'au pus. On panſera la plaie avec des digeſtifs (*Voyez* PLAIE): la ſuppuration ſépare l'eſcarre au bout de quelques jours.

Toutes les parties du corps ſont ſujettes aux abſcès: ils attaquent cependant plus ſouvent la peau & les viſcéres, tels que les poumons, le foie, la rate, les inteſtins, le méſentére, la veſſie, la matrice, &c; cela vient de ce que le tiſſu cellulaire, qui en eſt le foyer, ſe trouve en plus grande quantité dans ces organes que par tout ailleurs. Les os mêmes ſont ſujets aux abſcès.

Il eſt fort aiſé de ſe méprendre à l'égard des abſcès qui ſurviennent au foie; il faut beaucoup de ſagacité & beaucoup d'uſage, pour ne pas les confondre avec les tumeurs de la véſicule du fiel diſtendue par la bile. Comme ces deux maladies ſont le plus ſouvent la ſuite de l'inflammation, il n'eſt pas ſurprenant que leurs préliminaires ſoient les mêmes. Mais elles différent, en ce que 1°. les abſcès au foie ſe forment lentement, & que les tumeurs formées par la bile, ſe manifeſtent ſouvent tout-à-coup; 2°. le friſſon qui accompagne les abſcès eſt ſuivi de chaleur, puis de moiteur; dans les friſſons, au contraire,

qui accompagnent la rétention de la bile, la peau eſt séche; ce friſſon étant plutôt un effet de l'irritation que la bile cauſe ſur les parois de la véſicule, qu'un véritable friſſon.

3°. La tumeur que l'abſcès forme en dehors, n'eſt point circonſcrite, elle paroît confondue dans les tégumens qui ſont ordinairement œdémateux. Les tumeurs formées par la bile, ſont diſtinctes, & les tégumens ſont dans l'état naturel.

4°. La tumeur de la véſicule du fiel eſt toujours placée au-deſſous des fauſſes côtes, ſous le muſcle droit; l'abſcès au foie occupe indifféremment toutes les parties de ce viſcére.

5°. La fluctuation de la bile retenue dans la véſicule, eſt ſenſible, celle de l'abſcès ne l'eſt pas.

6°. Enfin la circonférence des abſcès au foie eſt toujours dure: celle des tumeurs de la véſicule ne l'eſt plus, quand l'inflammation a ceſſé. Telles ſont les principales différences qu'il faut mettre entre les deux tumeurs, dont nous venons de parler. Elles ſont d'une conſéquence infinie pour la pratique.

L'ouverture d'un abſcès au foie, ſe pratique comme celle des abſcès aux autres parties; on évacue le pus, on déterge, & l'on procure la cicatrice de l'ulcére, comme à l'ordinaire.

Comme l'inteſtin rectum eſt environné de beaucoup de graiſſe, & embraſſé d'une quantité de vaiſſeaux ſanguins, il n'eſt pas ſurprenant qu'il ſe forme ſouvent des abſcès autour de l'anus.

La circulation pouvant être rallentie dans ces parties, par une infinité de cauſes, l'inflammation en ſera la ſuite inévitable, & le tiſſu graiſſeux ne tardera pas à être le foyer d'un abſcès.

Ces cauſes peuvent être l'endurciſſement des matieres fécales, l'irritation ou l'ulcération que pourront cauſer ſur les parois de l'inteſtin, des petits os qu'on aura avalés; la préſence d'une pierre dans la veſſie, d'une mole ou d'un fœtus contenu dans la ma-

trice ; un ſquirre qui comprime les vaiſſeaux ſanguins de ces parties ; les fortes compreſſions, les chûtes, les maladies vénériennes. Ces abſcès peuvent auſſi être l'effet d'une vie trop ſédentaire ou trop molle : auſſi les gens les plus ſujets à ces accidens ſont, les cavaliers, les coureurs, & tous ceux qui ſont expoſés à être long-tems à cheval ; les Gens de lettres & de cabinet ; ceux qui font des excès de table, & qu'on peut appeller *epicuri de grege porcos*, &c. Quand on néglige ces abſcès, le pus ſe fraie une route vers l'inteſtin rectum, & s'y ouvre un paſſage : c'eſt alors que l'abſcès perd ſon nom, pour prendre celui de fiſtule à l'anus. *Voyez* les mots FISTULE, INTESTIN, RECTUM.

Les gens qui ſont aſſujettis à des travaux durs & pénibles, ſont expoſés à des abſcès qui leur ſurviennent entre les mains & les doigts. Ces abſcès ſont connus ſous le nom de fourches. Ces petites tumeurs ſont fort douloureuſes & fort incommodes ; on conſeille pour les faire ſuppurer, l'onguent ſuivant.

Prenez *De la bonne huile d'olive, quatre livres,*
de minium,
de cire neuve, de chacun une livre,
térébenthine claire, ſix onces.

On fera cuire juſqu'à conſiſtence d'onguent l'huile & le minium ; on retirera enſuite la baſſine du feu, pour y ajouter la térébenthine, ayant ſoin de remuer ſans ceſſe le mêlange avec une ſpatule de bois. Quelques inſtans après, on jettera la cire dans la compoſition, & l'on achevera la cuiſſon.

On retirera le vaiſſeau pour que la matiere ſe refroidiſſe, & l'on ne diſcontinuera pas de l'agiter avec une ſpatule.

On oindra toute la main malade avec cet onguent ; on fera des doigtiers pour contenir les emplâtres ſur les doigts malades, & on laiſſera la matiere pendant quatre à cinq jours, ſur les abſcès. Si les trous ulcéreux étoient profonds, on les détergeroit avec le

baume verd de Metz, étendu ſur de la charpie.

BAUME VERD DE METZ.

Prenez *Huile de ſemences de lin tirée par expreſſion,*
huile d'olive, de chacune une livre,
Huile de laurier, une once,
térébenthine de Veniſe, deux onces.

On fera fondre ces huiles à petit feu, & l'on y ajoutera quand elles ſeront refroidies,
De l'huile diſtillée des baies de geniévre, demi-once,
de verd de gris, trois gros,
aloës ſuccotrin, deux gros,
vitriol blanc, demi-gros,
huile de géroffle, un gros;

faites un baume ſelon l'Art.

Ce baume eſt très-bon pour mondifier les plaies & les ulcéres, pour les incarner & les cicatriſer, & pour les morſures des bêtes vénimeuſes. On le fait chauffer, & l'on en met dans la plaie avec la barbe d'une plume, ou l'on en charge un plumaſſeau de charpie.

ABSINTHE, (Bot.) *Abſinthium*, eſt une plante vivace, à fleurons. Ses feuilles ſont petites, découpées, d'un verd pâle & blanchâtre, d'une odeur forte & déſagréable, quoiqu'aromatique. Ses tiges ſont de la même couleur que les feuilles, arrondies, cannelées, fermes, pleines de moëlle, & garnie de nœuds. La membrane qui revêt la tige, ſe détache à chaque articulation, & paroît comme une eſpéce de gaine, d'où naît une feuille, ou un rameau. Le bas de la tige de l'abſinthe devient brun à meſure qu'il vieillit; les racines ſont ligneuſes, petites en proportion de la plante, & ſont garnies d'une quantité de fibres.

Quoiqu'il y ait plus de trente eſpéces d'abſinthe, on ne ſe ſert que de deux en Médecine, à ſçavoir, *Abſinthium vulgare majus*, J. B. *Abſinthium romanum Dioſcoridis*, C. B. P. la grande abſinthe. *Abſinthium*

minus, J. B. *Abſinthium ponticum tenuifolium naanum*, C. B. P. petite abſinthe.

La grande abſinthe eſt plus amére que la petite, ce qui fait croire qu'elle a plus de vertu. Elles ſont toutes les deux aromatiques, & puiſſamment vermifuges. Elles ſont encore cordiales, ſtomachiques, & emménagogues. On les recommande dans les obſtructions du foie, de la rate, & des autres viſcéres; dans les jauniſſes, les pâles couleurs, les coliques venteuſes, les flux de ventre, & dans toutes les maladies qui ont pour principe les mauvaiſes digeſtions. Le ſuc d'abſinthe donné à la doſe d'un gros, & quelquefois allié au quinquina, guérit les fiévres intermittentes. Les feuilles ſont vulnéraires, déterſives, réſolutives, antiſeptiques, en y ajoutant un peu d'eau de mer, ou de ſel marin.

L'Ecole de Salerne recommande l'abſinthe contre les morſures de ſerpens.

Serpentes nidore fugat, bibitumque venenum.

Quand ces plantes ſont vertes, on met une ou deux pincées de leurs ſommités, dans du bouillon, ou de la tiſanne. Quand elles ſont ſéches, on s'en ſert comme on feroit du thé en ſubſtance; on l'ordonne depuis un ſcrupule, juſqu'à un gros: la doſe de l'extrait d'abſinthe eſt depuis dix grains, juſqu'à un demi-gros.

Le ſel lixiviel d'abſinthe n'eſt point amer, il eſt apéritif, inciſif & diurétique. Le ſel eſſentiel de cette plante participe de ſon amertume: il eſt vermifuge & ſtomachique, dix grains de ce ſel mêlez avec du ſyrop de limon, ont arrêté des vomiſſemens opiniâtres.

Le vin d'abſinthe eſt un excellent vermifuge, il fait des merveilles dans les maladies de l'eſtomac, il détruit les obſtructions des viſcéres. C'eſt un puiſſant emménagogue. On l'ordonne ſouvent avec ſuccès dans les coliques venteuſes, & le gonflement des hypocondres. Ce vin ſe fait de deux manieres. Suivant la pre-

miere méthode, on met infuser au tems de la vendange, les feuilles & les sommités d'absinthe dans le vin doux ; quand le vin a fermenté, on le tire au clair, & on le garde pour le besoin. On recommande de faire infuser la plante séche ; la proportion est d'une livre, sur environ vingt livres de vin doux.

La seconde maniere de faire le vin d'absinthe, est de laisser infuser la plante séche dans du vin blanc, pendant vingt-quatre heures, à la proportion d'une once & demie de cette plante pour une pinte de vin. On l'ordonne à jeun pendant plusieurs jours à la dose de trois ou quatre onces.

On fait encore un syrop d'absinthe, en la faisant infuser dans l'eau commune, ou l'eau distillée de la même plante. On y ajoute le sucre, ou le miel, pour faire le syrop. Il a les mêmes vertus que le vin.

Les embrocations d'huile d'olive, dans lequel on a fait infuser l'absinthe, faites sur le ventre des enfans qui ont des vers, les soulagent promptement. Les autres préparations de cette plante ont la même vertu.

ABSORBANS, (Mat. Med.) On donne ce nom à tous les médicamens qui ont la propriété de se charger des humeurs surabondantes contenues dans l'estomac, ou dans les intestins. Ces remédes peuvent être appliqués extérieurement, ou pris à l'intérieur.

Les Médecins ne sont pas d'accord au sujet des absorbans. Les uns vantent ces remédes comme très-efficaces contre la plupart des maladies aigues & chroniques : les autres les croient dangereux, par la raison, que se mêlant avec les sucs glaireux de l'estomac & des intestins, ils forment une pâte qui se colle aux parois de ces viscéres, ce qui, selon eux, obstrue les vaisseaux lactés, & empêche que le sang ne soit raffraîchi & renouvellé par le nouveau chyle.

Mais cet inconvénient, s'il existe, est léger, & ne mérite pas l'attention qu'on lui donne : pour le craindre, il faudroit en donner de très-fortes doses, &

les continuer pendant long-tems, encore l'action & le mouvement des viscéres, la transpiration continuelle qui se fait à travers leurs parois & le passage des alimens, s'opposeroient-ils toujours à cette agglutination supposée.

Deux sortes de fermentations attaquent les alimens dans l'estomac : l'une, acide, l'autre, alkaline, (*Voyez* FERMENTATION). Dans le premier cas, les absorbans émoussent l'action des sels, & les neutralisent. (*Voyez* SEL NEUTRE). Peut-être les absorbans ont-ils quelqu'autre propriété que nous ne leur connoissons pas.

Il est certain que seuls, ou combinés extérieurement avec la viande, ils en hâtent la putréfaction : N'agiroient-ils pas de même intérieurement ? Ne pourroit-on pas soupçonner que la partie la plus subtile de ces poudres absorbantes passe dans le sang ? Qu'ainsi introduite dans la masse des humeurs, cette portion agit comme septique, & qu'elle accélére la putréfaction des fluides ; ce qui doit caractériser la coction ?

Les absorbans les plus usités sont les coquillages pilés, & tous les testacés, les os brûlés ou desséchés, les craies, les terres vitrifiables, & les autres substances de cette espéce.

Les absorbans sont indiqués dans toutes les maladies, soit aigues, soit chroniques, où les fonctions de l'estomac sont dérangées. Lorsque le malade a des rapports aigres, &c. (*Voyez* AIGREURS.) Le Docteur Harris recommande beaucoup ces remédes dans les maladies des enfans.

ABSORBANS. (Anat.) (Pores) Les pores absorbans sont répandus sur toute l'habitude du corps. C'est par ces pores, que passent les parties des médicamens qu'on applique sur la peau. Peut-être par les pores, s'introduit une portion d'air très-subtile pour servir de rafraichissant au sang. Les vaisseaux lactés sont des vaisseaux absorbans à l'égard du chyle.

ABSTINENCE. (Med. Pref.) Ce mot, en Médecine,

ſignifie la privation des alimens ſolides & ſucculens. Ainſi nous diſons qu'un malade fait *abſtinence & diéte*, quand il eſt réduit au bouillon pour toute nourriture.

L'abſtinence eſt d'un grand ſecours dans la plupart des maladies : en ſanté, c'eſt le ſecours le plus puiſſant contre les indigeſtions malheureuſement trop fréquentes qu'entraîne la gourmandiſe. (*Voyez* RÉGIME).

ABUTILON, (Bot.) *Abutilon Officin.* Elem. Bot. *Althea tutea.* Germ. fauſſe guimauve. Eſt une plante qui reſſemble entierement à la guimauve par ſa fleur & par ſes feuilles. Sa fleur eſt d'une ſeule piéce, en cloche fort ouverte & découpée ; ſes ſemences ont la figure d'un petit rein, & ſont renfermées dans des capſules ſéparées.

Cette plante croît dans les jardins, & fleurit en Juillet. Ses feuilles appliquées ſur les ulcéres, les nettoient & les mondifient. Ses ſemences ſont diurétiques, & font ſortir les graviers de la veſſie.

ACACIA. (Bot.) *Acacia*, Officin. Alp. *Acacia vera.* Tournef. &c. C'eſt un arbriſſeau qui croit en Egypte. Il eſt armé de fortes épines. Ses feuilles ſont très-menues, & rangées par paires ſur une côte de deux ou trois pouces de long. Elles ſont d'un verd obſcur, très-menues, & longues de trois lignes. Ses fleurs viennent dans les aiſſeles des côtes ; elles ſont d'une couleur jaunâtre, garnies d'étamines & d'un piſtile, (*Voyez* PLANTE.) qui devient une gouſſe qui approche de la figure de celle du ſapin. L'intérieur de cette gouſſe eſt rempli par une ſemence ovale & applatie.

On exprime le ſuc du fruit de l'acacia, lorſqu'il n'eſt pas encore mûr. Il entroit dans la compoſition de la thériaque des Anciens. Ce ſuc eſt épais, gommeux, d'une couleur brune, à l'extérieur, noire ou rouſſâtre intérieurement. Sa conſiſtence eſt ferme & dure ; il ſe ramollit dans la bouche.

Le ſuc d'acacia nous vient par la voie de Marſeille. On doit le choiſir autant qu'il eſt poſſible, récent, net, pur, & facilement ſoluble dans l'eau. On le

place parmi les aſtringens incraſſans & répercuſſifs. On le donne depuis demi gros juſqu'à un gros, dans les maladies de l'eſtomac, pour faire ceſſer des vomiſſemens, des hémorragies, ou le flux de ventre.

Cet accacia eſt rare dans les boutiques de nos Apothiquaires. On lui ſubſtitue le ſuc des prunes ſauvages épaiſſi ſur le feu. C'eſt ce qu'on appelle *acacia noſtras*.

ACACIA *Noſtras*, ACACIA *Germanica*. Ce ſuc eſt plus acide & plus aſtringent que l'autre. Il eſt très-efficace contre les hémorragies, les diarrhées & les dyſſenteries. Sa doſe eſt depuis ſix grains, juſqu'à une drachme & demie. On l'emploie auſſi pour des gargariſmes dans les cas de relâchement de la luette, ou des glandes ſalivaires, & dans les collyres répercuſſifs.

ACANTHE, (Bot.) branc-urſine. *Acanthus ſativus vel mollis Virgilii*. C. B. P. Eſt une plante dont les feuilles ſont d'un verd foncé, luiſantes, longues d'environ un pied, larges de trois à quatre pouces, profondément & agréablement découpées. Du milieu de ces feuilles qui ſont couchées ſur la terre, s'éléve une tige à la hauteur de deux pieds, ronde, moëlleuſe, & ſeulement garnie de feuilles vers ſon ſommet. Ce ſommet eſt compoſé d'une tête chargée de fleurs blanches, entourées de petites feuilles rudes.

On cultive l'acanthe dans nos jardins. Elle croît abondamment en Italie, en Eſpagne, & dans les provinces méridionales de France: elle fleurit en Juillet & Août.

Cette plante eſt émolliente. Elle contient un ſuc gluant & mucilagineux. On l'emploie en lavement & en cataplaſme, dans les cas où les émolliens ſont indiqués. Boerrhave prétend s'être utilement ſervi de la décoction des racines de branc-urſine, à l'égard d'un malade qui crachoit le ſang après avoir fait une chûte.

Les Polonois font uſage de cette plante dans la maladie endémique parmi eux, & que nous connoiſſons ſous le nom de *Plica Polonica*:

ACCÉLÉRATEURS, (Anat.) muſcles auſſi nommés *bulbo caverneux*. Ils naiſſent par une origine tendineuſe, de la partie ſupérieure & antérieure de l'uréthre, paſſent ſous les os pubis, embraſſent le bulbe de l'uréthre, & après s'être partagés en deux portions charnues, ils vont s'attacher aux corps caverneux de la verge.

L'uſage de ces muſcles eſt de favoriſer la ſortie de l'urine & de la ſemence, en comprimant l'uréthre.

ACCÈS. (Med.) Ce mot eſt uſité en Médecine, pour ſignifier le retour périodique de certaines maladies qui laiſſent aux malades des intervalles de relâche. (*Voyez* PÉRIODIQUE).

Il ne faut pas confondre l'*accès* avec le *paroxiſme*. L'accès n'eſt que le commencement de la maladie; le *paroxiſme* en eſt le plus haut degré. (*Voyez* PAROXISME).

ACCIDENT. En Médecine, on appelle accident, toute révolution qui occaſionne une maladie, ou qui augmente la violence d'un mal déja exiſtant. Par exemple, la ſuppreſſion des crachats dans la péripneumonie, eſt un accident fâcheux. C'eſt à calmer les accidens que l'on doit principalement s'attacher avant que d'attaquer la cauſe de la maladie. (*Voyez* SYMPTÔME).

ACCOUCHÉES, leurs maladies. (*Voyez* COUCHES).

ACCOUCHEMENT, (Chir.) action par laquelle la trice ſe décharge, pour l'ordinaire, au bout de neuf mois, du fruit de la conception. Ce terme cependant n'eſt pas le même dans tous les ſujets. On a vu des enfans naître ſains & bien portans à ſix, à ſept, ou à huit mois; on en a vu d'autres reſter dans le ſein de leur mere, juſqu'à douze & même treize mois. Mais ces cas ſont extraordinaires, & ne ſçauroient prouver que la Nature n'ait pas une loi conſtante & invariable à l'égard de l'accouchement naturel.

Les Accoucheurs reconnoiſſent trois ſortes d'accouchemens: l'un *naturel*, c'eſt celui qui ſe fait par les

ſeules forces de la nature, ſans le ſecours de l'Art. L'autre *laborieux*, dans laquelle l'enfant reſte longtems au paſſage ; ce qui fatigue beaucoup la mere. Le troiſiéme enfin eſt celui qu'on appelle accouchement contre nature, où l'art de l'Accoucheur eſt abſolument néceſſaire.

Quand l'accouchement eſt naturel, l'enfant préſente le ſommet de la tête à l'orifice de la matrice, la face tournée du côté du rectum de la mere, & le derriere de la tête du côté des os pubis ; s'il préſente les pieds, l'accouchement eſt encore naturel. Mais il eſt contre nature, quand quelqu'autre partie du corps de l'enfant s'échape la premiere par l'orifice de la matrice.

Le terme de l'accouchement s'annonce par des douleurs légéres, des engourdiſſemens, des laſſitudes que les femmes reſſentent autour du baſſin, & qui s'étendent juſqu'aux aines, & une péſanteur ſur le rectum, avec des envies d'aller à la ſelle & d'uriner. Le ventre s'affaiſſe quelque-tems après ; les femmes deviennent plus légéres, plus leſtes, plus gaies, & ne tardent pas à reſſentir des douleurs momentanées, qu'elles appellent *mouches*. Si l'on introduit alors le doigt dans le vagin, on trouve un commencement de dilatation à l'orifice de l'utérus, & l'on s'apperçoit que ce viſcére eſt deſcendu & incliné en arriere. Sa contraction fait ſuinter une humeur glaireuſe qui eſt teinte d'un peu de ſang, fourni par le déchirement des vaiſſeaux de communication entre la matrice & le placenta.

Les ſentimens ſont fort partagés ſur la cauſe de l'accouchement. Il y a des Auteurs qui ont ſoutenu que l'enfant ne faiſoit effort pour ſortir de ſa priſon, que par le défaut d'alimens, que la mere ne pouvoit plus lui fournir alors en aſſez grande abondance. Mais cette opinion ſe détruit d'elle même. On ſçait que la circulation eſt toujours la même dans la mere & l'enfant, & que l'abondance des ſucs qui ſervent à la

nourrir, eſt toujours la même. D'autres ont cru que le fœtus abandonnoit la matrice par le même méchaniſme qu'un fruit mûr ſe détache d'un arbre. Quelques-uns ont penſé que l'enfant ne ſe mouvoit & ne cherchoit à voir le jour, que parce que l'âcreté des excrémens & de l'urine, le gênoient & l'incommodoient conſidérablement. Enfin l'âcreté des eaux a paru à quelques Auteurs, une cauſe ſuffiſante pour déterminer l'accouchement. Mais toutes ces opinions préſentent ou des inconſéquences, ou ſont établies ſur de fauſſes préſuppoſitions.

Le ſentiment de M. Antoine Petit, célébre Médecin de Paris, paroît plus vraiſemblable; il eſt fondé ſur la ſtructure des parties. Selon cet illuſtre Anatomiſte, le col de la matrice eſt un amas de fibres qui ſe développent pendant la groſſeſſe, en proportion de l'accroiſſement du fœtus; les rides & les plis du vagin s'effacent, la matrice arrive à un état de tenſion au-delà duquel elle ne ſçauroit ſe prêter. Dans cet état, ce viſcére doit néceſſairement ſe contracter ſur l'enfant qu'elle renferme, & qui ſe mouvant à ſon tour, détermine l'utérus à de nouvelles contractions; les muſcles du bas-ventre entrent auſſi en jeu, mais la principale action vient de la matrice, dont le col eſt irrité par le poids du fœtus, & qui menacée de rupture dans cette partie, n'ayant plus de force contractive dans ſon orifice, & renfoncée dans ſon fond, agit vivement ſur l'enfant & l'expulſe.

Quand la femme eſt prête d'accoucher, les douleurs deviennent plus vives, & ſuccédent aux mouches. On diſtingue ces douleurs en *vraies* & en *fauſſes*. Les douleurs vraies ſont cauſées par la dilatation du col de la matrice. Elles commencent aux reins, ſe propagent juſqu'à l'ombilic, ſe font ſentir ſur les parties génitales & ſur le fondement; la femme loin d'en être abbatue ſent, au contraire, renaître ſes forces.

Les fauſſes douleurs ſont occaſionnées par le ti-

raillement des ligamens de la matrice ; elles ſe font ſentir ſur-tout à leurs attaches. Elles ſont moins vives & plus rapprochées que les vraies, fatiguent beaucoup la mere, & n'avancent guères l'accouchement. L'orifice de la matrice s'ouvre dans les vraies douleurs : ce qui n'arrive pas quand elles ſont fauſſes ; le doigt porté dans le vagin les fait aiſément diſtinguer.

A meſure que le travail s'avance, les douleurs deviennent plus vives & plus rapprochées, l'orifice de la matrice ſe reſſerre, & ſe porte tellement en arriére par les forces de la contraction, qu'on ne peut quelquefois le toucher avec le doigt qu'on introduit dans le vagin. C'eſt alors qu'il faut faire promener la femme, afin que la tête du fœtus porte entiérement ſur cet orifice, en écarte peu-à-peu les parois, & ſe fraie aiſément un paſſage.

Enfin à chaque nouvelle contraction, l'orifice de la matrice ſe porte de plus en plus en avant & ſe dilate. Quand cette dilatation eſt environ de la grandeur d'un petit écu, les membranes qui entourent l'enfant, s'y inſinuent ; l'eau qui s'échappe dans la poche qu'elle forment, fait l'office d'un coin, dilate peu-à-peu le col de l'utérus, & préſente ſous cette enveloppe, une tumeur ronde. Pendant ce tems-là, les forces auxiliaires du diaphragme & des muſcles abdominaux, obligent la matrice à ſe contracter plus fortement ; les douleurs deviennent plus violentes ; la mere s'anime & redouble ſes efforts, les eaux preſſées de toutes parts bombent de plus en plus dans le vagin, les membranes crévent, les eaux ſortent en abondance, & la tête de l'enfant ſe préſente à l'orifice de l'utérus, dans la ſituation que nous avons dit : quand les eaux ſont abondantes, & que tout va bien d'ailleurs, trois, quatre, ou cinq douleurs terminent l'accouchement.

Il arrive quelquefois que l'enfant eſt porté ſi précipitamment ſur l'orifice de la matrice, qu'il créve lui-même les membranes des eaux, dont il lui reſte

une portion autour de la tête, & s'engage ſubitement dans le vagin : les enfans qui viennent au monde avec cette eſpéce de couronne, ſont appellés *coëffés* ; & c'eſt pour le vulgaire un heureux préſage. Cet augure favorable ne doit point être fondé ſur cette coëffe ; mais ſur le bon état des parties qui, dans ces cas, n'ont point ſouffert au paſſage. La tête n'ayant point été allongée ou comprimée : le corps étant bien proportionné, on peut eſpérer que les fonctions s'exécuteront librement ; que les idées ſe formeront ſans trouble & ſans confuſion, que le jugement du nouvel être ſera ſain & robuſte ; que les paſſions ne le tyranniſeront point, que ſon tempérament ſera bon, & que ſon eſprit ne ſera point affoibli par le germe des maladies. Voilà tout ce qu'on peut conjecturer ſur un enfant né coëffé : ces conjectures, comme on le voit, ne ſont fondées que ſur le bon état des parties.

L'accouchement naturel exige peu de précautions ; il ſuffit de faire prendre un lavement à la femme, quelques heures avant le travail, afin de vuider les gros inteſtins : quelquefois même on eſt obligé d'introduire la ſonde dans la veſſie, afin de procurer la ſortie des urines. Quand la femme eſt d'un tempérament fort, robuſte & pléthorique, il eſt bon de lui tirer deux ou trois poëlettes de ſang.

Ces précautions ne ſuffiſent pas dans l'accouchement laborieux, ce qui arrive quand la tête de l'enfant eſt volumineuſe, lorſque la dilatation du paſſage eſt lente, que les eaux percent trop tôt, & ne coulent que goutte à goutte ; quand la mere a perdu ſes forces, & que la matrice eſt ſituée obliquement par rapport à l'axe du corps. Il faut alors s'armer de patience, aider doucement la dilatation, en écartant les bords de l'orifice ou du vagin, & en les irritant même légérement ſi les douleurs n'étoient point aſſez vives. Une infuſion de deux gros de ſéné mondé dans un verre d'eau bouillante, à laquelle on ajoute le jus d'un citron, eſt très-propre par l'irritation qu'elle

cauſe aux inteſtins, à mettre en contraction les muſcles du bas-ventre, & à procurer ainſi l'expulſion du fœtus.

Quand l'accouchement eſt ſec, on ſupplée aux eaux, par des linimens d'huile d'amandes douces, ou de beurre frais. Si la femme eſt trop foible, on ſoutiendra ſes forces par des reſtaurans, du bon bouillon, du vin d'Alicante ou d'Eſpagne. Si la foibleſſe venoit de la trop grande quantité de ſang qu'elle auroit perdu, on lui donneroit la potion ſuivante.

Prenez *Des eaux de mélifſe ſimple,*
de chardon bénit, de chacun deux onces,
confection hyacinthe & alkermés, de chacun demi-gros,
de l'eau de fleur d'orange, deux gros,
ſyrop d'œillet & de limon, de chacun demi-once,
lilium de Paracelſe, vingt gouttes.

On en fait prendre une cueillerée d'heure en heure. On peut ſubſtituer à cette potion, une priſe de confection hyacinthe, ou l'eau de méliſſe noyée dans parties égales d'eau commune.

Quoique les Anciens miſſent au nombre des accouchemens contre nature, celui dans lequel l'enfant préſente les pieds, les Accoucheurs modernes donnent pour régle générale, qu'il faut ramener à cette eſpéce, tous ceux où l'enfant préſente la main, le col, une épaule, le dos, la poitrine, le côté, le ventre, la hanche, les feſſes, les genoux ou les jarrets. L'Accoucheur ou l'Accoucheuſe doivent alors aller chercher les pieds, de maniere que les talons du fœtus ſoient tournés du côté du pubis de ſa mere, & le retourner un peu. S'il y avoit à craindre que la mâchoire ne fut arrêtée par la ſaillie du coccix.

Si au contraire la pointe des pieds de l'enfant étoit tournée du côté du pubis, il faudroit laiſſer ſortir l'enfant juſqu'à la moitié du corps, & le retourner doucement,

cement, de façon que le visage regarde moins le rectum de la mere, que les côtés du bassin. Dans cet état, le grand diamétre de la tête, répond au plus grand diamétre du bassin, & le fœtus sort plus aisément de sa prison, en le saisissant par le milieu des cuisses, & en faisant des mouvemens legers. On aura soin de saisir les deux pieds à la fois, si on le peut, & bien examiner s'ils appartiennent à un seul fœtus; on les pliera suivant la courbure naturelle du corps, & dans le même instant on repoussera avec la main les parties qui se présentent. Par ce moyen, l'enfant tourne sans violence dans la matrice & l'accouchement se termine, pour l'ordinaire, sans accident. On peut employer cette méthode dans tous les cas où la tête est engagée, sans pouvoir avancer, & lorsque le travail traîne trop en longueur.

Quand il n'est pas possible d'amener les pieds ensemble, il faut d'abord saisir celui qui se présente, le tirer dehors, le fixer avec un ruban de fil dont un aide tiendra le bout, & introduire de nouveau la main dans la matrice, pour aller chercher l'autre.

La position la plus difficile & la plus malheureuse de toutes, est celle où le bras de l'enfant est engagé dans le passage, jusqu'à la poitrine: il est très-souvent impossible alors d'introduire la main dans la matrice, pour aller chercher les pieds; & l'on n'a plus que la barbare ressource d'arracher ce bras, en le tordant, suivant le conseil de Roederer & de M. Petit, l'Anatomiste.

Les Anciens recouroient aux crochets aussitôt que la tête de l'enfant étoit enclavée: on préfére aujourd'hui le forceps; mais la méthode dont nous venons de parler, suffit le plus souvent. Quand l'enfant est hydrocéphale ou hydropique; on ne doit guère espérer de le retirer en vie, il faut nécessairement évacuer les eaux, soit en lui ouvrant la tête, soit en introduisant le troicart dans la matrice pour lui faire la ponction. L'opération césarienne est indispensa-

ble, quand l'enfant eſt monſtrueux. (*Voyez* Césarienne).

Il eſt une infinité d'autres cas que nous ne pouvons détailler ici & dont on peut s'inſtruire dans les différens traités d'Accouchemens. En général l'art d'accoucher demande dans ceux qui l'exercent, plus de ſagacité, de préſence d'eſprit, d'adreſſe & de fermeté, que de théorie. Il faut avoir vu faire des accouchemens, & s'être familiariſé avec les cris & les larmes que répandent les femmes en pareil cas, pour ne point être intimidé dans des momens auſſi critiques.

Revenons a l'accouchement naturel, & ſuppoſons-le heureuſement terminé. Auſſitôt que l'enfant ſera né, l'Accoucheur examinera ſi le cordon ombilical n'eſt point engagé autour de ſon col, auquel cas, il le dégagera. Le nouveau né doit être placé le long des cuiſſes de la mere, de maniere qu'il ne ſoit point incommodé par les eaux, ou par le ſang qui ſortent après lui. On fera enſuite la ligature du cordon ombilical de la maniere ſuivante. On prendra pluſieurs fils, qu'on arrangera les uns à côté des autres, pour en former une eſpéce de ruban. On les cirera, & l'on en appliquera un à deux doigts du nombril de l'enfant, & l'autre à deux pouces de diſtance de celui-ci. On ſerrera ces fils de maniere à intercepter la circulation, & on coupera le cordon entre les deux ligatures.

Après avoir remis l'enfant à la Nourrice, ou à la Sage-Femme, on introduira la main dans la matrice, pour s'aſſurer s'il n'y a pas un ſecond enfant; car dans ce cas, il eſt eſſentiel de ne point délivrer la mere qu'après la ſortie de ce dernier.

Il eſt des cas où l'on ne doit pas ſe preſſer d'extraire le placenta; il en eſt d'autres où il y auroit du danger à différer cette opération. Quand l'accouchement a été naturel & ſans accident, on ne riſque rien de laiſſer prendre des nouvelles forces à la mere; pendant ce tems, la matrice ſe contracte ſur la maſſe qu'elle renferme encore: l'arriere faix ſe détache peu-

à-peu, & il ſuffit à l'Accoucheur de donner quelques legéres ſecouſſes, en tenant le cordon dans la main, pour que la femme ſe voie délivrée preſque par les ſeules reſſources de la nature.

Mais lorſqu'après la naiſſance de l'enfant, il ſort de la matrice beaucoup de ſang en caillots, il faut alors ſe hâter d'introduire la main dans ce viſcére, le long du cordon, juſqu'au placenta, & la conduire en dédolant, entre la matrice & l'arriere-faix, afin de le détacher entierement & l'extraire. Il eſt eſſentiel auſſi de nétoyer la matrice des caillots de ſang qui y ſont contenus.

Après avoir rempli, à l'égard de la femme, les devoirs que les circonſtances exigent, l'Accoucheur doit retourner à l'enfant. Il panſera le cordon ombilical, en le renfermant entre deux compreſſes de linge fin, ſéches ou trempées dans l'eau commune, & en le renverſant vers le haut du ventre. L'appareil ſera ſoutenu par une bande large de trois travers de doigts, & aſſez longues pour faire quelques circulaires autour du corps du nouveau né.

ACCOUCHEUR. Le Chirurgien qui s'adonne ſpécialement à la partie des Accouchemens, doit être non-ſeulement inſtruit dans tout ce qui regarde ſon Art, on exige encore de lui des qualités morales & corporelles. Il faut qu'il ait le caractére doux & complaiſant; qu'il ſoit modeſte ſans affectation, ſenſible ſans foibleſſe, décent ſans ſcrupule, diſcret par raiſon, plus que par devoir; ſon aſpect ſera gracieux, ſon abord aiſé; il doit avoir de l'adreſſe dans les mains, de la propreté dans ſes ajuſtemens: en un mot, l'enſemble de ſa figure ne doit avoir rien de révoltant pour les femmes toujours délicates à cet égard.

Dès que l'Accoucheur ſera appellé, après avoir examiné le caractere des douleurs, il fera préparer tout ce qu'il jugera lui être néceſſaire pendant l'accouchement. Il aura ſoin que la femme ſoit libre dans ſes habits, & écartera tous les objets qui ne ſeront pas de ſon goût.

Enſuite ayant demandé des linges à demi-uſés, il les fera tenir chauds, afin de pouvoir les appliquer alternativement ſur le ventre de la femme, quand il en ſera tems; il faut encore une ſerviette pliée en double pour ſoutenir les reins pendant les douleurs; une demi-chemiſe avec ſon porte-ſein & ſon alaiſe; en un mot, tout ce qui peut devenir néceſſaire dans cette circonſtance.

Il ordonnera enſuite qu'on dreſſe le lit de miſére, & y placera la femme de maniere qu'elle ait la poitrine & la tête élevées, les jambes repliées contre les feſſes, les cuiſſes écartées, les pieds appuyées ſur quelque choſe de ſolide, & qu'une perſonne ſoit placée de maniere à pouvoir tenir les mains de la femme en travail, pendant les douleurs.

Tout étant ainſi diſpoſé, l'Accoucheur demandera un drap qu'il pliera en deux doubles, & l'étendra ſur les cuiſſes de la femme, même avant de la découvrir; par ce moyen, toutes ſes manœvres pourront s'exécuter ſans que les aſſiſtans en ſoient témoins.

ACCOUCHEUSE, ou Sage-Femme. C'eſt le nom que l'on donne aux femmes qui pratiquent les accouchemens.

Il ſeroit à ſouhaiter, ou qu'on retirât entierement la partie des accouchemens, des mains des femmes, ou du moins qu'on prit de plus exactes précautions contre les abus: combien de meres fertiles ne voit-on pas mourir victimes de l'impéritie d'une Sage-femme! Combien d'enfans ſains & robuſtes ne ſeroient ils pas conſervés à la ſociété, ſi des mains plus habiles les conduiſoient à la lumiere! ſi dans les premiers inſtans de leur être, on leur donnoit des ſoins bien entendus!

Les moyens de prévenir ces malheurs ſont faciles: il ne faut que veiller ſur les Matrones, puiſqu'on veut en avoir; n'en recevoir que de bien inſtruites dans la théorie & la pratique des accouchemens; empêcher qu'elles ne s'ingérent à inſtruire elles-mêmes des *ap-*

prentisses, & ne point souffrir qu'aucune Sage-femme autorise ces mêmes apprentisses, à faire des accouchemens.

Il est en effet des Matrones qui font un trafic odieux de leur pouvoir abusif de former des Eléves. Il en est qui, pour une somme modique, donnent un brevêt d'apprentissage à la premiere venue. Ces femmes ne vont plus que par forme aux Ecoles destinées à leur instruction; bientôt elles mépriseront les Maîtres de l'Art, aussi bien que leurs leçons, & formeront un aréopage d'Accoucheuses.

Tous les maux qui résultent de l'impéritie des Sages-femmes, ne parviennent malheureusement pas à l'oreille du Magistrat. Ils ne sçauroient être prévenus que par des réglemens que le Public a droit d'attendre de ceux qui sont en droit de les faire.

Les Réglemens que l'on feroit pour Paris, devroient s'étendre dans les Provinces où les Accoucheurs sont rares. Chaque lieu un peu considérable devroit posséder un Accoucheur, ou une Accoucheuse bien instruits: & dans toutes les Villes où il y a Evêché, on devroit établir une Ecole, où les Matrones des Villages iroient s'instruire. Cet établissement ne seroit point à charge au Gouvernement, & tourneroit en entier à l'avantage de l'Etat, auquel il conserveroit un grand nombre d'enfans qui périssent par la faute des Sages-femmes mal instruites.

Nous ne donnons ici que des vues générales; on nous passera cette digression, en faveur de l'importance de la chose.

ACHE de marais, Berle, (Bot.) *Apium palustre foliis oblongis*. C. B. *Berula officinarum*. Cette plante est très-commune. De sa racine sortent immédiatement plusieurs côtes profondément cannelées, rampantes, tendres, mais difficiles à rompre. Leur sommet est ordinairement garni de deux rangs de feuilles alternes, c'est-à-dire, rangées par paires. Les fleurs de cette plante sont blanches, en rose, & disposées en om-

belle. Il leur ſuccéde de petits fruits arrondis, compoſés de deux graines âcres & aromatiques.

La berle eſt antiſcorbutique, fébrifuge, apéritive, & vulnéraire; ſon ſuc eſt très-bon pour étuver les cancers. On le fait prendre à la doſe de deux onces, juſqu'à quatre, dans du lait, ou du petit lait, au commencement de l'accès des fiévres intermittentes. On en fait des gargariſmes, pour nétoyer les ulcéres de la bouche, & raffermir les gencives. On emploie les racines de cette plante dans les bouillons apéritifs.

Cette plante vient ſans culture dans les endroits aquatiques & marécageux.

ACHILLE, (tendon d') corde d'Hippocrate. (Chir) On donne ce nom à un gros tendon applati, ſitué à la partie poſtérieure & inférieure de la jambe. Il eſt formé par la réunion des muſcles *jumeaux* & *ſoléairs*, & s'attache au *calcaneum*. L'action de ce tendon eſt de tirer le talon vers le gras de la jambe, & d'étendre ainſi le pied. C'eſt à ce tendon qu'on dit qu'Achille fut bleſſé au ſiége de Troye, & c'eſt de cette hiſtoire que cette partie a reçu le nom qu'elle porte.

On a été bien long-tems perſuadé que les bleſſures du tendon d'Achille étoient incurables. Mais enfin l'expérience de quelques Praticiens qui ont oſé braver le préjugé, a démontré que non-ſeulement il y avoit des remédes à ces bleſſures, mais que la rupture même complette du tendon, n'avoit aucune ſuite fâcheuſe, quand un Chirurgien habile ſçavoit faire uſage des reſſources de ſon Art.

Quoiqu'on ne put pas reprocher à Ambroiſe Paré, d'ignorer ces reſſources, encore moins d'être timide, il n'oſa cependant faire la ſuture du tendon d'Achille, dans un cas qui ſe préſenta. On fut plus hardi dans la ſuite. La ſuture de tous les tendons parut moins dangereuſe, & elle fut heureuſement faite par Weſlingius, qui l'avoit vu pratiquer en Afrique, & qui en a parlé le premier. Thibaut, Garengeot & Coſte, Chirurgiens de Paris, en firent uſage, & elle étoit devenue la

reſſource unique dans les cas qui paroiſſoient l'exiger, juſqu'à ce qu'un des Membres de l'Académie Royale de Chirurgie publiât ſon Mémoire ſur l'abus des ſutures. L'humanité doit beaucoup à M. Pibrac, d'avoir répandu des lumieres ſur ce point délicat de la pratique chirurgicale.

Aujourd'hui le Chirurgien ne paroît plus armé d'aiguilles pour la moindre plaie: la ſituation & le bandage ſont les ſeules reſſources dont il ſe ſert. La pantouffle inventée par M. Petit le Chirurgien, eſt le bandage le plus propre à favoriſer la réunion du tendon d'Achille.

Cette pantouffle doit être à la meſure du pied du malade; au milieu du quartier de derriere, eſt attachée une courroie de la longueur de la jambe; à chacune des extrêmités de cette courroie, on en attache une tranſverſale. Celle qui eſt ſupérieure, fait une circulaire autour du bas de la cuiſſe; l'autre, ſerre le bas du jarret au-deſſus du gras de la jambe. La troiſiéme courroie qui ſoutient ces deux ci, eſt appliquée le long du jarret, & terminée par une boucle qui ſert à fixer la courroie de la pantouffle.

Quand on veut ſe ſervir de ce bandage, on commence par appliquer ſa partie ſupérieure, & à la fixer enſuite; on met le pied malade dans la pantouffle, on paſſe la courroie de derriere dans la boucle qui eſt à l'extrêmité de la courroie longitudinale qui deſcend derriere le jarret. On ſerre de maniere que le talon étant tiré en haut, les extrêmités diviſées du tendon ſoient rapprochées, & ſe touchent.

On laiſſe le pied dans cet état plus ou moins longtems, ſelon que la rupture eſt plus ou moins complette, plus ou moins compliquée; & on ne néglige point d'aſſurer tous les jours la partie avec les médicamens convenables.

ACIDES (Mat Med.) On donne ce nom à toutes les ſubſtances minérales, végétales ou animales qui laiſſent ſur la langue une ſaveur piquante.

Les trois régnes de la Nature fourniſſent des acides:

mais ces ſels abondent plus dans les végétaux, & les minéraux, que dans les animaux, ſi l'on en excepte, le lait, le ſuc gaſtrique des quadrupédes, les gelées faites avec les chairs des jeunes animaux, & quelques inſectes tels que les fourmis, les abeilles, ou autres inſectes armés d'un aiguillon.

On n'obtient jamais les acides purs ſous une forme concréte ou ſolide, parce qu'ils ont une ſi grande affinité (*Voyez* AFFINITÉ.) avec l'eau, qu'ils s'y joignent, s'en imbibent rapidement, & deviennent liquides.

Les acides s'uniſſent avec tous les corps de la nature, ſur-tout avec ceux qui ſont les plus ſimples, tels que le phlogiſtique, les alkalis fixes & volatils, toutes les terres, mais plus aiſément avec celles qui ſont abſorbantes. (*Voyez* ABSORBANS.) L'eau, l'huile, & les matieres métalliques.

On diſtingue les acides en minéraux, végétaux, & animaux, à raiſon des corps dont on les retire. Quoiqu'on n'ait point encore reconnu de différence eſſentielle dans les acides, cependant comme ils ne ſont jamais bien dépouillés des principes deſquels on les tire, ils portent avec eux des différences relatives aux altérations qu'ils ont pu ſouffrir, & aux ſubſtances auxquelles ils ont été aſſociés.

Le premier & le plus fort des acides minéraux eſt l'acide vitriolique, après lui vient l'acide nitreux, enſuite l'acide du ſel marin, les acides végétaux viennent enſuite.

L'ACIDE VITRIOLIQUE ainſi nommé, parce qu'on le retiroit autrefois du vitriol de mars, eſt la plus ſimple des ſubſtances ſalines. Il reſſemble parfaitement à l'eau, lorſqu'on peut l'obtenir dans toute ſa pureté. Cet acide poſſéde, dans le degré le plus éminent, toutes les qualités des acides. Il change promptement en rouge le ſyrop de violette, & la teinture de tourneſol; ſa ſaveur eſt très-aigre, & agace fortement les dents.

La diſtillation lui enléve une grande partie de ſon phlegme, & c'eſt ce qu'on appelle *concentration*. Dans cet état, l'acide vitriolique expoſé à l'air libre, attire puiſſamment l'humidité lorſqu'on le verſe dans l'eau, il s'y met avec beaucoup d'activité, & fait entendre une eſpéce de ſifflement; la chaleur de l'eau devient égale à celle de l'eau bouillante, il s'éléve du vaſe des vapeurs très-épaiſſes.

De la combinaiſon de l'acide vitriolique avec le ſel alkali végétal, réſulte un ſel neutre, amer, dur, peu diſſoluble dans l'eau: c'eſt *le ſel de duobus*, ou l'*arcanum duplicatum*. (*Voyez* ces mots.) Uni à la baſe du ſel marin, auſſi nommé *alkali minéral*, il forme le ſel de Glauber. Combiné juſqu'à ſaturation avec l'alkali volatil, il produit le *ſel ammoniacal vitriolique*.

Cet acide, par la diſtillation, décompoſe l'eſprit-de-vin, il en réduit une partie en une ſubſtance moyenne entre l'alcohol & l'huile; on a donné le nom d'éther à ce produit. (*Voyez* ETHER, ALCOHOL.)

On ne peut rencontrer l'acide vitriolique, qu'il ne ſoit combiné avec quelqu'autre corps. Lorſqu'il eſt uni une ſubſtance inflammable, on le trouve ſous la forme de ſouffre ou de bitume; lorſqu'il eſt uni à des ſubſtances terreuſes, il conſtitue les ſélénités, les matieres alumineuſes & argilleuſes; avec des matieres métalliques, il conſtitue les vitriols; avec des ſels alkalis, il forme des ſels neutres vitrioliques.

L'ACIDE NITREUX eſt moins peſant que l'acide vitriolique. M. Rouelle, Apothicaire d'une grande réputation, a remarqué dans un Mémoire ſur l'inflammation des huiles, que l'acide nitreux le plus concentré qu'on puiſſe obtenir par les moyens ordinaires, peſoit une once & demie & deux ſcrupules, tandis qu'un pareil volume d'eau ne peſoit qu'une once.

Cet acide a une odeur & une ſaveur particuliere; ſa couleur eſt d'un jaune rouge & ardent; il s'en exhale continuellement des vapeurs rougeâtres; il bouillonne comme l'acide vitriolique quand on le jette dans

l'eau ; alors la couleur de l'eau devient bleue, ou d'un vert foncé, tandis que les vapeurs sont toujours les mêmes.

Becher, Sthal & Junker, célébres Chymistes Allemands, pensent qu'il n'y a dans la nature qu'un seul acide duquel tous les autres sont dérivés, & que cet acide est le vitriolique, dont l'acide nitreux ne différe que parce qu'il est combiné avec le phlogistique, par le mouvement de la fermentation.

L'acide nitreux uni avec l'alkali FIXE VÉGÉTAL, forme un sel neutre nommé *nitre* ou *salpêtre*. (*Voyez* ces mots).

Il forme le *nitre cubique* ou *quadrangulaire*, quand il est uni à l'alkali marin ; & *le sel ammoniacal nitreux*, ou *nitre ammoniacal*, lorsqu'il est combiné avec l'alkali volatil.

Cet acide dissout très-promptement toutes les terres calcaires & absorbantes, & forme alors le *nitre à base terreuse*. Il dissout tous les métaux, excepté l'or & la platine.

LES ACIDES VÉGÉTAUX sont tirés des matieres que fournit le régne végétal. Tels sont les fruits aigres, le vinaigre, le cristal de tartre, & tous les sels tirés par la cristallisation, ou par analyse, des sucs exprimés des plantes.

Ces acides sont moins simples, moins fixes, & moins forts que les acides minéraux, parce qu'ils sont toujours unis & combinés intimement avec une quantité d'huile.

C'est aussi par cette raison, que tous les sels neutres formés avec ces acides, peuvent être décomposés par la simple action du feu, ou par quelqu'acide minéral qu'on leur présente.

Il a été un tems où ç'auroit été une hérésie en Médecine, de ne pas croire que la plupart des maladies auxquelles l'humanité est exposée, n'étoient point occasionnées par les acides ou les alkalis. Cette opinion sans être totalement rejettée a été pesée au

poids de l'expérience & du raiſonnement, & reſtreinte aux maladies dont le ſiége eſt dans les premieres voies, qu'on fait ceſſer par les alkalis, qui ont la propriété, en s'uniſſant aux acides, de former des ſels neutres. (*Voyez* ABSORBANS, AIGREURS.)

Les acides étendus dans beaucoup d'eau, juſqu'à une agréable acidité, & unis à quelques adouciſſans capables d'émouſſer leur ſaveur, ſont rafraîchiſſans & apéritifs. Ils réveillent l'action du ſuc gaſtrique lorſqu'il eſt trop aqueux ; ils agacent les tuniques des inteſtins, & les excitent à des contractions réitérées ; ils corrigent les crudités chaudes & billeuſes ; ils émouſſent l'action de la bile trop exaltée ; ils redonnent l'appétit quand on l'a perdu, aident à la digeſtion, & provoquent l'expulſion des matieres qui entretenoient le déſordre dans le ventricule & les inteſtins. Mêlés aux différens ſucs qu'ils rencontrent dans les premieres voies, différemment modifiés & combinés avec eux, ils portent dans la maſſe du ſang une liqueur capable d'en prévenir la diſſolution, de calmer ſon efferveſcence, & de prévenir l'impétuoſité du fluide nerveux, de la bile, & de la ſemence. Outre cela, les acides par leur action ſur les parties muſculeuſes & membraneuſes, augmentent leur force contractive, provoquent ainſi toutes les ſécrétions, & les rétabliſſent quand elles ſont ſupprimées.

Les acides ſont donc des médicamens antiputrides, raffraîchiſſans & ſtimulans. Comme tels, on peut les ordonner dans toutes les maladies qui dépendent de l'inertie des ſolides, de l'efferveſcence des humeurs, de l'exaltation de la bile, & de tous les maux qu'elle peut cauſer. (*Voyez* BILE).

Telles ſont les fiévres putrides & inflammatoires, la ſoif ardente, l'éréſipelle, les vomiſſemens bilieux, le cholera morbus, la diarrhée bilieuſe, les diſſenteries épidémiques, le ſpaſme, les convulſions, les hémorragies, les palpitations de cœur, les lypothimies, la céphalagie, la manie, le ſcorbut, la diſu-

rie, l'iſchurie, les coliques néphrétiques; on conſeille auſſi les acides, pour modérer la concupiſcence.

Mais ſi les acides ſont indiqués dans les maladies qui ont leur ſiége dans les premieres voies, ils ſeroient des poiſons ſi on les prenoit en aſſez grande quantité, pour qu'ils puſſent paſſer en nature dans le torrent de la circulation. Ils produiroient alors des convulſions horribles, ils corroderoient tout ce qui ſe trouveroit à leur paſſage, & cauſeroient de violentes inflammations, la gangrêne, le ſphacéle & la mort.

C'eſt pourquoi on ne doit les choiſir que très-legers, & autant qu'on le pourra, préférer ceux qu'on tire du régne animal & du régne végétal.

Leur uſage, ſur-tout de ceux qui ſont forts, n'auroit que des ſuites déſagréables quand on a pris le lait, ſi le malade n'avoit été purgé auparavant. On ne doit pas les donner dans le tems de la digeſtion, de peur qu'il n'en réſultât une coagulation ſubite des ſucs alimentaires. On ne doit pas auſſi les preſcrire indiſtinctement à des ſujets hyſtériques ou hyponcondriaques; mais les combiner avec des ſubſtances qui puiſſent empêcher qu'ils n'excitent trop d'efferveſcence dans l'eſtomac de ces ſortes de malades, ordinairement remplis & enduits d'une ſuburre pituiteuſe.

ACIER, eſt un fer plus rempli de phlogiſtique ou principe inflammable, qu'il ne s'en trouve dans le fer proprement dit. (*Voyez* FER).

ACONIT, (Bot) *Aconitum*, tue loup. Il y a pluſieurs eſpéces d'aconit; elles différent par leurs feuilles, mais ſe reſſemblent par leurs fleurs. Ces fleurs ont une figure très-irréguliere. Elles repréſentent, en quelque ſorte, la tête d'un Moine couverte de ſon capuchon. C'eſt-là le caractére diſtinctif de tous les aconits.

L'*aconitum foliis platani, flore luteo palleſcente*, eſt un poiſon pour les chevaux. Il croît dans les lieux montagneux, & s'éléve de la hauteur de deux pieds. Les fleurs naiſſent au haut des tiges. Il y a encore de pluſieurs eſpéces d'aconit également dangereux : on

les distngue sous le nom de napel. (*Voyez* NAPEL.)

Quand les chevaux ont mangé de l'aconit, ils tombent dans des espéces de convulsions. Il faut alors les saigner & leur faire avaler une infusion de la semence de persil sauvage, dans du bouillon ou du suc de rue, mêlé avec le double de bon vin rouge ou blanc.

De toutes les espéces d'aconit, il n'y en a qu'un seul qui puisse être employé dans la Médecine, c'est l'*aconitum salutiferum, sive anthora*, dont la racine est le contrepoison du thora. (*Voyez* ce mot). Cette espéce d'aconit *bienfaisant* peut aussi être fort utile contre les morsures des animaux vénimeux : on le donne en poudre dans du vin blanc. On peut l'ordonner pour préserver les humeurs de la corruption, dans des tems où il y a des maladies épidémiques. Sa racine est en navet : ses feuilles ressemblent à celles du pied d'alouette.

ACORUS *verus* (Bot.) ou CALAMUS AROMATICUS, roseau odorant. Cette plante a une racine grosse comme le doigt, blanche intérieurement, roussâtre pardessus, d'un goût âcre, aromatique, & approchant de celui de l'ail. Les feuilles sont comme celles du roseau ; quand on les presse entre les doigts, elle laissent une odeur aromatique. Ses fleurs sont à étamines, le fruit est ovale & triangulaire.

La seule racine du roseau odorant, est d'usage en Médecine ; elle est apéritive, alexipharmaque, histérique, cordiale, & antiseptique. Elle contient beaucoup de sel volatil ; elle fait très-bien dans les cas d'obstruction au foie ; elle augmente la sécrétion des urines, fait couler les régles, & préserve de la contagion.

ACOUSTIQUE. (Anat.) C'est un terme approprié à tout ce qui appartient à l'organe de l'ouïe, soit artére, soit veine ou nerf. (*Voyez* AUDITIF).

On donne aussi le nom de *remédes acoustiques* à tous les médicamens qui peuvent être utiles dans les maladies de l'oreille. Telles sont les injections émollientes, déterſives, &c.

ACRIMONIE. (Méd.) C'eſt une indiſpoſition cauſée par le développément des principes ſalins du ſang ou des autres humeurs.

Ces principes ſont acides, alkalis, neutres ou ſalins. Nous ne parlerons dans cet article, que de l'acrimonie alkaleſcente du ſang ou des humeurs : on peut mettre au rang des maladies acrimonieuſes, les fiévres bilieuſes & putrides, celles qui ſont occaſionnées par des mauvaiſes digeſtions, ou par des morſures d'animaux vénimeux.

Les Anciens connoiſſoient les maladies d'acrimonie, ſous le nom de *maladies mélancoliques*, perſuadés qu'elles dépendoient d'une humeur âcre & épaiſſe, contenue dans les premieres voies, ou répandue dans la maſſe du ſang.

Il y a d'autres maladies acrimonieuſes, dans leſquelles le ſang eſt trop ſéreux & diſſous. On pourroit les appeller maladies *lixivielles*, parce qu'elles ſont cauſées par l'excès du ſel dans les liquides. Telles ſont les fiévres putrides, malignes, ſcorbutiques, ou exanthémateuſes, & la plupart de celles qu'on voit régner dans les armées.

Quand l'acrimonie eſt compliquée de ſéchereſſe & d'échauffement conſidérable ; quand elle ſuccéde à des fatigues exceſſives, à des longs voyages ; quand les malades ont fait uſage pendant long-tems des boiſſons ſpiritueuſes, d'alimens ſalés, ou trop épicés ; qu'ils ſont aſſujettis à des travaux pénibles, & qui demandent qu'on ſoit ſouvent auprès du feu, comme le ſont les Cuiſiniers, les Verriers, les Fondeurs, les Maréchaux & les Chymiſtes ; on ordonnera des boiſſons délayantes & émollientes avec les feuilles de mauve, de guimauve ; on pourra ajouter le nitre, l'eau de poulet, les émulſions, la limonade ſont encore très-bonnes dans ces circonſtances.

Lorſque la chaleur eſt conſidérable, on doit commencer par faire une ou deux ſaignées, afin de relâcher les ſolides. On fera prendre au malade un pur-

gatif antiphlogiſtique avec la manne, la caſſe & les tamarins.

Quand ces maladies ſont chroniques, on ordonne les bouillons de poulet, de veau, ou de grenouille, avec les racines de chiendent, de fraiſier, & les ſemences froides dont on remplit le ventre d'un poulet.

Le malade doit auſſi faire uſage du petit lait, dont il prendra pendant quelques jours, environ chopine ſoir & matin. Si c'eſt en été, il ne boira à ſes repas que des eaux acidules, à la doſe d'une livre par jour pendant un mois. S'il eſt en état de ſupporter les bains, il fera bien d'en prendre une quinzaine le matin, en obſervant de ſe purger au commencement & à la fin. Il y reſtera une heure, plus ou moins ſelon ſes forces.

Si l'acrimonie n'étoit point accompagnée de chaleur, & que le ſang fut trop épais, le pouls lent & dur, comme dans les mélancoliques, & les hypocondriaques, il faudroit s'attacher à rendre les humeurs plus fluides.

C'eſt à quoi l'on parviendroit, en ajoutant aux bouillons les plantes diurétiques & antiſcorbutiques, telles que la chicorée, le creſſon d'eau, & le piſſenlit: les écreviſſes, ou les cloportes, afin de les rendre plus apéritifs. Les martiaux ſont auſſi très-efficaces; on les fait prendre dans les bouillons, ou dans les tiſannes, & en petite doſe. En été, on a recours aux bains domeſtiques; on ordonne l'équitation & les autres exercices modérés quand le tems eſt favorable: en automne, on fait prendre les bouillons de tortue, avec les plantes nitreuſes, telles que la bourrache, la bugloſe, & celles qui ſont améres. Le lait d'âneſſe eſt auſſi indiqué, il faut en continuer l'uſage pendant un ou deux mois.

On met encore au rang des maladies acrimonieuſes, toutes les démangeaiſons opiniâtres, certaines douleurs de tête, l'ophthalmie ſéche, les aigreurs d'eſtomac, qu'on appelle *auſſi ferd-chaud*, ou *crémaſon*, le prurit de l'utérus, les excoriations, & les douleurs

de l'anus provenant des causes internes, le prurit des parties naturelles, l'inflammation de la verge, les pâles couleurs, la faim canine, la voracité, (*Voyez* BOULIMIE.) la soif excessive, quelques espéces de satyriasis, (*Voyez* ce mot.) la fureur utérine, le pissement de sang de cause interne, & celui où l'on rend des urines rouges, ou briquetées, la dyssenterie blanche, la dyssenterie bilieuse, l'espéce de diarrhée appellée *la feuillée* en quelques provinces, celle qui est occasionnée par des purgatifs violens, le larmoyement provenant de cause interne, le diabéte vrai, quelques espéces d'ardeur d'urine, la gonorrhée pure du prépuce, les rapports aigres, ou qui ont une odeur d'œufs couvés, les pâles couleurs des enfans, les anxiétés dans les jambes, l'ophthalmie angulaire, ou de l'angle nazal, celle qui est bourgeonnée, (*Voyez* OPTHALMIE.) l'agacement des dents, la colique des enfans qui tettent, le pica, la voracité des enfans : cette espéce de boulimie appellée *faimvalle*, la soif des fébricitans, l'atrabile, (*Voyez* ce mot.) la diarrhée fiévreuse, la lienterie spontanée, la chassie, les diabetes qui attaquent les ivrognes, la dysurie dartreuse & vénérienne, les pollutions involontaires trop fréquentes, & certaines espéces d'amaigrissement. (*Voyez* chacune de ces maladies.)

ACROISSEMENT. (Physiol.) On donne le nom d'accroissement à cet état du corps humain, dans lequel la réparation des pertes que fait l'animal excéde leur dépérdition.

L'embryon n'est dans le tems de la conception, qu'une goutte de liqueur qui arrive rapidement à un accroissement considérable. Les parties se dévelopent insensiblement, & le corps qui offroit à peine quelques traces grossieres de figure humaine dans le premier mois de la grossesse, acquiert au terme de l'accouchement, un volume du poids d'environ douze livres ; ce volume n'est pas constant, & varie dans presque chaque individu. La cause & la vitesse de l'accroissement

croissement du fœtus ne seront pas difficiles à comprendre, si l'on fait attention à la mollesse, & à la viscosité de ses parties ; elles ne sont dans le sein de la mere, qu'une masse pulpeuse : les molécules terreuses qui constituent la fibre, sont dans le fœtus, en très-petite quantité, & comme noyées dans beaucoup d'eau. Les os n'ont point encore de solidité.

L'embryon n'est, en un mot, qu'un tissu de vaisseaux innombrables que les yeux & les injections découvrent aisément. C'est le grand nombre & la souplesse de ces vaisseaux, qui rendent l'acroissement facile. En général l'acroissement est toujours en proportion de la résistance des solides. Dans le fœtus, le cœur est developpé le premier ; en chassant le liquide qu'il doit envoyer dans toutes les parties, il fait effort contre les vaisseaux ; il les distend, & les force à s'allonger : le sang porté par-tout, répare les pertes, & c'est ainsi que le corps du fœtus prend un acroissement qui va toujours en augmentant, jusqu'au moment de la naissance.

Après la naissance, la proportion de l'acroissement va toujours en diminuant, jusqu'à l'âge de puberté. La nature, pour lors, fait un effort qui fait passer presque tout-à-coup, le corps à l'état auquel il doit arriver. Alors les fibres ayant acquis plus de rigidité par le rapprochement des molécules terreuses qui les constituent, offrent plus de résistance à l'action du cœur ; les exercices, les travaux, & les fatigues de la jeunesse, établissent enfin l'équilibre entre cette action & la force des solides ; l'acroissement cesse, & le corps demeure dans le même état, jusqu'à ce que les fibres viennent à s'endurcir. Alors les vaisseaux s'ossifient, les ligamens intervertébraux se dessèchent, l'épine se courbe, le tissu cellulaire se resserre & se durcit ; les orifices des conduits excréteurs se ferment ; les sécrétions diminuent, le cœur devient cartilagineux, le sang n'est presque plus qu'une masse terreuse : cet état auquel l'homme parvient d'une maniere graduée, conduit enfin à la mort.

Depuis l'âge de puberté, jusqu'à la vieillesse, il se fait cependant une espéce d'acroissement. Le ventre grossit, & le corps acquiert plus de volume : ce qui ne vient que de la grande quantité de sucs nourriciers qui abondent dans les différentes parties, & dans le tissu cellulaire ; ainsi quoiqu'il ne croisse pas, l'homme doit nécessairement grossir.

ADDUCTEUR Muscle. (Anat.) Ce mot s'applique à différens muscles dont l'action est de rapprocher certaines parties de la ligne qu'on suppose diviser le corps en deux moitiés égales. Le doigt index de la main, le petit doigt, le gros orteil & l'œil, ont leurs muscles adducteurs. On les appelle aussi *antithénar*.

ADÉNOLOGIE. (Anat.) L'adénologie est cette partie de l'Anatomie qui traite des glandes.

ADIANTHE. (Bot.) *Voyez* CAPILLAIRE.

ADIPEUX. (Anat.) On appelle vaisseaux adipeux, certains conduits qui se distribuent à la graisse. Morgagni, Anatomiste Italien, doute de leur existence. Il prétend qu'ils sont inutiles pour la sécrétion de la graisse qui est séparée de la masse des humeurs par les artéres qui les déposent dans les cellules adipeuses. *Voyez* GRAISSE.

ADIPSOS, (Mat. Med.) quelques Anciens ont donné ce nom à la réglisse, parce que le suc de sa racine appaise & calme la soif. *Voyez* RÉGLISSE.

ADOUCISSANS Remédes. (Mat. Med.) Ces médicamens sont ordonnés en Médecine, pour tempérer l'acrimonie des humeurs, pour envelopper les sels dont la présence agace & irrite l'estomac ou les intestins. Aussi s'en sert-on avec succès pour arrêter l'effet des poisons corrosifs, ou des médicamens irritans pris en trop grande quantité. En général ces remédes sont indiqués dans toutes les maladies où il y a roideur, chaleur, tension, érétisme, spasme, (*Voyez* ces mots.) & dans tous les cas d'inflammation violente.

Les adoucissans peuvent être pris intérieurement, ou appliqués comme topiques. Le régne végétal fournit les sucs de réglisse, de guimauve & de nénuphar,

les feuilles de laitue, de bourrache, de pulmonaire, de cinogloſſe, & de bugloſſe ; les quatre ſemences froides majeures & mineures ; les graines de lin, de chanvre, de violette, de pavot, de laitue & de chicorée, le pſyllium ou herbe aux puces, l'avoine, l'orge, le ris, les amandes douces, les piſtaches, la prune de damas, ou les pruneaux, les dattes, les raiſins ſecs, les jujubes, les figues ſéches, les gommes arabique & adragant, le ſagon.

Le régne animal nous donne le poulet, le veau, l'agneau, la tortue & la grenouille, le lait, le petit lait, la crême de lait, le beurre, le miel & le blanc de baleine. De toutes ces ſubſtances, on prépare des émulſions, des tiſannes, des apoſêmes, des bouillons, des gelées, des eaux, &c.

Le régne minéral fournit les eaux minérales chaudes ou froides. On peut en faire d'artificielles.

Les adouciſſans externes ſont ceux qui étant appliqués ſur les tumeurs inflammatoires, des maladies de la peau, ſur les crevaſſes des lévres, des mammelles, des parties génitales, de l'anus, & ſur les lieux attaqués d'éréſipelles, calment les douleurs, l'ardeur, & la démangeaiſon. Tels ſont les figues graſſes, l'huile de noix, la gomme ammoniac, la gomme adragant, le lait, le beurre, la crême de lait, la moëlle de bœuf, celle de cerf, laxonge humaine, la graiſſe de cochon, d'ours, de poule, de vipére, de caſtor, &c. le blanc, de baleine, le frai de grenouille, la cire, le jaune d'œuf, la craie, la céruſe, la litharge.

Ces médicamens peuvent être appliqués en forme de cataplaſme, d'onguent, d'emplâtre, de mucilage, de linimen, de cérat & de pommade. Voici quelques formules des adouciſſans pris intérieurement, & appliqués extérieurement.

TISANNE ADOUCISSANTE.

Prenez *Graine de lin, une once.*

Enveloppez cette graine dans un linge, & le laiſſez

infuser pendant quatre heures, dans quatre livres d'eau d'orge sur les cendres chaudes.

Eau d'Orge.

Prenez une demi-poignée d'orge entier, laissez-la bouillir dans l'eau pendant quelques minutes. Versez cette eau, & remplacez-la par environ dix livres de nouvelle eau, & faites-la bouillir jusqu'à ce qu'elle soit diminuée d'un tiers, & que le grain soit crevé.

Eau de Poulet.

Ecorchez & vuidez un poulet, faites-le cuire pendant deux heures dans une telle quantité d'eau, qu'après la cuisson, il en reste au moins six livres. On peut, pour rendre cette eau raffraîchissante, remplir le ventre du poulet, de riz, d'orge, de semences froides, &c.

Aposême Adoucissant.

Prenez *Orge entier, une once,*
feuilles de buglosse, une poignée,
raisins secs, N° *6.*
semences froides, une demi-poignée.

Renfermez les semences dans un nouet. Faites bouillir le tout dans quatre livres d'eau que vous réduirez à deux, passez & ajoutez à la colature, une once & demie de syrop violat.

Pommade Adoucissante.

Prenez *Huile d'amandes douces, deux onces,*
cire blanche, demi-once.

Faites fondre la cire, & mêlez pour une pommade.

Liniment.

Prenez *Huile d'amandes améres, & huile d'œufs, de chaque une once.*

Mêlez pour un liniment.

C É R A T.

Prenez *Huile d'œufs, deux onces,*
cire fondue au bain marie, quatre onces;
blanc de baleine, deux gros.

Agitez le tout enſemble pendant ſix heures, dans un mortier de plomb, & faites un cérat, ſelon l'Art.

ADRAGANT. La Gomme. (Mat. Med.) On la retire nette & tranſparente d'un arbriſſeau qui croît fréquemment dans le Levant, aux environs d'Alep, & en Candie. Cet arbriſſeau eſt connu en Botanique ſous le nom de *Tragacantha cretica, incana, flore parvo, lineis purpureis ſtriato.* En France on l'appelle *Barbe de Renard.* Ses tiges ſont épaiſſes d'un pouce, longues de deux ou trois pieds, & couchées en rond ſur la terre. Ses rameaux ſont garnis d'épines, & ſans feuilles à la partie inférieure, la fleur eſt légumineuſe; les feuilles blanchâtres, rangées par paires le long d'une côte, terminée par un piquant dur & très-affilé.

Dans les mois de Juin & de Juillet, il découle de cet arbriſſeau un ſuc gommeux, léger, luiſant & blanc, ſans odeur ni ſaveur. C'eſt la gomme adragant dont nous faiſons uſage en Médecine: la ſolution de cette gomme dans l'eau tiéde, & dans la proportion d'un gros de gomme, pour quatre onces d'eau, donne une liqueur viſqueuſe, comme une eſpéce de gelée glacée: on en prend depuis une demi-once, juſqu'à une once.

La gomme adragant eſt raffraîchiſſante, adouciſſante. On l'ordonne pour calmer les douleurs de colique, les ardeurs d'urine, l'enrouement, l'âpreté du goſier, & la toux. Elle entre dans les collyres adouciſſans; & dans les lavemens antidyſſentériques.

Quand on voudra la réduire en poudre, on fera chauffer le mortier dans lequel on voudra faire cette opération, afin de diſſiper l'humidité aqueuſe que cette gomme contient.

ÆGILOPS. (Chir.) On donne ce nom à une tumeur

qui ſurvient auprès du ſac lacrymal, après une opthalmie, ou un abſcès.

La matiére contenue dans cette tumeur, devenant âcre & purulente, ronge la peau dont elle eſt recouverte, attaque les conduits lacrymaux, détruit la graiſſe qui ſe trouve à l'angle de l'œil, carie quelquefois l'os planum & les os quarrés du nez, & produit des déſordres très-fâcheux. Quelquefois les conduits lacrymaux ſont tellement affectés, que le grand angle de l'œil eſt continuellement abbreuvé d'une matiére purulente qui ſort par les points lacrymaux. C'eſt alors que l'ægilops prend le nom de fiſtule lacrymale. (*Voyez* FISTULE.)

ÆTHER vitriolique. (Chym.) C'eſt une liqueur très-pénétrante, froide au toucher, inflammable, & brûlant dans l'eau même comme le camphre. On la retire par diſtillation, en mêlant de l'eſprit de vin avec de l'eſprit de vitriol. Frobénius fit cette découverte, Frédéric Hoffman a augmenté ſa réputation.

L'æther peut être pris intérieurement, ou appliqué extérieurement. Il eſt antiſpaſmodique & anodin. Il fait ceſſer le hoquet & les convulſions des enfans; procure du ſoulagement aux femmes hyſtériques; on peut auſſi l'ordonner dans la cardialgie & les coliques. La doſe de ce reméde eſt de ſix à huit gouttes. On les laiſſe tomber ſur un morceau de ſucre goutte à goutte, quand on veut le prendre; on peut auſſi l'avaler dans du vin, de l'eau pure, ou toute autre liqueur qu'on jugera à propos.

Le maniere de s'en ſervir extérieurement, c'eſt d'en recevoir depuis quinze juſqu'à vingt gouttes, ſur du coton ou du linge qu'on appliquera ſur le front dans les maux de tête violens. Il faut cependant uſer avec circonſpection de ce reméde: une expérience bien conſtatée a appris qu'il faut ſe méfier des médicamens échauffans dans les convulſions, dans les ſpaſmes, & dans les coliques, & toutes les maladies de cette eſpéce.

ÆTHIOPS. (Chym.) Ce médicament a reçu le nom

d'*éthiopien*, à cauſe de ſa couleur noire. Il réſulte de la combinaiſon du mercure & du ſoufre. On le prépare de pluſieurs maniéres.

1°. On broie le mercure avec le ſoufre, à froid, juſqu'à ce qu'on ne puiſſe plus diſtinguer le mercure, & que la poudre ait une couleur noire foncée. Ce procédé eſt le plus ſimple & le plus uſité.

2°. On verſe le mercure ſur du ſoufre en fuſion, & l'on conſerve cette maſſe pour la mettre en poudre dans le beſoin.

3°. On mêle exactement deux parties de fleur de ſoufre avec une partie de vif argent; on y met le feu pour faire brûler le ſoufre, & quand l'inflammation a ceſſé, on trouve une poudre noire. C'eſt l'æthiops.

Cette compoſition eſt inciſive, dépurative, anthelmentique; elle eſt utile dans les embarras des viſcéres. Donnée à des écrouelleux, on l'a vu produire de très-bons effets; on peut auſſi le donner pour les maladies de la peau.

L'æthiops préparé par la premiere méthode, s'ordonne depuis quinze grains, juſqu'à un demi-gros. La doſe de celui qui ſe fait en ſuivant le ſecond procédé, n'eſt que depuis ſix grains, juſqu'à vingt. Quant au troiſiéme, on l'ordonne pour les maladies vénériennes, depuis deux grains, juſqu'à huit en pillules. Il fait beaucoup ſuer, & procure rarement la ſalivation.

AFFINITÉ, (Chym.) *Voyez* RAPPORTS.

AGACEMENT des dents. (Mat. Med.) C'eſt une affection des dents, qui eſt cauſée par des fruits qu'on a mâchés quand ils ſont encore verds, par le ſon déſagréable que produit une ſcie, une lime, du liége qu'on coupe, du fer rouge, ou d'autres bruits de cette eſpéce. Il n'eſt guères de perſonnes qui ne l'aient éprouvé.

Les rachitiques ſont très-ſujets à cette incommodité, parce que leurs dents ſont très-ſenſibles. Les fruits verts ne ſont pas les ſeules ſubſtances qui agacent les dents : le ſucre candi, ſur-tout produit cette affection; quelquefois elle augmente au point d'empêcher la maſti-

cation ; mais le plus ſouvent elle ſe diſſipe bientôt.

L'agacement produit par des vibrations déſagréables, ceſſe avec le ſon qui le produit.

Pour guérir l'agacement provenant d'autre cauſe, il ſuffit d'appliquer un linge chaud ſur les dents, de mâcher du creſſon, de la roquette, du pourpier, du fénouil, ou de l'oſeille.

AGARIC. (Bot.) *Agaricus ſive fungus larycis.* C. B. L'agaric qu'on emploie en Médecine comme purgatif, eſt une eſpéce de champignon qui croît ſur le laryx ou le méleſe. Il eſt blanc, léger, ſpongieux, friable, d'une ſaveur douce d'abord, mais cette douceur ne tarde pas à ſe changer en amertume, & à exciter même des nauſées ; ſon odeur eſt vive, pénétrante ; l'écorce extérieure eſt dure & calleuſe.

Quelques Auteurs diſtinguent l'agaric, dont nous venons de parler, en mâle & en femelle ; mais cette diſtinction n'a aucun fondement ſolide. Car l'agaric auquel ils donnent le nom de mâle, ne croît point ſur le méléſe, mais ſur les troncs des vieux chênes ; auſſi a-t-il bien moins de vertu que l'autre. Il eſt jaune, compacte, peſant, ligneux, & difficile à rompre. Il eſt aſtringent ſans être purgatif, & n'eſt employé que par quelques teinturiers pour teindre en noir.

Le véritable agaric eſt de la groſſeur du poing. Il croît ſur les vieux méléſes épuiſés par la quantité de térébenthine qu'ils ont fourni. Il paroît, par conſéquent, que cette excroiſſance qui ſe manifeſte dans la vieilleſſe du méléſe, étant preſque dépourvue du ſuc qui découloit des jeunes arbres, ne contient qu'une ſubſtance ligneuſe & terreuſe.

Le meilleur agaric vient ſur les méléſes de Tartarie & de Sybérie. Il n'eſt mûr qu'au bout d'un an. On le ramaſſe quand il commence à ſe ſécher & à ſe fendre. On enleve l'écorce extérieure qui le recouvre, on le ſépare de l'arbre, & on le met au ſoleil pendant quinze jours ou trois ſemaines, ſelon la ſaiſon, pour le faire blanchir. Enſuite on le frappe avec

un maillet ou un bâton, pour faire diſparoître les gerſures, & on l'enferme dans un lieu ſec. L'agaric ſe conſerve long-tems ſans ſe gâter. Mais ſi les vers l'attaquoient, il faudroit le ſecouer & le battre pour en faire ſortir ces inſectes.

Cette ſubſtance croît auſſi dans toutes les forêts où ſe trouvent des méléſes, comme dans la Galatie, la Cilicie, la Cappadoce, la Savoie, dans les Montagnes de Trente, dans la Valloüiſe, & le Dauphiné.

L'agaric, pour être bon, doit avoir les qualités dont nous avons parlé ci-deſſus; on doit le rejetter quand il eſt vermoulu, fibreux, ligneux, dur, de couleur grisâtre, tirant ſur le noir, & pris ſur des vieux arbres.

Cette ſubſtance paſſe pour purgative & vermifuge. Elle eſt recommandée dans les cas d'obſtruction, & d'embarras des premieres voies, dans les douleurs de tête opiniâtres, les affections ſoporeuſes, l'apoplexie pituiteuſe, l'aſthme humide & ſtomachal, la cachexie & les vapeurs hyſtériques, la goute invétérée, &c. On ajoute qu'il provoque la ſécrétion des urines, & tue les vers. La doſe eſt depuis une drachme, juſqu'à deux, & même juſqu'à demi-once dans du vin. On donne rarement l'agaric en poudre, à cauſe des nauſées qu'il excite.

Les Apothicaires vendent des trochiſques d'agaric. On les ordonne en ſubſtance, depuis huit grains, juſqu'à un demi-gros. Cependant malgré les vertus qu'on attribue à l'agaric, l'expérience ſemble aujourd'hui l'avoir fait abandonner pour recourir à des médicamens plus ſûrs & plus efficaces.

AGARIC de Chêne. (Bot.) *Agaricus pedis equini facie ſeu fungi iginarii.* C. B. Cette eſpéce d'agaric croît ſur les troncs des vieux chênes, des amandiers, des noyers & de pluſieurs autres arbres. Depuis long-tems on s'en ſert pour faire l'amadou, & on ne lui connoiſſoit d'autre uſage, juſqu'à ce qu'un Chirurgien de la Chartre en Berri, eut annoncé en 1750, que c'étoit le meilleur aſtringent dont on pût ſe ſer-

vir pour ſuppléer à la ligature qu'on eſt obligé de faire aux vaiſſeaux après l'amputation des membres. Voici comme on doit le préparer.

On le cueillera ſur les vieux chênes, dans les mois d'Août & de Septembre. On en ſéparera l'écorce & les autres parties dures & ligneuſes ; après cela on le battra avec un marteau, juſqu'à ce qu'il forme un corps doux au toucher, flexible & aiſé à déchirer. On le conſervera dans un lieu ſec, & quand on voudra s'en ſervir, on en déchirera un morceau qu'on appliquera du côté le plus ſpongieux, ſur l'ouverture du vaiſſeau ouvert : par-deſſus ce morceau, on en mettra un autre plus grand, & on ſoutiendra le tout d'un appareil convenable.

Cette découverte utile eſt devenue commune aujourd'hui, rien n'eſt ſi efficace que l'agaric contre les hémorragies, lorſqu'on peut l'appliquer ſur le vaiſſeau ouvert. Ce n'eſt pas qu'il ait une propriété particuliere contre les pertes de ſang, mais appliqué ſur l'ouverture du vaiſſeau. Il opére une compreſſion douce, ſes parties ligneuſes & terreuſes abſorbent les parties trop fluides du ſang, delà la facilité que le ſang a de ſe former en caillot, & boucher l'ouverture par où il coule.

AGE. (Phyſ.) On entend par ce mot, la diviſion de la vie humaine en pluſieurs époques. La premiere époque s'étend depuis la naiſſance, juſqu'au tems où l'homme commence à être ſuſceptible de raiſonnement. Ici commence l'âge de puberté, qui ſe termine à quatorze ans dans les hommes, & à douze ou treize dans les femmes. A cet âge ſuccéde l'adoleſcence, qui s'étend juſqu'à la vingt-cinquiéme année. On paſſe enſuite à l'âge viril, qui ne finit qu'à quarante-cinq ou cinquante ans. Delà, on vient à la vieilleſſe, qui ſe diviſe en trois époques : la vieilleſſe proprement dite, l'âge caduc, & la décrépitude.

Chaque âge a ſes progrès, ſes révolutions, & ſes maladies, ce qui dépend de la fluidité des liqui-

des, & du dégré de force que les ſolides peuvent leur oppoſer.

Les enfans ont à peine vu le jour, qu'ils ſont ſujets à une infinité de maux; au vomiſſement, aux aphtes, à la toux, aux hernies, aux fluxions, aux diarrhées, aux convulſions, ſur-tout lorſque les dents commencent à pouſſer. Après ce tems, ils deviennent ſujets au rachitis, aux éruptions de la peau, aux inflammations, aux tumeurs des parotides, à la rougeole, à la petite vérole, à l'épilepſie. (*Voyez* ENFANS.)

L'âge de puberté eſt expoſé à des hémorragies, à des fiévres aigues: les filles ſont ſujettes aux pâles couleurs, & cette maladie en entraîne une foule d'autres. Hippocrate dit que cet âge eſt véritablement critique. Il doit être, ajoute ce grand Médecin, le terme des maladies de l'enfance, ou elles dureront longtems, & ſeront très-opiniâtres. Celſe prétend que le tems où les hommes connoiſſent les femmes pour la premiere fois, eſt l'époque d'une révolution heureuſe dans l'œconomie animale.

Dans l'adoleſcence, la tenſion des ſolides devient conſidérable; les exercices étant plus violens, les ſécrétions ſont plus abondantes, & les humeurs plus atténuées: delà naiſſent des fiévres inflammatoires & putrides, les péripneumonies, les crachemens de ſang, & la pthiſie ſi commune à cet âge, &c. Enfin toutes les maladies aigues qu'on voit paroître alors, dont la plûpart ſont les funeſtes effets de la débauche ou du libertinage.

L'âge viril expie ſouvent les déſordres de la jeuneſſe. C'eſt alors que l'homme devenu raiſonnable, ſe livre à l'ambition, aux veilles, au travail, aux paſſions violentes: il eſt alors ſujet aux pleuréſies, à l'aſthme, aux léthargies, aux phréné ſies, aux fiévres ardentes, aux diarrhées longues & opiniâtres, aux hémorroïdes. Il devient hypocondriaque; il eſt attaqué de vapeurs, de conſomption, &c.

Dans la vieilleſſe, les fibres ſe deſſéchent, devien-

nent plus roides, & perdent leur élaſticité, les vaiſſeaux s'obſtruent, les pores inhalans & exhalans ſe reſſerrent, la tranſpiration devient moins abondante. Il faut néceſſairement que la matiere reſpirable ſe jette ſur quelques parties : & comme les métaſtaſes ſe font le plus ſouvent ſur les organes les plus foibles, & ſur-tout ſur le poumon, les vieillards ont très-ſouvent la reſpiration courte & laborieuſe ; ils ſont ſujets à des rhumes très-fatigans, à des toux opiniâtres, à des catharres ; ils deviennent à charge à ceux qui les environnent, par l'abondance de leurs crachats, & du mucus des narrines : la ſinovie s'épaiſſit alors dans les articulations, & delà naiſſent les douleurs dont ils ſe plaignent. Les rhumatiſmes, les diarrhées, les ſtranguries, les diſuries, la paralyſie, le glaucome, &c.

Chaque âge a beſoin d'un régime particulier : nous les indiquerons aux mots ENFANCE, PUBERTÉ, JEUNESSE, VIRILITÉ, VIEILLARDS.

AGGLUTINANS. (Mat. Med.) Les agglutinans ſont des remédes fortifians, dont l'effet eſt de réparer promptement les pertes qui ſe font, tant dans les ſolides, que dans les fluides du corps humain. Ces remédes peuvent être donnés intérieurement, & appliqués à l'extérieur.

Ces médicamens pris intérieurement, ne ſont utiles que lorſque le malade eſt foible, délicat & émacié, après des maladies chroniques, des évacuations abondantes, ou une abſtinence forcée.

Dans la premiere claſſe d'agglutinans, on peut ranger tous les alimens ſucculens & capables de fournir un bon chyle ; tels ſont la chair d'agneau, toutes les gelées, la gomme arabique, la gomme adragant, les graines de pſyllium & de lin.

Les agglutinans qu'on applique preſque toujours extérieurement, ſont les baumes naturels ou compoſés, les térébenthines, la ſarcocolle, les réſines, la colle de poiſſon, & pluſieurs plantes, telles que la conſoude,

le plantain, les orties, les millefeuilles, la bétoine.

AGGLUTINATIFS. (Chir.) On donne ce nom à certains emplâtres qu'on applique à dessein de réunir les bords d'une plaie.

AGNEAU. (Vét.) C'est le nom qu'on donne à un animal qui naît du bélier & de la brebis.

Dès que l'agneau sera né, on le soulevera afin de l'accoutumer, dès les premiers instans de son être, à se tenir sur ses pieds: & on lui soufflera dans la gueule du lait de vache tiéde qu'on aura dans la bouche.

Il y a bien des gens qui prétendent que le premier lait de la brebis seroit préjudiciable à l'agneau, & qu'il faut le répandre, mais cette erreur est démentie par l'expérience. On sçait d'ailleurs que la nature n'a rien fait en vain, & que ce lait tout séreux qu'il est, est destiné a entraîner le méconium qui ne pourroit sortir autrement, sans causer aux agneaux des tranchées très-vives. Aussi l'Auteur de l'excellente Dissertation sur la maniere d'élever & de perfectionner les bêtes à laines, assure-t-il que les agneaux qu'on prive de ce premier lait, sont sujets à beaucoup de maladies.

Pendant les trois ou quatre premiers jours qui suivront celui de la naissance de l'agneau, on le renferme avec sa mere, afin qu'il apprenne à la reconnoître, & que la brebis se remette sans accident. C'est pourquoi on la nourrit avec du bon foin, & du son, & on lui donne à boire de l'eau dans laquelle on jette une ou deux poignées de farine de froment.

Si la brebis avoit mis bas deux agneaux, il faudroit pour conserver cette mere, & la préserver d'un amaigrissement qui lui seroit funeste, faire nourrir un de ces deux agneaux par une brebis qui auroit perdu le sien. Mais s'il arrivoit que cette brebis rebutât ce nouveau nourrisson, il faudroit le revêtir de la peau du mort pendant une nuit, si cette peau étoit

fraîche. La fausse mere ainsi trompée, s'accoutumeroit à voir cet agneau, & l'adopteroit.

Il arrive souvent que les agneaux ne sçavent pas tetter, ou ne tettent que difficilement. Quand on s'en apperçoit, on cherche à les y accoutumer peu-à-peu en leur mettant le doigt dans la gueule.

Les brebis une fois rétablies, on les laisse aller aux champs; il faut cependant retenir les agneaux dans un endroit séparé de la bergerie commune. On ne les fait sortir que pour tetter le matin & le soir, & par un beau tems : cependant comme leur bélement pourroit les échauffer & donner de vives allarmes à leur mere, on doit leur présenter un peu de bon foin pour les amuser.

Quand on jugera qu'il est tems de sevrer l'agneau, on commencera par lui donner une fois par jour du lait de vache dans lequel on aura fait cuire des pois ou des féves; on les accoutumera peu-à-peu à cette nourriture, en leur mettant le doigt dans la bouche, & le nez dans le lait, afin qu'ils s'imaginent succer la mammelle. Cette nourriture substituée peu-à-peu à celle que les agneaux reçoivent de leur mere, les engraisse en très-peu de tems.

C'est à l'âge de cinq à six mois qu'il faut châtrer les agneaux : si l'on fait cette opération avant ce tems, elle est plus douloureuse, & plus dangereuse; si on les châtroit plus tard, ils deviendroient des béliers qui ne seroient propres qu'à mettre la division dans le troupeau, sur tout au tems du rut.

C'est une mauvaise méthode de lier le cordon spermatique après l'opération. Il vaut beaucoup mieux après avoir ouvert la bourse avec un instrument tranchant, en détacher le testicule, & couper le cordon un doigt au dessus, après l'avoir un peu froissé entre les doigts. On n'a point à craindre d'hémorragie à cause de la petitesse des vaisseaux qui se rendent au testicule : d'ailleurs le sang que l'agneau perd dans cette opération, ne peut que produire de bons effets.

Quand la castration est faite, il ne faut pas souffrir que les agneaux se couchent : il faut au contraire les promener pendant deux ou trois heures ; & les renfermer ensuite dans l'étable pendant quelques jours, en leur donnant une bonne litiere, & leur faire revenir l'appétit par une nourriture saine, telle que le foin haché, mêlé avec du son : on les tiendra à ce régime, jusqu'à ce qu'ils recommencent à bondir : ce qui arrive ordinairement au bout de deux jours, quand l'opération est faite, comme nous venons de le dire.

Maladies des Agneaux.

Les jeunes agneaux sont sujets à moins de maladies que les brebis ; ils sont quelquefois attaqués de fiévre. On en est assuré, lorsqu'on les voit halêter, se tenir constamment couchés, & trembler. Il faut alors leur donner le lait de leur mere avec parties égales d'eau de pluie tiéde.

1°. Il leur arrive encore une espéce de dartre au menton, quand ils ont brouté des herbes chargées de rosée, dans des prés bas & marécageux. Ces dartres sont accompagnées de petites ulcérations à la langue & au palais, ce qui les empêche de manger ou de tetter.

2°. Pour remédier à ces accidens, on frottera les parties malades avec quantité égale de sel marin & d'hysope ; on lavera ensuite l'endroit affecté avec du vinaigre, & on le frottera d'un mêlange de saindoux & de résine fondus ensemble.

3°. Quand les bergers n'ont pas soin d'entretenir la propreté dans leurs troupeaux, il arrive que la queue des agneaux se charge de boue qui, venant à durcir, écorche les talons de ces animaux. Les insectes attaquant ensuite ces plaies, l'animal souffre, maigrit, & périt ; enfin il y a des cultivateurs qui, pour éviter cet inconvénient, font couper la queue à leurs agneaux, dès qu'ils ont quelques mois. Ils en rognent

plus aux femelles qu'aux mâles, & couvrent la plaie de ſuif de bouc mêlé avec des cendres de chêne, ou d'un mêlange de goudron, de ſuif, & de verd de gris. Mais beaucoup de perſonnes prétendent que le raccourciſſement de la queue eſt cauſe que le bétail ne prend pas beaucoup de laine. Nous croyons en effet que les ſoins du berger ſont le meilleur reméde dans un pareil cas.

Uſage de l'Agneau en Médecine.

Outre les utilités qu'on retire de l'agneau, ſoit dans le commerce, ſoit dans le particulier, ſon uſage s'étend juſqu'à la Médecine. Hippocrate, ce grand obſervateur, recommande d'appliquer la peau encore chaude de cet animal, ſur le ventre des jeunes filles qui ont perdu leurs régles.

Les poumons d'agneau ſont très-bons dans les maladies de poitrine. On donne ſon fiel pour l'épilepſie, à la doſe de deux gouttes, juſqu'à huit. La preſſure dont on ſe ſert pour cailler le lait, & qui n'eſt autre choſe qu'un ſuc qu'on trouve dans l'eſtomac de l'agneau, eſt très-propre à réſiſter aux miaſmes putrides, dont l'atmoſphére eſt chargée quelquefois, de même qu'au venin.

Le ſuc de la chair d'agneau eſt très-nourriſſant. Il adoucit les humeurs : mais comme il eſt très-viſqueux & chargé de mucilage, il eſt indigeſte quand il n'eſt pas aſſez cuit. Il ne convient par conſéquent pas aux perſonnes d'un tempérament froid & pituiteux ; mais aux jeunes gens dont l'habitude du corps eſt athlétique, & très-robuſtes.

AGNUS CASTUS, (Bot.) *Agnus caſtus officinarum. Vitex foliis anguſtioribus cannabis modo diſpoſitis.* C'eſt un arbriſſeau qui croît ſans culture ſur les bords des fleuves & des torrens en Italie, & dans les pays méridionaux ; ſes branches ſont pliantes & difficiles à rompre, ſes feuilles ſont longues d'un ou deux pouces, compoſées de petites feuilles pointues, étroi-

tes,

tes, longues, dentelées par les bords, d'un verd blanchâtre, & disposées en main ouverte comme celles du chanvre.

Les fleurs rassemblées à l'extrêmité des branches, forment des épis de couleur pourpre qui ont quelquefois un pied de long, & font un très-bel effet, chaque fleur forme un cornet très-court, divisé en cinq ou six découpures. Le fruit de l'agnus castus est sphérique comme un grain de poivre, & d'un goût âcre. Toutes les parties de cet arbrisseau répandent une odeur peu agréable.

On se sert en Médecine des feuilles & des semences de l'agnus-castus. On met les feuilles au rang des émolliens; on les applique comme résolutives sur les duretés de la rate. Données en infusion, elles sont emménagogues.

Les semences contiennent beaucoup de parties volatiles. Les Médecins les ordonnent comme hystériques; on avoit cru autrefois que ces semences étoient un frein à la concupiscence: on avoit même composé un eau sous le nom imposant d'*eau de chasteté*. Cette vertu est imaginaire, les gens instruits ont appris à ne pas y compter. La graine d'agnus-castus, s'ordonne en substance depuis un demi-gros, jusqu'à un gros. Il en entre le double & même le triple, dans une émulsion, & dans une infusion.

AGRIPAUME. (Bot.) *Cardiaca*. C'est une plante d'usage en Médecine, & dont on connoît plusieurs espéces. Celle dont on se sert le plus, a des feuilles larges d'environ deux pouces; découpées en cinq lobes inégaux, d'une couleur foiblement verte, tirant un peu sur le jaune. Ces feuilles sortent de la racine; elles ne sont guères élevées au-dessus du niveau du sol; leurs pédicules sont très-velus. D'entre ces feuilles, sortent plusieurs tiges hautes de quatre à cinq pieds, garnies d'un duvet fort court, très-vertes, cannelées & quarrées. Chaque feuille est soutenue par une queue foible, médiocrement longue, & creusée

en goutiére. Les fleurs naissent des aisselles des feuilles ; elles sont en masque, d'un rouge lavé, & placées au sommet des tiges. Leur calice est d'une seule piéce, découpé en cinq parties à son extrêmité. Quand la fleur est passée, le calice reste pour renfermer quatre semences anguleuses, nues & oblongues.

Cette espéce d'agripaume est antihistérique : on l'ordonnoit autrefois dans les cas de palpitations de cœur.

En général la plante est dessicative, atténuante, détersive. Elle excite la sécrétion de l'urine, rend la respiration plus aisée, aide à l'accouchement, & répare les forces. On la prend en poudre ou en décoction.

AGRIPPES, *Agrippæ.* (Chir.) C'est ainsi qu'on appelle les enfans qui naissent par les pieds. (*Voyez* ACCOUCHEMENT.)

AIGRE (Med.) Toutes les substances minérales, animales ou végétales qui ont une saveur piquante, & qui agace les dents comme du vinaigre, sont appellées aigres. Tel est le goût piquant & austére des fruits qui ne sont pas mûrs. Les vapeurs aigres sont toujours le produit de la fermentation quand elle se développe dans un corps dans lequel on ne l'avoit pas apperçu d'abord.

On donne encore le nom d'*aigre* aux métaux qui ne peuvent s'étendre sous le marteau, sans se fendre ou se casser.

AIGREMOINE. (Bot.) *Agrimonia Officinarum. Inst. rei Herb. Agrimonia seu Eupatorium.* I. B. La tige de cette plante est haute de deux coudées, d'un verd pâle, & hérissée de longs poils. Ses feuilles sont aussi velues, crénelées & oblongues. Elles sont presque toujours placées les unes vis-à-vis des autres, le long de la tige, & composées de petites feuilles entieres, profondément découpées. Elles ont un goût styptique, un peu salé, & rougissent le papier bleu. Les fleurs sont rangées sur un épi ; leur couleur est jaune ; elles paroissent dans le mois de Juillet,

& sont composées de cinq pétales ; le calice est épineux, & se change en un fruit à-peu-près de la figure d'une poire, long d'environ trois lignes, hérissé de piquans à sa partie supérieure.

L'aigremoine est d'un grand usage dans la Médecine. C'est la plante la plus efficace de toutes celles qu'on emploie comme tempérantes, & dans les vues de détruire les obstructions du foie. Elle est apéritive, & vulnéraire. On l'ordonne communément pour corriger la masse des humeurs viciées, & pour redonner aux parties leur élasticité. Cette plante fait très-bien dans la cachexie, l'hydropisie, la jaunisse & les autres maladies du foie ; comme déterstive, elle est indiquée dans le pissement de sang provenant des ulcéres des reins.

L'aigremoine fraiche doit être ordonnée à la dose d'une poignée pour chaque livre de décoction, & à moitié quand elle est séche.

Comme vulnéraire & astringente, elle est bonne en gargarisme dans les maladies inflammatoires de la gorge ; on la fait entrer aussi dans les lavemens déterstifs. Elle produit de très-bons effets, quand on l'applique sur le scrotum, devenu œdémateux. La décoction de cette plante est bonne pour les engelures ulcérées. On s'en lave les pieds soir & matin.

L'aigremoine croît dans les prés, & le long des haies.

AIGREURS d'*estomac*, (Med.) appellées en quelques endroits *le fer chaud*, *gorgosset*, *crémason*. Les aigreurs sont une maladie, le plus souvent de peu de durée, dont le principal symptôme est un sentiment de chaleur, à l'orifice de l'estomac, & tout le long de l'œsophage. On crache alors abondamment, quelquefois on vomit, on est inquiet, de mauvaise humeur ; les muscles de la face entrent en convulsion.

Cette incommodité est ordinaire parmi les gens qui se nourrissent mal, ou qui font usage d'alimens indigestes & acescens, sur-tout de ceux qui contiennent beaucoup d'huile, tels, par exemple, que les cha-

taignes qui, mal digérées, prennent bientôt une odeur empyreumatique. Les perſonnes qui par état, ou par néceſſité, ſont forcées de faire maigre, & de vivre de poiſſons ; celles qui uſent de fritures faites avec de l'huile ou de la graiſſe rance, ſont très-ſujettes à avoir des aigreurs. Cette maladie peut auſſi être produite par l'abus des liqueurs ſpiritueuſes.

La guériſon des aigreurs ordinaires n'eſt ni longue, ni difficile, pourvu néanmoins que les ſujets ne ſoient pas hypocondriaques. La diéte, eſt le reméde ſouverain à cette incommodité ; on doit recourir aux vomitifs quand les aigreurs ſont fréquentes, parce qu'alors l'eſtomac eſt rempli de ſucs âcres & mal élaborés, qui troublent l'ordre des digeſtions. Les coquilles d'huitres, & toutes les poudres des teſtacés, l'eau de chaux, & les ſels alkalis fixes, ſont recommandés par les Auteurs. Ces ſels s'uniſſant aux acides, il en réſulte un ſel neutre qui eſt un excellent ſavoneux. (*Voyez* Absorbans.) Les perſonnes ſujettes à cette maladie, ſeront beaucoup ſoulagées, en faiſant uſage d'une tiſanne compoſée de deux gros de ſquine infuſée à froid, pendant un jour, dans trois chopines d'eau de fontaine, & miſe enſuite ſur le feu juſqu'à diminution du tiers. On ſe purgera auſſi de tems en tems pendant l'uſage de cette tiſanne.

On ſe garantira des aigreurs ordinaires, en ne faiſant uſage que d'alimens de facile digeſtion, bien cuits, & en les mâchant comme il convient. La fermentation que ces ſubſtances éprouvent dans l'eſtomac, n'eſt pas tumultueuſe, & leur digeſtion eſt facile.

On reconnoît pluſieurs autres eſpéces d'*aigreurs*, à raiſon de la cauſe qui les entretient. Hippocrate fait mention d'une ardeur à la région de l'eſtomac, laquelle accompagne quelquefois les fiévres aigues & chroniques. Cette maladie eſt caractériſée par la perte de l'appétit, l'amertume de la bouche, & des vomiſſemens bilieux, la fiévre & des cardialgies.

Elles attaquent auſſi les perſonnes bilieuſes d'un

tempérament robuſte & ſanguin, celles qui ſe nourriſſent d'alimens âcres & ſalés, qui font beaucoup d'uſage d'oignons, d'ail & de fromage. Ces ſortes de ſubſtances éprouvent toujours, dans les eſtomacs chauds, des digeſtions qui répandent une odeur d'empiréume.

Dans ces ſortes de cas, on purgera d'abord le malade avec une forte décoction de tamarins; enſuite on paſſera aux abſorbans, tels que la craie, les yeux d'écreviſſes, l'ivoire brûlée, le bol d'Arménie, les eaux de pourpier, la conſerve de cynorrhodon, &c. Les eaux minérales acidules ſont encore indiquées. A leur défaut, le malade prendra du petit lait dans lequel on aura éteint une brique rougie au feu.

L'inflammation de l'eſtomac, du foie, de la rate, & de la matrice, peut donner des aigreurs. Dans ces circonſtances, les ſaignées ſont indiquées; l'eau de poulet fera auſſi très-bien.

Les habitans des montagnes de la Laponie, ſont ſujets à une maladie endémique de cette eſpéce, qui attaque indiſtinctement les hommes & les femmes. Le malade ſe plaint d'une douleur au ſcrobicule du cœur, laquelle s'étend dans le dos & la poitrine. Cette douleur n'eſt pas continuelle, mais ſes accès ſont très-rapprochés: le malade ne tarde pas à cracher beaucoup de ſalive, il a des nauſées & des vomiſſemens qui le tourmentent de tems en tems. La quantité de la ſalive qu'il rend, va quelquefois juſqu'à une livre & plus; elle eſt chaude, aqueuſe, limpide, il paroît alors ſoulagé, & la maladie ceſſe pendant un ou deux jours.

La moitié au moins des Lapons, ſont ſujets à cette maladie. Les ſymptômes deviennent fâcheux quand ces peuples mangent des ſubſtances endurcies à la fumée, des chairs ſalées, ou d'autres alimens de cette eſpéce. La maladie diſparoît quand ils changent de nourriture, qu'ils prennent du bon lait, & ſe nourriſſent de viandes ou de poiſſons frais.

Les aigreurs chez les Lapons durent ſouvent pendant toute la vie d'un homme. On n'a connu juſqu'ici aucun remède propre à en tarir la ſource. M. Linnæus, dit que ces peuples ſe purgent avec un ſcrupule de noix vomique en poudre.

On a encore vu des *crémaſons* être occaſionnées par un ulcére au pilore, & réſiſter à tous les remédes, excepté au lait qu'on ne ſe raviſa pas d'ordonner, & qui peut-être eût produit d'heureux effets.

Paul Herman, célébre Profeſſeur à Leyde, a vu auſſi une femme qui, depuis l'inſtant de la conception, juſqu'à l'accouchement, étoit tourmentée par la crémaſon. L'uſage des yeux d'écreviſſes & des martiaux la guérirent : mais la maladie devint plus opiniâtre dans une ſeconde groſſeſſe, & réſiſta à tous les remédes. La femme accoucha de deux enfans. L'intenſité de la maladie avoit été en raiſon du produit de la conception.

AIGUES. (Med.) On donne cette épithéte aux maladies qui ſe déclarent avec violence, & ſe terminent en peu de tems. La marche de ces maladies ne ſe fait pas avec une égale rapidité ; il en eſt qui vont juſqu'à quarante jours ; paſſé ce tems, elles deviennent chroniques.

Les maladies aigues ceſſent ordinairement à des jours impairs : on doit mal augurer de celles qui finiſſent à des jours pairs : le contraire s'obſervent dans les maladies chroniques.

La terminaiſon ordinaire des maladies aigues eſt au ſeptiéme, ou au quatorziéme jour. Juſqu'à ce tems il faut bien prendre garde de troubler les efforts que la nature fait pour ſe débarraſſer du levain morbifique, & ne pas augmenter le mal par des remédes purgatifs ou ſudorifiques donnés mal-à-propos. Les criſes que l'on auroit alors ne ſeroient que l'effet des remédes ; l'on ne pourroit porter qu'un prognoſtic mal fondé, & établir une méthode curatoire peu certaine. *Voyez* CRISE.

Dans toutes les maladies aigues, il eſt des ſymptômes qui annoncent une iſſue favorable ; il en eſt qui ſont du plus funeſte préſage. Les ſignes qui annoncent que la maladie n'a rien de dangereux, ſont en général, la molleſſe & le bon état des hypocondres & du ventre, des ſueurs égales & douces, des urines dont la couleur n'eſt point altérée, & qui ont une chaleur à-peu-près naturelle ; un pouls plein, fort élevé, ſans variation ; des yeux ni trop brillans, ni éteints, & qui ne ſont pas éloignés de l'état où ils étoient avant la maladie; un viſage ſerein; la liberté des fonctions, ſoit vitales, ſoit animales, ſoit intellectuelles.

Les ſignes les plus funeſtes dans les maladies aigues, ſont la dureté & la ſéchereſſe des hypocondres ; leur rétraction vers le diaphragme eſt encore de mauvais augure, parce que c'eſt un ſigne de l'inflammation de ce viſcére.

On peut prédire la mort du malade, lorſque le ventre ſe tuméfie, & ſe météoriſe ; un ſentiment de pulſation à la région du cœur, accompagné de ſécheresſe à la peau, & d'aridité à la langue, annonce le délire ; quand à cette pulſation ſe joignent des tumeurs dures & douloureuſes ſur la même région du cœur, on peut auſſi annoncer une mort prochaine. Hippocrate n'auguroit pas mieux de la fiévre qu'excitoient ces tumeurs devenues douloureuſes.

Les ſueurs qui ſurviennent au commencement ou dans le cours des maladies aigues, dénotent que les viſcéres ſont enflammés. Baglivi a obſervé que les malades mouroient preſque toujours, lorſque dans les maladies aigues, il ſurvenoit deux criſes à la fois, ſçavoir les ſueurs, & la diarrhée en même-tems, ſans que ces criſes procuraſſent du mieux.

La ſueur froide, ſur-tout lorſqu'elle ne paroît qu'autour du cou, eſt un ſigne mortel dans les fiévres aigues, dit Hippocrate ; on peut être aſſuré que la maladie ſera longue & dangereuſe. *Voyez* FIÉVRE AIGUE.

Une douleur violente dans l'oreille, avec une fié-

vre forte & continue, eſt l'avant-coureur de la mort, ou tout au moins du délire. Les jeunes gens ſuccombent ordinairement dans ſept jours, lorſque cette douleur eſt accompagnée de ſymptômes effrayans qui appartiennent à la maladie ; les vieillards réſiſtent plus long-tems, ſur-tout lorſque ces douleurs ſe terminent par un abſcès.

Quand les parotides ſe tuméfient, ſans avancer vers la ſuppuration, on ne peut porter que le pronoſtic le plus ſiniſtre, dit le Pere de la Médecine.

Mais, ajoute Duret, quoique cette tumeur des parotides vienne à ſuppuration, on ne peut en tirer un bon préſage, lorſqu'elle n'eſt pas accompagnée des ſignes de la coction de la maladie. *Voyez* COCTION, PAROTIDES.

Si le malade devient ſourd pendant une maladie aigue, c'eſt un ſigne de la métaſtaſe de la matiere morbifique ſur le cerveau : & quand cette ſurdité eſt portée à un haut degré, & que les malades guériſſent, ils demeurent long-tems comme hébétés, ou fous.

Le bruiſſement des oreilles eſt mortel, dit Hippocrate. Ce bruiſſement imite le murmure des abeilles ; il vient de la paralyſie d'une partie du cerveau.

Lorſque la ſurdité diſparoît au bout du ſeptiéme jour, avec tous les mauvais ſymptômes de la maladie, elle annonce la convaleſcence.

Le grincement des dents, la conſtriction des deux mâchoires, la gêne de la déglutition, & le ſpaſme du goſier, ſont toujours dangereux, ſouvent même mortels.

Il eſt encore beaucoup de ſignes que l'on retire de l'inſpection des urines, & de l'exploration du pouls. Voici les principaux ; on trouvera les autres aux articles URINE, POULS.

Les urines qui ſont troubles comme celles des chevaux, annoncent toujours que la tête ſera bientôt priſe ; quand avec elles, il y a inſomnie, ſoif ardente,

& douleur de tête, on peut annoncer le délire ; si au contraire la tête est pesante, & le malade assoupi, on ne risque rien de prédire une affection léthargique.

Les urines crues & limpides, sont toujours suspectes dans les maladies aigues : on doit bien se garder de purger alors : c'est le précepte d'Hippocrate. Quand elles se suppriment tout-à-coup après le frisson, c'est un signe mortel. Quand leur couleur change souvent, la maladie sera longue.

Un pouls intermittent à chaque pulsation, est de l'augure le plus facheux dans les maladies aigues ou inflammatoires. Il annonce la mort, quand il est petit est fréquent.

Baglivi a souvent observé que les malades qui retiroient la main, comme en tremblant, lorsqu'on leur touchoit le pouls dans les maladies aigues, en réchapoient rarement. *Voyez* POULS.

La perte de l'appétit & le dégoût, sont toujours un mauvais signe : & quand l'appétit revient tout-à-coup, sans qu'il y ait aucune crise, ou quelque signe favorable, on peut, dit Baglivi, prédire la mort pour le lendemain.

Les affections comateuses de la tête, annoncent souvent des convulsions, des parotides, ou une hémorragie. La diarrhée les dissipe ; mais ces douleurs sont mortelles, quand les déjections sont rouges ; plus le ventre est serré, plus les douleurs de tête sont violentes & dangereuses dans les maladies aigues.

L'inspection des yeux est très-nécessaire dans les maladies aigues, & le Praticien accoutumé à les regarder, en peut tirer des pronostics qui feront beaucoup d'honneur à sa sagacité. Il y a toujours à craindre, quand ils perdent leur éclat, *si oculi robusti non sunt, mors brevi imminet.* Hipp. II. Epid. Une vue fixe & brillante, annonce le délire ; des yeux qui fuient la lumiere, qui sont larmoyans, tournés, ou dont la couleur est changée, sont d'un mauvais pré-

ſage. Leur obſcurciſſement précéde toujours la mort, dans les maladies aigues de la poitrine.

Il eſt toujours dangereux de donner des purgatifs au commencement des maladies aigues & inflammatoires. Un Médecin ſage & prudent conſulte toujours la nature, dans ces cas, avant que d'adminiſtrer des reméDES; il eſt bien de circonſtances, où il vaut mieux lui laiſſer toute la beſogne, que de la troubler dans ſes opérations. *Voyez* CRISE, PLEURÉSIE, PÉRIPNEUMONIE, FIÉVRE ARDENTE.

AIGUILLES A SUTURE. (Chir.) Les aiguilles ſont des inſtrumens d'acier très-poli, dont on ſe ſert en Chirurgie pour coudre les plaies. La Chirurgie moderne les a proſcrites dans la plupart des cas. Cette ſcience, dont le but eſt de ſoulager l'humanité ſouffrante, ne manque pas de moyens pour épargner aux malades, des douleurs que la ſeule ignorance multiplia ſans néceſſité. L'Académie Royale de Chirurgie de Paris, ſe diſtingue par ſon zèle à cet égard. Nous devons à M M. Pibrac & Louis, Membres de cette Académie, deux excellens Mémoires ſur l'abus des Sutures. Nous en rendrons compte au mot SUTURE.

Les aiguilles dont on peut ſe ſervir en Chirurgie, ne ſont pas toutes de même figure; il en faut de droites & de courbes, de rondes, de triangulaires, de crochues, &c. Celles de la gaſtroraphie ne peuvent ſervir pour le bec de liévre; & celles-ci ne ſont point propres à l'opération de la cataracte. Briſſeau, Smalſius, Albinus, Chéſelden, Dionis, &c. en ont donné de différentes figures.

AIL. *Allium vulgare*, Off. *Allium ſativum.* (Bot.) Cette plante eſt commune dans les jardins potagers, & dans les cuiſines; ſon caractére diſtinctif eſt ſon odeur forte & pénétrante; il y en a de plus de quarante eſpéces. C'eſt un excellent alexipharmaque; auſſi lui donne-t-on le nom de *thériaque des payſans.* On prétend qu'il ſuffit d'en avoir une gouſſe dans la bouche, ou de la porter ſur ſoi, pour être à l'abri de la

contagion. C'eſt auſſi pour cela que l'ail eſt recommandé dans les tems de peſte, & pendant qu'il régne des maladies épidémiques.

On a obſervé que tant que les matelots avoient de l'ail, ils n'étoient point attaqués de maladies contagieuſes, & qu'ils en étoient pris auſſitôt que cet antidote leur manquoit.

L'ail n'eſt pas cependant favorable à tout le monde. Il eſt des cas où il produiroit des étourdiſſemens, des hémorragies, &c. Par exemple, ſi on le donnoit en grande quantité à des gens d'un tempérament vigoureux.

On peut appliquer l'ail pilé & réduit en pâte, ſur le poignet des fébricitans, pour diminuer les friſſons; il y a des perſonnes qui prétendent avoir guéri des fiévres intermittentes, en faiſant prendre une gouſſe d'ail pilée avec trente grains de poudre de myrrhe, dans un verre de vin blanc.

En mêlant de l'ail avec le miel & le beurre frais, on en fait un liniment pour la teigne & la galle. On prétend qu'appliqué ſur les cors aux pieds, il les déracine, ſur-tout ſi on en fait une eſpéce d'onguent avec l'huile d'olive; on l'appelle, à cauſe de ſon odeur, *moutarde du Diable*.

Appliqué en fomentation ſur le ventre, ou donné en lavement, l'ail eſt capable d'appaiſer les coliques venteuſes, à cauſe des parties volatiles & pénétrantes dont il eſt chargé.

L'ail eſt auſſi anthelmentique. Quand on le mêle avec du beurre frais pour l'étendre enſuite ſur l'eſtomac & ſur le ventre des enfans, il fait mourir les vers; il préſerve ainſi ces innocens, d'un ennemi dangereux qui les eût conduit au tombeau.

On prétend que ſi l'on mange de l'ail avant de ſe mettre en voyage, on ſe garantira des impreſſions de l'air froid.

L'ail eſt encore propre à favoriſer la digeſtion, à débarraſſer l'eſtomac des viſcoſités dont il peut être enduit, & à redonner l'appétit.

Dans certains aſthmes humides, ſon uſage facilite l'expectoration. Mais nous le répétons, l'uſage de cette plante ne convient pas à tout le monde. On doit être réſervé ſur-tout à l'égard des femmes & des filles qui ont eu quelques accès de vapeurs.

AINE, (Anat.) L'aine eſt la partie latérale de l'hypogaſtre ; cet endroit eſt ſitué à côté du pubis, il eſt graiſſeux & glanduleux ; les glandes qui s'y trouvent en nombre s'engorgent : & ſelon les maladies qui cauſent ces engorgemens, connus ſous le nom de *bubon*, on les diſtingue en bubon peſtilentiel *vénérien*, *critique*, &c. *Voyez* BUBON.

La cuiſſe rapprochée du bas-ventre, forme un pli connu ſous le nom de pli de l'aine. Ce pli eſt marqué par le ligament de Fallope, qui, de concert avec le tendon des muſcles obliques, forme l'anneau du bas-ventre, par où paſſent les cordons ſpermatiques & les vaiſſeaux cruraux. *Voyez* ABDOMEN.

AIR, (Phyſ.) L'air eſt le fluide dans lequel nous vivons, & qui nous environne de toutes parts, la maſſe aërienne dont la terre eſt le noyau, ſe nomme *atmoſphére* ; on n'en connoit pas l'étendue.

L'air eſt élaſtique, rareſcible & peſant, ſuſceptible de différens dégrés de chaleur & de froid, de ſéchereſſe & d'humidité. C'eſt l'agent le plus univerſel qu'il y ait dans la nature, tant pour la conſervation des animaux, que pour les principaux phénomènes qui paroiſſent dans l'univers. La matiére du feu dont ce fluide eſt pénétré, le raréfie ; le froid le condenſe : & c'eſt du juſte équilibre de l'air, & de ſes bonnes qualités, que dépend la ſanté de l'homme, & le bon état des végétaux.

Comme fluide, l'air exerce ſur nos corps une preſſion égale de tous côtés. Sans cette ſage précaution de la part de la nature, nos parties euſſent pris un accroiſſement diſproportionné, & notre corps n'eut été qu'une maſſe informe, dont l'œil eut été choqué.

La peſanteur de l'air ſoutient le mercure dans les

barométres : c'eſt elle qui fait monter l'eau dans les pompes, fait couler le lait dans la bouche des enfans qui tettent, & éléve les chairs dans une ventouſe. Cette peſanteur varie ſelon que l'air eſt plus ou moins chargé de différentes ſubſtances qu'il tient comme en diſſolution. Dans un homme de taille moyenne, on a évalué ce poids à trente-deux mille livres : & l'on a obſervé qu'il varie dans certains tems, & devient moins conſidérable de trois mille deux cens livres. Le mercure, dans les barométres, annonce ces variations qui ſont d'une conſéquence très-intéreſſante pour tous les êtres vivans.

L'homme ne réſiſteroit point à la preſſion énorme que l'air exerce ſur lui, ſi ce poids n'étoit contrebalancé par l'élaſticité de ce fluide contenu au-dedans de nos corps. Il n'eſt perſonne qui n'ait été affecté des changemens de l'atmoſphére. On ſçait que lorſqu'il régne des tems pluvieux, & que l'air eſt chargé de vapeurs, on ſe trouve dans une eſpéce de mal-aiſe & d'inquiétude qui nous rend lourds, peſans, & preſque inhabiles à remplir les fonctions de notre état ; cela vient de ce que l'air étant plus léger, agit moins vivement ſur la fibre, qui n'étant plus contenue par la compreſſion de l'atmoſphére, ne peut à ſon tour réſiſter à l'action des fluides intérieurs qui ſans ceſſe agiſſent ſur elle.

Mais quand l'atmoſphére, conſervant toujours la même maſſe, devient ſerein, & que l'équilibre entre l'air intérieur & l'air extérieur ſe rétablit, nos corps reprennent leur état naturel, les fonctions s'exécutent librement, tout rentre dans l'ordre de la nature.

Nous entendons par rareſcibilité de l'air, cet état dans lequel il occupe un eſpace beaucoup plus conſidérable : cette rareſcibilité eſt toujours en raiſon de la chaleur qui régne dans l'atmoſphére ; ſi elle étoit trop conſidérable, les liquides trop raréfiés engorgeroient les vaiſſeaux capillaires, les ſécrétions ſeroient trop abondantes, il n'y auroit plus de proportion entre les

pertes journalieres que fait le corps, & la nutrition ; l'individu arriveroit bientôt au terme de sa destruction, si cette dissipation de parties n'étoit arrêtée par un froid tempéré ; aussi voit-on que le corps a plus de poids, & est en meilleur état en hiver qu'en été. Un air trop froid est capable d'occasionner beaucoup de maladies. Il agit sur le corps en maniere d'aiguillon, il irrite d'abord, & produit ensuite une véritable inflammation. Les fibres se resserrent, le sang ralenti dans sa course, & trouvant toujours de nouveaux obstacles à son passage, par le resserrement & la crispation des vaisseaux axillaires, se jette sur les organes les plus foibles. Delà naissent les pleurésies, les péripneumonies, & toutes les maladies auxquelles on est sujet dans les grands froids.

L'équilibre n'est pas moins nécessaire entre l'humidité & la sécheresse de l'air. Quand l'air est trop humide, les fibres végétales & animales se relâchent, l'air qui s'insinue dans les pores en augmente les dimensions, le corps est sans force & sans vigueur, les fonctions s'exécutent avec peine ; on est sujet à des fréquentes indigestions, à des cacochimies, &c.

Un tems trop sec enleveroit la plus grande partie de la sérosité de nos humeurs, dessécheroit les solides, jetteroit le désordre & la confusion dans l'œconomie animale, & dans la nature entiere. Ces effets sont prévenus par une humidité tempérée : les fibres reprennent alors leur élasticité, redeviennent souples de roides & tendues qu'elles étoient, le jeu des organes s'exécute librement, & l'ame reprend la sérénité dont le mauvais état du corps ne peut manquer de la priver.

L'air est toujours chargé d'une quantité prodigieuse de vapeurs & de corpuscules de toute espéce. Il est de fait qu'une quantité d'eau exposée à l'air libre, diminue d'un pouce dans treize jours ; il en est de même de la terre, mais cet effet n'est sensible ici que dans quarante jours. Les expériences de Sanctorius

nous ont appris quelle étoit la perte que les animaux faisoient journellement par l'insensible transpiration ; on sçait que par-tout où il y a des végétaux ou des animaux pourris, des terres déblayées, des marais, des terreins bas & humides, des mines de cuivre, ou de marcassites, &c. l'air est imprégné de vapeurs qui causent des maladies épidémiques dont les ravages sont affreux.

Quand le corps d'une baleine a été poussé, par les vagues, sur le rivage de la mer, il s'en exhale, par la putréfaction, une si prodigieuse quantité de miasmes, que l'air en est infecté, & que les voyageurs en sont incommodés à plusieurs lieues. Combien de fois, après des combats où il a péri plusieurs milliers d'hommes, n'a-t-on pas vu régner des maladies épidémiques qui causoient de très-grands ravages ? Le Docteur Ludolf, nous apprend que l'Ethiopie est quelquefois désolée par une si grande quantité de sauterelles, que lorsqu'elles périssent & tombent en pourriture, l'air en est infecté, au point que la peste ne tarde pas à moissonner le plus grand nombre des habitans de ces contrées.

Les eaux qui croupissent, & qui ne sont renouvellées par aucun courant, se corrompent & répandent dans l'air une odeur infecte. Les végétaux qui s'y pourrissent, laissent aussi échapper une quantité de corpuscules putrides, & ces corps se trouvent presque tous entiers ensevelis dans l'atmosphére. L'Histoire Romaine nous fournit beaucoup d'exemples frappans des pernicieux effets que les eaux croupissantes ont produit sur plusieurs Villes célébres.

Les minéraux ne sont pas moins à craindre. Le voisinage des mines, sur-tout de marcassites & de cuivre, est chargé quelquefois de vapeurs si malfaisantes, qu'elles détruisent à une distance considérable, le germe des plantes. Il y a des mines en Hongrie, dont les exhalaisons sont si subtiles, qu'aucun oiseau ne peut en approcher sans périr. A Copperberg en Suéde,

les vapeurs des mines de mercure affectent l'air ſi ſenſiblement, que les monnoies d'argent & de cuivre que les voyageurs portent ſur eux, changent de couleur. On connoît la fameuſe grotte du Chien en Italie ; & le fameux puits qu'on trouve auprès de Montpellier, & qu'on appelle dans le pays *le Boullidou*, ou *puits Pérault*. Les éruptions du Mont-Véſuve, répandent ſouvent dans l'atmoſphére, des exhalaiſons ſulphureuſes ſi abondantes, qu'à pluſieurs milles de ce fameux volcan, il régne la contagion la plus pernicieuſe.

Après tout ce que nous venons de dire ſur les qualités & les effets de l'air, on ſent de quelle conſéquence il eſt pour les hommes d'habiter un climat tempéré, de reſpirer un air pur & ſerein, & de fuir les lieux où il y a des exhalaiſons dangereuſes.

Mais eſt-il poſſible de ſe ſouſtraire entierement aux qualités pernicieuſes de l'air ? C'eſt à quoi l'on n'a pu encore parvenir d'une maniere complette. Il regne ſouvent des vents qui apportent avec eux le germe de la mort. La chaleur eſt quelquefois ſi conſidérable, l'humidité ſi grande, la décompoſition des corps morts & des végétaux ſi prompte & ſi ſubtile, que l'air eſt empoiſonné, & que les maladies exercent leur fureur avant qu'on ait eu le tems de ſonger à ſe préſerver de la contagion.

De tout tems on a eu recours à différens expédiens, pour ſe préſerver des maladies contagieuſes. Quand l'air étoit trop chargé de vapeurs & qu'il croupiſſoit, on a mis le feu à des forêts, on a pratiqué des ouvertures à des collines, pour donner aux vents, la facilité de pénétrer dans les contrées affligées, & renouveller l'air. C'eſt par des procédés à-peu-près ſemblables, que les Arabes ſe garantiſſent de la peſte ; pour cet effet, ils conſtruiſent leurs maiſons de maniere que les vents puiſſent y circuler librement. On obſerve, en effet, que les endroits les plus marécageux & les plus humides, ne ſont point auſſi mal ſains, quand

quand les vents peuvent disperser les vapeurs qui s'en exhalent.

On ne connoît ni fiévres, ni maladies contagieuses dans les Iles de Féroé (*a*), à cause des différens vents qui y régnent : on a même observé que des maladies opiniâtres qui avoient résisté ailleurs à tous les remédes, y ont disparu d'elles-mêmes.

Au défaut des vents, plusieurs peuples allument de grands feux, afin de raréfier l'air, l'imprégner des substances des bois que l'on brûle, & le neutraliser par le mêlange des sels que la combustion sépare des végétaux. C'est ce qu'on pratique avec succès en Hollande, dont le climat & le sol marécageux changent de nature entre les mains de ces industrieux habitans. Hippocrate fit cesser une peste qui désoloit la Gréce, en faisant brûler en quantité, & en plusieurs lieux, des plantes aromatiques. *Voyez* CONTAGION.

Les Hollandois auront long-tems à gémir d'avoir détruit les girofliers dans l'Ile de *Ternate*. Cette Colonie est désolée par les maladies épidémiques, depuis que les émanations bienfaisantes des aromates, ne répandent plus dans l'air, un antidote souverain contre les maladies qui régnent dans ce climat.

Boyle nous apprend que les habitans du grand Caire en Egypte, se garantissent des contagions qui régnent après les inondations du Nil, par un procédé semblable à celui que les Hollandois emploient chez eux.

Tout le monde sçait que les fossoyeurs ne se préservent des miasmes qui s'exhalent des latrines, & qu'ils appellent le *plomb*, qu'en jettant de la paille enflammée dans le conduit.

Ainsi nous conseillons, avec les meilleurs Auteurs, à tous ceux qui sont forcés d'habiter des endroits marécageux & mal sains, d'exposer, autant qu'ils le pourront, leurs habitations au souffle des vents, à faire

(*a*) Ces Iles sont situées au Nord de l'Ecosse, au soixante-deuxiéme degré de latitude. Elles appartiennent au Roi de Dannemarc.

ſouvent de grands feux, afin de rendre l'air qui les environne moins condenſé, moins peſant, & ſe préſerver d'un grand nombre de maux auxquels ils ſont expoſés.

Dans les chaleurs de l'été, lorſque les vents ne ſoufflent point, & qu'il régne des fiévres malignes, ou d'autres maladies épidémiques : on peut faire brûler des plantes aromatiques, telles que le geniévre, le romarin, la ſauge, &c. C'eſt le moyen le plus efficace & le plus ſûr de faire ceſſer les maladies, & de s'en préſerver.

Dans les chambres des malades, on jettera du vinaigre ſur une pêle rougie au feu; l'on y fera auſſi brûler des aromates, & l'on aura ſoin, ſur-tout, d'y renouveller l'air.

Tout le monde eſt perſuadé de la néceſſité de renouveller l'air des Hôpitaux; & peu de perſonnes s'occupent de cet objet important. Le célébre M. Hales, propoſa en 1741, à la Société Royale de Londres, une machine qu'il appella ventilateur, très-propre à faire entrer, tant dans les Hôpitaux, que dans les vaiſſeaux, un air pur & frais, à la place de celui qui y étoit dans un état d'inaction. Cette machine, dont M. Demours, Médecin de Paris, donna la deſcription en François en 1744, eſt compoſée de deux ſoufflets quarrés faits de planches, & qui n'ont point de panneaux mobiles comme les ſoufflets ordinaires, mais ſeulement une cloiſon tranſverſale que M. Hales appelle *diaphragme*. Cette cloiſon eſt attachée, d'un côté, par des charnieres, au milieu de la boite, à diſtance égale des deux panneaux, & mobile de l'autre, au moyen d'une verge de fer viſſée au diaphragme, laquelle eſt attachée à un lévier, dont le milieu porte ſur un pivot, de maniere que lorſqu'un diaphragme baiſſe, l'autre hauſſe, & ainſi alternativement.

A chaque ſoufflet, il y a quatre ſoupapes tellement diſpoſées, que deux s'ouvrent en dedans, & deux en dehors. Deux donnent entrée à l'air, & deux

permettent ſa ſortie ; les premieres s'ouvrent en dedans ; les autres en-dehors.

La partie de chaque ſoufflet où ſe trouvent les ſoupapes qui ſervent à la ſortie de l'air, eſt enfermée dans une eſpéce de coffre placé au-devant des ſoufflets, vis-à-vis les lieux où l'on veut introduire l'air nouveau : ce qui ſe fait par le moyen de tuyaux mobiles adaptés au coffre, que l'on allonge à volonté, en y en ajoutant de nouveaux, & que l'on conduit où l'on veut.

Telle eſt la précieuſe machine dont M. Hales a enrichi ſa patrie, & dont on ſe ſert avec ſuccès dans l'Hôpital de *Wincheſter*. Rien ne ſeroit plus avantageux, que d'en placer dans tous les lieux habités par un nombre aſſez conſidérable de perſonnes. L'air qui paſſe ſucceſſivement dans les poumons des hommes ſains aſſemblés dans un même endroit, perdant ſon reſſort, influe beaucoup ſur la circulation, & l'on ne tarde pas à en être incommodé. Combien donc l'air reſpiré par pluſieurs malades à la fois, ne doit-il pas être plus pernicieux, & imprégné de miaſmes dangereux !

Il ſeroit à ſouhaiter qu'on plaçât auſſi des ventilateurs à toutes les ſalles de ſpectacles. Il n'eſt perſonne qui ne ſache qu'on y eſt expoſé à un grand nombre d'accidens, ſoit par rapport à la perte du reſſort de l'air, à cauſe des lumieres dont la fumée eſt ſuffoquante, dans les lieux clos & bien éclairés.

Juſqu'ici on n'a eu d'autre moyen d'y introduire de l'air nouveau, que celui d'ouvrir les loges, & d'établir un ſoupirail au plancher de la ſalle : mais outre que ce moyen eſt à charge à ceux qui les rempliſſent, il eſt dangereux en hiver pour ces mêmes perſonnes. Outre cela, on eſt obligé dans la rude ſaiſon d'allumer des poëles que bien de perſonnes ne peuvent ſupporter. Par le moyen du ventilateur, on introduiroit un air auſſi chaud qu'on le voudroit.

Ce que M. Hales dit du ventilateur à l'égard des Hôpitaux, il l'applique aux vaiſſeaux & aux priſons,

où la néceſſité de renouveller l'air, n'eſt ni moins preſſante, ni moins eſſentielle.

M. Sutton, autre Médecin Anglois, a donné un moyen de rendre une maiſon ſaine, dans l'atmoſphére la plus chargée de vapeurs malfaiſantes. Cet Auteur veut qu'on diſtribue dans cette maiſon, pluſieurs tuyaux de tole qui aboutiſſent tous au foyer où l'on fait le feu; quand le feu eſt allumé, il preſcrit de boucher tous les endroits par où l'air pourroit s'introduire dans l'appartement où eſt le foyer, afin que l'air qui entrera par les tuyaux, purifié par le feu, ne ſoit plus auſſi malfaiſant.

AIRELLE, myrtille, raiſin des bois. (Bot.) *Vitis idæa, foliis oblongis crenatis, fructu nigricante*, C. B. P. L'airelle eſt un petit arbuſte très-connu, ſur-tout dans les provinces méridionales de la France. Ses branches ſont vertes, menues, anguleuſes. Ses feuilles ſont aſſez ſemblables à celles du buis: mais elles ſont plus grandes, moins fermes & dentelées par les bords. Ses fleurs ſont en grélot, d'une ſeule piéce, & de couleur blanche tirant ſur le rouge. A ces fleurs ſuccédent des baies d'une couleur bleue, foncée. Elles ont le volume des baies de geniévre, leur goût eſt aigre-doux, & aſſez agréable: on en fait uſage en Médecine.

Virgile parle des baies de ce végétal, lorſqu'il dit *vaccinia nigra leguntur*. On cueille ces baies quand elles ſont mûres: c'eſt-à-dire, dans le mois de Juillet: on les écraſe, & l'on en exprime le ſuc qu'on fait épaiſſir, & auquel on donne alors le nom de *rob*. Il eſt aſtringent & raffraîchiſſant; on l'emploie avec ſuccès dans les dyſſenteries. On en fait auſſi des fomentations pour appliquer ſur le ſein des femmes nouvellement accouchées, dans les vues de diſſiper le lait: on y ajoute alors un peu de ſel marin. On peut donner les baies d'airelle en ſubſtance, ou en poudre, depuis un gros, juſqu'à deux; & en décoction, juſqu'à demi-once.

ALAMBIC. (Chym.) L'alambic eſt un vaiſſeau qui

ſert à faire des diſtillations des eſprits qu'on tire de différentes ſubſtances, ſur-tout des végétales.

Il y a de pluſieurs eſpéces d'alambics, ſoit par rapport à leur forme, ſoit par rapport aux matiéres dont ils ſont compoſés. Il y en a de verre, il y en a de cuivre. Ceux-ci ne peuvent ſervir pour diſtiller des ſubſtances ſalines, les vapeurs chargées de ſels, corroderoient ces vaiſſeaux. Il faut alors ſe ſervir des alambics de verre qui n'ont que deux piéces, une cucurbite & un chapiteau qu'il ne faut pas manquer de lutter exactement.

Les alambics communs ſont de cuivre étamé en dedans. On les conſtruit de pluſieurs piéces. La premiere, eſt une eſpéce de *marmite* deſtinée à contenir les matiéres dont on veut faire la diſtillation, ou pour y placer une cucurbite, ſi l'on veut. *Voyez* CUCURBITE.

Les cucurbites n'ont point aujourd'hui la forme qu'on leur donnoit autrefois. Elles reſſembloient à une calebaſſe ou à une veſſie; celles dont ſe ſervent nos Chymiſtes, ſont, au contraire, larges, peu profondes & évaſées. Cette forme accélére beaucoup les diſtillations, par la raiſon qu'elle préſente plus de ſurfaces aux matiéres qui s'évaporent, que les cucurbites anciennes.

Il doit y avoir un tuyau à la partie ſupérieure de la cucurbite, pour qu'on puiſſe y verſer de l'eau, ou quelqu'autre liquide.

Le chapiteau eſt une autre partie de l'alambic. Cette piéce a la forme d'une calotte. Dans ſa circonférence extérieure & intérieure régne une rigole: & ſa partie inférieure eſt garnie d'une eſpéce de collet, qui doit entrer très-juſte dans l'une ou l'autre des premieres piéces, pour qu'on puiſſe les lutter.

Le refrigérant eſt encore une piéce de l'alambic placée ſur le chapiteau, & en faiſant partie; ſon uſage eſt de contenir de l'eau fraiche, pour faciliter la condenſation des vapeurs qui s'élévent.

Depuis qu'on eſt dans l'uſage d'adapter un ſerpentin aux alambics, on ſe paſſe volontiers de réfrigérant.

Le ſerpentin eſt un long tuyau d'étain, tourné en ſpirale, & arrangé dans un ſeau de cuivre, de maniere que l'extrêmité ſupérieure reçoive le bec de l'alambic, & que l'extrêmité entre dans un récipient pour y verſer la liqueur diſtillée.

ALATERNE. (Bot.) *Alaternus.* C'eſt un petit arbriſſeau de la grandeur du troëſme; ſes feuilles reſſemblent à celles du *filaria*: & n'en différent, que parce qu'elles ſont alternes, au lieu que celles du *filaria* ſont oppoſées. Ces feuilles ſont rondes, fermes, ovales, ou allongées ſuivant les eſpéces. Les fleurs de cet arbriſſeau, ſont en entonnoir, petites, blanches, & odorantes. Elles ſont mâles & femelles, ſur différens pieds, dans quelques eſpéces; dans d'autres, les deux ſexes ſont portés ſur le même pied.

On ne fait uſage en Médecine, que des feuilles de l'alaterne, elles ſont raffraîchiſſantes. On en uſe en gargariſme, dans les inflammations de la gorge & de la bouche.

L'alaterne vient abondamment dans le Dauphiné, la Provence & le Languedoc. Celui de Montpellier, dont les feuilles ſont très-peu longues & étroites, forme de très-jolis buiſſons.

ALCAHEST, (Chym.) eſt un terme de Chymie, dont Paracelſe s'eſt ſervi le premier; il dérive de deux mots Allemands *al geeſt*, qui ſignifient *tout eſprit*, *diſſolvant univerſel*, qui n'eſt qu'un être de raiſon.

ALCHYMIE, c'eſt l'art qui enſeigne à tranſmuter les métaux. Le but des Alchymiſtes eſt de s'enrichir, en changeant en or un métal de peu de valeur; depuis bien long-tems il y a eu des hommes aſſez fous pour courir après ce phantôme: pluſieurs ont cru atteindre le but, & ont fini par aller mourir à l'Hôpital. C'eſt ce qui a fait dire *Alchymia eſt ars ſine arte, cujus principium mentiri, medium laborare, finis mendicare.*

ALCOHOL, (Chym.) eſt un terme Arabe, employé en Chymie pour dire, un *eſprit très-ſubtil*,

ou *une poudre fort fine.* Ainſi on appelle alcohol de vin, l'eſprit de vin bien rectifié ; & l'on dit que le corail a été alkoholiſé, lorſqu'on l'a réduit en poudre impalpable ſur le porphyre.

ALEXIPHARMAQUES, (les) (Mat. Med.) ſont des remédes qui agiſſent en augmentant les forces vitales, en rendant la circulation plus libre, & diviſant les humeurs. Pris intérieurement, ils ont auſſi la vertu de réſiſter aux venins, & d'écarter la malignité qu'on attribue à pluſieurs eſpéces de fiévre.

La plupart des alexipharmaques excitent une abondante ſécrétion de la matiere perſpirable. On les ordonne dans les cas où la nature affoiblie a beſoin des ſecours de l'art pour réſiſter à la violence d'une maladie qui l'oppreſſe; ils ſont d'un grand ſecours, dans les fiévres malignes, dans les affections mélancoliques; lorſque le mouvement du ſang eſt lent, & paroît preſque éteint.

Mais ſi ces remédes ſont bienfaiſans dans les cas où le ſang eſt épaiſſi, ils ſeroient pernicieux quand il eſt trop raréfié. C'eſt ce qu'il eſt très-important de diſtinguer, pour n'être pas expoſé à commettre une imprudence qui couteroit la vie au malade. Les alexipharmaques ſeroient contraires à ceux qui ont encore toute leur force, qui ont quelque maladie inflammatoire, ou éprouvent des contractions ſpaſmodiques. Donnés dans un cas d'hémorragie, ils augmenteroient le mal, en excitant le jeu des organes ; ils ne ſeroient pas moins nuiſibles, quand l'état inflammatoire du ſang retient ce fluide en ſtagnation dans quelque partie. Voici l'énumération des principaux alexipharmaques.

Les racines de bardane, de ſcorſonére, de dompte venin, de ſucciſa ou mors du diable, de carline, d'angélique, de reine des prés, de ſerpentaire de Virginie, d'impératoire, de nard, de contrayerva. L'ail, le ſouchet long, le galanga, le ſénéka, le gingembre, l'acorus verus, ou jonc odorant.

Les feuilles de ſcordium, de ſcabieuſe, de méliſſe,

de chardon bénit, de reine des prés, de népéta ou herbe au chat, de marum, de rhue, de lierre terrestre, de dictame de crête, de serpolet & de santoline, de calendula ou de souci.

Les semences de bardane, de chardon bénit, l'amome, le macis, les clous de géroffle, la noix muscade, l'écorce des limons & des citrons, le camphre, le cassia lignea, la gomme lacque, le vin vieux d'Alicante, les eaux des différentes plantes que nous venons de nommer; le syrop d'œillet & de stæchas; les poudres de vipéres, de pinces d'écrevisses de mer, celles de palmarius; la thériaque, l'opiat de Salomon, l'orviétan & la confection alkermés, l'eau thériacale, l'esprit volatil de sel ammoniac & de géniévre, celui de corne de cerf, & de vipére. Les gouttes d'Angleterre, le lilium de Paracelse, l'huile de géroffle, l'eau antihystérique, le sel d'Angleterre, l'esprit volatil de corne de cerf & de vipére.

On donne ces remédes sous différentes formes. On en fait des tisannes, des juleps, des opiats, des confections, des électuaires, &c.

On les associe, quand le cas l'exige, aux vomitifs, aux purgatifs, ou aux sudorifiques, avec lesquels ils ont beaucoup d'analogie.

TISANNE ALEXIPHARMAQUE.

Prenez *Racines de scorsonére & de bardane, de chacun une once.*

Faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, pendant une bonne demi-heure. Un peu avant que d'éloigner la tisanne du feu, ajoutez-y de réglisse ratissée & concassée, une demi-once.

JULEP ALEXIPHARMAQUE.

Prenez *Eau de chardon bénit, six onces,*
confection alkermés, un gros,
syrop d'œillet, une once,

Mêlez pour un julep.

Emulsion Alexipharmaque.

Prenez *des ſemences de bardane ,*
de chardon bénit , de chacun deux gros.
Pilez ces ſemences, en verſant deſſus ſix onces d'eau de méliſſe ; paſſez la liqueur , & y ajoutez un ſcrupule de poudre de vipére , ſyrop d'œillet , une once pour un verre.

Potion Alexipharmaque.

Prenez *Huile d'amandes douces , trois onces ,*
faites-y fondre camphre , vingt grains ,
ajoutez de ſyrop de limons , une once.
Mêlez pour une potion qu'on prendra par cueillerées.

Aposême Alexipharmaque.

Prenez *Racines de polipode & d'angélique , de chacun demi-once ,*
feuilles de chardon bénit, une poignée & demie,
tamarins , une once.
Faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau réduite au quart. Ajoutez-y enſuite épithyme concaſſé, un gros.
fleurs de bugloſſe , demi-poignée.
Paſſez avec expreſſion.

Poudre Alexipharmaque.

Prenez *Sucre blanc , trois gros ,*
gingembre , deux gros ,
camphre , demi-gros.
Mêlez pour une poudre qu'on donnera depuis un , juſqu'à deux ſcrupules.

Bol Alexipharmaque.

Prenez *Poudre de contrayerva , un demi-gros ,*
camphre , trois grains.
Mêlez , faites des bols avec le ſyrop d'œillet.

ALEXITÈRES , *Voyez* Alexipharmaques.

ALIÉNATION D'ESPRIT. (Med.) C'eſt un délire paſſager ſouvent accompagné de fiévre. L'aliénation de l'eſprit différe de la manie & des autres maladies de cette eſpéce, en ce qu'elle eſt de peu de durée. *Voyez* DÉLIRE, MANIE, FOLIE.

ALIMENS. (Med. Preſ.) Les alimens ſont toutes les ſubſtances végétales & animales, qui ſont capables de nous nourrir, & réparer les pertes que le corps fait ſans ceſſe.

L'air eſt le premier & le plus ſubtil des alimens. Il pénétre dans nos poumons ; il entre dans nos plus petits vaiſſeaux, par les pores, dont la ſurface de notre corps eſt criblée, & porte dans les humeurs un aliment dont nous reſſentons tous les jours les bons effets, quoique nous n'en connoiſſions pas la nature.

Les ſubſtances que nous prenons tous les jours, nous fourniſſent une nourriture plus ſolide, & plus capable d'entretenir un corps dans l'état de ſanté. Elles ſont le principe du chyle, du ſang, & de toutes les liqueurs qui circulent dans le corps de l'homme.

Des trois régnes de la Nature, le minéral eſt le ſeul qui ne puiſſe fournir aucun aliment ; les parties trop roides des minéraux ne ſont point aſſez proportionnées à la ténuité & à la délicateſſe de nos organes. Il falloit à nos beſoins des reſſources auſſi variées que celles que nous offrent les végétaux & les animaux.

D'ailleurs, d'après les recherches d'un habile Chymiſte, les corps ne ſont alimentés, qu'autant qu'ils ſont plus ou moins chargés du corps muqueux, ſubſtance fermenteſcible, qu'on ne rencontre point dans les minéraux.

Mais ces mêmes alimens qui n'étoient deſtinés qu'à entretenir la vie, deviennent ſouvent, par l'abus qu'on en fait, le principe de la mort. Les hommes ne conſultant que leur gourmandiſe, ſe nourriſſent de ce qui flatte principalement leur goût. Le luxe a introduit dans les cuiſines, mille aſſaiſonnemens qui, pris in-

diſtinctement & ſans meſure, produiſent mille déſordres dans l'œconomie animale. On ne mange preſque plus que par habitude ; le beſoin n'eſt plus conſulté ; la vanité & l'intempérance ont pris la place de ce beſoin qui conduiſoit nos peres à un repas frugal.

On eſt généralement convaincu que les ſucs de notre corps, participent de la nature des alimens dont nous nous nourriſſons. Ces mêmes ſucs seront donc altérés, lorſqu'on uſera d'alimens mal ſains ; lorſque ces alimens n'auront pas ſubi dans l'eſtomac la préparation requiſe pour former un bon chyle, (*Voyez* CHYLIFICATION.) ou lorſque des ſubſtances âcres, acides, aromatiques & chaudes, en altéreront la nature.

Quand l'eſtomac eſt trop plein & trop diſtendu par la quantité des alimens qu'on a pris, il perd ſon reſſort ; la pâte alimentaire ne peut y être broyée, atténuée & diviſée, comme il convient ; elle paſſe dans les inteſtins, ſans avoir preſque ſubi aucune préparation, & ſans avoir été pénétrée par le ſuc gaſtrique. *Voyez* INDIGESTION. Delà réſulte un chyle indigeſte & mal ſain. Delà naiſſent tous les maux que produiſent ordinairement les mauvaiſes digeſtions.

Les meilleurs alimens ſont ceux qui approchent le plus de la nature de nos parties, qui n'ont aucune acrimonie, qui ſont les plus ſimples, & les plus propres à être digérés. Tels ſont les farineux, les légumes, les chairs des animaux bouillies rôties, ou préparées ſans addition de cette quantité d'épiceries dont nos cuiſiniers ſe ſervent malheureuſement avec trop de profuſion.

Préparées ſimplement, les chairs des animaux & les végétaux fourniſſent un chyle doux, blanc, ſans âcreté, & capable d'entrer dans les voies de la circulation ſans y cauſer de tumulte.

Au contraire, les alimens âcres aceſcens & ſalés, épaiſſiront nos liqueurs, criſperont les ſolides, & porteront dans le ſang le germe de mille maladies.

Delà naîtront des acrimonies muriatiques & salines, des cacochymies, des hydropisies &c. *Voyez* INDIGESTION.

On sent donc combien il est important d'être modéré sur l'usage des alimens, & d'en faire un choix bien entendu. La meilleure régle qu'on puisse proposer à cet égard, est de proportionner sa nourriture à son travail & à ses forces.

Les femmes en général, celles sur tout qui vivent dans l'oisiveté, devroient moins manger que les hommes qui, appliqués aux affaires de leur état, font plus de pertes ; d'ailleurs ces derniers ont les organes de la digestion plus forts.

Les gens valétudinaires, principalement ceux qui ont essuyé de longues maladies, doivent manger très peu dans les commencemens de leur convalescence, s'ils ne veulent s'exposer à des rechûtes très-dangereuses. Leurs organes encore foibles & débilités par la maladie, ne pourroient digérer beaucoup d'alimens à la fois. *Voyez* CONVALESCENS.

Les gens de lettres, & tous ceux qui menent une vie sédentaire, doivent moins manger que les personnes qui sont exposées à faire des courses après leurs repas, & à des mouvemens qui favorisent la coction des alimens.

Ce n'est point assez de consulter ses forces & ses occupations, pour le choix des alimens ; on est obligé quelquefois d'avoir égard aussi au climat & à la saison. On mange davantage en hiver qu'en été ; mais la boisson qu'on prend est moins copieuse. Les alimens doivent aussi varier dans ces saisons. Un tems humide & pluvieux jette les organes dans le relâchement ; les fonctions s'exécutent alors plus lentement ; on peut donc tenir un régime plus sec. C'est alors que l'exercice devient indispensable, afin d'entretenir la respiration libre, & aider à l'action des organes.

Pendant les chaleurs de l'été, le régime sera plus humectant, & les boissons plus abondantes, afin de tempérer la chaleur que l'air extérieur communique ;

ainſi l'agneau, le veau, les poiſſons, les fruits & les légumens récens, ſont des alimens convenables alors.

Pour ſe bien porter, on ne doit jamais oublier que les alimens ne ſont deſtinés qu'à réparer les pertes qui ſe font par les urines, les ſelles, l'inſenſible tranſpiration ; & entretenir un juſte équilibre entre les ſolides & les fluides.

Toutes les parties des alimens ne ſont pas propres à nous nourrir. La ſeule qui puiſſe remplir ce vœu de la Nature, eſt ce qu'on appelle *corps muqueux.* (*Voyez* MUQUEUX.) C'eſt une ſubſtance qui ſe rencontre dans les alimens, & que la digeſtion en extrait : toutes les autres parties ſortent par les urines ou par les ſelles.

La partie mucilagineuſe ſe trouve dans toutes les plantes, & dans tous les animaux. Plus cette ſubſtance a ſubi d'altérations dans le corps qui la fournit, moins on aura de peine à la digérer.

Le mucilage végétal eſt plus groſſier que celui des animaux, puiſqu'il ne fait que ſortir des entrailles de la terre, au lieu qu'il a ſubi dans le corps des animaux, des longues préparations, lorſque nous le prenons immédiatement de leur ſubſtance.

Le changement de la matiere nutritive, n'eſt pas toujours le même dans les animaux. Il eſt proportionné à leur âge, à leur ſexe, à leurs forces. Les jeunes animaux ont une chair coriace qui réſiſte long-tems à l'action de l'eſtomac ; c'eſt pourquoi elle eſt ordinairement indigeſte. Ce n'eſt que dans l'âge moyen des animaux, que leur mucilage eſt plus élaboré ; il l'eſt plus ou moins en proportion de l'exercice qu'ils font.

Le cochon & le ſanglier, quoique de même nature, ne fourniſſent pas un mucilage égal ; le premier accablé ſous le poids de ſa graiſſe, ne quitte le ſommeil & ſa litiere, que pour manger ; auſſi ſes fibres ſont-elles molles, ſes forces énervées, & ſes ſucs indigeſtes. Le ſanglier, au contraire, forcé de chercher

à ſe nourrir dans les forêts, eſt dans un mouvement preſque continuel. Son mucilage eſt plus âcre, plus irritant, mais plus élaboré. Un lapin domeſtique, & une perdrix élevée dans une cage, ont-ils le goût du lapin du champ, & de la perdrix qu'on tue ſur les collines ? La digeſtion en eſt-elle également facile ? Cette queſtion eſt, je crois, unanimement décidée.

Il eſt encore une différence dans le mucilage des animaux, par rapport à leur ſexe. Les fémelles en général ont les fibres plus molles, l'eſtomac moins fort, & leurs humeurs ſont moins atténuées que celles des mâles, auſſi leur chair eſt-elle moins délicate.

Les meilleurs mucilages ſont donc ceux qui ayant paſſé d'un corps dans un autre, ont ſubi plus de changemens par cette gradation. Auſſi la chair des animaux qui mangent d'autres animaux, eſt-elle la plus délicate, & jamais indigeſte, quand on en uſe ſobrement.

Telle eſt celle de quelques oiſeaux aquatiques, & de la plupart des poiſſons.

Les poiſſons ſont régardés comme la meilleure nourriture qu'on puiſſe donner aux convaleſcens ; mais il faut préférer les poiſſons de mer, parce qu'ils ſont dans une agitation continuelle, pour épier la proie ; ou ne donner que le brochet qui eſt le ſeul poiſſon d'eau douce qui ſe nourriſſe d'animaux de ſon eſpéce. L'anguille, la truite, le barbeau & la carpe, ne ſont pas à beaucoup près d'une digeſtion auſſi facile, parce que leur nourriture n'eſt autre choſe que de la bourbe, ou le mucilage des plantes.

Le lait eſt un mucilage dont l'uſage eſt très-recommandé en Médecine. C'eſt un aliment fort doux, & très-élaboré qui s'aſſimile facilement avec nos humeurs. *Voyez* LAIT. Après le lait, la ſubſtance qui leur eſt plus analogue, eſt celle des œufs & des volatils.

Le blanc d'œuf n'eſt que la partie mucilagineuſe de l'œuf unie à la ſéroſité ; ſoumis aux mêmes expériences que la lymphe, il fournit les mêmes principes. *Voyez* LYMPHE, ŒUF.

Le bouillon n'eſt que l'extrait de la partie mucilagineuſe des chairs des animaux. Lorſqu'ils ſont trop gras, ils ſont ſujets à ſe rancir; c'eſt ce qu'il eſt important d'éviter.

On peut diſpoſer à l'aſſimilation, les alimens qui n'ont reçu aucune préparation, en les aſſaiſonnant avec des ſels ou des aromates.

C'eſt ce qu'on pratique tous les jours à l'égard des ſalades qu'on aſſaiſonne avec du ſel, du poivre & du vinaigre. *Voyez* ASSAISONNEMENT.

ALISMA. (Bot.) Cette plante eſt une eſpéce de doronic à fleurs jaunes radiées. *Voyez* DORONIC. Elle a des feuilles ſemblables à celles du plantain. Sa racine eſt rougeâtre, d'une ſaveur piquante & aromatique.

L'infuſion des fleurs de l'aliſma, eſt recommandée pour le crachement de ſang: ces fleurs ſont vulnéraires.

Les gens de la campagne ſubſtituent l'aliſma à l'ellebore, pour les maladies des beſtiaux. *Voyez* BŒUF, BREBIS.

ALKALI. (Chym.) Le mot alkali vient des Arabes, & ſignifie *ſoude*, auſſi eſt-il approprié à tous les ſels, en qui l'on a cru appercevoir les propriétés de la ſoude.

Il y a pluſieurs eſpéces d'alkali qui ſont, les *alkalis fixes* ou *lixiviels*, & *les alkalis urineux* ou *volatils*.

Les trois régnes de la Nature fourniſſent de ces ſels. Ils ont tous des propriétés générales auxquelles il eſt aiſé de les reconnoître.

Quand on les met ſur la langue, ils y laiſſent une ſaveur âcre & brûlante, qui a une odeur d'urine; ils s'échauffent avec l'eau, attirent l'humidité de l'air, & tombent bientôt en *deliquium*.

Ils verdiſſent le ſyrop violat, s'exhalent avec l'eau quand on les fait bouillir enſemble; ils entrent en fuſion, à un feu modéré, lorſqu'on les met dans un creuſet, ils diſſolvent alors toutes les terres qu'on leur préſente, & leur communiquent les propriétés qu'ils ont. Quand on les mêle avec des acides, ils excitent

une effervescence, & de leur union, résulte un sel qu'on appelle neutre. *Voyez* SELS NEUTRES.

Les alkalis se combinent non-seulement avec les acides, mais ils s'unissent encore avec le souffre, & toutes les matieres huileuses ; avec les souffres, ils forment une espéce de savon sulphureux appellé *foie de souffre*. Avec les huiles, les graisses, & les résines, ils forment des substances qu'on appelle *savons*, dont l'usage est généralement reconnu.

On croit que l'alkali fixe est composé d'acide, d'une terre soluble, & d'un peu de matiere inflammable. On lui donne le nom d'alkali végétal, quand on le retire par la combustion des substances végétales. Ce sel n'a point les propriétes de l'alkali qui sert de base au sel commun, dont nous parlerons bientôt.

Pour retirer les sels alkalis fixes des végétaux, on fait brûler les plantes en plein air, & on laisse consumer la braise, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que des cendres. On lessive ensuite ces cendres avec de l'eau très-pure, jusqu'à ce que cette eau sorte insipide. On fait ensuite évaporer la lessive jusqu'à siccité, & l'on a pour lors le sel alkali fixe de la plante.

Tout les alkalis fixes tirés des plantes sont absolument les mêmes : ils ne différent que par le degré de pureté qu'on leur donne. Ils sont d'un beau blanc mât, sans aucune marque de cristallisation. Ils n'ont d'odeur que lorsqu'on les dissout dans l'eau. Quand on les met dans la bouche, ils y développent une odeur d'urine, à cause de l'alkali volatil qu'ils dégagent de la salive : mais il faut observer de les étendre dans beaucoup d'eau, quand on veut en reconnoître la saveur ; autrement on s'exposeroit à avoir la langue cautérisée, parce que l'alkali bien calciné, est un puissant caustique.

Bien de Chymistes prétendent que l'alkali fixe n'est que le produit du feu, & qu'il n'existe pas en nature dans les substances animales ou végétales, & même dans les minéraux ; que l'alkali du sel marin, des

des eaux thermales, & les autres ſels qui ont du rapport aux alkalis fixes, ne ſont que des terres alkalines, incapables de former un ſel neutre avec les acides, quoiqu'elles faſſent efferveſcence avec eux. On explique la formation des alkalis, des eaux thermales acidules, & autres de cette eſpéce, en diſant qu'ils ſont produits par des feux ſouterrains. Nous ne prononcerons pas ſur cette queſtion difficile à réſoudre.

Les alkalis fixes tant liquides, que ſecs, donnés à une doſe convenable, ſont ſtimulans. Parvenus dans l'eſtomac, ils ſe combinent avec les acides, lorſqu'ils y en trouvent : & de cette combinaiſon, réſulte un ſel neutre, qui eſt un purgatif très-doux. Ils font auſſi l'office de ſavons, ils entraînent les mucoſités acides qui enduiſent les premières voies, ils atténuent la bile, & réveillent ſon action. Ils rendent plus fluides le ſang, la lymphe, & les autres humeurs qui péchent par trop d'épaiſſiſſement ; ils déſobſtruent puiſſamment les vaiſſeaux engorgés par des matières viſqueuſes, ténaces, acides & terreuſes, ils augmentent les ſécrétions, ſur-tout celle de l'urine & la ſueur. Ils développent les parties huileuſes & inflammables du ſang; & c'eſt ainſi qu'ils augmentent la chaleur animale.

On pourra donc donner les alkalis fixes dans toutes les maladies de l'eſtomac & des inteſtins ; dans le commencement des fiévres quartes qui ont pour principe la viſcoſité & l'inertie de la bile dans la cachexie, l'ictére & l'apoplexie pituiteuſe ; la leucophlegmatie, l'aſthme, les obſtructions du foie & de la rate, des reins & de la matrice, toutes les fois que ces maladies ſeront occaſionnées par l'épaiſſiſſement du ſang ou de la lymphe.

On peut auſſi employer les alkalis pour l'extérieur, comme fondans, réſolutifs, diſcuſſifs & cauſtiques.

L'uſage de ces ſels ſeroit très-pernicieux dans les fiévres continues, bilieuſes, ardentes inflammatoires, ou miliaires, lentes, hétiques, ou malignes, dans l'ictére qui ſuccéde à une maladie aigue, dans les grandes

hémorragies, dans les cas de congeſtions ſanguines; après des accès de colére, & généralement dans toutes les maladies qui ont pour cauſe la diſſolution ou la perverſion des humeurs.

Donnez mal-à-propos, ou à trop forte doſe, ils feroient perdre l'appétit, changeroient totalement les liquides, produiroient un ſel urineux très-abondant, cauſeroient la diſſolution putride du ſang, d'où naîtroient immanquablement le trouble & le déſordre dans l'œconomie animale.

Les ſels alkalis deviendront plus échauffans, plus ſudorifiques, ſi on les donne avec quelque ſubſtance bitumineuſe ou ſulphureuſe, avec quelque réſine ou quelque huile. L'expérience prouve tous les jours que ces ſels, ainſi combinés, excitent plus abondamment la ſueur; qu'ils produiſent des effets plus ſûrs dans la gale bénigne, ou opiniâtre, la lépre, les maladies vénériennes, la gonorrhée virulente, & tous les cas dont nous avons parlé ci-deſſus; ils forment alors un corps ſavonneux. *Voyez* SAVON.

Le tartre qui n'eſt autre choſe que le ſel eſſentiel du vin, étant calciné, fournit un ſel alkali très-fort, mais le plus pur de tous: on le nomme *ſel de tartre.* Pour obtenir ce ſel, on enveloppe le tartre dans de cornets de gros papier mouillé; on met ces cornets dans un fourneau, couches ſur couches avec du charbon, & l'on fait brûler le tout juſqu'à ce qu'il ne s'éléve plus de fumée capable de noircir.

Pendant cette opération, il faut bien prendre garde que le feu ne ſoit point trop violent. Car pour lors l'alkali ſe fondroit, tomberoit au bas du fourneau, & ſe mêleroit avec les cendres, & les impuretés du charbon. Quand le tartre eſt ſuffiſamment brûlé, on en fait la leſſive, comme celle des plantes, on filtre, on fait évaporer, & l'on ſuit tout le procédé que nous avons indiqué.

On obtient auſſi, en faiſant brûler ou détonner le tartre avec des matieres combuſtibles, un ſel alkal

qui eſt connu en Chymie ſous le nom de *nitre alkaliſé*, ou *nitre fixé*.

Quand on alkaliſe le nitre avec les charbons, l'alkali qu'on obtient, ſe nomme *nitre fixé par les charbons*; lorſqu'on calcine le tartre & le nitre enſemble, comme ces deux alkalis ſont abſolument les mêmes, on nomme celui qui réſulte de leur calcination *nitre fixé par le tartre.*

Le ſel marin contient un alkali qu'on nomme *alkali minéral*, ou *alkali marin.* Cette ſubſtance ſert de baſe à l'acide du ſel commun, & forme avec lui ce ſel diſſout dans l'eau de la mer, qui eſt d'un ſi grand uſage dans la vie civile. On donne le nom d'alkali minéral, à l'alkali du ſel marin, parce qu'il n'appartient ni au régne végétal, ni au régne minéral. Cet alkali a les mêmes propriétés que les autres. Il a la même ſaveur & la même fixité; il diſſout les mêmes ſubſtances, il fond & vitrifie toutes les terres comme l'alkali végétal, ſe combine avec tous les acides, juſqu'au point de ſaturation, & forme avec eux, des ſels neutres.

Cet alkali différe cependant en quelques points de l'alkali végétal; & c'eſt à ces traits qu'on le reconnoîtra. Sa ſaveur eſt un peu moins corroſive, & moins brûlante; il n'attire point aſſez l'humidité de l'air, pour s'y réſoudre en liqueur. Lorſqu'il a été diſſout dans l'eau, & qu'on met évaporer cette diſſolution : cet alkali forme des criſtaux comme les ſels neutres: propriété que n'ont pas les autres alkalis : il vitrifie plus ſolidement les terres que l'alkali végétal; uni à l'acide vitriolique, il forme un ſel neutre criſtalliſable connu ſous le nom de *ſel de Glauber. Voyez* Sel de Glauber. Avec l'acide nitreux, l'alkali minéral forme une eſpéce particuliere de nitre nommé *nitre quadrangulaire*, à cauſe de la figure de ſes criſtaux. Avec l'acide marin, il forme le ſel commun; avec l'acide du vinaigre, il forme un ſel neutre qui différe de la terre foliée de tartre, en ce qu'il ſe criſtalliſe très-bien, & n'attire

point l'humidité de l'air : uni à l'acide concret tartareux, il forme le ſel végétal. *Voyez* Sel.

On ne doit jamais donner les alkalis purs, qu'à une petite doſe, depuis un demi-grain, juſqu'à deux, quand ils ſont incorporés à des médicamens ſolides ; mais on peut aller juſqu'à ſix grains, lorſqu'on les étend dans quelque liqueur.

Les alkalis volatils différent des alkalis fixes, par leur volatilité, par leur mobilité, & par pluſieurs autres propriétés. Ils ne doivent ces propriétés différentes, qu'à une huile très-ſubtile qui entre dans leur compoſition. On ne peut retirer l'alkali volatil, que du régne animal, ou du régne végétal, ſoit par la décompoſition des parties conſtituantes des animaux, ou des végétaux, ſoit par la putréfaction de ces mêmes parties, dans le ſang & dans la lymphe. Cet alkali eſt tellement enveloppé par les parties graſſes & huileuſes, qu'il forme avec elles une eſpéce de ſel ammoniacal très-ſubtil, que la violence du feu eſt ſeule capable de détruire.

L'alkali volatil retiré des végétaux ou des animaux, par l'action du feu, eſt toujours altéré par le mêlange d'une grande quantité d'huile empiréumatique qui lui eſt unie. On peut ſéparer cette huile, en faiſant une nouvelle diſtillation de la liqueur qu'on aura obtenu, & en y mêlant, ſi l'on veut, quelques terres abſorbantes, ou en le réduiſant en ſel ammoniac, & décompoſant enſuite ce ſel, pour en dégager l'alkali volatil. *Voyez* Sel ammoniac.

La Médecine emploie les alkalis volatils, non-ſeulement comme propres à détruire les acides ; mais encore comme ſtimulans, ſudorifiques, & diſſolvans. L'extrême mobilité de leurs parties, les fait couler, juſques dans les dernieres ramifications capillaires où ils portent leur action, & leur vertu. Auſſi conviennent-ils dans toutes les maladies où il s'agit de ranimer le jeu des organes ralenti par l'inertie, & par le relâchement des ſolides ; dans toutes celles qui dépen-

dent de la viſcoſité, ou de l'âcreté des humeurs, & de l'engourdiſſement des parties nerveuſes. Il produiſent de bons effets dans la céphalalgie, les rhumes catharreux, les affections ſoporeuſes, l'apoplexie pituiteuſe, la fiévre catharrale bénigne, les lypothimies, la ſincope, les maladies pituiteuſes de la gorge & du poumon, telles que l'enrouement, la toux, l'aſthme, les coliques, la cardialgie, la gale humide, la cachexie, l'anaſarque, l'enflure des pieds : l'alkali volatil fournit encore un contre-poiſon efficace contre la morſure de vipére. Le célébre M. Bernard de Juſſieu, en fit le plus heureux eſſai ſur un des Etudians en Médecine qui l'avoient ſuivi au mois de Juin 1747, dans une de ſes herboriſations. Le malade fut guéri en vingt-quatre heures, par le moyen de l'eau de Luce que le ſçavant Botaniſte lui fit avaler d'heure en heure. *Voyez* VIPÉRE.

On peut auſſi faire uſage des alkalis volatils pour les maladies externes. On les applique, avec ſuccès ſur les tumeurs froides, les congeſtions lymphatiques, les inflammations ſéreuſes, dans la foibleſſe & le relâchement des membranes & des ligamens ; on en fait reſpirer par le nez aux perſonnes qui tombent en ſyncope, en apoplexie, ou qui ont des affections ſoporeuſes.

Autant les alkalis volatils ſeroient utiles dans les cas dont nous venons de parler, autant ils ſeroient nuiſibles, ſi on les donnoit à des malades d'un tempérament ſec, bilieux, ou pléthorique, ou dans les maladies qui dépendent de l'abondance du ſang, de l'effervescence de la bile, de la rigidité des ſolides, d'une affection ſpaſmodique, ou de l'irritation des parties organiques, telles que les fiévres continues, (excepté la catharrale bénigne) les inflammations ſéches, les hémorragies, les apoplexies de ſang, l'aſthme ſpaſmodique, ſanguin, ou convulſif, la dyſſenterie, la folie, la cardilagie, les coliques bilieuſes & hémorroïdales, & autres maladies de cette eſpéce qui ont pour cauſe l'abondance du ſang, ou ſa trop grande

agitation, l'exaltation, ou la décompoſition de la bile.

ALKEKENGE. (Bot.) *Alkekengi Officinarum.* Inſt. rei Herb. *Solanum veſicarium.* C. B. P. *Saxifraga rubra.* Brunsfel. L'alkékenge eſt une plante très-commune, qui croît dans les vignes. Ses tiges ſont rougeâtres, un peu velues, & ont une coudée de haut. Les feuilles ſont oppoſées les unes aux autres, & reſſemblent à celles de la morelle; mais elles ſont plus grandes, & ſans crénelures à leurs bords. Les fleurs ſont blanches, d'une ſeule piéce, en forme de baſſin, naiſſent de chaque aiſſelle des feuilles, & ſont portées par de longs pédicules, grêles & velus. Le calice eſt en cloche; il ſe dilate après que la fleur eſt paſſée, & devient une veſſie membraneuſe verte dans le commencement. Cette veſſie change bientôt de couleur: elle paſſe d'un rouge pâle, à un rouge très-vif, & pâlit encore après ſa maturité.

La veſſie d'alkékenge renferme un fruit qui eſt d'uſage en médecine. Ce fruit a la forme d'une ceriſe. Il a une ſaveur un peu acide d'abord, enſuite fort amere: il eſt rempli de graines applaties, arrondies & jaunatres. C'eſt un puiſſant diurétique très-propre à adoucir l'actimonie des urines, & à faire ſortir, les graviers des reins & de la veſſie. On l'emploie avec ſuccès dans les fiévres ardentes & putrides, dans la jauniſſe, la cachexie & l'hydropiſie. Arnaud de Villeneuve conſeilloit dans ce dernier cas, comme dans les ſuppreſſions d'urine, de boire tous les jours un verre de vin dans lequel on auroit écraſé quelques baies d'alkékenge. Rai aſſure qu'un Citoyen de Straſbourg, conſumé depuis ſix mois & detenu dans ſon lit, par la goutte, fut entiérement guéri en mangeant ſouvent des baies d'alkékenge, & en buvant du vin où il en avoit écraſé. Voici la formule de ce vin.

Prenez *Racines de perſil & d'aſperges, deux onces.*
Verge d'or, deux poignées.
Nitre purifié, deux gros.

Faites bouillir dans deux livres d'eau commune réduites

à deux quarts. Pilez vingt baies d'alkékenge dans la colature, & écrasez-y deux cents cloportes vivans. Ajoutez ensuite au mélange dix-huit onces de vin blanc. Ce vin est très-bon pour exciter les urines, chasser les sables & les graviers qui sont dans les reins & la vessie.

L'alkékenge entre dans plusieurs compositions pharmaceutiques, dans le sirop de chicorée composé, dans les trochisques d'alkékenge de la Pharmacopée de Lémery, & dans le sirop antinéphrétique de Charas.

ALKALESCENCE. (Méd.) Les maladies produites par le développement de l'alkali dans les premieres voies, ou dans le sang, se nomment maladies d'alkalescence. Cette indisposition est annoncée par des rapports qui ont l'odeur d'œufs pourris, par le dégout, les envies de vomir & l'aversion pour toutes les viandes en général. Le désordre est alors dans les premieres voies seulement.

Mais quand le pouls est élevé, quand l'haleine & les excrétions ont une odeur très fétide, que les malades se plaignent de lassitude, que leur peau est brulante, & qu'ils sont d'une inquiétude très-génante pour ceux qui les environnent, c'est un signe que l'alkalescence a passé dans la masse du sang.

Cette maladie a pour cause tous les alimens propres à subir une putréfaction alkaline, tels sont les vieux poissons pris en trop grande quantité, les viandes aromatisées, les graisses, les œufs, &c. Une longue abstinence fait que le sang contracte une acrimonie alkaline, qu'il se dissout, & se décompose. La chaleur excessive, la force du tempérament, les travaux forcés, la violente agitation du sang, sont aussi capables de produire des maladies alkalescentes.

Lorsque l'alkalescence est dans les premieres voies, on prendra des tisannes faites simplement avec le chiendent, la chicorée & la réglisse, ensuite deux grains d'émétique dans une chopine d'eau ou l'ipécacuanha à la dose de dix-huit ou vingt grains, afin de procurer

le vomiſſement. Le jour ſuivant ou deux jours après, on ſe purgera avec une médecine ordinaire. Enſuite on fera uſage de végétaux, on boira de la limonade, du jus de groſeille, de framboiſe, ou du ſirop préparé avec ces ſubſtances, les boiſſons aqueuſes, ſimples, ſont auſſi indiquées, elles délaient les matiéres alkaleſcentes, diminuent l'ardeur des entrailles, & purgent doucement le ventre, en redonnant aux fibres le ton qu'elles avoient perdu.

Quand on croit que l'alkaleſcence a paſſé dans les voies de la circulation, on a recours aux ſaignées, aux bains tiédes, aux lavemens, & à tous les remédes capables de relacher les fibres. Si les occupations du malade ſont ordinairement pénibles, il doit en interrompre le cours, & ne faire aucun exercice violent. Il reſpirera un air frais, s'abſtiendra des groſſes viandes, ou ne mangera qu'en très-petite quantité, du veau, de l'agneau & du poulet. Les fruits acides, la limonade, & tous les alimens tirés des végétaux ſont recommandés en pareil cas.

L'alkaleſcence dont on vient de parler, eſt admiſe par pluſieurs Médecins ; mais on la rencontre rarement dans la pratique. Nous n'avons preſcrit les remédes propres à la combattre, que parce qu'il peut ſe trouver des perſonnes aſſez imprudentes pour faire un uſage trop continu des alkalis, ou pour en prendre une rrop forte doſe. C'eſt dans ces cas où ces remédes doivent avoir lieu. Toute autre alkaleſcence nous paroît imaginée. Il faudroit pour cela avoir démontré l'exiſtence de l'alkali dans les ſecondes voies, & l'on ſait que la choſe eſt impoſſible. L'alkali qu'on retire du ſang par l'analyſe prouve ſeulement l'exiſtence d'un ſel ammoniacal dans le ſang, puiſqu'on en retire également un acide. Quant aux excrémens, leur ſéjour dans les couloirs excrétoires peut leur donner une alkaleſcence que le ſang n'acquiert jamais ; encore l'alkali développé ne ſe manifeſte-t-il jamais dans le corps humain.

ALKERMÈS. (Pharm.) Confection. C'eſt une com-

position en forme d'électuaire, laquelle reçoit son nom des substances dont elle est composée, & sur-tout d'un insecte nommé kermès; qu'on trouve sur un espéce de chêne qui croit en Italie & en France. *Voyez* KERMÈS.

La confection alkermès est un excellent cordial qui résiste au mauvais air, & préserve des maladies contagieuses. On en recommande l'usage dans les foiblesses d'estomac, les palpitations, les syncopes, les affections soporeuses, les vertiges & les étourdissemens. Mais comme elle est chaude & dessicative, elle ne produiroit aucun bon effet, si on la donnoit dans le tems de la fiévre. La dose de ce reméde est depuis un scrupule jusqu'à un gros.

CONFECTION ALKERMÈS RÉFORMÉE PAR M. LÉMERY.

Prenez *Suc de kermès nouveau épaissi, ou sirop de kermès au défaut du suc, une livre & demie,*
santal citrin & canelle, dechacun une once,
ambre gris, un gros,
musc, demi-gros,
huile de macis & de girofle, de chacun six gouttes.

Faites cuire jusqu'à consistance d'électuaire, en y ajoutant une quantité suffisante de sucre, si on n'emploie que le suc de kermès.

On trouve dans Soleysel, (*Voyez* LE PARFAIT MARÉCHAL) la formule d'un opiat de kermés, bon pour fortifier les chevaux & les gros bestiaux. En voici la formule.

OPIAT DE KERMÈS.

Prenez *Grains de kermès, seize onces,*
des baies de geniévre, huit onces,
de cubébes & de baies de laurier, de chacun six onces,
de racines de scorsonere, d'impératoire, de zédoaire, d'iris de Florence, d'aunée, de la raclure de corne de cerf & d'ivoire, de chacun quatre onces & demie,

d'écorce d'orange & de citron desséchée, de chacune quatre onces ,
de canelle , de noix muscade & de girofle, de chacun deux gros.

» Le tout étant pilé , dit M. Soleysel, & passé par le » tamis fin , pour être pesé ensuite , ce qui doit re- » venir à trois livres , dix onces & deux gros de » poudre, poids de marc ; il faut mêler ces poudres » avec onze livres de bon miel écumé & cuit en con- » sistance de sirop. Lorsque le miel est encore chaud , » ayant retiré la bassine du feu , on y ajoutera les pou- » dres, & l'opiat sera faite. On laissera fermenter » la composition pendant deux mois, avant de la don- » ner aux chevaux.

» Cette opiat, ajoute M. Soleysel, est bonne pour » les rhumes, morfondemens & palpitations de cœur ; » pour les chevaux dégoutés, tristes & maigres , & » finalement on la peut donner pour prévenir les ma- » ladies ; car comme ce reméde fortifiera la nature , » elle aidera à pousser au dehors , par les conduits » ordinaires, & par le même mouvement de la na- » ture, tout ce qui lui nuit, & peut dégénérer en » pourriture.

» La dose sera d'un quart de livre dans une pinte » de vin blanc, ou de deux onces , dans une chopine » de vin d'Espagne, qu'on fera infuser toute la nuit, » pour la donner le matin au cheval qui doit être bridé » deux heures avant la prise , & de même après ».

ALLAITER. (Nourrir de lait.) *Voyez* NOURRICE. ENFANS. LAIT.

ALLELUIA. (Bot.) *Oxitriphillum.* Tragi. *Oxis flore albo.* Inst. rei herb *Oxis sive trifolium acidum.* J. B. *Acetosella , sive Alleluia officinarum.* Brunf. Pain de coucou. L'alleluia est une plante dont les fleurs sont en cloche , & auxquelles succédent des fruits membraneux pyramidaux & à cinq faces. Les loges qui contiennent ces fruits sont enveloppées chacune d'une membrane élastique qui s'ouvre en cinq quartiers, &

lance fort loin par ſon élaſticité, les ſemences arrondies qu'elle contient. Les feuilles de l'alleluia ſont en treffle.

De toutes les eſpéces d'alleluia, on ne fait uſage en Médecine que de l'*oxis* à feuilles blanches. Cette plante contient un ſuc aigrelet qui approche beaucoup de celui de l'oſeille : auſſi l'emploie-t-on comme rafraichiſſant, antiſeptique & anti-ſcorbutique. On en fait uſage avec ſuccès, dans les fiévres ardentes & bilieuſes, pour éteindre la ſoif, corriger la putridite.

Le ſuc d'alleluia avec du ſucre, eſt un reméde reconnu très-efficace contre le vomiſſement bilieux

On met les feuilles dans des tiſannes, des infuſions, des bouillons de veau, des juleps & des conſerves. On les preſcrit à la doſe d'une poignée pour un bouillon, & pour chaque livre d'apoſème.

On fait auſſi un ſirop d'alleluia, dont voici la formule.

Prenez *Du ſuc d'alleluia nouvellement épuré, & du ſucre blanc, de chacun deux livres.*

Faites cuire ſur un petit feu juſqu'à conſiſtence de ſirop. On dépurera le ſuc d'alleluia en le faiſant un peu bouillir, & en le paſſant enſuite pluſieurs fois dans un blanchet.

Ce ſyrop convient dans les fiévres ardentes inflammatoires & malignes, dans les rhumes longs & opiniâtres, & dans les maladies de poitrine. Il eſt raffraîchiſſant, adouciſſant, propre à tempérer l'ardeur & l'âcreté du ſang. La doſe eſt depuis demi-once, juſqu'à une once & demie.

ALLIAIRE. (Bot.) *Alliaria.* Dodonæi. *Heſperis allium redolens.* Moriſ. Hiſt. C'eſt une plante qui étant écraſée entre les doigts, laiſſe une odeur d'ail dont elle a auſſi le goût. De ſa racine, ſortent de longues queues creuſées en goutiére. Elles portent chacune une feuille large d'environ trois pouces, dentelées profondément, & terminées en une pointe mouſſe. La couleur de ſes feuilles eſt un verd jaunâtre. Les tiges ſont

minces, hautes d'environ un demi-pied, un peu velues. A leur ſommet, naiſſent de petites fleurs blanches en croix. Les fruits ſont de petites gouſſes oblongues & anguleuſes ; les ſemences ſont noires.

Cette plante quoique peu employée en Médecine, ne laiſſe pas que d'avoir bien des propriétés. Les feuilles ſont miſes au rang des antiſpaſmodiques, & des emménagogues. Elles ſont inciſives, atténuantes, diurétiques, déterſives. On en donne la décoction avec ſuccès dans la dyſſenterie, la foibleſſe d'eſtomac, & les vapeurs hyſtériques. On les donne communément en décoction.

Le jus & la poudre de la plante ſont très-propres, ſelon quelques Auteurs, à déterger les ulcéres ſordides & cancéreux.

L'alliaire croît le long des haies, & dans les endroits humides où il y a de l'ombre. Elle fleurit au commencement de Mai.

ALLURE. (Vétérin.) Ce mot ſignifie la même choſe en langage Hypiatrique, que maniere de marcher. Il s'applique aux animaux dont on apperçoit les pas.

Les allures d'un cheval ſont le pas, le trot, l'amble, le galop. On donne le nom de *train rompu* à certain pas qui tient de deux allures enſemble. Ces pas ſont l'entrepas ou le traquenard, & l'aubin.

Les reins & les jarrets des chevaux déterminent leurs allures ; les épaules & les jambes ne font que ſuivre les impreſſions du train de derriere.

Le pas eſt la plus lente & la plus poſée des allures du cheval, & celle qui le fatigue le moins. Le pas doit être doux, prompt, léger & ſûr. Les mouvemens des épaules, des hanches & des reins, doivent être tellement combinés, que le Cavalier ne les reſſente preſque pas. Il faut que l'action du train de devant & de celui de derriere, ſoit ſimultanée, ſans que l'animal *dandine*, ni que ſa croupe balance ça & là ; ſa tête doit être toujours haute & en même ſitua-

tion, & les jambes ne doivent être levées que médiocrement lorsqu'il marche.

S'il les léve trop, il les fatiguera, & se ruinera dans peu de tems; au contraire, s'il ne les léve point assez, il sera sujet à broncher : ce qu'on appelle avoir *les allures froides*. Le cheval qui va le pas, doit avoir les jambes sûres, & ne les point croiser ; il ne doit porter ses jarrets ni en dehors, ni en dedans, ne point piaffer, ni trépigner, & n'avoir point d'ardeur.

On dit qu'un cheval *piaffe*, lorsqu'en marchant, il léve les jambes fort haut, & les replace avec précipitation, presqu'au même endroit.

Ce défaut est ordinaire aux mauvais chevaux d'Espagne qui ont de l'ardeur. « Les petits maîtres aiment » ces chevaux, sans doute par analogie, puisqu'ils ont, » comme leur maître, beaucoup d'apparence & peu de » fond. GARSAUT. »

Le cheval qui a de l'ardeur, est celui qui est toujours inquiet sous son cavalier, & qui fait des efforts pour avancer, à mesure qu'il est retenu.

Le Trot.

Le trot est une espece d'élancement du train de derriere du cheval, causé par le ressort des reins : ce qui contraint le train de devant de redoubler de vitesse. Lorsqu'un cheval trotte, on doit examiner si le derriere chasse bien le devant, si le trot est vite & égal ; si le cheval a la tête haute & les reins droits : s'il ne berce, ni ne dandine. Pour s'assurer si un cheval trotte bien, on se mettra précisément derriere lui, & l'on observera si, quand il jette les jambes de devant en dehors, elles paroissent au-delà de la ligne du corps à chaque tems du trot. Cela n'arrivera pas s'il trotte bien : car alors les jambes de derriere cacheront entierement celles de devant. Ce pas est celui des chevaux de carrosse.

Le Galop.

Pour bien galoper, un cheval doit être toujours dans

une belle ſituation, la tête haute, les hanches baſſes. Le derriere doit chaſſer le devant, de façon qu'on ne les voit ſe poſer l'un après l'autre ; c'eſt ce qu'on appelle *courre à deux tems*. L'œil doit, pour ainſi dire, toujours voir les jambes en l'air. Le cheval doit courir avec aiſance & légéreté, ſans trop lever les jambes de devant. Ce défaut dénoteroit que l'animal eſt beaucoup fatigué de ce pas.

Les chevaux qui ont les hanches trop longues, ne peuvent pas aller au petit galop. Comme ils ne ſçauroient ployer les jarrets, ils ne galopent que vite. Ceux qui galopent péſamment, poſent les pieds très-rudement à terre. Ceux qui ſont *ſur leurs épaules*, ont le même défaut ; mais ceux qui courent ſur les hanches, ne touchent preſque pas la terre des pieds de devant.

L'Amble.

Ce pas eſt à-peu près égal en viteſſe, au trot. Cette allure eſt naturelle à quelques chevaux. L'art la donne aux autres. L'amble eſt aſſez agréable quand il eſt naturel ; on n'eſt pas ſecoué comme dans le trot, & l'on avance autant. En Angleterre, on apprend aux chevaux à aller l'amble, au moyen des entraves & des boules qu'on leur attache aux pieds. Mais cette étude forcée laſſe les chevaux, elle entreprend leurs épaules, & le cavalier eſt toujours ſecoué, quoiqu'il faſſe.

On reconnoîtra que l'amble eſt naturel, lorſqu'en faiſant aller le cheval en main, il ira le trot au lieu de l'amble. Celui, au contraire, en qui cette allure ſera l'effet de l'art, n'i a l'amble que quand ſon cavalier le montera ; & trottera quand il ira en main.

L'amble ſe diſtingue des autres pas, en ce que le cheval porte en avant les jambes du même côté ſucceſſivement. Un cheval qui va l'amble, eſt appellé en termes de manége, *haquenée* ou *ambulant*.

L'entre-pas & l'aubin.

L'entre-pas ou traquenard eſt un train rompu qui tient de l'amble & du pas. L'aubin tient de l'amble

& du galop. Les chevaux prennent ordinairement ces allures, quand ils s'uſent & ſe fatiguent les reins. Le traquenard eſt l'allure des chevaux de meſſager & de marchand ; l'aubin eſt celle des chevaux de poſte.

ALOES. (Bot.) *Aloe, aloes ſuccotrina auguſtifolia, ſpinoſa à flore purpureo. Aloe Americana ananæ folio, floribus ſuavè rubentibus. Aloe hepatica.*

Quoiqu'il y ait de bien d'eſpéces d'aloës, on ne fait uſage en Médecine que de l'aloës qu'on appelle ſuccotrin, parce qu'on nous l'apporte de l'Ile Soccotéra, ſituée entre l'Arabie heureuſe & l'Afrique ; & de l'aloës hépatique ainſi nommé, parce qu'il a la couleur du foie. Nous parlerons cependant de deux autres eſpéces d'aloës, l'un, appellé caballin, parce qu'il n'a été employé que pour les chevaux, l'autre, appellé callebaſſe, ou des barbádes.

Le caractére diſtinctif de toutes les eſpéces d'aloës, eſt une fleur ſans calice, formée par un tuyau long & uni, dont l'extrêmité eſt diviſée en ſix découpures plus ou moins profondes. Les feuilles ſont épaiſſes, charnues, terminées en pointe, ſouvent creuſées en goutiere. De leur milieu, ſort une groſſe tige qui ſoutient les fleurs auxquelles ſuccédent des fruits oblongs, triangulaires, à trois loges remplies de ſemences plates.

L'aloës dont on ſe ſert dans nos boutiques eſt le ſuc épaiſſi des feuilles de la plante qui porte ce nom. Après que ce ſuc eſt ſéparé & épuré, on l'expoſe au ſoleil, afin qu'il s'y épaiſſiſſe ; & enſuite au feu, pour qu'il devienne dur, & tel qu'on nous le vend.

De tous les ſucs d'aloës, le ſuccotrin eſt le plus recherché : on l'appelle *aloës lucide*, parce qu'il a beaucoup de tranſparence. Il eſt ordinairement léger, friable, d'une couleur jaunâtre en dehors, citrine en dedans. Il eſt amer au goût, réſineux, d'une odeur forte, mais point déſagréable.

L'odeur de l'aloës hépatique eſt plus déſagréable, & ſon goût plus amer que celui de l'aloës ſuccotrin.

L'aloës caballin eſt le plus groſſier & le plus fétide ; il eſt chargé de matieres étrangéres & impures ; on en borne l'uſage aux chevaux ; mais l'aloës hépatique eſt préférable dans la médecine des animaux. Quand l'aloës calebaſſe eſt nouveau, il reſſemble à l'aloës caballin ; en vieilliſſant, il devient hépatique, gardé plus long-tems, il pourroit paſſer pour ſuccotrin.

La partie gommeuſe ſe trouve dans l'aloës, en plus grande quantité que la réſineuſe. Une once de ce ſuc diſſoute dans l'eau, donne preſque cinq gros de ſubſtance gommeuſe, & ſeulement près de trois gros de réſine. Il ne reſte dans le filtre à travers lequel on paſſe cette diſſolution, qu'un réſidu du poids ſeulement de quelques grains. M. Boulduc a cependant fait voir que cette proportion n'eſt pas toujours la même. Cet Auteur prouve que l'aloës hépatique contient beaucoup plus de réſine que le ſuccotrin : & il conclut de ſes expériences, que l'aloës hépatique doit être préféré pour l'extérieur, & le ſuccotrin pour l'intérieur.

L'aloës eſt purgatif, vermifuge, vulnéraire ; il eſt capable de raffermir les fibres des eſtomacs affoiblis par une longue ſuite d'indigeſtions. C'eſt un antiputride chaud & aromatique ; il corrige la viſcoſité & l'inertie de la bile, il provoque les ſecrétions, augmente la chaleur du ſang, & le purifie. Il fait dans certains cas, couler les hémorroïdes & les régles dans les filles qui ont les pâles couleurs, ou ſont dans un état cachectique. Il provoque l'accouchement, fait couler les lochies, & facilite l'expulſion du placenta.

Cependant ce ſuc ſi ſalutaire, quand il eſt donné à propos, ſeroit très-nuiſible, s'il étoit pris à contre-tems. On doit s'abſtenir de le donner aux femmes groſſes ou pléthoriques, maigres, d'un tempérament bilieux, ou qui ont quelques maladies inflammatoires, des affections ſpaſmodiques, ou des hémorragies.

Il convient au contraire lorſque la maladie dépend du relâchement & de l'atonie des ſolides. Telles ſont la cachexie,

cachexie, l'ictére chronique, les fleurs blanches, la suppression des régles, des hémortoïdes ; il convient aussi dans la fiévre quarte & l'ophtalmie séreuse.

L'aloës succotrin, & l'aloës hépatique, peuvent être donnés dans l'intention de purger, depuis dix grains jusqu'à un demi-gros. La dose pour l'animal est depuis deux gros, jusqu'à une once & demie ou deux onces: appliqué extérieurement, il consolide les plaies & les déterge, empêche ou retarde les progrès de la pourriture, de la gangrène & des caries. Ce suc entre dans la plûpart des pillules purgatives & officinales. Quand on veut remplir d'autres indications que celles de purger, on le prend en pillules ou en bols, mais à plus petite dose. Par exemple, depuis deux grains, jusqu'à six ou huit, lorsqu'on le donne comme altérant.

L'aloës entre dans les épithèmes purgatifs & vermifuges qu'on prépare pour les enfans; dans l'élixir de propriété, dans les pillules angéliques, dans l'extrait cathartique de Rudius, les pillules aromatiques de Rufus de la Pharmacopée de Londres. Son extrait aqueux entre dans les pillules de Stalh de la Pharmacopée de Paris, dans *l'hiera picra*, & plusieurs autres compositions pharmaceutiques.

Appliqué à l'extérieur sur les plaies & sur les ulcéres, l'aloës est un puissant antiseptique. C'est de la teinture d'aloës dont on se sert en pareil cas; elle se fait en laissant pendant plusieurs jours de l'aloës, en digestion dans l'esprit de vin, jusqu'à ce que la liqueur soit devenue rouge, & aussi chargée d'aloës qu'il le faut. On donne rarement cette teinture pour l'intérieur. M. Tissot, dont tout le monde connoît les excellens Ouvrages, conseille d'être reservé sur l'usage de cette teinture, parce que souvent elle est purgative, ce qui seroit en pure perte quand le ventre est libre. Remarque intéressante, dont l'humanité a obligation à ce Médecin aussi zèlé que sçavant.

PRÉPARATION DE L'ALOES POUR PURGER LES CHEVAUX.

Prenez quatre onces d'aloës ſuccotrin réduit en poudre ſubtile ; faites enſuite infuſer pluſieurs poignées de roſes, pendant vingt-quatre heures dans de l'eau pure. Changez de roſes juſqu'à trois fois, en coulant la liqueur à chaque fois. Répandez cette eau ſur votre aloës, & le laiſſez ſécher à l'ombre : c'eſt l'aloës roſat.

Il fortifie l'eſtomac des chevaux, réſiſte à la corruption de leurs humeurs, & produit de très-bons effets dans les cas où les premieres voies de ces animaux ſont embarraſſées.

ALOPÉCIE. (Med.) Pelade, chûte de cheveux, *ophiaſis.* Cette maladie eſt commune à tous les animaux. Quand elle attaque les oiſeaux qui perdent leurs plumes, on l'appelle *la muë.* Quand les cheveux ne tombent que ſur le devant de la tête, on l'appelle *chauveté* : & *pelade*, quand l'épiderme s'enleve en écailles.

L'alopécie peut être ſimple ou compliquée de quelqu'autre maladie ; elle eſt ſimple quand elle arrive après des fiévres aigues ou continues, quand elle attaque les vieillards & les gens d'un tempérament phlegmatique & pituiteux.

Elle eſt compliquée, quand elle a pour cauſe un vice vérolique, ſcrophuleux, ſcorbutique ou galeux.

Quand les cheveux tombent, lorſqu'on releve d'une maladie aigue, on conſeille les fomentations aſtringentes & fortifiantes faites avec le vin rouge, les décoctions de ſauge & de romarin. On pourra laver la tête avec l'eau de la Reine-d'Hongrie, ou bien avec le phlegme qui reſte après qu'on a brûlé de l'eau de-vie. On vante beaucoup dans ce cas, la graiſſe d'ours, la graiſſe de vipére, le ſuc de raves & d'oignons de ſcille.

Lorſque l'alopécie eſt entretenue par un vice vénérien, la tête perd non-ſeulement les cheveux qui la couvroient, mais il ne reſte pas un poil ſur tout le

corps. La cauſe de cet accident eſt l'obſtruction des racines des poils par le vice vénérien. On ne peut la guérir que par le reméde reconnu pour ſpécifique de la vérole, le mercure. On fera en même tems, des fomentations ſur la tête, avec la décoction de racines de patience ou de guimauve. L'on mettra le malade à la diette blanche, après l'avoir préparé comme il convient. *Voyez* VÉROLE, LAIT.

On attaquera les autres eſpéces d'alopécie, par les remédes propres à détruire le germe des maladies qui les entretiennent. (*Voyez* DARTRE. GALE. SCORBUT. ÉRÉSIPELLE.)

Les cheveux tombent ſouvent pendant le maraſme ou la pthiſie. Lorſque cette eſpéce d'alopécie eſt accompagnée de flux de ventre, Hippocrate regarde cet accident comme l'avant-coureur de la mort, & la maladie comme incurable. *Quibus per tabem, vel pthiſim capilli defluunt, hi alvi fluxu ſuperveniente moriuntur.* Hippocr. Aphor. l. 5. & coac. 436.

Il y a des Auteurs qui conſeillent, pour remédier à l'alopécie, la teinture de l'abdanum, la crotte de rats diſtillée avec l'eſprit de miel non déphlegmé, dont on frotte la tête.

D'autres veulent qu'on raſe les endroits d'où les cheveux tombent, & qu'on les frotte enſuite avec un oignon bien fort, appliquant par-deſſus, de l'orge brûlée avec de la graiſſe d'ours.

On conſeille encore les préparations ſuivantes; elles ne paroiſſent pas être infaillibles, quoique leurs Auteurs aſſurent emphatiquement qu'elles *feroient venir du poil ſur la paume de la main.*

Faites calciner dans un pot, trois grenouilles vivantes; mêlez leur cendre avec du miel, & en mettez aux endroits dégarnis de cheveux.

Autre.

Faites calciner un hériſſon; mêlez ſa cendre avec du miel, & en frottez la tête; les poils reviendront,

même aux endroits qui auroient été meurtris ou cicatrisés.

Autre.

Mettez dans une cucurbite, quatre onces de mouches à miel vivantes; verſez par-deſſus, deux livres de bon lait, & mêlez-y une livre de miel avec une ſpatule de bois ; couvrez la cucurbite de ſon chapiteau, & y adaptez un récipient de verre, dont les jointures ſoient bien luttées. Diſtillez au feu de ſable moderé d'abord, & pouſſé enſuite vivement ſur la fin de l'opération. Vous obtiendrez une eau excellente contre l'alopécie & la ſurdité.

ALOPÉCIE. (Vet.) Chûte des poils dans les chevaux.

Quand un cheval perd les crins de ſa queue ou de ſa criniere, on prétend qu'on peut les faire revenir, en lavant ſoigneuſement la partie avec de l'urine & de l'alun, & en l'arroſant de tems en tems avec de l'huile & du vin.

On vante auſſi dans ce cas, la graiſſe du chien & du renard ; la décoction de la racine de guimauve, & les frictions avec la main.

Hippocrate conſeille une leſſive de chaux, dans laquelle on aura fait bouillir de la céruſe & de l'écume d'argent.

D'autres preſcrivent pour tout reméde, de ne jamais peigner la queue ou la criniére des chevaux, qu'on ne les ait auparavant bien mouillées. Il y en a qui regardent comme un bon reméde dans pareil cas, l'urine de vache & le vin blanc qu'on aura fait bouillir pendant trois à quatre heures, & dont on lavera les parties dont les crins tombent. La leſſive des cendres de ſarment n'eſt pas indifférente dans ces circonſtances.

ALTHEA (Bot.) *Althea Diſcoridis & Plinii.* Guimauve. C'eſt une plante fort commune qui croit partout, dans les marais & le long des ruiſſeaux. Sa racine eſt groſſe comme le pouce, blanche, ronde, très-mucilagineuſe, diviſée en pluſieurs branches,

& renfermant un cœur ligneux, ſemblable à une corde. Les tiges de cette plante ſont hautes d'environ trois pieds, grêles, rondes. creuſes, velues, & garnies de feuilles alternes, molaſſes, dentelées & cotoneuſes.

Les fleurs naiſſent des aiſſelles des feuilles. Elles ſont d'un blanc tirant ſur le rouge, & en cloche. Les fruits ſont applatis & compoſés de pluſieurs capſules qui renferment chacune une ſemence grisâtre, applatie, ayant à peu près la forme d'un rognon.

La guimauve contient un mucilage, qui la fait regarder comme un des meilleurs adouciſſans; auſſi eſt-elle d'un grand uſage en Médecine. La décoction de la racine & des fleurs corrige & prévient l'acrimonie des humeurs, amolit, relâche les fibres, & calme les douleurs. L'infuſion théiforme des fleurs ſeules eſt fort utile, dans les rhumes longs & opiniâtres, & pour les maladies de la poitrine. Elle provoque l'expectoration, & modére la toux. La décoction de la racine dans du vin, eſt fort recommandée contre les retentions d'urine, la colique néphrétique, les catharres & la ſciatique.

Les feuilles de guimauve appliquées ſur les morſures d'animaux & les brûlures, les guériſſent. On les emploie auſſi dans les lavemens émolliens & adouciſſans. On en fait des cataplaſmes pour ramollir les tumeurs, & appaiſer l'inflammation: on les aſſocie quelquefois avec les farines réſolutives.

On fait cuire la racine de guimauve dans du vin, ou de l'eau avec du miel, pour l'appliquer ſur les bleſſures récentes, les abſcès, les écrouelles, les maux de mammelles, les deſcentes & les entorſes. Mêlée avec de la graiſſe de porc ou d'oie, ou de la térébenthine: & appliquée ſur la matrice, cette même racine en diſſipe les duretés, & calme les ſymptômes inflammatoires.

La doſe de la racine de guimauve fraîche eſt d'une once ſur chaque pinte de décoction. On doit obſerver de ne la laiſſer bouillir que très-peu de tems: car une ébullition trop longue extrairoit une trop grande quan-

tité de mucilage. La liqueur ſeroit trop gluante, péſeroit ſur l'eſtomac, & dégouteroit le malade.

La doſe de la racine ſéche, eſt depuis deux gros juſqu'à trois : on met une ou deux pincées de fleurs ſur chaque livre d'eau.

On fait, des racines d'althéa, un ſyrop qui eſt un excellent béchique : en voici la formule.

Prenez *Racines de guimauve, deux onces,*
de celles de chiendent, de régliſſe, d'aſperges, & des raiſins ſecs, une once,
ſommités d'althéa, de mauve, de pariétaire. de pimprenelle, d'adiante commun, & de capillaire de Montpellier, de chacun une poignée,
des quatre ſemences froides, grandes & petites, de chacun deux gros.

On fera bouillir ces ſubſtances, dans huit livres d'eau commune, juſqu'à la conſomption du tiers : on en coulera la décoction, & l'on exprimera le marc. On y jettera enſuite quatre livres du meilleur ſucre ; on clarifiera le mélange, & on fera cuire en conſiſtance de ſyrop.

Le ſyrop d'althéa eſt un excellent béchique, il excite les crachats, & la ſécrétion de l'urine, fait ſortir les graviers des reins & de la veſſie. Les parties huileuſes & mucilagineuſes qu'il contient, émouſſent l'action des parties irritantes qui cauſent la toux, & épaiſſiſſent les humeurs trop ſéreuſes. Sa doſe eſt depuis une once, juſqu'à une once & demie. On le donne dans les tiſannes, dans les juleps, les émulſions ; on le prend auſſi dans une cueillier à bouche. Ce ſyrop eſt le ſyrop d'althéa de Fernel.

On en fait un autre plus ſimple avec la décoction des racines, à laquelle on mêle du ſucre, & qu'on fait cuire ſelon l'art.

La racine de guimauve entre encore dans la poudre de gomme adragant compoſée, & dans l'huile de mucilages de la Pharmacopée de Londres ; dans la

décoction pectorale, les tablettes béchiques, l'emplâtre de mélilot composé, &c. & la pâte de guimauve dont voici la composition.

Prenez *De la pulpe d'althéa, passée à travers un tamis, douze onces,*
sucre blanc, deux livres,
eau de fleurs d'orange, deux onces.

Faites cuire le tout jusqu'à consistance d'électuaire, formez-en des tablettes.

ALUN. (Mat. Med.) *Alumeu.* L'alun est un sel fossile, blanchâtre, & d'un goût astringent. On peut distinguer deux sortes d'alun; l'un naturel, le seul qui fut connu des Anciens, & qui est très-rare: l'autre factice, ainsi appellé, parce qu'il faut beaucoup d'appareil, pour le retirer de la mine.

L'alun est composé de l'acide vitriolique, uni à une terre reconnue pour argilleuse. Il contient aussi beaucoup d'eau qui forme environ le tiers de la masse.

On ne fait usage en Médecine que de ce dernier alun: & l'on en distingue de trois espéces principales, à sçavoir, l'alun de plume, l'alun de Rome, & l'alun de roche.

L'alun de plume est ainsi nommé, parce qu'il est composé de beaux filamens droits & crystallins. Il ne se trouve guères que dans les cabinets des curieux. On le tire d'Egypte, de Macédoine, des Iles de Sardaigne, & de Milo.

L'alun de Rome, alun rouge, *Alumen Romanum sive rubrum*, nous est apporté de Civita-Vechia. On le retire d'une pierre blanche assez pesante. On nomme ces mines en Italien, *Allumiere della tolfa*, du nom du Village où elles se trouvent. On fait d'abord calciner ces pierres: on les met ensuite en tas. On les arrose avec de l'eau, jusqu'à ce qu'elles tombent en effervescence. On les jette ensuite dans l'eau à laquelle on a mêlé de l'urine, on fait évaporer, & il reste de crystaux transparens d'un rouge pâle.

L'alun de roche, alun d'Angleterre, alun de glace,

alun blanc, se trouve en Angleterre, en Italie & en France. On l'appelle alun de roche, parce qu'il se cryſtalliſe en groſſes maſſes. C'eſt une eſpéce de pyrite qui contient beaucoup de ſoufre.

Pour en tirer l'alun, on brûle ces pierres en plein air : on les met dans l'eau, quand elles ſont calcinées, & on les y laiſſe pendant vingt-quatre heures. On fait enſuite une leſſive de cendres d'une eſpéce d'*algue* marine ; & avec cette leſſive, on fait bouillir l'eau alumineuſe.

Quand on juge que la liqueur eſt concentrée à un point convenable, on y ajoute une quantité d'urine. Enfin on fait couler la liqueur dans des vaſes où elle ſe cryſtalliſe. On lave ces premiers cryſtaux ; on les fond, & on laiſſe la fonte dans un tonneau auquel elle ſe moule. C'eſt ainſi qu'on nous l'apporte.

On emploie l'alun en Médecine, tant pour l'intérieur, que pour l'extérieur. Pris avec précaution, & adminiſtré par une main prudente, il eſt efficace pour arrêter les hémorragies, tant internes qu'externes, ſur-tout celles de la matrice. Il fait ceſſer le vomiſſement, arrête le flux de ventre : & l'on peut même le donner pour le crachement de ſang. M. Grashuis, l'ordonna avec ſuccès dans une colique de Poitou, ſous la forme ſuivante.

Prenez *Eau commune, huit onces,*
vin blanc, quatre onces,
gomme adragant & cachou, un gros,
alun, quel qu'il ſoit, deux gros.

Ce Médecin faiſoit prendre une demi-once de cette potion, toutes les demi-heures. Cette méthode ne réuſſiroit pas, ſans doute, dans tous les cas de colique de Poitou : c'eſt à la ſagacité des Médecins à diſcerner les momens où il convient de s'en ſervir.

Quand l'alun eſt donné à propos, il opére doucement, & ſans aucun dérangement. Il ne cauſe que quelques nauſées légéres, qui ſe calment bientôt,

ſur-tout ſi l'on joint à chaque doſe d'alun, un grain de cinnabre naturel.

En général on ne doit donner l'alun dans les hémorragies, qu'après avoir mûrement obſervé, s'il ne peut cauſer aucun ravage: c'eſt ce qu'on apprend en conſultant les circonſtances, la force, le tempérament, & les indications.

Si l'on donnoit l'alun dans des cas où il ne ſeroit pas indiqué, il feroit, à coup ſûr, naître des obſtructions, par l'agacement & l'irritation qu'il pourroit produire : delà naîtroient la pthiſie, des douleurs internes, la conſtipation, &c.

L'alun employé extérieurement, eſt un des remédes les plus efficaces pour arrêter les hémorragies. Pour s'en ſervir, on en fera diſſoudre juſqu'à un gros & plus dans une livre d'eau commune, ou dans les eaux diſtillées de plantain & de rénouée. On trempera des linges dans cette diſſolution, & on les appliquera ſur les vaiſſeaux ouverts.

C'eſt commettre une grande imprudence que de laver la plante des pieds avec de l'eau d'alun, pour en arrêter la ſueur. On s'expoſe par-là, à des métaſtaſes facheuſes, (*Voyez* MÉTASTASES.) à des tranſports au cerveau, à des apoplexies, & à une infinité de maux.

L'alun entre dans des gargariſmes aſtringens, très-utiles pour le relâchement de la luette, & les douleurs de dents, & l'on en prépare différens collyres & compoſitions qu'on trouve dans la Pharmacopée de Londres, (nouvelle édition, Paris 1769, chez *Jean-Thomas Hériſſant*, rue Saint-Jacques.)

L'alun calciné eſt un très-puiſſant cathérétique & très-propre à réprimer les chairs baveuſes des plaies, des vieux ulcéres, des cautéres, &c.

ALVÉOLES. (Anat.) On donne le nom d'alvéoles à des cavités que la nature a pratiquées à chaque bord des deux mâchoires, pour loger les dents. Les alvéoles ſont beaucoup plus ſolides en arriere qu'en devant. Celles des dents canines ſupérieures communiquent

ſouvent avec les ſinus maxillaires, ce qui cauſe des fiſtules difficiles à guérir. La carie de l'os, eſt la cauſe de cet accident. *Voyez* Sinus Maxillaire.

ALZAN. (Hyp.) Ce mot en langage hyppiatrique, déſigne la couleur du poil du cheval qui tire ſur le roux. Cette couleur a pluſieurs nuances auxquelles on donne tout autant d'épithétes. Ainſi on dit *alzan-clair* ou *poil de vache*, *alzan commun*, *alzan-bai*, *alzan obſcur*, *alzan brûlé*. C'eſt de ce dernier alzan dont les Eſpagnols font le plus de cas. Ils ont pour proverbe, qu'*alzan brûlé, eſt plutôt mort que laſſé.*

Les alzans clairs & obſcurs, ſont bilieux, dit Soleyſel. S'ils ont des marques blanches, c'eſt un bon ſigne; les chevaux qui ont ce poil, ſont excellens, quoiqu'ils aient moins d'ardeur que les alzans-bais.

Les chevaux alzans obſcurs ſont très-propres à être éduqués; ils ſont dociles, & apprennent ce qu'on veut.

AMANDES. (Mat. Med.) Les amandes ſont le noyau du fruit de l'amandier. Cet arbre eſt très-connu & très-commun, il aime les terreins ſecs & les climats chauds. Il croît abondamment en Barbarie, en Italie, dans les provinces méridionales de la France. Telles que le Languedoc, la Provence, le Rouſſillon, le Dauphiné, le Comtat-Venaiſſin & la Touraine.

Les amandes contiennent beaucoup d'huile. En les pilant avec de l'eau, il en réſulte une liqueur laiteuſe, d'un gout très-agréable, qu'on appelle émulſion; cette liqueur ſe décompoſe comme le lait, & l'on en peut tirer une ſubſtance butyreuſe. Ces émulſions ſont très-utiles dans les ardeurs d'urine, les fiévres ardentes, l'inflammation des reins, de la veſſie, les dyſſenteries & les hémorragies.

On tire par expreſſion des amandes douces, une huile dont on fait beaucoup d'uſage en Médecine; c'eſt le meilleur adouciſſant qu'on connoiſſe: on l'emploie avec ſuccès dans les maladies des poumons; il eſt pectoral, ſur-tout quand on le donne avec quelque ſirop. Il adoucit l'acrimonie des hu-

meurs ; il eſt très recommandé contre les ardeurs & les retentions d'urine, & les coliques néphrétiques, les dyſſenteries, les inflammations de la gorge ou de la poitrine. Dans les fiévres ardentes & inflammatoires, dans les cas d'hémorragies dangereuſes, dans les affections éréſipélateuſes, la manie, l'inſomnie, la pthiſie, la toux opiniâtre, les phogoſes, les rhumatiſmes, & généralement dans tous les cas où il faut adoucir & calmer. Il fait ceſſer très-promptement les coliques des enfans, & eſt très-utile aux femmes en travail, ainſi qu'aux nouvelles accouchées.

On ordonne l'huile d'amandes ſeule, ou mêlée à quelque ſirop pectoral. On peut la prendre ſeule depuis deux drachmes, juſqu'à une once & demie ; on n'en prendra qu'une once lorſqu'on la mêlera à des juleps adouciſſans.

On peut en mettre juſqu'à trois onces dans les cliſtéres émolliens, quelquefois on en compoſe le cliſtère entier. On aſſocie ſouvent l'huile d'amande douce à la manne, pour purger doucement, dans les cas d'irritation, & on ne riſque rien d'en prendre une once de quatre en quatre heures dans les irritations où l'on a à craindre des inflammations du bas ventre.

On emploie auſſi l'amande douce extérieurement pour amollir des tumeurs ; mais il faut obſerver qu'elle ſe rancit très-promptement, & qu'alors elle devient âcre & irritante.

Quand on donne à manger des amandes aux malades, il faut bien prendre garde qu'elles ne ſoient rances, & les donner en petite quantité, de peur que l'huile qu'elles contiennent n'émouſſe l'action du ſuc gaſtrique, & qu'en relâchant les fibres de l'eſtomac elle n'occaſionne des indigeſtions. D'ailleurs la partie terreuſe que ces fruits renferment, ſe trouvant en grande quantité, pourroit engorger les vaiſſeaux lactés ; l'huile extraite par l'action de l'eſtomac, de la bile, &c. pourroit ſe rancir, & donner lieu à des mou-

vemens convulſifs & épileptiques dans des ſujets mal diſpoſés.

Les amandes améres ſont ſtomachiques, carminatives, & un peu apéritives. On a cru que leur huile étoit plus réſolutive que celle des amandes douces, à cauſe de ſon amertume; mais des expériences réitérées ont fait voir le contraire : on a reconnu que l'amertume n'eſt que dans la partie extractive. Cette huile eſt anthelmentique : on s'en ſert contre les maladies de l'oreille.

AMAUROSIS. (Chir.) Goutte ſereine. Le ſymptome caractériſtique de cette maladie, eſt la privation de la vûe, la grande dilatation & l'immobilité de la pupille, ſans aucune cauſe apparente. Les Grecs lui donnoient le nom d'*amauros*, obſcur, parce qu'ils croyoient qu'elle étoit cauſée par une fluxion de la limphe : & ajoutoient l'épithéte de *ſereine*, parce que dans cette maladie, l'œil paroît dans ſon état naturel.

La goutte ſereine différe de l'amblyopie, en ce que dans celle-ci, le malade voit encore confuſément : avantage qu'il n'a pas dans l'autre.

Le principe de cette maladie eſt dans le cerveau vers les couches des nerfs optiques, ou dans la rétine, l'œil étant alors ſans ſenſibilité, il eſt aiſé de conclure que les nerfs optiques ſont paraliſés. Les ouvertures de cadavres ont découvert que les épanchemens dans le cerveau, le deſſéchement & la putréfaction des nerfs optiques, des abſcès ou des tumeurs qui naiſſent le long de leur trajet, peuvent être la cauſe prochaine de cette paraliſie.

Elle peut avoir pour cauſes éloignées, la ſuppreſſion de quelque évacuation ſanguine, la répercuſſion des éruptions à la peau, les chutes, les coups & les bleſſures à la tête, la fiévre maligne, l'apoplexie, des mouvemens épileptiques ou convulſifs, des maladies vénériennes, ſcrophuleuſes ou ſcorbutiques, l'uſage imprudent des narcotiques, les vapeurs hyſtériques,

la goutte, une impreſſion trop vive des rayons ſolaires, le froid, le ſerein, & les autres intempéries de l'air; des vapeurs arſénicales, ou putrides, elle peut auſſi être l'effet d'une trop grande contention des yeux, ſoit par l'uſage des téleſcopes & des microſcopes, ſoit par les fatigues d'une étude longue & pénible; on en a vu ſurvenir après des ſincopes, quelquefois pendant la groſſeſſe, & des enfans même naître avec cette infirmité.

Skenkius a vu des gouttes ſereines occaſionnées par l'exploſion d'une bombe. Bonnet en a trouvé qui avoient pour cauſe, un abſcès dans le cerveau, une hydatide qui comprimoit les nerfs optiques, une pierre auprès de ces cordons. M. de Sauvages trouva dans un enfant qui avoit été ſubitement attaqué de goutte ſereine, une petite glande ſcrophuleuſe qui comprimoit les nerfs optiques. Les miaſmes putrides qui s'exhalent des foſſes d'aiſances, ont ſouvent cauſé la goutte ſereine à des vîdangeurs.

Les avant-coureurs de la goutte ſereine ſont, pour l'ordinaire, l'affoibliſſement de la vue, ſans cauſe apparente. Le malade croit voir en l'air des filamens, des floccons ou des mouches. Quand elle vient à la ſuite de quelque coup ou de quelque chute, on reſſent des douleurs plus ou moins profondes dans la tête.

Cette maladie peut être *imparfaite* ou *parfaite*. La premiere, qui ne dépend que d'une cauſe paſſagere, eſt terrible à la vérité, mais elle n'eſt pas incurable; celle au contraire qui ſe forme lentement, & dans un âge avancé, ne céde à aucun reméde. En vain voudroit-on recourir à l'opération. On ne peut en faire aucune dans ce cas, puiſque la maladie eſt dans la rétine, le nerf optique ou le cerveau.

On ne peut donc rien attendre que des remédes internes & appropriés à la cauſe de la goutte ſereine. On ſaignera dès les commencemens, on donnera des émétiques, des purgatifs; on preſcrira l'uſage interne de l'euphraiſe, des apéritifs, des inciſifs, tels que les préparations de fer, les eaux minérales, froides ou thermales, les diaphorétiques, les antipaſmodiques, les

céphaliques. (*Voyez* ces mots.) Telles ſont les infuſions de meliſſe, de bétoine, de pivoine & de valériane: le muſc, la caſcarille, l'eau de fleur d'orange, les eſprits volatils de corne de cerf ou de vipére, la poudre de Guttette, &c. Si la maladie vient de cauſe vénérienne, on la combattra par ſon ſpécifique, le mercure, pris intérieurement, ou donné en frictions. *Voyez* VÉROLE.

On pourra en même tems, appliquer un ſeton ou un cautére à la nuque, (*Voyez* CAUTERE) ou les veſſicatoires; doucher la tête avec les eaux de Balaruc, diriger dans l'œil malade, la vapeur de l'eſprit de vin, du baume de Fioraventi ou du café; faire uſage, ſi l'on veut, des collyres attenuans, réſolutifs & ophthalmiques; mais il n'y a pas grand bien à attendre de ces derniers remédes, s'ils ne ſont aidés par ceux qu'on donnera pour l'intérieur.

On conſeille le collyre ſuivant dans le cas de goutte ſereine cauſée par quelque odeur infecte.

Prenez parties égales des feuilles & des fleurs de thym, de ſerpolet, de lavande, de marjolaine & de romarin: faites-les macérer dans l'hydromel, & diſtillez enſuite au bain de ſable. Conſervez l'huile eſſentielle qui en réſultera, ſans la ſéparer de la liqueur, mettez-la enſuite dans un vaſe bien bouché. La doſe eſt d'une ou deux cueillerées intérieurement de quatre en quatre heures. On vante auſſi cette eau pour la ſurdité.

AMBI. (Chir.) Machine inventée par Hippocrate, pour réduire les luxations du bras & de l'épaule. Cette machine eſt compoſée de deux piéces de bois; l'une eſt un montant poſé verticalement ſur une barre qui le ſoutient; l'autre eſt un levier attaché au montant par une charniere; ce levier eſt percé de pluſieurs trous ſur leſquels on attache le bras, quand on veut réduire une luxation. On approche enſuite l'extrêmité du levier, du montant avec lequel il fait alors un angle aigu, & par ce moyen on fait en même tems l'extenſion, la contrextenſion & la conformation. (*V.* LUXATION.)

Cette machine d'Hippocrate n'a guere d'avantages

que dans la luxation en dessous ; mais elle ne réussit pas quand le bras est luxé en devant ou en-dehors. On ne se sert presque plus aujourd'hui de cette machine.

AMBI. Machine inventée par M. Petit, Chirurgien de Paris. (*Voyez* LUXATION.) Nous parlerons aussi au même article d'un autre Ambi, inventé par feu M. le Cat.

AMBLYOPIE. (Chir.) Vue confuse, foiblesse de vue. L'amblyopie est un genre de maladie, dont le principal symptôme est la foiblesse de la vue, sans aucune opacité de la cornée ou des autres parties de l'œil.

On dit que l'amblyopie est *relative*, lorsqu'on ne peut appercevoir les objets qu'à certaines distances, & dans quelques positions seulement. Telle est la vue des myopes qui ne voient les choses éloignées que confusément, tandis qu'ils voient très-bien de près.

La cause immédiate de la vue courte, est la confusion de l'objet dépeint sur la rétine. Cette confusion arrive toutes les fois que les faisceaux de lumiere qui partent d'un point lumineux, ne se réunissent point au fonds de l'œil, mais s'y dispersent ; ou lorsque plusieurs rayons qui partent de divers points d'un objet, arrivent en même tems au fond de l'organe de la vue, & s'y confondent. Telle est l'espéce d'amblyopie des myopes & des presbites. (*(Voyez* ces mots.)

Les Auteurs reconnoissent plusieurs espéces d'amblyopie. L'une qu'ils appellent *crépusculaire*, parce qu'elle n'a lieu qu'au point du jour, ou sur le soir ; l'autre *méridienne*, ou de hibou, parce que ceux qui en sont attaqués n'y voient que la nuit, comme les hiboux. M. de Sauvages dit avoir vu régner cette affection épidémiquement aux environs de Montpellier, dans les villes situées le long d'une riviere appellée *la Sauve* : ce grand homme ajoute qu'elle étoit sur-tout commune parmi les soldats qui faisoient sentinelle pendant les nuits humides. Cette maladie fut traitée par les remédes purgatifs, les émétiques, les évacuans, les diurétiques, les vessicatoires, & par les

autres remédes propres à séparer de la masse du sang, la sérosité superflue dont il étoit abbreuvé.

La vue louche & l'hydropisie de l'œil, la myopie, & la presbytie, sont encore des espéces d'amblyopie : nous en parlerons aux articles *myopes & presbytes*, *vue*, *hydropisie*.

L'amblyopie, proprement dite, a pour cause générale le relâchement de l'organe immédiat de la vue. On sçait que cette maladie attaque principalement ceux qui habitent des lieux humides & bas, qu'elle est fréquente quand il régne des tems pluvieux, mais plus en hiver qu'en été, par la suppression de la matiere de la transpiration.

Aussi voyons-nous que les évacuans font très-bien en pareil cas. On conseille aussi d'user de différens collyres, & d'en bassiner les yeux. Parmi ceux qu'on trouve dans les Pharmacopées, nous avons vu les suivans faire de bons effets.

Prenez *De la tutie préparée, & du giroffle pulvérisé, de chacun une once & demie,*
sucre candi, une once,
camphre & aloës, un gros & demi,
du vin d'Espagne, quatre livres,
des eaux de chélidoine, de fénouil & de rhue, de chacun deux onçes.

On mettra toutes ces drogues dans une bouteille qu'on exposera au soleil pendant quinze jours, ayant soin de l'agiter de tems en tems. Enfin on laissera reposer le tout, on le versera par inclination dans un vase, afin que le collyre soit clair.

Il est bon pour nettoyer les yeux, éclaircir la vue, dissiper même une cataracte commençante.

Autre.

Prenez *Eau de plantain & d'euphraise, quatre onces,*
alun crud, une demi-once.

On fera dissoudre l'alun dans les eaux susdites; & quand

quand on voudra se servir du collire, on en fera tomber quelques gouttes dans l'œil malade.

AMBRE. (Mat. Med.) L'ambre est une substance bitumineuse dont on reconnoît plusieurs espéces. Il y en a de gris, de blanc, de noir, & de jaune. Celui-ci est connu sous le nom de succin ou karabé.

L'ambre gris est gras, leger, de couleur cendrée, parsemé de petites taches blanches, & comme marbré. Lorsqu'on le brûle, il répand une odeur très-pénétrante. Pour reconnoître s'il est bon, on le pique avec une éguille chaude qui doit séparer de la masse, un suc gras & odoriférant. Quelques Auteurs l'appellent succin oriental.

L'ambre blanc différe de l'ambre gris, par sa couleur & par son odeur beaucoup moins forte. On le donne quelquefois dans des bouillons, comme cordial.

L'ambre noir appellé aussi *ambre rénardé*, a une odeur un peu désagréable. Il n'est employé que par les Parfumeurs.

L'ambre jaune est le succin dont nous parlerons dans la suite. *Voyez* SUCCIN.

Les sentimens sont partagés sur la nature de l'ambre. Les uns disent qu'il découle des entrailles de la terre dans la mer, qu'il nage sur les flots, & qu'on le trouve sur le rivage: d'autres disent qu'il est l'excrément de la baleine: quelques-uns, que c'est un composé de cire & de miel.

Chacune de ces opinions a eu ses partisans; mais aujourd'hui c'est celle de M. Géoffroi qui prévaut. Ce sçavant Naturaliste croyoit que l'ambre étoit une substance bitumineuse qui se formoit dans les entrailles de la terre, & couloit ensuite dans la mer où elle se condensoit.

On trouve, en effet, l'ambre sur les bords de la mer, mêlé avec des coquilles, des becs & des ongles d'oiseaux, des rayons d'abeille encore remplis de cire, & autres substances de cette espéce.

On retire beaucoup d'ambre de la mer des Indes,

près des Moluques ; on en trouve en Afrique, sur les côtes de l'Angleterre, de l'Ecosse, & de la Norvége.

L'avidité des Marchands les porte quelquefois à sophistiquer l'ambre, sur-tout quand il est nouveau. Ils y mêlent de la poix, de la résine, de la cire, du storax, du ladanum, & mille autres drogues qui altérent sa substance. Le moyen de n'être pas trompé, c'est de regarder de près à la couleur, & à la consistence de l'ambre : d'examiner s'il se fond aisément, & sur-tout de faire attention à son odeur pénétrante & agréable qu'il répandra, s'il est naturel, lorsqu'on le jettera sur des charbons ardens.

On recommande l'ambre comme très-propre à fortifier le cœur, le cerveau & l'estomac. Riviere l'ordonnoit pour la faim canine, dans les maladies hypocondriaques, pour ranimer les esprits, & la chaleur naturelle. Il est très-bon dans les affections catharrales : on lui attribue une vertu anodyne. On croit aussi qu'il excite à la génération.

Cependant il est des hypocondriaques en qui l'odeur de l'ambre feroit l'impression que toutes les odeurs font aux femmes hystériques. C'est pourquoi on ne le donnera qu'avec précaution.

On emploie l'ambre intérieurement & extérieurement. En substance, on peut le donner à la dose d'un grain, jusqu'à huit, seul ou dans un œuf à la coque ; dans du vin avec du sucre ou des poudres aromatiques.

On prépare avec l'ambre, une teinture simple ou composée.

La teinture simple consiste à dissoudre l'ambre dans l'esprit de vin, & à séparer le résidu de la teinture.

Voici la formule de la teinture d'ambre composée.

Prenez *Ambre gris & sucre candi, de chacun deux gros,*
musc, douze grains,
civette, deux grains,
esprit de vin, quatre onces.

On fera digérer ces drogues dans un vaiſſeau de verre, pendant quelques jours. On verſera enſuite la liqueur par inclination, & on la gardera pour l'uſage. La doſe de cette teinture eſt depuis une goutte, juſqu'à huit ou dix, dans du vin d'Eſpagne, ou telle autre liqueur qu'on voudra.

L'ambre entre dans pluſieurs compoſitions pharmaceutiques, qu'on peut voir dans les différentes Pharmacopées. Telles ſont la poudre d'ambre de Meſué; la poudre de joie de Nicolas Prevôt; celle de Renou contre la peſte; la confection alkermès, &c.

AMBROSIE. (Bot.) *Botrys ambroſioides vulgaris.* C. B. *Chenopodium ambroſioides folio ſinuato.* Inſt. rei herb. L'ambroſie ou *piment* eſt un genre de plante qui porte des fleurs mâles & des fleurs femelles; ces fleurs ſont petites, compoſées de pluſieurs étamines qui s'élevent d'un calice verd, découpé en pluſieurs quartiers; elles ſont gluantes, petites, & naiſſent en épi au haut des tiges. Les feuilles ſont profondément découpées, comme celles du chêne, traverſées de grandes veines rouges, portées ſur de longues queues de la même couleur.

Les feuilles de l'ambroſie ſont aromatiques, elles ont une odeur forte & gracieuſe; elles ſont miſes au rang des meilleurs ſtomachiques, fortifians & antiſpaſmodiques. Les Auteurs les recommandent dans les maladies pituiteuſes de la poitrine, la toux, l'aſthme, la difficulté de reſpirer, & pour l'obſtruction des viſcéres du bas-ventre. On les donne en infuſion dans du vin ou de l'hydromel; ou dans de l'eau, comme du thé, depuis quatre juſqu'à ſix onces.

On peut encore donner l'ambroſie en poudre ſéche à la doſe d'un gros avec du miel, ou quelqu'autre ſirop convenable.

De cette manière, elle excite l'expectoration, & convient à toutes les maladies du poumon.

L'ambroſie fraiche peut être appliquée extérieurement pour appaiſer l'inflammation & les douleurs de

la matrice. Elle eſt auſſi utile pour relâcher le bas-ventre des enfans, lorſqu'il eſt diſtendu par des vents. La maniere de s'en ſervir, c'eſt de la faire chauffer ſur une tuile chaude, de l'arroſer de bon vin, & l'appliquer tout de ſuite ſur le ventre. Pilée avec la camomille & la matricaire, & cuite enſuite dans de l'huile de lis, dans une poële en forme d'omelette, & appliquée chaudement ſur le ventre, elle appaiſe les coliques des femmes nouvellement accouchées.

Il y a une autre eſpéce d'ambroſie connue par les Auteurs ſous le nom de *Botrys ambroſioides Mexicana.* C. B. P. *Chenopodium ambroſioides Mexicanum.* Inſt. rei herb. Thé du Mexique.

Cette eſpéce n'a pas moins de vertus que la précédente; elle excite les ſueurs, fait couler les urines, guérit la ſuppreſſion des régles, diſſipe les vents, fortifie l'eſtomac, & a toutes les vertus de l'ambroſie dont nous venons de parler.

AME. (Phyſiol.) L'ame eſt une ſubſtance ſpirituelle qui anime le corps de l'homme. C'eſt de ce principe actif, que dépendent tous les actes de la volonté; c'eſt lui qui ſent les impreſſions que les objets extérieurs font ſur nos corps; c'eſt lui qui juge & réfléchit ſur le bien & le mal phyſique; qui fait aimer certains objets, abhorrer quelques autres, prévoir les dangers, & ſurvenir aux beſoins.

C'eſt par le moyen des nerfs, que les ſenſations ſont tranſmiſes à l'ame : ils ſont l'organe du ſentiment; (*Voyez* SENSATIONS.) mais ils ne ſentent pas eux-mêmes : on n'a qu'à lier un de ces cordons pour s'en convaincre. La circulation du fluide qui y coule étant interceptée, le mouvement & la ſenſibilité de la partie à laquelle ils ſe diſtribuoient, ceſſera.

L'ame & le corps ſont unis ſi intimément, que l'ame ne peut conſerver ſa tranquillité quand le corps ſouffre; & celui-ci ne pas être affecté des paſſions de l'ame. Auſſi voyons-nous tous les jours que les mala-

dies, les fatigues & le libertinage, énervent les facultés de l'être penſant, & qu'il ne reſte pour ainſi dire plus de l'homme, que la matiere dont il eſt pétri. Quels déſordres les paſſions de l'ame ne jettent-elles pas auſſi dans l'œconomie animale! N'a-t-on pas vu des épilepſies, des apoplexies, des morts ſubites, être les triſtes ſuites d'un accès de colere, d'une peur &c. Ce ſentiment délicieux dont l'homme ſage & tranquille eſt ſeul capable de goûter les douceurs, ſans en redouter les amertumes, l'amour ne conduit-il pas tous les jours au tombeau par des routes différentes, des perſonnes qui jouiſſoient de la meilleure ſanté, & qui ſe voient moiſſonnés au printems de leur âge, ou traînent des jours tiſſus de diſgraces & d'infirmités? Les chagrins violens ne ſont pas moins meurtriers. Ils jettent les ſolides dans le relâchemenr & dans l'inertie; les fonctions languiſſent, le corps s'abbat & ſe détruit enfin.

Il y a eu de grands débats, non-ſeulement ſur la nature de l'ame, mais encore ſur le lieu qu'elle occupe par préférence. La premiere de ces deux queſtions ne paroîtra plus un problême, quand on voudra y réfléchir de bonne foi. On ſentira que ce principe qui nous guide dans nos actions, qui nous donne le mouvement & le ſentiment, ne peut être qu'une ſubſtance active, & ſpirituelle, diſtinguée de la matiére qui, par elle même, eſt toujours dans un état paſſif, & ne peut jamais avoir les perfections de l'eſprit.

Deſcartes a prétendu que le ſiége de l'ame étoit dans la glande pinéale; M. de la Peyronnie a cru prouver qu'elle réſidoit dans le corps calleux; quelques-uns la placent dans le cervelet; d'autres la croient répandue dans toutes les parties du corps.

Ce dernier ſentiment nous paroît plus vraiſemblable que les autres, & plus convenable à une ſubſtance ſpirituelle. Car l'idée de *fixité* paroît répugner à un être ſpirituel qui ne ſçauroit avoir de bornes. En vain prétend-t-on prouver le ſéjour de l'ame dans la glande

pinéale, & le corps calleux, parce qu'on a toujours trouvé mortelles les blessures qui ont pénétré jusqu'à ces parties: cela est naturel. Le coup n'a pu y arriver sans pénétrer bien avant dans le cerveau, sans causer une commotion seule capable de donner la mort, sans détruire l'origine de plusieurs paires de nerfs: accidens plus graves, sans contredit, & plus dangereux, que la lésion simple du cerveau.

Il paroît donc plus naturel de ne fixer le siége de l'ame, ni dans le cerveau, ni dans le cervelet, ni dans la glande pinéale, ni dans le corps calleux; mais de la croire toute & non-divisée, dans chaque partie de notre corps. Cette idée convient mieux à un esprit qu'on ne peut supposer borné dans un espace, sans cesser de le croire esprit. Car tout ce qui a des bornes, a sans doute des parties: or tout ce qui a des parties est matiére; on ne peut donc pas dire que l'ame soit bornée, sans dire qu'elle est matérielle.

AMERS. (*Mat. Med.*) Les médicamens amers sont des substances qui laissent sur l'organe du goût, une impression désagréable qu'on appelle amertume. Nous diviserons les amers en ceux qui ont une odeur aromatique, & en ceux qui n'ont point d'odeur. C'est de ces derniers dont nous allons parler; nous traiterons des autres à l'article AROMATIQUES.

Les amers qui n'ont point d'odeur, participent beaucoup des astringens. Ils n'ont presque pas de parties aqueuses: & lorsqu'on en fait l'analyse, la substance amére reste toujours au fond de la cucurbite.

La racine de scille, par exemple, qui est assurément un des végétaux, les plus amers, ne contient qu'une eau insipide, & inodore. La bile qu'on laisse évaporer dans un vase bien ouvert, ou dont on fait la distillation, ne laisse presque échapper qu'une eau insipide, & peu de parties volatiles, qui ont une odeur approchante de celle du musc; toute la partie amére reste au fond de la cucurbite, sous la forme d'un extrait mucilagineux, verdâtre.

Les principes qui conſtituent les amers ſont les mêmes qui forment les ſubſtances douces, c'eſt-à-dire, la terre, l'eau, un ſel acide, & une matiére huileuſe & inflammable. Mais leur proportion & leur combinaiſon ſont bien différentes ; les Chymiſtes n'ont point encore pu les découvrir.

Les amers donnés avec les aromatiques & les aſtringens légers entre leſquels ils tiennent un milieu, comme nous l'avons dit, ſont très-propres à augmenter les forces de l'eſtomac affoibli par des indigeſtions.

Comme ſavonneux, ils entraînent les glaires & les crudités dont ce viſcére eſt enduit ; ils rendent à la bile épaiſſie & ſans action, ſa liquidité & ſon amertume ; ils tuent les vers, & en détruiſent le germe.

Après avoir agi ſur les matiéres contenues dans les premieres voies, & y avoir produit les heureux effets dont nous venons de faire l'énumération : les amers font dans la maſſe des humeurs, une révolution non moins ſalutaire. Ils agiſſent comme ſtimulans ſur les vaiſſeaux, ils les agacent légérement, y excitent des contractions plus fréquentes & plus fortes ; ils agitent le ſang, en augmentent la chaleur, atténuent les humeurs, fortifient les ſolides, détruiſent les obſtructions, pouſſent à la peau, & font couler les urines ; ils réſiſtent encore à la putréfaction, & ſont utiles pour les cicatrices des plaies & des vieux ulcéres. On peut regarder les amers comme toniques, réſolutifs, déterſifs, mondificatifs, anti-putrides, ſtomachiques, carminatifs, fébrifuges, apéritifs, diurétiques, diaphorétiques & vulnéraires.

L'uſage des amers eſt donc indiqué dans toutes les maladies qui dépendent du relâchement, & de l'atonie des ſolides ; de l'épaiſſiſſement, & de la viſcoſité des liquides : telles ſont les indigeſtions, les dépravations de l'appétit, la mauvaiſe odeur de l'haleine, les flatulences, les coliques, & toutes les maladies occaſionnées par les vers, les fiévres intermittentes, la cachexie ſimple, la jauniſſe, l'œdématie des extrêmités,

la leucophlegmatie, les obstructions opiniâtres des viscéres, l'asthme pituiteux, l'apoplexie séreuse, les affections catharrales, la gale, les rhumatismes froids, la goutte, le scorbut, la diarrhée pituiteuse, le vomissement, la suppression ou le retard des régles, des hémorroïdes & de l'urine. Ces remédes sont encore très-utiles dans les douleurs occasionnées par une pierre dans la vessie, les fleurs blanches, & les gonorrhées.

On donne intérieurement les amers, en infusion ou en décoction dans du vin ou de l'eau; en essence, ou extraits: on les applique extérieurement sous la forme d'emplâtre & d'onguent.

Parmi ces remédes, il y en a qui conviennent plus particuliérement à certaines maladies. Par exemple, l'absinthe romaine, l'agaric, l'aloës, la rhubarbe, le sené, les sommités de centaurée, les amandes améres, & le café, sont très-recommandés pour détruire les obstructions des viscéres. La sauge, le pouliot, l'armoise, la lavande, la petite absinthe, l'agaric, le marrube, le marum, la menthe, la myrrhe, l'esprit volatil de corne de cerf, &c. sont efficaces pour les fleurs blanches, & les passions hystériques.

L'ellébore noir, le tabac, & l'agaric sont vomitifs, & peuvent remplir certaines indications auxquelles d'autres amers ne satisferoient pas.

L'ache, les oranges améres, l'oliban, la feuille de noyer, la pimprenelle, la véronique, l'aunée, & le petit houx, excitent la sueur. La racine d'énula campana, l'hyssope, la myrrhe, la sauge, le saffran, l'ache, le thé, la gentiane, la térébenthine & le pouliot, augmentent la sécrétion des urines.

Il en est qui facilitent l'accouchement d'une maniere plus particuliere. Tels sont la myrrhe, la fleur de romarin, & l'essence de cette plante, la sauge, le pouliot, l'armoise, le fiel d'anguille, l'agripaume, l'ambrosie, la lavande, le baume du Commandeur.

Les amers ne doivent être employés qu'avec beaucoup de circonspection. Comme ils sont tous toni-

ques, qu'ils augmentent la tenſion des fibres, & réveillent leur action : leur uſage ne conviendroit pas toujours à toutes ſortes de perſonnes, par exemple, à celles qui ont des affections ſpaſmodiques ; en général, il eſt prudent de s'en abſtenir dans les maladies où la fibre a trop de roideur ; dans les ſujets pléthoriques, les tempéramens ſecs & bilieux, en un mot, lorſqu'il y a à craindre de raccornir la fibre, d'augmenter la circulation du ſang & des humeurs.

APOSÊME AMER.

Prenez *Des racines de chicorée ſauvage deux onces,*
de gentiane, un gros,
de quinquina, demi-gros,
feuilles de pervenche & de fumeterre, une poignée,
fleurs de petite centaurée & de millepertuis, une demi-poignée.

Faites bouillir les racines de chicorée, de gentiane, & le quinquina, dans une pinte d'eau, juſqu'à la diminution du quart. Retirez la liqueur du feu, & faites-y infuſer les feuilles, les fleurs, & avec deux gros de rhubarbe choiſie, concaſſée & enfermée dans un nouet, le tout étant refroidi, coulez, & ajoutez-y
ſyrop d'abſinthe, trois onces,
du tartre martial ſolutif, deux gros.

Cet apoſême eſt très-bon pour fortifier l'eſtomac ; il détruit les obſtructions, guérit les fiévres intermittentes, & rétablit l'appétit quand on l'a perdu. On le prend tous les jours à la doſe d'un petit verre chaud.

ELIXIR AMER *ou* DE LONGUE VIE.

Prenez *Aloës ſuccotrin, une once & un gros,*
zédoaire,
agaric blanc,
gentiane,
ſaffran oriental,
rhubarbe fine,
thériaque de Veniſe. } *de chacun un gros.*

Pulvérisez toutes les drogues qui peuvent se réduire en poudre, passez-les par un tamis, & mettez-les dans une bouteille de verre sur laquelle vous verserez une pinte d'eau-de-vie, bouchez ensuite la bouteille avec un parchemin mouillé, & quand il commencera à être sec, piquez-le avec une épingle, afin que l'air qui se dégage des drogues renfermées dans la bouteille, trouvant à s'échapper, ne la casse point. Tenez cette bouteille à l'ombre pendant neuf jours, ayant soin de la remuer le soir & le matin.

Le dixiéme jour, on versera la liqueur par inclination dans un autre vase : on remettra de la nouvelle eau-de vie sur le marc, & on laissera la liqueur en digestion encore pendant neuf jours. Au bout de ce tems, on séparera la liqueur clarifiée, & on filtrera le marc.

On conservera cette seconde bouteille, comme ayant les mêmes vertus que la premiere. Quant au marc, on le jettera dans une pinte de vin blanc. On le laisse digérer pendant un mois, après quoi, on coulera la liqueur qui pourra servir à la dose d'un verre, pour purger les pauvres gens. C'est aussi un excellent reméde pour les coliques des chevaux & des gros bestiaux; on leur en donne roquille à la fois, dans un tems de contagion.

Vertus de l'Elixir amer.

Il débarrasse l'estomac des humeurs visqueuses & des crudités, qui sont la source des indigestions & des aigreurs; il fait cesser les coliques au bout de quelques minutes, tue les vers, ranime les forces. Il est emménagogue, fait revenir les couleurs & l'embonpoint, purifie le sang, purge insensiblement & sans efforts; préserve des maladies contagieuses, favorise l'éruption de la petite vérole, & convient généralement dans tous les cas où les amers sont indiqués.

Les personnes d'un tempérament chaud & bilieux, doivent n'en user qu'en très-petite dose; celles au contraire dont le tempérament est froid, phlegma-

tique & pituiteux, peuvent en prendre tous les jours en ſe levant, une cueillerée à bouche, pendant l'hiver, & la moitié d'une cueillerée en été.

Doſes.

Pour les maux de cœur, une cueillerée à bouche de l'élixir pur;

Pour une indigeſtion, deux cueillerées, dans quatre de thé;

Pour les coliques venteuſes & d'entrailles, ainſi que dans les accès de goutte, trois cueillerées hors du paroxiſme;

Pour les vers, une cueillerée à café tous les jours à jeun.

Pour l'hydropiſie, une cueillerée à café, pendant un mois, dans du vin blanc.

Pour la ſuppreſſion des régles, une cueillerée à jeun pendant quelques jours, dans un verre de vin.

Une cueillerée de pur, dans les fiévres intermittentes, avant le friſſon.

L'uſage journalier eſt pour les femmes, de ſept gouttes, & de neuf pour les hommes. C'eſt un excellent remède, très-propre à ranimer les vieillards.

AMERTUME. (Med.) L'amertume eſt toujours excitée par la dépravation de la bile, & ſon reflux vers l'eſtomac. Les vomitifs ſont les remédes indiqués en pareil cas, où le ventricule eſt ordinairement rempli de matieres crues & indigeſtes, qui dépravent les digeſtions. *Voyez* INDIGESTION, PLÉNITUDE.

AMMI DE CRÉTE. (Bot.) *Ammi Creticum. Ammi parvum foliis fœniculi.* C. B. P. *Fœniculum Annuum origani odore.* Inſt. rei herb. L'Ammi eſt une ſemence aromatique un peu amere, qui nous eſt apportée de l'île de Candie. Elle eſt un peu menue, d'une couleur rouge, brune, quelquefois verdâtre. Son goût approche de celui de l'origan & du thim.

Cette ſemence eſt regardée comme carminative: on la met au rang des quatre ſemences chaudes mineures.

Elle eſt diurétique, emménagogue & ſtomachique. On peut en faire uſage dans les cas où l'eſtomac ne fait pas ſes fonctions. Comme alexipharmaque, cette graine produit de bons effets & réſiſte au venin des piquûres ou morſures des animaux venimeux. Elle entre dans la thériaque & l'électuaire des baies de laurier du codex de Paris. La doſe de l'ammi en ſubſtance, eſt depuis demi-drachme juſqu'à une drachme.

La plante qui naît de l'ammi a des fleurs en paraſol. Ses feuilles ſont oblongues, étroites & placées par paires le long d'une côte.

AMMONIAC. (Mat. Med.) On donne ce nom à un ſel & à une gomme dont on fait beaucoup d'uſage en Médecine. La gomme ammoniac eſt un ſuc gommeux & réſineux qui découle comme du lait, ſpontanément ou par inciſion, d'une plante ombellifere qui croît en Libie. On en trouve de deux eſpéces dans les boutiques. L'une eſt en larmes, ou en petits grumaux compactes, ſemblables à des grains d'encens ; jaunâtres & bruns en dehors, blancs ou jaunâtres en dedans, luiſans & brillans. La ſeconde eſpéce, celle qu'il faut rejetter, eſt en gros morceaux formés de petits grumeaux, remplis de taches blanches ou rouſſâtres, d'une couleur ſale & preſque brune, mêlés de paille, de terre, & d'autres parties hétérogenes.

La ſaveur de la gomme ammoniac eſt douce d'abord, enſuite un peu amere ; quand on la manie, elle s'amollit & devient gluante ; ſon odeur approche de celle du galbanum ; mais elle eſt plus fétide quand on la met dans la bouche, elle s'étend dans les dents & s'y blanchit ; jettée ſur les charbons ardens, elle s'enflamme ; elle ſe diſſout dans le vinaigre ou dans l'eau chaude.

La gomme ammoniac eſt un puiſſant réſolutif, elle eſt émolliente, déterſive, réſolutive, & capable de lever les obſtructions des viſcéres.

On peut la donner intérieurement, & l'appliquer à l'extérieur. Elle fait très-bien dans les obſtructions du

foie, de la rate, du méſentere & de la matrice, des reins & de la veſſie; dans la cachexie, la jauniſſe, l'hydropiſie, les fiévres intermittentes, les coliques néphrétiques & pituiteuſes; la toux, l'aſthme & les autres maladies de la poitrine, la goutte ſereine, les fleurs blanches, la gonorrhée virulente, & les ulcéres des parties internes. Elle fait revenir les régles ſupprimées, fait uriner, diſſout les matieres tophacées des articulations, & lache quelquefois le ventre.

La doſe eſt depuis un ſcrupule, juſqu'à un gros, en bols, ou dans quelque opiate convenable à l'état du malade.

On emploie extérieurement la gomme ammoniac comme réſolutive & émolliente; quelquefois même, elle accélére la ſuppuration. On l'applique pour ramollir les duretés goutteuſes ou ſcrophuleuſes, & ſur les corps des pieds.

On retire de la gomme ammoniac, par la diſtillation, un eſprit qui, ſéparé de ſa portion acide, eſt utile pour purifier la maſſe du ſang, réſiſter à la peſte, aux fiévres malignes, & guérir le ſcorbut; ſa doſe eſt alors depuis ſix, juſqu'à vingt grains.

L'huile diſtillée de cette gomme eſt employée aux mêmes uſages que la gomme même.

La gomme ammoniac entre dans pluſieurs préparations pharmaceutiques; dans le lait ammoniac, les pilules ammoniacales de Quercetan, les pilules fœtides, les pilules tartareuſes de Bontius, &c; l'emplâtre diachilon composé avec les gommes; l'emplâtre de cigue, de mélilot, d'oxicroceon, d'angelus ſala, d'opodeltoch, & de Paracelſe.

AMOME EN GRAPPES. (Bot.) *Amomum racemoſum* ou *rarum.* L'amome eſt un fruit en grappe, qui nous eſt apporté des grandes Indes. Ses grains reſſemblent un peu à ceux du raiſin; ils ſont triangulaires, terminés par une eſpéce de petit bouton; leur ſaveur approche aſſez de celle du camphre.

Cette ſemence eſt alexitére, & un très-bon con-

trepoiſon, elle contient beaucoup de ſel volatil huileux. On la fait entrer dans la thériaque, & dans *la bénédicte* laxative du codex de Paris.

AMPOULES. (Chir.) Les ampoules ſont de petites puſtules qui s'élevent ſur la peau. Elles peuvent venir de cauſe externe ou de cauſe interne ; les frottemens violens, l'attouchement d'une matiere ſale & mordicante, telle que la pouſſiere des livres, les morſures des couſins, des abeilles & de quelqu'autres inſectes, & les orties, peuvent occaſionner des ampoules, ſans le concours des cauſes internes. Ces cauſes internes ſont l'âcreté du ſang, le chaleur, la fatigue & l'acrimonie des humeurs. Quand les ampoules ſont de cauſe externe, elles ceſſent ſouvent d'elles-mêmes : l'on pourra, ſi l'on veut, y appliquer un peu d'eau de luce ; & ſi elles ſont occaſionnées par la piquûre de quelque inſecte, les preſſer, pour en faire ſortir le venin.

AMPUTATION. (Chir.) C'eſt la derniere reſſource que la Chirurgie ait à employer pour conſerver la vie à un malade. Le Chirurgien doit connoître tous les cas où il convient d'en venir à cette dure extrêmité. Il doit examiner ſi l'opération eſt praticable, c'eſt-à-dire, ſi le ſujet peut la ſupporter ; ſi ſes humeurs ſont en bon état ; ſi la gangrene eſt bornée à l'extrêmité qui paroît exiger l'amputation ; enfin, ſi l'on peut eſpérer de ſauver le malade par cette cruelle opération.

Mais, je le répéte, le Chirurgien ne ſauroit être trop exact à ſaiſir toutes les indications qui demandent l'amputation, ou qui la font juger inutile ou nuiſible. Ce ſeroit être téméraire que d'amputer un membre à un ſujet affoibli par un délabrement conſidérable de la partie, ou par une longue ſuppuration.

Ce ſeroit être cruel que de ſéparer du corps, une jambe, un bras &c ; parce qu'une fracture ſera avec fracas, avec eſquilles, ou avec lacération de parties. Un malade cacochyme ou hydropique, qui auroit précédamment été attaqué de quelque vice cancereux,

ſcrophuleux, vénérien ou ſcorbutique, ne réſiſteroit pas à l'opération, comme celui dont les humeurs ne ſont point dépravées, & qui viendroit tout récemment d'être attaqué de gangrene à une partie fracturée; dans ce dernier cas on pourroit porter un pronoſtic aſſuré: dans le premier, il ſeroit beaucoup mieux de ne rien entreprendre; l'opération dans ces circonſtances eſt preſque toujours inutile, & le malade périt.

Tant que la gangrène fait des progrès, ſur-tout lorſqu'on donne intérieurement des remédes capables de réſiſter à la putréfaction; on n'avanceroit rien en amputant le membre. Il faut attendre que la nature ait tracé une ligne de ſéparation entre le mort & le vif. Juſqu'à ce moment, on donne des cordiaux, on applique des topiques appropriés, (*Voyez* GANGRENE) afin d'empêcher la gangrêne d'infecter la maſſe du ſang.

Il y a des Auteurs qui conſeillent de faire l'opération dans la partie gangrénée, & de laiſſer à la nature le ſoin de faire la ſéparation de ce reſte de la partie ſphacelée, afin d'épargner au malade les douleurs, & toutes les triſtes ſuites d'une longue ſuppuration. Selon cette opinion, l'amputation doit être faite à trois lignes environ de la partie ſaine; on fera des ſcarifications ſur la partie gangrénée; on y appliquera des cauſtiques, des ſpiritueux & des antiputrides, afin de hâter la ſéparation. Il eſt des cas où la nature ſeule fait tout ſans le ſecours de l'Art. Telle étoit la gangrêne qu'on a vu régner épidémiquement dans la Sologne, dans une diſette de grains.

Cette maladie étoit une gangrêne ſéche qui attaquoit ſur-tout les pauvres, qui mangeoient du mauvais pain. Les extrêmités inférieures étoient plus ordinairement ſphacelées que les mains; la maladie faiſoit inſenſiblement des progrès, & ſe bornoit enfin. La partie ſe deſſéchoit bientôt, les douleurs ceſſoient; une ligne rouge ſéparoit enſuite le mort du vif, & le membre tomboit de lui-même.

On a observé que sur cent-vingt malades auxquels on amputa des membres avant que la gangrêne se fût bornée, à peine cinq étoient réchappés; tandis que ceux auxquels on n'avoit fait aucune incision avoient été garantis du trépas, qui enlevoit à leurs yeux, ceux que les Chirurgiens essayoient de sauver par l'amputation.

Telle étoit la méthode adoptée par Galien, Vesal, Gui de Chauliac, Fabrice d'Aquapendente, Fallope, Vigo, & recommandée par le savant M. Tissot, dans ses notes sur la dissertation de M. Bilguer, sur *l'inutilité des amputations dans la plûpart des cas.*

On objecte contre cette méthode, qu'après l'opération & la chute de la partie sphacelée, il reste toujours un bout d'os dénué de chairs; que cet os se carie par le contact de l'air, & que cette carie peut s'étendre jusqu'à l'os recouvert par la partie saine.

On répond à la premiere partie de l'objection, en disant qu'il n'y auroit pas un grand inconvénient quand il resteroit un bout d'os au moignon, parce qu'on peut aisément & sans inconvénient le retrancher. En second lieu, on n'aura pas à craindre le contact de l'air, si l'on panse la plaie avec les antiseptiques. Tels que le vinaigre, l'eau-de-vie camphrée, l'esprit de sel, de souffre, de vitriol; les sels neutres, sur tout le borax, le sel ammoniac, l'alun, l'esprit de térébenthine, l'eau de rabel, l'esprit de nitre dulcifié avec l'esprit de vin; les racines de serpentaire, de virginie, les plantes aromatiques, & leur décoction dans le vin; les résines, les baumes, la térébenthine, la myrrhe, le camphre, l'aloës, la colophone, la gomme élémi, le styrax, le baume de Fioraventi, & l'onguent de styrax.

Les Chirurgiens modernes ne sont pas généralement d'accord sur l'amputation, avec les anciens. Ils prétendent que l'opération faite dans le vif, entraîne après elle moins de danger, si elle est plus douloureuse; & qu'on n'a pas à craindre que la gangrêne dont

on

on laiſſe des veſtiges dans l'autre méthode, attaque le membre après l'amputation. Chacun ſoutient ſon opinion : c'eſt un malheur pour l'humanité, que des gens qui concourent au même but, celui de guérir, ne puiſſent s'accorder ſur les moyens d'y arriver, & qu'ils ſoient preſque toujours plus attachés à la défenſe de leur ſyſtême, qu'à prolonger les jours du malade.

Quand on aura jugé l'amputation indiſpenſable, & qu'on ſe ſera aſſuré qu'il n'y a pas d'imprudence ou de témérité à l'entreprendre, on préparera tout ce qui doit ſervir pour l'opération. Les inſtrumens doivent être différens, ſelon la partie qu'on a à amputer : l'appareil ſera préparé ſur une tablette, ou ſur un plat, afin que pendant l'opération, & après l'opération, le Chirurgien trouve ſous ſa main, tout ce qui lui ſera néceſſaire. Suppoſons donc qu'on ait à couper une jambe, & voyons comment il faut s'y prendre.

La partie étant raſée, & le malade aſſis ſur le bord de ſon lit, l'Opérateur appliquera le tourniquet ſur l'extrêmité inférieure de la cuiſſe, pour comprimer les vaiſſeaux cruraux, & ſe rendre maître du ſang après l'opération. Un aide Chirurgien ſera enſuite placé derriere le malade, & le ſoutiendra, en lui diſant de s'appuyer contre ſon eſtomac. Le membre qu'on doit amputer ſera aſſujetti par deux perſonnes, dont l'une ſaiſira avec les deux mains, la partie ſupérieure, & l'autre, l'inférieure. Si la fracture étoit avec éclats, on appuyeroit l'extrêmité de la jambe ſur une planche garnie d'un oreiller.

Après avoir fait envelopper d'une ſerviete, la jambe du malade, juſqu'à l'endroit où l'on va faire l'inciſion, l'Opérateur la fera ſoutenir par un aide ; &, tandis que celui qui ſera placé ſupérieurement retirera la peau en haut, autant qu'il le pourra, le Chirurgien mettra une ligature à deux travers de doigts au-deſſous des mains de l'aide, pour empêcher les tégumens de revenir en bas. Il en mettra une autre à deux pouces au-deſſous de celle-ci, de ma-

niére que le tranchant de l'inſtrument ſoit entre les deux ligatures. Après cela, l'Opérateur ſe placera entre les jambes du malade, s'il doit couper la jambe gauche, & en dehors, ſi c'eſt la droite. Il prendra le couteau courbe, le paſſera (ſans rien couper) par-deſſous la jambe, & le poſera ſur le tibia, ſur lequel il commencera d'appuyer le tranchant, en appliquant ſa main gauche ſur le dos de l'inſtrument. Delà, il fera deſcendre ſon inciſion ſous la jambe en décrivant un cercle, & coupera la peau ſeulement. Alors il lachera la ligature ſupérieure, fera encore retirer la peau, & la fixera de nouveau par une nouvelle ligature. Il fera alors une inciſion beaucoup plus profonde que la premiere, & coupera en un ſeul tems, s'il le peut, les muſcles de la jambe, en appuyant ſon couteau, autant qu'il le pourra. Un aide préſentera alors à celui qui opére, le couteau inter-oſſeux; on coupera les chairs qui ſont entre les deux os, & l'on détachera le perioſte, en ratiſſant les os, intérieurement & extérieurement. L'Opérateur quittera alors le couteau pour prendre deux bandelettes fendues par leur extrêmité inférieure; il les paſſera par-deſſous la jambe de façon qu'elles embraſſent les os; l'une, aidera à écarter le bord inférieur, du tranchant de la ſcie: l'autre, en préſervera l'inférieur. Les bandelettes étant appliquées, l'Opérateur prendra la ſcie, il l'appliquera d'abord ſur le tibia, & ira doucement, juſqu'à ce que le tranchant ſoit engagé. Alors il ira un peu plus vîte, à meſure que la ſcie fera des progrès : mais quand l'os ſera preſque ſcié, il ira doucement, de peur de faire des éclats à l'os, & finira ſon opération, en coupant en même-tems le tibia & le péroné.

L'opération étant achevée, le Chirurgien lâchera la ligature qui retenoit la peau: il la retirera en bas, pour voir ſi elle couvrira le moignon. Il s'agit alors de faire la ligature des vaiſſeaux, afin d'arrêter l'hémorragie. A cet effet, on fera lâcher le tourniquet; on s'aſſurera de la poſition des vaiſſeaux; & l'on en

ſera la ligature, en paſſant tout autour avec une aiguille courbe, deux ou trois brins de fil cirés, & en ſerrant le vaiſſeau comme dans une bourſe, obſervant de ne point comprendre de gros troncs de nerfs dans la ligature, & de placer ſous le nœud qui doit être immédiatement ſur le vaiſſeau, une très-petite compreſſe, avec un morceau d'agaric. Après cela on fait relâcher le tourniquet, pour s'aſſurer ſi le ſang eſt bien arrêté : mais on ne laiſſera cependant pas que de continuer la compreſſion pendant quelques jours.

Alors on recouvre, autant que l'on peut, le moignon, avec la peau qu'on a conſervée; on couvre les vaiſſeaux de petits bourdonnets imbibés d'eſprit de vin, & l'on applique ſur les chairs des grands plumaceaux de charpie brute. Par-deſſus le tout, on met un emplâtre en croix de Malte, de maniere que la peau ſoit tirée en bas, & l'on ſoutient le tout d'un bandage convenable.

Le panſement étant fini, on fera prendre au malade quelque cordial, pour ranimer ſes forces; on le couchera dans ſon lit, & l'on placera la partie dans une ſituation convenable. Quelques heures après on lâchera un peu le tourniquet, afin de voir ſi les artéres commencent à ſe boucher; s'il ſort du ſang & que l'appareil en ſoit pénétré, on reſſerre le tourniquet; ſi au contraire, il n'en ſort point, on diminue ſeulement la compreſſion : & l'on n'a plus qu'à recommander la tranquillité du corps & de l'eſprit, & l'on preſcrit un régime tempérant & raffraîchiſſant. Si l'irritation étoit grande, que le pouls s'élevât, & que la fiévre ſurvint, on calmeroit ces accidens par les ſaignées & les remédes indiqués en pareil cas.

On ne levera l'appareil qu'au troiſiéme ou quatriéme jour, à moins qu'on n'y fut forcé par quelqu'accident grave. On fera les panſemens le plus doucement qu'il ſerâ poſſible, (*Voyez* PANSEMENT.) & l'on n'ôtera tout-à-fait le tourniquet qu'après pluſieurs jours.

Ce que nous venons de dire pour l'amputation de la jambe, peut s'appliquer à celle de l'avant-bras, de la cuiſſe & du bras.

On obſervera ſeulement, qu'autant qu'il eſt utile de couper la cuiſſe auſſi près qu'on le pourra du genou, autant il ſeroit inutile de couper la jambe près des malléoles, dans les vûes de conſerver une partie du membre. Cette partie ſeroit très-gênante, & ne permettroit que difficilement une jambe de bois.

Il eſt une autre maniere de faire les amputations. Elle fut publiée en *1696*, par Verduyn, Chirurgien Hollandois. Il y en a qui donnent la gloire de l'invention, à Sabourin, Chirurgien Génevois. Cette maniere d'opérer n'eſt preſque plus d'uſage aujourd'hui; l'expérience a prouvé qu'elle n'eſt pas toujours utile. Elle conſiſte à laiſſer un lambeau de chairs pour recouvrir le moignon après l'amputation: c'eſt auſſi pour cela, qu'on l'a appellée *amputation à lambeau.*

Pour couper la jambe, par exemple, après avoir appliqué le tourniquet ſur les vaiſſeaux cruraux, on enfonce un couteau droit bien tranchant, dans le gras de la jambe, à l'endroit où l'on veut ſcier l'os, l'on perce de part en part près de l'os, & l'on ſépare les chairs, en conduiſant le couteau, tantôt en bas, juſqu'au tendon d'Achille, tantôt en haut, juſqu'à l'endroit où l'on a percé. On coupe enſuite le morceau par en bas; on le releve vers la cuiſſe. Après cela, on ratiſſe le périoſte, on coupe les chairs entre le tibia & le péroné, & l'on applique la ſcie comme à l'ordinaire.

Après cette manœuvre, le Chirurgien lave le lambeau avec du vin chaud, le taille à la meſure du moignon, obſervant néanmoins de le faire un peu plus large; il le colle enſuite exactement ſur la plaie, & l'aſſujettit par un bandage convenable.

On ſe propoſoit pluſieurs avantages dans cette opération. Le premier étoit d'arrêter l'hémorragie, ſans avoir beſoin de ligature ou d'aſtringens; le ſecond, de préſerver les os de la carie, qui arrive ſouvent,

disent les partisans de cette méthode, après les amputations ordinaires ; le troisiéme, de hâter la cicatrice de la plaie : mais tous ces avantages n'ont malheureusement pas eu de réalité.

Il est cependant des circonstances où cette amputation ne seroit pas à rejetter. Ce seroit dans le cas où l'articulation de l'humérus avec l'omoplate seroit tellement détruite, qu'on ne pourroit espérer de sauver le malade, qu'en séparant le bras de l'articulation même. Cette opération se pratique comme à la jambe ; on passe le couteau entre le muscle triceps brachial & l'humérus, on le conduit jusqu'au coude ; on lie les vaisseaux brachiaux, on taille le lambeau, & on panse méthodiquement.

On peut aussi faire l'amputation à l'articulation de l'avant-bras avec la main, & à celle de la jambe avec le pied. Elle réussira presque toujours si le malade est bien disposé, s'il n'est atteint d'aucune maladie qui ait vicié ses humeurs ; si on panse la plaie avec intelligence, & si l'on fait observer un régime convenable.

Toute la France a sçû que cette opération avoit été pratiquée par M. Andouillé, premier Chirurgien du Roi en survivance, sur M. de Saint-Florentin, Ministre & Secrétaire d'État, auquel un coup de fusil avoit fracassé le poignet ; cette cure ne coûta qu'un mois au Chirurgien éclairé. L'illustre malade n'éprouva pendant ce tems aucun symptôme grave. La fiévre qui le prit le troisiéme jour après son accident, fut dissipée par un purgatif donné à propos.

Pour faire cette opération, on applique le tourniquet des Anciens ; c'est-à-dire, qu'un aide comprime l'artére, après avoir relevé la peau autant qu'il lui a été possible. On place ensuite la ligature, & l'on coupe hardiment la peau & les tendons, quelques lignes au-dessous de l'articulation de l'avant-bras avec les os du carpe. Alors les ligamens articulaires étant à découvert, on les coupe aussi vers le milieu

de l'article, & l'opération est achevée. On ôte alors la ligature, on laisse un peu couler le sang; on couvre les vaisseaux de petits morceaux d'agaric: & le moignon de charpie séche, & l'on applique sur le tout un bandage convenable.

Les Anciens se servoient d'un ciseau avec un maillet pour couper les doigts du pied, ou les os du métatarse. Heister conseille aussi ce moyen; mais outre qu'il est cruel, c'est que l'on a à craindre toutes les suites des violentes contusions. Il vaut mieux, s'il n'y a qu'un seul orteil à amputer, le séparer dans son articulation avec l'os du métatarse qui lui répond; ou amputer le pied à l'article, si l'on ne peut obvier autrement au progrès du mal qui exigera l'amputation.

AMULETTES. (Med. Pres.) On donne le nom d'amulettes à certains remédes qu'on porte suspendus au col, ou attachés au poignet, & auxquels on veut bien attribuer la vertu de guérir la fiévre, résister au venin, ou prévenir plusieurs maladies. Ces remédes agissent, dit-on, par leurs parties volatiles que la chaleur fait évaporer; & qui pénétrant par les pores dans les humeurs, y produisent les heureux effets auxquels on les croit propres. Tels sont les sachets anti-apoplectiques, & mille autres médicamens qui n'ont d'autre vertu que celle d'enrichir celui qui en posséde le prétendu sécret, & qui a assez d'adresse pour faire valoir *le talent*.

AMYGDALES. (Anat.) En latin *Tonsillæ*. C'est le nom qu'on donne à deux glandes qui ont à peu-près la figure d'une amande. Leur couleur est rougeâtre; elles sont situées à la base de la langue, l'une à droite, l'autre à gauche, & versent dans le gosier, le larynx & l'œsophage, une liqueur onctueuse & capable de lubréfier ces parties.

Les amygdales sont exposées aux inflammations & aux abscès, comme les autres parties glanduleuses. Nous aurons occasion d'en parler dans le cours de cet ouvrage. *Voyez* ESQUINANCIE.

ANACAMPSEROS. *Voyez* ORPIN, GRASSETTE, JOUBARBE DES VIGNES.

ANACARDE. (Mat. Med.) *Anacardium officinarum.* C'eſt un fruit qu'on nous apporte de l'Inde. Il eſt applati, ayant la figure d'un cœur, couvert d'une écorce noirâtre, qui renferme ſous une double membrane, un noyau d'un goût d'amande. La duplicature de cette membrane contient un ſuc mielleux dont les Indiens ſe ſervent comme d'un cauſtique.

L'anacarde croît dans les Indes occidentales, ſur le bord des fleuves; la couleur du bois eſt blanchâtre; l'arbre qui porte ce bois eſt recouvert d'une écorce cendrée. Ses feuilles ſont quelquefois grandes de trois coudées. Ses fleurs ſont petites, ramaſſées en grappes, taillées en étoiles portées ſur de longs pédicules violets, qui ſortent du tronc.

On met l'anacarde au nombre des ſubſtances alexitères & cordiales. Il y a eu des anciens Médecins qui ont attribué à ce fruit la vertu de faire revenir la mémoire, d'aiguiſer l'eſprit, & rappeller le ſentiment; d'être très-efficace dans les maladies; & d'atténuer le ſang lorſqu'il eſt trop viſqueux & trop tenace.

Mais Frédéric Hoffman n'eſt point de cet avis: il appelle la confection qu'on fait de l'anacarde, la *confection des ſots*; & dit qu'il a vu des gens devenir maniaques par ſon uſage. Le même Auteur rapporte cependant l'hiſtoire d'un homme, qui de ſtupide & d'ignorant, étoit devenu aſſez ſçavant pour obtenir une chaire de Profeſſeur en Droit.

Quoi qu'il en ſoit de ces aſſertions qui ne laiſſent pas que d'avoir du poids, à cauſe de la réputation de leur Auteur, on ne ſçauroit être aſſez réſervé ſur l'uſage de l'anacarde, ſur-tout ſur le ſuc mielleux qui eſt contenu dans les petits creux de l'écorce de ce fruit. On peut ſe ſervir de ce ſuc, pour mondifier les ulcères des beſtiaux; quand on en met dans une dent creuſe & pourrie, il la cautériſe, & la briſe très-promptement. On fait une bonne encre à écrire avec

les fruits verds de l'anacarde pilés, mêlés avec de la lessive & du vinaigre.

ANAGALLIS. *Voyez* MOURON.

ANALEPTIQUES. (Mat. Med.) Les remédes analeptiques sont dans la classe des fortifians & des cordiaux ; ils sont par conséquent destinés à relever les forces abattues, leur action vient des parties subtiles, volatiles & huileuses qu'ils contiennent. Mais ils ne sont salutaires qu'autant que la cause morbifique ne subsiste plus, que l'assimilation des alimens se fait convenablement, & que les liqueurs bien conditionnées sont capables de réparer les pertes que le corps fait continuellement.

Ainsi on pourra en faire usage avec succès, après de longues maladies, lorsque les forces sont épuisées par des évacuations immodérées, & généralement lorsque la nature affoiblie ne peut survenir aux besoins de l'œconomie animale.

On doit compter parmi les analeptiques, les médicamens balsamiques, aromatiques & amers ; les crêmes, les bouillons, les gelées, & tous les alimens qui fournissent une substance succulente. Les analeptiques sont simples ou composés ; on les retire du régne végétal, du régne minéral ou du régne animal. Les analeptiques simples tirés des végétaux, sont, les fleurs de roses, de citron, de romarin, d'oranges, de bétoine, de lavande, de muguet, de stæchas d'Arabie, & de grenades. Les feuilles de melisse, d'origan, de marum, d'ivette, de roquette, d'eupatoire, de basilic, de pied de lion, de menthe, de marjolaine, de sauge, d'estragon, de verge dorée, de cerfeuil, de scordium, de sarriette, de laurier, d'ambrosie, de dictamme, de crête, de grande absinthe, de petite absinthe, de germandrée, de petite centaurée.

Les pignons, les coings, les pistaches, l'écorce de grenades, d'oranges, de citrons ; les baies d'airelle, de geniévre & de laurier, les mirobolans, la noix muscade, les clous de gérofle, l'amome en grappes,

les cubébes, le petit cardamome, le cachou, l'acacia, le café, le chocolat.

Le régne animal fournit les écreviſſes de riviére, la corne de cerf, & la vipére, le lait, les gelées, les bouillons, l'eau diſtillée de pain, l'eſprit volatil de corne de cerf, &c.

On trouve dans le régne minéral, les eaux de Forges, de Spa, de Bagnols, de Plombieres, de Bourbonne, du Mont-d'or, de Vichy, d'Aix-la-Chapelle, de la Motte en Dauphiné, de Balaruc, &c. L'eau de de goudron.

Les Apothicaires préparent toutes les eaux ſpiritueuſes, tirées des végétaux, le vin d'abſinthe, les ſyrops & les extraits de mercuriale, de coings, de roſes ſéches, & des plantes analeptiques, la thériaque, le diaſcordium, l'opiat de Salomon, les gouttes anodines de Sydenham, l'élixir de propriété, celui de Garus, & celui d'Angleterre, le lilium de Paracelſe, l'eſſence de geniévre & de myrrhe, &c.

Aposême Restaurant.

Prenez *Racines ſéches de ſceau de Salomon, & d'aulnée, de chacune deux gros,*
feuilles de ſcordium, un gros,
roſes rouges, une demi-poignée.

Faites bouillir ſuivant l'art, dans une ſuffiſante quantité d'eau, réduite à deux livres. Paſſez & ajoutez à la colature une once de ſyrop de roſes ſéches.

Bouillon.

Prenez un vieux coq, vuidez-le, & lui mettez dans le corps, quatre ou cinq écreviſſes concaſſées, une bonne pincée de cerfeuil & de polipode de chêne. Faites bouillir le tout dans huit pintes d'eau de riviére, à petit feu, juſqu'à la réduction de quatre pintes. Paſſés le bouillon pour le tirer au clair. On en prendra un bon verre tiéde de deux en deux heures.

Restaurant pour les personnes foibles & les vieillards.

Prenez deux vieux chapons, & bien nourris ; séparez-en la tête & les pieds ; vuidez-les ensuite, & les coupés par morceaux. Jettez-les dans une cucurbite, avec une livre de raisins de Corinthe, eau de roses nouvellement distillée, eau de fleurs de mélisse, de romarin, de bétoine & d'écorces de citrons de chacune une chopine.

Couvrez la cucurbite, luttez-en les jointures, & faites cuire la chair à un feu lent. Quand vous jugerez que la chair des chapons sera à-peu-près cuite, distillez le mêlange, & vous en obtiendrez trois chopines d'une liqueur dans laquelle vous ferez macérer pendant deux jours, une demi-livre de canelle ; vous y ajouterez ensuite deux verres de vin d'Espagne, ou autre de cette nature. Vous mettrez le tout dans une cornue couverte de son chapiteau, & vous ferez une nouvelle distillation. Vous aurez une liqueur restaurante, capable de ranimer les vieillards & les personnes épuisées. L'Auteur de ce remédc l'appelle la dixiéme partie de l'immortalité, *decima pars immortalitales.* Martino. Pansa de Prorog. vit.

ANALYSE. (Chym.) Les Chymistes entendent par le mot d'analyse, la décomposition d'un corps, afin de voir quels sont les principes & les parties constituantes de ce corps.

On reconnoît plusieurs manieres d'analyser les corps. La premiere, est l'*analyse par le feu* ; elle consiste à exposer les corps qu'on veut analyser, à un degré de chaleur proportionné, d'autant plus leger, que la subtilité & la volatilité de leurs principes sera plus considérable.

Le second moyen d'analyser, est appellé *analyse par les dissolvans.* Elle consiste à soumettre les corps à l'action de leur *menstrue*, c'est-à-dire, de la liqueur capable d'en désunir les principes.

ANASARQUE. (Med.) Leucophlegmatie, hydropiſie par infiltration.

L'anaſarque eſt une eſpéce d'hydropiſie caractériſée par la bouffiſure & l'enflure œdémateuſe de toute l'habitude du corps. Lorſqu'on appuie le doigt ſur la peau, l'impreſſion y reſte. Le malade eſt dans un état de langueur ; ſon teint eſt pâle, livide, & décoloré ; le moindre mouvement le fatigue & l'abat ; il éprouve de la difficulté à reſpirer ; ſes urines ſont blanches, crues, & peu abondantes.

Le ſiége de cette maladie eſt dans le tiſſu cellulaire qui ſert d'enveloppe à tous les organes, qui les lie les uns aux autres, les nourrit, & entretient leurs rapports. Le liquide une fois infiltré dans une partie, s'étend bientôt de proche en proche, en paſſant de cellule en cellule, & ſe répand ainſi dans toute la ſurface du corps.

L'anaſarque différe de l'œdématie, en ce que dans celle-ci, il n'y a que les jambes & les pieds qui ſoient enflés ; & que cette enflure augmente le ſoir, & diminue le matin : au lieu que dans l'hydropiſie par infiltration, tout le corps eſt plus enflé le matin que le ſoir ; ſurtout les paupiéres & les joues ; que le malade a des laſſitudes ſpontanées, qu'il perd l'appétit, qu'il eſt conſumé par une petite fiévre, & ne dort que d'un ſommeil interrompu.

Les cauſes de l'anaſarque ſont ou prochaines ou éloignées : les cauſes prochaines ſont la dépravation du ſang, le relâchement, & l'atonie des ſolides ; & plus ſouvent qu'on ne penſe, la trop grande roideur des fibres. Les cauſes éloignées, ſont 1°. tout ce qui peut tendre à ramollir les organes, comme un air humide, les boiſſons chaudes & relâchantes priſes abondamment.

2°. La ſuppreſſion de quelque évacuation périodique ou journaliere, telle, par exemple, que celle des hémorroïdes, de la ſueur des pieds, d'un cautére, &c.

M. de Sauvages appelle cette hydropiſie anarſarque par *métaſtaſe*.

3°. L'anarſarque ſuccéde quelquefois à des maladies chroniques, à des hémorroïdes qui ont long-tems tourmenté le malade, à des pertes de ſang, à des hémorragies, à des ſaignées trop répétées, à des longues diarrhées, à des lienteries, au diabetes, à un libertinage outré, & à toutes les maladies dans leſquelles les organes de la digeſtion, & les forces vitales ſont ſi foibles, que les alimens mal aſſimilés ne fourniſſent qu'un chyle groſſier & crud lequel ne peut former qu'un ſang épais. Delà naiſſent les obſtructions des vaiſſeaux capillaires : & la ſéroſité coulant en plus grande abondance dans les vaiſſeaux lymphatiques, s'épanche dans le tiſſu graiſſeux, y ſéjourne & s'y accumule.

4°. La trop grande tenſion des fibres, eſt auſſi capable de favoriſer l'épanchement de la ſéroſité, dans le tiſſu graiſſeux.

Frédéric Hoffman, Sydenham, Mouro, Bouillet, Lorry, rapportent pluſieurs obſervations de cette eſpéce d'hydropiſie. On a vu & l'on voit tous les jours des hommes d'un tempérament ſec, bilieux, & des femmes attaquées de vapeurs, devenir hydropiques, s'ils viennent à éprouver un chagrin cuiſant, ou quelque révolution ſubite. Ces accidens ne peuvent, ſans doute, provenir que de l'obſtacle que le ſang trouve à retourner au cœur, par la contraction ſpaſmodique des vaiſſeaux ſanguins & des nerfs. C'eſt ainſi qu'un air trop ſec & trop chaud, les alimens échauffans, l'uſage des liqueurs ſpiritueuſes, les exercices violens, les veilles immodérées, & les paſſions violentes, peuvent donner naiſſance à l'anaſarque.

Le traitement de l'hydropiſie par infiltration, doit varier, ſuivant qu'elle eſt produite par telle ou telle cauſe. Quand cette maladie eſt cauſée par métaſtaſe, on doit s'attacher à rétablir les évacuations ſupprimées. On fera, s'il le faut, une ſaignée, & l'on meſurera la quantité du ſang qu'on tirera au degré de force du malade. On donnera enſuite les diurétiques, les emménagogues, les préparations de fer, & les réſi-

neux, en forme de bouillons, d'apoſême, ou de tiſanne, de poudre, ou d'opiat; telles ſont les racines d'aſperges, de petit houx, de chardon roland, de pimprenelle, d'ache, de perſil, de daucus, de menthe, de dictamme, de caprier, d'arrête-bœuf, de ſafran des Indes, de ſouchet long, & de galanga; les feuilles de tanaiſie, de matricaire, d'abſinthe, de rhue, de menthe; les fleurs de ſafran, de matricaire & de ſouci.

L'aſſafœtida, le bdelllium, l'oppoponax, l'aloës, & tous les médicamens qui peuvent détruire la trop grande abondance de la limphe, & donner du ton aux parties, ſont indiqués dans l'anaſarque par métaſtaſe; on donnera auſſi avec ſuccès les hydragogues & les cathartiques, tels que le jalap, la ſcammonée, l'iris de Florence, l'écorce moyenne de ſureau, l'eau-de-vie Allemande, la rhubarbe & la manne.

Quand on s'appercevra que l'infiltration diminue ſenſiblement, il faut avoir ſoin de fortifier les parties, que la préſence des eaux avoit jettées dans le relâchement. Pour cela, on donnera intérieurement les préparations, dans leſquelles on fera entrer la canelle, la fleur de muſcade, le bois de caſſe, la rhubarbe, les myrobolans, les eaux thermales. On fera en même tems des fomentations aromatiques ſur le corps du malade; on le frottera avec une flanelle qu'on aura expoſée à la fumée du ſuccin & de l'œtiops en poudre; & on le mettra pendant quelques jours, ſi on le juge convenable, dans un bain aromatique, dans lequel il reſtera une demi-heure. *Voyez* BAIN.

Enfin, ſi la maladie réſiſtoit à l'action des remédes indiqués, on feroit ſur les jambes ou les cuiſſes, des ſcarifications légeres; on appliqueroit de larges véſicatoires, ou l'on feroit un cautére au bras ou à la jambe. Ces remédes chirurgicaux ont ſouvent eu les ſuccès les plus heureux.

Quand l'anaſarque ſuccéde à des longues maladies,

on doit avoir pour but principal, de ſoutenir & de réparer les forces du malade, par les analeptiques, les ſtomachiques, & les alimens de facile digeſtion. On n'aura garde alors de donner, ni évacuans; ni apéritifs, ni emménagogues, ni draſtiques, de peur d'augmenter la foibleſſe, & d'achever de détruire les forces. En travaillant à redonner aux ſolides, le ton qu'ils ont perdu, on tâchera en même tems de corriger la viſcoſité de la lymphe. On mettra le malade à la diette blanche, & on lui fera prendre auſſi une infuſion de rhubarbe, de limaille de fer & de canelle.

On peut encore expoſer le malade aux vapeurs aromatiques des feuilles de ſauge, de marjolaine, de thim, de laurier & de ſerpolet, qu'on jettera dans quelques pintes d'eau bouillante, & qu'on placera enſuite entre les jambes du malade; de ſorte que la vapeur ſe répande toute autour de lui, & ne ſe diſſipe point au dehors. En même-tems on lui preſcrira l'uſage d'un verre de l'apoſême ſuivant.

Prenez *Racines d'eſquine, coupées par tranches,*
de ſcorſonnere,
de patience, de chacune une once.

Faites les bouillir dans deux pintes d'eau, juſqu'à diminution de moitié. Ajoutez enſuite,

fleurs de coquelicot, une demi-poignée,
ſel ammoniac, un gros.
ſaſſafras & ſalſepareille, de chacun deux gros.

Coulez & mêlez à la liqueur, une once de ſirop d'œillet, pour un apoſême dont le malade prendra un verre auſſi chaud qu'il pourra le ſupporter, après chaque friction.

L'anaſarque produite par la rigidité & l'irritation des ſolides, exige un traitement particulier. C'eſt ici que les purgatifs, les toniques & les ſtimulans, produiroient un mal plus grand que le mal même contre lequel on les donneroit; ils cauſeroient des contractions ſpaſmodiques très-violentes, des convulſions;

bien loin d'entraîner les liqueurs ſurabondantes dont le corps eſt abreuvé dans pareil cas, ils en augmenteroient la quantité, en rapprochant tellement les globules ſanguins, qu'ils ne formeroient plus qu'une maſſe preſque concrête, toute la ſérosité s'en étant ſéparée. Enfin, l'expérience a démontré qu'il faut tenir dans l'anaſarque de cette eſpéce, une route oppoſée à celle qu'on tient ordinairement.

C'eſt par les délayans & les relâchans qu'on doit l'attaquer, & ſuivre le précepte d'Hippocrate, *corpora cum purgare quis voluerit, ea facile fluentia reddere oportet.* « Lorſqu'on ſe propoſe de purger, il faut com» mencer par rendre plus fluides, les matieres qu'on » veut entraîner hors du corps ». Si l'on avoit donc à traiter un hydropique d'un tempérament bilieux, ſec, robuſte, & attaqué de quelque maladie nerveuſe; on ſent bien que l'on n'avanceroit rien, ſi l'on ne détruiſoit auparavant la cauſe du mal en relâchant les ſolides.

Il arrive ſouvent que des femmes hyſtériques, maigres, mais robuſtes, ſont attaquées d'anaſarque après des fiévres continues. Cette hydropiſie eſt caractériſée par le reſſort de la peau, qui revient ſur elle-même preſque auſſi-tôt qu'on y appuie le doigt : c'eſt-là le ſigne auquel on reconnoîtra qu'il faut bannir tous remédes irritans, du traitement de la maladie. L'uſage du petit lait continué pendant un mois, eſt le meilleur ſpécifique qu'on puiſſe employer en pareil cas : il rétablit le cours des urines & des autres ſécrétions; le corps devient peu-à-peu moins bouffi, & reprend tout-à fait ſon état naturel.

Quand l'anaſarque a pour cauſe l'obſtruction du foie, de la rate, ou du méſentére, en vain auroit-on recours à d'autres remédes qu'aux délayans, & aux humectans : ce n'eſt que par le moyen des remédes tirés de cette claſſe, (*Voyez* HUMECTANS, DÉLAYANS.) qu'on pourra rendre aux liqueurs épaiſſies, le degré de fluidité qu'elles doivent avoir; les mettre en

état de pénétrer les dernieres ramifications des vaiſſeaux, & détruire les obſtructions. Sydenham regarde cette méthode comme ſeule capable de produire de bons effets dans l'anaſarque qui ſuccéde à de grands chagrins, ou à des fatigues exceſſives. On emploiera donc dans tous ces cas, les ſaignées, les bains tiédes, l'eau de poulet, l'eau de ris, d'orge & de veau, & les tiſannes faites avec la graine de lin, la guimauve, la bourrache, la bugloſſe, &c. C'eſt par ce moyen qu'on calmera la violence des ſymptômes, qu'on détruira l'âcreté & l'épaiſſiſſement des humeurs; qu'on rendra, aux tuniques des inteſtins, leur reſſort & leur action, & qu'on diſpoſera les liquides à couler dans le canal inteſtinal, en relâchant l'orifice des vaiſſeaux réſorbans qui y aboutiſſent.

ANASTOMOSE. (Anat.) Ce mot ſert à exprimer l'ouverture ou la communication de l'extrêmité d'une veine, ou d'une artére, dans un autre vaiſſeau. On entend encore par *anaſtomoſe* une telle ouverture de ces mêmes vaiſſeaux, qu'ils ne peuvent retenir le fluide qu'ils contiennent: comme dans les hémorragies du nez, le flux menſtruel, les hémorroïdes, le crachement & le vomiſſement de ſang. Eu égard à cette définition, on a appellé *anaſtomotiques*, les médicamens qui ont la propriété d'ouvrir les vaiſſeaux.

ANATOMIE. L'anatomie eſt la diſſection du corps humain ou des animaux, pour acquérir une connoiſſance exacte des parties qui le compoſent. L'étude de l'anatomie a paru de tous tems, non-ſeulement d'une utilité indiſpenſable à ceux qui ſe deſtinent à l'art de guérir; mais les Philoſophes les plus ſçavans, des Princes mêmes, ont regardé cette ſcience comme un objet digne de les occuper.

L'Anatomie eſt la baſe & le fondement de la Médecine; ſans elle, le Médecin & le Chirurgien ne travailleront qu'en aveugles, & ſeront expoſés à commettre, à chaque inſtant, des fautes, toutes plus dangereuſes les unes que les autres.

On divise l'Anatomie en humaine & en comparative. La premiere, n'a pour but que la connoissance du corps humain; l'autre, s'occupe de la structure des animaux; elle est appellée *zootomie.* C'est de celle-ci dont tous les Cultivateurs devroient avoir quelque connoissance, afin d'être en état de remédier aux maladies qui désolent quelquefois leurs bestiaux, qui, souvent, sont la partie la plus solide de leur patrimoine.

ANCOLIE, gants de Notre-Dame. (Bot.) *Aquilegia silvestris.* C. B. P. L'ancolie est une plante dont les fleurs n'ont point de calice. La couleur de ces fleurs varie en raison de la culture. Elles sont tantôt bleues, rouges, ou blanches; tantôt de couleur de chair, vertes ou panachées, irrégulieres, composées de plusieurs pétales, dont cinq plats, & cinq creux, semblables à un cornet.

Le pistile qui s'éleve du milieu de la fleur, se change en un fruit composé de quatre à cinq gaines qui s'ouvrent par le haut, & restent fermées par le bas. Ces gaines sont remplies de petites semences, de la grosseur d'un grain de millet.

Les semences de l'ancolie sont mises au nombre des apéritifs & des diurétiques; elles excitent les régles, les urines & les sueurs. Un demi-gros de ces semences pris en émulsion dans l'eau de fumeterre, ou de chardon bénit, accélére l'éruption des pustules dans la petite vérole, & dans la rougeole. La racine prise dans un verre de vin, appaise les coliques. Etmuller rapporte que cette même infusion à laquelle on avoit ajouté le bécabunga, le cochléaria, & le cresson d'eau, guérit un soldat attaqué du scorbut, & d'une hydropisie ascite. Le même Auteur vante aussi les fleurs de cette plante comme alexitères.

Langius recommandoit la poudre suivante, comme très-efficace dans la jaunisse.

Prenez *Graines d'ancolie sauvage, vingt-cinq grains,*

rapure d'ivoire réduite en poudre fine, demi-gros,
poudre de vers de terre, un ſcrupule.

ou Prenez *Graines d'ancolie, ſix gros,*
ſaffran en poudre, un gros,
tartre vitriolé, demi-gros,
conſerve de cynorrhodon, ſuffiſante quantité.

Pour faire une opiate qu'on partagera en ſept parties égales dont on fera prendre une portion au malade à jeun, pendant ſept jours de ſuite, en lui donnant par-deſſus, un verre de décoction apéritive. M. Géoffroi dit que ce reméde lui a preſque toujours réuſſi après les préparatifs néceſſaires.

On peut auſſi employer l'ancolie en gargariſmes antiſcorbutiques ou déterſifs. On fait avec les fleurs & l'eſprit de vin, une teinture ſpiritueuſe, pour toucher les gencives pourries, les aphtes de la bouche & du goſier. Sennert propoſe, dans ces cas, le liniment ſuivant.

Prenez *Feuilles d'ancolie, de menthe crépue, de muſcade, de rue & de myrrhe en poudre, de chacun demi-once,*
alun brûlé, une once,
miel pur, ſix onces.

Faites écumer le miel à un feu doux, & mettez-y les poudres auſſitôt que vous l'aurez écumé.

L'ancolie croît aſſez communément dans les bois, aux environs de Paris.

ANCHYLOPS. (Chir.) Les Auteurs confondent l'ægylops avec l'anchylops. Galien même leur donne indiſtinctement le nom d'abſcès au grand angle de l'œil, qui venant à s'ulcérer, dégénére enfin en fiſtule lacrymale: mais Gorée les diſtingue. Il dit que l'anchylops eſt un abſcès, ou un amas d'humeurs viſqueuſes, ſemblable à de la bouillie qui ſe forme entre le grand angle de l'œil, & les narines; tant que cet abſcès n'eſt pas ouvert, il retient le nom d'*anchylops:* dès qu'il eſt ouvert, c'eſt l'*ægylops.*

ANCONÉS Muſcles. (Anat.) On donne le nom

d'anconés à plusieurs muscles extenseurs de l'avant-bras, qui vont s'attacher à l'apophise olécrane de l'os du coude. Trois de ces muscles s'unissent & forment un muscle à trois têtes. Le quatriéme nommé petit anconé, s'attache à la partie inférieure du condile externe de l'os du coude, & se termine à l'olécrane.

ANDROGYNE. Hippocrate donnoit ce nom à des hommes efféminés, dont la semence n'avoit point la vertu prolifique. M. Vaillant, Botaniste François, a restraint le nom d'*androgyne* ou d'*hermaphrodite*, aux plantes qui portent sur un même pied, des fleurs mâles & des fleurs femelles. Cette distinction est très-utile en Botanique.

ANE. (Vét.) L'âne est un quadrupéde domestique, beaucoup trop méprisé, puisqu'il est la ressource des gens de la campagne, & qu'il est propre à les soulager dans tous leurs travaux. Ce n'est point ici le lieu d'entrer dans le détail de l'Histoire Naturelle de cet animal. MM. Pluche & de Buffon, l'ont assez vangé de l'injuste mépris dont on paie ses services. Pour nous, nous ne devons ici nous occuper que des maladies de cet animal, & des remédes qu'il peut fournir à la Médecine.

La santé de l'âne est beaucoup plus forte que celle du cheval. S'il faut en croire les Anciens, il n'est guères sujet qu'à la morve; quelquefois à la rage. (*Voyez* Morve, Rage.) Au reste, ses maladies doivent être traitées comme celles du cheval.

Autrefois on faisoit, en Médecine, plus d'usage des parties de l'âne que nous n'en faisons aujourd'hui. On croyoit que le sang de cet animal pris à la dose d'un gros, étoit sudorifique, & capable de guérir la manie; que sa fiente étoit un puissant astringent, bonne, par conséquent, pour arrêter les hémorragies; que sa graisse étoit résolutive, & son urine très-utile pour la gale, la goutte, la paralysie, & les douleurs de reins. On employoit encore la rate, les reins, les testicules, le membre génital, & les on-

gles de l'âne, dans quelques préparations pharmaceutiques que la Médecine moderne a banni de la pratique.

Le fumier de l'âne a les mêmes propriétés, & fournit les mêmes ressources que celui du cheval, dans l'œconomie rurale; la chaleur de ce fumier est une des plus égales & des plus réglées. Elle approche beaucoup du degré de chaleur qui est naturel à l'homme. On peut s'en servir utilement pour mettre des liqueurs en digestion, & faire fermenter des matiéres déja disposées à la fermentation. On a prétendu que ce fumier, comme celui du cheval, chassoit les puces: mais cette assertion est détruite par l'expérience.

La peau de l'âne est très-dure & très-élastique. On en fait des cribles, des tambours, des parchemins pour les tablettes de poche, &c. C'est avec cette peau que les Orientaux font le *sagri*, ou le *chagrin*, & le beau marroquin dont ils font usage pour leurs chaussures.

ANEMONE. (Bot.) *Anemone.* L'anémone est une plante dont les fleurs sont en rose, d'une beauté admirable, & qui tiennent le premier rang dans nos jardins. Il y en a de rouges, de purpurines, de blanches, & de veloutées. Les feuilles naissent de la racine; elles sont petites, presque rondes; quelques-unes sont larges, d'autres sont découpées profondément. Du milieu des feuilles, s'éléve la tige qui soutient les fleurs. A ces fleurs, succéde un fruit oblong dans lequel sont renfermées les graines. La racine est appellée *patte*, parce qu'elle a la figure de la patte d'un quadrupéde.

Il y a beaucoup d'espéces d'anémones, qui toutes ont la vertu d'être déterſives & sialologues, ou de faire couler la salive, & maintenir les dents saines. On emploie le suc de cette plante, pour déterger les ulcéres: quelques Auteurs même pensent que ce suc est propre à détruire les taies des yeux. On fait, de l'anémone, un cataplasme pour la gale & la teigne.

Cette plante eſt utile pour détruire l'inflammation des yeux des chevaux. On fait pour cela, cuire la racine ou les feuilles dans du vin vieux, & on les applique en forme de liniment ſur les yeux enflammés ou *tayeux* de ces animaux.

ANESSE. (Vét.) L'âneſſe eſt la femelle de l'âne. Outre les qualités qui lui ſont communes avec cet animal, elle fournit à la vie civile un lait, dont l'utilité eſt reconnue ſur-tout dans la pthiſie commençante. Ce lait eſt plus léger que celui des autres animaux, & de plus facile digeſtion. Il eſt indiqué dans tous les cas où il faut humecter & raffraîchir; dans le maraſme, l'ardeur d'urine, la conſtipation, & après toutes les longues maladies, dont l'épuiſement & la maigreur ſont le plus ſouvent les ſuites malheureuſes. On en fait diſtiller quelques gouttes dans les yeux attaqués d'ophtalmie.

Pour avoir du bon lait d'âneſſe, il faut qu'il ſoit nouveau, & trait d'une âneſſe jeune, ſaine, qui n'ait pas été couverte par le mâle, depuis qu'elle a mis bas. On la nourrira de bon foin, ou même de plantes utiles dans la maladie pour laquelle on prend le lait. On aura ſoin ſur-tout de ne pas laiſſer le lait trop longtems à l'air, parce qu'il s'altéreroit aiſément; & de ne laiſſer têter l'ânon, que lorſque l'âneſſe aura trop de lait.

ANETH. (Bot.) *Anethum hortenſe.* C. B. P. L'aneth eſt une plante dont la tige s'éléve à la hauteur d'un pied & demi, & porte à ſon extrêmité, des fleurs en roſe, compoſées de cinq pétales jaunes. Le calice ſe change en deux graines, plates, arrondies, longues d'une ligne, & bordées, en quoi elles différent de celles du fénouil.

L'aneth eſt mis au rang des plantes ſtomachiques, carminatives, inciſives & anodines. On l'emploie avec ſuccès dans les coliques venteuſes, la cardialgie, la paſſion iliaque ou colique de *miſerere*, le hoquet, & le vomiſſement cauſé par des humeurs âcres & tenaces, attachées aux parois de l'eſtomac. Il excite

les urines, fait couler les régles, augmente le lait des nourrices, appaiſe les douleurs, & procure le ſommeil.

On emploie à l'extérieur les feuilles d'aneth, comme réſolutives, pour fondre & diſſiper les tumeurs. Les graines & les fleurs entrent dans les lavemens qu'on donne dans la vue de chaſſer les vents. Les fleurs d'aneth ſont au nombre des quatre fleurs carminatives; ces quatre fleurs ſont l'*aneth*, la *camomille*, le *mélilot*, & la *matricaire*.

On débite dans nos boutiques, l'eau diſtillée d'aneth; ſon huile eſſentielle, eſt l'huile préparée par l'infuſion de la plante. Toutes ces préparations ont les mêmes vertus que l'aneth. On donne l'huile eſſentielle depuis une goutte, juſqu'à quatre; l'huile préparée par infuſion, ſert à faire des linimens ſur le bas-ventre, dans les coliques. On en frotte la tête & les tempes dans les douleurs de tête violentes. La doſe de la ſemence d'aneth eſt depuis dix grains, juſqu'à un demi-gros; & du double en infuſion.

ANÉVRISME. (Chir.) On donne le nom d'anévriſme à une tumeur contre nature cauſée par la dilatation, ou l'ouverture d'une artére; les Auteurs diſtinguent pluſieurs eſpéces d'anévriſmes. L'un qu'ils appellent *vrai*, eſt formé par la dilatation des parois de l'artére, & s'annonce par une tumeur circonſcrite qui céde à l'impreſſion du doigt, & revient auſſitôt ſur elle-même. Elle eſt caractériſée par le battement qui répond à celui du pouls, & par la couleur de la peau qui eſt la même que dans l'état naturel.

La ſeconde eſpéce d'anévriſme, eſt celle où la tumeur eſt produite par le ſang artériel extravaſé ſous la peau; on l'appelle *anévriſme faux*. Ici, la peau devient livide & noirâtre, réſiſte à l'impreſſion du doigt; le battement n'eſt preſque point ſenſible, & à ſa place, on entend une eſpéce de bruit ſous le doigt. Quand la tumeur augmente, il y a douleur, chaleur,

tension à la partie, & la gangrêne ſurvient quelquefois.

Quelques Auteurs ont reconnu un anévriſme mixte cauſé par la dilatation d'une des membranes de l'artére; cette diſtinction n'a rien avancé dans la pratique, & n'indique point un traitement particulier.

On a encore diſtingué deux eſpéces d'anévriſmes *faux*, l'un *primitif* & l'autre *conſécutif*. On a appellé anévriſme *faux primitif*, celui qui arrive à l'inſtant d'une ſaignée; on a donné le nom d'anévriſme *faux conſécutif*, à celui qui ne ſe forme que lentement par l'ouverture d'une cicatrice de l'artére, qui viendroit à ſe rouvrir. Ces diviſions ſont purement ſcholaſtiques, nous ne nous y arrêtons qu'afin qu'on ne nous accuſe pas de les avoir ignorées. La diviſion des anévriſmes en externes & en internes, eſt plus eſſentielle pour le diagnoſtic de la maladie; en ce que les uns ſont incurables à cauſe de leur ſituation, tandis que la Chirurgie peut remédier aux autres.

La plûpart des cauſes de l'anévriſme vrai, ſont externes; telles que les coups, les chûtes, les contuſions, les efforts que l'on fait en levant quelque fardeau. Les anévriſmes les plus communs doivent leur origine à une ſaignée, auſſi le bras en eſt-il le plus ſouvent attaqué. La tumeur paroît d'abord de la groſſeur d'une noiſette, elle augmente inſenſiblement, mais n'excéde jamais le volume d'une noix. Il peut s'en former à d'autres parties qu'aux bras, quand une artére a été froiſſée par quelque coup, ou détruite par la ſuppuration.

Les cauſes de l'anévriſme faux, ſont tous les inſtrumens qui peuvent diviſer les parois d'une artére; quelquefois il a pour cauſe le déchirement d'un vaiſſeau artériel, produit par des eſquilles d'os; quelquefois, de vrai il devient faux, par la rupture des tuniques dans leſquelles le ſang étoit enfermé, ou lorſque la ſuppuration a détruit ces mêmes tuniques.

Les cauſes de l'anévriſme interne, ſont en général, les concrétions polipeuſes, les paſſions violentes, les

mouvemens de colere, les efforts que l'on fait en touſſant, en éternuant, ou en levant des fardeaux; les ſauts, les ſecouſſes, les chûtes, la pléthore, l'augmentation de viteſſe dans le cours du ſang, d'où peut réſulter une preſſion dangereuſe, ſur-tout aux endroits où les vaiſſeaux font des angles; l'inflammation, la ſuppuration, l'éroſion des parois des artéres. Enfin toutes les cauſes qui peuvent occaſionner le relâchement ou la deſtruction des artéres, ſont capables de faire naître des anévriſmes.

L'anévriſme vrai interne n'eſt ſuſceptible que d'une guériſon palliative; le faux donne la mort peu de momens après qu'il a été produit, s'il eſt hors de la portée de la main du Chirurgien; c'eſt à la croſſe de l'aorte, que les anévriſmes internes arrivent le plus communément. Ce mal s'annonce par des ſuffocations, des palpitations qui ſe ſuccédent rapidement, des lypothymies, & d'autres accidens non moins déplorables. Quand la tumeur eſt viſible, on n'a d'autre reſſource que de la tenir comprimée; c'eſt le ſeul moyen de conſerver les jours du malade, & quelquefois de le guérir entierement.

Il n'eſt que deux moyens de parer aux accidens que peuvent cauſer les anévriſmes, la compreſſion & l'opération. La compreſſion ne convient qu'aux anévriſmes vrais, quand ils ſont à la portée des ſecours de l'Art. On ſe ſert à cet effet, d'un morceau de papier maché qu'on applique ſur la tumeur, on la recouvre de compreſſes graduées, & l'on applique ſur le tout le bandage nommé ponton. (*Voyez* ce mot.) A la place du papier maché, on peut ſe ſervir d'une petite compreſſe trempée dans un blanc d'œuf qu'on aura battu avec un peu d'eau de vie, de ſel ammoniac ou d'alun. Ce que nous venons de dire eſt applicable à l'anévriſme du pli du coude; le génie du Chirurgien appellé dans les cas d'anévriſmes à d'autres parties, peut fournir des moyens de compreſſions ſuivant les circonſtances.

Il eſt même des anévriſmes faux, que l'on peut guérir ſans l'opération, lorſque le ſang n'eſt point extravaſé dans le tiſſu cellulaire, & qu'il ne forme qu'une très-petite tumeur qui rentre aiſément quand on la preſſe avec le doigt. Ainſi le Chirurgien ne doit point ſe déconcerter s'il a eu le malheur de faire une ouverture à l'artére. Dionis rapporte un exemple où le malade ne s'apperçut pas de l'accident qui lui étoit arrivé ; ce Praticien habile laiſſa couler le ſang juſqu'à défaillance ; il profita de cet inſtant de foibleſſe pour appliquer des compreſſes graduées, & le bandage de la ſaignée lui ſuffit pour les contenir, juſqu'à ce que les parois de l'artére fuſſent entierement cicatriſées.

Il arrive cependant quelquefois que le bandage, quelque méthodique qu'il ſoit, n'eſt que d'un foible ſecours dans l'anévriſme. Souvent la compreſſion très-forte intercepte totalement la circulation dans le membre, ſur-tout quand on la fait ſur un tronc principal ; les artéres collatérales ne fourniſſent pas, & la partie qui eſt au-deſſous de la ligature devient froide & livide ; il n'y a pour lors d'autre parti à prendre, que celui de faire l'opération de l'anévriſme, ou l'amputation. Ce moyen extrême ne doit cependant être employé qu'après qu'on aura épuiſé toutes les reſſources de l'Art. On a vu des opérations d'anévriſme avoir un plein ſuccès, quoique, dans les premiers jours, la partie ne parut prendre aucune nourriture ; c'eſt pourquoi il ſeroit imprudent de hâter des ſecours dont la nature a toujours horreur ; il faut un certain tems, pour que les artéres collatérales ſe dilatent aſſez pour recevoir le ſang qui couloit dans le tronc principal.

Quand l'anévriſme vrai eſt ſi conſidérable qu'on ne peut eſpérer d'y remédier par la compreſſion, & que la partie eſt déjà noirâtre & menacée de gangrêne, on ne peut différer l'opération. Il faut tenir la même conduite dans l'anévriſme faux, lorſque le ſang eſt épanché en quantité dans le tiſſu graiſſeux.

Le Chirurgien ayant préparé ſon appareil, fera

placer le malade, comme s'il vouloit le ſaigner. Il appliquera le tourniquet au-deſſus de l'anévriſme, pour ſe rendre maître du ſang, & découvrira l'artére par une inciſion longitudinale. Si c'eſt un anévriſme vrai, il fera d'abord une ligature au-deſſus & au-deſſous de la tumeur, & l'ouvrira enſuite pour enlever les caillots de ſang qui s'y trouveront. Dans l'anévriſme faux, après la ligature, il détergera la plaie, & la couvrira de charpie ſéche ſur laquelle il appliquera un morceau d'agaric, & des compreſſes graduées, qu'il contiendra par un bandage comme celui de la ſaignée, mais plus ſerré. On arroſera le bras avec des fomentations faites avec le gros vin, l'eau-de-vie camphrée, &c. on le mettra enſuite en écharpe. On eſt aſſuré de l'entier ſuccès de l'opération, lorſque la main conſerve quelque chaleur, & que le malade y ſent une eſpéce de frémiſſement : ce qui annonce que le ſang y aborde par les artéres latérales. Il n'y a plus alors qu'à placer le malade commodément dans ſon lit, le bras en écharpe, & ſur un oreiller ; lui faire obſerver un régime exact, un repos parfait, & éloigner de lui tout ce qui pourroit l'inquiéter ou lui cauſer quelque révolution.

Si quelque tems après l'opération, la fiévre ſurvenoit, il faudroit ſaigner le malade de l'autre bras une ou pluſieurs fois, ſuivant qu'il ſeroit plus ou moins robuſte ou pléthorique. On évitera de lui donner des alimens échauffans ; & on le nourrira avec des bouillons rafraîchiſſans, des ſoupes de gruau, de ris, d'avoine, & autres alimens de cette eſpéce.

Le bandage de l'anévriſme vrai, ne doit point être levé, à moins qu'il ne ſurvienne des accidens, puiſque c'eſt de la compreſſion ſeule que la guériſon dépend.

Dans l'anévriſme faux, l'appareil ne ſera levé qu'au bout de trois à quatre jours ; ſi l'inflammation, la noirceur de la partie, ſon inſenſibilité, & les autres ſignes avant-coureurs de la gangrêne, n'exigent une autre

conduite. Mais avant de dérouler la bande, on aura ſoin de placer le tourniquet, & de ne point arracher de force la charpie qui couvre la plaie, à moins qu'elle ne ſe détache d'elle-même.

Aux panſemens ſuivans, on mettra des plumaceaux chargés d'un digeſtif, ſur la premiere compreſſe qui ne doit point être levée, & on arroſera le bras, à pluſieurs repriſes dans la journée, avec des liqueurs ſpiritueuſes.

Lorſque malgré toutes les précautions qu'on aura pu prendre, la gangrêne s'empare du membre; il faudra ſe déterminer à l'amputation, avant que le malade ait perdu ſes forces.

Ce que nous venons de dire de l'anévriſme du bras, peut s'appliquer à celui de la jambe; la conduite du Chirurgien doit être la même dans ces deux cas.

ANFRACTUOSITÉ. (Anat.) Les Anatomiſtes emploient ce terme, pour exprimer les ſillons tortueux qu'on remarque dans pluſieurs parties; ſur-tout dans la ſubſtance du cerveau.

ANGEIOLOGIE. (Anat) Ce mot ſignifie deſcription des vaiſſeaux; c'eſt une des parties de l'Anatomie.

ANGELIQUE (Bot.) *Angelica ſativa*. C. B. *Imperatoria ſativa.* Inſt. rei Herb. *Radix ſpiritûs ſancti agyrtarum C. Hoffm.* L'angélique eſt une plante d'un grand uſage en Médecine. Ses fleurs ſont blanches, diſpoſées en ombelles, ou en paraſol; elles ont cinq feuilles en roſe, le fruit eſt compoſé de deux petites graines oblongues. Les feuilles reſſemblent à celles de l'ache des marais, mais elles ſont plus aigues; la tige eſt haute de trois pieds, creuſe & branchue; la racine eſt une eſpéce de tête, longue de trois travers de doigts, ayant beaucoup de fibres. Elle eſt noire & ridée extérieurement, blanche à l'intérieur, pleine d'un ſuc âcre & amer, répandant une odeur aromatique.

On nous apporte la racine ſéche d'angélique, de

Bohême, des Alpes & de l'Auvergne. Elle croît aussi naturellement le long des eaux courantes en Laponie, & en plusieurs autres pays du Nord.

L'angélique est cordiale, stomachique, alexitére & carminative. On la donne avec succès, pour favoriser l'éruption de la petite-vérole, pour garantir du mauvais air & de la contagion, pour exciter les régles, calmer les coliques convulsives, & dans tous les cas où il est besoin d'exciter l'oscillation des vaisseaux, & ranimer les forces de la digestion. Elle est encore recommandée pour guérir les maladies pituiteuses des poumons, &c. Macérée dans du vinaigre, & mise ensuite dans la bouche, la racine d'angélique résiste à la peste même.

C'est un excellent préservatif contre l'air contagieux des hôpitaux; on en use avec succès dans les tems où il régne des maladies épidémiques; sa poudre jettée sur les charbons, ou mise en sachets, préserve aussi du mauvais air. Enfin, on fait mâcher de l'angélique, aux personnes qui ont l'haleine puante, & qui sont atteintes d'un vice scorbutique, pour empêcher les progrès de la putréfaction des gencives. Elle entre dans plusieurs préparations pharmaceutiques, dans l'orviétan de Frédéric Hoffman & de Charras, dans la poudre contre la peste, l'eau des Carmes, &c.

On peut faire avec les feuilles d'angélique pilées avec la rue & le miel, un cataplasme, dont on s'est servi avec succès pour guérir les morsures des animaux enragés.

EAU D'ANGÉLIQUE.

Prenez parties égales de fleurs de lavande & de racines d'angélique, faites infuser pendant vingt-quatre heures dans du bon vin, distillez ensuite. Cette eau, donnée à la dose de deux ou trois cueillerées, est efficace dans les accès d'épilepsie.

Maniere de confire l'Angélique.

On cueillera des côtes d'angélique, on en séparera

les folioles & la peau, & après les avoir coupées en morceau d'une longueur convenable, on les mettra dans de l'eau fraîche ; enſuite on les fera bouillir dans une autre eau, afin qu'elles s'y blanchiſſent. Quand ces côtes s'écraſeront aiſément entre les doigts, on les retirera du feu ; on les mettra dans deux eaux fraîches ſucceſſivement ; on les fera égouter, enſuite bouillir dans un poëlon avec du ſucre clarifié. Après un bon demi-quart d'heure d'ébullition, on retirera les côtes d'angélique, on les laiſſera égouter ; & le lendemain, après avoir fait recuire le ſirop, & augmenté le ſucre, on le jettera ſur l'angélique ; on fera bouillir pendant quelques minutes, après quoi on ſéparera de nouveau les côtes pour les faire égouter ſur des ardoiſes. C'eſt dans cet état que les confiſeurs les vendent. Ces confitures ont la vertu de la plante, mais affoiblie ; on les donne avec ſuccès dans les maladies pituiteuſes de la poitrine.

ANGINE. *Voyez* EQUINANCIE.

ANGOISSE. Inquiétude. L'angoiſſe eſt un ſentiment de ſuffocation, ſouvent accompagné de palpitations de cœur, d'agitation, de triſteſſe & de mal-aiſe.

Les angoiſſes reconnoiſſent pluſieurs cauſes ; elles ne ſont, à proprement parler, que des ſymptômes, ou des ſuites de maladies.

ANHÉLATION. (Méd.) Courte haleine, difficulté de reſpirer. Il y a deux ſortes d'anhélation ; l'une paſſagere, qui ne dépend que des mouvemens ſpaſmodiques dont la poitrine eſt atteinte de tems en tems ſeulement : l'autre eſpéce eſt permanente ; le ſentiment d'oppreſſion eſt tel alors, que le malade ne peut retenir ſon haleine, ſans danger d'être ſuffoqué.

Le cochemar, l'éternuement, le baillement, le hoquet & la toux, ſont les cauſes de l'anhélation paſſagere. L'aſthme, l'angine ou l'eſquinancie, les douleurs de poitrine, les rhumes longs & opiniâtres, l'hydropiſie de poitrine, & les épanchemens dans cette cavité, entretiennent l'anhélation permanente.

ANIMAL. (Phyſiol.) Le mot *animal* eſt un terme générique : il convient à l'homme comme aux autres animaux ; la ſeule qualité de raiſonnable en fait la différence.

ANIMALCULES ſpermatiques. (Phyſiol.) On a donné ce nom à des petits vermiſſeaux, que l'œil armé d'un microſcope a cru découvrir dans la ſemence de tous les animaux mâles. Leuvenhoek, Médecin Allemand, prétend que ces animalcules reſſemblent à des anguilles. Il en a été de ces ſyſtêmes, comme des affaires de mode. A peine parut-il dans le monde ſçavant, que tous les Médecins & les Phyſiciens firent des expériences réitérées pour s'aſſurer du fait. On crut non-ſeulement voir des *animalcules* dans la ſemence ; mais on ſoutint encore que la gale, la peſte, & les autres maladies, n'étoient occaſionnées que par des légions d'animalcules, dont nos humeurs ſont comme l'élément. On alla plus loin ; un autre Auteur, ſoit ſérieuſement, ſoit pour s'amuſer, publia en 1699, ſous le nom de d'*Alempatius*, un ouvrage dans lequel il diſoit avoir été ſpectateur & témoin d'une métamorphoſe d'un de ces animalcules en homme ; qu'il l'avoit vu quitter ſa forme d'anguille pour prendre celle d'un petit homme, par le développement ſucceſſif de toutes ſes parties. On vit encore de ces animaux dans toutes les liqueurs. Les uns aſſurerent en avoir trouvé qui étoient *vingt-ſept millions* de fois plus petits qu'une mitte ; d'autres avancerent qu'ils en avoient découvert dans un chabot, un nombre égal pour le moins au nombre d'hommes qui vivent ſur la terre.

Ce ſyſtême eut beaucoup de partiſans ; il en a encore ſans doute, mais beaucoup moins depuis que l'illuſtre M. de Buffon a nié l'exiſtence de ces animalcules, & prouvé qu'ils n'étoient que les parties conſtituantes d'un corps organiſé. *Voyez* ORGANIQUE.

ANIMAUX Eſprits. (Phyſiol.) *Voyez* ESPRIT.

ANKILOSE. L'ankiloſe eſt une maladie dans laquelle deux os joints enſemble par articulation mo-

bile, ſont tellement ſoudés, qu'ils ne ſont plus qu'une ſeule piéce.

Les Auteurs reconnoiſſent deux eſpéces d'ankiloſe, l'une vraie & l'autre fauſſe. Dans la premiere, le mouvement de l'articulation eſt tout-à-ſait aboli ; dans la ſeconde, il n'eſt que diminué.

Il y a des ankiloſes qui ont pour cauſe le défaut de ſinovie dans l'articulation ; d'autres ſuccédent à des fractures aux articulations, & dépendent du cal, qui ſoude les extrêmités des os ; il y en a qui ſont produites par l'infiltration d'une humeur ſéreuſe dans les tendons, les ligamens & l'articulation ; d'autres, qui doivent leur origine à une exoſtoſe rachitique. L'humeur de la goutte dépoſée dans l'articulation, un vice vérolique, ſcorbutique ou ſcrophuleux, ſont tout autant de cauſes de l'ankiloſe.

De toutes ces différences, on peut voir que l'on ne doit eſpérer de guérir l'ankiloſe, qu'autant qu'on pourra détruire le vice local, ou le vice intérieur qui ſont les cauſes de cette maladie.

Celle qui dépend du manque de ſinovie dans l'articulation, cédera à l'uſage des médicamens capables de rendre aux tendons & aux ligamens leur premiere ſoupleſſe. On fera ſur la partie, des fomentations émollientes, avec les plantes qui ont cette vertu, les bouillons de tripes & de têtes de mouton. On donnera des douches avec les eaux minérales chaudes ; telles que celle de Barrége, de Bourbon, du Mont d'or & de la Motte. Il y a eu des perſonnes qui ſe ſont très-bien trouvées d'avoir mis le membre ankiloſé dans la gorge d'un bœuf auſſitôt qu'il eſt égorgé.

Quand l'ankiloſe eſt entretenue par l'épaiſiſſement de la ſinovie, qui a contracté une qualité glaireuſe dans l'articulation, ſoit par le défaut d'exercice de la part du malade, ſoit à cauſe des mauvaiſes digeſtions, ou la molleſſe de ſon tempérament. On preſcrira des purgatifs, des apéritifs & des fondans, pour aider l'effet des remédes externes. On fera des

fomentations ſpiritueuſes & aromatiques avec le gros vin, dans lequel on aura fait bouillir des feuilles de ſauge, de romarin, de menthe, de thym, & autres plantes de cette eſpéce. On appliquera ſur l'articulation, les graiſſes de bléreau, la moëlle de cerf, de pieds de bœufs, &c. animées avec l'huile de muſcade, de geniévre, de laurier, ou l'eſprit de vin camphré. Les douches des eaux minérales naturelles, ou faites avec le ſel marin & le ſel ammoniac, ſont ici d'un grand ſecours.

L'ankiloſe qui eſt cauſée par le cal qui s'eſt formé autour d'une fracture qui a pénétré dans l'articulation, eſt incurable; on doit porter le même pronoſtic de celle qui dépend d'une exoſtoſe rachitique, ou de l'exoſtoſe des épiphiſes des os.

L'ankiloſe produite par l'épanchement d'une humeur ſéreuſe entre les tendons & les ligamens de l'articulation, eſt une véritable hydropiſie. On doit la traiter, en donnant intérieurement les purgatifs hydragogues, tels que le jalap, la ſcammonée, le ſuc de l'iris noſtras, la gomme gutte; les bouillons apéritifs faits avec le veau, les feuilles de chicorée ſauvage, de bourrache, de cerfeuil, de bugloſſe, &c. avec les ſels de Glauber ou d'Epſoon; on fera des fomentations ſur la partie, avec la décoction des racines de concombre ſauvage, de couleuvrée, les feuilles d'hiéble, les fleurs de ſureau, de mélilot, les graines de laurier & de geniévre cuites dans l'urine. Un véſicatoire appliqué au gras de la jambe, ſi l'ankiloſe eſt au genou; ou ſur l'avant-bras, ſi c'eſt au coude, procurera un effet très-avantageux.

Il eſt cependant des cas où tous ces remédes ſont infructueux, & où la ſinovie s'accumulant de plus en plus, on eſt obligé de faire la ponction à la capſule articulaire. Dans cette extrêmité, on doit préférer la lancette au troicart, & faire l'ouverture à l'endroit le plus déclive de la tumeur, afin que les eaux puiſſent s'écouler librement. Après l'ouverture, on preſ-

ſera les bords de la plaie, pour déterminer le liquide à ſortir par cette ouverture, ſur laquelle on appliquera enſuite un plumaceau couvert de baume d'Arcéus; par-deſſus celui-ci, un emplâtre d'onguent ſtyrax, & ſur le tout, un cataplaſme fait avec la mie de pain, le lait & le ſaffran. On doit tenir la même conduite, dans les dépôts purulens, & les abſcès des articulations.

En général, le Chirurgien doit ſe hâter d'ouvrir les tumeurs qui contiennent un liquide épanché dans les articulations. La ſinovie, comme on le ſçait, s'altère aiſément, devient âcre, ronge alors tout ce qu'elle touche, & cauſe enfin des caries incurables, ſi on ne lui donne iſſue, par une ouverture convenable.

Lorſque l'Ankiloſe eſt produite par une humeur goutteuſe ou rhumatiſmale, on fera ſur la partie, des fomentations avec des eaux thermales ſulphureuſes; on preſcrira l'uſage du lait, & l'on ſoumettra le malade, à des ſecouſſes électriques. *Voyez* ELECTRICITÉ.

Les gens de mer ſont ſujets à une ankiloſe ſcorbutique qui eſt quelquefois ſi générale, que ces malheureux n'ont de libre que la tête. Lind fait mention d'une maladie de cette eſpéce, avec tumeur & douleur dans l'articulation du genou, laquelle ſurvint au ſecond période du ſcorbut. M. de Sauvages a vu un ſcorbutique dont les extrêmités ſupérieures & inférieures étoit roides, dures & noires, avec des taches violettes. On trouve dans les Mêlanges des Curieux de la Nature, la compoſition d'un reméde, avec lequel un Médecin Allemand dit avoir guéri ſoixante ſcorbutiques attaqués d'ankiloſe au genou.

Prenez trois poignées de vermiculaire brûlante. Faites-les bouillir dans ſeize livres de vieille bierre, juſqu'à diminution de moitié, en obſervant de fermer le vaſe. Le malade prendra, tous les matins, deux onces de cette décoction, & l'on appliquera le marc en forme de cataplaſme.

L'ankilose vérolique & l'ankilose scrophuleuse céderont aux remédes indiqués dans les maladies vénériennes & les écrouelles.

Il est à observer que dans le traitement de toutes les espéces d'ankiloses curables dont nous venons de parler, il est essentiel de faire faire tous les jours de legers mouvemens à la partie, afin de les disposer d'une maniére insensible à la flexibilité qu'on se propose de leur donner, soit par les topiques, soit par les remédes internes dont le malade fait usage.

ANODINS. (Mat. Méd.) On donne le nom d'anodins, de parégoriques, d'hypnotiques, d'assoupissans, à tous les remédes qui calment, ou font cesser les douleurs, & procurent le sommeil. Leur effet est d'émousser le sentiment, & de produire dans les nerfs, une espéce de stupeur.

On distingue ces médicamens sous plusieurs classes. Les plus doux retiennent le nom d'*anodins*. On appelle *stupéfians*, ou *narcotiques*, ceux qui agissent avec plus de force ; & *somniférés*, ceux qui procurent un sommeil doux & tranquille.

Les anodins peuvent être donnés intérieurement, ou appliqués à l'extérieur; ils sont ou simples, ou officinaux, ou composés. Dans quelque cas qu'on en fasse usage, on doit toujours en faire un choix qui puisse, non-seulement calmer les symptômes, mais concourir encore à la destruction de la maladie.

Les anodins simples ou tirés du régne végétal, sont les feuilles de laitue, d'ivette, d'ambrosie, & de cynoglosse ; les fleurs de pavots, de nénuphar, de mélilot, de sureau, de lis, de bouillon blanc, de jusquiame, &c ; les quatre semences froides majeures ; celles de pavot blanc, de laitue, d'anis & d'anet ; les baies de laurier, la noix muscade; l'écorce de simarouba, l'opium, l'assa-fœtida, la résine tacamahaca, le castoreum, le camphre, le blanc de baleine, le borax, le nitre & le succin, &c.

On trouve chez les Apothicaires, les eaux de pou-

let, de nénuphar, de coquelicot, de laitue, de lis; les syrops de nénuphar, de karabé, de coquelicot, &c; le laudanum, le diascordium, la thériaque, les pillules de cigue, de cynoglosse, celles de starkei, les trochisques de karabé, le laudanum liquide de Sydenham, la liqueur anodine minérale d'Hoffman; le cristal minéral, le tartre vitriolé, le sel sédatif d'Homberg, le sel volatil de succin, les gouttes d'Angleterre. les sons de la musique sont aussi mis au nombre des calmans. *Voyez* MUSIQUE. CALMANS.

POUDRE ANODINE.

Prenez *Sel de prunelle, vingt grains,*
camphre, depuis quatre jusqu'à six grains,
de laudanum, depuis un demi-grain, jusqu'à un grain.

Triturez le tout ensemble.

Autre.

Prenez *Sel volatil de succin, & pierres d'écrevisse, de chacun dix grains,*
camphre & castoreum, de chacun six grains,
laudanum, un ou deux grains.

Melez, & partagez en trois doses, pour donner au malade de deux en deux heures, dans les maux de tête violens qui sont l'effet de la fiévre.

EMULSION ANODINE.

Prenez *Semences froides majeures, deux gros,*
amandes douces, N° quatre,
eau de chicorée, six onces.

Faites une émulsion avec demi-once de pavot blanc, ou de diacode.

TISANNE ANODINE.

Prenez *Des semences froides majeures, une once,*
des amandes douces, N° seize,
semence de pavot blanc, demi-once.

Pilez dans un mortier, en verſant deſſus peu-à-peu, quatre livres d'eau d'orge toute bouillante.

LIQUEUR MINÉRALE ANODINE D'HOFFMAN.

Prenez *De la meilleure huile de vitriol,*
nitre des Indes, de chacun quatre onces.

Faites la diſtillation par la retorte, en augmentant le feu juſqu'au plus haut dégré. Verſez enſuite deux onces de cet eſprit que vous retirerez, dans quinze onces d'eſprit de vin bien rectifié. Il en réſultera, par la diſtillation, un eſprit aromatique d'une odeur très-pénétrante. Mais comme il n'eſt point exactement pur, il faut le rectifier avec une égale quantité d'eau, & l'agiter avec ſoin, afin que le principe acide ſe précipite au fond, & que l'eſprit ſulphureux s'éléve pur & ſans mêlange dans la diſtillation; quand tout l'eſprit a paſſé de la cornue dans le récipient, & qu'on s'apperçoit que le phlegme va prendre la même route, on délutera le récipient, & l'on conſervera l'eſprit, dans un vaiſſeau bien bouché.

Si l'on vouloit augmenter la vertu anodine & ſomnifére de cette liqueur, on ajouteroit, avant de la rectifier, quelque peu d'huile de clous de géroffle, & on l'agiteroit avec la liqueur & l'eau, pour que leur mêlange fût plus intime.

Ce reméde eſt non-ſeulement calmant & ſomnifére, il eſt encore ſtomachique, diſſipe les vents, augmente les forces, & calme le mouvement déréglé des eſprits animaux. Il eſt préférable à l'opium dans tous les cas où ils ſont l'un & l'autre indiqués. La doſe eſt depuis dix gouttes juſqu'à trente, dans une potion appropriée.

ANOREXIE dégoût. (Méd.) Cette maladie a pour caractére principal, un dégoût pour tous les alimens. Elle s'annonce par un ſentiment de peſanteur & de plénitude, à la région de l'eſtomac, par le mauvais goût de la bouche, les rapports aigres ou d'œufs pourris, & la ſoif.

Nous ne parlons ici que de l'anorexie proprement dite, & nous avertiſſons qu'on ne doit pas la confondre avec le dégoût qui eſt la ſuite d'une maladie. Ce dégoût n'eſt alors qu'un accident, & non une maladie particuliere.

L'anorexie peut être produite par pluſieurs cauſes. 1°. Par la paralyſie des nerfs de l'eſtomac : ce cas n'eſt pas rare ; après des affections ſoporeuſes, des accès d'épilepſie, ou d'apoplexie, & l'abus des liqueurs ſpiritueuſes.

2°. Par le relâchement des fibres de l'eſtomac qui deviennent inſenſibles à l'action des ſucs qui coulent dans ce viſcére. C'eſt ce qu'on voit arriver, lorſqu'on a fait des excès de table, ou qu'on a bu une quantité d'eau.

3°. Par des alimens viſqueux, groſſiers & indigeſtes qui croupiſſent dans l'eſtomac, & altérent les ſucs digeſtifs.

4°. Par la pléthore, ou la trop grande abondance du ſang, parce que les vaiſſeaux de l'eſtomac ſe trouvant diſtendus, ce viſcére eſt dans un état d'inertie, & ne peut ſe contracter ſur les alimens qu'il renferme. Cette eſpéce d'anorexie eſt ordinaire aux filles ou femmes qui manquent d'avoir leurs régles, aux perſonnes qui vivent dans l'oiſiveté & la bonne chére, & qui tranſpirent peu. La raiſon de cette anorexie eſt facile à ſentir : dès qu'il n'y a plus de proportion entre les alimens que l'on prend, & les pertes que le corps fait chaque jour, par l'inſenſible tranſpiration : il doit néceſſairement en réſulter la ceſſation de la faim & le dégoût des alimens.

5°. Il eſt une eſpéce d'anorexie, qui induit ſouvent les Médecins en erreur, & ſemble demander des remédes qui ne ſçauroient la détruire. Cette maladie attaque ordinairement ceux qui ſont dévorés par l'ambition ; les courtiſans, les marchands toujours appliqués à des ſpéculations de commerce ; les plaideurs, les gens de lettres qui font des études forcées ; elle ſe

manifeste, après des chagrins cuisans, après des accès de folie; elle attaque ordinairement les jeunes gens qui soupirent après un objet dont la possession leur est interdite; elle accompagne presque toujours la fureur utérine, la mansturbation, ou l'usage immodéré des plaisirs de Vénus.

6°. L'anorexie peut encore être occasionné par le défaut de la bile dans l'estomac, soit que sa source soit interceptée par des obstructions, ou que son action soit énervée par les sucs glaireux qui séjournent dans ce viscére. Telle est l'anorexie qui survient pendant la jaunisse, après des évacuations abondantes, des sueurs considérables, ou des salivations copieuses. Elle s'annonce par l'amertume de la bouche, les nausées, les vomissemens de bile, la chaleur, la soif; tel est est encore le dégoût qui survient pendant la chaleur de l'été.

La cure de l'anorexie doit varier, en raison des causes qui la produisent. Celle qui est produite par la paralysie, ou l'inertie des nerfs de l'estomac, pourra être détruite par l'usage des purgatifs & des émétiques donnés à propos, dans les vues de ranimer le jeu de cet organe par des secousses fréquentes, & proportionnées à l'état du malade; les eaux de Balaruc produiront un très-bon effet, & seront données, en abondance, dans les cas où le dégoût seroit produit par l'abus des liqueurs spiritueuses.

L'abstinence est le meilleur reméde pour la perte d'appétit qui est la suite des excès de table; le malade fera très-bien de faire usage d'une infusion de feuilles de chicorée sauvage, & de se purger quelques jours après. Le café bien léger, & le thé, sont indiqués dans pareil cas; quelquefois on est obligé de prendre un ou deux grains d'émétique, si le sentiment de pesanteur à l'estomac ne se dissipe point, si les rapports sont fréquents, s'ils ont une odeur d'œufs couvés; en un mot, si l'on a à craindre une indigestion. *Voyez* INDIGESTION.

La troisiéme espéce d'anorexie, étant produite par la présence d'une saburre, ou des alimens indigestes contenus dans l'estomac, exige les évacuans & les émétiques; l'anorexie glaireuse cédera au même traitement.

Celle qui est causée par la pléthore, sera détruite par les emménagogues & les saignées, dans les femmes qui n'ont point leurs régles; par l'exercice & l'usage de quelque boisson tonique & stimulante, dans les personnes qui menent une vie oisive. Le café, les infusions de véronique femelle, d'absinthe, de petite centaurée, & de chamedrys sont indiqués dans ce cas.

La cinquiéme espéce d'anorexie, n'exige que des remédes moraux. Il s'agit d'écarter de l'esprit des malades, les idées qui les occupent trop fortement, ou qui causent leur chagrin; les évacuans & les émétiques ne produiroient aucun bon effet; la maladie étant dans l'esprit, c'est lui qu'il faut guérir. Si le malade étoit épuisé, on auroit recours aux restaurans, &c. *Voyez* ÉPUISEMENT.

Quand le dégoût attaque un tempérament chaud, pendant les chaleurs de l'été, on mettra le malade à l'usage de la limonade, & des autres boissons acidules. S'il avoit des nausées, des envies de vomir, & la bouche amere, il faudroit le purger doucement, ou lui donner un vomitif; si le purgatif ne dissipoit point les symptômes, on prescrira les eaux de Forges ou de Passy, & l'on y fera fondre un gros de sel d'epsoon ou de saignette. Si malgré tout cela, l'appétit ne revenoit pas, on ordonneroit l'usage des bains ou des demi-bains domestiques, & des bouillons faits avec la rouëlle de veau, les feuilles de pourpier, de bourrache, & la laitue.

ANTHELMENTIQUES ou VERMIFUGES. (Mat. Méd.) On donne ce nom aux médicamens auxquels on a reconnu la propriété de chasser ou de faire mourir les vers qui sont dans l'estomac ou les

inteſtins. On tire ces remédes du régne végétal ou du régne minéral.

Les plantes ameres, les huiles & les infuſions de mercure, ſont les vermifuges les plus uſités. *Voyez* VERS, ASCARIDES, LOMBRICAUX, CUCURBITAINS. On ſe ſert avec ſuccès du ſel ammoniac, de l'huile de Pétrole, du ſel gemme, des ſyrops d'abſinthe, de limon de chicorée, avec la rhubarbe & les fleurs de pêcher. Le miel, l'huile d'olives, d'amandes douces & ameres, tuent auſſi les vers; le vin & l'extrait d'abſinthe, l'opiat de Salomon, la confection hyacinthe, le ſucre vermifuge, la poudre contre les vers, appellée auſſi barbotine; l'æthiops, la panacée mercurielle, le mercure doux, &c. ſont également anthelmentiques.

ANTHRACOSE. (Chir.) Charbon ou puſtule des paupieres. *Voyez* CHARBON.

ANTHRAX. *Voyez* CHARBON.

ANTIAPOPLECTIQUES. (Mat Méd.) On a appellé de ce nom, tous les remédes qu'on a cru propres à prévenir les attaques d'apoplexie. On a prétendu qu'un collier d'un linge double dans lequel on enveloppe du ſel commun, eſt un bon préſervatif de cette maladie, ſi on le met toutes les nuits en ſe couchant; il y a même apparence que c'eſt là tout le ſecret des Marchands de ſecrets contre l'apoplexie. Mais le meilleur antiapoplectique eſt un genre de vie uniforme, ſobre, ſans excès, & coulé dans la tranquillité, avec des alternatives de travail & de repos. *Voyez* APOPLEXIE.

ANTICŒUR. (Vétér.) *Voyez* AVANTCŒUR MALADIE DU CHEVAL ET DU BŒUF.

ANTIDISSENTERIQUES. (Mat. Méd) Tous les remèdes qui peuvent s'oppoſer aux progrès de la dyſſenterie, ſont appellés antidiſſentériques.

Mais comme cette maladie peut être produite par pluſieurs cauſes: on tire auſſi les remédes qui peuvent la combattre, de différentes claſſes de médicamens: car on voit, lorſqu'on eſt inſtruit dans la pratique Mé-

decinale, qu'il n'est pas possible d'assigner des spécifiques pour cette maladie. Tantôt elle demande les astringens, tantôt les adoucissans, tantôt les acides, les absorbans, ou les stomachiques, les émétiques, ou les purgatifs. *Voyez* DYSSENTERIE.

ANTIDOTE. (Mat. Méd.) On entend par antidote, les médicamens qui, pris intérieurement, résistent aux venins, aux poisons, aux maladies pestilencielles, & corrigent la dépravation des humeurs. *Voyez* CONTRE-POISON, ALEXIPHARMAQUE, MORSURE, VIPÉRE.

ANTIDOTE SANS PAREILLE D'ACTUARIUS.

Prenez *De l'opium, six gros,*
mirrhe, cinq gros,
poivre noir & semence de persil, de chacun cinq gros,
semences d'ache & de moutarde, demi-once,
jonc odorant, trois gros,
de l'amome & du storax calamite, de chacun deux gros,
casse odorante,
poivre blanc & semences de séséli, de chacun quatre scrupules.

On mettra le tout en poudre; on l'incorporera avec du miel écumé, & on le gardera pour l'usage.

Ce reméde est bon pour calmer les douleurs, résister à la malignité des humeurs, & préserver des maladies contagieuses.

On le donne dans l'épilepsie, les vertiges, la phrénésie, les maux de dents, la toux opiniâtre, & pour donner du calme dans les grandes agitations. La dose est depuis un scrupule, jusqu'à une drachme.

ANTIEPILEPTIQUES. (Mat. Méd.) C'est ainsi qu'on appelle tous les remédes qu'on a cru spécifiques contre l'épilepsie. Tels sont la corne d'élan, la poudre de crâne humain, & celle de guttette, le sel volatil de sang humain, le cerveau du corbeau, séché

& mis en poudre, le gui de chêne, &c. &c. *Voyez* ÉPILEPSIE.

ANTIHECTIQUE. (Pharm.) C'est le nom que l'on donne à une composition pharmaceutique trouvée par Potérius, ou la Poterie. On l'appelle aussi *diaphorétique jovial.* Voici sa composition.

On fera fondre du régule martial avec de l'étain d'Angleterre; le mélange étant refroidi & mis en poudre, on y ajoutera du nitre. On jettera ce mélange dans un creuset où il détonnera, se calcinera, & deviendra blanc. Ce reméde a été regardé pendant longtems, comme un spécifique dans la fiévre hectique. La Poterie l'ordonnoit dans toutes les maladies qui viennent d'obstruction. Il agit comme apéritif, incisif & diaphorétique. Il produit de bons effets dans la cachexie, la jaunisse & l'hydropisie; contre les vertiges & les étourdissemens qui sont, pour l'ordinaire, les avant-coureurs de l'apoplexie.

Quelques Auteurs contestent les vertus de ce reméde: d'autres le préconisent. Dans ce conflit d'opinions, le plus sage parti est de prendre un juste milieu. Il est constant que ce médicament excite les sueurs, & divise les humeurs épaissies. Il convient donc dans les cas d'obstructions au poumon, au mésentére, ou au foie; mais il faut le manier comme il convient, & commencer par une petite dose, c'est-à-dire, de six à huit grains, pour aller jusqu'à un scrupule. On en donne communément seize grains, avec un scrupule de sel ammoniac, incorporés dans le syrop de lierre terrestre, pour la fiévre hectique. On partage cette dose en deux, dont le malade prend une le matin, & l'autre le soir.

Le cétérac, la pulmonaire, & le lait de souffre, sont des antihectiques très-recommandés.

ANTIHISTÉRIQUES. (Mat. Méd.) Médicamens dont on fait usage dans le traitement des affections vaporeuses, hypocondriaques & spasmodiques. La classe de ces remédes est très-vaste; il faut en faire un choix

convenable au genre de vapeurs qu'on veut traiter. Car il ne faut pas croire qu'elles viennent toutes d'une même cause, & qu'on puisse les dissiper par un seul & même remède. (*Voyez* VAPEURS.) Les antihistériques sont ou simples, ou composés.

Parmi les premiers, on peut ranger les racines d'impératoire, d'angélique, de souchet long, de pivoine mâle, & de valériane sauvage ; les feuilles de verveine, de matricaire, de rue, d'ambrosie, de menthe, & de marrube, &c ; les fleurs de tilleul, de camomille, de romarin, d'œillet, de saffran, de millepertuis, de souci, de primevére ; l'écorce de citron, les baies de geniévre, le quinquina, la canelle, le simarouba, le camphre, l'assa-fœtida, la myrrhe, le galbanum, le castoreum, le musc, la civette ; l'huile de pétrole, le nitre.

Les médicamens antihistériques composés sont, les eaux distillées des plantes dont nous venons de faire l'énumération ; les poudres de guttette, de vers de terre, l'extrait de geniévre, le mithridat ; les pillules de cynoglosse, les pillules bénites de Fuller, les teintures de castoreum, de succin & de saffran ; l'esprit volatil de corne de cerf simple, ou succiné &c. *Voyez* VAPEURS.

Enfin les bains d'eau froide, & l'exercice sont en certains cas, des spécifiques contre les vapeurs.

ANTIMOINE. L'antimoine est une substance demi-métallique qui paroît striée & formée de longues aiguilles brillantes, d'une couleur sombre & plombée, & qui n'est point ductile sous le marteau.

On distingue plusieurs espéces d'antimoine. *Le naturel* ou *fossile* tel qu'il est lorsqu'on le retire des entrailles de la terre ; & l'antimoine *fondu*, c'est celui qui a passé par le feu, & qu'on nous apporte en masses piramidales purifiées, & dégagées de toutes les matieres étrangeres.

L'antimoine est composé d'une substance métallique appellée *régule*, & d'une partie sulfureuse qui

s'évapore par la calcination. La partie réguline ſe change en une chaux griſe, quand elle eſt dépouillé de ſon ſouffre ; & lorſque le feu eſt violent, elle forme un verre qu'on appelle verre d'hyacinthe. On peut retransformer ce verre en antimoine, ſi on le fait fondre, & qu'on ajoute à la fuſion, quelque ſubſtance ſulfureuſe.

L'antimoine crud, & ſes préparations, ſont aujourd'hui d'un uſage très-étendu en Médecine, mais ſes vertus ne furent reconnues qu'en 1637. On ſçait qu'un Arrêt du Parlement de Paris, le bannit de la Médecine en 1566 ; & qu'un Médecin de Caën, nommé Paumier, grand Médecin & habile Chymiſte, fut interdit, pour avoir publié que ce minéral étoit efficace en pluſieurs cas.

Enfin, l'antimoine eſt devenu un des principaux remédes. Suivant les préparations qu'on en fait, il eſt tantôt vomitif, tantôt diaphorétique, purgatif ou ſimple altérant. On en fait le kermès minéral, le tartre émétique, le ſouffre doré d'antimoine, & beaucoup d'autres préparations dont nous parlerons dans la ſuite.

Quoique l'antimoine crud n'ait aucune qualité nuiſible, quand il eſt pris intérieurement & à propos, on en fait rarement uſage en Médecine. Cependant il eſt très ſalutaire dans la plûpart des maladies de la peau. Il produit de très-bons effets contre le rhumatiſme & la goutte, la cachexie ſcorbutique, les fleurs blanches, le rachitis, & même contre la vérole.

On donne l'antimoine crud en ſubſtance ou en décoction. Pour le donner en ſubſtance, on le met d'abord en poudre très-fine ſur laquelle on verſe de l'eau ; on agite enſuite le vaſe, on laiſſe repoſer la liqueur, & on la décante. On répéte la même opération, juſqu'à ce que l'on ne voye plus l'eau ſe charger d'antimoine. On trouve au fond, une poudre très-fine qu'on peut ordonner quand elle eſt ſéche, depuis ſix grains juſqu'à trente, & même

jusqu'à un gros, suivant le tempérament du malade.

Pour donner l'antimoine crud en décoction, on commencera par le broyer grossierement, & l'on en mettra depuis une demi-once, jusqu'à une once, dans un nouet qu'on soumettra à l'ébullition pendant un bon quart d'heure, & on le retirera ensuite, pour donner par verrées l'eau qui s'en sera chargée. Ce reméde convient dans les maladies vénériennes; mais il faut bien prendre garde de donner les acides pendant qu'on en fait usage; car il deviendroit alors très-vomitif.

On emploie l'antimoine crud extérieurement, pour dessécher les vieux ulcères, & guérir les maladies de la peau. On l'incorpore dans les onguents & dans les emplâtres, pour résoudre les tumeurs. Sa poudre souflée dans les yeux, desséche les ulcéres de la cornée, on le met aussi dans les collires.

Les principales préparations de l'antimoine, sont le foie & le verre d'antimoine, le saffran des métaux, le souffre doré, le beurre & le cinnabre d'antimoine; l'antimoine diaphorétique, le kermès minéral, le lilium de Paracelse, le tartre émétique, la teinture d'antimoine. Le régule sert à faire les pillules perpétuelles, (*Voyez* ces mots) qu'on pourroit reprendre jusqu'à mille fois, sans qu'elles eussent perdu leur vertu purgative & émétique. Le même régule sert aussi à faire des gobelets qui communiquent au vin qu'on y a laissé pendant une nuit, leur vertu émétique. Mais ces deux dernieres préparations ne sont plus d'usage en Médecine, on ne les trouve que dans les cabinets des curieux.

ANTIPARALYTIQUES. Les (Mat. Méd.) Sont des remédes qu'on emploie communément pour prévenir ou guérir la paralysie. Comme la paralysie peut être produite par plusieurs causes, il n'est pas possible d'assigner les antiparalytiques qu'on pourroit employer dans tous les cas. Nous entrerons dans un plus grand détail en traitant de la paralysie. *Voyez* PARALYSIE.

ANTIPATHIE. (Méd.) Il eſt des objets pour leſquels on a une ſi grande averſion, que ſi quelqu'un des ſens en eſt frappé, on tombe en foibleſſe ou l'on eſt ſaiſi d'horreur; c'eſt ce qu'on appelle antipathie. Il y a des antipathies qui ſont fondées, d'autres qui ſont chimériques. Les antipathies qui ont un motif, ſont celles qu'inſpirent les objets nuiſibles, ou qui affectent les ſens d'une maniere déſagréable. Telle eſt l'horreur qu'inſpire la vue d'un cadavre ou d'une plaie, & la vue d'un homme qu'on mene au ſupplice. Telle étoit l'impreſſion que la vue d'une épée nue faiſoit ſur Jacques I, Roi d'Angleterre; le bruit du tonnerre, le danger d'une tempête; l'aſpect d'un ſerpent, d'une araignée & d'autres inſectes nuiſibles, eſt encore pour quelques perſonnes, une antipathie fondée ſur le mal que peuvent cauſer tous ces animaux. On peut encore mettre au nombre des antipathies fondées, l'averſion qu'on a ordinairement pour les alimens dont on a abuſé.

Les antipathies chimériques, ſont toutes celles que l'on a pour des objets que l'on ne voit pas réellement, mais dont on a l'idée frappée. Les contes qu'on fait aux enfans dès le berceau, ſont les ſources où ſont communément puiſées ces antipathies; & qui empoiſonnent ſouvent la vie de bien des perſonnes, ſur-tout des femmes, qui, pour l'ordinaire, n'ont pas l'eſprit aſſez cultivé & aſſez fort, pour oublier, dans l'âge mûr, qu'on berça leur enfance d'inepties & de préjugés. C'eſt pourquoi on ne ſçauroit aſſez-tôt parler raiſon aux enfans, & être aſſez attentif à ne jamais leur inſpirer des peurs pour des phantômes; ou des antipathies pour tel ou tel objet: cette manie, malheureuſement trop commune, a tous les jours les ſuites les plus funeſtes.

ANTIPERISTALTIQUE. (Anat.) Ce mot s'applique à un mouvement de contraction qui ſe fait dans les inteſtins, de bas en haut. Ce mouvement a lieu, quand le canal inteſtinal ſe reſſerrant fortement

ſur les matieres qui y ſont contenues, les oblige à reprendre la route de l'eſtomac. Quelques Médecins ont nié le mouvement antipériſtaltique ; mais il ſuffit de leur citer les exemples aſſez communs des vomiſſemens de matieres fécales dans la paſſion iliaque : & de piquer, en leur préſence, les inteſtins de quelque animal, pour prouver inconteſtablement que ce mouvement exiſte.

ANTIPROSTATES (Anat.) On a donné le nom d'antiproſtates, à deux petits corps glanduleux applatis, de figure oblongue, & placés ſous les muſcles accélérateurs de chaque côté de l'urêtre. Leurs conduits excréteurs s'ouvrent dans les lacunes du canal, & y dépoſent une humeur capable de le lubréfier, & de le garantir de l'action des ſels contenus dans l'urine.

ANTIPUTRIDES. *Voyez* ANTISEPTIQUES.

ANTISCORBUTIQUES. (Mat. Méd.) Tous les remédes qu'on emploie pour la guériſon du ſcorbut, ſont appellés antiſcorburtiques. Mais comme ces ſubſtances n'ont pas toutes le même dégré de vertu, & ne ſont pas également propres à la cure du ſcorbut, on les a diviſées en deux claſſes. Dans l'une, on a rangé les antiſcorbutiques acides ; l'autre claſſe renferme les antiſcorbutiques âcres.

On comprend avec peine comment des médicamens dont la nature eſt différente, concourent au même but, quand ils ſont ordonnés à propos, & que l'on a égard au dégré de la maladie, à l'âge, à la conſtitution, aux habitudes du malade, & à la nature du climat. Car l'on ſent bien que les antiſcorbutiques âcres, qui réuſſiſſent très-bien dans le ſcorbut lent & froid, cauſeroient des accidens très-fâcheux, dans un tems où le ſang eſt dans une diſſolution totale, (*Voyez* SCORBUT.) & lorſque les gencives ſaignantes & à demi-pourries, exhalent une odeur cadavreuſe ; on ſent encore que ces remédes, dont les habitans du Nord ſoutiennent l'uſage ſans inconvénient, nuiroient, à même doſe, dans les contrées méridionales.

Ce n'eſt donc qu'en examinant les ſymptômes de la maladie, & ſur-tout quelle eſt la cauſe qui l'a produite, qu'on parviendra à ſa guériſon; ſans donner la préférence à de prétendus ſpécifiques, enfans du charlataniſme & de la cupidité.

Les antiſcorbutiques ſont ſimples ou officinaux; les trois regnes de la nature les fourniſſent. Parmi les végétaux, on trouve les racines de raifort ſauvage & cultivé, de patience ſauvage, de bardane, de céléri, d'ache, d'aunée, d'angélique, d'impératoire; la pyrêthre, le gingembre, la rhubarbe & l'ail; les feuilles de cochléaria, de bécabunga, d'ache d'eau, de creſſon de fontaine, de l'alliaire, de fumeterre, d'houblon, de ſcordium, de capucine, de pied de veau; la paſſerage, la petite joubarbe, connue en Botanique ſous le nom de *ſedum minus vermiculare acre*; l'eſtragon, la roquette, le velar, le perſil, l'hyſſope, la graine de moutarde, les baies de geniévre, l'écorce de winter ou pyrole, le bois de gaïac, la gomme laque.

Parmi les antiſcorbutiques aigres, on trouve, les pouſſes de ſapin & de pin, l'oſeille, l'alleluia, le ſuc de limon, de citron, d'orange & de pêche; le fruit d'épine vinette, les fraiſes, les tamarins, les ceriſes aigres.

Le régne animal ne fournit que le petit lait; & le minéral, donne l'antimoine.

On trouve chez les Apothicaires, les eaux diſtillées de cochléaria, de bécabunga, de fumeterre, de creſſon, de geniévre & de goudron; le ſirop de cochléaria, ſon extrait & ſon eſprit; la racine de gaïac, l'antihectique de Poterius, l'antimoine diaphorétique; enfin, le vin de Mouret qui a long-tems été regardé comme un ſecret, & qui ne l'eſt plus aujourd'hui: en voici la formule.

Prenez *Des racines fraîches de raifort ſauvage, douze onces,*
racines de bardane, ſix onces,
feuilles de cochléaria,
de creſſon de fontaine,

de

de bécabunga,
de fumeterre, de chacun deux poignées,
graines de moutarde concassées, quatre onces.

Faites infuser le tout au bain-marie, & à un feu doux, pendant douze heures, dans un vaisseau bien fermé qui contiendra trente livres de bon vin. Passez ensuite à travers un linge, & lorsque la colature sera refroidie, faites-y fondre dix grains de sel ammoniac. Conservez ce vin dans des bouteilles de verre en un lieu frais. Ce vin gardé plus de trois mois, s'altere, & perd sa vertu.

On le donne à la dose de six onces, matin & soir, pendant un mois : mais son usage ne convient pas généralement dans tous les cas : les personnes maigres & bilieuses doivent sur-tout le prendre avec beaucoup de circonspection, de peur qu'il ne jettât un nouveau désordre dans la masse des humeurs, par la chaleur qu'il y produiroit.

SYROP ANTISCORBUTIQUE.

Prenez *Des feuilles de cochléaria,*
de cresson,
de bécabunga,
racines de raifort sauvage,
oranges ameres,
& canelle, la quantité que vous voudrez.

Faites macérer le tout dans du vin blanc, pendant trois jours dans une cucurbite bien bouchée. Distillez ensuite au bain-marie, à une chaleur très-douce. Vous obtiendrez une eau à laquelle vous ajouterez ensuite assez de sucre, pour en faire un syrop, qui est un des remedes antiscorbutiques les plus sûrs. Sa dose est depuis demi-once jusqu'à une once.

Il est très-essentiel, dans la préparation de ce syrop, d'empêcher l'évaporation des parties les plus subtiles des plantes : la vertu du remede réside dans ces mêmes parties.

APOSÊME ANTISCORBUTIQUE.

Prenez *Racines de patience ſauvage & d'oſeille, de chacun une once.*

Faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, juſqu'à diminution du tiers. Retirez enſuite ce vaſe du feu, & jettez-y une poignée de feuilles de fumeterre & de creſſon. Coulez enſuite avec expreſſion. Vous ajouterez à chaque verre de cet apoſême, une demi-once de ſyrop de chicorée, & dix gouttes d'eſprit de cochléaria.

BOUILLON ANTISCORBUTIQUE.

Prenez *Demi-livre de rouelle de veau,*
racines de patience, une once,
enula campana, demi-once.

Ratiſſez ces racines, & les coupez par morceaux. Faites bouillir, dans cinq demi-ſeptiers d'eau, juſqu'à diminution de moitié. Ajoutez pour lors à la décoction,

Du creſſon de fontaine,
de cochléaria,
de bécabunga,
de fumeterre,
& d'oſeille, de chacun une poignée.

Ayez grand ſoin que les plantes en feuille ne bouillent point, parce que l'ébullition fait diſſiper les parties les plus volatiles qu'il eſt eſſentiel de conſerver.

Après avoir paſſé le bouillon à travers un linge, on le partagera, pour en donner la moitié le matin, à jeun, en y ajoutant, ſi l'on veut, un demi-gros de terre foliée de tartre; & la moitié le ſoir, en y écraſant vingt cloportes en vie.

OPIAT ANTISCORBUTIQUE.

Prenez *Saffran de mars, une demi-once,*
ſené & rhubarbe, de chacun trois gros,

extrait de cochléaria ,
ſel de Tamariſe , de chacun deux gros ,
racines de curcum ,
écorces de Winter ou de pyrole , de chacun un gros ;
gomme laque , un gros & demi.

Faites le mélange de toutes ces drogues, dans le ſyrop antiſcorbutique. La doſe de cet opiat eſt d'un gros.

Le petit lait, auquel on ajoute une once ou deux de ſuc de creſſon de fontaine, eſt un excellent antiſcorbutique.

ANTISEPTIQUES. (Mat. Méd.) Les remedes antiſeptiques ſont toutes les ſubſtances capables d'arrêter ou de prévenir les effets de la putréfaction.

Ils concourent différemment au même but. Les uns agiſſent en défendant une ſubſtance ſaine, des impreſſions de l'air extérieur, en retenant ce fluide dans ſon état de fixité dans le corps où il eſt renfermé, & dont il fait le lien, & en empêchant qu'il ne ſe dégage ; les autres produiſent le même effet en enveloppant de leurs parties onctueuſes, les ſubſtances animales ſur leſquelles on les applique. Ceux-ci reſſerrent, rapprochent les élémens des fibres, & ferment ainſi les pores ; ceux-là rendent aux parties le reſſort qu'elles ont perdu, font l'office de ſtimulans, augmentent le mouvement des liquides, empêchent qu'ils ne croupiſſent, & préviennent ainſi les déſordres qui pourroient réſulter de la ſtagnation de ces liquides.

On peut donc ranger parmi les antiſeptiques, 1°. les huiles & les graiſſes dont la propriété eſt de boucher les pores des ſubſtances animales, & d'y retenir l'air fixe dont la diſſipation eſt la cauſe de la putridité. (*Voyez* PUTREFACTION.) L'expérience ſuivante prouve aſſez la vertu antiſeptique de ces corps. M. Macbride mit dans une taſſe un morceau de bœuf frais environné & couvert de ſuif fondu. Quoique la chaleur du thermometre fut au ſoixante & ſixieme degré, cette viande fut trouvée en bon état au bout de trois jours

entiers, & une nuit; mais quand une fois le suif fut enlevé, cette chair devint putride dans moins de dix heures.

La moisissure est également un préservatif contre la putréfaction; elle conserve saines, les chairs qu'elle environne, comme font les huiles & les graisses.

2°. Les médicamens relâchans sont aussi antiseptiques, quand la tension, la roideur & l'action trop forte des solides, l'engorgement des vaisseaux, & le tumulte de la circulation, donnent lieu de craindre la putridité.

Cette classe d'antiseptiques renferme toutes les substances qui abondent en eau & en mucilage, l'eau tiede, les épinars, les bettes, les mauves, le seneçon, la guimauve, &c. dont on fait des lotions, des fomentations ou des cataplasmes.

3°. Les stimulans, en bain, en douche, en cataplasme, en fomentation. Tels sont, par exemple, les bains & les douches des eaux thermales de Bagnols, de Cotteretz, de Bourbonne, de Vals, de la Motte, de Saint-Amand, de Bareges, &c; les lessives de quelques plantes, de sarment de bois neufs, &c; les plantes ameres & aromatiques, telles que l'absinthe, l'alliaire, le scordium, la tanaisie, la matricaire, le marrube, la rue, la grande chélidoine, la petite centaurée, la persicaire, la racine d'aunée, le sel marin & le sel ammoniac, &c; tous les savons naturels ou artificiels, les alkalis fixes & volatils, les diaphorétiques, les cordiaux, les sudorifiques.

4°. Les astringens & les toniques. Telles sont parmi les végétaux, la bugle, la sanicle, la pervanche, la grande cousoude, les balaustes, la paquerette, le chêne, le plantain, la bistorte, la tormentille, le bec de grue, les orties, les roses rouges, le myrte, le sang de dragon, le quinquina en substance ou en décoction, le baume du Pérou, la poix de Bourgogne, la gomme ammoniac, le camphre, la gomme tacamahaca, la noix de galle, le jus de citron frais, le vinaigre dis-

tillé, le vin rouge, le gros vin, l'eau-de-vie, l'esprit-de-vin &c. Parmi les minéraux, le vitriol, l'alun, la chaux vive, le ſtorax calamite, l'acide nitreux, l'acide vitriolique. Parmi les ſubſtances animales, on trouve le petit lait; le bouillon des jeunes animaux altéré avec les végétaux, la décoction blanche de Sydenham.

5°. Les abſorbans peuvent prévenir ou borner les effets de la putréfaction, en privant une partie putreſcente de l'humidité qui s'eſt infiltrée dans ſon tiſſu, en rapprochant les fibres, les rendant plus fermes & plus propres aux fonctions de la partie qu'elle forment. Nous rangerons dans cette claſſe, toutes les ſubſtances en poudre, réſineuſes ou aromatiques; le quinquina & ſon extrait, le ſaffran, le gingembre, le poivre, la racine de contrayerva, l'extrait d'opium, la rhubarbe, les balauſtes, la menthe, la racine de grande valériane, le gaïac épuiſé, la gomme arabique & la gomme adragant en poudre, les coquilles d'huitres & d'œufs calcinées, la craie & les terres calcaires réduites en chaux par la calcination; tous les aſtringens, les ſels métalliques, tels que le ſel de plomb nitreux, le plomb corné, le ſel de ſaturne, le vitriol de mars, les cryſtaux de lune, &c; l'eau de Rabel, l'eſprit de ſoufre, l'acide du tartre, &c.

6°. Les balſamiques empêchent la décompoſition des corps, en s'oppoſant à la dépravation des ſucs, & à la déſunion de leurs parties élémentaires, telles ſont les huiles tant eſſentielles que volatiles, comme l'huile de térébenthine, les huiles diſtillées des plantes aromatiques & réſineuſes, de romarin, de lavande, d'anis, &c; le ſel volatil de ſuccin, qui eſt un antiſeptique plus fort que le ſel marin; le camphre qui réſiſte à la putréfaction près de trois cens fois plus fortement que le même ſel, ſuivant le calcul du ſçavant M. Pringle. Les huiles acres & pénétrantes de géroffle, de canelle, &c; la myrrhe, l'aloës, l'aſſa-fœtida, le cachou, la poix, le ſagapénum, le ſtorax liquide,

le ſtorax calamite, le benjoin, le maſtic, le baume du Pérou & les autres baumes naturels. Le ſené, le thé verd, le lierre terreſtre, la moutarde, le raifort; l'infuſion des fleurs de camomille, & de ſerpentaire de Virginie, en qui M. Pringle a encore trouvé une action antiſeptique vingt fois plus forte que dans le ſel commun.

7°. Il eſt des cas où les parties ſont tellement engorgées, tellement gonflées, qu'elles ſont menacées d'une diſſolution prochaine, & qu'il y a à craindre qu'elles ne portent dans le torrent de la circulation, le principe de la contagion, ſi l'on ne diſſipe les humeurs qui croupiſſent, & ſi l'on ne préſerve les parties ſaines. Les abſorbans, les aſtringens & les toniques ſeroient trop foibles pour opérer l'effet deſiré : il faut recourir à des remedes plus actifs, *le feu*. Les anciens en faiſoient beaucoup de cas. *Voyez* CAUTERE.

Le feu appliqué ſur les parties, diſſipe l'engorgement, diviſe, attenue les humeurs, & fixe la matiere putride : c'eſt un des plus puiſſans antiſeptiques.

On cautériſoit encore autrefois avec l'huile bouillante, dans les plaies d'arme à feu. Cette maniere de s'oppoſer aux effets de la putréfaction, paroiſſoit très-propre à calmer les accidens produits par la léſion des parties nerveuſes, les grandes douleurs & les convulſions. On a beaucoup recommandé, à cet effet, l'huile de térébenthine.

8°. Les cauſtiques, en criſpant les ſolides, en leur donnant de l'attention, deviennent auſſi antiſeptiques. L'eſprit de nitre & celui de ſel conviennent particuliérement dans certaines putréfactions humides. L'eſprit de vitriol, l'eſprit de ſouffre, & l'alun calciné, ſont très-propres au même effet.

On peut auſſi employer, pour former des eſcharres, le ſublimé corroſif, l'arſenic blanc, la pierre infernale, le verdet, &c, le beurre d'antimoine, l'eau phagédénique, le baume verd, l'onguent égyptiac, la pierre à cautére, &c.

9°. Il eſt encore des antiſeptiques froids, tels que la glace, la neige, l'eau froide : on peut les ranger dans la claſſe des antiſeptiques toniques ; il en eſt de chauds, tels que les liqueurs ſpiritueuſes fermentées, ou qui ſont le produit de la diſtillation, les cordiaux, & les alkalis volatils. Il en eſt de béchiques tels que la crême, l'eau miellée des anciens, les gruaux de ris, d'orge, d'avoine adoucis avec du ſucre, du miel, ou les ſemences froides ; le ſagou, le ſalep, les amandes, les piſtaches, le ſucre, les végétaux frais, leurs décoctions & leurs infuſions, les ſyrops, les loochs, &c, le miel, l'oximel.

On peut encore mettre au nombre des antiſeptiques, le bon uſage des ſix choſes non-naturelles ; la ſérénité de l'ame, une vie réglée, des jours coulés dans une heureuſe alternative de travail & de repos, de ſommeil & de veille ; un air pur, ſouvent renouvellé, ou corrigé par les moyens connus. *Voyez* AIR.

TISANNE ANTISEPTIQUE.

Prenez *Des racines de grande conſoude, deux onces,*
avoine lavée, deux onces,
racines de chicorée, une once.

Faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau réduite à ſix livres. Ajoutez à la colature, deux gros de nitre purifié.

JULEP ANTISEPTIQUE.

Prenez *Eau de pourpier, ſix onces,*
ſyrop de limon, une once,
eſprit de ſouffre ou de vitriol, ſix gouttes.

La liqueur doit avoir une acidité agréable. Faites la prendre en une ſeule fois.

APOSÊME ANTISEPTIQUE

Prenez *Racines de fraiſier,*
de patience,

& d'oseille, de chacune une demi-once,
feuilles de chicorée, & d'oseille, de chacune une demi-poignée,
semences de melon concassées, une demi-once.

Faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, réduite à deux livres. Passez, ajoutez à la colature, une once & demie de syrop de limon, & deux scrupules de sel de prunelle.

BOUILLON ANTISEPTIQUE.

Prenez *Chair de veau ou d'agneau, une livre,*
des semences froides majeures, une demi-once,
feuilles de bourrache & de chicorée, de chacune une poignée.

Renfermez les semences froides dans un nouet, & faites le bouillon à l'ordinaire. On peut y ajouter, une once de suc de limon, ou six gouttes d'esprit de souffre.

FOMENTATION ANTISEPTIQUE.

Prenez *Eau de chaux,*
esprit de vin camphré, de chacun quatre onces,
sel ammoniac, demi-once.

Mêlez.

CATAPLASME ANTISEPTIQUE.

Prenez *Racines d'angélique,*
& d'aristoloche ronde, de chacun trois onces,
feuilles d'absinthe & de scordium, de chacun une poignée,
fleurs de millepertuis & de petites centaurée, de chacun une demi-poignée.

Faites bouillir, jusqu'à ce que le tout soit réduit en bouillie : passez par un tamis de crin. Ajoutez à cette pulpe,

des baies de geniévre en poudre, demi-once,

myrrhe & aloës, de chacun deux gros,
huile de térébenthine, demi-once,
huile d'hypéricum, une quantité ſuffiſante.

Faites un cataplaſme, pour l'appliquer chaud ſur la partie, qui menace de tomber en putréfaction.

ANTISPASMODIQUES. (Mat. Méd.) Les antiſpaſmodiques ſont des remédes capables de diſſiper les ſpaſmes, les contactions ou le roidiſſement des fibres muſculaires. *Voyez* CONVULSION, SPASME.

Or, comme ces contractions reconnoiſſent pluſieurs cauſes; les ſecours qu'elles exigent ſont auſſi différens. Tantôt il s'agit de remédier à des affections ſpaſmodiques de perſonnes qui ont le tiſſu des fibres naturellement lâche; qui ſe ſont épuiſées par des fatigues, qui ont ſouffert des évacuations fréquentes; qui ont habité des lieux humides & marécageux, &c: tantôt les ſpaſmes viennent du ralentiſſement du cours des eſprits; ici, ils ſe trouvent dans des perſonnes d'un tempérament ſec & aride, en qui les fibres dépourvues de ductilité, & trop roides, ne ſçauroient ſouffrir le moindre dégré d'extenſion: ici, il faut calmer l'efferveſcence des humeurs, modérer le cours impétueux des eſprits, calmer des douleurs, faire diſparoître des affections vaporeuſes, hyſtériques ou hypocondriaques; là, il s'agit de mettre en jeu des ſecours *moraux* pour raſſurer une ame puſillanime; enfin dans toutes les eſpéces de ſpaſme, il faut recourir aux remédes propres à en détruire la cauſe.

De ce que nous venons de dire, on voit qu'il eſt des antiſpaſmodiques externes, qu'il en eſt d'internes. Les uns & les autres ſont phyſiques & moraux; les phyſiques ſont fournis par les trois régnes de la nature. Les antiſpaſmodiques *moraux* ont leur ſource dans le raiſonnement des perſonnes qui aſſiſtent les malades, en qui des paſſions ont opéré quelque révolution ſpaſmodique.

Nous rangerons parmi les antiſpaſmodiques indiqués dans le ſpaſme par relâchement ou par foibleſſe,

tous les toniques & les fortifians, tels que les feuilles & les écorces de chêne, les racines de tormentille, de plantain, de fraisier, de brunelle, de bistorte, de quintefeuille, d'argentine, de centinode, de millefeuille, de stæchas, de camomille, de millepertuis, de romarin, d'œillet, de saffran, &c.

L'écorce de citron, les baies de geniévre, le quinquina, la canelle, le symarrouba, le gui de chêne, les fruits acerbes, &c.

L'eau froide, la neige, la glace, le vitriol de Mars, l'alun, les sels terrestres, &c.

Le castoreum, le musc, la civette, le crâne humain, le pied d'élan, les pierres d'écrevisses, le corail, &c.

L'eau de Cologne, de lavande, de la Reine d'Hongrie, de menthe, de mélisse; les teintures aromatiques, la térébenthine; les baumes du Pérou, de Copahu, de la Mecque; les gommes férulacées, telles que le galbanum, le sagapenum, l'opoponax, la myrthe, le mastic, l'encens, l'oliban, la gomme élémi, &c.

A ces remédes, joignons les alimens de bon suc, & propres à former des fibres robustes; les frictions séches, l'exercice, les bains froids, &c.

La saignée tiendra le premier lieu parmi les antispasmodiques relâchans, toutes les fois que le spasme dépendra d'une pléthore générale ou particuliere, qu'il faudra mettre le calme dans la circulation, ou appaiser l'inflammation de quelque partie nerveuse. Les autres relâchans agissent par l'interposition de leurs molécules souples & flexibles, entre les élémens des parties affectées; elles les enduisent, leur donnent la facilité de glisser les unes sur les autres, & leur rendent ainsi le jeu qu'elles avoient perdu. Tels sont l'eau tiéde & l'huile, le lait, le petit lait, le blanc de baleine; les huiles d'amandes douces, celles de lin, d'olives, de chénevis; le syrop de guimauve, de violettes, de nymphea, de pas d'âne, de pivoine,

de coquelicot ; les embrocations chaudes, les bains, les fomentations, & les eaux thermales.

Les relâchans, qui ont, en même tems, une vertu calmante & anodine ; tels que l'opium, la mandragore, la jusquiame, la cynoglosse, la cigue, le solanum, la belladona, le castoreum, le musc, le camphre & le saffran ; les eaux distillées de primevere, de tilleul, de muguet, de reine des prés, de caillelait, de sceau de Salomon, de cerises noires, de coquelicot, de pivoine ; quelquefois les rafraichissans qui produisent de très-bons effets dans les affections spasmodiques de longue durée, & dont les accès sont rapprochés.

Les vomitifs & les purgatifs sont antispasmodiques tempérans, lorsque les premieres voies sont enduites d'une saburre visqueuse, & que le malade est tourmenté par des coliques vermineuses. *Voyez* VERS.

Le charbon de laine, les moucherons de chandelle, la vesse de loup, le besoard animal ; la liqueur minérale anodine d'Hoffman, les fleurs de benjoin, le sel sédatif d'Homberg, &c.

Quelques opérations chirurgicales qui procurent le relâchement des fibres en désemplissant les vaisseaux, ou en détruisant, par la section transversale des fibres, la cause méchanique de leur distention. C'est ainsi que lorsqu'un corps étranger, engagé dans la trachée artére, occasionne des toux violentes & convulsives, on les fait cesser, dès qu'on a pu faire sortir ce corps étranger ; qu'enfin on voit disparoître les accidens lorsque l'os qui accompagnoit une luxation, est remis en sa place, &c.

Les antispasmodiques tempérans, sont destinés à faire cesser l'irritabilité excessive du genre nerveux, laquelle est souvent la cause des affections spasmodiques. C'est ici que l'on peut employer, les raffraichissans ou les délayans ; les vomitifs, les vermifuges ou les purgatifs, selon les indications.

Si le spasme vient d'acrimonie, on donnera le petit

lait, les bouillons clairs, la limonade, les tiſannes légeres, les infuſions des plantes apéritives & les fondans; les décoctions vulnéraires, le mercure doux, le borax, les ſels neutres, la poudre de vers de terre & de cloportes, la chair de viperes, &c. Le camphre, les fleurs de ſouffre & de benjoin, le ſuccin, les ſels volatils, l'eſprit volatil de corne de cerf ſimple ou ſucciné, l'eſprit de ſel ammoniac, l'eau de Luce; les plantes aromatiques & leurs huiles eſſentielles, l'æthiops minéral, le cinnabre.

Les antiſpaſmodiques calmans ſont l'opium & ſes préparations, la juſquiame, l'aconit, &c; la belladona, la cynogloſſe, le camphre, l'aſſa-fœtida, le galbanum, & le caſtoreum. Mais chacun de ces remédes doit être adminiſtré à propos; quoiqu'ils ſoient tous calmans, il eſt des cas, cependant, où ils ne conviendroient pas. *Voyez* SPASMES, CONVULSIONS.

Toute la ſcience du Médecin échoue quelquefois contre des maladies que l'action des remédes ne ſçauroit détruire, puiſqu'elles ont leur ſource dans l'eſprit du malade. On eſt convaincu que les paſſions de l'ame, les chagrins, la peur, la colére, &c. produiſent dans l'œconomie animale, les dérangemens les plus graves. C'eſt ici que tous les remédes pharmaceutiques ſeroient donnés en pure perte: c'eſt le cas où le Médecin ſage & prudent ne doit attendre ſon triomphe, que de ſa ſagacité. Il fera donc renaître l'eſpérance dans un cœur abattu par le déſeſpoir; il tâchera de faire ſuccéder la joie à la triſteſſe; le plaiſir, à la douleur; le courage, à la crainte. Tantôt il conſolera un amant déſeſpéré, en le flattant dans ſa paſſion; (la pratique offre un grand nombre de ces cas; on ne s'applique point aſſez à les diſcerner,) tantôt il ſoutiendra l'amitié affligée ou outragée, par les motifs de conſolation qu'il jugera convenables, ou par l'eſpoir de la vengeance; ici il s'appliquera à diſtraire; là, il doit diſſiper l'ennui, par des propos amuſans; ailleurs au contraire, c'eſt par des réfle-

xions ſolides & ſérieuſes qu'il obtiendra quelque choſe ſur l'eſprit de ſon malade ; mais par-tout il aura en vue d'éloigner tout ce qui pourroit entretenir les paſſions qu'il cherche à combattre. On a vu des amans ſortir des bras de la mort à la vue de l'objet aimé ; des épouſes fidelles renaître à la vue d'un époux dont elles pleuroient la perte ; des meres tendres échapper au trépas, quand un fils libertin revenoit à la vertu ; des femmes accoucher heureuſement, parce que l'Accoucheur ſçavoit inſpirer la confiance, & faire naître l'eſpoir ; d'autres ſouffrir long-tems, périr même, parce qu'une figure ingrate ſe préſentoit pour les aider dans ce travail ; des hommes revenir de la mort à la vie, lorſqu'on leur faiſoit eſpérer de les rendre à leur patrie, &c. *Voyez* NOSTALGIE.

Enfin le Médecin qui a l'art de faire déſirer ſa préſence à un malade, guérit plus aiſément que celui dont on redoute l'aſpect : *Un Médecin*, dit Fontenelle, *a preſque auſſi ſouvent à faire à l'imagination de ſes malades, qu'à leur poitrine, ou à leur foie ; il faut ſçavoir traiter cette imagination qui demande des ſpécifiques particuliers.*

TISANNE ANTISPASMODIQUE.

Prenez *Racines de valériane ſauvage & de chiendent,*
de chacun une once,
feuilles de capillaire, une poignée,
racine de régliſſe, une demi-once.
Faites bouillir dans deux pintes d'eau.

JULEP ANTISPASMODIQUE.

Prenez *Des eaux de fleurs de tilleul & de méliſſe, de chacun quatre onces,*
ſyrop de ſtæchas & de pavot blanc, de chacun demi-once,
eſprit de ſel ammoniac, douze gouttes.
Mêlez pour un julep.

POTION ANTISPASMODIQUE.

Prenez *D'infusion de feuilles de menthe, de fleurs de tilleul & de mélisse des jardins, six onces,*
syrop d'œillet, une once,
crystal minéral, demi-gros,
esprit volatil de corne de cerf, un scrupule.
Mêlez pour une potion.

APOSÊME ANTISPASMODIQUE.

Prenez *Des racines de valériane sauvage, racine séche de bénoite, de chacun demi-once,*
fleurs de tilleul & de caillelait jaune, de chacun une pincée,
Faites l'aposême selon l'art, ajoutant à la colature, deux onces de syrop de stæchas.

BOUILLON ANTISPASMODIQUE.

Prenez *Racines séches de gentiane, de pivoine mâle, & d'aunée, de chacun un gros,*
fleurs de tilleul, feuilles de mélisse & de chicorée, de chacun demi-poignée,
cloportes vivans & lavés, N° *vingt,*
écrevisses de riviere, N° *quatre.*
Faites du bouillon avec un morceau de chair de veau, & passez-le à travers un linge; quand on donnera ce bouillon, on fera fondre dans la premiere cueillerée, quinze grains de tartre martial soluble.

POUDRE ANTISPASMODIQUE.

Prenez *Racines de valériane sauvage, gui de chêne, de chacun une once,*
poudre de corail, demi-once,
castoreum, un scrupule,
camphre, six grains,
sel sédatif, & sel ammoniac, de chacun un gros,

Mêlez pour une poudre qu'on donnera depuis deux ſcrupules, juſqu'à un gros & demi.

PILLULES ANTISPASMODIQUES.

Prenez *Cinnabre d'antimoine, & quinquina, de chacun quinze grains,*
ſuccin préparé, demi-gros,
laudanum & aſſa-fœtida, deux grains,
eſprit volatil de corne de cerf, ſix gouttes.

Mêlez, & faites des pillules, avec le ſyrop de mercuriale. Chaque pillule ſera du poids de dix grains.

OPIAT ANTISPASMODIQUE.

Prenez *Conſerve de racines d'aunée, une demi-once,*
quinquina & ſaffran de mars, de chacun une once & demie,
racines de ſerpentaire de Virginie, deux gros,
rhubarbe choiſie, un gros,
poudre de guttette, trois gros,
ſel volatil de ſuccin, demi-gros,

Mêlez avec le ſyrop d'armoiſe, & faites une opiate dont la doſe ſera depuis demi-gros, juſqu'à un gros.

ANUS. (Chir.) Le fondement, ou la plus baſſe extrêmité de l'inteſtin rectum, porte le nom d'anus. Cette partie eſt munie d'un ſpincter qui ſe relâche pour la ſortie des excrémens, & ſe reſſerre enſuite. Ses fibres environnent l'anus, & vont ſe terminer aux muſcles accélérateurs qui recouvrent le bulbe de l'urêtre.

Les enfans en venant au monde, n'ont quelquefois aucune trace d'anus : on dit alors qu'ils ſont *imperforés*. C'eſt une attention à laquelle les Accoucheurs & les Accoucheuſes ne doivent jamais manquer d'avoir l'œil, dès qu'ils reçoivent un enfant.

L'imperforation de l'anus eſt ou ſimple, ou compliquée. Elle eſt ſimple, quand l'éminence de la peau indique le lieu de l'opération. Il ſuffit alors de faire une inciſion cruciale pour donner iſſue au *méconium*.

Dans ce cas, on n'a qu'à introduire dans la plaie qu'on aura faite, une tente couverte d'un onguent ſuppuratif, pendant quelques jours : & de panſer enſuite à ſec, juſqu'à parfaite guériſon.

L'imperforation eſt compliquée, lorſqu'une grande portion de l'inteſtin rectum, eſt tellement oblitérée, & ſes parois ſi rapprochés, qu'on ne peut donner iſſue aux matiéres, par l'inciſion ſeule. On ſent alors un cordon épais ſous la peau ; il eſt très difficile, pour ne pas dire impoſſible, de remédier à cet accident.

Riſquera-t-on, comme fit Saviard, d'enfoncer le biſtouri, deux, trois, ou quatre travers de doigts, ou juſqu'à ce qu'on ſente un vuide à la pointe de l'inſtrument : c'eſt ce que nous n'oſerions décider, parce qu'on n'eſt point aſſuré du degré d'oblitération. Cependant, dans ces triſtes circonſtances, ſi la choſe paroiſſoit praticable, on pourroit avec une feuille de myrte, décoler peu-à-peu les parois de l'inteſtin, ou ſe ſervir de l'inſtrument que M. Petit, le Chirurgien, inventa à cet effet ; c'eſt une eſpéce de troicart plus gros que ceux dont on ſe ſert communément : & faire voir du moins aux aſſiſtans, que l'art ne manque pas de reſſources.

Dans ces ſortes d'opérations, le Chirurgien doit bien s'orienter ſur la poſition & la direction de l'anus, afin de ne pas s'expoſer témérairement à déchirer ou à ouvrir les parois latérales de l'inteſtin, accident qui cauſeroit la mort au nouveau né.

Il n'eſt pas poſſible de preſcrire une méthode générale, pour remédier aux imperforations de l'anus. Comme elles ſont différentes dans preſque tous les cas, c'eſt à l'Accoucheur à employer les moyens qui lui paroîtront convenables.

Lorſque les femmes ont eu des accouchemens longs & laborieux, qu'on a ſouffert des douleurs violentes par la préſence d'une pierre dans la veſſie, après des conſtipations ou des diarrhées opiniâtres, l'anus ſe tourne quelquefois : c'eſt ce qu'on appelle *chûte du fondement.*

fondement. Tout ce qu'il y a à faire alors, c'eſt de remettre les parties en place, & de les couvrir de compreſſes imbibées dans quelque décoction aſtringente, faite par exemple avec l'écorce de grenades, les feuilles de chêne, la noix de galle, les racines de biſtorte & de tormentille, ou les plantes aromatiques qu'on aura fait bouillir dans du gros vin rouge. Les fumigations avec le maſtic, l'encens ou l'ambre, acheveront de raffermir les parties. Pendant la cure, le malade obſervera un régime exact; il s'abſtiendra des alimens âcres & échauffans : & lorſqu'il ira à la ſelle, il obſervera de ſe mettre ſur un ſiege dont l'ouverture ſoit fort étroite, ou de s'aſſeoir ſur un bourlet.

Quelquefois la chûte du fondement eſt habituelle, & vient du relâchement ou de la paralyſie des muſcles releveurs de l'anus. Le mal eſt difficile à guérir dans les adultes; les enfans y ſont fort ſujets; mais la cure en eſt plus aiſée dans l'âge tendre.

ANXIÉTÉ. (*Voyez* ANGOISSE.)

AORTE. (Anat.) C'eſt un canal qui s'éleve immédiatement du ventricule gauche du cœur, & ſe diſtribue à toutes les parties par une infinité de ramifications. En ſortant du cœur, l'aorte fournit d'abord les arteres coronaires du cœur. Elle ſe fléchit enſuite à droite, puis à gauche & en arriere, & produit un demi-cercle appellé *croſſe de l'aorte*. La ſouclaviere droite, la ſouclaviere gauche & la carotide gauche, partent de cette croſſe. L'aorte depuis ſa ſortie du cœur juſqu'à la fin de ſa grande courbure, eſt appellée *aſcendante* ou *ſupérieure*, parce qu'elle fournit le ſang aux extrêmités ſupérieures. Le reſte de ce tronc qui depuis ſon arcade, s'étend juſqu'à l'os ſacrum, porte le nom d'aorte *deſcendante*; ſes rameaux les plus conſidérables ſont 1°. La *céliaque* d'où naiſſent la *ſplénique* qui va à la rate; la *ſtomachique* qui va à l'eſtomac, & l'hépatique qui va au foie.

2°. La *méſentérique ſupérieure*, d'où partent la *rénale* gauche & les deux *émulgentes*.

3°. La *mésentérique inférieure* qui fournit les *lombaires*; l'aorte se bifurque ensuite en deux branches dont l'une va à droite, & l'autre à gauche. Ces deux branches portent le nom d'*iliaques*, dont chacune se divise en deux ; en externe ou antérieure, & en interne, ou hypogastrique.

L'iliaque externe fournit *la petite iliaque inférieure ; l'épigastrique* qui va s'anastomoser avec la mammaire interne, en rampant sous le muscle droit. Elle sort ensuite du ventre, sous le ligament de Fallope, & prend le nom d'*artere crurale.* L'iliaque interne ou hypogastrique fournit *l'ombilicale*, la *petite iliaque supérieure*, la *fessiere*, la *sciatique*, *l'obturatrice* & la *honteuse interne*, d'où naissent la *grande honteuse externe* ou *ischio-caverneuse.*

L'aorte s'ossifie quelquefois dans les vieillards : mais cela n'est pas constant, & c'est un état contre nature, qui souvent est la cause de la mort. Nous avons vu toute la bifurcation de l'aorte ossifiée, & les arteres iliaques dures comme de l'émail, & remplies de concrétions granulées comme du plomb à gibier. Le sujet étoit mort d'une apoplexie sanguine.

APÉRITIFS. (Mat. Méd.) Les apéritifs sont des substances qui ont la propriété de désunir les humeurs trop tenaces, & de faciliter leur circulation dans les vaisseaux obstrués. (*Voyez* OBSTRUCTION.)

Ces remedes sont d'un usage très-étendu en Médecine : mais leur maniere d'agir est encore peu connue. Chacun prétend l'expliquer à sa mode ; il n'est gueres de Médecin qui n'ait une solution du problême toute prête ; mais dans cette multiplicité de systêmes, il n'y en a peut-être point qui soit dans la nature. Nous nous croyons dispensés d'en rapporter aucun, cet ouvrage n'étant point destiné à répandre des hypothèses toujours inutiles ; mais des faits de pratique, capables de guider nos lecteurs dans les sentiers épineux de l'art de guérir.

Il paroît étonnant que dans la classe des apéritifs il

y ait des remedes qui ont des vertus opposées au but qu'on se propose en les prescrivant. Mais la surprise cessera, si l'on fait attention que certains médicamens peuvent opérer le même effet par des voies opposées; que parmi les apéritifs, les uns agissent en portant dans nos liqueurs plus de fluidité; les autres en donnant plus de ton, plus de force au systême vasculeux; ceux-ci en agaçant légérement les vaisseaux; ceux-là en divisant les fluides épaissis, comme autant de petits coins interposés entre les molécules rapprochées. On voit par-là, qu'on peut mettre au rang des apéritifs, non-seulement les boissons aqueuses chargées des parties des plantes nitreuses; mais encore les toniques, les purgatifs, les diurétiques stimulans, les emménagoges & les sudorifiques.

C'est à la sagacité du Médecin à discerner les cas où il doit principalement s'attacher à relâcher, à ramollir, à détremper les matieres visqueuses qui forment les engorgemens, & demandent par conséquent les apéritifs délayans; d'avec ceux où il faut désobstruer, en augmentant la chaleur, & donnant plus de force à la circulation. Les préparations du fer, par exemple, données mal-à-propos quand les fibres ont trop de tension & trop de roideur, sans avoir préalablement mis le malade à l'usage des remedes capables de donner plus de souplesse aux parties: les martiaux, dis-je, augmenteroient l'engorgement, détermineroient l'inflammation; peut-être un squirre ou un cancer. On doit en dire autant de toutes les especes d'apéritifs qui n'ont d'action, qu'autant qu'ils échauffent par le stimulus qu'ils portent sur les solides.

Ainsi pour prévenir l'inflammation des visceres engorgés, & calmer la chaleur dont se plaint un malade qui a des obstructions; dans les cas de foiblesse, de douleur à la poitrine, de toux, de vertige, de palpitation de cœur, d'obstruction au foie; dans les fiévres quartes & intermittentes, les pâles couleurs & la jaunisse qui attaquent des tempéramens secs & bilieux, &c.

on ſe gardera bien de donner des apéritifs échauffans, ſans avoir fait précéder les ſaignées, les boiſſons délayantes, les bains ou les demi-bains, ſuivant le cas où ſe trouve le malade.

Lorſqu'au contraire l'on n'a pas à craindre d'échauffer le malade, comme dans la cachexie, l'hydropiſie aſcite ou l'anaſarque, l'apoplexie ſéreuſe, & généralement lorſqu'on a lieu de ſoupçonner pour cauſe de la maladie, la lenteur & l'épaiſſiſſement des liquides, on aura recours aux toniques, aux ſudorifiques & à toutes les claſſes d'apéritifs indiqués dans ces circonſtances.

Les trois regnes de la nature fourniſſent des apéritifs : ceux du regne végétal ſont en plus grand nombre que ceux du regne minéral, mais ils ſont moins actifs ; le regne animal eſt peu fertile en apéritifs, il ne fournit que le lait de chévre, le petit lait, le blanc d'œuf & les cloportes.

Les plantes apéritives les plus employées, ſont les racines d'arrête-bœuf, de caprier, de chardon roland, de chiendent & de garence, d'ache, d'aſperges, de fenouil, de perſil & de petit houx ; de chauſſe-trape, de bryone ou couleuvrée, de cabaret, de gentiane, de benoite, d'ancolie, d'imperatoire, de polipode, de ſceau de Salomon ; la rhubarbe, la zédoaire, le galanga, le gingembre & le curcuma ſont des apéritifs toniques : on peut mettre dans leur nombre, tous les baumes naturels, le ſavon, le ſtorax calamite, le bdellium, l'aloës, le galbanum, &c.

Les feuilles des vulnéraires, des capillaires, les aromatiques, les antiſcorbutiques, agiſſent auſſi comme apéritifs. On peut y joindre les feuilles d'eupatoire, de chicorée ſauvage, de piſſenlit, d'aigremoine, d'oſeille, de fraiſier & de ſcolopendre, de fumeterre, de camphrée, de tanaiſie, d'aurone, de verge dorée, de houblon, de grande & de petite abſinthe, de germandrée, de petite centaurée ; la cuſcute, les graines d'ancolie, de moutarde & de genet ; les baies d'al-

kékenge & de geniévre, l'écorce d'oranges, le bois de lentiſque, l'écorce de frêne, de tamariſque & de Winter.

Le régne minéral fournit tous les martiaux, l'antimoine, la pierre hématite ; les différens ſels tels que celui de nitre, le ſel ammoniac, le ſel cathartique amer, &c ; les différentes eaux minérales, de Vals, de Forges, de la Mothe, de Spa, de Balaruc, de Baréges, de Vichy, de Cranſac, &c.

On trouve dans les boutiques, les ſels des plantes apéritives, ceux de Glauber, & de tartre ; le ſel végétal, de ſuccin, & de mars ; la crême de tartre, la terre foliée, & le tartre chalybé, les fleurs de ſel ammoniac, le ſaffran de mars, la magneſie blanche, le kermés minéral, &c; enfin des préparations de pluſieurs eſpéces, ſoit en pillules, en ſyrop, en extrait, ou en eaux ſimples. Telles ſont les pillules de Starkéi, de Bontius ; les pillules ſcillitiques de la Pharmacopée d'Edimbourg ; le ſyrop des cinq graines apéritives ; ceux de chicorée, ſimple, & composé ; celui de fleurs de pêcher, de mercuriale, ou de bétoine ; l'extrait de mars, de geniévre, d'abſinthe, d'aunée, &c ; l'eau de chaux ſeconde, de goudron ; la leſſive des cendres de gênet, d'abſinthe, & quantité d'autres remédes pharmaceutiques, dont il ſeroit trop long de faire l'énumération.

TISANNE APÉRITIVE.

Prenez *Des racines de chiendent bien épluchées, demi-poignée,*
racines d'arrête-bœuf, de chardon & de petit houx, de chacun demi-once.

Faites bouillir le tout dans trois chopines d'eau, juſqu'à diminution du tiers de la liqueur. Ajoutez ſur la fin de régliſſe effilée, deux gros ; paſſez-le tout, & faites-y fondre ſel de mars de Riviére, un gros. On prendra quatre verres de cette boiſſon, tous les jours.

APOSÊME APÉRITIF.

Prenez *Des racines de fénouil, de garence, & écorce moyenne de sureau, de chacun une once,*
feuilles de laitue, de pourpier, de chicorée sauvage, de scolopendre, & d'aigremoine, de chacun une poignée,
sommités d'asperges, une demi-poignée.

Faites bouillir les racines dans trois chopines d'eau réduites à deux. Ajoutez les feuilles, en retirant le vase du feu; & laissez-les infuser pendant une bonne demi-heure. Coulez, & ajoutez une once du syrop des cinq racines apéritives, pour chaque livre de décoction.

BOUILLON APÉRITIF.

Prenez *Des racines d'ache & de persil, & polipode de chêne, une once,*
racine d'unée séche, une once,
cloportes en poudre & lavés, un gros.

Faites bouillir avec un morceau de veau. Quand la viande sera cuite, ajoutez des feuilles de chicorée sauvage, de buglosse, de fraisier, d'oseille, & de pissenlit, de chacun une poignée. Coulez & ajoutez encore à la colature, un demi-gros de sel de duobus, ou de terre foliée de tartre; ou trois grains de sel de mars de Riviére.

OPIAT APÉRITIF.

Prenez *D'extrait de mars, de fumeterre & d'énula campana, de chacun trois gros,*
yeux d'écrevisses & cloportes en poudre, de chacun deux gros,
fleurs martiales de sel ammoniac, demi-gros.

Faites un opiat avec le syrop des cinq racines. La dose est de demi-gros.

BOL APÉRITIF.

Prenez *Sel de mars de Riviére, huit grains,*
rhubarbe, un demi-gros,

crême de tartre, un ſcrupule.
Mêlez avec de l'extrait de fumeterre pour deux bols.

PILLULES APÉRITIVES.

Prenez *Des racines de cabaret en poudre, deux gros,*
gomme ammoniac, un gros,
aloës ſuccotrin & tartre vitriolé, de chacun demi-gros,
ſavon d'Eſpagne, ſix gros.

Mêlez, faites une maſſe de pillules avec le ſyrop d'abſinthe. Leur poids ſera de dix grains, & le malade en prendra trois tous les matins à jeun.

APHONIE. (Méd.) Cette maladie eſt une impoſſibilité de produire des ſons articulés. Il ne faut point la confondre avec la *mutité*, puiſque celle-ci peut avoir lieu ſans être accompagnée d'aphonie; & que l'aphonie ne ſçauroit exiſter ſans la mutité.

L'aphonie peut être produite par pluſieurs cauſes. Telles ſont la paralyſie de la langue après des accès d'apoplexie, de paralyſie, d'épilepſie, de vapeurs hyſtériques, & d'hémiplégie; la ſéchereſſe & l'aridité des fibres du goſier, l'abus des liqueurs ſpiritueuſes, l'obſtruction des vaiſſeaux, la compreſſion ou la ſection des nerfs qui ſe répandent dans l'organe de la voix, par des fluxions, des métaſtaſes, & par l'uſage des ſarcotiques. Galien fait mention d'une aphonie cauſée par quelques grains d'opium, qu'un homme avoit introduits dans ſon oreille, pour calmer le mal de dents. On a vu auſſi il y a une vingtaine d'années, une bande de voleurs aux environs de Montpellier, faire boire aux voyageurs qu'ils rencontroient, un vin dans lequel ils avoient fait infuſer des ſemences de juſquiame. L'effet de ce vin étoit tel, que ceux qui en avoient pris, reſtoient un ou deux jours ſans pouvoir parler.

Toutes les perſonnes qui ont eu l'imprudence de ſupprimer quelque évacuation périodique, ou qui éprouvent cette ſuppreſſion forcément, peuvent auſſi perdre la voix.

On a vu des filles réglées être tout-à-coup attaquées d'aphonie, pour avoir mis les pieds ou les mains dans l'eau froide, ou souffert quelque révolution subite. On a vu aussi une femme perdre la voix pendant qu'elle nourrissoit son enfant, & la reprendre quand elle eut sevré son nourrisson.

Cette maladie peut aussi reconnoître pour cause, un vice dans les humeurs, soit le scorbut, la vérole, ou les écrouelles. Le moyen de la faire cesser alors, c'est de recourir aux remédes indiqués aux articles VÉROLE, SCORBUT, ECROUELLE.

L'extinction de la voix est souvent produite par l'abus de l'acte vénérien. Elle a souvent lieu dans l'âge où l'homme connoissant qu'il est en état de reproduire son semblable, cherche des plaisirs qu'il ne connoissoit point encore, & s'y livre alors sans mesure; c'est à l'âge de puberté, que cela arrive communément. Personne ne révoque en doute le rapport qu'il y a entre l'organe de la voix, & les parties de la génération. Chacun sçait qu'à l'âge d'environ quatorze ans, la voix devient plus forte, plus mâle; en un mot, qu'elle suit la progression des parties génitales. Cela sert à rendre raison pourquoi ceux qu'on a mutilés par un usage insensé & barbare, ont la voix glapissante.

Quelquefois aussi des corps étrangers engagés dans l'œsophage, une inflammation, un abscès, des ulcéres au larynx ou au poumon, l'asthme, la pthisie, l'hydropisie du péricarde, la tuméfaction du thymus, peuvent faire perdre la voix.

La cure de l'aphonie dépend de la connoissance des causes qui la produisent. Quand elle est la suite d'une paralysie sur la langue, il ne faut pas toujours recourir aux émétiques, comme quelques Praticiens le conseillent. On se trouve beaucoup mieux de faire mâcher au malade, des remédes qui excitent l'excrétion de la salive, tels que les racines de pyrethre & d'ellébore noir; la fumée de tabac, l'usage interne

du marum, & du pouliot ; les fleurs de ſauge en décoction théiforme, les douches des eaux de Balaruc ou de la Mothe ſont auſſi très-capables de guérir l'aphonie.

Quand on ſera ſure que la perte de la voix ne viendra que de la ſéchereſſe des fibres, on aura recours à la ſaignée & aux délayans ; on preſcrira l'uſage du petit lait, on fera prendre quelques bains tiédes ; on mettra le malade à un régime doux & humectant, & on lui fera prendre quelques tiſannes qui puiſſent adoucir le goſier, & donner plus de ſoupleſſe à cet organe. On pourra donner celle qui ſuit.

Prenez *de la racine de guimauve bien nettoyée, demi-once,*
fleurs de tuſſilage & de mauve, de chacune une pincée,
graine de lin renfermée dans un nouet, une once,
régliſſe, deux gros.

On verſera ſur le tout, une pinte d'eau bouillante, & après une demi-heure d'infuſion, on paſſera la liqueur dont le malade fera ſa boiſſon ordinaire, obſervant de ne la prendre que tiéde. On ſe ſert auſſi avec ſuccès, dans ce cas, de parties égales de lait de vache écrêmé, & d'une infuſion de véronique mâle. On édulcore cette boiſſon avec un peu de ſucre ; on la donne d'heure en heure dans la journée, à la doſe d'un verre.

Lorſqu'on ſoupçonnera que la perte de la voix eſt produite par une métaſtaſe d'une humeur âcre & irritante, ſur le larynx ; on tâchera de détourner cette humeur, par les purgatifs ou les émétiques légers. S'ils ne ſuffiſent pas, on appliquera un emplâtre véſicatoire à la nuque, & l'on entretiendra l'écoulement, juſqu'à ce que la voix ſoit revenue. Si tout cela ne ſuffiſoit pas, nous ne voyons pas d'autre moyen, que d'établir un cautére au bras. *Voyez* CAUTÉRE.

L'extraction des corps étrangers qui occaſionnent

l'aphonie, eſt le ſeul moyen curatif qu'on puiſſe employer quand cette maladie ne reconnoît pas d'autre cauſe ; ſouvent il faut en venir à la brochontomie. (*Voyez* ce mot.)

Quand la perte de la voix eſt entretenue par une maladie du poumon, il faut penſer à détruire la cauſe avant l'effet ; ainſi on fera uſage des remédes indiqués aux articles ASTHME, VOMIQUE, PULMONIE.

APHTES. (Chir.) On donne ce nom à des petits ulcères ſuperficiels & ronds qui occupent l'intérieur de la bouche, le palais, la langue & les gencives.

Ils n'ont pas tous la même couleur ; il y en a qui ſont blancs dans leur milieu, & rouges à leur circonférence. Ceux de la langue ſont ſouvent de la même couleur qu'elle ; ceux qui accompagnent la fiévre maligne, ſont bruns, jaunes, noirs ou livides ; ils s'élèvent en pointe, rongent la peau, & forment de petits ulcéres très-douloureux ; ils empêchent les enfans de tetter, & les adultes, de mâcher. Ils viennent quelquefois ſans avoir été précédés par la fiévre.

On reconnoît de pluſieurs eſpéces d'aphtes, à raiſon de la cauſe qui les produit ; les uns attaquent les enfans, les autres attaquent les adultes. Il y en a qui ſont les ſymptômes de la fiévre ; & d'autres, que les Grecs appelloient *Cacoèthes*, qui ſont preſque toujours les avantcoureurs de la fiévre maligne ; quelques-uns ſont ſcorbutiques ou véroliques ; d'autres enfin ſont épidémiques dans les Pays-Bas.

Il faut diſtinguer deux tems dans les aphtes. Au commencement, ils ne ſont pas plus gros qu'un grain de millet, mais toujours percés par leur pointe, & il n'en ſort aucune liqueur ; leur couleur eſt blanche alors ; inſenſiblement ils creuſent dans les chairs & forment un vrai ulcére dont le fond eſt blanc & ſordide : ils ſont alors de vrais chancres.

La cauſe des aphtes paroît être une humeur alkaleſcente & corroſive, qui s'eſt fixée aux glandes milliaires de la bouche.

Les enfans ſont plus ſujets aux aphtes que les adultes, le fond de la bouche en eſt ſur-tout attaqué. Cette maladie eſt annoncée par l'inquiétude, l'inſomnie & la fiévre de l'enfant, qui refuſe conſtamment de ſaiſir le mammelon; & lorſqu'il veut tetter, la nourrice ſent une chaleur extraordinaire au bout du ſein.

Cette maladie venant le plus ſouvent de la mauvaiſe qualité du lait de la nourrice, on doit examiner quel eſt ſon genre de vie, quels ſont ſes travaux, ſa nourriture & ſes habitudes. Si rien n'oblige à la changer, on tâchera d'adoucir ſes humeurs, en lui preſcrivant un régime convenable, des bouillons raffraichiſſans, les tiſannes d'orge, les bains, & quelques purgatifs légers. On purgera auſſi l'enfant avec le ſyrop de chicorée ou de fleurs de pêcher. On lui lavera ſouvent la bouche avec une décoction d'orge, un peu de miel roſat & le ſyrop de mûres. On pourra enſuite lui donner quelque poudre abſorbante; par exemple, dix grains de corail dans une cueillerée de lait.

Quand les aphtes réſiſtent à ces remédes & font toujours plus de progrès, on les touchera avec le collire de Lanfranc dont on aura imbibé un pinceau; & l'on panchera enſuite en devant, la tête de l'enfant, afin de le faire cracher.

A l'égard des adultes, ſi les aphtes ſont en petit nombre, il ſuffira de les toucher avec la pierre de vitriol bleu, avec l'eſprit de ſouffre ou de ſel. S'ils étoient en grand nombre, on auroit recours aux ſaignées, aux purgatifs, aux lotions de vinaigre, & d'une décoction d'orge avec un peu de miel; on preſcriroit un régime adouciſſant & humectant. En Allemagne, on déterge ces ſortes d'ulcéres avec l'eau dans laquelle on a éteint un fer rouge, le ſaffran & un peu de ſucre. Les autres eſpéces d'aphtes n'étant que les ſymptômes ou les effets de quelque maladie, céderont à l'uſage des remédes indiqués dans ces mêmes maladies.

APONÉVROSE. (Anat.) C'eſt ainſi qu'on appelle toutes les membranes qui ſont formées par expanſion

des fibres tendineuſes. Elles ont différens noms, à raiſon des parties qu'elles recouvrent. Celle qui enveloppe la cuiſſe eſt connue ſous le nom de *culotte aponévrotique* ou de *faſcia lata;* celle qui eſt au pli du coude eſt nommée aponévroſe du *biceps*; celle du creux de la main porte le nom d'aponévroſe *palmaire*; celle du pied eſt la *plantaire*, ainſi des autres.

Il importe beaucoup au Chirurgien de connoître quels ſont les endroits où ſont ces aponévroſes, pour ne point s'expoſer à les piquer dans une ſaignée, ou à les couper dans les opérations lorſqu'il peut l'éviter. Il arrive ſouvent que celle du coude eſt piquée dans la ſaignée du bras. On y remédie par le procédé indiqué au mot SAIGNÉE.

APOPHISE. (Anat.) L'apophiſe eſt une éminence continue à l'os dont elle eſt une partie.

Les apophiſes du corps humain prennent différens noms, à raiſon de leur ſubſtance, de leur figure, de leur ſituation, de leurs uſages.

Elles ſervent à affermir les articulations, à donner attache aux ligamens & aux tendons des muſcles.

Comme elles ſont d'un tiſſu plus ſpongieux que le corps de l'os, elles ſont auſſi plutôt rongées par la carie.

APOPLEXIE. (Med.) L'apoplexie eſt une maladie qui attaque tout-à-coup ſes victimes & le prive tout-à-la-fois du mouvement, du ſentiment & ſouvent de la vie. Le paroxiſme eſt toujours accompagné de ronflement & de difficulté de reſpirer, & le pouls ſe ſoutient, juſqu'à ce que la mort s'approche.

Les Auteurs diſtinguent en général deux eſpeces d'apoplexie: l'une qu'ils appellent *ſanguine*, & l'autre à laquelle ils donnent le nom d'apoplexie *pituiteuſe.*

L'apoplexie ſanguine eſt commune parmi les hommes d'un tempérament ſanguin & phlétorique; parmi ceux qui menent une vie molle & oiſive, qui coulent leurs jours dans la bonne chere, l'indolence & la volupté. Ceux qui y ſont le plus ſujets ont ordinairement le cou très-court, la poitrine large, mais étroite,

le visage très-coloré, les lévres vermeilles, les yeux brillans. Ils sont munis d'un menton à triple étage, ne respirent que la joie & les plaisirs, & portent sur leur front l'indice de la meilleure santé. Leur pouls est dur & fort, les vaisseaux pleins & tendus, surtout les veines de dessous la langue & de la gorge; ils sont, par intervalles sujets à des maux de tête violens, ce qui ne vient que de la grande distension des vaisseaux sanguins.

Le paroxisme s'annonce par la couleur violette que prennent le front & les joues; les lévres souffrent des contorsions; le nez perd sa couleur rubiconde & devient noirâtre, le cou s'enfle, les larmes coulent involontairement, la vue s'obscurcit, les dents grincent, la langue s'épaissit, le malade s'exprime avec peine, & perd la parole, sa respiration est génée & se fait avec ronflement, il tombe enfin dans un état de stupeur, sans sentiment & sans mouvement: ce qui établit la différence entre l'apoplexie & l'épilepsie qui est toujours accompagnée de mouvemens convulsifs.

Les causes de l'apoplexie sanguine sont l'abondance du sang; son mouvement accéléré par quelque cause que ce soit; l'usage immodéré des liqueurs spiritueuses; une vie oisive, la bonne chere, la suppression de quelque évacuation périodique, la mollesse & la flexibilité des vaisseaux du cerveau.

Les accès d'apoplexie pendant lesquels la bouche & la langue se tournent toutes d'un côté, sont ordinairement suivis d'hémiplégie, & cedent assez souvent aux remedes. Il n'en est pas de même de l'apoplexie sanguine complette; on ne la guérit presque jamais.

Toute apoplexie sanguine est dangereuse: le malade périt ordinairement, quand il ne revient pas à lui après les premieres saignées. Les urines rouges sont un signe très-fâcheux dans l'espece d'apoplexie dont il s'agit ici. Les vieillards qui ont été pendant leur vie sujets aux vertiges & aux éblouissemens, meurent pour l'ordinaire d'apoplexie sanguine. Les enfans y

ſont moins expoſés, & en réchappent plus aiſément.

Le grand remede contre l'apoplexie ſanguine, c'eſt la ſaignée plus ou moins répétée, ſelon que le tempérament du malade eſt plus ou moins phlétorique. Quelques Praticiens conſeillent, dans ces cas, de ſaigner des deux bras à la fois : mais l'effet de la ſaignée à la jugulaire & à l'artere temporale, eſt bien plus prompt & plus ſûr ; le cerveau ſe trouve au plutôt dégagé du poids qui l'opprimoit ; le fluide ne s'y porte plus avec autant de rapidité, parce que la réſiſtance des vaiſſeaux étant diminuée, leur diametre augmente néceſſairement ; ils admettent plus de liquide, au grand ſoulagement du cerveau, le ſang veineux qui étoit comme croupiſſant dans ce viſcere, reprend les routes de la circulation, & le déſordre ceſſe plus promptement.

Quand les vaiſſeaux ſeront ſuffiſamment déſemplis, on donnera quelques grains d'émétique en lavage, afin de produire dans le corps du malade, des ſecouſſes ſalutaires ; on donnera enſuite des lavemens avec trois gros de ſené, une once d'électuaire diaphœnix & trois onces de vin émétique trouble.

On fera, en même tems, reſpirer au malade, des ſternutatoires un peu violens, tels que le tabac, la bétoine, l'ellébore, & l'eau de Luce, par le nez, pour tâcher de le faire éternuer ; on pouſſera des cris aigus à ſes oreilles ; on lui mettra du ſel dans la bouche ; on lui fera avaler un verre d'urine, ou une cuillerée d'eau de la Reine d'Hongrie, & l'on réunira tous les moyens capables de l'animer.

Si malgré tout cela, les choſes ſont toujours dans le même état, on appliquera des larges véſicatoires à la nuque, aux gras des jambes, ou entre les cuiſſes ; ou des ventouſes ſur les épaules, qu'on ſcarifiera s'il eſt néceſſaire. On pourra donner auſſi la potion ſuivante par cuillerées.

Prenez *Des eaux diſtillées de ſcabieuſe,*
de chardon bénit, de chacun deux onces,

teinture de myrrhe, un demi-gros,
tartre émétique, ſix grains,
lilium de Paracelſe, demi-gros,
ſyrop d'œillet, demi-once.

On répétera enſuite la ſaignée ſi on la juge néceſſaire; on donnera dérechef des lavemens irritans & purgatifs. Cependant on aura ſoin de faire paſſer, de tems en tems, quelques légers cordiaux, tels que l'eau de méliſſe ſimple & la confection d'hyacinthe.

L'apoplexie pituiteuſe exige un traitement différent de celui de l'apoplexie ſanguine. Comme ces deux maladies n'ont pas la même cauſe, les procédés curatifs doivent auſſi varier. L'apoplexie pituiteuſe attaque ordinairement les perſonnes d'un tempérament mou & cacochyme, les vieillards, & ceux en qui les forces vitales ſont beaucoup affoiblies. La foibleſſe du pouls, la pâleur du viſage, le froid des extrêmités accompagnent cette maladie.

Quoiqu'on trouve à l'ouverture des cadavres morts d'apoplexie ſéreuſe, les ventricules du cerveau remplis d'eau, ce ſeroit une erreur que de regarder, cette eau, comme cauſe de la mort. Ce n'eſt que la ſéroſité échappée du ſang qui engorgeoit les ſinus; & l'on ſçait qu'on en trouve d'autant plus, qu'on a différé plus long-tems l'ouverture du cadavre.

Cette eſpece d'apoplexie eſt la plus dangereuſe, parce qu'elle eſt toujours l'effet ou d'un vice préexiſtant dans le cerveau, ou de l'affoibliſſement des forces vitales, des excès, ou du poids des années.

La ſaignée qui eſt le remede le plus efficace dans l'apoplexie ſanguine, nuiroit dans l'apoplexie ſéreuſe. On doit commencer le traitement par les émétiques donnés à forte doſe, les purgatifs violens, & paſſer enſuite aux véſicatoires, & aux ventouſes. On donnera des lavemens irritans avec le ſené & le vin émétique. On ſoufflera dans le nez du malade une poudre ſternutatoire compoſée avec douze grains d'ellébore blanc,

& cinq grains d'euphorbe. Si le pouls étoit très foible, & que l'on eût à craindre que le malade ne périt dans l'effet des remedes, on donneroit quelque potion cordiale composée avec les eaux de mélisse, de chardon bénit, de fleurs d'orange & de canelle, à laquelle on joindroit quelques grains de kermès minéral.

Il est très-rare de voir des malades survivre à des accès d'apoplexie pituiteuse. Ceux qui en réchappent sont pour l'ordinaire attaqués d'hémiplégie. Dans ce cas, il convient de faire un fréquent usage des tisannes apéritives, des purgatifs, des eaux de Balaruc, en ajoutant à chaque verre, un gros de sel de Seignete; les douches, sur-tout sur la tête & l'épine du dos, produiront un bon effet; la boisson ordinaire du malade sera une décoction de squine & de salsepareille; il fera de l'exercice le plus qu'il lui sera possible, afin de prévenir les rechûtes ordinaires & funestes.

Dans cette vue il usera de l'opiat suivant, conseillé par des Praticiens consommés.

Prenez *Des semences de moutarde, deux onces,*
sel ammoniac, deux gros,
feuilles séches d'origan & de menthe, de chacun six gros.

Mettez le tout en poudre, & incorporez-le avec une quantité suffisante de syrop de pivoine mâle. On en prendra un gros le matin à jeun, & même dose sur le soir, en avalant par-dessus, un verre de la tisanne suivante.

Prenez *Racines de raifort sauvage, ratissées & coupées par morceaux, deux onces,*
semences concassées de moutarde, une once & demie.

Versez sur le tout trois chopines d'eau bouillante, & laissez infuser pendant vingt-quatre heures, sur les cendres chaudes, dans un vase bien couvert. Coulez la liqueur & conservez-la pour l'usage. Les commotions électriques ont aussi quelquefois produit des effets merveilleux dans l'apoplexie séreuse. On trouve deux

deux obſervations de cures opérées par ce moyen, dans les *conjectures ſur l'électricité médicale*, par M. Gardane, Docteur-Régent de la Faculté de Paris. La premiere obſervation regarde une femme de trente-ſix ans qui accoucha ſans connoiſſance, & qui reſta cinq mois dans l'état le plus triſte. Elle put ſe ſervir de ſes bras, après ſix ſemaines d'électriſation. La ſeconde obſervation regarde une demoiſelle qui, après une attaque d'apoplexie ſéreuſe, eut des palpitations cruelles, & qui fut ſaignée plus de ſix cens fois dans cinq ans. Les commotions électriques la guérirent.

Il eſt ſouvent des indigeſtions qui, s'annonçant avec tous les ſymptômes de l'apoplexie, peuvent en impoſer & induire le Médecin en une erreur funeſte pour le malade. On trouve alors le malade dans un état de ſtupeur & d'aſſoupiſſement, ſans connoiſſance, ſans mouvement, dans la privation de l'uſage de tous ſes ſens. Il ſemble, dans ce cas, que les ſaignées ſont le remede indiqué, cependant elles deviendroient mortelles.

Un Praticien prudent & inſtruit n'a pour lors d'autre parti à prendre, que celui des informations. Il doit ſe faire dire ſi le malade eſt gros mangeur, s'il eſt ſujet aux indigeſtions; ſi un bon repas a précédé ſon accès, & à quelle heure il a été attaqué. Dans le cas d'une indigeſtion, on commencera par donner un vomitif & des lavemens purgatifs, afin de débarraſſer les premieres voies, & favoriſer l'effet que la ſaignée doit produire enſuite.

Il n'eſt point de méthode auſſi meurtriere que celle de quelques Praticiens qui, dans tous les cas dont nous venons de parler, ſoit d'apoplexie, ſoit d'indigeſtion, commencent par faire ſaigner le malade, & lui donnent enſuite l'émétique à forte doſe. Rien n'eſt ſi mal entendu que cette conduite, elle répugne à tous les principes de la bonne Médecine, & annonce un homme qui ne ſe dirige que par une routine aveugle.

Mais s'il eſt dangereux de prendre une indigeſtion

pour une attaque d'apoplexie, il seroit aussi funeste de traiter une apoplexie comme une indigestion. L'émétique donné dans une apoplexie sanguine, jette le malade dans des convulsions horribles, & ne produit aucune évacuation. Le vrai remede alors est la saignée : elle n'auroit aucun bon effet dans l'apoplexie séreuse ; elle augmenteroit le relâchement & l'embarras dans la circulation. On voit donc qu'il est de la plus grande importance pour le malade & pour le Médecin lui-même, de ne recourir qu'aux remedes propres à chacune des maladies dont nous venons de faire mention ; il en est cependant un qu'on peut administrer dans toutes ces circonstances ; ce sont les lavemens purgatifs dont on n'a lieu de craindre aucun mauvais effet, parce que les intestins étant alors toujours remplis de matiere, leur évacuation ne peut qu'être suivie du soulagement du malade.

APOSCE PARNISMOS. (Chir.) C'est un nom tiré du grec, pour signifier une fracture faite au crâne, par un instrument tranchant qui emporte la piéce comme si une hache l'avoit coupée. *Voyez* FRACTURE, TRÉPAN.

APOSTÊME. (Chir.) C'est une tumeur contre nature dont la matiere dégénere en pus. *Voyez* ABSCÈS.

APOTHICAIRE. (Pharm.) C'est l'homme qui prépare les médicamens tant simples que composés. L'art de l'Apothicaire exige des connoissances très-étendues. La Botanique, la Chymie & la matiere médicale sont les trois sciences qu'il doit posséder éminemment ; sans elles il ne fera qu'un ouvrier ordinaire, mais dangereux, puisqu'il ne peut commettre des fautes dans la composition d'un médicament, sans exposer le malade, auquel ce remede est destiné, à périr misérablement, ou à traîner des jours valétudinaires.

APOSÊME. (Pharm.) On donne le nom d'aposême, à une décoction ou une infusion de végétaux,

édulcorée avec quelque ſyrop, ou du ſucre, & à laquelle on peut ajouter des ſubſtances animales & végétales, des préparations chymiques, ou pharmaceutiques.

Il eſt des régles qu'on doit ſuivre, lorſqu'on veut préparer des apoſêmes. 1°. On ne doit ſoumettre à l'ébullition, que les bois, les fruits, les ſemences, & les racines des plantes non-aromatiques, pour en extraire les ſubſtances dont on a beſoin.

2°. Les feuilles, les fleurs, & les ſemences des plantes aromatiques, ſur-tout, ne doivent jamais bouillir : autrement, leurs parties volatiles ſeroient enlevées par l'ébullition.

APOSÊME RAFFRAICHISSANT.

Prenez *Des racines de nénuphar & de guimauve, de chacun une once,*
ſemences froides majeures, une once,
feuilles de laitue & de bourrache, de chacun une poignée,
pommes de renette coupées par morceaux, N° *deux.*

Enfermez les ſemences dans un nouet. Faites enſuite bouillir le tout dans une ſuffiſante quantité d'eau, juſqu'à diminution du quart. Retirez le vaſe du feu, & jettez-y, pour lors, deux pincées de fleurs de violettes. Paſſez la liqueur à travers un linge, & ajoutez à la colature, deux onces de ſyrop d'épine vinette.

APOSÊME BÉCHIQUE.

Prenez *Du riz lavé, une demi-once.*

Faites le crever dans ſuffiſante quantité d'eau bouillante réduite à deux livres. Ajoutez ſur la fin,
régliſſe concaſſée, & racine de guimauve ſéchée, de chacun un gros,
capillaire & fleurs de tuſſilage, de chacun une pincée,

Paſſez & ajoutez à la colature, deux onces de ſyrop de coquelicot.

APOSÊME DIURÉTIQUE.

Prenez *Des ſemences de grémil & de chicorée ſauvage concaſſées, de chacun une once & demie,*
racines de chardon roland, d'orties, de piſſenlit, & d'arrête-bœuf, de chacun une once,
feuilles de bourrache, de pariétaire, de cerfeuil, de bugloſe, raiſins de Corinthe, de chacun une poignée,
baies d'alkékenge, N° *vingt.*

Faites bouillir les racines, les raiſins & les baies dans deux pintes d'eau réduites à moitié. Faites fondre dans la liqueur un gros de ſel de prunelle. Paſſez, & partagez la décoction en cinq à ſix priſes, & y ajoutez trois onces de ſyrop des cinq racines apéritives.

APPAREIL. (Chir.) On comprend ſous ce terme, tout ce dont un Chirurgien peut avoir beſoin pour une opération, ou un panſement conſidérable.

Les inſtrumens qui font une partie de l'appareil, doivent toujours être mis hors de la vue des malades, pour ne pas les effrayer, ſur-tout quand il s'agit de grandes opérations, comme les amputations, la taille, &c.

Quant aux bandages, il faut auſſi qu'ils ſoient ſous la main de l'Opérateur. Cette régle ne peut être négligée, que dans les cas de luxation, où les os doivent être remis en place, avant que l'appareil ſoit préparé.

Le mot appareil s'applique encore à la matiére ſeule des panſemens. C'eſt dans ce ſens, que l'on dit qu'*on va lever* le premier appareil; pour ſignifier qu'on va panſer la plaie pour la ſeconde fois.

On donne auſſi de ce nom, aux différentes maniéres de tirer la pierre de la veſſie. Il y en a de qua-

tre eſpéces, à ſçavoir, le petit appareil, le grand appareil, le haut appareil, & l'appareil latéral. *Voyez* LITHOTOMIE.

APPENDICE. (Anat.) On entend par ce mot, une partie ajoutée à une autre plus volumineuſe. Les principales appendices du corps humain, ſont, 1°. la *cæcale* ou *vermiforme* qui eſt attachée à l'inteſtin cœcum, & qui reſſemble à un ver; 2°. les appendices graiſſeuſes du colon, qui ſont des petites excroiſſances pleines attachées à la ſurface des gros inteſtins, & ſur-tout du colon, &c.

APPÉTIT. (Phyſiol.) C'eſt le deſir des alimens. *Voyez* FAIM.

APPÉTIT *dépravé*. (Méd.) Il n'eſt pas rare de voir des perſonnes, ſe plaire à manger de la terre, du plâtre, des briques, de la viande crue ou pourrie, des excrémens, &c. Cette maladie eſt connue ſous le nom d'appétit dépravé.

Les jeunes filles qui n'ont pas leurs régles, & les femmes dans les premiers mois de leur groſſeſſe, ſont ſujettes à cette dépravation. Souvent auſſi elle eſt un ſymptôme de vapeurs hiſtériques, ou de la fureur utérine; quelquefois elle ſuccéde à des maladies chroniques. On a tout lieu de craindre une rechûte, ſi l'appétit ne revient point, après l'uſage des remédes appropriés.

La pthiſie, les obſtructions & l'hydropiſie ſuivent aſſez communément la dépravation de l'appétit, quand elle dure long-temps chez les femmes & les filles. On retirera les femmes de cet état fâcheux, en leur faiſant manger des fruits aigres, des olives, des mures, des groſeilles, des coings, des poires & autres fruits confits; quelquefois pour procurer le vomiſſement, on pourra leur donner un peu d'eau miellée.

De tems en tems, elles pourront prendre à jeun quinze ou vingt grains de rhubarbe en poudre, mêlée avec demi-drachme de confection d'hyacinthe.

Quand ce ſera un homme qui aura un appétit dé-

pravé, on aura recours aux vomitifs & aux purgatifs. On pourra lui donner une infusion de deux gros de rhubarbe concassée, & de pareille quantité de mirobolans citrins, dans un verre d'eau de plantain. L'infusion étant retirée de dessus les cendres chaudes, on y fera fondre une once de manne ou de syrop de roses pâles. On pourra aussi faire usage des pillules suivantes.

Prenez *aloës hépatique, quatre onces,*
agaric, une drachme,
mastic, une drachme & demie.

Réduisez le tout en poudre, & l'incorporez dans suffisante quantité de syrop de roses.

La dose est de demi-gros, en se mettant au lit. Pendant l'usage de ce reméde, le malade boira à ses repas, du meilleur vin qu'il pourra trouver.

APPÉTIT INSATIABLE. (Méd.) *Voyez* FAIM CANINE.

AQUÉDUC. (Anat.) C'est un terme dont on se sert en Anatomie, pour désigner certains conduits auxquels on a cru trouver de la ressemblance avec les aquéducs.

Fallope, Anatomiste Italien, a donné ce nom à un conduit osseux, long, étroit & creusé dans l'os des tempes. Ce canal donne passage à la portion dure du nerf auditif. On le connoît sous le nom d'*Aquéduc de Fallope.*

ARACHNOIDE. (Anat.) Entre la dure-mere & la pie-mere, est une membrane fine comme une toile d'araignée. Elle s'étend comme ces deux membranes, sur tout le cerveau, mais ne s'enfonce pas dans les anfractuosités de ce viscére.

Les Anatomistes appellent encore arachnoïde, une membrane très-mince, qui enveloppe le crystallin.

ARAIGNÉE. (Hist. Nat.) L'araignée est un insecte très-commun, & dont il y a un très-grand nombre d'espéces, qui toutes différent en grandeur, en couleur, en figure. On en connoît sept principales; à sçavoir, l'araignée domestique, l'araignée des jardins, l'araignée noire des caves, qui loge dans les trous des vieux

murs, l'araignée vagabonde, l'araignée des champs, connue ſous le nom de *faucheur*, l'araignée enragée ou la tarentule; enfin, l'araignée aquatique.

Quoiqu'il y ait des exemples de perſonnes qui mangeoient des araignées ſans en être incommodées, ces faits ne ſont pas aſſez concluans pour prouver que ces inſectes n'aient aucune qualité vénéneuſe. Nous avons ſouvent été témoins d'accidens fâcheux cauſés par la morſure de cet inſecte. Une femme fut mordue à l'épaule par une araignée des champs; ſon bras enfia conſidérablement, il devint livide, noir & engourdi; les fomentations ſpiritueuſes calmèrent les accidens.

On trouve dans les Ephémérides des Curieux de la Nature, qu'un homme bien conſtitué ayant été piqué par une araignée, mourut ſix jours après cet accident. Un bourgeois de Nancy, périt auſſi vingt-quatre heures après avoir été piqué; un Notaire en réchappa, mais il demeura comme hébété pendant ſix mois. Ces faits prouvent que les piquûres des araignées ſont toujours dangereuſes.

Quoique Marcellus Donatus, *Hiſt. Méd. Mir.* Lib. 6. Borelli & Scholzius, aſſurent avoir vu des perſonnes manger des araignées ſans qu'il en réſultât aucun accident; on ne ſçauroit trop prendre garde à ce que cela n'arrive pas. Voici une obſervation qui en prouve le danger.

Un payſan ayant trouvé un livre de prétendus ſecrets de Médecine, crut être diſpenſé de recourir au Chirurgien de ſon village, dans une maladie qui ſe changea enfin en fiévre quarte. Il trouva dans ſon diſpenſaire, qu'une araignée de cave avalée dans du vin, coupoit ſubitement la fiévre. Le courageux villageois cherche auſſi-tôt un de ces inſectes dans ſa cave, & l'avale en héros; il ne tarda pas à être puni de ſa témérité, il lui ſurvint des vomiſſemens horribles; le Chirurgien fut mandé, il les calma; mais il ne put empêcher que le payſan ne fût valétudinaire

pendant près de dix-huit mois, luttant toujours contre la dissolution de son être.

Nous ne parlerons pas ici de la tarentule, nous en ferons un article à part. *Voyez* TARENTULE.

Quoique la morsure des araignées ne soit pas toujours également dangereuse, elle ne laisse pas cependant que d'avoir des inconvéniens réels, mais plus sensibles dans les pays chauds que dans les pays froids. Quand on aura été mordu, on appliquera sur la plaie, des cendres de bois de figuier ou de sarment, avec du sel commun; on peut plus simplement la laver avec de l'eau marinée, & y appliquer des compresses imbibées de cette liqueur, ou trempées dans la décoction de racine de guimauve. On peut aussi appliquer sur la piquûre, quelques gousses d'ail pilées & mêlées avec une demi-once de thériaque. On donnera pour l'intérieur, un demi-gros de thériaque, ou quelqu'autre cordial.

Il y a des Auteurs qui prétendent qu'une araignée écrasée & appliquée au poignet, guérit la fiévre quarte. Etmuller, dit avoir vu un paysan, qui guérissoit des fiévres intermittentes, avec la poudre d'araignée qu'il faisoit avaler. Celui dont nous avons rapporté l'histoire, est un exemple qui ne parle pas en faveur de ce prétendu spécifique.

L'araignée & sa toile contiennent beaucoup d'huile & d'alkali volatil. La toile est vulnéraire & astringente; appliquée sur les plaies récentes, elle arrête le sang; c'est l'agaric des gens de la campagne, qui l'emploient très-communément dans toutes les coupures considérables. Ils la fricassent avec le vinaigre, & l'appliquent chaudement sur le nombril, pour dissiper les coliques venteuses.

M. de Bon, Président à la Cour des Aides de Montpellier, prétend que les cocons d'araignées soumis à la distillation, fournissent un sel & un esprit volatil, qu'il croit pouvoir être substitué aux gouttes céphaliques d'Angleterre. Ce Sçavant, qui a beaucoup enri-

chi l'Hiſtoire Naturelle, aſſure avoir été pluſieurs fois mordu par les araignées, ſans accident. Cela peut être; mais eſt-il permis de conclure du particulier au général?

Les chevaux ne ſont jamais mordus par des araignées, ſans qu'il n'en réſulte des accidens. Leurs teſticules enflent, ils ſont tous baignés de ſueur, & périſſent ſi l'on ne vient à leur ſecours. Si on s'apperçoit que le cheval vient d'être mordu dans le moment, on liera la partie (ſi c'eſt au jarret) au-deſſus de la petite plaie, en attendant qu'on puiſſe y appliquer un bouton de feu. On battra enſuite la partie enflée, avec une branche de groſeiller blanc, juſqu'à ce qu'elle ſoit tout en ſang. Enſuite on la frottera avec de l'orviétan & de la thériaque, & l'on en fera en même tems avaler une once à l'animal dans du vin. Le lendemain, on frottera encore la plaie avec les mêmes drogues, & l'on en fera encore prendre demi-once au cheval.

On pourra auſſi lui donner des baies de laurier pilées, dans deux chopines de vin, avec deux onces d'eau de roſe. On le renfermera dans une écurie dans laquelle il ſoit chaudement, & on le fera promener. On continuera l'uſage des remédes, juſqu'à parfaite guériſon.

ARBRE DE VIE. (Anat.) Lorſqu'on ouvre le cervelet dans toute ſa longueur, on obſerve les diſtributions de la ſubſtance blanche dans la ſubſtance cendrée, comme des ramifications qui partent d'un tronc commun. On l'appelle auſſi arbre de Diane. *Voyez* CERVELET.

ARCANE CORALLIN. *Acanum corallinum.* C'eſt une préparation du précipité rouge, qu'on adoucit par le moyen de l'eſprit de vin rectifié. On l'appelle arcane corallin, à cauſe qu'il eſt rouge comme du corail. Pour le faire, on laiſſe la poudre de précipité rouge, en digeſtion dans l'eſprit de vin, pendant vingt-quatre heures; enſuite on met le feu à l'eſprit

de vin, & on le retire par la diſtillation, en répétant l'opération cinq à ſix fois.

Ce reméde n'eſt preſque plus d'uſage en Médecine; il produit cependant de bons effets, quand il eſt administré par une main prudente. C'eſt un très-bon antivénérien; il diſſipe les embarras des viſcéres, guérit les maladies de la peau; & les écrouelleux qui en ont fait uſage, s'en ſont trouvés ſoulagés. La doſe eſt depuis un demi-grain, juſqu'à un grain, à deux ou trois repriſes de la journée.

ARCANUM DUPLICATUM. (Pharm.) *Sel de duobus, tartre vitriolé, ou panacée du Duc de Holſtein.* L'arcanum duplicatum eſt un ſel neutre compoſé de l'acide vitriolique, uni juſqu'au point de ſaturation avec l'alkali fixe du tartre.

Pour faire cette préparation, on verſe de l'acide vitriolique dans une diſſolution d'alkali végétal, juſqu'à ce qu'il ne ſe faſſe plus d'efferveſcence, & que la liqueur ne teigne plus en rouge le ſyrop violat; ce point marquera ſa neutralité. On filtrera, enſuite on fera évaporer, & l'on obtiendra un ſel en petits cryſtaux d'une figure agréable, & diſpoſés en petites colonnes à quatre ou à ſix faces. Ce ſel eſt mis au nombre des tempérans, des diurétiques, & des diaphorétiques; on le donne avec ſuccès aux hydropiques, & dans la cachexie. A Paris, on fait un uſage immenſe de ce ſel, pour guérir les laits répandus. La doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à un gros, dans du bouillon ou dans une livre d'apoſême; à plus forte doſe, il purge par en bas. Ce ſel eſt très-difficile à faire; & il eſt dangereux d'en uſer quand il ne ſort pas de chez un bon Artiſte. Cette remarque eſt importante dans la pratique.

ARCEUS. (Baume d') (Pharm.) C'eſt une compoſition qui porte le nom de ſon Auteur. Voici ſa formule, ſelon le diſpenſaire de Paris.

Prenez *graiſſe de bouc, deux livres,*
térébenthine,

gomme élémi, de chacune une livre & demie, graisse de porc, une livre.

Faites fondre ce mêlange & le passez à travers un linge, & agitez jusqu'à ce qu'il soit refroidi.

Ce baume est vulnéraire, maturatif & digestif. Il est bon pour consolider les plaies, pour les piquûres, les contusions, les dislocations, & les foulures de nerfs.

ARDEUR D'URINE. (Chir.) *Voyez* DISURIE.

ARCHÉE. (Physiol.) Basile Valentin imagina cette chimére qu'il prétendit tenir le milieu entre l'esprit & la matiere. Paracelse & Vanhelmont, ses sectateurs, adopterent avec enthousiasme la production ridicule & bisarre de leur maître. Ils lui donnerent les noms extravagans d'*ame platonique*, d'*astrum* de *Président de systême nerveux*, de *qualités occultes*, &c. Ils prétendoient que cet archée étoit le principe & le promoteur de la génération; qu'il pénétroit la semence, & plaçoit les parties à l'endroit qui leur convenoit, pour l'exercice des fonctions auxquelles elles devoient être destinées; ils disoient que cet archée avoit faim, avoit soif, digéroit en nous; & mille autres rêveries qui dénotent un dérangement dans l'imagination de ceux qui les ont enfantées.

ARÉOLE. (Anat.) La base du mammelon est environnée d'un petit cercle coloré qu'on appelle *aréole*. Dans les jeunes filles, ce cercle est d'un rouge clair plus ou moins pâle; il est brun quand les femmes ont fait des enfans, & devient noir à mesure qu'elles avancent en âge. L'aréole est parsemée de petites glandes qu'on apperçoit aisément; il sort de ces glandes une humeur qui lubréfie cette partie; quelquefois on en a vu sortir du lait, ce qui a donné lieu de croire qu'elles communiquoient avec les vaisseaux lactés.

ARGEMO ou ABGEMON. (Chir.) On a donné ce nom à un ulcére du globe de l'œil, qui paroît blanc quand il occcupe la cornée, transparent & rougeâtre quand il est placé sur le blanc de l'œil.

L'argemon eſt plus ou moins dangereux, ſelon qu'il eſt plus ou moins ancien & qu'il a fait des progrès. Celui qui vient de cauſe interne, eſt plus difficile à guérir que celui qui vient de cauſe externe.

Dans le cas où l'argemon viendroit de cauſe interne, ce qu'on connoîtra lorſque les topiques externes ſeront infructueux; on travaillera à purifier les humeurs, par les remédes appropriés au vice qui entretient la maladie. S'il y a inflammation, on ſaignera le malade, on emploiera les émolliens, les anodins, ou le collyre dont maître Jean conſeille l'uſage; en voici la formule.

Prenez *camphre & vitriol blanc, de chacun dix grains, ſucre candi, un ſcrupule.*

Faites diſſoudre ces ſubſtances, dans trois onces des eaux diſtillées de roſe, de plantain & d'euphraiſe, où l'on fera enſuite fondre dix grains de gomme arabique, afin de les rendre mucilagineuſes. On en fera diſtiller quelques gouttes dans l'œil malade, à pluſieurs repriſes de la journée, & l'on appliquera enſuite par-deſſus, des compreſſes trempées dans un collyre raffraîchiſſant fait avec les blancs d'œufs, les eaux de plantain & de roſe battus enſemble.

ARGENT-VIF. (Mat. Méd.) *Voyez* MERCURE.

ARGENTINE. (Bot.) *Argentina.* Dodon. *Pentaphylloïdes, ſeu potentilla argenteum alatum.* L'argentine eſt une plante qui porte des fleurs dont le calice eſt d'une ſeule piéce; ces fleurs ſont jaunes & en roſe. Elles ont cinq pétales arrondis, évaſés, qui s'inſerent dans le calice par leur baſe. Les étamines ſont fort nombreuſes. Le calice ſubſiſte pour ſervir d'enveloppe aux ſemences. Les feuilles naiſſent une à une de chaque côté de la tige. Elles ſont entrecoupées en pluſieurs grands lobes obtus, vertes par-deſſus, garnies en deſſous de petits poils argentins. Elles ont un goût un peu ſtiptique, leur ſuc rougit le papier bleu.

On convient aſſez généralement que preſque toutes les parties de l'argentine peuvent être miſes au rang des

médicamens fébrifuges ; mais comme nous en avons un grand nombre de plus actifs, on ne l'emploie gueres pour guérir la fiévre, on ne la donne que comme astringente & dessicative. En cette qualité, elle est très-utile dans les dyssenteries longues & opiniâtres, dans les grandes pertes des femmes, pour les fleurs blanches, le crachement de sang, les hémorroïdes & le flux de sang. On en donne le suc, depuis quatre onces jusqu'à six ; on en ordonne la décoction dans les bouillons astringens & vulnéraires.

On peut aussi faire usage de l'argentine extérieurement. Quand on lave les plaies avec la décoction de cette plante, elle les cicatrise, & mondifie les ulcères. Pilée avec du sel & du vinaigre, & appliquée au poignet ou sous la plante des pieds, elle modere les redoublemens de la fiévre, & guérit quelquefois le malade. Son eau distillée est recommandée pour la chassie, le hâle, & les tâches du visage. Cuite dans du vinaigre, elle affermit les dents qui branlent, en resserrant les gencives.

L'argentine est vivace, elle s'éleve peu sur terre ; elle croît dans les lieux humides, le long des haies, fleurit en Juin & Juillet.

ARISTOLOCHE. (Bot.) *Aristolochia rotunda*. J. B. *Aristolochia longa*. J. B. L'aristoloche est une plante qui porte des fleurs mâles & des fleurs femelles sur une même tige. Ces fleurs sont d'une seule feuille irréguliere & en tuyau dont l'extrêmité est très-ouverte, rayé sur sa longueur, & dont le bord inférieur représente une espece de trompe.

Le fruit de l'aristoloche est divisé en six loges ; il est membraneux, arrondi, & contient beaucoup de semences applaties.

On fait usage en Médecine, de deux especes d'aristoloche : l'une qu'on appelle *aristoloche ronde*, & l'autre *aristoloche longue*.

Les feuilles de la premiere espece sont arrondies à leur extrêmité, n'ont point de pédicule, sont alternes,

& embrassent la tige par leur base qui est échancrée en cœur. Ses fruits naissent dans les aisselles de chaque feuille : ils sont d'une couleur pourpre foncée. Sa racine est ronde ; les Auteurs l'appellent *malum terræ*.

Les feuilles de l'aristoloche longue sont pâles, échancrées à leur base, obtuses à leur extrêmité. Elles sont attachées aux tiges par des pédicules. Les fleurs sont moins longues, que celles de l'espece précédente. Le racines sont grosses, charnues & cassantes, longues, faites en carrotes, brunes en-dehors, jaunâtres en-dedans. Les tiges sont plus menues & plus rampantes.

Il y a encore de plusieurs especes d'aristoloches, dont nous ne parlerons point ici. On se sert plus communément en Médecine, de l'aristoloche ronde, soit que l'on croit qu'elle a plus de vertu que l'autre, soit qu'elle soit plus commune. Toutes les deux sont céphaliques, pectorales, apéritives, alexitères, emménagogues. Elles facilitent l'expectoration, & sont recommandées contre l'asthme. Elles dissipent les obstructions, poussent par les urines, font revenir les regles, préviennent les suites fâcheuses des accouchemens laborieux, & excitent la sueur.

On peut aussi employer extérieurement la décoction de ces racines. Elles détergent les vieux ulceres, sont vulnéraires & antiseptiques : en cette derniere qualité, elles arrêtent les progrès de la gangrêne. Les aristoloches entrent dans plusieurs compositions pharmaceutiques. Le Codex de Paris emploie la petite aristoloche ; on se sert des autres, dans l'orviétan, la thériaque nommée diatessaron, l'emplâtre diabotanum, &c.

La dose de la racine d'aristoloche en substance, est depuis douze grains, jusqu'à un gros : & en décoction, depuis un gros, jusqu'a une demi-once, pour chaque livre d'eau.

Les aristoloches aiment les climats chauds. Les deux especes, dont nous venons de parler, croissent en Espagne, en Italie, & dans les Provinces mé-

ridionales de la France. L'ariſtoloche ronde vient dans les terreins gras & humides ; l'autre croît dans les vignes & le long des haies. Elles fleuriſſent en Juin & en Juillet.

ARMAND. (Hipp.) C'eſt ainſi qu'on appelle un remede propre à redonner l'appétit & des forces à un cheval malade.

FORMULE DE L'ARMAND.

Prenez quantité ſuffiſante de pain émietté, imbibez-le de verjus ou de vinaigre, ajoutez-y quelques pincées de ſel, au défaut de verjus, & du miel roſat ou commun. Mettez cette pâte ſur le feu pendant un quart-d'heure. Retirez-la enſuite, & y ajoutez une douzaine & demie de clous de géroffle en poudre, deux gros de canelle auſſi pulvériſée, & demi-livre de caſſonade. Remettez le mêlange ſur le feu, & l'y laiſſez pendant un quart-d'heure, ayant ſoin de l'agiter continuellement, de peur qu'elle ne s'épaiſſiſſe trop.

Enſuite vous applatirez le bout d'un nerf de bœuf ſous un marteau, vous le mettrez dans l'armand, pour en retirer gros comme une noix ; alors ouvrez la bouche du cheval, ſaiſiſſez ſa langue & introduiſez le nerf juſque dans le goſier : lâchez la langue de l'animal, & lui laiſſez mâcher pendant quelque tems le nerf. On continuera cette manœuvre, de trois en trois heures.

ARMOISE. (Bot.) *Herbe de Saint Jean. Artemiſia vulgaris.* J. B. *Mater herbarum* Lob. L'armoiſe eſt une plante vivace. Sa racine eſt rampante, de la groſſeur du doigt, ſes tiges s'élevent à la hauteur de deux ou trois pieds. Les feuilles ſont alternes, d'un verd foncé en-deſſus, blanchâtres en deſſous, & découpées comme celles de l'abſinthe. Preſſées entre les doigts, elles ont une odeur aromatique moins forte & moins déſagréable que celle de l'abſinthe. Les fleurs naiſſent en grand nombre au ſommet des rameaux, & ſont diſpoſées en épi. Les fleurons ſont

purpurins. Ces fleurs ſont pendantes ; ce qui diſtingue cette plante de l'abſinthe à laquelle cette plante reſſemble, ſi bien, que M. Linneus n'en a fait qu'un ſeul & même genre.

L'armoiſe eſt utérine, antiſpaſmodique & emménagogue. On la voit produire des bons effets, dans la ſuppreſſion des regles ou des vidanges. Elle avance l'accouchement & la ſortie de l'arriere-faux. Les femmes la prennent intérieurement, en décoction ou en bouillons : elles l'emploient auſſi dans les bains & en lotions. Dans la paſſion hiſtérique, on en remplit des petits ſacs qu'on applique tiedes ſur le ventre. Parkinſon prétend que la poudre de cette plante eſt un excellent remede pour la goutte ; & que le ſuc de la même plante arrête les mauvais effets que pourroit entraîner une forte doſe d'opium.

Beaucoup d'Auteurs anciens regardoient l'armoiſe comme un moyen aſſuré de délaſſer les voyageurs, & de fortifier les jambes affoiblies par des maladies chroniques. Cela ne paroît pas impoſſible, à cauſe des parties volatiles que contient cette plante.

On preſcrit les feuilles d'armoiſe en décoction, à la doſe d'une poignée pour une livre d'eau ; ſon eau diſtillée, depuis deux onces juſqu'à quatre : & les vieilles racines mortes deſſéchées, & ſemblables à du charbon, à la doſe d'un gros dans une liqueur convenable.

L'armoiſe entre dans un grand nombre de compoſitions pharmaceutiques. Le Codex de Paris en fait un ſyrop ſimple & compoſé : elle entre dans la poudre contre la rage, l'onguent martiatum, l'emplâtre diabotanum, &c.

Syrop d'Armoise réformé selon Lémery.

Prenez quatre poignées d'armoiſe nouvellement cueillie, coupez-les & les pilez. Laiſſez-les enſuite infuſer dans quatre livres d'eau d'armoiſe diſtillée. Faites bouillir, juſqu'à conſomption du quart. Coulez, & exprimez fortement. Ajoutez enſuite

à

à la liqueur, deux livres de ſucre, faites cuire en conſiſtance de ſyrop, & ſur la fin, renfermez dans un nouet, une once de ſel de la plante, trois gros de canelle concaſſée, de ſpica nard & de caſtoréum un gros.

Ce ſyrop eſt très-recommandé, pour faire couler les regles, diſſiper les vapeurs, appaiſer la colique venteuſe, faire couler les urines & calmer les douleurs de tête. La doſe eſt depuis demi-once, juſqu'à une once & demie.

Un Médecin de Paris, ſoutint en 1754, dans une thèſe, que le moxa des Indiens étoit préparé avec les feuilles d'armoiſe. *Voyez* Moxa.

AROMATES. (Mat. Méd.) On comprend ſous ce nom générique, toutes les matieres végétales odoriférantes, pourvues d'une huile & d'un ſel dont l'union forme une ſubſtance ſavoneuſe qui eſt le principe de l'odeur & du goût de ces ſubſtances.

Les aromates peuvent être d'un grand ſecours dans pluſieurs maladies, ſur-tout dans celles qui dépendent du relâchement des fibres de l'eſtomac & des inteſtins: mais leur uſage ſeroit nuiſible dans les cas où la fibre péche par trop de roideur. Nous nous étendrons ſur chaque aromate en particulier, à meſure que les articles ſe préſenteront.

AROMATIQUES. On appelle ſubſtances aromatiques, toutes celles qui ont une odeur forte, & en même tems agréable; telles ſont, parmi les plantes, la lavande, le thym, le ſerpolet, la ſarriete, la ſauge, le romarin, la citronelle, la marjolaine, l'armoiſe., &c; le galanga, le gingembre, le zédoaire, la canelle, le giroffle, la muſcade, le cardamome, l'anis, les cubebes, la coriandre, le cumin, &c; les gommes odoriférantes, telles que le ſtorax, le benjoin, la myrrhe, l'encens, le maſtic, le galbanum, le camphre, l'ambre, les baumes de la Mecque & du Pérou, &c.

ARQUEBUSADE. (Eau d') C'eſt une eau compo-

sée pour les plaies d'arme à feu. *Voyez* VULNÉRAIRE.

ARRÊTE-BŒUF. (Bot.) Bugrande. *Anonis spinosa flore purpureo.* C. B. P. *Resta bovis vulgaris purpurea.* J. B. L'arrête-bœuf est un genre de plante à fleurs légumineuses, purpurines, qui naissent à l'extrêmité des tiges, comme un épi. Les feuilles sont posées alternativement sur les rameaux, & presque toujours composées de trois folioles attachées à une queue. Les tiges sont rampantes sur la terre. Elles sont touffues, menues, pliantes, rougeâtres, velues & épineuses. Les racines sont longues, ligneuses & si difficiles à rompre, qu'elles arrêtent souvent les laboureurs; & c'est delà qu'est venu le nom de cette plante.

On met cette racine au nombre des cinq racines apéritives mineures, qui sont les racines de caprier, de chardon roland, de chiendent & d'arrête-bœuf, dont on recommande beaucoup l'usage dans les obstructions du foie, la jaunisse, l'hydropisie & la néphrésie, la suppression d'urine, & dans tous les cas où les reins & la vessie sont enduits d'un mucilage épais qui retarde le cours des urines; elle procure même la sortie des graviers. Quelques Praticiens, entr'autres *Scultet*, prétendent avoir guéri des sarcocèles, avec la poudre de Bugrande : mais ces Auteurs avoient sans doute pris pour des sarcoceles, des hydroceles revêtus d'une épaisse membrane; & la tumeur n'avoit cédé qu'à la vertu apéritive & diurétique de cette racine.

On prend l'arrête-bœuf en poudre, depuis une demi-once, jusqu'à une once, dans un bouillon ou une livre d'eau. La dose de l'écorce n'est que d'un gros.

Le décoction de cette racine, appliquée extérieurement, est un bon détersif lorsqu'on y ajoute un peu de vinaigre. On peut en faire un bon gargarisme pour déterger les ulceres de la bouche, raffermir les gencives, & pour appaiser les douleurs de dents.

L'arrête-bœuf entre dans le syrop antinéphrétique de Charras, dans l'eau diurétique & antinéphrétique

du même Auteur ; elle fleurit à la fin de Juin : quelquefois on en voit encore des fleurs au mois d'Octobre. Elle aime les terres légeres & sabloneuses.

ARRIERE-BOUCHE. (Anat.) C'est une cavité considérable qu'on trouve au fond de la bouche, à l'entrée du pharynx. Cette cavité communique avec le nez, par les ouvertures nazales ; avec les oreilles, par les trompes d'Eustache ; avec le poumon, par la larynx : avec l'estomac, par l'œsophage.

ARRIERE-FAIX. (Anat.) On donne ce nom au *placenta*, parce que cette partie est comme un fardeau à charge à la nature, après la sortie de l'enfant. *Voyez* PLACENTA, SECONDINES.

ARROCHE. (Bot.) *Atriplex.* C'est une plante à fleurs hermaphrodites sur un même individu, & sans pétales. On distingue trois especes d'arroche ; à sçavoir, l'arroche blanche, l'arroche rouge, & l'arroche puante ; toutes les trois sont d'usage en Médecine : on substitue les deux premieres à la poirée, dans les décoctions émollientes & laxatives. Lorsqu'on les a semées une fois dans un jardin potager, elles se renouvellent tous les ans, par le moyen de leur graine qui tombe après la saison des fleurs. On les fait cuire, & on les mange, comme les autres herbes potagéres.

La décoction des feuilles de ces deux especes convient dans tous les cas où la chaleur intérieure est excessive, dans les inflammations & les ardeurs que cause l'exaltation de la bile. On en met une poignée dans une livre d'eau.

On applique aussi ces feuilles en cataplasme, pour arrêter l'inflammation, ramollir les tumeurs, & calmer les douleurs de la goutte. Dans les fiévres ardentes, & le délire, on les fait bouillir avec les feuilles d'aneth & de camomille, pour en laver les pieds du malade, & lui procurer du repos.

Les graines de ces deux espéces, lachent doucement le ventre, & excitent le vomissement. Elles en-

trent dans la poudre de Guttette, contre l'épilepſie des enfans.

La troiſiéme eſpéce d'arroche a une odeur inſupportable. Les Auteurs la déſignent ſous le nom de *chenopodium fœtidum*. I. N. H. *Atriplex fœtida*. C. B. P. *Vulvaria*. Tab. Icon. On la regarde en Médecine, comme antihyſtérique : mais on ne peut guères l'employer qu'en lavement, à cauſe de ſa puanteur. Ses feuilles fraîches, pilées & confites avec le ſucre, ſont un reméde puiſſant contre les vapeurs. La teinture de ces mêmes feuilles produit le même effet : mais nous le répétons, il eſt peu de femmes qui puiſſent ſe familiariſer avec cette odeur.

ARS (Vétér.) eſt le nom d'une veine qui paſſe en dedans du bras, ou du haut de la jambe du cheval. On peut ſaigner les chevaux à cette veine.

ARSENIC. (Mat. Méd.) L'arſenic eſt une ſubſtance minérale, peſante, extrêmement cauſtique & corroſive, & le poiſon le plus violent. On le retire des travaux en grands que l'on fait en Saxe, ſur le cobalt, pour en retirer le ſaffre ou bleu d'azur.

On le trouve ſouvent dans les mines ſous une forme métallique : ce n'eſt alors qu'une chaux métallique ; on lui donne la forme de régule, en le combinant avec du phlogiſtique.

C'eſt dans les mines d'étain & de biſamuth, dans les pyrites & le cobalt, qu'on trouve le plus d'arſenic. Pour l'en ſéparer, on grille le métal qui le contient, dans une eſpéce de four voûté, qui a une cheminée tortueuſe. L'arſenic réduit en vapeurs, enfile cette cheminée, & s'y amaſſe. Celles qui s'attachent à la partie de la cheminée la plus éloignée du four, y ſont ſous la forme d'une poudre blanche : on les appelle *fleurs ou farine* d'arſenic ; celles, au contraire, qui s'attachent à la partie qui eſt la plus près du four, entrent en fuſion, & on les trouve ſous une forme compacte. Elles ſont luiſantes, peſantes, & ſemblables à de l'émail blanc.

L'arſenic eſt un poiſon très-corroſif. Pris intérieurement, ou appliqué extérieurement, il produit les effets les plus terribles.

Les perſonnes qui ont eu le malheur d'en prendre, ont d'abord des vomiſſemens, des ſueurs froides, des déchiremens d'entrailles, des crampes depuis les extrêmités, tant ſupérieures, qu'inférieures, enſuite des convulſions, qui ſont les avant-coureurs de la mort, ſi l'on ne ſecourt le malade.

Les contre-poiſons de l'arſenic, ſont toutes les ſubſtances mucilagineuſes, l'huile d'olive, le lait, &c. Un célébre Chymiſte Médecin, préſume que les abſorbans, & les alkalins produiroient de bons effets dans ces cas, à cauſe de la propriété qu'a l'arſenic de ſe combiner & ſe neutraliſer avec ces ſubſtances.

ARTÉRES. (Anat.) Le ſang eſt porté, du cœur, dans toutes les parties du corps, par les artéres : il en revient par les veines. Les artéres ſont des canaux membraneux, élaſtiques, qui ont la figure d'un cône allongé, dont la baſe eſt au cœur. Toutes les artéres du corps ſont des branches de deux gros troncs, dont l'un part du ventricule droit du cœur, & porte le ſang aux poumons ; on l'appelle *artére pulmonaire* : l'autre, part du ventricule gauche, pour diſtribuer le ſang à toutes les parties ; c'eſt l'*aorte*.

Les artéres ont, comme le cœur, un mouvement de ſiſtole & de diaſtole ; on ſent ſur leur trajet, un battement qu'on appelle *pouls* : c'eſt ce qui les avoit fait appeller *veines ſaillantes*, par les Anciens ; & c'eſt là ce qui rend leur réunion ſi difficile, quand elles ont été ouvertes.

Les Anatomiſtes ne s'accordent point ſur le nombre des membranes des artéres. Boerhaave ſoutenoit qu'elles en avoient cinq : M. de Haller les réduit à deux.

On diſtngue les artéres en *ſanguines*, qui portent le ſang aux extrêmités ; en *adipeuſes*, qui ſe diſtribuent dans le tiſſu graiſſeux ; & en *lymphatiques*, qui ſont

les conduits de la lymphe dans toutes les parties : on ne convient pas généralement de l'existence de ces dernieres.

ARTÉRIEL. Le canal (Anat.) Tant que l'enfant n'a pas respiré, le sang qui a été chassé du ventricule gauche, dans l'artére pulmonaire, passe dans l'aorte, sans retourner au cœur. Lorsque le sang peut circuler librement dans les poumons, au moyen de la respiration, ce conduit s'oblitére, ses parois se collent & forment le ligament artériel.

ARTÉRIOTOMIE. (Chir.) L'artériotomie est une opération de Chirurgie, par laquelle on fait à une artere, une ouverture, pour en tirer du sang. Les anciens la pratiquoient beaucoup plus souvent que nous. Ils ouvroient les arteres du front, & des tempes; celles qui passent derriere les oreilles & derriere la tête, & celle qui est entre le pouce & l'index.

Aujourd'hui nous ne pratiquons l'artériotomie qu'à l'artére temporale, tant parce que les os du crâne fournissant un point d'appui très-solide, il est aisé d'arrêter le sang par la compression, que parce qu'il est prouvé que les plaies des arteres ne se réunissent pas aisément.

Pour faire cette opération, le Chirurgien fait asseoir son malade en un lieu commode & bien éclairé, & après avoir fixé l'artere avec l'index & le pouce de la main gauche, en étendant la peau, il prend sa lancette & l'enfonce dans l'artere, mais plus avant que dans la saignée ordinaire, & en la retirant transversalement.

Après qu'on a tiré la quantité de sang que l'on desire, on rapproche les bords de la plaie; on applique par-dessus un morceau de papier mâché, & des compresses graduées, en mettant, si l'on veut, une piece de monnoie dans la premiere compresse qui couvre le papier mâché. Cette précaution est bonne, & favorise la compression. On fera ensuite le bandage étoilé, ou tel autre qu'on jugera plus commode; car en fait de

bandages, la présence d'esprit & l'industrie tiennent souvent lieu de la meilleure méthode.

Beaucoup de Médecins regardent l'artériotomie pratiquée à l'artere temporale, comme le remede souverain contre les maux de tête opiniâtres, les vertiges, les inflammations des yeux & les fluxions sur cet organe. Un Auteur Anglois, nommé Cantherwood, a publié dans une Dissertation sur l'apoplexie, que le moyen le plus sûr de guérir cette maladie, étoit l'ouverture de l'artere temporale. Heister n'a pas toujours vu réussir cette méthode : cependant elle ne peut que produire un bon effet, comme nous l'avons dit, en parlant de l'apoplexie. *Voyez* APOPLEXIE.

ARTHRODIE. (Anat) C'est une espece d'articulation dans laquelle une tête plate d'un os est reçue dans une cavité profonde d'un autre os. Telle est l'articulation des os du métacarpe, avec les premieres phalanges des doigts. *Voyez* ARTICULATION.

ARTICLE. (Anat.) C'est une partie du corps humain, qui résulte de la jonction de deux os ensemble. C'est dans ce sens qu'on dit, l'article du genou, du bras, de la main, &c ; amputation à l'article.

ARTICULATION. (Anat.) C'est l'union ou l'assemblage de plusieurs os.

Les articulations sont mobiles ou immobiles. Les anciens comprenoient les premieres, sous le nom grec, d'*arthron*. Les secondes étoient connues sous le nom de *symphises*.

Ils divisoient la premiere espece en *diarthrose* ou articulation libre, & *synarthrose* ou articulation gênée & serrée. Ils sous-divisoient encore la diarthrose en énarthrose, arthrodie & gynglime. *Voyez* ces mots.

Les modernes ont simplifié ce point de l'Anatomie, ils ont banni les mots grecs de *sissarcose*, *syncondrose* & *synevrose*, & ont dit, en bon françois qu'il y avoit trois sortes d'articulations, à sçavoir, 1°. L'articulation osseuse, qui est celle dans laquelle les os sont mutuellement enchassés les uns dans les autres. Cette

espece est immobile, & se fait par engrénure comme la jonction des os du crâne, ou par emboëtement comme les dents sont dans leur alvéole.

2°. L'articulation cartilagineuse dans laquelle deux os sont joints par un cartilage intermédiaire.

3°. L'articulation ligamenteuse dans laquelle les os articulés tiennent ensemble par des ligamens qui leur permettent de se mouvoir.

4°. L'articulation mixte dans laquelle plusieurs causes, telles qu'un cartilage & un ligament, contribuent à retenir des os unis ensemble. Les anciens donnoient à cette jonction, le nom d'amphiartrose.

Les articulations sont exposées à plusieurs maladies telles que l'ankilose après des luxations ou des blessures, ou des plaies; quelquefois aussi il y naît des fungus qui écartent les os, & en occasionnent la luxation. *Voyez* ANKILOSE, LUXATION

ARYTHÉNOIDES. (Anat.) On donne ce nom à deux petits cartilages en forme d'aiguiére, qui contribuent beaucoup à former la glotte.

ARYTHÉNOIDIENS. C'est le nom de deux muscles situés transversalement entre les deux cartilages arythénoïdes. Leur usage est de rapprocher les cartilages arythénoïdes l'un vers l'autre, & de diminuer ainsi la fente qui se trouve entre deux.

ARZEL. (Hipp.) Les Espagnols donnent le nom d'*Arzel* aux chevaux qui ont le pied droit de derriere blanc, accompagné du chamfrain blanc ou de l'étoile. Ces peuples font très-peu de cas des chevaux qui ont de telles marques; aussi ont-ils pour proverbe: *gardez-vous du cheval arzel.* Cavallo arzel, guardeze d'el.

ASCARIDES. Les ascarides sont des petits vers longs d'un demi-pouce, épais d'un quart de ligne, blancs, pointus par les deux bouts, n'ayant ni tête ni yeux. On les trouve dans le corps de l'homme & de plusieurs animaux. Ils sont dans un mouvement continuel, & cherchent toujours à se joindre à d'autres animaux de leur espece, jusqu'à ce qu'ils en aient

enfin trouvé un. C'eſt par une de leurs extrêmités qu'on apperçoit plus ou moins béante, que ſe fait cette jonction, qui a quelque choſe de fort ſingulier. Voici comment elle s'opere : chacun de ces animaux a une petite ouverture pour recevoir les alimens. Cette ouverture eſt placée à la partie antérieure de l'extrémité oppoſée à la queue. Il en ſort une liqueur blanche qui ſe deſſéche bientôt, & paroît comme une eſpece de craie. Auſſi-tôt qu'un aſcaride rencontre l'extrêmité béante d'un autre aſcaride, il s'y inſinue par ſa partie antérieure. Celui qui reçoit, contracte & reſſerre ſa queue, tandis que l'autre jette la liqueur dont on vient de faire mention, ce qui le retient ſi fortement, qu'on ne peut l'en ſéparer, ſans rompre l'animal en deux. Il peut ainſi ſe former des chaînes d'aſcarides, d'une longueur très-conſidérable. Cette chaîne augmente en épaiſſeur dans les inteſtins. Delà peut-être ſe forment les vers appellés *lumbricaux*, & celui qu'on nomme *ſolitaire*. *Voyez* LUMBRICAUX, SOLITAIRE.

Les enfans ſont plus ſujets que les adultes, à être tourmentés par les aſcarides : on en trouve quelquefois dans les parties de la génération des femmes, ſur-tout dans les cas de jauniſſe. Les bêtes de charge y ſont auſſi ſujettes.

L'inſpection des ſelles eſt le ſigne le plus certain de la préſence des aſcarides. Dans le commencement ſur-tout, il n'eſt pas poſſible de s'aſſurer autrement de leur exiſtence. Quand ils ſont en grand nombre, le malade ſent une démangeaiſon au tour de l'anus : & cette démangeaiſon eſt plus ou moins ſupportable, ſelon que ce malade mene une vie plus ou moins réglée. C'eſt ſur-tout pendant la nuit, qu'on ſent les aſcarides ſe mouvoir à l'extrêmité de l'inteſtin rectum, pour ſe frayer une route en-dehors. Quand les exercices ſont modérés, & que la mucoſité qui enduit le canal inteſtinal, n'eſt point diſſipée par des ſueurs forcées, ces vers ſortent plus aiſément, & ne cauſent qu'une im-

preſſion de froid ; mais quand les matieres fécales ſont endurcies ; & que les parties ſont échauffées, le mouvement de ces inſectes augmente, à meſure qu'ils trouvent de la réſiſtance vers l'anus, le contact de leurs parties ſur les parois de l'inteſtin, devient plus fréquent ; ils cauſent alors une ſenſation inſupportable, & un teneſme qui ceſſe auſſi-tôt qu'ils peuvent ſortir : ſouvent le malade s'imagine avoir un plomb au fondement ; il s'inquiete, il s'agite : delà vient l'amaigriſſement.

Il eſt très-difficile d'exterminer la race de ces hôtes incommodes, tant à cauſe qu'ils ſe multiplient à l'infini, & que nous en avalons tous les jours le germe dans les alimens dont nous nous nourriſſons, que parce qu'ils ſont enveloppés dans une quantité de matiére dont il n'eſt poſſible de vuider tout à la fois les inteſtins. Il n'eſt guères de cure radicale à eſpérer, dans ces cas : il faut attendre tout de la patience & du tems, entretenir la liberté du ventre, uſer de tiſannes délayantes & de lavemens de la même nature, afin de lubréfier les parois de l'inteſtin rectum, & rendre l'iſſue des excrémens plus facile.

En vain prétendroit-on attaquer ces animaux, par les remédes amers. Il eſt d'obſervation que les liqueurs améres & les huileux, ſont leur élément ; & que ce ſeroit les entretenir en vigueur, que d'uſer de médicamens de cette eſpéce. Un ſuppoſitoire de lard frais eſt très-propre à faire ſortir les aſcarides, parce qu'il rend plus ſouple, le ſphincter de l'anus. On donnera aux enfans, un lavement fait avec une poignée de feuilles de mauve & de violettes, & deux poignées de choux, dans une décoction de petit lait. On conſeille auſſi le lavement ſuivant pour les adultes.

Prenez *Des feuilles de poirée,*
de mauve,
de pourpier,
de mercuriale, de chacun une poignée.

Faites bouillir le tout dans deux pintes d'eau réduites à trois chopines. Ajoutez-y ensuite une once ou six gros de sel marin ou de sel ammoniac. On continuera l'usage de ce lavement pendant un, deux ou trois mois, deux fois par semaine, observant de se tenir couché sur le dos, les fesses un peu élevées, aussi-tôt qu'on l'aura pris.

On pourra aussi faire fondre un gros de sel marin dans demi-livre d'eau, & en boire tous les matins à jeun, observant de ne manger qu'une heure après, & de se purger de tems en tems avec le sené, le diagréde & la rhubarbe. Le mercure crud est aussi un bon reméde dans ces circonstances. On en mettra un gros dans un nouet, on le soumettra à l'ébullition pendant un quart d'heure, & l'on fera boire un verre de cette eau aux enfans. Les adultes pourront prendre de tems en tems quelques pillules mercurielles.

Le régime & la modération dans les exercices du corps & de l'esprit, sont les remédes sur lesquels est fondée la destruction des ascarides. Il faut faire des promenades, soit en plein air, soit dans des appartemens; entretenir la liberté du ventre, ne point s'asseoir sur des duvets, de peur d'échauffer les parties qui environnent l'anus; & éviter les excès de table, comme étant capables d'entretenir la maladie.

ASCITE. (Méd.) C'est le nom que l'on donne à l'hydropisie du bas-ventre. C'est une élévation extraordinaire du ventre, produite par un épanchement d'eau dans cette cavité.

On distingue de deux espéces d'ascite, l'une *vraie*; elle a lieu, quand les eaux sont amassées dans la cavité du bas-ventre : l'autre *fausse*, quand les eaux sont contenues dans les membranes. Celle-ci a cela de particulier, que le malade n'est point tourmenté par la soif, & ne perd point l'appétit; que la fluctuation est plus sensible, parce qu'elle est moins profonde, & que le gonflement, au contraire, est plus extérieur.

La cauſe générale de l'hydropiſie aſcite, eſt la même que celle de l'hydropiſie en général. C'eſt l'obſtacle que trouve la lymphe dans ſes vaiſſeaux, où étant obligée de s'arrêter, la ſéroſité s'en échappe, & pénétre dans les cavités qui ſe rencontrent près du vaiſſeau qui la contenoit.

Cette maladie reconnoît encore des cauſes particulieres. Telles ſont, l'obſtruction des viſcéres, l'appauvriſſement du ſang, le défaut de mixtion de la partie ſéreuſe & huileuſe de nos humeurs; l'altération du ſuc muqueux, un ſquirre, un abſcès, une tumeur au foie; l'enflure de la rate, des obſtructions dans les glandes méſentériques, l'hydropiſie des ovaires, les évacuations ou les pertes exceſſives; elle ſuccéde quelquefois à une gale répércutée, au ſcorbut, & à quelques eſpéces de fiévres; le traitement doit varier en raiſon de ces cauſes.

Dans l'aſcite commençante, les urines coulent toujours en moindre quantité qu'à l'ordinaire; leur couleur eſt d'un jaune plus foncé, elles ſont rougeâtres & briquetées; les pieds enflent, ſur-tout le ſoir; le matin, la face, les paupieres, & le bras ſur lequel s'eſt couché le malade, ſont auſſi œdématiés. La ſoif eſt continuelle, le ventre eſt tendu dans toute ſa circonférence; lorſqu'on appuie une main d'un côté du ventre, & qu'on frappe avec l'autre, le côté oppoſé, on ſent la colonne d'eau qui vient heurter contre la main qui eſt appuyée ſur le ventre; c'eſt-là le ſigne patognomonique & indubitable de cette maladie.

A meſure que l'épanchement augmente, le ventre ſe remplit, le diaphragme eſt élevé en haut; de-là naiſſent la difficulté de reſpirer, ſur-tout quand les malades ſont couchés. Les laſſitudes dont ils ſe plaignent ſans ceſſe, & les efforts qu'ils font pour reſpirer, n'ont pour cauſe que l'augmentation du volume du corps auquel la nature n'eſt point accoutumée; le ſang dépouillé de ſon véhicule, n'eſt plus propre à réparer les pertes que fait le corps. De-là, la maigreur

qui augmente chaque jour. Les forces du cœur s'affoiblissent, le pouls est plus lent mais plus fréquent; les fonctions s'exécutent mal, les digestions sont viciées, il n'en résulte plus qu'un chyle mal élaboré, & un sang plus visqueux.

Le malade ne peut plus rester couché sur le dos, sans courir risque d'être suffoqué; les parties abreuvées de sérosité se relâchent, la peau devient flasque, molle & pendante; le cerveau perd son ressort, le malade est pesant, dort long-tems & d'un sommeil profond; il ne se croit pas en danger, bien au contraire.

Enfin, quand la maladie est à son plus haut dégré, les poulmons sont génés dans leur jeu, le malade est attaqué d'une toux séche; quelquefois ses crachats sont sanguinolens, le visage pâlit & ressemble à celui d'un cadavre, les intestins perdent leur ressort; le ventre devient paresseux, & les selles sont très-éloignées; le scrotum & le prépuce sont infiltrés, ils se tuméfient prodigieusement; à la fin les jambes s'ulcérent, l'eau en ruisselle de toutes parts, & l'on guérit quelquefois sans le secours de l'Art; ces cas sont très-rares, & n'ont lieu, que dans la vigueur de l'âge; souvent aussi la gangrêne attaque les jambes, & le malade en périt a coup sûr, s'il est dans un âge avancé.

Tel est le tableau raccourci de l'hydropisie ascite; elle est plus ou moins dangereuse, selon que le malade est d'un tempérament plus ou moins fort, & que la maladie est plus ou moins récente.

L'ascite qui succéde à de longues hémorragies ou à la suppression de quelque évacuation, est plus facile à guérir, que celle qui a pour cause, l'obstruction, le squirre ou la suppuration de quelque viscére; ces derniers sont incurables.

Dans l'ascite qui vient de l'obstruction de quelque viscére, on peut espérer d'obtenir la guérison, quand elle n'est point invétérée. Les indications qu'il y a à

remplir, ſont, 1°. de détruire les obſtructions; 2°. de faire couler les urines; 3°. d'exciter une diarrhée ſéreuſe; 4°. d'évacuer les eaux par la paracentéſe.

On ſatisfera à la premiere indication, en donnant les ſucs des plantes améres, telles que la chicorée, le creſſon d'eau, & l'ache, en y ajoutant un peu de rhubarbe & de limaille de fer; en donnant des apoſêmes faits avec les racines de perſil, d'aſperges, de fénouil, de houx, d'arrête-bœuf, les cloportes & la rhubarbe.

Pour faire couler les urines, on donnera la rhubarbe, la limaille de fer, le vin blanc, le vin du Rhin, l'abſinthe, les ſels neutres, les pillules, ou l'eſprit de térébenthine; une très-legére infuſion de cantharides dans du vin de Champagne, & le vinaigre ſcillitique.

On purgera en même-tems, le malade avec l'iris de Florence, les racines d'hyéble, le ſyrop de nerprun, le jalap, l'eau-de-vie Allemande, la ſcammonée, la gomme gutte, & l'écorce extérieure du ſureau, qu'on fera bouillir dans parties égales d'eau & de lait de vache, pour partager la potion en trois verres, à prendre à jeun, en ſupprimant le troiſiéme, ſi les deux premiers font aſſez d'effet.

On peut auſſi faire uſage d'un vin médicamenteux dont voici la formule.

Prenez *Follicules de ſéné,*
racines de polipode, de chacun deux onces,
rhubarbe & jalap, de chacun deux drachmes,
abſinthe, une poignée,
macis & canelle, de chacun demi-drachme,
enula campana, & ſcille, de chacun une once.

Faites infuſer ces drogues dans trois livres de vin blanc. Le malade en prendra quatre onces tous les matins.

On pourra encore donner un oximel fait avec les bulbes de colchique macérés dans le vinaigre & le

miel. La dose est d'une drachme. C'est un remede puissant pour faire couler les urines.

On conseille aussi de faire des mouchetures aux jambes ; mais l'on ne doit jamais tenter ces remedes sur les vieillards : & quand la maladie est invétérée, la gangrêne qui survient termine les jours du malade, à la honte de celui qui a conseillé les scarifications.

Les eaux de Balaruc, celles de Vals, les bouillons apéritifs & le petit lait, feront des merveilles, quand l'ascite aura succédé à des travaux pénibles faits pendant les chaleurs de l'été, quand la bile épaissie & recuite, croupit dans la vésicule du fief.

Quand le vice vient de la rate, on se trouvera très-bien des tisannes & des bouillons apéritifs, des aposêmes avec la rhubarbe, la limaille de fer, la canelle, les racines d'asperges, de houx, d'orme, de caprier, d'aulnée, des feuilles d'absinthe, de chélidoine, d'eupatoire, d'aigremoine, de cerfeuil, de chicorée & de cresson d'eau.

Les obstructions dans les glandes mésentériques sont communes parmi les enfans du bas peuple qui sont mal nourris ; elles augmentent par le nombre des saignées qu'on leur fait dans les maladies aigues auxquelles ils sont sujets ; succedent à une diarrhée séreuse supprimée, où sont compliquées avec l'hydropisie de poitrine & l'anasarque. On traite cette espece d'ascite avec tous les remedes fondans & indiqués dans le traitement des écrouelles. (*Voyez* ÉCROUELLES.) On peut donner la poudre d'antimoine & de Mars, les bouillons apéritifs, avec la décoction des feuilles ou des racines de souci, de rue, de filipendule, de petite bardane, de marguerite, de velvote & de scrophulaire, les opiates faites avec la rhubarbe, la teinture de Mars, les cloportes & la gomme ammoniac.

L'ascite qui reconnoît pour cause l'hydropisie des ovaires, n'attaque que les femmes : elle résiste le plus souvent à tous les remedes ; quelques personnes en ont cependant été guéries, en faisant un long usage

d'une d'écoction de sommités de genêt vert, & de semences de moutarde, à la dose d'une cuillerée par jour.

Lorsque l'ascite a succédé à des hémorragies ou à des pertes de sang, elle commence par la pâleur œdémateuse des pieds & des jambes; le ventre se tuméfie peu-à-peu; on y sent la fluctuation, & le malade a tous les symptomes des autres hydropisies. Outre les diurétiques, on doit faire usage ici des fortifians & des analeptiques, afin de donner de la force au malade, & rendre l'oscillation des vaisseaux plus forte & plus active.

L'hydropisie ascite vient quelquefois après une jaunisse, & l'ictere noir provenant d'une cacochymie bilieuse. Souvent aussi elle succéde aux signes du scorbut, tels que les taches jaunes & livides, aux pieds, aux jambes & aux dos, à la puanteur de la bouche, à la pourriture des gencives, &c; alors les urines ne coulent qu'en petite quantité; elles sont brunes, d'un jaune tirant sur le noir, & briquetées. Le malade est tourmenté par une soif ardente, le ventre se distend, la fluctuation s'y fait sentir; les malades ont la face hypocratique, un flux hépatique, & la toux séche des hydropiques; cette toux améne du sang, & la mort termine la maladie.

Boerrhaave conseilloit alors, cinq pillules de quatre grains chacune, dont voici la formule:

Prenez *Racine fraîche de cabaret, & de la rhubarbe, de chacune une drachme,*
assa fœtida, térébenthine & baume de Copahu, de chacun quinze grains,
savon de Venise, demi-once,

Faites des pillules de quatre grains chacune; après les avoir prises, le malade boira une once de la liqueur suivante:

Prenez *Des eaux distillées de baies de geniévre, & de cochléaria, de chacun six onces,*

se

ſel polichreſte ; deux drachmes ;
tartre vitriolé , une drachme ,
rob de baies de geniévre , quatre onces ,
eſprit rectifié de baies de geniévre , une once & demie ,
teinture de myrrhe , une once.

Faites un mêlange de tous ces ingrédiens. Le malade fera uſage des pillules & de la liqueur , pendant un mois. Tous les matins , on lui fera des frictions ſur le ventre , avec des flanelles chaudes. Il ſe livrera à un exercice modéré , ſoit à pied ſoit à cheval. On mettra dans ſes potages , de la laitue , des épinars ; il boira un peu de bon vin. Ce traitement peut réuſſir quand la maladie eſt récente ; il ne ſerviroit à rien , ſi elle étoit invétérée.

Les purgatifs doux doivent être ſouvent réitérés , & donnés alternativement avec les diurétiques , les bouillons avec le veau , la rhubarbe , la racine de patience , les feuilles de chicorée, de pimprenelle, &c ; on donnera auſſi les fortifians , les analeptiques & le lait d'âneſſe.

Il arrive plus ſouvent qu'on ne penſe , qu'une fiévre quarte , quotidienne ou intermittente arrêtée trop tôt , dégénere en hydropiſie. On croit avoir beaucoup avancé , parce que le malade n'a plus d'accès : mais il eût mieux valu le laiſſer vivre avec ſon ennemi ; la nature l'eût vaincu elle ſeule. La fiévre n'eſt ſouvent qu'une heureuſe fin d'une maladie. J'ai vu périr un jeune homme robuſte , parce que le Médecin lui fit prendre , mal-à-propos , une doſe de quinquina. Il ſe fit ſur le poumon , une métaſtaſe funeſte , dont tous les ſecours ne purent arrêter les progrès. Le malade eût été , ſans doute , plus heureux , ſi l'imprudence du Médecin n'eût entraîné qu'une hydropiſie aſcite.

Dans ces cas , des Auteurs très-recommandables , conſeillent le quinquina , comme tonique. On pourra auſſi faire uſage de la potion ſuivante.

Prenez *Des racines fraîches d'iris, légérement ratissées, quatre onces.*

Faites-les macérer, pendant quelques heures, dans deux onces d'eau de fénouil. Exprimez ensuite le suc de cette plante, & y ajoutez du sucre, & un peu d'eau de canelle.

Il n'est que deux espéces d'ascite où les saignées conviennent : elles seroient très-nuisibles dans les autres cas. On saignera quand cette maladie succédera à une suppression de régles, ou d'hémorroïdes. On saignera aussi, & l'on prescrira beaucoup de petit lait, & des boissons délayantes, dans cette espéce d'ascite qui vient d'une chaleur excessive qui liquéfie le sang, & le convertit en sérosité. M. de Sauvages rapporte une observation dont le sujet avoit été traité sans succès, par les apéritifs, & les hydragogues : bien loin d'avoir été soulagé par ce traitement, son mal avoit pris de nouvelles forces. Il fut saigné vingt fois ; on lui fit enfin faire usage des boissons délayantes & raffraîchissantes qui le guérirent entiérement.

Lorsqu'après avoir employé tous les remédes indiqués contre les causes de chaque espéce d'ascite, on n'aura pu réussir à évacuer les eaux, on se déterminera à faire la ponction. *Voyez* PARACENTHÉSE. On mettra alors le malade à l'usage des remédes fortifians, tels qu'une infusion de pimprenelle, de lierre terrestre, le vin d'absinthe, les bouillons apéritifs, où l'on fera entrer six grains de rhubarbe, & douze grains de limaille d'acier. Les pillules de Starkéi sont aussi très-bonnes alors. La dose est depuis quatre grains, jusqu'à douze. Quand elles sont bien préparées, elles sont un des plus puissans apéritifs : mais il est difficile de bien faire la préparation du savon de tartre qui entre dans leur composition. Voici la formule de ces pillules.

Prenez *Savon de tartre, six onces,*
huile de térébenthine, quantité suffisante,

ellebore blanc,
laudanum, de chacun deux onces.
Faites une maſſe ſuivant l'art.

On fera auſſi prendre au malade quelques bains aromatiques, avec des plantes qu'on aura fait infuſer ou bouillir très-légérement dans l'eau, enfermées dans un ſac, avec un peu de ſel marin. Telles ſont les feuilles de laurier, la méliſſe, l'origan, l'aurone, l'hyſſope, l'ormin, la menthe crépue, &c. &c.

Pendant qu'il prendra les bains, le malade fera ſa boiſſon ordinaire d'une eau où l'on aura éteint un fer rouge. Il obſervera un régime exact; il boira du vin, mais en petite quantité; il évitera les mets échauffans, les épiceries, les liqueurs ſpiritueuſes, & généralement tout ce qui donne au ſang trop d'agitation. Sa nourriture ſera ſéche, par exemple, de la volaille rôtie, du mouton ſur le gril, &c; il évitera tous les alimens indigeſtes.

ASODES. (Méd.) On a donné ce nom grec à une eſpéce de fiévre, dont le principal caractére eſt une inquiétude, & un ennui inſupportable. Le malade ſe remue & ſe tourmente à chaque inſtant: il agite ſes membres; il a des nauſées que le vomiſſement ſuit ſouvent de près; ſa langue eſt aride, la ſoif eſt ardente; il a des lypothymies fréquentes, ne dort point, & tombe quelquefois dans un aſſoupiſſement léthargique. Il ſent un gonflement au bas-ventre, & beaucoup de chaleur dans les entrailles.

Les cauſes de cette maladie ſont, en général, les mêmes que celles de la fiévre ardente. Un travail forcé, ou des fatigues exceſſives, l'ardeur du ſoleil, l'abus des liqueurs ſpiritueuſes, & des alimens échauffans, la conſtitution épidémique de l'air, infecté par des eaux croupiſſantes: ou la boiſſon de l'eau où l'on a fait rouir du chanvre.

Huxham a vu des fiévres aſodes épidémiques produites par cette derniere cauſe, & qui emportoient les malades au bout de cinq à ſix jours. Les ſaignées ne produi-

ſoient aucun bon effet, ſi ce n'eſt dans les femmes enceintes. Les vomitifs & les purgatifs légers, donnés fréquemment dans le commencement, & l'uſage des boiſſons acidules nitrées, dans l'état de la maladie, furent les ſeuls remédes utiles alors. Les diaphorétiques excitoient le délire.

C'eſt au Médecin prudent à ſonder le terrein, s'il eſt permis de parler ainſi, dans cette maladie, & à bien connoître qu'elle en eſt la cauſe, pour la combattre plus efficacement. Les ſaignées ſont généralement indiquées, afin de détendre les ſolides. Les vomitifs & les purgatifs, doivent être placés à propos. On doit faire uſage des boiſſons acidules, telles que le petit lait, la limonade, l'eau de tamarins. Les lavemens ſeront donnés de trois en trois heures au moins. On fera mettre les pieds du malade dans l'eau tiéde; on renouvellera ſouvent l'air de ſon appartement, & lorſqu'on aura ſuffiſamment détendu les ſolides, on terminera la cure par des purgatifs légers, tels que la manne, le ſel végétal, le ſyrop de nerprun, & les tamarins.

ASPERGE. (Bot.) *Aſparagus.* L'aſperge eſt un genre de fleur campanulée à dix pétales en roſe, ſans calice, auxquels ſuccéde un fruit rouge rempli de ſemences creuſées dans leur milieu, noires & dures comme de la corne. Les feuilles ſont longues d'un pouce, molles, vertes, chevelues & fort menues, ce qui eſt le caractere diſtinctif de la plante. Les racines ſont charnues, blanchâtres, douces & gluantes; il s'en élève au printems pluſieurs tiges cilindriques, longues d'un pied, tendres, & d'une ſaveur agréable.

On fait uſage de trois ſortes d'aſperges. *L'aſparagus ſativa.* Off. *Aſparagus ſilveſtris.* Math., & de l'aſperge de Hollande ou de Pologne, qu'on ne cultive point dans nos climats.

Les aſperges contenant beaucoup de ſel ammoniacal nitreux, ſont un excellent diurétique & apéritif. Quand elles ſont fraîches, elles réveillent l'appétit,

provoquent les urines, & les rendent puantes; il est peu de personnes qui n'aient fait cette remarque. Quelques Auteurs les ont cru propres à dissoudre la pierre, & à entraîner les graviers qui peuvent se rencontrer dans les reins ou dans la vessie. L'irritation que les seis des asperges font sur les membranes des voies urinaires, produisent une sensation voluptueuse & excitent à l'amour.

La racine d'asperge est une des cinq racines apéritives majeures. Sa dose, dans les bouillons apéritifs est d'une once, quand elles sont fraîches; & de trois gros, quand elles sont séches, dans chaque livre de décoction.

Ces racines entrent dans le syrop des cinq racines apéritives, dans le syrop d'althéa de Fernel, de la Pharmacopée de Paris; le syrop de guimauve, le syrop antinéphrétique de Charras, le syrop de chicorée composé, dans la bénédicte laxative, & la poudre lithontriptique de Renaudot.

L'asperge sauvage a les mêmes vertus que celle qu'on cultive dans nos jardins: on croit même qu'elle est plus efficace; c'est pourquoi quelques Médecins lui donnent la préférence.

ASPHALTE. (Mat. Méd.) *Bitume de Judée.* L'asphalte est une substance brillante, solide, pesante & fragile; d'une couleur noirâtre, d'une odeur bitumineuse, surtout quand la matiere est échauffée; elle s'enflamme & se fond aisément.

L'asphalte est ainsi appellé, parce qu'on le tire du lac asphaltide. Il s'éleve du fond des eaux sur leur surface sur laquelle on le voit surnager; les Arabes le ramassent quand il est encore frais, il se durcit avec le tems, comme la poix. Les Egyptiens en faisoient autrefois beaucoup d'usage pour embaumer leurs momies; c'est aussi pour cela, qu'on lui donne quelquefois le nom de *gomme des funérailles*.

On nous vend souvent le pissalphalte, pour du baume de Judée. Celui-ci est d'autant plus beau & plus

vrai, que sa couleur est brillante comme la pourpre ; celui qu'on nous apporte est noir, & quand on le casse l'on apperçoit seulement une couleur saffranée.

Il est aisé de s'assurer si l'asphalte est vrai, ou si ce n'est que de la poix à laquelle on a donné l'odeur d'asphalte. On jettera à cet effet un morceau de ce bitume dans l'esprit de vin bien rectifié. Si la matiere est sophistiquée, elle ne donnera aucune couleur à la liqueur ; mais si elle est naturelle, l'esprit de vin prendra une belle teinture d'un jaune transparent.

Le bitume de Judée est antiseptique, émollient, résolutif, atténuant & emménagogue ; on peut le donner pour dissoudre le sang coagulé & exciter les mois aux femmes. Il entre dans plusieurs compositions pharmaceutiques ; dans le baume antiapoplectique de la Pharmacopée de Quinci, la thériaque d'Andromaque, &c.

ASPHIXIE. (Méd.) L'asphixie est le dernier dégré de la syncope & de la défaillance. C'est une privation subite du mouvement, du sentiment, des forces du corps & de l'esprit. Cette maladie s'annonce avec tous les symptômes de la mort subite ; & c'est ce qui induit en erreur, & conduit dans la nuit du tombeau, des hommes qui eussent encore joui longtems de la lumiere & de la vie. Aussi quand la mort succéde à l'asphixie, ne dévroit-on enterrer les cadavres, que deux ou trois jours après l'attaque, après leur avoir appliqué des ventouses scarifiées sur les épaules, ou un fer rouge sous la plante des pieds. *Voyez* DÉFAILLANCE, SYNCOPE, LYPOTHYMIE.

ASPHODELE. (Bot.) *Asphodelus.* Est une plante du genre des liliacées ; la fleur n'a point de calice, elle est formée d'une seule piéce. A cette fleur, succéde un fruit presque rond, charnu, composé de trois lobes qui s'ouvrent à leur sommet, & contiennent des semences brunes & triangulaires. Les feuilles sortent immédiatement de la racine ; elles ressemblent en tout à celle du poireau, à cela près,

qu'elles sont plus étroites. Les racines ressemblent à des navets attachés en botte, & suspendus par une tête; elles ont un goût un peu âcre & amer.

Ce racines sont résolutives, détersives, diurétiques & emménagogues. On peut s'en servir utilement pour mondifier des vieux ulcéres, pour exciter les urines, & faire couler les règles; elles excitent aussi la sueur; la dose est de deux onces dans une livre d'eau. Dans les tems de disette, on fait du pain avec les racines de cette plante, après les avoir fait bouillir dans l'eau, pour en enlever l'âcreté. On les mêle ensuite avec un peu de farine de bled ou d'orge; on y ajoûte un peu de sel marin, & l'on en fait des pains, qui, cuits au four, peuvent être d'une grande ressource.

ASPIC. (Hist. Nat.) L'aspic est une espéce de serpent dont les anciens ont beaucoup parlé. L'histoire nous apprend que Cléopâtre périt volontairement, en se faisant mordre par ce reptile; que le coup qu'il porte est si subtil, qu'on ne s'apperçoit pas de l'avoir reçu; & que le venin qui se répand dans les veines, cause d'abord une agréable lassitude, le sommeil & enfin la mort.

Le serpent, auquel on donne parmi nous le nom d'aspic, cause plus d'effroi qu'il n'est dangereux. Quelques personnes hardies s'en sont faites mordre jusques au sang, & n'en ont éprouvé aucun symptôme de venin. M. de Sauvages n'a reconnu en eux aucune qualité vénéneuse. Ce qui fait qu'on les redoute, c'est leur hardiesse & l'intrépidité avec laquelle ils s'élancent sur les personnes qui ne les apperçoivent pas ou qui ne savent pas s'en garantir.

Cet animal est plus court & plus effilé que la vipere. Son cou est mince, sa tête est applatie & n'a point de dents mobiles comme celles de la vipere. Son corps est marqué de taches noirâtres sur un fond roussâtre.

ASPIC. (Bot.) *Voyez* Lavande.

ASPIC-D'OUTREMER. (Bot.) *Nard des Indes*. Voyez Nard.

ASPLÉNIUM. (Bot.) *Voyez* SCOLOPENDRE.

ASSA-FŒTIDA. (Mat. Méd.) *Suc syriac, liqueur de Syrie, suc de Médie, merde du diable.* L'assa-fœtida est une espece de gomme résine, jaunâtre, molle & compacte, dont l'odeur est très-désagréable : ce qui lui a fait donner le nom de *merde du diable.* C'est le suc épaissi d'une plante ombellifére qui croît dans les Indes orientales, aux environs de la ville de *Heraat.* Les naturels du pays l'appellent *Hingisech.* La racine de cette plante dure plusieurs années. Les feuilles sortent du sommet de cette racine sur la fin de l'Automne, au nombre de six à sept. Elles sont dans leur vigueur pendant l'Hiver, & se séchent au Printems. Ces feuilles sont branchues, plates, approchant de celles de la pivoine. Elles ont la même odeur que le suc, mais plus foible. Les Botanistes désignent ainsi cette plante : *Hingisech umbellifera, levistico affinis, foliis instar poniæ ramosis, caule pleno maximo, semine foliaceo, nudo, solitario, brancæ ursinæ, vel pastinacæ simili, radice assam fœtidam fundente.*

C'est de la racine de cette plante, que découle *l'assa fœtida* qu'on nous apporte. On en trouve de deux especes dans les boutiques ; l'un sale & noirâtre ; l'autre rougeâtre & transparent. Les naturels du pays se réservent le plus pur, qui est en larmes transparentes & blanches ; plus on en trouve dans celui qu'on nous vend, plus on doit en faire de cas.

L'assa fœtida étoit autrefois d'un grand usage en Europe, on en assaisonnoit les ragoûts. Ce goût étoit une affaire de mode ; il ne pouvoit durer long-tems. Les Indiens plus constans que nous, dans leurs usages, s'en servent beaucoup, pour donner le haut goût à leurs alimens. Les Anglois & les peuples du Nord, font aussi plus d'usage de l'assa fœtida comme remede, qu'en France.

L'assa fœtida est composé de parties terreuses, gommeuses, huileuses & résineuses. Son odeur vient de l'huile essentielle qu'elle contient : aussi perd-t-elle

ſon odeur & ſes vertus, en vieilliſſant. Une demi-once de ce ſuc contient quatre ſcrupules & quelques grains de réſine, deux gros & deux ſcrupules, moins quelques grains, d'extrait gommeux. On le met au rang des antihyſtériques, des carminatifs & des antiſpaſmodiques. On le donne avec ſuccès, dans les coliques venteuſes de cauſe froide, dans les paſſions hyſtériques ou les vapeurs, la ſuppreſſion des régles, la jauniſſe, l'hydropiſie, la tympanite, l'aſtme pituiteux, l'épilepſie, & les maladies convulſives; les obſtructions du foie, de la rate & du méſentere;, pour favoriſer l'éruption dans la petite vérole & la fiévre maligne; dans la paralyſie, & les maladies des nerfs. Il excite puiſſamment la tranſpiration & les ſueurs. Il avance l'accouchement & fait ſortir l'arriere-faix, tue les vers, réveille l'appétit, facilite la digeſtion, & rend l'homme plus gai, & plus ardent dans l'acte vénérien.

L'extrême fétidité de ce ſuc, & la délicateſſe des malades, oblige les Médecins à ordonner le plus ſouvent l'aſſa fœtida en pillules. La doſe eſt depuis ſix grains, juſqu'à un demi-gros. On peut auſſi l'employer en fumigations dans les maladies hyſtériques, pourvu que les femmes puiſſent en ſupporter l'odeur. On le donne aux aſthmatiques dans un œuf, depuis douze grains, juſqu'à un gros. Appliqué à l'extérieur, c'eſt un bon réſolutif.

On en extrait par l'eſprit-de-vin, une teinture très-recommandée dans les accès de vapeurs hyſtériques. Il entre dans pluſieurs préparations médecinales, dans la poudre hyſtérique de Charras, le baume utérin, les trochiſques de myrrhe & l'orviétan du Codex de Paris.

On ſe ſert utilement de l'aſſa fœtida, dans les maladies des beſtiaux. On en met ordinairement au billot ou mors de bois des chevaux, pour fortifier leur eſtomac & leur donner l'appétit, lorſqu'ils l'ont perdu; on l'applique encore ſur leurs tumeurs & ſur leurs abſcès.

On fait infuser cette gomme dans le vinaigre avec du sel & du poivre, pour en frotter le charbon qui vient sous la langue des bêtes à laine & du gros bétail. Dans un tems de contagion, les possesseurs des bestiaux se trouveront très-bien de mettre un morceau d'assa fœtida au ratelier, ou dans l'auge des étables ou des écuries.

ASSIMILATION. (Phys.) C'est le changement des alimens en notre propre substance. Les alimens reçoivent la premiére préparation dans la bouche; dans l'estomac ils sont pénétrés par le suc gastrique, le suc pancréatique & la bile, & sont rendus miscibles au sang. Ils passent alors dans les intestins; ensuite, dans les vaisseaux lactés, & vont delà, au réservoir de Pecquet, dans le canal thorachique, & la veine souclaviere gauche, ou le chyle entre dans l'océan de la circulation : il est atténué & mêlé par l'action du cœur & des poumons, & enfin changé en sang, il est la source de nos parties solides & fluides.

ASSOUPISSEMENT. (Méd.) C'est un panchant insurmontable au sommeil.

On doit distinguer deux espéces d'assoupissement. L'un, naturel, qui ne vient d'aucune indisposition. Tel est celui qu'on éprouve quand on est fatigué, ou dans les grandes chaleurs.

L'autre dépend, en général, de tout ce qui peut ralentir le cours du fluide nerveux, ou du sang, relâcher les solides, & jetter le corps dans l'abattement. Tels sont les repas extraordinaires & forcés. En effet, la trop grande quantité d'alimens dont l'estomac est alors surchargé, gêne le sang dans sa course; un chyle épais & mal assimilé, entre dans le torrent de la circulation; rend le fluide vital plus épais; les vaisseaux distendus perdent leur ressort; le cerveau, le cervelet, & le principe des nerfs sont comprimés, & delà l'assoupissement.

Un air lourd & pesant, l'indolence & la paresse, la bonne chére, les excès du vin & des liqueurs spi-

ritueuſes, peuvent auſſi être tout autant de cauſes de l'aſſoupiſſement.

C'eſt par la connoiſſance de ces cauſes, qu'on pourra établir le traitement qui conviendra à l'aſſoupiſſement. On ſent 1°. que ſi la perſonne qui s'en plaint, eſt pléthorique, ſi elle mange beaucoup & fait peu d'exercice : on voit dis-je, qu'il faut attaquer cette indiſpoſition par les évacuans ; qu'on doit alors avoir recours à la ſaignée, aux purgatifs doux & répétés, aux lavemens délayans, au petit lait.

2°. Qu'au contraire, ſi la maladie ſuccéde à des fatigues conſidérables, à des exercices violens, à de grandes hémorragies, les évacuans & les ſaignées ſeroient contre-indiqués, & qu'il ſaut avoir recours aux remédes fortifians & nourriſſans.

3°. Que l'aſſoupiſſement qu'entretiennent l'indolence & l'oiſiveté, (cauſe la plus commune parmi les enfans de la fortune) n'exige qu'une vie plus active, la promenade, l'exercice, & les occupations qui ſeules peuvent rendre à l'ame l'énergie & la force dont la molleſſe l'auroit privée.

4°. Qu'enfin ſi l'aſſoupiſſement vient du relâchement des ſolides, d'un air pluvieux & humide, on n'a de guériſon à eſpérer que des remédes capables de donner du ton à la fibre. On pourra preſcrire au malade, deux verres matin & ſoir d'une décoction d'une once de racine de grande conſoude, & demi-once de ſquine coupée par morceaux ; les eaux de Balaruc, &c. *Voyez* COMA, LÉTARGIE.

ASTHME. L'aſthme eſt une maladie caractériſée, par une grande difficulté de reſpirer, par le mouvement violent de la poitrine ; une eſpéce de ſifflement qui accompagne la reſpiration, & l'eſſoufflement du malade après l'accès. Ces deux derniers ſymptômes, font diſtinguer l'aſthme de la difficulté de reſpirer avec laquelle on pourroit le confondre.

On reconnoît en général deux ſortes d'aſthmes,

l'un qu'on appelle *afthme fec* ou *convulfif*; & l'autre, *afthme humide* ou *humoral*.

L'afthme humide s'annonce, dès la veille de l'accès, par un fentiment de plénitude à l'eftomac, par des rots infipides, & par des anxietés au fcrobicule du cœur. Quand le malade fe met au lit, il n'en peut fupporter la chaleur, il s'imagine que le vin, le feu & le tabac l'échauffent; il fe trouve foulagé en buvant de l'eau froide; s'il porte un cautére, ce cautére devient douloureux & rend du fang; la tête eft lourde, pefante, douloureufe; le malade eft affoupi, il bâille, il étend fes membres, & rend beaucoup plus d'urine qu'à l'ordinaire; la refpiration devient difficile, la voix rauque; le diaphragme paroît s'abaiffer, l'expiration ne fe fait qu'avec peine; la toux convulfive furvient, & le malade ne crache que très-peu d'une matiére vifqueufe.

A mefure que l'accès approche, la poitrine femble fe refferrer, le diaphragme ne fe releve & ne s'abaiffe qu'avec peine. La difficulté de refpirer augmente, l'infpiration eft plus laborieufe que l'expiration; celle-ci eft accompagnée du râlement & de la raucité de la voix. Le malade peut à peine touffer, cracher, fe moucher ou parler. Il fe couche difficilement fur un côté, plutôt que fur l'autre; le fentiment de plénitude dans l'eftomac augmente, & devient un obftacle à l'infpiration. Quand l'accès eft violent, il furvient un vomiffement bilieux, le malade eft en fueur, fon pouls eft inégal & fréquent, il fe leve fouvent pour aller à la garde-robe.

Pendant la violence de l'accès, le pouls eft foible & intermittent, les extrêmités froides, la face livide; les maux de cœur & les palpitations font rapprochés, la déglutition fe fait avec peine & avec bruit, elle eft accompagnée de rots. Les lévres fe rapprochent comme fi le malade vouloit fuccer quelque chofe; les yeux paroiffent fortir de la tête, leur contour eft livide, les larmes coulent involontairement; les mufcles

s'affaissent, le mouvement des parties est languissant, la tête est toujours pesante; si le malade s'endort, il ne peut reposer que debout ou assis, il croit voir des phantômes & s'éveille en sursaut.

L'accès se termine quelquefois en peu d'heures; quelquefois il dure long-tems. On en a vu durer sans relâche, trois, quatre & même cinq jours, après lesquels le malade crachoit jusqu'au paroxisme. Suivant un Médecin Anglois qui a fait le tableau le plus vrai de cette maladie, puisqu'il en étoit attaqué lui-même, *Floyer* souffroit jusqu'à soixante accès pendant l'hiver. Dans cette saison, ils étoient plus longs, mais moins violens qu'en été.

Dans le traitement de l'asthme humide, il faut considérer ce qu'il convient de faire pendant l'accès & après l'accès. Pendant l'accès, on donnera d'abord un lavement, ensuite un vomitif avec l'oximel scillitique, mélé avec demi-once d'huile d'amandes douces, ou demi-once de semences de raifort. Ce reméde suffit quelquefois seul pour abréger l'accès; les vomitifs plus fort augmenteroient la difficulté de respirer. La saignée n'est utile qu'à l'extrêmité, il y auroit du danger à la répéter trop souvent; on s'exposeroit à jetter le malade dans une hydropisie. On donnera des boissons raffraîchissantes & délayantes; par exemple, l'eau panée, ou légérement acidulée avec du sel de prunelle ou du sel de nître, du sel ammoniac ou du vin; la limonade, le petit-lait, une décoction d'orge. Les Anglois appliquent les vésicatoires sur les bras ou sur les jambes, afin d'évacuer la sérosité.

A l'heure du sommeil, on donnera au malade, une dose légére de syrop de pavot, ou quelques gouttes anodynes. Le premier jour après l'accès, il ne prendra que du bouillon ou quelque crême, & continuera ce régime pendant deux ou trois jours, si la difficulté de respirer est toujours aussi grande. Il pourra aussi faire usage de l'hydromel suivant.

Prenez *Des racines d'aunée coupées par morceaux, demi-once,*
des feuilles d'hyſope & de lierre terreſtre, de chacune une pincée,
miel blanc, une once.

Faites bouillir pour écumer le miel, & donnez-en au malade à pluſieurs repriſes dans la journée.

Quand la reſpiration ſera moins gênée, le malade pourra prendre un peu plus de nourriture ; on recommande de lui donner des œufs apprêtés avec le vinaigre, & que ſon vin ſoit toujours bien trempé ; le looch ſuivant eſt auſſi très-utile.

Prenez *Huiles d'amandes douces & ſyrop de pavot, de chacun une once,*
oximel ſcillitique, demi-once.
ſucre candi, deux drachmes.

Faites un mêlange dont le malade prendra deux ou trois cueillerées dans la journée.

On pourra auſſi faire un ſyrop contre l'aſthme humide, en obſervant les proportions ſuivantes.

Prenez *Des ſyrops de guimauve, d'éryſimum & de lierre terreſtre, de chacun deux onces.*
oximel ſcillitique,
eau de Bryone compoſée, de chacun une once.
baume du Pérou, une demi-drachme.

Faites un mêlange dont le malade prendra une cueillerée le matin. Il fera ſa boiſſon ordinaire, d'une eau acidulée avec le ſel de nitre ou le ſel ammoniac ; il pourra auſſi prendre, tous les ſoirs, une demi-cueillerée de vinaigre ſcillitique, mêlé avec l'huile d'amandes douces. Il y a des Médecins qui conſeillent, pendant l'accès, un bon verre de vin dans lequel on aura fait infuſer dix grains de ſaffran, & un grain de muſc.

Pour prévenir les accès d'aſthme humide, on ſe purgera une fois tous les mois avec le vinaigre ſcil-

litique mêlé à l'huile d'amandes douces, avec la décoction de semences de raifort ou de chardon bénit, si les accès sont fréquens ; moins souvent, s'ils sont plus éloignés. La veille de la purgation, on prendra un vomitif, & des lavemens de quinze en quinze jours. Les diurétiques ne sont point indiqués ici, d'autant que les urines coulent toujours bien, & quelquefois même trop. Le malade observera un régime réglé, il se nourrira de viandes bouillies ou rôties ; sa boisson ordinaire sera de l'eau acidulée, comme nous l'avons dit ci-dessus ; on permettra un peu de vin aux vieillards. Les vêtemens ne doivent point être trop chauds, pour ne point augmenter la chaleur qui est déjà assez grande ; ni trop légers, surtout en hiver, car le froid épaissit les crachats. On éloignera des asthmatiques tout ce qui peut exciter en eux la colere ou la tristesse, passions qui ne manqueroient pas de leur être funestes : l'exercice leur est nécessaire.

Les médicamens amers soulagent quelquefois les asthmatiques ; mais il faut être réservé sur leur usage, parce qu'ils sont échauffans & stimulans. On a vu quelquefois des malades boire de leur urine, & s'en bien trouver. Nous pensons, avec Floyer, qu'il vaut mieux leur donner de l'eau dans laquelle ou aura fait dissoudre du sel ammoniac. Tous les astringens sont nuisibles. Il est sur-tout nécessaire de changer d'air quand ce fluide est mal sain dans le climat qu'habite le malade.

L'asthme humoral attaque ordinairement les gens d'un tempérament cacochyme, qui font un dieu de leur ventre, & se font un mérite de vivre dans une coupable oisiveté. Le mal vient alors de l'épaississement de la lymphe, & de l'abondance des matiéres glaireuses qui ne trouvant point d'issue favorable, se jettent sur le poumon qui est l'organe dont la texture est la plus foible, & sont la matiére des crachats abondans & glaireux que rendent les asthmatiques.

Un air humide & chargé de la vapeur des marais, peut aussi être la cause de l'asthme humide.

L'asthme sec ou convulsif différe de l'asthme humoral, en ce que son invasion est subite ; qu'il commence par une douleur, une espéce de crampe à la poitrine, sur-tout à la partie qui aura précédemment souffert quelque coup, ou quelque plaie ; que les symptômes sont plus violens ; qu'il n'y a aucune expectoration, & que l'accès est toujours précédé ou accompagné de la convulsion de quelque partie.

Les malades sont ordinairement d'une constitution bilieuse, séche ; ils sont maigres, échauffés, & sanguins.

Un air vif, sec & chargé des vapeurs des mines, de matiéres acides, ou sulphureuses, le grand froid, une humeur rhumatismale, goutteuse, scorbutique, vérolique, la matiére de la gale répercutée, &c, peuvent être tout autant de causes d'asthme convulsif.

La saignée est un puissant remede dans l'asthme convulsif, & l'on doit toujours y avoir recours quand le malade n'est pas dans un âge avancé : car alors, comme le mal est sans remede, il vaut mieux laisser le malade vivre avec son ennemi, que d'aggraver ses maux par un traitement qui n'auroit aucun succès. C'est pourquoi on répétera plus ou moins la saignée, selon les forces, l'âge & le tempérament de la personne qu'on traite. On fera usage en même tems, des délayans, des humectans, & de tous les remedes qu'on jugera propres à calmer la fiévre & l'effervescence du sang ordinaires en pareil cas. On pourra, par exemple, donner la tisanne suivante.

Prenez *Des feuilles d'oseille,*
de marguerite des prés,
de cerfeuil,
de cochléaria,
de lierre terrestre,
de cresson de fontaine,
de pissenlit, quantité suffisante, ou une pincée de chacun.

Pilez

Pilez ces plantes dans un mortier, exprimez-en le ſuc, dont on donnera ſix onces tous les matins, & l'on fera promener le malade immédiatement après.

Si la difficulté de reſpirer étoit légére, ſi les ſymptômes étoient peu violens, il ſuffiroit de donner des légers inciſifs, tels qu'une boiſſon faite avec le miel bouilli dans l'eau, une pincée de fleurs de tuſſilage & de bouillons blancs. On donnera auſſi de tems en tems, des purgatifs doux, dans les vues de débarraſſer les premieres voies, des glaires & des crudités qu'elles contiennent. Le looch ſuivant eſt auſſi très-utile.

Prenez *Du ſyrop de guimauve,*
de l'huile d'amandes douces ; de chacun une once.
blanc de baleine diſſout dans cette huile, un gros.

Mêlez le tout enſemble pour un looch dont le malade prendra une cueillerée dans les accès de la toux.

Pour prévenir des nouveaux accès d'aſthme, le malade doit ſe faire ſaigner de tems en tems, ſe rafraîchir par des boiſſons aqueuſes & acidules, & prendre quelques bains. Il ſe couchera de bonne heure & ſe levera matin, ſur-tout en été, afin de reſpirer le parfum des fleurs que la roſée a embellies. Sa nourriture ſera ſucculente ; l'uſage du lait ne peut que lui faire du bien. Pendant les chaleurs, il pourra manger des fruits bien mûrs, avec du pain, des poiſſons fris, des légumes, comme la chicorée & la laitue. Il évitera les alimens échauffans, les boiſſons ſpiritueuſes, les travaux forcés, les exercices violens, les veilles, l'alternative ſubite du chaud & du froid, les paſſions violentes telles que la colére, la triſteſſe, &c ; les eaux ferrées, nitrées conviennent auſſi. On pourra en faire ſa boiſſon ordinaire, en y ajoutant, quand l'accès s'annonce, un ſcrupule de ſel ſédatif cryſtalliſé.

Boerrhaave conſeille l'uſage des pillules de ſavon de Veniſe, du poids de quatre grains chacune, dont

il conseille de prendre cinq, pendant cinq jours de suite, en mettant un jour d'intervalle entre chaque prise.

Cette espéce d'ahstme attaque souvent les femmes vaporeuses. Il résiste aux remedes ordinaires. Il se manifeste par un sentiment de froid au sommet de la tête. Baglivi assure avoir guéri une femme attaquée de cette maladie, avec le sel de Jupiter dissout dans l'eau de mélisse, & l'emplâtre matrical de Mynsicht, dont voici la formule :

Prenez *Des gommes galbanum & tacamahaca, de chacune une once,*
térébenthine bien claire, six drachmes,
cire jaune, trois onces,
assa-fœtida, myrrhe & castoreum, de chacun trois gros,
huile de succin, un gros.

Mêlez le tout, & faites cuire en consistance d'emplâtre.

Cet emplâtre sera appliqué sur le nombril, après l'avoir saupoudré du sel de Jupiter. Baglivi donnoit aussi avec succès, depuis trois, jusqu'à six grains d'extrait de têtes de coquelicot.

Les hypocondriaques sont encore fort sujets à l'asthme convulsif. Il a pour cause la rigidité, le spasme & l'engorgement des viscéres du bas-ventre; sur-tout du foie. Il attaque les personnes qui ont eu des écoulemens d'hémorroïdes qui ont été arrêtées. Il succéde aussi à la suppression des menstrues.

Les signes de cette espéce d'asthme sont la dureté, l'élévation & la tension de la région du foie; la pâleur de la face, la constipation, & une toux séche qu'on appelle hépatique. Quoique le principe de cette maladie paroisse constant, le malade cependant n'éprouve des accès, qu'aux changemens de tems.

La cure de l'asthme dont on vient de parler, exige les remédes adoucissans & laxatifs, les lavemens, les emménagogues & tous les remédes qui peuvent faire couler les régles, (*Voyez* SUPPRESSION, EMMÉNAGOGUES.)

& rappeller l'écoulement des hémorroïdes; (*Voyez* HÉMORROÏDES.) les eaux thermales légeres telles que celles de Cauteretz & de Bagnols; les eaux acidules mêlées avec le lait, par exemple, les eaux de Vals, &c.

Quand l'asthme est invétéré & qu'il entraîne une œdématie aux extrêmités inférieures, on se trouvera très-bien de prendre deux ou trois grains de scille broyée avec le nitre.

Lorsque l'astme doit son origine à une matiere goutteuse ou rhumatismale, il succede ordinairement aux douleurs que ces maladies causoient au malade. Il se manifeste par des vents qui remplissent les premieres voies; le mal-aise & les anxiétés, des douleurs aigues derriere les épaules, & un resserrement de cœur. Après les remédes généraux, on pourra faire usage des poudres avec le bésoard & le nitre, le cinnabre, le camphre & le saffran. Après l'accès, on fera des pédiluves pour tâcher de rappeller la matiere goutteuse vers les extrêmités; on appliquera des sinapismes & des vésicatoires sur les jambes, ou un cautère au bras; enfin on conseillera les eaux minérales de Bagnols.

Quelquefois l'asthme résiste à tous les remédes, & l'art paroît en défaut, parce qu'on ne sçait pas discerner la véritable cause qui le produit. On ne fait attention qu'au symptôme principal, sans considérer les circonstances qui seules pourroient dessiller les yeux du Médecin en cette occurrence. Les palpitations fréquentes & redoublées, les anxiétés à la région du cœur, jointes à l'inefficacité des remédes, dénotent pour l'ordinaire que l'asthme est entretenu par des concrétions polypeuses dans les oreillettes ou dans les ventricules du cœur. Il n'y a alors point de guérison radicale à espérer. On ne peut promettre que du soulagement par le repos, le régime & les saignées.

Les sculpteurs, les plâtriers, les maçons, les meuniers, les fondeurs, &c; & tous ceux qui habitent des lieux remplis de poussiere, sont très-exposés à

devenir aſthmatiques, parce que l'air qu'ils reſpirent étant chargé de ces corpuſcules, les bronches en ſont engorgées : d'où il arrive que ces infortunés ont une couleur pâle & plombée, & une petite toux qui les conſume, & qui les conduit à la phtiſie. Le meilleur reméde c'eſt de faire quitter leur métier à ceux qui ſeront attaqués de cette eſpéce d'aſthme, & de les traiter analoguement à leur état.

Baglivi fait mention d'une eſpéce d'aſthme humoral, dont le principe eſt dans l'eſtomac, & dépend des matieres viſqueuſes, crues & indigeſtes dont ce viſcere eſt rempli. Ce Médecin faiſoit prendre tous les matins aux aſthmatiques de cette claſſe, des pillules de hiera, avec l'agaric & le ſel de vitriol, depuis un ſcrupule, juſqu'à un gros, dans ſix onces d'eau d'orge, pour exciter le vomiſſement ; il conſeilloit auſſi une cuillerée d'oximel ſcillitique édulcoré avec le ſuc de pommes. Il faiſoit prendre immédiatement après, un bouillon avec la chicorée, un peu de ſaſſafras, ou ſix grains d'aloës. On trouve dans ſes écrits, qu'il n'employoit guéres dans le traitement de l'aſthme humoral & ſtomachal, que l'oximel ſcillitique, la gomme ammoniac, le blanc de baleine, & le julep de tabac à la doſe de deux gros, auquel il joignoit le ſyrop de guimauve. Il faiſoit diſſoudre la gomme ammoniac à la doſe d'un gros, dans un verre de vin blanc, & la donnoit avec l'eau d'hyſope, dans les cas déſeſpérés ; il paroît qu'il vaut mieux diſſoudre le blanc de baleine dans un bouillon très-chaud, avec quelques grains de benjoin.

La répercuſſion ſubite d'une matiere qui ſe portoit à la peau, par l'application des topiques gras & huileux, entraîne très-ſouvent avec elle, l'aſthme convulſif. On en a vu ſuivre de près l'uſage des remédes employés pour arrêter la ſueur des pieds, pour guérir des ulceres habituels, ou pour avoir laiſſé fermer un cautère.

L'aſthme n'a pour cauſe alors, que la métaſtaſe de la

matiere qui couloit ordinairement par une partie quelconque ; ſur les organes de la reſpiration.

Le remède indiqué eſt de rappeller à la peau cette même matiere, ſoit en établiſſant un cautère ou même en inoculant la gale, ſi ſa répercuſſion étoit la cauſe de la maladie. (*Voyez* GALE.) On preſcrira, en même tems, l'uſage des purgatifs, des diurétiques, des ſudorifiques, en faiſant attention néanmoins à ce que ces remédes n'échauffent point le malade. On le mettra encore à l'uſage des délayans, des eaux thermales ſulphureuſes, du lait, ou du petit lait, & des tiſannes pectorales.

Frédéric Hoffman parle d'un aſthme ſanguin qui attaque les gens d'un tempérament gras & pléthorique. On reconnoît cette eſpéce d'aſthme à la rougeur de la face, à une fiévre éphémère qui accompagne les premiers accès. Il ſuccéde ordinairement à des évacuations ſanguines ſupprimées. Les malades ſont ſoulagés quand les vents d'eſt ſoufflent ; ils commencent alors à cracher. Les ſaignées ſont indiquées ici, plutôt que les vomitifs.

Il eſt une autre eſpéce d'aſthme qui tient le milieu entre le rhume & l'aſthme humide. On le connoît par l'enchifrenement du malade, la raucité de ſa voix, la difficulté d'avaler, l'éternuement & les douleurs catharrales dont il eſt accompagné. Il ne différe du rhume, que parce qu'il eſt périodique ; le traitement eſt le même dans ces deux maladies. *Voyez* RHUME.

Les beſtiaux ſont ſujets à l'aſthme. *Voyez* POUSSE.

ASTHMATIQUE. (Méd.) Malades attaqués d'aſthme. *Voyez* ASTHME.

ASTRAGAL. (Anat.) C'eſt un os ſitué à la partie ſupérieure du pied, ſur la partie antérieure du calcanéum. Il tire ſon nom de ſa reſſemblance avec une noix d'arbalête. Il a pluſieurs faces par leſquelles il s'articule avec les os voiſins.

ASTRINGENS. (Mat. Méd.) Ce mot s'applique à tous les remédes qui ont la propriété de reſſerrer, d'ar-

rêter les écoulemens excessifs & contre nature ; de remédier à l'atonie & au relâchement des différentes parties dont le corps de l'homme est composé.

Leur usage est indiqué dans tous les cas où l'on a en vue de remédier à l'atonie, (*Voyez* ATONIE.) d'une partie de la fortifier, & lui donner plus de ton. Par exemple, dans la cachexie, la leucophelgmatie, les hernies ou descentes, la chûte ou renversement de la matrice, du fondement, ou du vagin, les plaies, les pertes de sang, les hémorragies. On peut prendre ces remédes intérieurement ou les appliquer extérieurement.

Les trois regnes de la nature fournissent des médicamens astringens. On trouve dans le régne végétal, l'acacia vera, la grenade & son écorce, les racines de bistorte, de tormentille, de noyer, de quinte-feuille, de renouée, d'orcanette, de rapontic, de grande consoude, de fraisier, d'ulmaria ou reine des prés, & d'ortie. L'écorce & le fruit de l'aune, la pomme d'acajou, le bois & le fruit de l'épine blanche, l'écorce de pommier sauvage, & celle du chêne en séve, le sumach, les feuilles de plantain, de bourse à berger, de prêle, de pimprenelle, de pervanche, de pied de lion, d'argentine, de quintefeuille, de coronopus, d'euphraise, de millefeuille, de verveine, de sanicle, de nummulaire, l'aigremoine, l'amaranthe, la persicaire douce, la *sophia Chirurgorum*, la pulmonaire de chêne, les roses rouges, les balaustes, les groseilles, les fruits d'airelle, la sciure de chêne, le quinquina, le vinaigre, l'hypociste, le sang de dragon, &c.

On tire du régne minéral, l'alun, le fer, la pierre hématite, la craie blanche, la pierre calaminaire, le bol d'Arménie, la terre sigillée, le succin, &c. Toutes les eaux minérales ferrugineuses, telles que celles de Barréges, de Cauteretz, de Bonne, d'Aix-la-Chapelle, &c.

On trouve dans le régne animal, la corne de cerf calcinée, l'os desséché, les pierres d'écrevisses des rivieres, l'ivoire, les coquilles d œufs calcinées.

La Pharmacie nous donne les eaux diſtillées des différentes plantes aſtringentes, les ſyrops de roſes féches, de coings, de groſeilles, de grenade, de conſoude, le ſyrop magiſtral aſtringent, la boule de mars, la conſerve de cynorrhodon, ou du fruit de l'églantier, ou de roſes rouges, les trochiſques de karabé, l'eſprit de vitriol, de nitre dulcifié de ſouffre, l'eau de rabel, l'eau ſtiptique, le ſel de mars de Riviére, le ſaffran de mars aſtringent, &c.

Tisanne astringente.

Prenez *Racines de biſtorte & d'ortie, de chacun une once,*
écorce de grenade & graine de ſumach, de chacun demi-once.

Faites bouillir le tout dans ſuffiſante quantité d'eau réduite à ſix livres, ajoutez-y demi-once de regliſſe, un peu avant que d'éloigner la tiſanne du feu.

Décoction blanche astringente.

Prenez *De corne de cerf calcinée à blancheur, & pulvériſée, demi-once,*
mie de pain très-blanc, deux onces.

Soumettez le tout à une ébullition légére dans ſix livres d'eau; paſſez, & ajoutez à la colature deux onces de ſucre, & deux gros d'eau de fleur d'orange.

Looch astringent.

Prenez *Syrop de coings, & ſyrop de roſes ſéches, de chacun deux onces,*
terre ſigillée, un gros.

Mêlez pour un looch.

Gargarisme astringent.

Prenez *Feuilles de plantain, de renouée, & de roſes rouges, de chacun demi-poignée,*
ſemence de berbéris, ou épine-vinette, deux gros.

Faites bouillir dans une chopine de gros vin rouge, jusqu'à diminution du tiers. Ajoutez à la colature,

sel de saturne, un gros,
miel rosat, une once.

Ce gargarisme est très-bon contre les inflammations du gosier, & le relâchement de la luette.

Potion astringente.

Prenez *Eau d'aigremoine & de renouée, de chacune six onces,*
pierre hématite, un gros,
suc de plantain bien clarifié, deux onces.

Mêlez pour une potion que le malade prendra par cueillerées, dans les cas d'inflammation à la gorge, & de cacochymie.

Opiat astringent.

Prenez *Conserve de roses rouges, une demi-once,*
balaustes, trois gros,
terre de lemnos & sang de dragon, de chacun deux gros,
suc d'acacia & d'hypociste, de chacun un gros,
alun, deux scrupules.

Mêlez, faites un opiat avec le syrop de roses séches; on le donnera à la dose d'un gros, de quatre en quatre heures, dans les crachemens de sang qui font craindre pour la vie du malade.

Les astringens ne conviennent cependant pas dans tous les cas qui paroissent les indiquer; on ne doit en faire usage qu'avec beaucoup de circonspection, parce qu'il est souvent des hémorragies, des vomissemens, des diarrhées, &c. qu'il seroit dangereux d'arrêter subitement, & qui ne sont qu'une voie salutaire que la nature s'est ménagée pour se débarrasser d'un ennemi qui l'eût opprimée. *Voyez* VOMISSEMENT, FLUX DE VENTRE, DYSSENTERIE, HÉMORRAGIE, PLAIE.

ATHANOR. (Chym.) Les Chymiſtes ont donné ce nom, à un fourneau conſtruit de maniere, qu'on pouvoit y entretenir une chaleur toujours égale, pendant fort long-tems, ſans avoir beſoin de renouveller le feu. La Chymie moderne ne fait preſque plus d'uſage de l'athanor.

ATHÉROME. (Chir.) L'athérome eſt une eſpéce de tumeur enkiſtée, qui contient une matiere ſemblable à de la bouillie; dans cette maladie, la peau ne change pas de couleur; elle conſerve l'impreſſion du doigt pendant quelque tems, & ne différe du *ſtéatome* & du *mélicéris*, que par le dégré de conſiſtance de la matiere qu'il renferme.

L'athérome, en quelque partie du corps qu'il naiſſe, reconnoît toujours pour cauſe premiere, une obſtruction, ou dans les glandes, ou dans le tiſſu muqueux. La poche qui contient la matiere de cette tumeur, eſt fournie, ou par une glande, ou n'eſt qu'un follicule adipeux; ſon volume varie, il y en a de grands & de petits; quelques-uns ne ſont pas plus gros qu'un noyau d'amande, d'autres acquièrent le volume d'un œuf; on en a extirpé qui avoient un volume & un poids très-conſidérable; il y en a enfin, qui ſont portés ſur un pédicule; d'autres ont une baſe large, & ſont fortement adhérens aux parties.

La vue & le tact font aſſez connoître quelle eſt la nature de l'athérome. Sa molleſſe le diſtingue du ſquirre; la fluctuation & l'impreſſion du doigt, empêcheront qu'on ne le confonde avec le ſarcome. Les tumeurs qui ſurviennent au cou, ne ſont ſouvent que des athéromes, ſuivant la remarque de M. Heiſter; car, ajoute cet Auteur, il paroît impoſſible que les glandes du cou, les parotides & les maxillaires, &c. puiſſent ſe tuméfier au point de former ces tumeurs énormes qui ſont ſi communes parmi les femmes du Tyrol, & celles qui habitent au pied des Alpes, dans les montagnes d'Auvergne ou de Savoie; tumeurs qui tombent quelquefois juſques ſur le ventre des perſon-

nes qui en ſont attaquées. *Voyez* GOUETTRE, TUMEURS ENKISTÉES.

L'athérome n'eſt dangereux, qu'autant qu'il eſt ſitué ſur des parties néceſſaires à la vie. Il y a trois moyens de le guérir, la réſolution, la ſuppuration ou le feu. Il eſt des Auteurs qui ne conſeillent que ce dernier, pour la cure de la tumeur dont il eſt ici queſtion; mais l'on ne doit y avoir recours, que lorſque les autres ont été infructueux.

Dans les commencemens, on emploiera d'abord les médicamens digeſtifs, tels que l'emplâtre d'ammoniac, de galbanum, de grenouilles avec le mercure, celui de mélilot, &c. Quand cette voie ne réuſſira pas, on emploiera les maturatifs, tels que le diachilon gommé, tous les emplâtres & les cataplaſmes émolliens. On frottera tous les jours la tumeur avec l'eſprit volatil de ſel ammoniac; & quand on s'appercevra que cette tumeur eſt mure, on l'ouvrira avec un ſcalpel; on panſera enſuite la plaie avec les digeſtifs, afin de conſumer le kiſte qui contenoit la tumeur; car s'il reſtoit dans la plaie après qu'elle ſeroit cicatriſée, il ne manqueroit pas de s'y former un nouvel athérome.

Mais ſi les voies tentées de la ſuppuration avoient été inutiles, il faudroit ſe déterminer à emporter la tumeur avec le fer. Si elle étoit portée ſur une pédicule, la ligature ſuffiroit; ſi au contraire elle avoit une baſe large, on ne pourroit éviter de faire à la peau une inciſion cruciale, d'enlever les lambeaux de chaque côté, & de détacher la tumeur des parties auxquelles elle adhére. *Voyez* SQUIRRE.

Si une artére avoit été ouverte, les ſtiptiques, la compreſſion, & un bandage convenable, termineront la cure. *Voyez* HÉMORRAGIE.

ATMOSPHERE. (Phyſ.) C'eſt l'air qui nous environne de toutes parts. L'atmoſphere eſt toujours chargée d'une infinité de corpuſcules, qui émanent des corps des animaux, des végétaux & des minéraux. *Voyez* AIR.

ATONIE. (Méd.) Perte de ressort. C'est le relâchement des fibres & des vaisseaux du corps humain. *Voyez* RELACHEMENT.

ATRABILE. (Phys.) Les anciens donnoient ce nom à une humeur qu'ils regardoient comme la lie du sang; mais sans mauvaise qualité. Ils la croyoient capable de servir à la nutrition & à l'accroissement. Ils étoient persuadés que cette humeur étoit attirée du foie dans la rate, qui s'en nourrissoit, & en évacuoit le superflu par le canal intestinal.

ATRABILAIRES CAPSULES. (Anat.) Les deux corps glanduleux applatis, presque triangulaires, que l'on trouve au-dessus des reins, étoient selon les Anatomistes anciens, les organes qui séparoient l'*atrabile*. Les modernes ont donné à ces glandes, les noms de *reins succenturiaux*, ou *glandes surrénales*. L'usage de ces parties n'est pas encore bien déterminé.

AUBER. *Mille fleurs ou fleurs de pêcher.* (Hipp.) C'est ainsi qu'on appelle les chevaux qui ont un poil mêlangé de blanc, de bai & d'alzan; couleur qui approche de celle de la fleur de pêcher. Ces chevaux sont très-beaux & très-estimés.

AUNE. *Alnus.* (Bot.) L'aune est un arbre d'une grosseur médiocre, son tronc est couvert d'une écorce noirâtre, qui peut tenir lieu de noix de galles, pour faire de l'encre. Son bois est rougeâtre, mol, & facile à travailler; ses feuilles sont semblables à celles du coudrier; ses fleurs sont stériles, & composées de plusieurs étamines qni sortent d'un calice découpé en quatre quartiers; ses fruits ont la figure d'un petit cone, de la grosseur d'une noisette, rougeâtres quand ils sont murs. Cet arbre vient dans les lieux humides & aquatiques.

La décoction de l'écorce, des charons & des fruits de l'aune, est très-utile dans les inflammations de la bouche & des amygdales; on peut en faire des gargarismes répercussifs & résolutifs. La même écorce pi-

lée, peut être appliquée ſur les inflammations commençantes.

On emploie dans les Alpes, les feuilles de l'aune, pour faire ſuer ceux qui ont contracté des paralyſies en habitant des lieux humides, ou en dormant ſur la terre. Les habitans de ces montagnes font ſécher ces feuilles au ſoleil ou dans un four, les étendent toutes chaudes ſous les malades, & les en couvrent même, pour leur procurer des ſueurs. Ce reméde eſt utile dans les douleurs de ſciatique, de rhumatiſme & de goutte; mais il ne produit aucun effet dans celle qui ont une cauſe vénérienne.

AUNÉE. (Bot.) *Enula campana officinarum. Aſter omnium maximus helenicum dictis.* J. R. H. L'aunée eſt une plante à fleurs radiées, d'un jaune éclatant, compoſées de pluſieurs fleurons, qui naiſſent au ſommet des tiges & des rameaux. Les feuilles de cette plante, ſont longues d'une coudée, larges de près d'un demi-pied. Elles ſont d'un verd pâle en deſſus, blanchâtres en deſſous, molles, pointues aux deux extrêmités, & crénelées dans leur contour. La tige s'éleve fort haut, elle eſt droite, velue & cannelée.

La racine d'aunée eſt d'un grand uſage en Médecine; on la range parmi les meilleurs ſtomachiques & analeptiques. Elle eſt auſſi employée comme béchique, diurétique & alexitére. On la donne avec ſuccès dans tous les cas où il faut diviſer les humeurs épaiſſies dans la poitrine & les poumons; par exemple, dans l'aſthme humide, la difficulté de reſpirer, les rhumes de poitrine, &c. elle déterge les ulcéres des poumons, des pthiſiques.

On ſe ſert de cette racine fraiche ou ſeche, en ſubſtance ou en décoction: quand elle eſt fraiche, on la preſcrit à la doſe d'une demi-once juſqu'à une once, dans les bouillons & les apoſêmes béchiques; quand elle eſt ſéche & réduite en poudre, on la donne depuis un gros juſqu'à deux onces, dans du bon vin, ou dans le miel de Narbonne. Cette poudre mêlée

avec l'extrait de geniévre, forme un électuaire très-propre à exciter l'expectoration.

La décoction de la racine d'aunée est encore stomachale ; on peut attendre d'en être soulagé, quand l'estomac est rempli de crudités, de matieres gluantes & visqueuses, qui troublent le travail de la digestion, & produisent des aigreurs. Elle résout les obstructions des viscéres ; son vin est diurétique, & détruit les vers contenus dans les intestins. Pour les pâles couleurs & la cachexie, on fait infuser, pendant deux jours, une once de cette racine dans du vin blanc, & on le donne depuis une once, jusqu'à trois. Nous avons vu ce même vin blanc, mais plus chargé du double, produire l'effet le plus heureux & le plus inattendu, dans une dysurie contre laquelle tous les remédes ordinaires avoient échoué ; le malade fit d'abord usage du vin d'aunée, à la dose de quatre onces, le matin à jeun, pendant quinze jours, ensuite il n'en prit que deux fois par mois ; puis une seule fois, & enfin il s'est vu délivré d'une maladie qui lui causoit des douleurs inouies toutes les fois qu'il vouloit uriner. L'Ecole de Salerne conseilloit les sucs de rue & d'aunée, contre les descentes ; voici comme cette Ecole s'exprime à ce sujet : *Enula campana reddit præcordia sana. Cum succo rutæ, succus si sumitur iste, affirmant ruptis quod prosit potiotalis.*

Appliquée extérieurement, la racine d'aunée est résolutive & déterfive. On en fait une emplâtre pour la gale en cette maniere ; on coupe ces racines par tranches, on les fait bouillir jusqu'à ce qu'on puisse les diviser entre les doigts. Ensuite on pile la pulpe dans un mortier ; on la passe à travers un tamis, on la mêle avec parties égales de beurre frais, & l'on en fait un onguent. On fait aussi laver souvent les pieds & les mains du galeux avec la décoction de la racine d'aunée ; on leur en donne même intérieurement.

La décoction & le vin d'aunée ont encore la vertu de résister à l'infection de l'air. Elle sont très-utiles dans

la maladie épidémique & meurtriére, parmi les bêtes à laine, qu'on nomme clavelée. On donne alors cette racine, dans du vin ou dans du vinaigre. *Voyez* CLAVELÉE.

ELECTUAIRE D'AUNÉE.

Prenez *Racines d'aunée, une once,*
iris de Florence, demi-once;
graines de cumin, trois onces,
poivre long, demi-once,
miel écumé, une livre.

Faites-le mêlange, il en résulte un électuaire très-efficace dans la toux, l'asthme, & les maladies du poumon. La dose est depuis deux gros, jusqu'à trois, matin & soir.

La racine d'aunée entre encore dans plusieurs préparations de Pharmacie, dans le syrop d'armoise, le syrop hydragogue, le syrop antiasthmatique de Charras, l'emplâtre de Vigo, de Renaudot, le diabotanum, &c.

L'aunée croît aux lieux humides & gras: il y en a beaucoup aux environs de Paris. On tire sa racine de terre, en automne; quelquefois en Avril, ou en Mai.

AURIFIQUE MINÉRAL. (Pharm.) *Voyez* KERMÈS MINÉRAL.

AURONE. (Bot.) *Abrotanum mas angusti folium majus.* Inst. R. H. L'aurone est un genre de plante à fleurs, composées de fleurons très-courts, en forme de tuyaux, portés chacun sur une graine, & renfermés dans un calice couvert d'écailles. Les graines ressemblent à celles de l'absinthe. Les feuilles de cette plante sont nombreuses, & naissent sur des larges pédicules: elles sont découpées fort menu en des lobes plus larges que ceux du fenouil.

Il y a de plusieurs espéces d'aurone, mais on ne se sert en Médecine, que de l'aurone mâle, & de l'aurone femelle. Toute la plante a un goût âcre, aro-

matique & amer : c'eſt ce qui la fait regarder comme très-propre à diviſer les humeurs épaiſſies, & redonner aux parties le ton qu'elles ont perdu ; l'huile eſſentielle amére qu'elle contient, tue les vers, réſiſte à la pourriture, diſſipe les vents, aide à la digeſtion, excite les urines & les régles, diſſipe les obſtructions, réuſſit très-bien dans la jauniſſe, la cachexie, & les pâles couleurs, même dans les fleurs blanches. Ses ſommités données avec le nitre à la doſe d'un gros, en décoction, font couler les urines, dans les cas de dyſurie calculeuſe ; ces mêmes ſommités en infuſion dans du vin auquel on aura ajouté un peu de ſucre, ou du miel, ſont très-propres à ſoulager les aſthmatiques pituiteux, & à débarraſſer leurs poumons des matiéres viſqueuſes qui les engorgent. Il y en a qui aſſurent que cette même décoction eſt bonne contre le ramolliſſement des os qui a pour cauſe une cacochymie exceſſive. Infuſées dans le vin, les ſommités de l'aurone peuvent être données dans la pleuréſie, pour exciter une abondante ſueur. La doſe ordinaire de ces ſommités, eſt d'une pincée ou deux, quand elles ſont vertes ; & du double, quand elles ſont ſéches.

La décoction d'aurone dans l'eau pure où l'on a fait fondré du ſel marin, eſt un excellent topique contre la gangrêne.

L'aurone fait la baſe de l'onguent de Bucrel, pour faire croître les cheveux.

Prenez *Feuilles d'aurone mâle & de capillaire, de chacun une poignée,*
rayons de miel & laudanum, de chacun une once,
myrtilles ſauvages, un gros,
graine de lin & de fénugrec de chacun trois gros,
huile d'amandes douces, & bon vin blanc, de chacun trois onces.

Faites infuſer pendant vingt-quatre heures, & enſuite

bouillir, jusqu'à ce qu'il ne reste presque plus aucune humidité. Passez ensuite à travers un linge, moyennant une forte expression; on frottera avec cet onguent les parties où l'on voudra faire croître les cheveux.

AURONE FEMELLE. *Voyez* SANTOLINE.

AVANT-CŒUR. (Vétér.) L'avant-cœur est une maladie du bœuf & du cheval, ainsi appellée, parce qu'elle se manifeste par une tumeur phlegmoneuse, de la grosseur du poing, laquelle se forme au poitrail de ces animaux.

Cette tumeur se forme aussi par fois, dit Solleysel, (PARFAIT MARÉCHAL.) *en la membrane qui enveloppe le cœur, laquelle est spongieuse, & à laquelle, par conséquent, les humeurs s'attachent facilement, quand elles sont trop abondantes.* Cette cause qu'assigne Solleysel, ne seroit-elle pas une hydropisie du péricarde?

Cette maladie est sporadique: c'est-à-dire, qu'elle ne régne jamais épidémiquement.

Aussi-tôt que le cheval ou le bœuf en sont attaqués, ils deviennent tristes, abattus; ils tiennent la tête basse, leurs crins s'hérissent sur le dos; ils perdent l'appétit, quelquefois ils tombent tout-à-coup comme en syncope; on sent le cœur battre plus fortement qu'à l'ordinaire; la fiévre est aiguë, inflammatoire, & fait quelquefois des progrès si rapides que l'animal malade périt en peu de tems.

M. Garsault, (*Nouv. parf. Maréch.*) assigne deux causes à l'avant-cœur. La premiere, est une morfondure qui aura fait arrêter le sang dans les graisses, & entre les attaches du muscle pectoral, d'un côté, ou de tous les deux ensemble; l'autre cause, dont personne n'avoit parlé avant M. de Garsault, est un écart, ou un effort, qui aura forcé les tendons des muscles pectoraux à une distension extraordinaire & forcée, d'où résultera une inflammation, & une tumeur par l'épanchement du sang contenu dans les vaisseaux qui auront été rompus par cet effort.

Quelle

Quelle que ſoit la cauſe de cette maladie, toujours eſt-il vrai qu'elle eſt très-dangereuſe. Si la tumeur diſparoît d'elle-même, l'animal eſt dans le plus grand danger : la terminaiſon la plus heureuſe eſt la ſuppuration, encore ne doit-on pas d'abord ſe livrer à l'eſpoir.

Dès qu'on ſera aſſuré, par les ſymptômes, qu'un bœuf ou un cheval auront l'avant-cœur, on les ſaignera au col, quatre à cinq fois, au flanc, ou au train de derriere : on donnera des lavemens émolliens faits avec deux pintes d'eau, dans laquelle on fera bouillir pendant un quart d'heure, deux poignées d'orge, & deux onces de ſel polycreſte en poudre ſubtile. Après cela, on paſſera la liqueur à travers un linge, & l'on y ajoutera une chopine d'urine de vache, ou à ce défaut, celle d'un jeune homme ſain & robuſte, avec un quarteron de beurre, & autant d'huile de rue. *Voyez* RUE. On donnera ces lavemens, deux fois par jour ; on raſera enſuite la tumeur, & on la frottera d'un *rétoire,* ou d'un onguent ſuppuratif. *Voyez* RÉTOIRE.

Pour empêcher que le mal ne faſſe des progrès, on donnera à l'animal le breuvage ſuivant.

Prenez *Baies de laurier, & de geniévre, racines de zédoaire & galanga, de chacun deux onces,*
gentiane & racines d'angélique, de chacun deux onces & demie,
myrrhe & cubébes, demi-once,
ſaffran, un ſcrupule.

Le tout étant mis en poudre, on en donnera deux cueillerées à l'animal malade, dans une chopine de vin d'Eſpagne, avec deux onces de conſerve de roſes, & deux onces de thériaque vieille. On aura l'attention d'empêcher qu'il ne mange, deux heures avant & après ce reméde.

Pour hâter la ſuppuration de la tumeur, & pour empêcher que ſa malignité ne ſe porte *au cœur*, les

Auteurs d'Hyppiatrique conseillent de percer le cuir sur la tumeur, en deux ou trois endroits, ou plus, si on le veut, avec une aiguille de Cordonnier, de mettre dans les trous, des petits cylindres de racine d'ellébore, gros comme la pointe de l'alêne, de graisser le dessus avec l'onguent d'althéa, & la thériaque, mêlez ensemble.

Cette application de l'ellébore, fait beaucoup enfler la partie : elle fait l'office d'un caustique, & l'onguent, celui de maturatif: ce qui hâte la guérison de cette fâcheuse maladie.

Le lendemain de cette opération, on donnera un lavement avec deux pintes de bierre, ou à ce défaut, d'urine de vache, ou de jeune homme, dans laquelle on auroit fait bouillir, pendant quelques minutes, deux onces de sel polichreste, & ajouté un quarteron d'huile de laurier, en retirant la liqueur de dessus le feu. On réitérera l'usage des cordiaux. On fera promener l'animal, afin d'exciter la sueur ; & l'on saignera, s'il n'y a pas du mieux.

On pourra aussi donner comme cordiaux, l'essence de vipére mêlée avec une chopine de vin d'Espagne, l'opiat de Kermès, ou l'orviétan ; & comme l'animal n'a pas d'appétit, on mettra devant lui un bon Armand, ou l'orge mondé. *Voyez* ARMAND.

Les Maréchaux appliquent ordinairement le feu sur ces sortes de tumeurs : ils graissent ensuite l'escharre avec un onguent fait de quatre onces de basilicum, & deux onces de térébenthine fondues ensemble, quatre onces de vieille thériaque, & deux onces d'huile de ruë mêlées sur le feu ; on frotte tous les jours la tumeur avec cet onguent bien chaud, jusqu'à entiére guérison. Ne pourroit-on pas, sans cet appareil, ouvrir, tout uniment, l'anti-cœur, comme on ouvre un abscès, ou un bubon dans l'homme, & le traiter de même ? *Voyez* BUBON, ABSCÈS.

AVIVES. (Vétér.) On donne ce nom à des glan-

des qui se trouvent dans le cheval, entre la tubérosité de la mâchoire postérieure, & le col, près le haut de la ganache. Dans l'homme, ces corps glanduleux sont connus sous le nom de *parotides*.

Les avives sont exposées aux mêmes maux que les parotides. Elles s'obstruent, s'engorgent, s'enflamment, & suppurent. En Hyppiatrique, on connoît cette maladie sous la dénomination d'*étranguillon*; c'est l'esquinancie de l'espéce humaine. *Voyez* ÉTRANGUILLON.

Les Maréchaux cherchent encore dans les glandes avives, la cause d'une maladie qui n'est qu'un effet des tranchées que souffrent les animaux qu'on dit *avoir les avives*. Ceux qui en sont attaqués, se tourmentent beaucoup; ils se couchent, se roulent par terre, se relévent souvent, s'agitent & se débattent, avec tous les signes d'une colique violente.

Dans ces sortes de cas, on tourmente inutilement les chevaux, &c. par une opération qui ne tient en rien à la cure de la maladie; on saisit les avives avec des tenailles; on les serre fortement; on les bat avec une verge, ou on les froisse avec les mains. Tout ce qu'on peut dire de plus favorable à l'égard de cette méthode, c'est qu'elle est inutile, puisqu'elle ne guérit que lorsqu'on donne en même-tems les remédes propres à calmer les tranchées. Il y a apparence que dans cette maladie, les glandes avives, sont tout-à-fait insensibles, par la paralysie des nerfs qui s'y distribuent, & l'interception de la circulation, dans ces parties; puisque ce qui séroit capable de les enflammer, & de causer de grands ravages, ne produit alors aucun effet.

Les bœufs, les chevaux, & les grosses bêtes de charge, sont ordinairement attaquées des avives, lorsque ces animaux étant baignés de sueur, on les a laissé boire, ou fait passer subitement d'un air chaud à un air froid; lorsqu'après des travaux pénibles, on a négligé de les couvrir; ou quand, par

l'imprudence de ceux qui en ont ſoin, ils ont mangé trop d'avoine, d'orge, de froment ou de ſeigle, ou brouté quelque herbe mal ſaine. A toutes ces cauſes, nous ajouterons celles qui peuvent occaſionner les tranchées. *Voyez* TRANCHÉES.

La méthode ordinaire des Maréchaux, qui tenaillent les avives, étant tout au moins un travail peu fondé, il paroît plus naturel de ſuivre alors quelques régles pathologiques; d'autant mieux que l'expérience a démontré que les remédes contre les tranchées, étoient ſpécifiques dans le cas dont il s'agit ici. On fera donc, 1° attention aux ſymptômes de la maladie; 2°. on cherchera à en découvrir la cauſe avant que de paſſer aux remédes; & l'on ſe comportera ſelon que l'indication le demandera. *Voyez* TRANCHÉES.

AVOINE ou AVEINE. (Bot.) *Avena.* L'avoine eſt une plante trop connue pour qu'il ſoit néceſſaire de la décrire ici. On ſe ſert également en Médecine de deux eſpéces d'avoine; l'une appellée par les Botaniſtes *avena vulgaris alba*, l'avoine blanche; l'autre *avena vulgaris nigra*, l'avoine noire; elles ont toutes les deux les mêmes propriétés. Elles ſont adouciſſantes, béchiques, tempérantes. L'avoine calme l'efferveſcence du ſang, & la toux, diſſipe l'enrouement, adoucit l'âpreté de la gorge; produit d'heureux effets dans la pthiſie & le maraſme, la pleuréſie, la péripneumonie, & l'éréſipelle. Les Médecins Anglois en font le plus grand uſage dans les maladies aigues.

La décoction d'avoine eſt le moyen dont ſe ſervent les femmes de la Provence, pour faire paſſer le lait aux nouvelles accouchées: la doſe de l'avoine qu'on emploie dans les décoctions, eſt depuis une once juſqu'à une demi once, dans deux livres de tiſanne, ou dans un bouillon.

L'avoine mondée de ſon écorce fournit un gruau qui eſt d'une très-grande reſſource dans tous les cas d'échauffement. Deux onces de ce gruau cuit, mêlées avec un jaune d'œuf & du ſucre, dans une ſuffiſante

quantité d'eau, fourniſſent une potion excellente dans tous les cas d'amaigriſſement & de maraſme.

Torréfiée dans une poële avec une pincée de ſel, & appliquée enſuite toute chaude ſur le ventre, l'avoine appaiſe les douleurs de colique, ſur-tout lorſqu'on y mêle des graines de geniévre ou de cumin.

La farine d'avoine entre dans les cataplaſmes réſolutifs; quelques Auteurs conſeillent de la faire cuire avec du beurre, pour deſſécher la gale de la tête.

D'autres recommandent contre les coliques néphrétiques, un bain où l'on aura fait bouillir la farine de froment, le houblon & la paille d'avoine.

AVORTEMENT. (Chir.) C'eſt la ſortie d'un enfant du ſein de ſa mere, avant le ſeptiéme mois de la groſſeſſe. On lui donne le nom de faux germe, quand elle arrive pendant les deux premiers mois; après ce tems, juſqu'au terme que nous venons de fixer, cette ſortie prend le nom de *fauſſe couche*, qui ne s'applique même, par décence, qu'à l'eſpéce humaine.

L'avortement eſt un accident très à craindre & très-fâcheux quand il arrive, & d'autant plus dangereux que la groſſeſſe eſt plus avancée. La mort de l'enfant eſt toujours la ſuite de cet événement malheureux, il n'eſt même pas rare de voir périr la mere avec lui; c'eſt ce qui arrive ſur-tout aux créatures inhumaines & coupables, qui cherchent à voiler la honte de leur libertinage, par des moyens qui leur deviennent toujours fûneſtes.

Les cauſes générales de l'avortement ſont tout ce qui peut procurer le décolement du placenta d'avec la matrice, & procurer la mort du fœtus, qui devenant alors un fardeau inutile & à charge à la nature, eſt expulſé par les fréquentes contractions de la matrice. Ces cauſes ſont internes ou externes.

Les cauſes internes, ſont toutes les maladies aigues qu'une femme peut éprouver pendant ſa groſſeſſe; une fiévre intermittente, des vomiſſemens forts & qui

durent long-tems, la toux, le flux de ventre, le ténefme, les pertes de fang, tous les venins; les forts emménagogues, tels que la fabine, &c; la femence d'ancolie, un trop grand ufage de myrrhe, d'abfynthe & de caftoreum, tous les émétiques; la pléthore qui fait couler les régles, & qui s'annonce par un grand mal de tête; la rougeur de la face, la difficulté de refpirer, &c.

Les caufes externes de l'avortement, font les coups, les chûtes, les violentes fecouffes, les fortes compreffions, foit par l'ufage des corps à baleine, ou autres; un grand travail, une forte contorfion, un effort, les fauts, les danfes & les courfes forcées, foit à pied, foit à cheval, foit en voiture; le bruit du canon ou du tonnerre, les veilles trop long-tems continuées, les odeurs fortes & fœtides, les vapeurs du charbon.

L'avortement peut encore dépendre du fœtus lui-même, ou de la mere. Cet accident ne manquera pas d'avoir lieu toutes les fois que l'embryon fera mort, foit par le défaut de nourriture, ou par la mauvaife conformation du cordon ombilical.

Le fréquent ufage du coït, un vice vénérien, fcrophuleux ou fcorbutique, un fquirre à la matrice, font les caufes des fauffes couches qui arrivent par la faute de la mere.

Les fignes qui précédent l'avortement, font ordinairement la fiévre, les douleurs dans les lombes, un écoulement fanguin qui revient par intervalles, auquel fuccéde une matiére féreufe & noirâtre, qui ne céde ni aux faignées, ni au repos; des coliques utérines fe font fentir de tems en tems, la femme perd l'appétit & fes forces; le ventre s'affaiffe, les mammelles tombent & diminuent; ces fymptômes paroiffent un mois avant l'avortement, & durent jufqu'au tems où il arrive.

Alors les défaillances, les convulfions & les douleurs fe rapprochent, les écoulemens fanguins recommencent; l'orifice interne de la matrice fe dilate, les

eaux coulent & ſont mêlées de ſang, enfin le fœtus ſort livide & ſans vie ; le placenta le ſuit aſſez ordinairement, & lorſqu'il ne ſuit pas, la nature le détache, & l'expulſe ſans aucun ſecours.

Il eſt cependant quelques cas où les douleurs ne ſuffiſent pas pour faire ſortir le placenta. L'Accoucheur ou l'Accoucheuſe doit alors introduire ſa main dans la matrice, pendant que la mere a encore toutes ſes forces, & achever de la délivrer ; car il ſeroit dangereux de les lui laiſſer perdre, en laiſſant couler trop long-tems le ſang.

Mais ſi après la ſortie de l'enfant, la perte & les douleurs ne ceſſoient pas; ſi l'on voyoit ſortir du vagin une liqueur ſéreuſe brune, & d'une odeur cadavreuſe, il ne faudroit pas différer d'un moment à tirer le délivre par lambeaux; car il ſeroit dangereux de le laiſſer plus long-tems dans la matrice, à cauſe de la putridité qu'il y a contractée.

On n'eſt cependant pas toujours le maître de faire cette opération, on eſt ſouvent obligé de la laiſſer à la nature; ſoit pour ne pas trop fatiguer la femme, ſoit parce qu'une introduction forcée, & trop fréquente dans la matrice, peut cauſer à ce viſcére une irritation funeſte. Dans le cas où l'on ne peut délivrer la femme ſur le champ, il faut la laiſſer tranquille; quelquefois l'écoulement purulent dure pluſieurs jours, même pluſieurs ſemaines avec une fiévre irréguliére, la perte de l'appétit, & les anxiétés.

Il n'y a alors d'autre choſe à faire, qu'à donner les amers, des bouillons avec les plantes vulnéraires, ou le quinquina. Il faut bien ſe garder de donner aucun emménagogue, ni aucun reméde violent : la patience eſt le meilleur reméde. Quand le placenta eſt ſorti, l'écoulement ceſſe, l'orifice de la matrice ſe ferme, & la malade eſt guérie.

Quand une femme groſſe craindra d'être bleſſée, le Chirurgien qui ſera appellé, s'informera exacte-

ment des causes sur lesquelles sa crainte est fondée ; si le sujet est pléthorique & fort, il fera une saignée au bras, ordonnera le repos dans le lit, une diéte légére, du bouillon, des tisannes, & sur-tout la tranquillité d'ame, pendant huit à neuf jours, & prescrira le julep suivant aux heures du sommeil.

Prenez *Des eaux de rose & de plantain, de chacun deux onces,*
suc d'ortie dépuré, deux onces,
syrop diacode, une demi-once,
terre sigillée, & bol d'Arménie, de chacune demi-once.

On donnera ce julep en une ou deux prises, selon que la femme sera plus ou moins agitée, & en raison du besoin qu'elle aura de repos.

On appliquera, en même-tems, sur la région de la matrice, un cataplasme fait avec les racines de chardon roland concassées, & cuites en consistance de cataplasme, dans du gros vin rouge : on renouvellera ce cataplasme aussitôt qu'il sera sec.

On pourra encore faire une autre cataplasme avec du pain grillé, imbibé du baume de vie d'Hoffman, & appliqué sur le nombril. *Voyez* la formule de ce baume au mot BAUME.

Si la perte & les douleurs ne cessoient point, on auroit recours aux saignées, & l'on se comporteroit, d'ailleurs, comme il est dit au mot COUCHES.

Il est une espéce d'avortement qui reconnoît pour cause, le relâchement de la matrice, soit par un effet de la constitution pléthorique des femmes, soit par une suite d'efforts & de violences que ce viscére a souffert dans les accouchemens précédens ; soit enfin par les manœuvres imprudentes des Sages-femmes.

On conseille, dans ces sortes de cas, l'usage des bains froids, pour donner de la force aux parties ; on pourra donner aussi les purgatifs légérement astringens, tels, par exemple, qu'une infusion de myrobolans, & de rhubarbe, avec un peu de manne, ou de syrop de rhubarbe compo-

sé. On continuera cette potion, pendant cinq à six jours de suite ; le soir on donnera le cordial suivant.

Prenez *D'eau distillée d'écorce de citron, deux onces,*
esprit de vin de Mathiole, une drachme,
teinture d'opium, dix gouttes,
succin, quinze gouttes.

Mêlez le tout pour le faire prendre à la malade.

Après avoir pris ce reméde, la malade avalera à son déjeuner & à son diner, trois bols dont voici la formule.

Prenez *De cachou, deux drachmes,*
écorces de grenade, une drachme,
mastic & semences de succin préparé, de chacun une drachme,
térébenthine, six gouttes,
huile de canelle, huit gouttes.

Faites des pillules du poids de trois grains chacune.

Immédiatement après ces pillules, on donnera un verre d'un vin, où l'on aura fait infuser l'écorce de caprier, la canelle, le tamarisc, le santal citrin, la pierre hématite, la limaille d'acier, la noix muscade, le macis, la racine de patience, les semences chaudes mineures, de chacun, une once, dans six livres de bon vin du Rhin.

On continuera ces reméde pendant long-tems, en observant de ne point faire des excès, & de mener une vie agréable.

AXILLAIRE. (Anat.) Ce mot se dit de tout ce qui a rapport aux aisselles. Ainsi l'artére sous-claviére étant parvenue à l'aisselle, prend le nom d'*axillaire* : c'est elle qui fournit le sang aux artéres thorachiques, supérieure & inférieure, à l'artére humérale, &c.

Il y a encore des veines, des nerfs & des glandes axillaires.

AZIGOS. (Anat.) *Veine sans paire.* Cette veine est placée sur les vertébres du dos, au côté droit de la poitrine, le long de la trachée-artére.

B

BAI. (Hyppiat.) On dit qu'un cheval eſt *bai*, lorſqu'il a le poil d'une couleur de chataigne, plus ou moins clair, plus ou moins obſcur. Ces chevaux ſont ordinairement bons.

Le poil bai a pluſieurs nuances, qu'on diſtingue par *bai clair* ou *lavé*, *bai doré*, *bai ſanguin*, *bai miroité*, *bai maron*, *bai brun*, *bai alzan*. *Voyez* ALZAN.

Les chevaux *bai lavé*, ſont moins eſtimés que tous les autres de la même eſpéce. Le *bai doré* vaut beaucoup mieux ; il a beaucoup de feu pour l'ordinaire.

Les *bai miroité* ont des taches d'une couleur plus obſcure ou plus claire ſur la croupe, que ſur le reſte du corps. Ces chevaux ſont eſtimés.

Les *bai obſcur* ont une couleur preſque noire, du feu au bout du nez, & aux flancs. On en fait moins de cas, lorſqu'ils ont le tour des yeux, le muſeau & les flancs *bai lavé*.

BAIES. (Bot.) C'eſt le nom que l'on donne aux fruits de certaines plantes, comme du laurier, du genévrier, du petit houx, &c.

BAILLEMENT. (Phyſiol.) C'eſt un écartement méchanique, & non volontaire des deux mâchoires, qui fait ouvrir la bouche d'une maniére déſagréable.

Il y a lieu de croire que le bâillement dépend de la lenteur de la circulation dans le poumon ; puiſqu'il n'a lieu que lorſqu'on eſt fatigué par des travaux pénibles ; lorſqu'on eſt preſſé par le ſommeil, après la digeſtion, pendant la fiévre, ou lorſqu'on eſt contraint, par bienſéance, d'écouter l'ennuyeuſe converſation d'un demi-ſçavant, ou d'une femme qui ſe pique d'être bel-eſprit. Les ſens tombent alors dans une eſpéce de ſtupeur ; on s'endort, & on ſe ré-

veille avec tous les ſignes qui ſuivent le ſommeil par fatigue ; l'on étend les bras, & l'on fait tous les mouvemens néceſſaires pour accélérer la circulation.

BAILLER. *Voyez* BAILLEMENT.

BAIN. (Chym.) En Chymie, on donne le nom de *bain* à des moyens différens de tranſmettre la chaleur à un vaſe qui contient les matiéres dont on veut faire la diſtillation. C'eſt dans ce ſens que l'on dit, diſtillez au *bain de cendres*, lorſque la cucurbite eſt placée ſur les cendres chaudes ; diſtillez au *bain de ſable*, lorſqu'on ſe ſert de ſable, &c.

Le *bain-marie* eſt celui de tous les bains chymiques dont on fait le plus d'uſage ; il conſiſte à placer une ou pluſieurs cucurbites dans un grand vaiſſeau rempli d'eau bouillante. On ne riſque point ici que le réſultat de la diſtillation ait une odeur d'empyreume ; c'eſt le moyen le plus ſûr & le plus commode pour faire les *digeſtions* chymiques, & cuire les viandes pour les conſommés des malades.

On ſe ſert du bain de vapeur pour diſtiller les huiles eſſentielles, les eſprits ardens, & les eaux odorantes. Il conſiſte à ne ſoumettre le vaiſſeau diſtillatoire, qu'à la ſeule vapeur de l'eau bouillante.

Les Anciens reconnoiſſent encore deux ſortes de bains, l'un qu'ils appelloient *bain de fumier* ou de *cheval*. On mettoit alors la matiére en digeſtion dans du fumier, dans le ventre d'un cheval mort, ou dans du marc de raiſin. Mais nos Chymiſtes modernes ne ſe ſervent plus que du bain-marie & du bain de ſable ; avec ces deux moyens, ils réuſſiſſent plus ſûrement, & plus promprement à toutes leurs opérations.

BAINS. (Méd.) Les bains ſont d'un uſage auſſi ancien que le monde ; tous les peuples les ont regardés comme un moyen de conſerver la ſanté ; la loi de Moïſe en faiſoit une pratique religieuſe. Les Mahométans ſuivent à cet égard les traces du peuple de Dieu. Chaque Muſulman ſe lave tous les jours, ſoit

parce que ſa religion lui ordonne, ſoit par propreté, ſoit par ſenſualité, ou par luxe. En général, les Orientaux ſont beaucoup plus d'uſage des bains que les Européens ; & parmi ceux-ci, les Anglois & les Hollandois ſont les peuples qui ſe baignent le plus ſouvent, uniquement par propreté.

On reconnoît de deux ſortes de bains, le naturel & l'artificiel : les bains naturels, ſont ceux dont les eaux ſortent des entrailles de la terre, douées de quelqu'heureuſe propriété ; telles ſont les eaux thermales. Les bains artificiels ſont préparés par l'art ; telles ſont les eaux dans leſquelles on fait bouillir des médicamens déterſifs, aſtringens, aromatiques, &c.

Parmi les bains naturels, on comprend auſſi les bains domeſtiques, & ceux de riviére. On prend les premiers, froids ou tiédes, ſuivant le but qu'on ſe propoſe. Les bains froids ſont d'un uſage général ; en Angleterre, on y accoutume les enfans dès le berceau ; on les regarde comme un excellent prophylactique, propre à prévenir une quantité de maladies, à guérir la goutte, le rhumatiſme, les affections hyſtériques, (*Voyez* VAPEURS.) & à fortifier le tempérament ; auſſi voit-on en Angleterre fort peu d'enfans rachitiques. Cette méthode commence à prendre faveur en France ; il eſt à deſirer qu'elle y devienne générale.

Les bains froids ſont toniques, il n'eſt pas de reméde plus efficace pour rétablir des perſonnes foibles & délicates ; pour rendre la circulation plus forte, les fibres plus propres à réagir ſur les fluides, & à maintenir l'équilibre dans l'œconomie animale. L'habitude que l'on contracte avec le froid, endurcit le corps qui devient ainſi moins ſenſible à ſes impreſſions. Rome n'avoit des ſoldats ſains & robuſtes, que par le fréquent uſage que ſes habitans faiſoient des bains froids.

Les bains de riviére ſont une reſſource aſſurée contre les accidens qu'entraîneroient les chaleurs de l'été.

L'eau s'insinue dans le corps par les pores inhalans, & porte dans le ſang une fraîcheur ſalutaire, & très-propre à calmer ſon effervefcence.

Ils ſont également recommandables dans tous les cas où les eſprits circulent tumultueuſement dans les canaux nerveux; quand le ſang ſe porte avec impétuoſité à la tête, comme dans le délire qui dépend de la violence de la fiévre, dans la manie, dans les fiévres intermittentes qui régnent pendant les étés humides & pluvieux; on les a vu même réuſſir dans la rage. On ne doit point appréhender que les bains froids ſuppriment la tranſpiration. Il eſt de fait que les perſonnes qui ſe mettent au lit, en ſortant de l'eau, ne ſont pas long-tems ſans être baignées de ſueur.

Il eſt cependant des régles qu'on doit obſerver, quand on veut prendre les bains froids; c'eſt de n'entrer dans l'eau que peu-à-peu, ſur-tout en hiver, & de n'y reſter que très-peu de tems. Cette obſervation regarde principalement les perſonnes foibles & les gens d'un tempérament gras.

Les bains froids, dit Huxham, excitent dans celui qui les prend, une eſpéce d'accès de fiévre intermittente; le ſang eſt refoulé vers le cœur, il s'arrête dans les artéres cutanées; mais on n'eſt pas plutôt ſorti de l'eau, que la réſiſtance ceſſe, & la chaleur devient univerſelle, à meſure que le ſang peut couler librement dans les artères capillaires. Un homme foible peut mourir dans un bain froid dans lequel il reſteroit trop long-tems, comme il peut périr dans un accès de fiévre, par la réſiſtance que le cœur trouve dans l'exercice de ſes fonctions.

Les bains domeſtiques ſont d'un uſage plus étendu que les bains froids, ils n'ont pas moins d'avantage; mais pris trop fréquemment, ils entraîneroient des incommodités fâcheuſes. L'eau qui compoſe ces bains eſt ordinairement tiéde, un peu au-deſſous de la chaleur naturelle de l'homme. La meilleure eſt l'eau de pluie, quand on peut en avoir; à ſon défaut, on doit

se servir de l'eau de riviere, de fontaine ou de puits; en observant de corriger la crudité de cette derniere, en y faisant bouillir quelques poignées de feuilles de vignes, de couleuvrée, ou d'y jetter une ou deux pintes de lait.

On prépare le bain, en tapissant intérieurement la cuve, d'un drap. A une des extrêmités, on place un coussin de paille, sur lequel la personne qui prendra le bain s'asséiera. On verse ensuite dans cette cuve, plusieurs seaux d'eau froide; on y mêle ensuite de l'eau bouillante, & l'on agite l'eau pour que le mêlange s'en fasse exactement. Le dégré de chaleur convenable pour le bain, est celui qui ne produit sur la main, qu'une impression de chaleur un peu au-dessus de celui de l'eau tiéde.

On se met ensuite dans le bain, de maniére que l'on ait de l'eau jusqu'au cou; on recouvre la cuve d'un drap, & l'on y reste plus ou moins long-tems, selon que les forces, l'âge, le tempérament & la maladie le demandent.

Il est nécessaire, sur-tout en hiver, de renouveller de tems en tems la chaleur de l'eau, en y ajoutant de l'eau bouillante. Quand la personne est foible, on lui donne un bouillon demi-heure après qu'elle est entrée dans le bain; si l'on se propose de rafraîchir, ou de purifier le sang, on donnera du petit lait clarifié, coupé avec une infusion de fumeterre, dans les affections scorbutiques, & les maladies de la peau.

On se sert à Paris & dans les Provinces de baignoires de cuivre étamé; on les remplit d'eau froide, ensuite on y fixe avec un écrou, un vaisseau de tôle, rempli de braise allumée. L'eau se chauffe ainsi sans qu'on ait l'incommodité de mettre des chaudrons sur le feu; &c. Mais il faut observer, dans ce cas, que la chambre où est la baignoire ait beaucoup d'air, afin de laisser dissiper la vapeur de la braise qui ne manqueroit pas d'étourdir le malade, s'il entroit dans le bain avant que cette vapeur fût dissipée. Aussi est-il

nécessaire d'allumer la braise deux heures au moins avant que l'on entre au bain, afin qu'il n'y ait dans la chambre aucune odeur de charbon.

Les Baigneurs préviennent ces inconvéniens, & ne se servent pas du cylindre. Ils ont deux réservoirs, l'un, d'eau chaude, l'autre, d'eau froide, au moyen desquels ils fournissent à toutes leurs baignoires, auxquelles aboutissent deux robinets, que celui qui se baigne peut ouvrir pour rafraîchir, ou pour échauffer le bain.

Les bains domestiques sont très-salutaires dans tous les cas, où il faut donner de la souplesse aux fibres musculaires, modérer le mouvement trop violent des humeurs, calmer des douleurs de tête opiniâtres, remédier à des affections spasmodiques, à des douleurs néphrétiques, à des phrénésies, des insomnies, des vertiges; ils sont salutaires dans les fiévres éphéméres & inflammatoires, la rétention d'urine, les ardeurs d'entrailles, la jaunisse, les pâles couleurs; ils favorisent l'éruption de la petite vérole, & produisent les effets les plus heureux dans le délire, la manie, &c.

On prend aussi les bains des eaux thermales chaudes. Ils réussissent merveilleusement dans les maladies chroniques, qui sont accompagnées de maladies à la peau; ils font cesser les douleurs de rhumatisme, la stupeur, les contractions, ou le tremblement des membres. Comme la chaleur égale de ces bains tient les pores ouverts, tant qu'on reste dans l'eau, les particules minérales pénétrent avec facilité, dans les ramifications capillaires, & portent leur action dans toutes les parties.

Mais si ces bains sont utiles & recommandables, dans les cas que nous venons d'indiquer, ils seroient quelquefois nuisibles dans plusieurs circonstances, comme dans l'épilepsie, & les vertiges, dans la pthisie & la pulmonie, dans les affections hypocondriaques & hystériques : c'est pourquoi on ne les prescrira qu'avec beaucoup de circonspection.

On compose des bains artificiels, en y ajoutant les substances qu'on croit utiles dans les maladies que l'on traite. On les rend aromatiques en faisant bouillir des plantes qui ont cette qualité, dans du gros vin rouge, & en versant ce vin dans le bain. Ces bains sont fort sains & résolutifs : on les emploie avec succès dans l'anasarque, l'infiltration des jambes, la cachexie, la jaunisse, & dans toutes les maladies où il faut donner du ton à la fibre.

M. Wanswieten conseille les bains des plantes antiscorbutiques, dans les vues de faire disparoître les taches que le scorbut a imprimées sur la peau : & comme les jambes sont plutôt attaquées de ces tâches, que les autres parties, c'est ce qui a engagé les Auteurs à conseiller alors les pédiluves, ou bains des pieds.

Les pédiluves sont une espéce de bain qu'on prend, en mettant les pieds & les jambes dans l'eau, jusqu'au genou. On peut rendre ces pédiluves aromatiques, comme nous venons de le dire. Ces bains simples opérent des effets merveilleux dans les douleurs spasmodiques de la tête, dans les fluxions des yeux, l'asthme convulsif, la suppression des régles, les palpitations de cœur ; dans les maladies inflammatoires, les fiévres violentes, le délire, &c. Nous les avons vu rappeller de la mort à la vie, une malade dont les régles étoient supprimées depuis quatre mois, & qui après un traitement long & inutile, étoit dans un état désespéré ; trois pédiluves d'une heure & demie chacun, pendant trois jours, soir & matin, firent couler les régles, cesser le délire, la difficulté de respirer, & tous les accidens qui avoient mis en allarme le Médecin & la famille de la malade.

Il est encore une espéce de bain qu'on appelle *bain de vapeur*, ou *étuve* ; on le prend dans une chambre remplie de la vapeur de l'eau bouillante ; le malade est assis ; tout son corps est couvert, excepté la tête. Ce bain excite promptement la sueur ; mais il est fort

fort ſouvent nuiſible; on n'en fait guères d'uſage.

Les fumigations ſont encore une ſorte de bain, qui eſt auſſi peu uſité. *Voyez* FUMIGATIONS.

Des perſonnes opulentes, prennent quelquefois des bains de lait, pour adoucir la peau, & rendre ſon coloris plus agréable à la vue de ceux auxquels elles cherchent à plaire.

Le ſable échauffé par les rayons du ſoleil, ſur le bord de la mer, ou d'une riviére, eſt un bain recommandé contre les douleurs de rhumatiſme, & l'enflure œdémateuſe des extrêmités. Le ſon & les feuilles de l'aune chauffées dans un four, à un degré de chaleur ſupportable, produiſent le même effet. *Voyez* AUNE.

Une précaution très-utile en ſortant du bain domeſtique, c'eſt d'eſſuyer le corps avec un linge ſec, de ſe mettre dans un lit baſſiné, de prendre un bon bouillon, & repoſer enſuite une heure ou deux. Si c'eſt en été, on pourra ſortir après ce tems; en hiver, on fera bien de ne pas s'expoſer ſitôt à l'air froid.

BAIN ÉMOLLIENT ANTISEPTIQUE POUR LA GONORRHÉE.

Prenez *Des fleurs récentes de rue,*
de ſcordium,
d'alliaire,
de mauve, de chacun deux poignées.

Faites infuſer ces fleurs dans deux livres d'eau, ajoutez-y enſuite,
ſavon de Veniſe, un gros,
eſprit de vin, ſix gros.

On plongera dans ce bain, la verge & le ſcrotum, pendant un quart d'heure, quatre ou cinq fois dans la journée, & l'on appliquera ſur le pubis, le ſcrotum & le périné, des compreſſes trempées dans la même liqueur.

Bain aromatique.

Prenez *Raclure de bois de gaïac, trois livres.* Enfermez-les dans un linge, & les faites bouillir pendant une heure dans un ſeau d'eau.

Prenez enſuite, *Raclure de ſaſſafras, une demi-livre,*
baies de laurier, trois livres,
écorce de winter, demi-livre,
racines d'iris de Florence,
de ſouchet,
de calamus aromaticus,
d'angélique d'Eſpagne, de chacun une livre.

Concaſſez toutes ces ſubſtances, faites-en le mêlange, & après les avoir miſes dans un ſac, ſoumettez-les à une ébullition de trois heures dans l'eau de gaïac.

On prendra ce bain chaud, le matin; on s'eſſuyera le corps, en ſortant, avec un linge ſec, l'on ſe mettra dans un lit bien baſſiné, & l'on prendra un reſtaurant une heure après. Les ingrédiens de ce bain peuvent ſervir juſqu'à trois fois.

BALAUSTES. (Mat. Méd.) Les fleurs du grenadier ſauvage, ſont connues en Médecine, ſous le nom de *Balauſtes*: les véritables nous ſont apportées du Levant: mais les Apothicaires donnent indifféremment ce même nom, aux fleurs de toutes les eſpéces de grenadier. On doit les choiſir d'un beau rouge purpurin, grandes, nouvelles, & bien épanouies.

Les balauſtes ſont miſes au nombre des médicamens toniques & aſtringens. On les emploie avec ſuccès dans le flux de ventre, la dyſſenterie, la lienterie, la diarrhée, le crachement de ſang, les gonorrhées bénignes, & autres écoulemens de cette eſpéce. On les donne en ſubſtance, depuis un ſcrupule, juſqu'à un gros, & le double en infuſion.

On s'en ſert auſſi à l'extérieur, pour des gagariſ-

mes, ou des fomentations. Elles entrent dans le ſyrop de myrte du Codex de Paris, dans le ſyrop magiſtral aſtringent, le vin aſtringent pour les fomentations, la poudre aſtringente, & le ſyrop de karabé.

BALEINE. Blanc de (Mat. Méd.) On a donné fort mal-à-propos le nom de *ſperma ceti*, *ſperme de baleine*, a une matiére graſſe, blanche & onctueuſe qu'on trouve dans la tête d'un grand poiſſon connu ſous la dénomination de *ſouffleur* ou de *cachelot*. Cet animal eſt commun ſur les côtes d'Eſpagne; mais l'on en prend beaucoup plus en Norvége. Quand on a ſéparé cette matiére, on la fait fondre, & on la moule en pains de ſucre: on réitéres pluſieurs fois cette opération, juſqu'à ce que le blanc de baleine, ait acquis une couleur d'albâtre; alors on la coupe en écailles; & c'eſt ainſi qu'on nous l'apporte.

Le blanc de baleine eſt d'un uſage très-étendu en Médecine. Il eſt adouciſſant & anodin. Il calme la toux, adoucit les âcretés de la poitrine, déterge & conſolide les ulcéres de cette capacité. C'eſt un excellent reméde dans les pleuréſies, les péripneumonies, dans les maladies inflammatoires de la poitrine, l'aſthme ſec & humide, les catharres ſuffoquans; on le donne avec ſuccès pour calmer les tranchées, & les épreintes qui accompagnent les dyſſenteries longues & opiniâtres: il produit un bon effet dans les coliques néphrétiques, les ardeurs d'urine, & généralement dans les cas où les adouciſſans ſont indiqués.

On ſe ſert auſſi de ce reméde, pour l'extérieur; on l'applique, comme topique, ſur les contuſions violentes. Il agit alors comme émollient & adouciſſant. On s'en ſert encore dans les linimens, deſtinés à empêcher, comme on dit communément, que le lait ne ſe grumelle dans le ſein; on l'emploie dans les pommades deſtinées à rendre la peau du viſage plus douce; dans les lavemens antidyſſentériques; les injections émollientes qu'on fait dans la matrice; le blanc de baleine entre enfin dans les onguens dont on fait uſage pour guérir les contractions

des membres, & empêcher que la petite vérole ne laisse des empreintes désagréables sur le visage des enfans.

La dose du blanc de baleine, est depuis dix grains, jusqu'à un ou deux scrupules. On le prend ordinairement dans l'huile d'amandes douces, un jaune d'œuf, ou un bouillon.

Le blanc de baleine est la base d'un emplâtre émollient très-bon pour appliquer sur le sein des nouvelles accouchées, & résoudre les tumeurs scrophuleuses. En voici la formule.

Prenez *De cire blanche, quatre onces,*
blanc de baleine, deux onces,
huile des quatre semences froides majeures, demi-once,
ou du galbanum dissout dans le vinaigre, cuit & passé, une once.

Faites un emplâtre.

BALLE D'ANTIMOINE. (Pharm.) On fait avec le régule d'antimoine, des boules, ou des gobelets qui peuvent purger successivement plusieurs milliers de personnes, sans perdre leur vertu émétique C'est aussi pour cela qu'on a donné à ces boules, le nom de *pillules perpétuelles.*

Ces remédes ont été en vogue pendant un tems; mais on a reconnu combien peu on doit compter sur leur effet. On ne les trouve plus que dans les Cabinets d'Histoire Naturelle.

BALLON. (Chym.) C'est le nom que les Chymistes donnent à des vaisseaux de verre, qui forment une sphére, & ont différentes capacités.

Les ballons doivent être percés latéralement, pour la commodité de l'Artiste, & la sûreté de certaines opérations chymiques. Il y en a qui sont à deux becs: l'un, assez grand pour recevoir l'extrêmité de la cornue: l'autre, fait de maniére qu'il puisse entrer dans le col d'un autre ballon. On les appelle alors *ballons enfilés.*

BALZANE. (Hypp.) Ce mot est dérivé de l'Ita-

lien. Il signifie qu'un cheval a un des pieds blancs. On dit que le balzane est *dentelé*, *herminé*, ou *moucheté*; lorsqu'il se trouve au poil du canon de la jambe, des irrégularités empruntées du blanc, & de la couleur du poil du cheval, ou du noir. On dit que le cheval *est chaussé trop haut*, lorsque la balzane monte au-dessus du jarret.

Solleysel prétend que la balzane des deux pieds de devant tous seuls, est une mauvaise marque; & que tout cheval sera mal marqué & défectueux, quand il aura plus de blanc devant que derriere; qu'au contraire, ceux qui ont les deux pieds de derriere blancs, sont bons & forts.

Les Italiens appellent *cheval de Roi*, celui qui a la balzane à un des pieds du devant, & aux deux de derriere, sans être marqué à la tête. Ces chevaux ne sont cependant pas meilleurs que les autres.

BANC D'HIPPOCRATE. (Chir.) On donnoit ce nom à une machine propre à réduire les luxations & les fractures. Hippocrate en fut l'inventeur; mais on n'en fait plus d'usage aujourd'hui; 1°. parce qu'il est peu commode; 2°. parce que l'extension que l'on fait par le moyen de cette machine, & de celles de cette espéce, n'est jamais égale. Le banc étoit une espéce de lit à l'extrêmité duquel étoient des aissieux qu'on tournoit avec des manivelles. Autour des aissieux, étoient attachés des lacs qu'on avoit appliqué aux membres fracturés ou luxés; l'effet des manivelles étoient d'entortiller ces lacs autour des aissieux, & de faire ainsi, l'extension & la contre-extension.

BANDAGE. (Chir.) Les bandages sont une des grandes ressources de la Chirurgie. Il est même des cas, où ils sont l'unique moyen de conserver la vie à un blessé. Il n'est personne qui ne sache qu'ils sont indispensables pour contenir les fractures & les luxations; pour appliquer les médicamens convenables sur les amputations, arrêter des hémorragies, contenir les descentes, &c.

La matiere des bandages eſt le linge, la peau, le cuir ou l'acier ; nous ne parlerons ici que de ceux qu'on fait avec le linge : nous traiterons des autres à meſure que les articles ſe préſenteront.

On diviſe les bandages en communs & en propres, en ſimples, & en compoſés. Les bandages communs ſont ceux qui peuvent être employés ſur pluſieurs parties du corps : les bandages propres ne conviennent qu'à une ſeule partie. Tel eſt le couvre-chef pour la tête.

Le bandage ſimple n'eſt compoſé que d'un ſeul morceau de linge, ſans addition d'autres piéces ; le compoſé eſt fait de pluſieurs morceaux de linge aſſemblés.

On diviſe encore les bandages, 1°. en *contentifs*, lorſqu'ils ne ſont deſtinés qu'à contenir les médicamens ſur une partie ; 2°. en *incarnatifs* ou uniſſans, quand le but qu'on ſe propoſe, eſt ſimplement de réunir une plaie ; 3°. on les appelle *diviſifs* quand on a en vue de maintenir une partie ſéparée d'une autre.

On peut appliquer le bandage ſimple de quatre maniéres différentes. On dit que le bandage eſt circulaire, quand chaque tour de bande eſt uniformement appliqué ſur le tour qui l'a précédé ; le bandage eſt *en doloire*, quand on le fait monter ou deſcendre en ſpirale, de maniére cependant que l'on n'apperçoive qu'environ le tiers de la bande de deſſous ; il eſt *rampant*, quand les ſpirales ſont plus grandes, de ſorte que les bords de chaque tour de la bande ſe touchent à toutes les circonvolutions : enfin, on dit que le bandage eſt *renverſé*, lorſqu'on eſt obligé de replier la bande, pour la mouler ſur la partie.

Le Chirurgien ne ſçauroit porter trop d'attention, lorſqu'il applique un bandage ; c'eſt-là où l'on juge de ſa dextérité, de ſon aptitude & de ſa propreté ; c'eſt de cette application que dépend ſouvent la réputation. Il eſt des circonſtances où la routine ſeule ſeroit dépourvue de reſſources, ſi le génie ne ſuppléoit à ſon défaut. En effet, quoiqu'il y ait une foule de bandages inventés pour remédier aux accidens com-

muns, il n'a pas été possible de prévoir tous les cas. Il en est donc où le Chirurgien doit tirer les ressources de son propre fonds, & où il lui est inutile d'avoir la tête meublée de descriptions de bandages; il faut qu'il en invente sur le champ de nouveaux.

Il ne faut jamais trop serrer les bandages, il est aussi essentiel de ne pas les faire trop lâches. Dans le premier cas, on verroit bientôt arriver un gonflement considérable à la partie; elle deviendroit livide, & l'on courroit risque de la voir attaquée de gangrêne; le gonflement & la douleur des parties qui sont au-dessous du bandage, sont les signes auxquels on reconnoît que le bandage est trop serré.

Lorsqu'au contraire, il n'y a qu'un gonflement léger, & qu'on peut facilement passer le doigt entre les bandes, on peut sans inconvénient les serrer un peu plus.

Quand on veut appliquer une bande, à un seul chef, par exemple dans la saignée du pied; on doit commencer par faire deux ou trois circulaires autour de la jambe avant de figurer le bandage; cette précaution le rend plus ferme.

On doit se comporter différemment, quand la bande est roulée à deux globes; il faut commencer de l'appliquer par son milieu, & ensuite changer les chefs de main en main, selon que le cas l'exige.

Les bandages qu'on applique sur les luxations ou sur les fractures, ne doivent jamais être secs; on les trempera toujours dans du vin chaud, de l'eau-de-vie camphrée, ou de l'oxicrat.

Il est encore une précaution très-nécessaire lorsqu'on léve les bandes, c'est d'observer si elles sont colées à la plaie; & dans ce cas, de les imbiber d'eau chaude, de vin, ou d'eau-de-vie camphrée, afin d'épargner au malade les douleurs & l'irritation que la mal-adresse, ou des mains insensibles & cruelles, causent en enlevant de force, les linges qui recouvrent une plaie.

Telles ſont les conſidérations générales que nous avions à faire ſur les bandages ; on en trouvera la deſcription à chaque maladie où ils conviendront. Cet ordre nous a paru plus naturel que celui qu'on obſerve ordinairement, en rangeant les bandages de ſuite. *Voyez* auſſi notre *Manuel du Jeune Chirurgien*, dans lequel les différens bandages ſont amplement décrits.

BARBE. (Phyſ.) L'âge de puberté s'annonce dans les hommes, par l'apparition de la barbe ; elle ſuit, comme la voix, la progreſſion de la ſemence, & tombe quand la liqueur prolifique ceſſe de ſe filtrer ; c'eſt pour cette raiſon que les Eunuques n'ont point de barbe, & qu'ils ont une voix glapiſſante.

BARBE (Hypp.) C'eſt la jonction des os de la ganache du cheval. Quand on voit que la barbe d'un cheval eſt bleſſée, on doit s'en méfier pour l'achat, mais ce n'eſt pas un défaut eſſentiel ; cette bleſſure peut être l'effet de quelques ſaccades données mal-à-propos, ou d'une gourmette mal faite.

BARBE DE BOUC. (Bot.) *Voyez* SERSIFI.

BARBES (Hypp.) C'eſt ainſi qu'on appelle les chevaux nés en Barbarie.

BARBE DE CHÈVRE. (Bot.) *Barba capræ floribus oblongis*. C. B. Cette plante reſſemble aſſez à la reine des prés ; ſes tiges ſont rondes, moëlleuſes, rameuſes, & s'élevent à la hauteur de quatre ou cinq pieds. Pluſieurs de ſes feuilles ſont attachées ſur une même côte ; elles ſont dentelées, oblongues, pointues ; les fleurs naiſſent en grappes aux ſommités des branches. Ces grappes ſont formées d'autres petites fleurs blanchâtres à cinq pétales, de forme ovale, diſpoſés en roſe. Il leur ſuccéde un fruit arrondi, compoſé de pluſieurs capſules applaties & oblongues.

Cette plante eſt ſudorifique, cordiale, vulnéraire, aſtringente ; on la donne pour arrêter les flux de ventre, les hémorragies, & conſolider les plaies.

La barbe de bouc croît dans les lieux humides des Alpes.

BARBILLONS. (Vét.) Les chevaux & les bœufs ſont expoſés à avoir ſous la langue des petites excroiſſances, aſſez reſſemblantes à celles qu'on voit au coin du muſeau du poiſſon nommé *barbeau*.

Cette incommodité les empêche de manger & de boire ; le ſeul reméde qu'il y ait à faire alors, c'eſt de couper ces excroiſſances avec de bons ciſeaux, & de les frotter enſuite avec du ſel, du vinaigre, ou ſimplement avec de la ſalive.

BARBOTINE ou XANTOLINE. (Bot.) *Semen ſantonicum*, *ſemen contra vermes*, *ſemen contra*. La barbotine eſt une eſpéce d'abſynthe dont l'odeur eſt très-pénétrante, & les feuilles extrêmement menues. Elle croît dans la Perſide & la Tartarie, dans les prés.

La ſemence de cette plante eſt regardée comme un ſpécifique contre les vers des enfans. Elle eſt auſſi ſtomachique, antihyſtérique, & emménagogue. La doſe du ſemen-contra, eſt depuis douze grains juſqu'à un demi-gros ; on la donne au double, en décoction. On en fait des dragées comme celles d'anis. Il eſt beaucoup de Praticiens qui révoquent en doute les vertus vermifuges de la barbotine ; comme amer, elle ne paroît pas propre à détruire les vers aſcarides. *Voyez* ASCARIDES.

BARDANE, GLOUTERON, HERBE AUX TEIGNEUX, LAMPOURDE. (Bot.) *Bardana ſive lappa major, arctium*. Dioſcor. La bardane eſt une plante qui s'éleve à la hauteur de quatre pieds. Ses feuilles ſont grandes, longues d'un pied, & garnies de deux oreillettes de chaque côté de la queue. Elles ſont d'un verd foncé en-deſſus, blanchâtres en-deſſous, velues & pointues à leur extrêmité : les fleurs naiſſent à l'extrêmité des petites branches. Elles ſont formées en tête ronde, groſſe comme une balle de mouſquet, & garnies de crochets qui s'attachent aux habits, quand on en approche.

La racine, les feuilles & les graines de la bardane, ſont d'uſage en Médecine. Mais on emploie plus com-

munément la racine, qui eſt diurétique, diaphorétique, antiſpaſmodique, pectorale & vermifuge. On la donne avec ſuccès dans les accès de goutte, les douleurs rhumatiſmales, le ſcorbut, les maladies vénériennes, & généralement dans tous les cas où l'on veut exciter les ſueurs. On la recommande encore dans la pleuréſie, la petite vérole, les fiévres malignes, & les crachemens de ſang purulens. La doſe de la racine de bardane en poudre, eſt d'une demi-once pour chaque livre d'eau; & d'une once, quand elle eſt fraîche.

Le ſuc dépuré des feuilles de bardane, donné à la doſe de quatre onces, produit les mêmes effets que la racine, & peut être donné dans les mêmes cas. Les tiges pilées, mangées crues & aſſaiſonnées avec de l'huile & du vinaigre, excitent les urines, & n'ont point un goût déſagréable.

Les ſemences de cette plante, ſont auſſi diurétiques. On en prend un gros dans une liqueur convenable, où l'on en fait une émulſion. Avalées dans du vin blanc, elles font couler admirablement les urines; elles entraînent les graviers qui pourroient ſe trouver dans les reins & dans la veſſie.

Appliquées extérieurement, les feuilles de bardane mondifient les ulcéres, diſſipent les tumeurs œdémateuſes, les échimoſes, & le ſang épanché, dans les contuſions; elles ſoulagent les goutteux, étant cuites ſous la cendre ou dans du lait, & miſes enſuite en cataplaſme ſur la partie affectée. La pulpe de la racine étendue ſur un linge, & appliquée chaude, a la même vertu.

Les feuilles de bardane, ſont une nourriture ſaine pour les bêtes à laine. Aux environs d'Alger, de Tunis en Barbarie, en Provence, dans la plaine nommée la *Crau d'Arles*, ces beſtiaux ne broutent preſque point d'autre plante. Auſſi les brebis de ces contrées, ont-elles beaucoup de rapport, tant du côté de leur laine, que par le goût de leur chair; on ſçait de quelle reſſource les laines de Barbarie ſont dans

le commerce. On connoît la bonté de celles de la *Crau*; les unes & les autres n'ont sans doute autant de valeur, que par la nourriture uniforme & également bonne, des brebis de cette partie de la Provence, d'Alger & de Tunis.

BARRE. (Hypp.) On a donné le nom de *barre* à un espace vuide de dents, qui se trouve aux os de la mâchoire inférieure du cheval. Cet espace n'est recouvert que par une chair vermeille; c'est sur cet espace, que porte le mors de la bride. Les barres d'un bon cheval doivent être charnues & tranchantes, ni trop sensibles, ni trop dures. Dans les premiers cas, elles s'écorcheroient au moindre mouvement, le cheval n'auroit aucun appui à la main; il se cabreroit, & mettroit à chaque instant la vie de son cavalier dans le péril le plus éminent.

Si au contraire les barres étoient insensibles, le cheval peseroit à la main, le cavalier ne pourroit s'en faire obéir. Si l'animal avoit de l'ardeur, il emporteroit celui qui le monte, parce qu'il ne sentiroit point la bride, & prendroit le mors aux dents; ces deux écueils sont également à craindre quand l'on veut acheter un cheval.

Les barres sont exposées à être blessées, & à s'ulcérer. On reconnoît cet accident en ce que le cheval ne mange pas comme à l'ordinaire, & qu'il jette hors de sa bouche ce qu'il a mâché. On conseille dans le cas où les barres sont simplement écorchées, la lotion suivante.

Prenez de la grande chélidoine, écrasez-la dans un mortier avec du sel, du verjus, & trois à quatre gousses d'ail. Ajoutez-y du vinaigre autant qu'il en faudra, pour laver la bouche du cheval. On produira le même effet avec l'infusion de l'assa fœtida dans le vinaigre, avec de l'ail, du sel & du poivre.

BARRER. (Hypp.) L'opération par laquelle on lie une veine ou un nerf, est appellée *barrement* en langage d'Hyppiatrique. Les Maréchaux barrent les vei-

nes des cuiſſes, pour les maux de jambes & des jarrets ; les larmiers, aux deux côtés du cou, pour les maux des yeux ; les paturons, pour les maux de ſole, &c. Voici comment s'exécute cette opération, lorſqu'on la pratique à la cuiſſe ; on commence par coucher le cheval, on frotte enſuite la peau à l'endroit où l'on veut barrer ; on inciſe le cuir, on découvre la veine, & après avoir paſſé par-deſſous, la corne de chamois, & l'avoir exactement ſéparée du tiſſu graiſſeux, on la lie d'abord en-deſſus, avec un fil de ſoie double, on la laiſſe ſaigner quelques inſtans ; enſuite on fait une ſeconde ligature en-deſſous, de façon qu'entre les deux ligatures, il y ait deux pouces d'intervalle. Après cela, on coupe cet intervalle, & l'opération eſt achevée.

Le but qu'on ſe propoſe en manœuvrant ainſi, eſt d'empêcher qu'une humeur mal-faiſante ne continue à ſe porter ſur une partie ; mais cette opération ne ſçauroit avoir un tel effet, à moins que le vaiſſeau barré ne fût reconnu donner uniquement la vie au membre d'où l'on veut détourner l'humeur. Dans ce cas, on tariroit la ſource du mal, pour en produire un autre ; ce feroit l'atrophie de ce même membre, qui ne recevant plus le fluide vital, ſe deſſécheroit.

On barre les larmiers ſans faire d'inciſion ; après avoir mis au cou de l'animal, la corde à ſaigner, on voit les veines s'enfler. Alors on paſſe à travers la peau une aiguille courbe, enfilée d'une ſoie double, & qui doit auſſi paſſer ſous la veine ; on la fait ſortir du côté oppoſé, on ôte cette aiguille, & l'on noue la ſoie le plus fortement qu'on peut. La partie enfle beaucoup, mais cette enflure ſe diſſipe inſenſiblement.

On barre auſſi les nerfs des larmiers, pour les affections de la tête.

BARRE. (Anat.) On donne ce nom à un prolongement contre nature de la ſymphiſe du pubis dans les femmes. Ce vice de conformation rend ſouvent les accouchemens laborieux, & quelquefois impraticables par les voies naturelles. On dit qu'une femme eſt

barrée, lorſqu'elle eſt conformée en la maniére que nous venons de le dire.

On applique encore le terme de *barrée*, aux dents mollaires, lorſque leurs racines ſont tellement écartées, qu'on ne peut les arracher ſans détruire l'alvéole.

BASILIC. (Bot.) *Ocymum*. Le baſilic eſt un genre de plante à fleurs verticillées, diſpoſées en épi aſſez long, d'une couleur blanche, purpurines, & très-odorantes. Cette plante eſt touffue, diviſée en une infinité de petits rameaux dont les tiges ſont quarrées. Elle s'éleve à la hauteur d'un demi-pied; on la cultive dans tous les jardins à cauſe de ſon odeur; elle eſt annuelle, & fleurit en Juillet & Août.

Quoiqu'il y ait en Botanique, un grand nombre d'eſpéces de baſilic, on ne fait cependant uſage en Médecine, que de deux; à ſçavoir, du grand & du petit baſilic.

Cette plante eſt aromatique, pectorale, inciſive, céphalique & ſtomachique. Elle excite les régles, fait couler l'urine, diſſipe les coliques venteuſes; l'infuſion théiforme de ces feuilles, eſt recommandée dans les fluxions catharrales de la tête; la poudre de ces mêmes feuilles tirée par le nez, fait couler la mucoſité des narines, guérit par conſéquent le rhume de cerveau; elle entre dans les poudres deſtinées à diſſiper la triſteſſe, dans l'eau générale & hyſtérique du Codex de Paris, dans l'eau de menthe, l'eau vulnéraire, l'eſprit carminatif de Silvius, le ſyrop d'armoiſe, l'onguent martial, &c.

BASILICUM. (Pharmac.) C'eſt le nom d'un onguent dont l'uſage eſt très-étendu en Chirurgie; en voici la formule.

Prenez *De la poix réſine*,
poix navale, de chacune ſix onces,
cire jaune,
huile d'olive, de chacune une livre & demie.

Faites fondre & bouillir ces matiéres dans une baſſine,

jusqu'à ce qu'il se précipite au fond du vase, un sédiment noir & épais. Versez ensuite le mêlange par inclination, & gardez-le pour l'usage.

Cet onguent est un puissant digestif ; on s'en sert avec succès pour le traitement des ulcéres & des tumeurs ; il est aussi maturatif.

BASILIQUE. (Anat.) On donne le nom de *basilique* à une veine qu'on ouvre ordinairement lorsqu'on saigne au bras ; cette veine rapporte le sang de l'avant-bras & du bras dans l'artére axillaire. Ses ramifications varient dans un grand nombre de sujets ; vers le pli du coude, elle communique avec la veine céphalique, par un canal auquel on a donné le nom de *veine médiane*.

BASSIN. (Anat.) Le bassin, ainsi nommé à cause de sa figure, est la partie la plus inférieure du bas-ventre. Elle est formée par la réunion des os appellés innominés, ou os des hanches, du sacrum & du coccix. Cette capacité contient la vessie dans les hommes ; la matrice, les ovaires, &c. dans les femmes.

BASSINER. (Chir.) Bassiner une plaie, c'est la laver avec un médicament liquide ou froid, selon que le cas le demande. Toutes les liqueurs spiritueuses sont propres à cet objet ; on se sert le plus communément de vin, d'eau-de-vie camphrée ou non-camphrée ; on bassine aussi avec l'eau simple, & les décoctions de plantes.

BASSINET *des reins*. (Anat.) On connoît sous le nom de bassinet du rein, un sinus membraneux en forme d'entonnoir, qui se trouve dans la partie concavée de ce viscére. Ce bassinet résulte de la réunion de certains tuyaux des reins appellés *mammelons*.

BASSORA. (Mat. Méd.) Depuis quelques années, on nous apporte des Echelles du Levant, une gomme de la nature de la gomme adragant, sous le nom de *bassora*. Cette gomme est d'un blanc sale, peu transparente, mais solide, en morceaux de la grosseur du pouce. On dit qu'elle découle naturellement pendant

l'été, d'un arbrisseau semblable à celui qui fournit la gomme adragant.

La gomme bassora, est adoucissante & pectorale; on peut l'employer aux mêmes usages que la gomme adragant. *Voyez* ADRAGANT.

BATONS DE CASSE. (Mat. Méd.) *Voyez* CASSE.

BAS-VENTRE. (Anat.) *Voyez* ABDOMEN.

BAUMES. (Mat. Méd.) Le mot *baume* renferme l'idée d'un reméde par excellence. Il est affecté à des matiéres huileuses, aromatiques, presque liquides, qui découlent naturellement, ou par des incisions que l'on fait à certains arbres. On donne à ces substances le nom de *baumes naturels*, pour les distinguer des préparations pharmaceutiques de ce même nom, qu'on trouve dans les boutiques.

Les baumes naturels les plus en usage, sont le baume du Canada, de Copahu, de Judée, du Pérou, de Tolu & de Liquidambar.

Les baumes factices qu'on emploie le plus communément, sont les baumes d'Arcéus, de tabac, d'oppopodeldoc, du Commandeur; le baume tranquille, &c.

BAUME DU CANADA. Ce baume est une résine très-limpide, tantôt plus, tantôt moins liquide; sans odeur & sans couleur, ayant un goût de térébenthine très-agréable. C'est un excellent vulnéraire; on le prend pour mondifier les abscès internes, dans un jaune d'œuf, dans du bouillon, ou de l'huile d'amandes douces. Ce baume découle d'une espéce de sapin du Canada, aussi le connoît-on dans le commerce sous le nom de *sapinette du Canada*.

BAUME DE COPAHU, OU DU BRÉSIL. Il découle par incision d'un arbre qui croît dans les forêts du Brésil; il y en a de deux espéces. Le premier sort par les incisions que l'on fait à l'arbre, sous la forme d'une huile blanche très-limpide, d'une odeur résineuse; le second a la consistance & la couleur de la térébenthine.

Ce baume pris intérieurement, a les mêmes vertus

que celui du Pérou ; il eſt efficace pour déterger les ulcéres du poumon. M. Pringle en recommande l'uſage, à la doſe de dix gouttes, deux fois par jour, dans un bol de conſerve de roſes, pour faciliter l'expectoration dans les cas de vomiques ouvertes ; pour arrêter les dyſſenteries, les fleurs blanches & les gonorrhées. On en donne depuis douze, juſqu'à vingt-quatre gouttes.

On l'emploie auſſi extérieurement, pour déterger les plaies, fortifier les nerfs, diſſiper les douleurs de rhumatiſme ; on l'applique avec un ſuccès marqué, ſur les fractures & les diſlocations ; il entre dans l'onguent matiatum, &c.

Baume de Judée. L'arbre d'eau d'où découle ce baume, ne ſe trouvoit autrefois qu'en Judée, dans la vallée de Jéricho ; mais depuis que les Turcs ſont maîtres de la Terre-Sainte, tous ces petits arbres ont été, dit-on, tranſplantés au grand Caire, dans les jardins du grand Seigneur ; ainſi on peut maintenant appeller le baume qu'ils fourniſſent, *baume d'Egypte*. Il en vient cependant beaucoup dans l'Arabie heureuſe, du côté de la Méque, dont ce baume prend quelquefois le nom.

Les feuilles de l'arbriſſeau d'où découle le baume d'Egypte, ſont ſemblables à celles de la rue ; elles ſont toujours vertes, les fleurs ſont blanches, en étoile ; il leur ſuccéde des baies pointues, qui contiennent une petite amande d'un goût & d'une odeur aromatique.

Le vrai baume d'Egypte doit avoir à-peu-près la conſiſtance de la térébenthine ; ſa couleur eſt tranſparente, blanche, tirant un peu ſur le jaune ; ſon odeur pénétrante & agréable ; ſon goût un peu âcre & amer. Plus il eſt récent, plus il contient de parties volatiles, plus il a de vertu.

Ce baume contient des parties très-ſubtiles. On le regarde en Médecine comme un des vulnéraires déterſifs les plus efficaces ; il eſt auſſi alexipharmaque, analeptique, alexitére, apéritif. Les Egyptiens

en

en prennent tous les matins un demi-gros dans les tems de peſte, pour ſe garantir de la contagion ; on le recommande dans les fiévres qui ont un caractére de putridité, dans l'aſthme, & la pthiſie. Il détruit auſſi les obſtructions, & fait couler les régles ; il rétablit les forces digeſtives, & empêche les progrès du venin des morſures venimeuſes. Il opére de bons effets dans les maladies pituiteuſes du poumon. Il rétablit le ton de ce viſcére, adoucit & atténue les viſcoſités dont il peut être enduit, il en facilite l'expectoration : c'eſt, eu égard à cette propriété, qu'il eſt utile dans l'aſthme humide. On dit que les femmes d'Egypte ſe guériſſent de la ſtérilité, en avalant de ce baume, en ſuppoſitoire, ou en fumigation.

Appliqué extérieurement, le baume de Judée mondifie les ulcéres les plus ſordides, & cicatriſe les plaies ſimples; mais il ſeroit nuiſible dans les cas de fortes contuſions, ou des tumeurs qui doivent ſuppurer. Il a d'ailleurs toutes les qualités du baume de Copahu. Il entre dans la compoſition de la thériaque, des trochiſques de vipére, du mithridat, &c. Les Dames Turques le font entrer dans les pommades coſmétiques deſtinées à adoucir la peau, & embellir le teint.

Le baume de Judée peut être donné à la doſe de dix, juſqu'à vingt gouttes, dans un œuf, du ſyrop, ou du bouillon. Mais il faut obſerver que les baumes naturels ne ſont miſcibles aux boiſſons aqueuſes, qu'autant qu'ils ont été étendus dans un jaune d'œuf. On le mêle auſſi avec du ſucre en poudre, pour en faire un bol très-utile dans la gonorrhée, la dyſſenterie, & les fleurs blanches.

Baume du Pérou. On reconnoît de trois eſpéces de baumes du Pérou ; l'un eſt *brun* ou *noir*. Sa conſiſtance eſt à-peu-près comme celle de la térébenthine ; ſon odeur aromatique, agréable, ſa ſaveur âcre, un peu amére.

La ſeconde eſpéce eſt le *baume blanc du Pérou*. Il eſt plus liquide que le brun ; ſa couleur eſt d'un blanc

jaunâtre ; son odeur est agréable ; elle approche de celle du benjoin, & du styrax.

Enfin la troisiéme espéce est concréte, d'un jaune doré assez brillant ; on le confond assez ordinairement avec le baume de Tolu. Ces trois espéces de baume du Pérou, ont les mêmes vertus ; mais on se sert plus ordinairement du noir, parce qu'il est moins rare que le blanc. Ces sucs sont tirés d'un arbre appellé *hoitziloxilt* par les naturels du pays. Cet arbre croît à la hauteur du citronnier ; ses feuilles ressemblent assez à celles de l'amandier : mais elles sont plus grandes, plus arrondies & plus pointues.

Le baume blanc découle par l'incision que l'on fait à l'arbre; les autres sont le suc concret du bois du tronc, de l'écorce & des rameaux du même arbre. Il a les mêmes vertus, & se donne à la même dose, que les baumes dont nous avons parlé précédemment. Il entre dans la thériaque, l'orviétan, le baume Leucatell, le baume apoplectique, les pastilles odorantes pour les fumigations, l'onguent martiatum, & les pillules balsamiques de Morton, dont nous donnerons la formule à l'article PTHISIE.

BAUME DE TOLU. Ce baume croît dans un pays de l'Inde, que les habitans du pays appellent *Tolu*, & les Espagnols *Honduras*. Il découle par les incisions d'un arbre qui approche un peu des bas pins, dont les feuilles sont toujours vertes, & ressemblent à celles du *caroubier*.

On nous apporte le baume de Tolu, dans des calebasses. C'est un suc résineux, sec, solide, d'une couleur jaune dorée, d'un goût agréable, en quoi il différe des autres baumes qui ont une saveur âcre & amére.

Il a les mêmes vertus que le baume de Judée. Les Anglois en font beaucoup d'usage dans la pthisie, & dans toutes les maladies de la poitrine.

Le baume de Tolu entre dans le baume traumatique de la Pharmacopée de Londes, dans le baume Nervin, & dans celui du Commandeur.

SYROP BALSAMIQUE DE TOLU.

Prenez *Du baume de Tolu, huit onces,*
eau commune, deux livres.

Faites infuser pendant douze heures au bain-marie; après cela, décantez la liqueur, & y ajoutez assez de sucre pour en faire un syrop, recommandable dans tous les cas d'embarras pituiteux, ou d'ulcére au poumon; il réussit aussi très-bien dans la pthisie.

BAUME LIQUIDAMBAR. *Voyez* LIQUIDAMBAR.

Nous donnerons la formule de chacun des baumes factices, aux articles où leur usage sera prescrit: nous n'allons décrire ici que quelques-uns des plus connus ou des plus utiles.

BAUME ADMIRABLE DE FULLER.

Prenez *De l'encens, deux onces,*
mastic,
clous de géroffle,
galanga,
macis,
cubébes, de chacun demi-once,
bois d'aloës, une once.

Après avoir mis toutes ces substances en poudre subtile, on les incorporera avec demi-livre de miel & une livre de térébenthine de Venise. On y ajoutera autant d'esprit de vin qu'il en faudroit pour extraire la teinture de quelque médicament. On fera ensuite distiller au bain marie, & quand la liqueur commencera à se colorer, on changera de récipient. Le second produit de la distillation sera rouge: on n'aura qu'à le rectifier.

Quelques gouttes de ce baume appliquées extérieurement, guérissent toutes les plaies simples, dans vingt-quatre heures. Il mondifie les ulcéres anciens, déterge les cancers, les fistules, les loups & les *nolime-tangere.*

On peut aussi en mettre sur les charbons, & en faire couler quelques gouttes dans les yeux attaqués

d'inflammation. On le donne intérieurement depuis cinq gouttes, jusqu'à six dans les cas de fortes contusions, d'hémorragies internes, de pthisie, & d'affections nerveuses.

BAUME POUR LA GOUTTE. *Voyez* GOUTTE.

BAUME ANTINÉPHRÉTIQUE. *Voyez* NÉPHRÉTIQUE.

BAUME DE SCHEFFER.

Prenez *Des sels volatils de corne de cerf, & de sel ammoniac, de chacun une drachme,*
huile distillée de macis, un scrupule,
esprit de vin bien rectifié, une once.

Faites digérer ces matiéres; & quand elles seront reposées, séparez le baume par inclination.

On donne le baume de Scheffer, depuis vingt gouttes, jusqu'à trente, dans une liqueur appropriée, pour les affections pituiteuses de la tête, & des nerfs, les rhumes de cerveau, les catharres, la paralysie, les palpitations de cœur, les affections hystériques & hypocondriaques, & généralement dans tous les cas où il faut réveiller l'action des solides, & leur donner du ton: ce reméde est contre indiqué dans les cas où le sang est trop en mouvement.

BAUME DU COMMANDEUR.

Prenez *Des racines d'angélique séchées & coupées par morceaux, demi-once,*
fleurs de millepertuis séchées, une once,
esprit de vin rectifié, deux livres & un quart.

Faites digérer ces matiéres au bain marie, ou au soleil, dans un vaisseau bien fermé, & agitez la matiére de tems en tems. Quand l'esprit de vin aura pris une couleur bien rouge, coulez la liqueur, & exprimez fortement le marc à travers un linge. Remettez l'esprit de vin dans la bouteille, & y jettez

de myrrhe & d'encens en poudre, de chacun demi-once.

Mettez encore la matiére en digestion; puis y ajoutez

ſtirax calamite, deux onces,
benjoin en larmes, trois onces,
aloës ſuccotrin, demi once,
ambre gris, ſix grains.

Bouchez bien la bouteille, & la laiſſez pendant vingt jours au ſoleil. La liqueur ſera claire alors. Il ſera aiſé de la ſéparer du marc.

Le baume du Commandeur eſt un excellent ſtomachique & carminatif, pris intérieurement. Il eſt dans la claſſe des remédes fortifians & céphaliques.

On le donne avec ſuccès dans les coliques venteuſes, la cardialgie, & les foibleſſes d'eſtomac. Il donne de la vigueur, rétablit les forces digeſtives, fait couler les urines, calme les tranchées dyſſentériques.

Appliqué extérieurement, c'eſt un des meilleurs vulnéraires & antiſeptiques. Il ſoulage beaucoup les goutteux; il eſt très-efficace pour réſoudre les tumeurs, diſſiper les inflammations, cicatriſer les plaies récentes, déterger les vieux ulcéres, prévenir la gangrêne & le ſphacéle, diſſiper les ophtalmies; réſiſter au mauvais air, arrêter les progrès des morſures venimeuſes. Quelques gouttes miſes ſur une dent cariée, appaiſent la douleur qu'elle cauſe.

La doſe de ce baume eſt pour l'intérieur, depuis quatre, juſqu'à vingt gouttes, dans du bouillon, du vin, du ſyrop, ou quelqu'autre liqueur appropriée.

Baume de Fioraventi.

Prenez *De la térébenthine de Veniſe, une livre,*
baies récentes de laurier, quatre onces,
gommes élémi, & tacamahaca, de chacune une once,
ſtirax liquide, deux onces,
galbanum, encens, & myrrhe,
gomme de lierre,
bois d'aloës, de chacun trois onces,
petit galanga,

clous de géroffle,
canelle,
noix muſcade,
zédoaire,
gingembre,
feuilles de dictame de crête,
aloës ſuccotrin,
ſuccin préparé, de chacun une once.
eſprit de vin rectifié, ſix livres.

Après avoir mêlé toutes ces ſubſtances réduites en poudre, mettez-les en digeſtion, pendant neuf jours, dans un vaiſſeau bien bouché. Faites enſuite diſtiller à une chaleur graduée de cendres ou de ſable. La premiere liqueur qui ſortira par la diſtillation, ſera le baume blanc, dont l'odeur approche de celle de la térébenthine. Le ſecond produit eſt une huile jaune : c'eſt le baume huileux ; enfin le troiſiéme eſt le baume noir.

Le baume de Fioraventi, eſt non-ſeulement d'un grand ſecours en Chirurgie, mais encore en Médecine. C'eſt un bon ſtomachique & un excellent carminatif. On peut le donner dans les mêmes maladies que le baume du Commandeur, depuis ſix, juſqu'à vingt gouttes.

Appliqué à l'extérieur, il eſt réſolutif & fortifiant. Il produit d'heureux effets dans les cas de grandes contuſions ; il appaiſe les douleurs de rhumatiſme, de ſciatique, & de goutte, réſout les tumeurs froides, conſolide les plaies, déterge les ulcéres, & rend quelquefois le mouvement aux membres paralyſés.

BAUME DE LUCATELL.

Prenez *De cire jaune, douze onces,*
vin d'Eſpagne, quatre onces,
huile d'olives, dix-huit onces.

Faites bouillir juſqu'à ce que le vin ſoit conſommé ; ajoutez enſuite

de la térébenthine claire, dix-huit onces,
du bois de ſantal rouge, deux onces.

On remuera bien la matiére avec une ſpatule, juſqu'a ce qu'elle ſoit refroidie; alors le baume ſera fait. On pourra, ſi l'on veut le rendre plus efficace, (mais il ſera plus cher) y ajouter trois onces de baume du Pérou.

Ce baume eſt vulnéraire & déterſif; on le donne avec un ſuccès marqué, dans les maladies de la poitrine, & dans la pthiſie, après avoir fait précéder les remédes convenables; on peut auſſi le donner dans tous les cas d'ulcéres internes. La forme ſous laquelle on le preſcrit ordinairement, eſt celle de bols avec le ſucre; ſa doſe eſt depuis un, juſqu'à deux ſcrupules. Ce reméde appliqué à l'extérieur agit auſſi comme vulnéraire: mais on s'en ſert rarement comme topique.

BAUME DE VIE D'HOFFMAN.

Prenez *Des huiles de lavande,*
de marjolaine,
d'œillets,
de cubébes,
de cardamome,
& de citron frais,
} *de chacun un ſcrupule.*

huile de macis, deux ſcrupules,
de canelle, vingt-quatre gouttes,
de rue,
de ſuccin blanc, demi-ſcrupule.

On mêlera toutes ces huiles enſemble, pendant pluſieurs ſemaines, une fois tous les jours. Quand on veut en faire uſage, on en jette dix gouttes, ſur une once d'eſprit de vin bien rectifié. Si on veut le rendre plus agréable, on y fait diſſoudre un demi-ſcrupule d'ambre, ou un demi-gros de baume du Pérou.

On fait uſage du baume de vie, pour l'intérieur, & pour l'extérieur. Il répare les forces, appaiſe les

douleurs de colique ; réveille les eſprits, & écarte les ſyncopes. La doſe eſt depuis dix gouttes, juſqu'à vingt.

On s'en ſert extérieurement contre la débilité des organes de la tête. On applique à la nuque des linges imbibés du baume de vie, dans les affections ſpaſmodiques & ſoporeuſes : on en met auſſi ſur le pouls ; on en fait reſpirer par le nez, & l'on en frotte le ſommet de la tête.

BAUME VERD DE METZ.

Prenez *Du verd de gris mis en poudre ſubtile, trois gros,*
vitriol blanc, un gros & demi,

Broyez ces ſubſtances dans un mortier, en y verſant doucement

De l'huile de lin tirée par expreſſion,
huile d'olives, de chacune ſix onces,
huile de laurier, une once,
térébenthine claire, deux onces.

On laiſſera ces matiéres en digeſtion, pendant quelque tems : l'on y mêlera enſuite,

de l'aloës ſuccotrin en poudre, deux gros,
huile diſtillée de baies de geniévre, demi-once,
huile de géroffle, un gros.

On en fera un baume qu'on gardera dans un vaiſſeau bien bouché. Ce reméde eſt déterſif & cathérétique. Il eſt très-bon pour mondifier les plaies environnées de chairs baveuſes, pour déterger les vieux ulcéres, pour être appliqué ſur les morſures, ou les piquûres des bêtes venimeuſes. Nous le conſeillerons ſouvent dans les différentes maladies des gros beſtiaux.

BAUME MERVEILLEUX POUR LES PLAIES.

Prenez de l'huile de millepertuis (qui ſe fait en laiſſant ſimplement infuſer les fleurs de cette plante

dans l'huile d'olive) & térébenthine de Venise, de chacun demi-livre,

gomme élémi, quatre onces,
iris de Florence & aloës, de chacun deux onces,
mastic,
storax,
myrrhe,
sang de dragon,
eau-de-vie, de chacun deux onces.

On fera fondre la gomme avec l'huile & la térébenthine, pendant que le sang de dragon & les autres drogues seront dans l'eau; ensuite on mêlera le tout ensemble, & on le fera cuire à un feu lent.

On trouve sur les ormeaux, des vessies remplies d'un eau limpide & gluante, excellente pour toutes les plaies & les contusions récentes. On obtiendra aussi cette eau, en fendant la racine de ces arbres, pendant la séve de Juin.

BAUME DU SAMARITAIN DE L'ÉVANGILE.

Prenez de l'huile commune & du bon vin, parties égales; faites cuire le tout ensemble à petit feu, dans un pot de terre vernissé, jusqu'à la consomption du vin. C'est le baume Samaritain. Il est détersif, vulnéraire, résolutif, & fortifiant; on peut l'appliquer sûrement sur toutes les plaies simples, les catharres, les parties affoiblies, & les contusions.

BAUME TRANQUILLE.

Prenez *Des feuilles de pomme épineuse,*
de morelle,
de belladona,
de mandragore,
de nicotiane,
de jusquiame,
de pavot blanc & noir, } *de chacun quatre onces.*

fleurs & sommités de romarin,
de sauge,
de rue,
de grande & petite absinthe,
d'hyssope,
de lavande,
de thym,
de marjolaine,
de l'herbe du coq,
de la menthe,
du sureau,
d'hypéricum,
de persicaire,
} *de chacun une once.*
deux gros crapaux vivans.

On hachera bien menu, les herbes inodores; on les jettera ensuite dans six livres d'huile d'olives. On fera bouillir légérement, pendant une demi-heure; ensuite on y jettera les crapaux vivans; quand ils seront cuits; on passera la matiére, & l'on y fera infuser les plantes aromatiques? Puis on mettra macérer la liqueur au soleil, pendant quinze jours; si mieux l'on n'aime les faire digérer au bain marie, pendant douze heures.

Ce baume est un des meilleurs narcotiques externes. Il y a des Praticiens qui le vantent beaucoup dans l'esquinancie, & les inflammations de la poitrine: nous croyons, avec des Médecins très-expérimentés, qu'on ne doit pas trop compter sur l'action de ce reméde, & qu'il ne peut opérer des effets bien marqués, s'il n'est aidé par les saignées, & les autres remédes indiqués dans tous les cas d'inflammations. C'est un résolutif, bon pour être appliqué sur les tumeurs pituiteuses, & pour appaiser les grandes douleurs. Il faut être bien hardi, pour le prendre, soit en lavement, soit par la bouche; nous nous joignons de grand cœur aux Praticiens qui regardent une telle conduite comme

téméraire, & mal entendue. Il en est aussi qui croient le baume tranquille emménagogue. Nous laissons volontiers, à ces Auteurs, le mérite d'une épreuve que nous n'oserons jamais faire.

BAVE. (Vétér.) On donne le nom de bave, à une une humeur épaisse, blanchâtre, & semblable au mucus des narines. Les brebis qui ont brouté une plante venineuse, ou contraire à leur espéce, deviennent enflées; & la maladie est dangereuse, quand on voit sortir beaucoup de bave des naseaux de l'animal. *Voyez* ENFLURE.

BDELLIUM. (Mat. Méd.) Le bdellium est une substance gommeuse, résineuse, jaunâtre ou rougeâtre, d'une odeur agréable, d'un goût âcre & amer, s'amollisant entre les doigts & dans la bouche. Cette substance nous vient de l'Inde; mais nous ne sçavons rien de plus positif sur son origine.

La gomme bdellium est mise au nombre des fortifians, des résolutifs & des vulnéraires. Elle fait très-bien dans les maladies pituiteuses de la poitrine, des reins & de la vessie. On s'en sert avec succès, dans l'asthme, les fleurs blanches, la suppression des régles, la stérilité, l'épilepsie histérique, le calcul, la colique néphrétique, causée par une humeur épaisse & visqueuse, qui obstrue les voies urinaires. Cette gomme est aussi très-utile dans les ulcéres des reins & de la vessie. On l'ordonne pour l'intérieur, en bol, depuis un scrupule jusqu'à un demi-gros; mais on l'emploie plus ordinairement comme reméde externe.

Comme topique, le bdellium est émollient & résolutif; on l'applique mêlée aux emplâtres & aux onguens, sur les glandes endurcies, les tumeurs scrophuleuses, les abscès, les plaies, les entorses; sur la blessure des tendons & les hernies; on en fait quelquefois des fumigations pour hâter la sortie du fœtus mort dans le sein de sa mere; ces fumigations sont encore utiles dans les différentes maladies de la matrice.

Le bdellium entre dans plusieurs préparations phar-

maceutiques ; dans le mitrhidat, les trochiſques odorans, l'emplâtre diabotanum, l'emplâtre ſtiptique, le grand diachilon, l'emplâtre divin, celui de mélilot & de *manus Dei*, & dans le baume verd.

BEC DE LIÉVRE (Chir.) On donne le nom de bec de liévre à une ſolution de continuité à la lévre ſupérieure ou inférieure, ce qui rend cette partie ſemblable au muſeau des liévres.

On reconnoît deux eſpéces de bec de liévre ; l'un naturel, on l'apporte en naiſſant ; l'autre accidentel, il eſt toujours ſubſéquent à la naiſſance, & l'effet de quelque bleſſure, ou autre cas de cette nature.

Il y a encore des becs de liévre, ſimples ou compliquées, récens ou invétérés. Dans les ſimples, on n'a à conſidérer qu'une ſeule diviſion à la lévre ; ceux qui ſont compliqués ſont quelquefois incurables, ſurtout quand la fente ſe tranſmet aux os du pâlais & des mâchoires ; d'autres fois auſſi ils ſont doubles.

Le bec de liévre quel qu'il ſoit, ne demande que la réunion. S'il eſt récent il ne faudra que rapprocher les deux bords de la plaie ; s'il eſt invétéré, on rendra les bords ſanglans, & l'on en fera l'approximation.

Les Auteurs ſe ſont pendant long-tems abuſés ſur la nature du bec de liévre, perſuadés que cette maladie, naturelle ou non, étoit toujours avec déperdition de ſubſtance ; c'eſt pour obvier à ce défaut, qu'ils avoient imaginé divers moyens propres à ſoutenir les parties dans un état de contiguité, & capables de réſiſter à l'effort que ces mêmes parties font pour s'écarter. Les ſutures avoient paru la reſſource la plus ſûre, pour atteindre le but qu'on ſe propoſoit ; on les a employées pendant long-tems, & l'on étoit aſſez aveugle pour ne pas leur attribuer la difficulté de la cure, ou les accidens qui la troubloient.

La Chirurgie moderne a banni les ſutures du traitement du bec de liévre. Inſtruits ſur les principes de la réunion des plaies, les Chirurgiens éclairés n'ont plus recours à ces moyens, quelquefois inſuffiſans,

ſouvent nuiſibles, toujours cruels, dont les anciens ſe ſervoient. *Voyez* AIGUILLES.

C'eſt par le moyen d'un bandage uniſſant, qu'on guérit aujourd'hui le bec de liévre. L'écartement des lévres diviſées n'étant qu'un effet de la rétraction des muſcles, comme l'a fort bien démontré M. Louis, dans ſon excellent Mémoire ſur le bec de liévre; il ne faut qu'empêcher cette action, en déterminant les reſſources de l'Art *ſur le point qui doit la gêner.* Tel eſt le principe ſolide & lumineux, qui devroit ſervir de baſe à toutes les méthodes particulieres. Par ce moyen, les bords de la plaie ne ſont plus irrités par la dureté des aiguilles; au mal exiſtant, on n'en ajoutera pas un nouveau, & l'on épargnera au malade, des douleurs dont les ſuites ne ſont que trop ſouvent funeſtes. *Voyez* le quatriéme vol. des Mém. de l'Acad. Royale de Chirurgie.

Nous croyons pouvoir nous diſpenſer de rapporter ici, la maniére de faire l'opération du bec de liévre avec les aiguilles; on la trouvera, ſi l'on veut la chercher, dans tous les livres de Chirurgie; il eſt à ſouhaiter qu'on l'en banniſſe à l'avenir, comme nous la banniſſons de cet ouvrage.

Avant de faire l'opération, le Chirurgien préparera le bandage uniſſant, & tout ce qui pourra lui être néceſſaire pour le panſement; il faut avoir eſſayé ce bandage à la tête du malade avant l'opération, afin d'être aſſuré qu'il eſt bien fait; c'eſt par cette raiſon que nous allons le décrire, avant que de détailler la maniére d'opérer le bec de liévre.

On prend une bande d'un pouce de largeur, longue de trois pieds & fendue dans ſon milieu. On la roule en deux globes inégaux; on applique enſuite le milieu de la bande ſur le milieu du front, & l'on conduit les deux globes de devant en arriére, au-deſſus des oreilles, pour aller les croiſer à la nuque & les ramener ſur la lévre, où l'on paſſe à la globe du côté droit dans la boutonniere faite au corps de la bande

du côté gauche. On repasse la bande sous les oreilles ; on va la croiser une seconde fois à la nuque, & l'on revient en devant. Alors un des chefs se trouvant plus long que l'autre, on l'emploie à faire des circulaires autour de la tête.

On peut faire un bandage unissant d'une autre maniere. On prend à cet effet, un ruban de fil, d'un pouce de large ; on l'applique à la nuque, & on le conduit jusqu'à la commissure des lévres, en prenant exactement la mesure de la tête du malade. Après cela, on coupe ce ruban, & l'on coud à chaque bord, des petits rubans de fil plats & très-étroits qui se croisent d'un côté à l'autre, & que l'on tire ensuite comme les globes du bandage ci-dessus. Au moyen de ces fils plats, on peut voir ce qui se passe à la plaie, sans déranger l'appareil. On assujettit ce bandage par le moyen d'une bandelette, qui du front passe sur la suture sagittale, & est attachée par ses extrêmités aux circonvolutions de la bande, avec des épingles. Une seconde bande croise celle-ci, en passant sous le sommet de la tête ; on l'attache aux compresses qu'on met au-dessous des arcades zigomatiques.

Après avoir préparé le bandage, & tout disposé pour l'opération, le Chirurgien rendra sanglans les bords du bec de liévre, c'est-à-dire, qu'il les mettra dans l'état de plaie simple. Il est deux moyens de faire cette opération, celui des ciseaux & celui du bistouri. Ce dernier consiste à passer un carton sous la lévre, dont on saisit l'extrêmité sous le pouce de la main gauche, si l'on coupe la lévre droite, & *vice versâ* ; ensuite on incise toute la partie rouge, jusqu'à la peau, & l'on fait ensorte que la division fasse un angle droit.

Quelque bonne que soit cette méthode, elle est plus aisée à décrire qu'à exécuter. On ne convient pas généralement qu'elle doive être préférée à celle des ciseaux bien affilés, qui coupent dans un seul coup, & qui ne *machent* que lorsqu'ils sont conduits

par une main inhabile & mal assuré. Au reste, il importe peu que l'on coupe les bords du bec de liévre avec des ciseaux ou avec un bistouri, pourvu que le Chirurgien conduise son instrument avec dextérité, & qu'il épargne, autant qu'il est en lui, des douleurs au malade.

Après la section des bords de la plaie, on applique sur les joues, deux compresses, en poussant les chairs de derriere en avant, & un aide ne quitte, ces compresses, que lorsque la bande unissante s'y applique exactement. On conduit alors le bandage comme nous l'avons dit plus haut.

Quand le bec de liévre est double, on fait la rescision des bords; si mieux l'on n'aime faire l'opération en deux tems. *Voyez* les Observations de M. Louis, Mém. de l'Acad. Roy. de Chir. tome 4.

Mais il faut bien avoir attention de rendre sanglante toute la surface de la division; sans cette précaution, l'opération feroit imparfaite, la salive suinteroit à travers le trou que laisseroit le point non sanglant.

Quand une tumeur cancereuse attaque l'une ou l'autre lévre, on fera une division en triangle, entre laquelle sera comprise cette tumeur, & l'on se comportera en tout comme dans l'opération du bec de liévre. Il est à observer qu'il faudra saigner le malade après l'opération; si le cas l'exige, lui faire observer un régime exact, & lui défendre de parler.

BECCABUNGA. (Bot.) Le beccabunga est un genre de plante, que les Botanistes modernes ont rangée parmi les véroniques. Ses fleurs sont en rosette, bleues, découpées en quatre parties, dont une est toujours plus petite que les autres. Les feuilles du beccabunga sont d'un verd foncé, arrondies, luisantes, épaisses & crenelées; leur couleur est d'un verd foncé. On trouve dans les boutiques deux espéces de beccabunga; l'une grande, c'est celle dont nous venons de donner la description; l'autre plus petite.

Le beccabunga est un des plus puissans antiscorbutiques ; il est préférable aux autres plantes cruciféres, dans le scorbut, qui a pour cause une chaleur excessive, & qui est accompagné de la dissolution du sang, de fiévre, & de taches livides éréſipélateuſes. M. Geoffroi conseille de le donner alors avec l'oseille, l'alleluia, le suc de limon ou d'oranges.

On fait usage des feuilles de beccabunga dans les aposêmes apéritifs, & antiscorbutiques ; on en met depuis une poignée jusqu'à quatre. (*Voyez* ANTISCORBUTIQUES.) La dose du suc, est de quatre onces mêlé avec du petit ; celle de l'extrait, d'un gros ; celle de la conserve, d'une once.

On peut aussi appliquer extérieurement les feuilles de beccabunga ; on a vu des ulcéres scorbutiques guéris par cette application aidée des remédes internes ; on croit aussi que ces feuilles sont vulnéraires, & qu'elles font un bon effet sur les hémorroïdes qui ne sont point ouvertes. On les applique dans ce cas, cuites dans l'eau en forme de cataplasme. L'eau & le syrop de beccabunga sont de grands antiscorbutiques. Ses feuilles entrent dans l'eau générale, la décoction antiscorbutique du codex de Paris, le vin & le syrop antiscorbutique.

BÉCHIQUES. (Mat. Med.) Les remédes béchiques sont consacrés au traitement des maladies de la poitrine ; on sçait que la parois interne des bronches & de la trachée artére, sont continuellement arrosées d'une humeur lymphatique. Quand on passe d'un air chaud à un air froid, cette humeur s'épaissit, & ne pouvant plus être entraînée par l'expectoration, à cause de sa viscosité & de sa ténacité, elle devient irritante, excite des toux violentes & opiniâtres, engorge les vésicules pulmonaires ; de-là, les difficultés de respirer, l'oppression, & toutes les autres maladies qui demandent l'usage des béchiques. *Voy.* TOUX, RHUME.

Nous ne parlerons ici, que des béchiques adoucissans les plus en usage dans les maladies de la poitrine,

trine ; il en eſt d'autres dont nous ferons mention aux mots INCISIF, VULNÉRAIRE, RÉSOLUTIF.

Beaucoup de Praticiens doutent de l'efficacité des remédes béchiques. Ils prétendent que leur vertu ne gît que dans la propriété émolliente de l'eau chaude, qui en eſt le véhicule. Cela peut être ; mais tenons-nous-en à l'expérience, qui nous prouve tous les jours que ces remédes adouciſſans ſont très-utiles dans les douleurs de poitrine, accompagnées de chaleur conſidérable, de toux & d'oppreſſion ; dans la pthiſie commençante, même celle qui eſt confirmée, le crachement de ſang, l'aſthme catharral & convulſif ; & généralement dans tous les cas, où les bronches & les véſicules du poumon ſont abbreuvés ou engorgés par une humeur ténace & viſqueuſe.

Les béchiques ſont tirés du régne végétal, ou du régne animal. Les premiers ſont les fleurs & les racines de mauve, de guimauve, de bouillon-blanc, de tuſſilage, de coquelicot, de choux, de violette ; les feuilles de bourrache, de bugloſſe, de pulmonaire, de cynogloſſe, de pied de chat, & les capillaires ; le ris, le gruau, l'avoine, l'orge, les amandes, les raiſins ſecs, la régliſſe, les pignons, les ſébeſtes, les têtes de pavot blanc, les pruneaux, les jujubes, les dattes, les figues, la pomme renette, le carrouge, les gommes arabique, adragant & ammoniac, le ſucre.

Le régne animal fournit le miel, les poumons & le mou de veau, le blanc de baleine, le lait d'âneſſe, de vache, de jument & de chévre, &c ; les écreviſſes, la tortue, les limaçons, les grenouilles, les œufs, & le ſucre de lait.

On trouve dans, les boutiques, les ſyrops de capillaire, de violette, de karabé, de pavot blanc, de tuſſilage & de pied de chat ; les huiles d'amandes douces & de lin ; les différens mucilages végétaux, le jus de régliſſe blanc & noir, le ſucre d'orge & le ſucre candi ; différentes conſerves & tablettes béchiques ; les pillules de cynogloſſe, &c.

TISANNE BÉCHIQUE.

Prenez *De l'orge lavé, une poignée,*
dattes ſans noyau, N°. 6.

Faites bouillir dans trois chopines d'eau, & quand vous retirerez la liqueur du feu, ajoutez-y une poignée de capillaire. Coulez, & ajoutez encore à la colature, demi-once de miel écumé.

JULEP BÉCHIQUE.

Prenez *Des eaux de roſes, de bourrache & de coquelicot, de chacune trois onces,*
ſyrop de capillaire, deux onces.

Mêlez pour un julep.

ÉMULSION BÉCHIQUE.

Prenez *Des ſemences froides majeures, deux gros,*
amandes douces, N° 4.

Pilez dans un mortier, en y verſant peu-à-peu ſix onces d'eau de lis. Paſſez, & ajoutez à la colature, de ſyrop de guimauve, demi-once, & autant de décoction de jujubes.

LOOCH BÉCHIQUE.

Prenez *Blanc de baleine & ſemences de pſillium, de chacun deux gros,*
huile d'amandes douces & ſucre d'orge, de chacun trois onces.

Mêlez dans un mortier, & ajoutez à la colature, une once de ſyrop violat.

APOSÊME BÉCHIQUE.

Prenez *Des ſemences froides majeures & d'orge mondé, de chacun une once.*

Faites bouillir dans une pinte d'eau; ajoutez, en retirant la liqueur du feu, de feuilles de bourrache & de bugloſe, de chacune une poignée; fleurs de guimauve & de capillaire, de chacune une pincée. Paſ-

ſez & ajoutez à la colature deux onces de ſyrop de coquelicot.

BOUILLON BÉCHIQUE.

Prenez *De poumon de veau, une livre,*
un choux pommé rouge.

Faites bouillir pendant une bonne heure ; retirez enſuite le vaſe du feu, & y jettez des feuilles de pulmonaire & de bourrache, de chacune une poignée ; fleurs de bouillon-blanc, une pincée ; coulez à travers un linge.

BÉGAIEMENT. (Méd.) Le bégaiement eſt une difficulté ou une impoſſibilité de prononcer certaines ſyllabes ou certaines lettres.

Cette indiſpoſition dépend en général de trois cauſes ; 1°. Du manque d'éducation, ou d'une vice d'éducation. Tel eſt le défaut qu'on remarque dans quelques perſonnes qui affectent une prononciation particuliére pour ſe diſtinguer ; telle eſt la coutume des Gaſcons qui mettent toujours le B à la place du V, & le V à la place du B.

2°. Le bégaiement dépend encore quelquefois, d'un vice dans les organes de la parole.

3°. Enfin d'un déſordre dans les organes de la voix.

L'éducation ou l'art peuvent remédier au bégaiement. L'hiſtoire nous apprend que Démoſthène, naturellement bégue, rendoit ce défaut imperceptible, en mettant de petits cailloux dans ſa bouche, toutes les fois qu'il parloit en public.

Le bégaiement vient quelquefois de la difficulté que la langue trouve dans ſes mouvemens, à cauſe du peu de longueur du frein ; l'unique reméde qu'il y ait à faire alors, c'eſt de le couper. La parole ſe rectifie, dès que la cauſe de la mauvaiſe prononciation n'exiſte plus. *Voyez* FREIN.

Quand cette indiſpoſition a pour cauſe un relâchement dans les organes de la voix ou de la parole ; pour en obtenir la guériſon, il faut ordonner un ré-

gine ſec, des gargariſmes avec le gros vin & les feuilles d'argentine; &c. la perſonne qui bégaie fera ſouvent des lectures à haute voix, & affectera de bien prononcer; ſi ce défaut regarde un enfant, on lui appliquera un cautére à la nuque ou au bras; on frottera la tête avec les huiles de rue, de térébenthine & de ſauge.

Le bégaiement attaque ſouvent les doreurs, les peintres, les plombiers, & les ouvriers qui travaillent ſur le cuivre, le plomb ou le mercure. Les ſecouſſes électriques ont produit dans ces circonſtances les cures les plus inattendues.

Quelquefois le bégaiement ſuccéde à des attaques d'apoplexie; on ne peut eſpérer de le détruire, que par les remédes appropriés à la maladie.

Il eſt une autre eſpéce de bégaiement qui empêche de prononcer les lettres gutturales. Ce défaut a lieu dans ceux dont le pâlais eſt percé, ou qui ont eu quelqu'ulcére vénérien qui a carié ces os. Les perſonnes qui ſont dans cet état, rendent fort ſouvent, par le nez, ce qu'ils boivent; les enfans ſur-tout ne peuvent alors avaler le lait, à moins que la luette ne ſoit aſſez longue, pour s'étendre juſqu'au trou qui eſt dans l'os. Il n'y a d'autre reméde à cette indiſpoſition, qu'une lame d'argent appliquée au pâlais. On nomme les lames faites pour cet objet, *obturateurs du pâlais*.

BÉHEN. (Bot.) Le béhen eſt une racine qu'on nous apporte du Levant. On en connoît de deux eſpéces, l'une qu'on appelle *béhen blanc*; l'autre, *béhen rouge*.

La racine du béhen blanc, eſt longue comme le petit doigt, griſe en-deſſus, blanchâtre en-dedans, d'un goût un peu amer. Cette racine eſt alexitére, céphalique, réſiſte au venin & excite la ſemence. M. Tournefort apporta de ſes voyages du Levant, une eſpéce de jacée à fleurs jaunes, & dont les feuilles reſſemblent à celles de la patience: c'eſt le vrai béhen blanc des anciens.

La dose du béhen blanc du Levant, est depuis un demi-gros jusqu'à un gros en substance; on en donne le double en infusion, il est peu en usage.

On nous apporte une racine d'une autre espéce de béhen *rouge*. Cette racine est coupée par tranches, comme le jalap; elle a les mêmes vertus que le béhen blanc.

BÉLIER. (Vétér.) Le bélier est le mâle de la brebis. Il importe beaucoup aux cultivateurs de n'en avoir que de belle race. Les flandrins sont les meilleurs & les plus féconds, un seul suffit pour un troupeau de quarante brebis; les métifs qui proviendront de ce bélier, auront une laine plus abondante & plus fine. C'est ainsi qu'en croisant de tems en tems les races, les troupeaux se perfectionneroient; & cette branche importante de l'œconomie rurale, acquerroit le dégré de bonté que nous devons envier à nos voisins les Anglois & les Hollandois.

Un bon bélier se reconnoît aux signes suivans. Il doit avoir le front large, la tête grosse & bien garnie de laine, jusqu'au yeux; le nez un peu camus, les yeux gros, noirs & hardis, les oreilles grandes, l'encolure haute, le corsage bien proportionné dans toutes ses parties; le ventre large, grand & bien couvert de laine, la queue bien garnie, le rable ferme, les jambes hautes & fortes à proportion de sa taille; la démarche libre & fiére, la laine longue, abondante, blanche & fine, un peu frisée à l'extrêmité des floccons.

Les béliers sont exposés aux maladies qui détruisent leur race. Il est de l'intérêt des possesseurs de troupeaux de les conserver. Pour cela, on le séquestrera aussi-tôt que la contagion commencera à exercer ses ravages; on aura soin aussi de les séparer du troupeau, quand les brebis seront fécondées. Quand plusieurs béliers se trouvent ensemble, ils se livrent bientôt une guerre cruelle; la jalousie les met en fureur, ils s'élancent avec acharnement sur leurs rivaux, quelquefois même sur le berger, & ne cessent de se

livrer des combats, que lorſqu'ils ſont paiſibles poſſeſſeurs des brebis d'un ſeul troupeau.

Pour féconder des brebis, on choiſira parmi pluſieurs béliers, celui qui paroîtra le plus vigoureux, & le plus ardent à la génération. On examine ordinairement leurs parties génitales; ceux dont les teſticules ſont gros, & qui ont le plus de laine entre les cuiſſes, ſont jugés les meilleurs. On regarde auſſi comme plus propres à être fécondées, les brebis qui ont la laine la plus longue, la plus ſoyeuſe, le corps grand, le col épais, la démarche légére.

Un bélier eſt en état de multiplier dès l'âge de trois ans; ſon ardeur & ſa ſalacité n'en durent que cinq; de ſorte qu'à huit ans, il n'eſt plus bon qu'à être *biſtourné*; il devient alors mouton; on l'engraiſſe pour s'en nourrir.

Les béliers ſont ſujets aux mêmes maladies que les brebis. *Voyez* BREBIS. On reconnoît leur âge aux cornes qui croiſent tous les ans d'un anneau.

BELLADONA. (Bot.) *Solanum maniacum, ſolanum furioſum, ſolanum lethale.* Off. La belladona eſt une plante à fleurs d'une ſeule piéce, en cloche, rayées, un peu velues & d'une couleur rouge, très-foncée. Les tiges ſont hautes de deux coudées, groſſes, rondes, branchues. Les feuilles ſont grandes, larges, d'un verd obſcur, ſans dentelures; elles ſortent immédiatement de la racine qui eſt vivace, & rampante près de la ſuperficie de la terre.

La belladona eſt un des poiſons narcotiques les plus actifs. On a quantité d'obſervations d'accidens funeſtes cauſés parce qu'on avoit imprudemment mangé des baies de cette plante. Lobel rapporte que deux jeunes Anglois, qui preſſés d'une ſoif ardente, en avoient mangé, moururent dans un délire comateux. La même choſe arriva à un jeune homme, qui en avoit avalé quelques unes dans les jardins de Leyde.

Le vinaigre & le ſuc de limon, ſont les antidotes de ce poiſon.

Ou n'a pas laiſſé cependant qne de haſarder l'uſage de la belladona à petites doſes, dans pluſieurs maladies. Des Médecins Allemands l'ont éprouvée contre la dyſſentetie opiniâtre & le cancer. Ils conſeillent de donner ſes baies & ſes feuilles en infuſion, à la doſe de deux grains pour un verre de liqueur, & prétendent avoir guéri des cancers par ſon uſage long-tems continué. Quoi qu'il en ſoit de ces obſervations, il eſt toujours plus prudent de ne point riſquer un reméde auſſi dangereux.

La belladona eſt d'un uſage plus ſûr, pour l'extérieur; ſes feuilles ſont réſolutives, anodines, propres à appaiſer les inflammations, & réſoudre les tumeurs inflammatoires. On peut les appliquer ſur les hémorroïdes enflammées, ſur les mammelles endurcies, & les ophtalmies. Malgré tout cela, on ne doit appliquer cette plante comme topique, qu'avec la plus grande précaution.

Les feuilles de cette plante entrent dans le baume tranquille & l'onguent populeum. La plante croît aux lieux ombrageux, contre les murailles; dans les haies, aux environs de Paris.

BELLE DE NUIT. (Bot.) *Jalappa flore purpureo.* Inſt. La belle de nuit qu'on ne cultive en Europe, que pour l'ornement des jardins, eſt une plante abſolument ſemblable à celle qui nous fournit le jalap; il eſt même à préſumer que leur différence n'exiſte que par rapport au climat.

Cette plante porte des fleurs en entonnoir, d'une couleur rouge ou jaune, mêlée de blanc; ſes feuilles ſont d'un très-beau verd.

La racine de belladona donnée à la doſe de deux gros, eſt auſſi purgative que le jalap. L'eſprit de vin peut auſſi en extraire la partie réſineuſe, comme il fait à l'égard du jalap.

BÉNÉDICTE LAXATIVE. (Pharm.) On a donné ce nom à une compoſition de Pharmacie, très-purgative, carminative, antihyſtérique; on ne la fait

guères prendre qu'en lavement, depuis trois gros jusqu'à une once.

Bénédicte Laxative.

Prenez *Turbith choisi & de la racine de petite ésule, de chacun dix gros.*
hermodactes, diagréde & roses rouges, de chacun cinq drachmes,
du gérofle, du spica nard, du gingembre, du saffran, du poivre long; semences de saxifrage, d'amome, d'ache, de persil, de carvi, de fénouil, d'asperges, de petit houx, de saxifrage, de gremil, du grand cardamome, du macis & du galanga, & du sel gemme pilé à part, de chacun un gros.

On pulvérisera le tout ensemble; ensuite on le mêlera avec une livre & demie de miel écumé, pour en faire un électuaire.

Cette préparation est très-purgative, comme nous l'avons déja dit plus haut; elle débarrasse les intestins des sérosités surabondantes dont ils peuvent être enduits; elle désobstrue, fait couler les régles, & chasse les vents. On lui a donné le nom de bénédicte, à cause de ses vertus.

BENJOIN. (Mat. Méd.) Le benjoin est une substance inflammable, dure, fragile, transparente, d'une odeur agréable; il découle d'un arbre que M. Linneus met au rang des lauriers. Il y en a de trois espéces; la premiére qu'on appelle *amygdaloïdes*, parce qu'il est en larmes, tacheté de plusieurs marques blanchâtres qui ressemblent à des amandes rompues, est la plus estimée; les deux autres sont noires ou grises.

Le benjoin est un des meilleurs béchiques, vulnéraires & incisifs. On le donne avec succès dans tous les cas où il faut exciter l'expectoration & calmer la toux. Il est très-utile dans la pthysie pulmonaire tuberculeuse, & dans l'asthme; on en recommande l'usa-

ge contre les écrouelles, la fiévre quarte & quotidienne; on le dit encore tonique & apéritif.

On donne le benjoin pour l'intérieur, ſous forme ſéche, depuis dix grains, juſqu'à un ſcrupule; mais il eſt plus ordinaire de donner ſes fleurs. On les obtient en mettant cette réſine groſſiérement pulvériſée, dans un pot de terre couvert d'un cone de papier lié à la circonférence du pot, qu'on place ſur du ſable à un feu modéré; à chaque demi-heure, on ôte le cornet de papier, & l'on trouve à ſes parois, des fleurs légeres, d'une couleur argentine. On les met dans une phiole, que l'on bouche exactement; l'on réitére l'opération juſqu'à ce qu'il ne s'éleve que des fleurs jaunâtres. On donne les fleurs de benjoin à la doſe de quinze à vingt grains, dans les cas énoncés ci-deſſus.

On emploie encore le benjoin en Chirurgie, comme topique fortifiant, réſolutif & antiſeptique. Quelques gouttes de la diſſolution de cette ſubſtance dans l'eſprit de vin, trouble l'eau dans laquelle on les jette, & la rendent laiteuſe. Quelques perſonnes donnent à cette eau ainſi blanchie, le nom de *lait virginal.* Les Dames s'en ſervent comme coſmétique, pour embellir le teint, effacer les taches & les rouſſeurs de la peau.

Le benjoin entre dans pluſieurs préparations pharmaceutiques; le codex de Paris l'emploie dans l'eau générale, dans l'eau royale de miel, l'huile de ſcorpions compoſée, les paſtilles odorantes pour parfumer les appartemens, le baume apoplectique, celui du Commandeur, &c.

Les fleurs de benjoin entrent dans les tablettes de ſouffre compoſées, & les pilules balſamiques de Morton.

BÉNOITE, RÉCISE ou GALIOTE. (Bot.) *Caryophillata vulgaris.* C. B. *Herba benedicta.* La bénoite eſt un genre de plante à fleurs en roſe, de couleur d'or, & qui naiſſent au ſommet des rameaux. Les ti-

ges ſont hautes d'une coudée, velues & ſituées alternativement. Les feuilles ſupérieures de cette plante ſont d'un verd foncé, découpées en trois lobes; elles ont auſſi deux petites aîles au pédicule, qui les attache à la tige. Les feuilles inférieures ſont comme par paires; la racine eſt fibreuſe. Quand on la cueille au printems, elle a une légere odeur de clous de girofle; on en fait beaucoup d'uſage en Médecine.

Cette racine eſt miſe au rang des ſtomachiques, des analeptiques, des apéritifs & des réſolutifs; elle eſt auſſi fébrifuge. On peut la donner dans tous les cas où il faut remédier au défaut de ton des organes de la digeſtion, dans les diarrhées, le flux de ventre, le crachement de ſang, les hémorragies, la cachexie, la ſuppreſſion des régles, les pâles couleurs, les obſtructions du foie, & des autres viſcéres du bas-ventre; dans les fortes contuſions & les chutes, qui laiſſent appréhender qu'il y ait du ſang épanché intérieurement. La décoction de cette racine fraîche, donnée à la doſe d'une once, avec la rapure de corne de cerf, dans une livre d'eau, favoriſe l'éruption des puſtules de la petite vérole; elle excite auſſi la ſueur, & détruit quelquefois des fiévres invétérées.

La doſe de cette racine fraîche, eſt d'une once pour une livre d'eau, & demi-once quand elle eſt ſéche.

La benoite croît le long des murs, dans les haies, dans les bois, & les lieux incultes, aux environs de Paris, elle fleurit en Mai & Juin.

BERCE, FAUSSE, BRANC-URSINE. (Bot.) *Sphondylium.* Offic. *Pſeudoacanthus.* La berce eſt un genre de plante à fleurs en ombelle ou paraſol, ordinairement blanches, quelquefois purpurines. Elles naiſſent au ſommet des branches, & ſont compoſées chacune de cinq pétales diſpoſés en fleur de lis. La tige s'éleve à la hauteur de deux ou trois pieds; elle eſt ronde, velue, cannelée, creuſe en dedans. Ses feuilles ſont larges, couvertes en-deſſus & en-deſſous

d'un duvet, & crenelées par leurs bords; elles ressemblent beaucoup aux feuilles du panais. La racine est charnue, longue, vivace, empreinte d'un suc jaunâtre; elle a un goût qui tient un peu de l'amer.

Les feuilles de la berce sont émollientes, apéritives & résolutives; on les emploie dans les lavemens, & les cataplasmes destinés à appaiser les inflammations. On peut les prendre en décoction, pour la gravelle, le scorbut & la dyssenterie. Les semences sont incisives & fort pénétrantes; elles opérent de bons effets dans l'asthme humide; elles excitent les urines, & font couler les régles; on peut aussi les donner dans l'épilepsie, les obstructions au foie, & les vapeurs histériques. La racine pilée & appliquée sur des tumeurs calleuses, les fait souvent disparoître.

Cette plante croît en abondance dans les champs & les prairies humides & marécageuses. Sa fleur paroît en Mai, Juin & Juillet.

BERGER. (Vét.) La profession de berger est aussi ancienne que le monde; elle n'est devenue abjecte qu'à mesure que les vices se sont multipliés, que le genre humain a dégénéré de sa vertu primitive, & que le luxe a pris la place de la simplicité des mœurs des premiers habitans de la terre.

Il est étonnant cependant que dans des siécles où la magnificence & le bon goût éclatent, on n'ait pas plus d'égards pour ceux qui entretiennent une des branches principales de notre luxe. Les bêtes à laine portent la matiére dont nous nous revêtons le plus communément; l'art qui sçait différemment modifier les laines, les rend susceptibles de servir d'ornement aux palais des Rois, & de revêtir leur Personne sacrée; mais cette matiére précieuse n'est propre à recevoir autant de lustre & de beauté, qu'en raison des soins qu'un berger prend du troupeau qui lui est confié, & de l'intelligence avec laquelle il sçait le conduire pendant les différentes saisons de l'année.

Ces raisons devroient attirer plus de considération

au berger; l'intérêt de l'état & des cultivateurs exige qu'on ne ſoit pas indifférent dans le choix qu'on doit en faire; & c'eſt auſſi ces motifs qui nous engagent à entrer dans quelque détail à leur égard.

On doit choiſir un berger qui ait de la conduite & des mœurs, qui ſoit vigilant, laborieux, entendu dans ſa partie, intelligent, fidéle, point brutal; en un mot, ſans défauts notables. Un berger qui ſeroit libertin ou ivrogne, négligeroit infailliblement ſon troupeau, & le cultivateur perdroit ſa plus ſûre reſſource. A quels dangers ne ſeroient pas expoſés les beſtiaux, ſi celui qui doit veiller ſur eux, étoit enſeveli dans un ſommeil bachique, ou couroit après de coupables plaiſirs, tandis que les loups aſſailliroient le parc, & y aſſouviroient ſans réſiſtance, & leur rage & leur faim? Si le berger n'étoit en état de connoître qu'une brebis eſt atteinte d'une maladie contagieuſe; cette maladie gagneroit de proche en proche, elle dévaſteroit les campagnes, & porteroit la déſolation dans tous les troupeaux.

Les cultivateurs ont le plus grand intérêt à ce que le berger qui conduit leurs troupeaux, ſoit recommandable par ſa probité, autant que par l'intégrité de ſes mœurs. La fortune de ſon maître n'eſt-elle pas en entier entre ſes mains? S'il eſt infidele, ne dira-t-il pas ſouvent qu'un animal carnacier a dévoré une brebis, ou qu'elle eſt tombée dans un précipice, tandis que le fripon l'aura vendue ou ſéqueſtrée pour ſon profit? S'il eſt brutal, combien d'individus ne ſacrifiera-t-il pas à ſa brutalité; quelles pertes ſon maître n'eſſuiera-t-il pas?

Une autre qualité du berger, moins importante en apparence, mais au fond non-moins eſſentielle; c'eſt qu'il ne ſoit point taciturne, ou trop mélancolique. Les troupeaux ſe plaiſent au ſon d'un inſtrument champêtre; c'eſt un moyen pour le berger de les accoutumer à ne point s'effrayer à ſa vue, & à devenir dociles à ſa voix.

Il eſt encore eſſentiel que le berger ſçache diſtinguer les bons ou les mauvais pâturages, & prévenir les accidens du mauvais tems. Il évitera avec ſoin de conduire ſes troupeaux le long des marais, ou dans des lieux où les eaux auront croupi après de grandes inondations. Il obſervera de ne faire ſortir ſes brebis qu'après que le ſoleil aura diſſipé la roſée; s'il en agiſſoit autrement, il courroit riſque de voir bientôt ſes brebis attaquées d'un flux de ventre ſouvent très-funeſte. Pendant les chaleurs de l'été, il cherchera l'ombre & les abris, pour s'y repoſer, juſqu'à ce que le ſoleil *baiſſe*; alors il ramenera le troupeau au pâturage, & s'y tiendra juſqu'à neuf heures du ſoir; il ne doit pas craindre la roſée du ſoir, elle n'eſt point nuiſible aux bêtes à laine.

Pendant le tems du parcage, il fermera exactement l'enceinte du parc avec des claies; il attachera ſes chiens à ſa cabane; & pour plus grande ſûreté, mettra une clochette au col de quelques moutons, afin de ne pas manquer d'être averti, ſi le loup approchoit du parc. Les bergers de Flandre gardent rigoureuſement cette précaution; & cela, parce qu'ils ont éprouvé plus d'une fois, que les chiens excédés de fatigue, dormoient, pendant que le loup étoit entré dans l'enceinte du parc.

Le parc doit être changé ſur les deux ou trois heures du matin, cette précaution eſt très-utile pour le bien des troupeaux; le parc du ſoir doit toujours être préparé avant neuf heures du matin; & après le quinze d'Août, le troupeau ne doit pas reſter plus de quatre heures ſur le même emplacement, parce que la ſéve d'Août donnant plus de force aux plantes, les moutons fientent plus ſouvent, & le terrein du parc eſt bientôt couvert d'ordures. Comme nous avons obſervé que le troupeau doit rentrer à neuf heures du ſoir, nous recommanderons de le changer à une heure du matin pour la premiere fois, & à quatre heures & demie pour la ſeconde. Il n'eſt point néceſ-

ſaire dans cette ſaiſon, de dreſſer une nouvelle enceinte; les loups ne ſont guère à craindre en Août & Septembre. Il ſuffit de placer les chiens de maniere qu'ils puiſſent tenir exactement le troupeau en arrêt. A neuf heures, le berger dreſſe le parc pour le ſoir ſuivant, & conduit les brebis au pâturage. Telle eſt la conduite qu'il doit tenir juſqu'au tems du départ qui arrive vers la Touſſaint. *Voyez* PARCAGE.

C'eſt un uſage reçu qu'on ne méne & conduit les troupeaux aux champs, qu'une fois par jour, pendant la dure ſaiſon. Mais ce tems n'eſt point, comme on pourroit le croire, un tems de repos pour le berger: ſa vigilance & ſon activité ne doivent pas ſe rallentir. Il doit, pendant les tems de pluie ou de neige qui retiennent les beſtiaux dans les étables, y faire circuler du nouvel air, à pluſieurs repriſes dans la journée; il brûlera des plantes aromatiques, ou de la corne raclée, afin de prévenir la contagion. (*Voyez* AIR, CONTAGION.) Il pourvoira à la propreté des toiſons, au nétoyage de la bergerie; il en écartera enfin tout ce qui pourroit être nuiſible aux troupeaux.

On réglera l'affourage, ſur le tems que les brebis reſtent renfermées. On leur donnera le matin à huit heures, des fèves en gerbe; à dix heures, de la paille de bled; à deux heures des gerbes de fèves, & à cinq heures, de la paille pour toute la nuit: s'il ſurvient un jour de ſoleil, on ne manquera pas de faire ſortir le troupeau, ne fut-ce que pour lui faire prendre l'air, ou lui donner de l'exercice. On tient pendant ce tems, les bergeries bien ouvertes, juſqu'à ce que le troupeau y rentre. Il eſt auſſi eſſentiel que le berger ne conduiſe jamais ſes beſtiaux, pendant l'hiver, dans des lieux marécageux, parce que les moutons ne peuvent qu'y brouter une plante appellée petite douve, qui les fait enfler, & périr. (*Voyez* DOUVE, PILOSELLE, PÉDICULAIRE.) Sur le ſoir, on fera boire le troupeau dans un baquet.

Le berger doit auſſi être fort exact à ſéparer les

brebis qu'il connoîtra prêtes à mettre bas ; & ſi par haſard le travail en prenoit quelqu'une au milieu des champs, il recevroit l'agneau, le porteroit à la bergerie, & le donneroit auſſitôt à la mere.

Nous avons déja dit à l'article bélier, qu'il étoit à propos de ſéparer les béliers, quand les brebis avoient été ſaillies : ce ſoin regarde le berger. C'eſt une méthode mal entendue que de mettre un tablier ſous le ventre de ces animaux, pour les empêcher de ſaillir ; parce que cet obſtacle ne fait qu'accroître leurs déſirs, & les rend ſi ardens, qu'ils font des tentatives continuelles, & fort incommodes aux brebis, pour aſſouvir un penchant qui leur eſt naturel, & que la vue des femelles ne fait qu'irriter.

Tels ſont en raccourci les principaux devoirs des bergers ; mais dont ils ne ſont malheureuſement pas tous inſtruits. La connoiſſance des ſoins qu'exige un troupeau, & tout autre bétail, eſt cependant infiniment plus utile aux payſans, que ce qu'on leur apprend pendant leur jeuneſſe, dans l'école de leur Village. Ne ſeroit il pas poſſible de trouver réunies dans les *Magiſter*, une légére connoiſſance de l'Art Vétérinaire, & l'*érudition* que demande la profeſſion qu'ils exercent ? L'éducation des enfans villageois, eſt-elle incompatible avec l'étude des ſoins de leurs beſtiaux ? Qu'on nous permette en faveur de l'importance de la choſe, d'étendre un peu nos vues à cet égard.

Nous croyons qu'il ſeroit à propos que chaque Communauté ou Paroiſſe, choiſit, autant qu'elle le pourroit, un Maître d'Ecole, qui ſçut la maniére de conduire les troupeaux, qui fut en état d'entretenir ſes éléves ſur cet objet, & de leur inſpirer le goût de cette étude. Que ſi on ne trouvoit point d'homme qui put remplir la fonction de *Magiſter*, & de Maître en l'art de conduire les troupeaux ; il faudroit du moins que cet homme fût chargé expreſſément de prendre des notions à cet égard, & de les communiquer à ſes écoliers, à meſure qu'il les acquerroit.

Il n'y auroit qu'un moyen de rendre la chofe plus praticable : ce feroit que chaque Paroiffe augmentât les gages du *Magifter*, aux conditions que nous venons d'indiquer, & qu'il fut, en outre, chargé de faire, au bout de l'hiver, répondre les plus inftruits de fes éléves, aux queftions que les Cultivateurs leur feroient publiquement dans une affemblée convoquée exprès. Pour donner quelque relief à cette affemblée, le Curé y affifteroit, & donneroit un prix de peu de valeur à l'enfant qui feroit le plus inftruit. Ce prix exciteroit fingulierement l'émulation, & ne feroit qu'à l'avantage de l'Art Vétérinaire, fans gêner beaucoup les Curés. Il nous femble que l'exécution de ce que nous propofons, n'eft point difficile, & que ce feroit un moyen de perfectionner infenfiblement l'efpéce des bêtes à laine.

BERLE, ACHE D'EAU. (Bot.) *Berula & fium.* Off. *Apium paluftre foliis oblongis*. C. B. P. Le berle eft une plante aquatique, dont les fleurs font en ombelle ou parafol, compofées chacune de cinq pétales, d'où réfulte une fleur blanche difpofée en rofe. Les tiges font hautes de près d'un pied, rondes, fermes, noueufes & rampantes. Les feuilles font rangées par paires fur une côte terminée par une feule feuille. Ces feuilles font graffes, liffes, oblongues, découpées en plufieurs lobes, dentelées en leurs bords, en maniere de fcie.

La berle eft mife au rang des antifcorbutiques doux. Elle eft apéritive ; on peut la donner dans les rétentions d'urine, dans les vues de faire fortir les graviers des reins & de la veffie ; dans les cas d'obftructions, de fuppreffion des régles, dans la jauniffe, & les pâles couleurs, l'hydropifie, la cachexie, les fiévres intermittentes, & la dyffenterie. Sa dofe eft depuis une poignée, jufqu'à deux, dans chaque livre de décoction. On en donne auffi le fuc dépuré, dans le lait, ou le petit lait. La dofe eft depuis deux, jufqu'à quatre onces. On la mange auffi en falade : fon

ſon uſage eſt très-ſalutaire à ceux qui ſont menacés du ſcorbut. Extérieurement, elle eſt bonne pour être appliquée ſur les tumeurs. Sa racine entre dans le ſyrop des cinq racines apéritives ; le ſuc, dans l'électuaire de pſyllium ; ſes ſemences dans la bénédicte laxative, le philonium romain, les trochiques d'alkékenge, & la poudre de *chalibe* du Codex de Paris ; ſes feuilles enfin, dans l'emplâtre de bétoine, & l'onguent mondificatif d'ache. On la regarde auſſi comme capable de préſerver les beſtiaux de la contagion.

Cette plante croît dans les lieux aquatiques, dans les ruiſſeaux, & les canaux de moulin. Elle fleurit en Juin, Juillet & Août.

Onguent mondificatif d'Ache.

Prenez *Des feuilles vertes d'ache, une livre,*
feuilles de tabac & de grande joubarbe, de chacune demi-livre,
feuilles de morelle, d'abſinthe, d'aigremoine, de bétoine, de grande chélidoine, de marrube, de millefeuilles, de pimprenelle, de plantain, de brunelle, & de pervenche ; des ſommités de mourron, de petite centaurée, de ſcordium, & de véronique, de chacun deux onces,
racines fraîches d'ariſtoloche clématite, de ſouchet long, de glayeul, & de grande ſcrophulaire, de chacune deux onces,
aloës & myrrhe choiſie, de chacune une once,
huile d'olives, quatre livres,
cire jaune, douze onces,
ſuif de mouton, demi-livre,
réſine de pin, & térébenthine claire, de chacune cinq onces.

On pilera toutes les plantes qui entrent dans cette formule, dans un mortier de marbre : on les jettera ensuite dans l'huile, dans laquelle on les fera cuire jusqu'à ce que toute cette huile paroisse consumée, en agitant toujours le mêlange. On fera ensuite réfroidir la matiére, & on la coulera à travers un linge, avec forte expression. Après cela, on y ajoutera la cire, la résine, & la térébenthine : on remettra la bassine sur le feu pour faire fondre ces matieres ; on coulera une seconde fois, & l'on ajoutera à la colature, la myrrhe & l'aloës qu'on aura réduits en poudre très subtile.

Cet onguent déterge & cicatrise les ulcéres ; il est recommandé pour toutes sortes de plaies.

BERLUE. (Méd.) La berlue est un genre de maladie imaginaire, dont le principal symptôme est une erreur de la vue à l'égard des objets ; de sorte que celui qui a cette indisposition, s'imagine voir des choses qu'il ne voit pas réellement ; des mouches, par exemple, des étincelles, des couleurs de plusieurs espéces, des toiles, &c.

Il y a cette différence entre la berlue & le vertige, que dans celui-ci le malade ne fait que modifier différemment les objets qu'il apperçoit, & leur attribuer des mouvemens qu'ils n'ont pas ; dans la berlue, au contraire on ne voit que des êtres de raison. Ces deux indispositions différent encore en ce que le vertige dépend d'un dérangement dans le cerveau ; & que la berlue n'a pour cause, qu'un vice dans l'organe de la vue.

1°. On dit que la berlue est *réticulaire*, lorsque la personne qui en est atteinte, croit toujours avoir devant les yeux, des toiles d'araignées ou des ombres légeres.

2°. La berlue est *rayonnante*, lorsque l'on croit voir partir d'un point lumineux, des rayons qui s'étendent en tout sens, & forment une sphére de lumiére autour de l'objet apperçu. Cette espéce de berlue arrive, lorsqu'on regarde pendant la nuit, & les

yeux à demi ouverts, une chandelle placée à une distance considérable.

3°. Quelquefois la berlue est occasionnée par une goutte de sang épanché dans le tissu de la rétine, qui intercepte les rayons qui partent des objets, & le fait paroître tout-à-fait obscur ou du moins noirâtre. Dans cet état, on a toujours devant les yeux une espéce de mouche, qui paroît d'autant plus petite qu'on est plus près de l'objet.

La berlue réticulaire est passagere ou permanente; celle-ci a la même cause que celle où l'on croit appercevoir une mouche; c'est-à-dire, le passage d'une goutte de sang dans les vaisseaux lymphatiques de la rétine; ou la rupture de quelque artériole sanguine, à la suite de quelque coup ou de quelque chute, d'un délire, d'une inflammation aux membranes du cerveau, d'un coup de soleil, ou de toute autre cause de cette nature.

La berlue réticulaire passagere, n'a pour cause qu'un engorgement séreux ou lymphatique, des vaisseaux de la rétine.

Le remède général dans la berlue de la premiére & de la troisiéme espéce, est de se servir d'une *loupe*, ou d'une *lunette à cataracte*. Il arrivera alors que les rayons de lumiére devenus plus forts par leur réunion, passeront à travers la matiére épanchée, iront peindre l'objet au fond de la rétine, & que l'on n'appercevra plus d'ombre.

Les Anciens faisoient dans ces sortes de cas, une quantité de remédes qui n'avoient le plus souvent aucun effet, & qui pouvoient faire quelquefois beaucoup de mal. Ils ordonnoient quantité de collyres & de fumigations, pour détruire la cause d'un mal qu'ils supposoient dans un lieu où il n'exista jamais; sçavoir, à la cornée ou dans l'humeur aqueuse.

Plus éclairés dans la théorie & la pratique de l'art de guérir, les Modernes ont recours dans la berlue, aux saignées du bras, du pied, ou de la jugulaire, quand

la maladie a pour cause une inflammation au globe de l'œil ou au cerveau ; si le mal doit son origine à l'ardeur du soleil, on lave soir & matin l'œil malade avec de l'eau froide, on prend même quelquefois les bains ; méthode qui réussit à Boerrhaave dans une pareille circonstance. Si l'on soupçonne que la pléthore entretiennent la berlue, on met le malade à un régime modéré ; on le saigne plus ou moins selon le cas ; on tâche de rappeller les régles ou les évacuations supprimées, si elles ont précédé la maladie. Quand elle arrive à des personnes qui ont coutume de lire beaucoup la nuit, il faut leur faire quitter cette habitude, & remédier à la grande sensibilité que la rétine a dans ce cas. On conseille à cet effet, de se laver souvent les yeux avec de l'eau fraîche.

On recommandera encore d'user de lunettes qu'on appelle *conserves*, ou de verres planes de couleur bleue ou jaune, afin de modérer ainsi l'éclat de la lumiére ; on fera très-bien aussi de ne point placer directement devant soi la chandelle, ou la bougie dont on se servira ; & de la cacher derriere un écran de taffetas verd, ou sous un réverbere de fer-blanc étamé en dedans, tel qu'on en fabrique pour les lampes à pompe. C'est un moyen d'avoir toujours une lumiére égale.

Ces précautions sont indispensables aux Orfévres, aux Jouailliers, aux Horlogers, aux Ciseleurs, aux Brodeurs, aux Vitriers, & à tous les ouvriers qui travaillent sur des matiéres délicates, & où la vue a besoin d'être perçante ; les Écrivains, les Copistes, les Commis des différens Bureaux, les Gens de Cabinet, & qui cultivent particuliérement les sciences, doivent avoir aussi les attentions que nous venons d'indiquer.

La berlue rayonnante est toujours un symptôme de l'épiphora, de l'ophtalmie humide ou de l'amblyopie, & suppose une grande sensibilité de la rétine. L'écoulement des larmes, ordinaire en pareil cas, est cause que les rayons de lumiére qui partent d'un objet apperçu, éprouvent des réfractions, & que la vision

eſt obſcure. Il n'eſt perſonne qui n'ait fait cette remarque toutes les fois qu'il a verſé des larmes.

La cure de cette indiſpoſition dépend de la ceſſation de la cauſe qui l'entretient; il faut s'attacher à détruire l'épiphora ou l'ophtalmie humide, & l'on aura atteint le but déſiré. *Voyez* Épiphora, Ophtalmie.

BÉTAIL (Vét.) Nous comprendrons ſous cette dénomination, les chevaux, les bœufs, toutes les autres bêtes de charge, les bêtes à laine & les chévres. Il n'eſt perſonne qui ne ſoit convaincu, que la conſervation des beſtiaux eſt une richeſſe pour les cultivateurs & pour l'état; il n'eſt perſonne qui ne voie avec triſteſſe, des maladies épidémiques qui les enlevent, & qui ne voulût, dans ces tems de calamité, connoître les moyens capables de détourner cet orage. Nous allons nous occuper des maladies les plus communes qui attaquent les beſtiaux.

Ces maladies qui ont exercé leurs ravages dans tous les tems, ne ſont pas toutes de la même eſpéce; on en trouve un grand nombre dans les Auteurs; nous en connoiſſons beaucoup d'autres dont ils n'ont point parlé; & il eſt à remarquer que des grandes mortalités parmi les beſtiaux, ont ſouvent précédé des maladies épidémiques qui attaquoient l'eſpéce humaine. L'hiſtoire nous apprend, que pendant le ſiége de Troye, la peſte attaqua d'abord les chiens, enſuite les mulets & les chevaux; enfin, l'eſpéce humaine. Huxham, Médecin Anglois, remarqua auſſi en 1728 & 1733, que preſque tous les chevaux furent attaqués d'une toux violente & opiniâtre, qui les quitta au bout de deux mois, pour ſe jetter ſur l'eſpéce humaine. M. de Chaignebrun, Médecin, employé par le Roi pour remédier aux maladies épidémiques aux environs de la capitale, a vu la même choſe qu'Huxham, dans les différens cantons de la Brie: nous avons auſſi obſervé en Dauphiné, que lorſque le *claveau* commençoit à être moins meurtrier parmi les bêtes à laine, la petite vérole s'étendoit davantage parmi les enfans.

Le *claveau*, *clavelée* ou *bouſſat* des Provinces méridionales, eſt la plus terrible des maladies qui aſſaillent les bêtes à laine ; c'eſt la petite vérole à laquelle l'humanité eſt contrainte de payer un tribut. (*Voyez* CLAVELÉE). Les brebis ſont encore expoſées à des gales ſouvent rebelles, à devenir goutteuſes, conſtipées ou enflées. Elles ont encore une maladie qu'on appelle le *ſang*, dans certaines Provinces ; *étourdiſſement*, en d'autres pays ; elles ſont ſujettes à des fiévres qui les conſument, à des flux de ventre, à une eſpéce d'apopléxie ſanguine, qu'on appelle *le feu* ; au *charbon* qui eſt une eſpéce de petit abſcès qui leur vient ſous la langue ; au *palonid*, à la *morve*, à des *péripneumonies*, à la rage. *Voyez* toutes ces maladies à leurs articles. *Voyez* auſſi CONTAGION.

Les chevaux, les bœufs, les mulets, & les ânes, ſont ſujets à l'*avant-cœur*, aux *barbes*, ou aux *barbillons*, à l'*enclouûre*, au *piſſement* de ſang appellé *bouton*, en quelques Provinces, au mal de *cœur*, aux *coliques*, aux *conſtipations*, à l'*enflure du col*, au *dégoût*, à l'*enflure*, aux *entorſes*, aux *étranguillons*, à différentes eſpéces de *fiévre*, à la *gale*, à des langueurs, au marasme, à l'*enflure* des pieds, à la *pierre*, aux *étourdiſſemens*, aux *tranchées*, à la *toux*, au *flux de ventre*, à la *rétention d'urine*, enfin aux *égagropiles*. *Voyez* le détail de ces maladies à leur article.

Maladies des Brebis, Moutons, Agneaux & Chévres.

Voyez {
BOITEMENT,
BOUTON,
CATHARRE,
CLOU,
CONTAGION,
CONSTIPATION,
ECORCHURE,
ENFLURE,
ETOURDISSEMENT,
FEU,

Voyez Fiévre, Flux de ventre, Gratelle, Morve, Palonid, Peste, Rogne, Toux, Venin.

Maladies des Chevaux, des Bœufs, & des autres Bêtes de somme.

Voyez Avant-Cœur, Barbillons, Bouton, Colique, Constipation, Cou enflé, Débilité, Dégout, Douleurs de Tête ou Étourdissemens, Enclouure, Enflure, Entorse, Eparvin, Etranguillon, Farcin, Fiévre, Flux de Ventre, Javards, Langueur, Maigreur, Mal de Cœur, Mal d'yeux. *Voyez* Opthalmie, Palais enflé, Pieds endurcis, Pieds enflés, Pierre,

Voyez PISSEMENT DE SANG, PLAIES, POUX, RAGE, ROGNE, TOUX, TRANCHÉES, VENIN.

BÉTOINE. (Bot.) *Betonica purpurea.* C. B. P. La bétoine est une plante dont les fleurs sont en gueule, disposées en épi & par anneaux, de couleur purpurine. Ses feuilles sont d'un verd foncé, ridées & dentelées tout autour, oblongues, velues, elles ont un oreillette à leur base. Leur saveur & leur odeur sont aromatiques. Les tiges sont quarrées & noueuses : elles s'élévent à la hauteur d'une coudée ; la racine est de la grosseur du pouce, chevelue, & amére au goût.

La Médecine fait usage des fleurs & des feuilles de la bétoine. Elles sont mises au rang des céphaliques, & des vulnéraires apéritifs. Les feuilles séches & mises en poudre, sont un sternutatoire très-efficace dans les maladies pituiteuses de la tête. L'irritation qu'elles causent sur la membrane pituitaire, excite une sécrétion abondante de mucosités qu'on rejette après l'éternuement. Aussi ce reméde réussit-il bien dans les fluxions des yeux, les maladies soporeuses, la paralysie de la langue & de la gorge, qui ont pour cause des matieres visqueuses, épaissies & arrêtées dans les glandes qui environnent ces parties, & dans le cerveau lui-même. Ceux qui fument les feuilles de bétoine seules, ou avec du tabac, pendant l'hiver, sont peu exposés au rhume de cerveau.

Ce sternutatoire seroit cependant dangereux, s'il y avoit inflammation aux yeux, à la gorge, ou dans les narines ; si le malade avoit de la fiévre ; s'il étoit sujet aux vertiges, ou à des hémorragies ; on s'en abstiendra aussi pendant la grossesse.

On regarde encore la poudre des feuilles de bétoine, comme un bon reméde dans les fiévres quartes. On recommande d'en prendre un ou deux gros dans un jaune d'œuf, quatre heures après la fin de l'accès. On trouve même dans les Auteurs, que plusieurs goutteux ont été guéris par un long usage de la décoction des fleurs & des feuilles de bétoine.

On ordonne aussi cette décoction, dans les cas d'obstruction au foie, au mésentére, ou aux autres viscéres du bas-ventre, la colique néphrétique, la suppression d'urine, l'hydropisie, & la jaunisse; la toux, l'asthme humide, le corysa ou rhume de cerveau, les vertiges, les palpitations de cœur; l'épilepsie, la paralysie, la sciatique, & les rhumatismes. On prend encore les feuilles & les fleurs de la bétoine, infusées dans du vin blanc: c'est un puissant apéritif.

La bétoine sert aussi à l'extérieur. Ses feuilles pilées & appliquées sur les tumeurs, agissent comme résolutives. On y ajoute du sel, pour guérir les ulcéres rongeans, quand le vice n'est que local. Macérées dans le vin rouge, & appliquées sur la tête, elles appaisent les douleurs de cet organe, & dissipent la migraine.

Les racines de bétoine ont un effet bien différent de celui des feuilles & des fleurs de la même plante; elles excitent des nausées, des vomissemens, & des selles très-copieuses. On s'en sert très-rarement.

La bétoine sert de base ou d'ingrédient à plusieurs préparations officinales. Soumise à la distillation, elle donne une eau céphalique très-estimée; on en fait aussi un syrop, une conserve, un emplâtre. Ses feuilles entrent dans la poudre contre la rage, le syrop d'armoise & de guimauve, l'eau vulnéraire, & le mondificatif d'ache. Ses fleurs entrent dans l'eau générale, l'eau Impériale, & le syrop de stæchas composé.

BETTE. (Bot.) *Beta alba, ficla.* Off. *Beta rubra vulgaris. Beta rubra radice rapa.* Tout le monde connoît les bettes : on les cultive dans tous les jardins : elles font d'un grand ufage dans les cuifines. On diftingue trois efpéces de bette, l'une, blanche, appellée *poirée*, ou *réparée*; l'autre, dont les feuilles font fort rouges : la troifiéme enfin, eft la *bette rave.* La poirée eft mife au rang des plantes émollientes. La décoction de fes feuilles relâche le ventre : on les fait entrer dans les bouillons, les apofêmes rafraîchiffans, & apéritifs; & dans les lavemens.

Le fuc de poirée fait éternuer; mais il y a des exemples de funeftes effets produits par ce fternutatoire; fi quelqu'un étoit tenté de l'employer, il ne devra s'y déterminer qu'après avoir pris de grandes précautions pour en arrêter les fuites.

Les feuilles de cette plante cuites fous la cendre, ou entiéres, font propres à être appliquées fur les brûlures ou les cautéres; elles excitent un écoulement dans ce dernier cas, en irritant légérement la partie, & mettant ainfi en action le tiffu cellulaire.

La racine de bette rave pilée avec du beurre frais, appaife l'inflammation des hémorroïdes. M. Margraf prétend en avoir tiré un fucre auffi bon que celui que contiennent les cannes d'Amérique.

Toutes les bettes contiennent beaucoup de fel nitreux, comme la mauve, la guimauve, l'acanthe, ou branc-urfine, le féneçon, la pariétaire, l'arroche, & la mercuriale. Ces plantes ont auffi les mêmes vertus.

BEURRE. (Mat. Méd.) Le beurre eft, comme tout le monde le fçait, la partie huileufe, ou crêmeufe du lait, féparée de la partie cafeufe, & du petit lait; le meilleur, eft celui qu'on retire du lait de vache : on ne fe fert que de ce beurre, dans nos cuifines; on n'en emploie prefque point d'autre pour l'ufage de la Médecine. Il eft émollient & laxatif. Il entre dans les pommades, les

linimens, les onguens, & les lavemens. Comme il cause des nausées, lorsqu'on le donne seul : on le prescrit rarement pour l'intérieur, à moins qu'on n'ait en vue d'émousser & d'embarrasser les particules des poisons corrosifs.

On fait beaucoup plus d'usage du beurre, comme topique ; il est dans la classe des maturatifs & des digestifs. Il dissout & ramollit les tumeurs sur lesquelles on l'applique ; il calme la douleur, la chaleur, l'inflammation ; il agit même plus efficacement que l'huile d'amandes douces. Le beurre entre dans l'onguent de tuthie de la Pharmacopée de Paris ; dans celui de *arthanita*, & l'onguent de la mere.

On recommande l'huile de beurre pour calmer les douleurs de goutte & de rhumatisme ; en voici la formule.

On fera fondre sur les cendres chaudes, telle quantité de beurre que l'on voudra ; on l'écumera exactement ; & lorsqu'il bouillira, on y versera poids égal d'eau-de-vie rectifiée, à laquelle on mettra le feu. Quand toute l'eau-de-vie sera évaporée, l'huile restera au fond.

Huile de Beurre distillée.

On mettra du beurre frais dans une retorte de verre dont on luttera bien les jointures. On fera la distillation suivant les régles de l'Art ; & l'on obtiendra trois liqueurs, parmi lesquelles se trouve une huile très-pénétrante, qu'on aura soin de séparer. Cette huile est bonne dans les maladies pituiteuses de la poitrine, elle divise & atténue les matiéres qui croupissent dans les ramifications des bronches, elle en procure l'expectoration ; on en prend le matin, une once à jeun. On peut aussi employer l'huile de beurre comme cosmétique, pour rendre la peau du visage & des mains plus luisante & plus belle.

BEURRE D'AIGUILLES.

Prenez *Eau forte, deux onces,*
aiguilles d'un pouce & demi de longueur, N° xxxij.
huile d'olive, quatre onces.

On caſſera les aiguilles en deux, & l'on rejettera toutes celles qui ne ſe caſſeront pas net. On mettra ces aiguilles dans un vaſe de verre de fougére, dans lequel on verſera d'abord l'eau forte, enſuite l'huile. On laiſſera infuſer le mêlange ſur les cendres chaudes pendant neuf à dix heures ; on trouvera au bout de ce tems, l'eau forte recouverte d'une matiére onctueuſe, que l'on aura ſoin de faire tomber peu-à-peu dans l'eau de fontaine. Après l'avoir lavée pluſieurs fois, on la conſervera dans un pot bien bouché, pour s'en ſervir au beſoin. Ce beurre eſt très-bon pour être appliqué ſur les ulcéres des chevaux ; il détruit les chairs baveuſes, les chairs pourries, & procure la chute des eſquilles, lorſque les os s'exfolient.

BEURRE D'ANTIMOINE. (Pharm.) On a donné ce nom à un médicament dont on ſe ſert beaucoup en Chirurgie. Quelques Chymiſtes l'ont auſſi appellé *huile glaciale d'antimoine.* On l'obtient en diſtillant un mêlange de ſeize parties de ſublimé corroſif, avec ſix parties de régule d'antimoine. Après avoir réduit ces matiéres en poudre, dans un mortier de marbre, on le mettra dans une cornue de verre dont le col doit être large & court. On place cette cornue dans un fourneau au feu de ſable, & l'on augmente la chaleur par dégrés. Le beurre d'antimoine ſort ſous la forme de glace. Il faut alors le ſéparer ; car ſi l'on augmentoit la chaleur, on n'auroit que du mercure coulant.

Le beurre d'antimoine & un puiſſant cathérétique. On s'en ſert pour conſumer les chairs baveuſes, & les calloſités qui ſont autour des vieux ulcéres.

BEURRE DE CACAO. *Voyez* CACAO.

Il eſt encore plusieurs préparations de Pharmacie, auxquelles on donne le nom de beurre ; telle que le beurre d'arſenic & de ſaturne, dont on trouve les formules dans toutes les Pharmacopées ; il nous ſuffit d'avoir placé dans cet article, les plus connues, & dont on ſe ſert tous les jours.

BÉZOARD, Animal. (Mat. Méd.) On prétend que le mot bézoard eſt tiré de l'Hébreu, & qu'il dérive des mots *bed*, reméde ; & *zahard*, venin. Nous donnons ce nom à des pierres tirées de l'eſtomac, des inteſtins, de la véſicule du fiel, de la veſſie ou des reins de différens animaux.

Ces bézoards différent en forme, en couleur & en groſſeur. Il y en a d'ovales, d'applatis, de ronds, &c. de gris cendrés, de jaunâtres, de couleur d'olive ; quelques uns ſont très-luiſans, d'autres ſont obſcurs & noirâtres. Quelques-uns ſont gros comme une noix ; d'autres n'ont que la groſſeur d'une noiſette, ſouvent celle d'un pois.

On diſtingue communément ces bézoards en *oriental* & en *occidental* ; le premier nous vient des Indes Orientales. Il eſt fourni par une chévre, qu'on appelle *capricerva* où *gazelle* ; le ſecond, eſt le bézoard occidental, on nous l'apporte du Pérou. Il eſt fourni par l'yſard, la chévre, ou le chamois.

Outre ces deux eſpéces de bézoard, on en emploie encore deux autres pour l'uſage de la Médecine ; à ſçavoir le bézoard porc-épi, & le bézoard de ſinge.

On trouve le premier dans le fiel de quelques ſangliers des Indes, & du porc-épi de Malaca. Ce bézoard eſt d'une couleur ordinairement blanche, tirant un peu ſur le verd, de la groſſeur d'une aveline, ſa figure varie. Il eſt très-rare & très-cher ; on ne ſe fait pas ſcrupule de le louer juſqu'à dix francs par jours aux perſonnes riches, qui s'imaginent qu'en le portant au cou, comme amulette, elles ſeront préſervées d'une contagion. Un Juif d'Amſterdam en vouloit vendre un ſix mille livres ; ce prix n'eſt point

exorbitant pour un Apothicaire, qui exigeroit une pistole de louage pour un seul jour.

Le bézoard de singe est une pierre grosse comme une noisette, noirâtre, tantôt ronde, tantôt ovale. On le tire d'une espéce de singe, qu'on trouve dans l'isle de Macassar en Amérique.

Tous les bézoards de singe sont composés de couches qui se sont entassées sur un noyau ; quelquefois même ce noyau est libre dans le centre du bézoard, & on l'entend lorsqu'on agite la matiére.

Il est peu de remédes auxquels on attribue autant de vertus, qu'aux bézoards. On les croit propres à résister au mauvais air, à empêcher les progrès du venin, qu'un animal venimeux aura introduit dans une plaie ; on les conseille dans la peste, dans la petite vérole, les fiévres putrides & malignes, la dyssenterie, l'épilepsie, le vertige, l'apoplexie séreuse, la suppression des régles & le calcul. Ils sont tous de puissans sudorifiques ; la dose de tous ces bézoards, est depuis six grains jusqu'à seize, en poudre dans une liqueur appropriée.

Les Indiens fabriquent une espéce de bézoard, qu'il est très-difficile de distinguer de ceux dont nous venons de parler. Ils les composent avec des coquilles d'huitre broyées sur le porphire, de l'ambre gris & du musc, dont ils font une pâte qu'ils roulent ensuite en boulettes.

Nous avons vu en 1758, un de ces bézoards, qui avoit été apporté de l'Inde par un voyageur, produire un effet presque miraculeux sur un chien de chasse qui avoit été mordu par une vipére.

Nous avons aussi plusieurs bézoards en Europe ; on en trouve dans l'homme, dans le chamois, dans le bœuf, dans le cheval. Ces substances se trouvent dans les mêmes parties que les autres bézoards ; mais on estime davantage celle qu'on trouve dans la vésicule du fiel.

Le foie & le cœur de la vipére séchés au soleil, ont

aussi la vertu des bézoards. Ils sont alexitéres, résistent au venin, à la petite vérole, aux maladies contagieuses, aux fiévres malignes & intermittentes; on leur donne le nom de bézoard de France. La dose est depuis six grains, jusqu'à demi-drachme.

BIDET. (Vét.) Le bidet est un cheval de petite taille; les meilleurs se trouvent en Normandie. Les maladies des bidets sont les mêmes que celles du cheval.

BILE. (Phys.) La bile est une liqueur résineuse, sulphureuse, alkaline, séparée dans le foie; sa couleur est jaune, son goût est amer. C'est un savon très-pénétrant & très-propre aux usages auxquels la nature l'a destiné: celui d'achever la dissolution des alimens, de diviser, atténuer le chyle, le rendre plus fluide, plus doux, & faire sur les intestins, une impression qui les oblige à se contracter souvent sur la matiére qu'ils renferment.

On distingue deux sortes de bile; l'une qu'on appelle *hépatique*, parce qu'elle passe immédiatement du foie, dans le canal hépatique. L'autre porte le nom de cystique, parce qu'elle séjourne dans la vésicule du fiel, avant que de couler dans l'intestin duodénum, par le canal *cystique*; le mot cystique vient du latin *cystis*, boëte, petite vessie.

Le foie, comme nous venons de le dire, est l'organe sécrétoire de la bile. Il sépare cette liqueur du sang veineux, qui lui est apporté par la veine porte, du foie, de la rate, des reins, de l'épiploon & du ventricule, où le sang s'est dépouillé d'une partie de la lymphe; la circulation est donc beaucoup plus lente dans le foie. La partie séreuse achéve de se séparer des globules sanguins, elle entre dans les ramifications capillaires de la veine cave, qui s'ouvrent dans la veine porte, & il ne reste plus dans les rameaux de cette derniére, que la liqueur épaisse, qui portera bientôt le nom de bile.

Cette liqueur continuant sa route dans le foie, paf-

ſe dans les pores biliaires, qui ſont contínus à la veine porte. La réunion de ces petits canaux, forme enſuite un conduit qu'on appelle *canal hépatique ;* de ce canal partent des petits tuyaux, auxquels MM. Winſlow & Verdier ont donné le nom d'*hépatocyſtiques*, leſquels conduiſent la bile dans la véſicule du fiel; elle en ſort par le canal cyſtique, qui va bientôt ſe réunir au canal hépatique, en formant un V, & il en réſulte le canal cholédoque, qui s'ouvre par un trajet oblique, dans le duodénnm.

La bile qu'on trouve dans la véſicule du fiel, eſt plus épaiſſe, plus jaune, plus amere que la bile hépatique. Elle ne coule dans l'inteſtin duodénum, que par la compreſſion qu'elle éprouve de la part des muſcles du bas-ventre, ou de l'eſtomac, lorſqu'il eſt plein.

La bile hépatique eſt moins colorée, moins amére, moins active. C'eſt celle qui coule ſans ceſſe dans le duodénum, & qui contribue preſque elle ſeule à l'entiére diſſolution des alimens. La bile cyſtique ne fait que précéder la ſortie des excrémens, agacer les inteſtins, & les déterminer à de fréquentes contractions.

Les pores biliaires, la véſicule du fiel, & les conduits de la bile, ſont très-irritables : ce qui eſt prouvé par l'action des émétiques, & des purgatifs qui ne procurent une abondante ſécrétion de la bile, que parce que leurs principes ſalins font ſur le tiſſu délicat de ces parties, une impreſſion ſubite & violente, qui les oblige à ſe contracter; la colere fait le même effet, & peut auſſi faire refluer la bile dans le ſang, par les artéres lymphatiques, & cauſer la jauniſſe.

La bile s'épaiſſit quelquefois, au point de former des concrétions pierreuſes dans la véſicule du fiel. Ces obſervations ne ſont pas rares dans les animaux, & dans l'homme.

La ſtagnation de la bile cyſtique dans le duodénum, cauſe quelquefois des accidens terribles. Les principes

principes ſalins, ſulphureux & alkalins de cette liqueur, ſe développent, & portent dans l'économie animale, le déſordre & la confuſion. Delà naiſſent, les vomiſſemens bilieux, la cardialgie, le cholera morbus, les fiévres bilieuſes, l'inflammation des inteſtins, &c.

BILE RÉPANDUE. (Méd.) *Voyez* JAUNISSE.

BILIEUX. (Phyſiol.) On dit qu'un homme eſt d'un tempérament bilieux, lorſque tout annonce qu'il ſe fait en lui une ſécrétion abondante de bile. Dans cet état, les facultés de l'ame & du corps ſont, pour l'ordinaire, brillantes. On eſt actif, vigilant, laborieux, pétulant, cholérique. L'imagination eſt vive, le jugement prompt; la réflexion arrête fort rarement les affaires qu'on a concertées, & le premier coup eſt preſque toujours déciſif. On aime l'agitation, le mouvement, le tumulte. Un bilieux s'étonne peu: ſon ardeur l'entraîne ailleurs, lorſqu'il trouve un obſtacle qui l'arrête; l'inconſtance lui plaît, je dis plus: elle eſt ſon élément. A ces traits, on ne peut preſque pas douter du tempérament d'un homme: les qualités corporelles acheveront ſon tableau.

Le pouls d'un homme bilieux eſt, pour l'ordinaire, grand, développé, dur & fréquent. La peau aride, ſouvent brûlante: conſtamment plus brune ou jaunâtre; les fibres ſont roides, tendues, ſéches; leur action ſur les fluides étant plus grande, les liqueurs doivent circuler plus vivement, être plus atténuées, plus diviſées, & pénétrer avec plus d'aiſance dans les ramifications capillaires; le mouvement de circulation ne peut être augmenté, ſans qu'il y ait plus d'évaporation de la partie aqueuſe; delà plus de ſéchereſſe, & plus de roideur dans les fibres; plus de chaleur à l'habitude du corps.

Dans ce cas, les muſcles ſont forts, & bien exprimés, auſſi les gens d'un tempérament bilieux, ſont-ils robuſtes, & capables de ſupporter les plus grandes fatigues. Leur teint eſt maigre & have; ils ont l'œil vif, pétillant, le regard hardi, la démarche décidée. Leurs corps eſt

couvert d'une grande quantité de poils noirs, ſur-tout à la partie antérieure de la poitrine ; les cheveux ſont chatains ou noirs, la barbe épaiſſe & de la même couleur. Outre cela, les bilieux ſont preſque toujours conſtipés, leurs excrémens ſont durs & ſecs : auſſi ſont-ils ſujets aux hémorroïdes.

Tels ſont les principaux caractéres du tempérament bilieux. Il importe beaucoup de ne les point ignorer, dans la pratique de la Médecine : autrement on ſeroit exposé à ſe méprendre à chaque inſtant, & à donner des remédes échauffans qui ſeroient meurtriers, dans des cas où les raffraîchiſſans ſont indiqués.

Comme la diſſipation des parties aqueuſes de nos humeurs, eſt conſidérable, dans les perſonnes d'un tempérament bilieux, on conçoit aiſément qu'on doit leur preſcrire l'uſage des alimens mucilagineux, & leur permettre de prendre une nourriture plus ſolide, que dans les autres tempéramens.

Le jeûne, la diéte, les alimens échauffans, les paſſions violentes, les exercices longs & fatiguans, les veilles, les vins fumeux, un air ſec & chaud, ſont contraires aux bilieux. Ils doivent garder un régime humectant, & ne point uſer de mets trop épicés, ſur-tout en été.

BILLOT. (Hypp.) Les Maréchaux donnent le nom de *Billot*, à un mors de bois autour duquel ils attachent un petit ſac où eſt renfermé le médicament qu'ils veulent faire prendre au cheval.

C'eſt communément de l'aſſa-fœtida que l'on met autour du billot, dans les vues de redonner l'appétit à un cheval attaqué du dégoût ſimple. Quand l'animal a ce mors dans la bouche, il mache toujours comme à ſon ordinaire ; la compreſſion que ſes dents font ſur le ſac, en exprime le médicament déja détrempé par la ſalive ; il l'avale, & c'eſt ainſi qu'on vient à bout de lui faire prendre les remédes indiqués pour la maladie qu'on veut guérir.

BITUME DE JUDÉE. (Mat. Méd.) *Voyez* ASPHALTE.

BLANC DE BALEINE. (Mat. Méd.) *Voyez* BALEINE.

BLESSURE. (Chir.) On donne en général le nom de bleſſures à toutes les ſolutions de continuité qui arrivent en quelque partie du corps que ce ſoit : mais ce mot ſemble plus particuliérement affecté, aux plaies d'armes à feu, d'éclats de bombe, &c. où les parties ſont preſque toujours contuſes, meurtries, déchirées, & les os briſés. *Voyez* PLAIES D'ARMES A FEU.

BLEYMES. (Hipp.) En hyppiatrique, on connoît ſous la dénomination de *bleyme*, une inflammation cauſée par un ſang extravaſé entre la ſole & le petit pied du cheval.

Il y a de trois ſortes de bleymes. La premiére attaque les chevaux qui ont les pieds cerclés & altérés, & les talons encaſtillés. Elle arrive communément aux chevaux qui travaillent ſur un terrein ſec & aride, & qui n'ont jamais la ſole humectée. Les chevaux de manége qui marchent toujours ſur la pouſſiére de crottin, ſont auſſi fort expoſés à cette eſpéce de bleyme. On lui donne le nom de *bleyme ſéche*. Elle attaque plutôt le quartier de dedans, que l'autre ; elle fait beaucoup boiter le cheval, & lorſqu'on la néglige, elle dégénére en bleyme encornée.

La ſeconde eſpéce de bleyme, eſt celle qu'on appelle encornée. Outre les accidens de celle dont nous venons de parler, il y a à craindre que le cheval ne faſſe quartier neuf. Car le pus qu'on a laiſſé ſéjourner entre la ſole & le petit pied, fuſe ſous le quartier, infecte le tendon, & paroît à la couronne. Ces bleymes ſont auſſi dangereuſes que le javart encorné ; beaucoup de chevaux en meurent, ou traînent fort long-tems avant que d'être entiérement guéris.

La troiſiéme eſpéce de bleyme, eſt connue ſous le nom de *bleyme enfoulée*. Elle a toujours une cauſe extérieure. Tantôt elle arrive, parce que des petites pierres, ou d'autres petits corps, ſe feront fourrés entre la ſole & le fer ; ou bien quand le fer portant

ſur la ſole, l'aura foulée & meurtrie. Cette eſpéce de bleyme n'eſt point dangereuſe : dès qu'on ôte la cauſe qui fait compreſſion, on parvient aiſément à guérir l'animal qui en eſt attaqué.

Pour remédier à la bleyme de la premiere eſpéce, on n'a d'autre voie à ſuivre que celle d'évacuer la matiere qui eſt entre la ſole & le petit pied. A cet effet, on parera d'abord le pied de l'animal, (*Voyez* PARER.) on ouvrira la bleyme, juſqu'au vif, & l'on fera ſortir le pus ou la ſanie qu'elle renferme, & dont la couleur eſt preſque toujours brune ou noirâtre. On panſera enſuite la plaie avec le baume ardent, l'huile de Gabian ou de merveille, l'eſprit de térébenthine & la poudre d'euphorbe. On mettra ſur la couronne, de la térébenthine : Solleyſel conſeille d'envelopper le ſabot avec une rémolade faite avec de la ſuie & de la térébenthine. Lorſqu'il s'éléve des filandres, ou des chairs fongueuſes, du fond de la plaie, on les conſumera avec le précipité rouge, ou le vitriol, à la doſe de deux gros, pour une once de baſilicum ; ſi ces filandres étoient conſidérables, on les couperoit, & on toucheroit la cicatrice avec la pierre infernale ; on pourroit encore la ſaupoudrer avec de l'alun calciné, ou du précipité rouge.

Il eſt à obſerver que pendant toute la cure, le cheval doit être en repos, & manger moins qu'à ſon ordinaire.

La guériſon de la bleyme encornée eſt plus difficile à obtenir : elle eſt la même que celles des javars encornés. On ſaignera pluſieurs fois le cheval. On lui donnera du ſon mouillé, dans lequel on mêlera tous les jours deux onces de foie d'antimoine ; on le mettra d'ailleurs à un régime humectant & rafraîchiſſant ; c'eſt-à-dire, au ſon, & à l'eau blanche.

On commencera d'abord par découvrir la bleyme, juſqu'au vif, & l'on appliquera deſſus, de la térébenthine froide, avec un quart d'huile de laurier, pour faire ſortir le bourbillon. Si le fond de la bleyme reproduiſoit de

la nouvelle matiére, on y mettroit quelque eſcarrotique, & enſuite de la térébenthine avec l'huile de laurier, pour d'étacher l'eſcharre.

Mais ſi ce procédé ne réuſſiſſoit point, on ne pourroit ſe diſpenſer de couper la couronne & la corne, en forme de triangle, dont la pointe ſeroit en haut, afin de donner iſſue à la matiere, & découvrir le fond de l'ulcére On couvrira enſuite la plaie de plumaceaux enduits de ſuppuratifs; on conſumera les filandres, s'il en ſurvient, & l'on ſe comportera comme nous l'indiquons au mot PLAIE.

Il arrive quelquefois que la matiére contenue dans la bleyme *encornée*, s'endurcit au point, qu'elle a la conſiſtence de la corne. C'eſt ce qu'on appelle *os de graiſſe*, en langage hyppiatrique. Il n'y a dans ces cas, d'autre parti à prendre, que celui de l'extirper. Souvent le mal a fait des progrès ſi rapides, qu'on eſt obligé de deſſoler le pied malade. *Voyez* DESSOLER, JAVART ENCORNÉ, PIED NEUF.

La troiſiéme eſpéce de bleyme n'eſt dangereuſe, que lorſqu'on la néglige; quand on ſera aſſuré de ſon exiſtence, on la découvrira juſqu'au vif, en enlevant toute la ſole meurtrie, & l'on panſera la plaie à l'ordinaire.

BLUET AUBIFOIN, BARBEAU, CASSELUNETTE. (Bot.) *Cyanus ſegetum flore cæruleo.* J. R. H. Le bluet eſt un genre de plante à fleurs, à fleurons de différente eſpéce. Ceux qui occupent le centre de la fleur, ſont plus petits que ceux de la circonférence. Ils ſont partagés en cinq laniéres: tandis que les autres ne ſont diviſés qu'en deux lévres. Les tiges du bluet, parviennent juſqu'à la hauteur d'une coudée & demie. Elles ſont anguleuſes, creuſes, cottoneuſes, branchues, & terminées par des têtes écailleuſes en forme de poire, d'où naiſſent les fleurs. Les feuilles inférieures reſſemblent à celles du piſſenlit; les autres ſont plus longues, & larges de trois lignes, garnies de nervures dans toute leur longueur.

On attribue quantité de vertus au bluet, on le regarde comme alexipharmaque, & capable de résister au venin & aux maladies contagieuses. Il est, dit-on, apéritif; on peut le donner dans les cas d'obstructions aux viscéres du bas-ventre. M. Géoffroi doute de ces vertus.

Les Auteurs recommandent l'eau de bluet pour les ophtalmies, la chassie, & la rougeur des yeux. Aussi donne-t-on à cette eau, le nom de *casselunette*. En voici la formule.

Prenez quantité suffisante de bluets, pilez-les dans un mortier avec leur calice, mettez-les ensuite dans de l'eau de neige, distillez à un feu de sable modéré. C'est l'eau de casselunette On en lave les yeux malades, plusieurs fois dans la journée.

BŒUF. (Vét.) Le bœuf est un taureau qu'on a châtré, pour l'engraisser & le rendre docile. Dans cet état, il est d'un des animaux les plus utiles & les plus précieux à l'homme. C'est lui sur qui roulent les travaux les plus fatiguans de l'agriculture, qui sillonne nos guerets, & les rend propres à recevoir la semence dont le laboureur confie la multiplication à la nature. Docile au joug que l'homme a sçu lui imposer, le bœuf supporte avec douceur, avec patience, toutes les peines du labour; c'est par lui que nos campagnes sont fertiles, que l'abondance régne; il est la plus sûre ressource du cultivateur vigilant, le plus ferme appui de l'agriculture, sans laquelle aucun Etat ne peut fleurir long tems. En un mot, le bœuf semble avoir été destiné par l'auteur des choses, à fournir à presque tous les beso ns de l'homme. Ses reins sont construits de maniere à nous faire juger qu'il n'est pas uniquement propre à porter des fardeaux; mais si nous examinons son col & ses épaules, nous jugerons de leur véritable destination; & ces parties cesseront de nous paroître une masse informe, & sans utilité, lorsque nous verrons l'animal attelé à un char qui supporte un fardeau énor-

me, ou porter le ſoc dans une terre aride & cohérente.

Le cheval n'eſt point deſtiné aux mêmes uſages. Sa taille eſt trop haute, & ſon corps trop peu robuſte, pour ſupporter les travaux auxquels le bœuf eſt propre; le cheval eſt d'ailleurs trop peu conſtant; ſa fierté, & la grace de ſon attitude font aiſément appercevoir que s'il porte les Héros dans le champ de Mars, il eſt peu capable de fournir à leur ſubſiſtance.

Quoique le poil roux paroiſſe naturel au bœuf, & qu'il ſoit le plus commun, les Cultivateurs diſtinguent cependant pluſieurs nuances à cette couleur; plus le poil eſt rouge, plus le bœuf eſt eſtimé; après celui-ci, vient le noir. On prétend que le poil bai annonce que l'animal vivra long-tems; on eſt dans l'opinion que ceux qui l'ont brun, ſont inconſtans, ou indociles au travail; que les blancs & les gris ſuccomberoient bientôt à la fatigue, & qu'on doit ſe hâter de les engraiſſer. En général le poil des bœufs doit être doux au toucher; s'il étoit rude, mal uni, ou dégarni, on ſeroit fondé à ſuppoſer qu'ils ſouffrent, ou que leur tempérament eſt altéré.

On eſt convenu que les bœufs qu'on deſtine à la charrue, ne doivent avoir qu'un médiocre embonpoint; que leur tête doit être courte & ramaſſée, les oreilles grandes, velues & bien unies, les cornes médiocrement grandes, polies & fortes; le front large, les yeux bien fendus, gros, & noirs; les nazeaux bien ouverts; le muffle gros, bien renflé & camus; les dents blanches & égales; les babines noires; le col gros & charnu; la poitrine large; le fanon pendant juſques ſur les genoux; ſes reins ſeront larges, ſon ventre ſpacieux & tombant; ſes flancs grands; ſes hanches longues; ſa croupe épaiſſe; les jambes & les cuiſſes groſſes & nerveuſes; le dos droit & plein, la queue pendante juſqu'à terre, garnie de poils fins & touffus; le cuir épais & ſouple, les muſcles élevés, & bien marqués; les pieds fermes, l'ongle court & large.

On ne mettra un bœuf à la charrue, que lorſqu'il aura trois ans. Avant ce tems, il ne ſeroit pas en état de ſupporter la fatigue : on le perdroit dans peu de mois. Quand il aura dix ans, on en ſubſtituera de plus jeunes à ſa place, c'eſt le vrai tems de l'engraiſſer pour les boucheries. En le retirant de la charrue, au mois de Mai ou de Juin, on ſera preſque ſûr de le voir engraiſſé en Octobre.

A cet effet, on nourrira l'animal avec des alimens plus ſucculens & plus choiſis ; on ne le ſoumettra à aucun travail ; on le laiſſera dormir & ruminer à ſon aiſe, dans l'étable, ſurtout pendant les grandes châleurs : on lui donnera même, de tems en tems, un peu de ſel, pour aiguillonner ſon appétit, & pour que la digeſtion des alimens dont il ſe nourrit, ſe faſſe mieux. On ne ſçauroit trop inſiſter ſur l'utilité du ſel donné aux animaux ruminans. *Voyez* BREBIS.

La nourriture des bœufs, pendant qu'ils ſont à la charrue, doit être de la paille, du ſon, de l'avoine, des herbes fraîchemens coupées, de la luzerne, de la veſce, des lupins. Ils aiment auſſi paſſionnément les pouſſes des jeunes arbres ; mais s'ils en mangeoient trop, cet excès pourroit leur cauſer un piſſement de ſang : c'eſt pourquoi, l'on ſera réſervé ſur leur uſage.

Quoique le bœuf exige moins de ſoin que le cheval, les Cultivateurs trouveront cependant leur profit à les traiter de même, s'ils veulent les entretenir ſains & vigoureux. Pour cela, ils les feront laver & étriller, preſque tous les jours ; ils auront ſoin qu'on ne leur donne à manger qu'à des heures réglées, de ne les point laiſſer manquer de littiére, & de les abbreuver au moins deux fois par jour, ſurtout en été, avec de l'eau nette & fraîche : le cheval l'aime trouble & tiéde.

Pendant les grandes chaleurs, on aura attention de conduire les bœufs au travail, dès la pointe du jour ; & de les ramener à l'étable, ou les laiſſer paî-

tre à l'ombre, pendant que le ſoleil eſt dans ſa plus grande force, par exemple, depuis onze heures ou midi, juſqu'à trois ou quatre heures du ſoir. Au printems, & pendant l'automne, on pourra les faire travailler, depuis le matin juſqu'au ſoir; l'hiver eſt ordinairement un tems mort pour l'agriculture; cependant il n'y a aucune raiſon qui empêche les laboureurs de mettre leurs bœufs à la charrue: ils éviteront ſeulement de les faire ſortir, pendant les froids qui ſont extraordinaires: ces cas ne ſont pas communs dans nos climats: cependant, comme ils ſont poſſibles, il eſt bon de les prévenir.

On obſervera auſſi de placer les bœufs dans les étables, de maniere qu'ils ne puiſſent ſe lécher les uns les autres. Car les poils que leur langue âpre & inégale enléve des parties qu'ils léchent, ſe ramaſſent en pelotons dans leur eſtomac, & forment ces corps ſur leſquels on a fait tant d'hiſtoires, & que l'on connoît ſous le nom d'*égagropiles*. *Voyez* ÉGAGROPILES.

Quoique la vache puiſſe concevoir à dix-huit mois, & le taureau engendrer à deux ans; il eſt prudent de ne leur permettre de s'accoupler qu'à trois ans; ils ſont alors dans leur plus grande force, & cet état dure juſqu'à neuf ans.

Le printems eſt la ſaiſon où les vaches ſont ordinairement en chaleur; on voit alors l'animal pouſſer des mugiſſemens plus forts & plus fréquens qu'à l'ordinaire; elles ſautent ſur les autres vaches, ſur les bœufs, & ſur les taureaux; leur vulve eſt gonflée, & fait ſaillie en dehors. Il faut ſaiſir ce tems pour leur donner le taureau. On eſt fondé à eſpérer qu'elles concevront.

Les vaches qui ſont pleines, doivent être ménagées dans les travaux. Il faut les empêcher de ſauter des haies, & des foſſés, les ſuivre de près, & ne pas les perdre de vue, parce qu'elles ſont aſſez ſujettes à avorter. Elles portent neuf mois leur fœtus, & conſervent leur lait juſqu'à ſept mois, ou ſept mois & demi. Vers ce tems, il eſt à propos de ne plus les traire,

& d'augmenter même leur nourriture, parce qu'elles en ont plus de beſoin que jamais : on leur donnera, l'été, des herbes fraîches en abondance ; & pendant l'hiver, du ſon, le matin, de la luzerne & du ſain-foin.

Il eſt même des vaches qui n'ont tout-à-fait point de lait un mois & demi avant qu'elles mettent bas ; d'autres qui le conſervent juſqu'au terme de leur accouchement. Celles-ci ſont ordinairement bonnes meres. Leur lait eſt abondant, quand elles ſont délivrées.

Lorſqu'une vache a mis bas, elle eſt beaucoup fatiguée, & très-épuiſée. C'eſt pourquoi, on la mettra ſéparément dans une étable où l'on aura préparé de la bonne littiere, afin qu'elle y ſoit proprement & commodément. On lui donnera, pendant dix à douze jours, de la farine de bled, de féves, ou d'avoine, délayées avec de l'eau ſalée : on mettra auſſi devant l'animal, de la luzerne, du ſain-foin, & d'autres herbes qui leur conviennent.

Pendant les cinq à ſix premiers jours qui ſuivront l'accouchement de la vache, on laiſſera le veau auprès d'elle, afin qu'il puiſſe tetter auſſi ſouvent qu'il le voudra ; mais après ce tems, on l'en ſéparera, pour qu'il n'épuiſe pas ſa mere, & l'on ne lui permettra plus de prendre la mammelle, que deux ou trois fois par jour.

Le tems du ſevrage des veaux doit varier ſelon leur deſtination. On ne laiſſera tetter que trente ou quarante jours, ceux qu'on voudra livrer au boucher ; & pour les engraiſſer promptement, on leur donnera tous les jours, des œufs crus, du lait bouilli avec de la mie de pain.

Ceux au contraire qu'on deſtinera à la charrue, doivent tetter au moins trois ou quatre mois. Il eſt à obſerver, que le premier hiver, eſt le tems le plus dangereux de leur vie : celui où ils demandent plus de ſoins.

On ne ſevrera le jeune veau que par degrés. On

commencera donc à lui donner un peu de foin choisi, ou de bonne herbe, afin de l'accoutumer insensiblement à cette nourriture. Quand on verra qu'il en mange, on le séparera tout-à-coup de sa mere, & l'on ne permettra plus qu'il tette, quoiqu'il soit dans la même étable, & au même pâturage que la vache. En hiver, on le tiendra très-chaudement, on ne le laissera sortir que bien tard, & on le ramenera de bonne heure à l'étable, qui doit être bien close, & bien garnie de litiere.

Outre les avantages que l'homme retire du bœuf du côté de l'agriculture, il peut encore faire usage de presque toutes les parties de cet animal: il se nourrit de sa chair; se revêt de sa peau; ses os fournissent la matiere de plusieurs ouvrages utiles. La Médecine enfin en emprunte des ressources contre plusieurs maladies.

Les tendons de bœuf desséchés, réduits en poudre, & pris depuis un demi-gros, jusqu'à un gros, sont recommandés contre les fiévres intermittentes. On prend cette poudre dans de l'eau de chardon bénit, après l'accès, & à son commencement. Ce reméde procure une sueur abondante, & emporte souvent la fiévre.

La corne & les ongles de bœufs passent pour être antiépileptiques; on en incorpore un gros dans le sirop de pivoine. Il y en a qui prescrivent la rapure de corne de bœuf, contre l'impuissance: mais on ne doit guères compter sur ce reméde. La poudre des os calcinés de cet animal, est absorbante: elle convient dans le rachitis, & dans toutes les maladies qui ont pour cause, un excès d'humidité acide. On l'emploie aussi dans les emplâtres dessicatifs.

La Chirurgie trouve encore des secours dans les différentes parties du bœuf. Elle en emploie la fiente en cataplasme, pour calmer les inflammations, & surtout les douleurs de goutte. On conseille de l'appliquer sur le bas-ventre avec des vers de terre,

pour guérir la colique venteuſe, & pour donner du ton aux parties, dans l'hydropiſie aſcite. Il y a même des payſans qui avalent le ſuc de cette fiente. Ettmuller dit l'avoir vu réuſſir non-ſeulement, dans la colique venteuſe; mais encore dans la pleuréſie.

La graiſſe ou le ſuif de bœuf eſt émolliente & réſolutive. On l'emploie avec ſuccès dans les lavemens, pour calmer l'irritation des inteſtins dans les téneſmes & les dyſſenteries opiniâtres; on l'applique ſur les fentes & les gerſures des lévres. La moëlle de cet animal eſt un bon reméde, contre la foibleſſe des nerfs & les tremblemens de membres; elle eſt réſolutive & fortifiante, on la mêle avec le vin, pour en faire un liniment.

Le fiel de bœuf contient plus de parties ſubtiles & volatiles, que celui des autres animaux. On le fait épaiſſir, enſuite on le réduit en poudre, & l'on en met dans les lavemens, quand les inteſtins ſont pareſſeux, le ventre dur & conſtipé. Ce fiel agit alors comme ſtimulant, & remplit très-bien les vues que le Médecin peut avoir dans ces cas.

Comme il eſt des perſonnes qui ont une averſion inſurmontable pour les lavemens & les médecines, on a compoſé un emplâtre avec le fiel de bœuf, l'aloës, la myrrhe, & la coloquinte, dont l'effet eſt de tuer les vers. Pour les enfans, on ne fait que diſſoudre un peu d'aloës dans ce fiel, & leur faire une friction ſur le ventre, avec ce mélange; ce reméde ſert encore dans le tintement, & le bourdonnement des oreilles, la dureté de l'ouïe, & la ſurdité.

La teinture de fiel de bœuf ſert à embellir le teint. On la tire, en faiſant ſécher ce fiel au ſoleil, & en le faiſant diſſoudre par l'eſprit de vin.

Les bézoards de bœufs, ou les pierres qu'on trouve dans la véſicule du fiel, les reins, &c. de cet animal, ſont ſudorifiques & alexitéres. La doſe eſt depuis ſix grains, juſqu'à un ſcrupule: on s'en ſert auſſi

pour éclaircir la vue, & pour faire éternuer.

La vache eſt la femelle du bœuf; elle fournit les mêmes parties, & en outre le lait dont nous parlerons ci-après. *Voyez* LAIT.

BOISSON des chevaux, (Hyp.) Il eſt très-important à ceux qui ont des chevaux, de veiller à leur boiſſon. Toutes les eaux ne leur ſont pas bonnes; les eaux trop vives, ou trop crues, leur donnent des tranchées qui leur ſont quelquefois funeſtes. Il en eſt une, par exemple, entre Paris & Fontainebleau, qu'on ne ſçauroit éviter avec trop de ſoin: c'eſt la riviere d'Eſſone.

Lorſqu'on ne pourra éviter de faire boire de ces eaux crues, à un cheval, on y mettra du ſon que l'on mêlera avec la main; ou ſi l'on ne trouvoit point de ſon, on tiendroit la main dans l'eau, pendant que le cheval boiroit.

Pendant les voyages, on fera boire ſon cheval ſur les ſept heures du matin, à la premiere bonne eau qu'on rencontrera. Il boira encore avant que d'arriver à la dînée, & l'on obſervera de ne pas le mettre tout de ſuite dans l'écurie; car on courroit riſque de le voir attaqué de tranchées violentes.

Les Anglois, dit Solleyſel, n'ont tant de chevaux pouſſifs, que parce qu'ils abuſent de la régle que nous venons de donner. Ils font courir leurs chevaux au grand galop, auſſitôt qu'ils ont bu, ce qui leur eſt très-préjudiciable; il ſuffit de lui faire un peu doubler le pas, lorſqu'il a bu ayant chaud; mais il ne faut pas lui faire faire une courſe forcée.

Les eaux repoſées & croupies conviennent beaucoup aux chevaux; ils dédaignent d'abord les eaux minérales: mais ſi l'on peut leur en faire boire, elles leur feront du bien.

Quand on ne pourra, dans un voyage, pendant l'été, faire boire ſon cheval avant que d'arriver à l'auberge, on obſervera de le laiſſer au moins repoſer pendant une heure, avant que de l'abbreuver:

ensuite on lui donnera de l'aveine dans une auge bien nettoyée ; & on le laissera manger en repos jusqu'au tems du départ.

BOL D'ARMÉNIE. (Mat. Méd.) *Bolus Armena.* Le bol que nous appellons d'Arménie, est ainsi appellé, à cause de la ressemblance qu'il a avec la terre qu'on nous apportoit autrefois de cette partie de l'Asie. On la trouve dans plusieurs Provinces de France ; mais on fait beaucoup plus de cas de celle qui nous vient de Blois, de Saumur, & de Bourgogne. C'est une terre graisseuse, d'un jaune rouge, friable, pesante, & d'un goût astringent. Comme cette terre est toujours mêlée avec du sable, ou des autres matieres, on lui fait subir une préparation, avant que de l'employer en Médecine. On la fait d'abord dissoudre dans l'eau, afin que les parties les plus pesantes se précipitent au fond. Alors on verse l'eau dans un autre vase ; on la laisse déposer encore, jusqu'à ce qu'elle soit devenue claire ; la poudre qu'on trouve au fonds est le bol dont on forme des tablettes.

Le bol d'Arménie est astringent & dessicatif. On l'ordonne pour arrêter les dyssenteries, les flux de ventre, le crachement de sang ; & dans tous les cas où les absorbans sont indiqués. (*Voyez* ABSORBANS.) Appliquée extérieurement, cette terre est dessicative & résolutive, dans les plaies considérables, & les fortes contusions, on peut la faire entrer en digestif que l'on fera avec l'eau rose & le blanc d'œuf. La dose pour l'intérieur, est depuis un scrupule jusqu'a trois.

BOL POUR LE CRACHEMENT DE SANG.

Prenez bol d'Arménie préparé, sang de dragon, & mastic, de chacun un scrupule ; alun de roche purifié, quinze grains. Mêlez avec le sirop de myrrhe, & faites un bol que l'on donnera de quatre en quatre heures, jusqu'à ce que le sang soit arrêté.

Le bol d'Arménie entre dans le diascordium, l'orviétan, la poudre diarrhodon, la poudre astringente,

les pillules astringentes, la toile à gautier, l'emplâtre dit de céroëne, & la pierre médicamenteuse du Codex de Paris.

BONHEURI. (Bot.) *Bonus heuricus, & tota bona.* Off. *Spinacia sylvestris.* Le bonheuri est une plante dont les fleurs naissent en épi au sommet des tiges; elles sont petites, sans pétales; les feuilles de cette plante sont triangulaires, & ressemblent assez à celles de l'arroche, ou du pied de veau. Elles sont lisses en dessus, couvertes d'une poussiére blanche en dessous, portées sur de longues queues, & posées alternativement sur les tiges. Leur goût est un peu nitreux, la racine est âcre & amére.

On fait usage en Médecine, de toutes les parties du bonheuri. Elle est émolliente & rafraîchissante comme toutes les autres plantes nitreuses. Les feuilles sont très-bonnes pour être appliquées sur les plaies récentes; elles sont digestives, résolutives, & appaisent les douleurs & l'inflammation. Appliquées sur les vieux ulcéres, elles les détergent, & les mettent dans l'état d'une plaie simple. On les fait aussi entrer dans les lavemens émolliens.

BONHOMME, MOLÉNE, BOUILLON BLANC. (Bot.) *Verbascum mas latifolium luteum.* C. B. P. *Thapsus barbatus fæmina.* Off. Quoiqu'il y ait beaucoup d'espéces de bouillon blanc, on n'en emploie néanmoins que deux en Médecine. Les fleurs de cette plante sont en entonnoir d'une seule piéce. Elles ont cinq pétales disposées en rose, ovales, réguliers & arrondis par leur extrêmité. Les feuilles sont grandes, larges, longues, cottoneuses, & blanches des deux côtés. La tige s'éléve à la hauteur de quatre à cinq piéds. Elle est grosse comme le doigt, quelquefois d'avantage; & couverte d'un duvet, dans toute sa longueur. M. Guettard, dit que le caractére principal de cette plante, consiste en des houpes de petits poils qui régnent sur toutes ses parties, même sur toute la face supérieure de la fleur: que ces houpes sont ac-

compagnées de petits goupillons, entre lesquels & les houpes, on observe des grains brillans non-colorés.

Toute la plante du bonhomme est adoucissante, vulnéraire & résolutive; mais on fait principalement usage de ses fleurs comme étant béchiques & pectorales. On les donne pour calmer la toux, exciter l'expectoration, arrêter le crachement de sang, adoucir l'âcreté des humeurs, calmer les douleurs que causent les hémorroïdes internes, & l'irritation des intestins. Les racines bouillies dans du vin rosat, sont recommandées contre la colique; on les fait bouillir dans du lait pour le ténesme, & les constipations opiniâtres; leur décoction dans l'eau où les Maréchaux trempent leur fer, arrête le cours de ventre & la dyssenterie. Dans tous ces cas, on en boit deux verres par jour, & l'on en prend en lavement.

Les feuilles de bouillon blanc sont émollientes. Leur décoction dans le lait, est très-bonne pour calmer l'inflammation des hémorroïdes; leur application sur le lieu affecté, ou leur vapeur qu'on reçoit sur un bassin, produisent le même effet.

Borelli raconte qu'un paysan ayant été mordu par un serpent, fut préservé du venin, par l'application des feuilles pilées de bonhomme, sur la plaie.

D'autres vantent la vertu antiapoplectique de la racine de cette même plante; il est aisé d'en faire l'épreuve: l'expérience sera peu couteuse, ainsi que le remarque en passant le continuateur de la matiére médicale, M. Geoffroi; & l'on n'aura pas à débourser ce qu'il en coûte pour les sachets du sieur Arnout.

BONNET D'HIPPOCRATE. (Chir.) C'est le nom qu'on a donné à une espéce de bandage pour la tête, dont Hippocrate est l'auteur. Il l'employoit dans les écartemens des sutures qui unissent les os du crâne. Ce bandage se fait avec une bande, longue de sept aunes, large de trois pouces, & roulée à deux chefs égaux: c'est pour cela, qu'on l'a appellée *capelline*

à deux chefs. On applique d'abord le milieu de la bande ſur le front; on conduit enſuite ces deux globes autour de la tête, juſqu'à la nuque, pour les faire paſſer l'un ſur l'autre; on les croiſe, & l'on revient ſur le front; on renverſe encore les bandes en les faiſant paſſer en doloire l'une ſur l'autre, & l'on continue de même, juſqu'à ce que le bandage ſoit fini. On préfére aujourd'hui le bandage appellé couvre-chef. *Voyez* ce mot.

BORAX. (Mat. Méd.) *Boracium*, *chriſococolla*. Le borax eſt un ſel ſur la nature duquel nous ne ſçavons encore rien de poſitif. On en connoît de deux eſpéces: l'un naturel ou brut, l'autre factice, ou (ce qui eſt la même choſe) qui a été purifié par l'art: on connoît ce dernier, ſous le nom de *borax raffiné*.

Le borax naturel que l'on nous apporte des Etats du Mogol, & de la Perſe, eſt ſous la forme de petites pierres groſſes comme une aveline, ou comme une noix, & couvertes d'une eſpéce de graiſſe.

Le borax purifié, tel qu'on l'emploie en Médecine, eſt au contraire, en petits cryſtaux blancs, luiſans & tranſparens, ſemblables à ceux de l'alun; ils en ont auſſi la ſaveur, & ſe diſſolvent dans l'eau.

Les Vénitiens faiſoient preſque ſeuls autrefois, le raffinage du borax: & c'eſt eux qui nous le fourniſſoient. Les Hollandois ont eu le ſecret de s'approprier cette branche de commerce qui leur a paru avantageuſe, comme elle l'eſt en effet: & pour en fixer entiérement le produit dans leur patrie, ces Marchands actifs & avides de gain, ſe réſervent le ſecret de la préparation.

On reconnoît dans le borax toutes les propriétés d'un ſel neutre. Il eſt diſſoluble dans l'eau, & ſe criſtalliſe enſuite comme l'alun. Mais il demande quinze ou ſeize fois ſon poids d'eau, pour ſe diſſoudre entiérement: il faut même que l'eau ſoit bouillante quand on l'expoſe au feu, il s'y gonfle, & ſe raréfie moins que l'alun; mais il n'y ſouffre aucune décompoſition.

Par la distillation du borax & du sel de tartre, on obtient une liqueur grasse, qui a un goût savonneux. La solution de ce sel ne cause aucune altération à la teinture de tournesol : elle donne une couleur jaune à la solution du sublimé corrosif ; teint en verd le syrop de violettes, & répand une odeur d'urine, lorsqu'on y dissout du sel ammoniac. Enfin, si le borax ne s'unissoit aux acides, sans tumulte, on pourroit croire que c'est un alkali fixe.

Quoiqu'il en soit de la nature du borax, l'expérience a démontré qu'il est un très-excellent apéritif. On le regarde comme tonique & emménagogue. Il est aussi légérement stimulant, & convient dans tous les cas où il faut réveiller l'action des organes, & disposer les fibres à de plus fréquentes contractions. On le recommande, dans la suppression des régles, la rétention d'urine, l'obstruction & l'embarras squirreux des viscéres. On l'associe à la canelle, au saffran, & au succin dans les accouchemens laborieux, & pour faire couler les lochies. Dans ces deux derniers cas, on peut le donner en poudre sous la formule suivante.

Prenez *Borax*, *quinze grains*,
myrrhe, *onze grains*,
saffran, *quatre grains*,
huile de sabine, *deux gouttes*.

On mettra toutes les substances friables en poudre, ensuite on y mêlera l'huile, & l'on en fera des bols, en incorporant le tout dans le syrop des cinq racines apéritives.

C'est du borax distillé avec le vitriol, qu'on retire le sel sédatif de Homberg, Chimiste Allemand, qui le premier a fait cette découverte. Il lui donna l'épithéte de sédatif, parce qu'il lui croyoit une vertu *calmante* ; les Chymistes qui ont succédé à Homberg, sont allés plus loin que lui, & ont trouvé qu'on pouvoit non-seulement obtenir le sel sédatif par la distillation ou la sublimation ; mais encore par l'évaporation & la cristallisation. Homberg ne connoissoit

d'autre procédé, pour obtenir ce ſel, que celui de faire diſtiller le borax avec l'acide vitriolique ; M. Geoffroi découvrit que ce ſel contenoit la baſe du ſel marin ; M. Baron enfin a prouvé qu'on pouvoit l'obtenir en ſe ſervant des acides végétaux ; & que ce ſel ſédatif exiſtoit en nature & tout formé dans le borax, dont il eſt un des principes conſtitutifs.

La doſe du borax eſt depuis dix grains, juſqu'à demi-gros. Donné en plus grande quantité, il exciteroit le vomiſſement. Il eſt auſſi bon pour conſumer les chairs baveuſes qui bourgeonnent à la circonférence des plaies.

BORBORYGME. (Méd.) On entend par le mot *borborygme*, un bruit ſourd excité dans les gros inteſtins, par des vents accompagnés de quelque humidité.

Pluſieurs cauſes peuvent donner des borborygmes : tantôt ils ſont le fruit des mauvaiſes digeſtions, tantôt de la foibleſſe de l'eſtomac ; ſouvent ils ſont des ſymptômes d'affections hyſtériques, ou hypocondriaques. Quand ces vents ſortent par la bouche, on les appelle *rots*. (*Voyez* ROT.) Ils retiennent le nom de *borborygme*, tant qu'ils reſtent dans les inteſtins; ils ſortent par l'anus avec bruit ou ſans bruit ; on leur donne le nom de *vents*.

Tous les alimens & les boiſſons qui ont peu fermenté, contiennent beaucoup d'air ; ils parviennent dans l'eſtomac avec ce fluide que la digeſtion dégage des corps où il étoit retenu, & que la chaleur raréfie. Dans cet état, l'air occupe beaucoup plus d'eſpace ; & ſi l'aſſimilation de la maſſe alimentaire ne ſe fait qu'imparfaitement ; ſoit parce qu'elle n'a point été aſſez impregnée par la ſalive ; ſoit par un vice de la bile : ce fluide deſtiné à entrer dans la compoſition de nos ſolides, diſtend l'eſtomac & les inteſtins, il cherche à ſe frayer un paſſage, & cauſe ſouvent des coliques violentes. Hippocrate regarde les borborygmes & les vents, comme un ſigne mortel, dans les maladies aigues.

Les borborygmes qui ſuccédent à de grands repas où l'on a abondamment mangé, ſont des ſymptômes d'indigeſtion : ils demandent le traitement qui convient à cette maladie. *Voyez* INDIGESTION.

On connoît que les borborygmes ſont entretenus par des vapeurs, ou par une affection hypocondriaque, par les ſignes de ces maladies, (*Voyez* VAPEURS HYPOCONDRIACISMES,) par les vents que l'on rend par la bouche, ou par l'anus, & qui n'ont aucune mauvaiſe odeur ; par l'appétit dépravé, & l'habitude de manger vîte ; par les coliques & les douleurs ſpaſmodiques en différentes parties du corps ; par un ptyaliſme muqueux, les urines claires, & la mauvaiſe humeur du malade.

On attaquera cette maladie par la diéte, les boiſſons aqueuſes, les bains, & l'équitation. On recommandera aux malades de bien mâcher les alimens ; on leur preſcrira des tiſanes, du petit lait, de l'eau de poulet, ou des eaux acidules pour boiſſon ordinaire. On écartera tous les objets chagrinans ; on cherchera à leur donner de la diſſipation, en procurant les amuſemens qui ſeront de leur goût ; enfin on donnera de tems-en-tems après le repas, des dragées d'anis.

Les Eſpagnols qui ſont fort ſujets aux borborygmes, ne ſe gênent point pour les expulſer. Il n'eſt aucune bienſéance pour cette nation, quand il s'agit de la ſanté, ou de la commodité. Ils imitent les ſujets de l'Empereur Claude, qui lâchoient des vents ſans ſcrupule, lorſqu'ils en avoient beſoin.

Il eſt dangereux de combattre les borborygmes, par les purgatifs aſtringens, tels que la rhubarbe; M. de Sauvage a remarqué que l'uſage de ces remédes, occaſionne ſouvent des conſtipations plus à craindre que les borborygmes.

Quand les borborygmes ſont habituels, ils proviennent preſque toujours de la foibleſſe de l'eſtomac, ou de ce que les premieres voies ſont enduites de mucoſités qui émouſſent l'action de la bile. Dans ces

circonſtances, on preſcrira l'uſage des amers ; une infuſion des ſommités de petite abſinthe, de véronique, ou de centaurée ; l'élixir amer dont nous avons donné la formule à la page 137. (*Voyez* AMERS, ou l'opiate ſuivante).

Prenez *De conſerve d'orange, deux gros,*
extrait d'aunée & d'abſinthe, de chacun un gros,
canelle en poudre, demi-gros,
ſaffran, un gros,
poudre tempérante de Sthal, deux ſcrupules.

On mêlera tous ces ingrédiens, & on les incorporera avec du ſyrop d'armoiſe, pour en faire une opiate, dont la doſe ſera d'un demi-gros ſoir & matin.

Les femmes enceintes ou en couche, ſont auſſi ſujettes à avoir des borborygmes, qui n'ont pour cauſe que la compreſſion du rectum, ou la chaleur de l'épigaſtre. On préviendra cette incommodité, pendant la groſſeſſe, par l'uſage des boiſſons aqueuſes, les lavemens émolliens, & l'exercice modéré. Les nouvelles accouchées feront des fomentations émollientes ſur le bas-ventre, ou prendront des lavemens où l'on fera entrer l'huile d'amandes douces.

BORGNE. (Méd.) On dit qu'un homme eſt borgne, lorſqu'il ne voit que d'un œil. Pluſieurs cauſes peuvent donner lieu à cet accident ; il peut venir ou d'un vice intérieur ou extérieur. Le virus vérolique, le ſcorbut, les écrouelles, la gale, &c. ſe fixent quelquefois ſur le globe de l'œil, y cauſent des dépôts, ou des ulcéres, qui détruiſent la texture de cet organe ; la goutte ſereine, la cataracte, le collement de la paupiére ſupérieure avec le globe de l'œil, ou avec la paupiére inférieure ; la paralyſie de cette même paupiére ſupérieure, les taies, ou taches de la cornée, l'athérome, le ſtéatome, ou le méliceris, les excroiſſances qui naiſſent à la paupiére & l'œil, auxquelles on donne le nom de *mures*, l'onglet, les

meurtriſſures, le raccorniſſement de la paupiére, lorſque l'humeur aqueuſe eſt ſortie par quelqu'accident, &c. ſont tout autant de ſcauſes qui peuvent rendre borgne. Nous traiterons de chacune de ces maladies en particulier. *Voyez* leur article.

BORGNE. (Anat.) On appelle borgne, en langage Anatomique, les parties oſſeuſes qui ont des cavités, dans leſquelles on voit une entrée & point de ſortie.

BORROZAIL. (Méd.) C'eſt le nom que l'on donne à une maladie qui régne parmi les peuples qui habitent le long de la riviére de Sénégal. Les ſymptomes de cette maladie ont beaucoup de rapport avec ceux de la vérole. Le borrozaïl & la vérole attaquent les parties de la génération: elles ont toutes les deux une cauſe commune, le commerce des femmes gâtées: il paroît donc qu'elles ſont une ſeule & même maladie, dont la différence n'eſt que dans le nom, ou dans l'intenſité des ſymptômes.

BOSSE; GIBBOSITÉ (Chir.) Cette infirmité conſiſte en un état contre nature, des parties oſſeuſes qui compoſent la poitrine, qui fait ſaillie, en arriere, en devant, ou par côté.

Les boſſes ont toujours des cauſes externes, ou des cauſes internes; elles ſont naturelles ou accidentelles. Les boſſes naturelles viennent de naiſſance: elles ont toujours pour principe, un vice rachitique, ſcrophuleux, vérolique ou vénérien, quelquefois elles viennent de l'état violent dans lequel les enfans ſe feront trouvés dans le ſein de leur mere, attaquées d'un ſquirre à la matrice, ou de quelque téneſme de cette nature dans le bas-ventre, ou enfin de la longueur de l'accouchement, & des efforts que l'Accoucheur aura fait pour le terminer.

La gibboſité de cauſe interne provient quelquefois du relâchement des ligamens vertébraux, ou de la carie des vertébres.

Les boſſes accidentelles viennent par ſucceſſion de

tems, de la mauvaiſe contenance qu'on laiſſe prendre aux enfans, ou des précautions mal entendues que l'on prend, pour leur former la taille : telles ſont les boſſes qui ſont aſſez communes parmi les enfans de Paris. Les gens qui ſe tiennent toujours courbés, tels que les gens de cabinet, les payſans qui bêchent la terre, &c. ſont ſujets à devenir boſſus ; les coups & les chûtes ſont encore des cauſes externes des boſſes.

Quelque difforme que ſoit une boſſe, on ne hait pas les boſſus. En général, ils ſont vifs, hardis, ſpirituels. Leur converſation eſt agréable & pétillante ; quelquefois ils ſçavent y mêler à propos le ſel d'Ariſtarque, ou railler finement ; ils ont les paſſions vives, & ſont ordinairement portés à l'amour. Un boſſu fait ſouvent regner la gaieté dans une compagnie ; on cherche ſa ſociété, quoiqu'on craigne de lui reſſembler du côté du corps.

Quand la gibboſité a pour cauſe un vice contracté dans le ſein de ſa mere, elle eſt ſouvent rebelle à tous les remédes, ſurtout ſi elle vient d'une gêne, ou d'une compreſſion exercé ſur l'enfant. La difficulté de reſpirer, & l'aſthme en ſont pour l'ordinaire, les ſuites, & l'enfant meurt avant l'âge de puberté, ſuivant la remarque d'Hippocrate.

Quand on ſoupçonne qu'un enfant qui devient boſſu eſt atteint d'un vice rachitique, le parti le plus prompt & le plus ſûr, eſt de lui faire prendre des remédes appropriés à la maladie, (*Voyez* Rachitis.) avant que de le gêner dans les machines inventées pour redreſſer l'épine : le ſuccès de ces machines ne pourra être réel, que lorſque la cauſe de la maladie n'exiſtera plus, & qu'on n'aura plus que le vice local à combattre.

Une des cauſes les plus ordinaires des boſſes, eſt la maniére dont on garrote les enfans, dès les premiers momens de leur vie. On les ſerre inhumainement dans la priſon la plus étroite : des liens forts & multipliés

les environnent de toutes parts, & comme si l'on redoutoit les mouvemens de ces créatures innocentes, on leur laisse à peine la liberté de respirer ; on semble craindre que cette fonction ne s'exécute trop aisément. En un mot, un enfant est condamné à passer la premiére année après sa naissance, dans une gêne à laquelle on rougiroit peut-être d'assujettir un criminel. Mais qu'arrive-t-il de cette manœuvre imprudente ? mille maux menacent le jeune nourrisson : on lui forge des chaînes, on lui prépare l'avenir le plus funeste : que ne lui ravit-on la vie, dès qu'il commence d'en jouir ? Cet acte seroit-il moins cruel pour lui, moins inhumain, que les maladies auquelles l'enfant sera exposé par une suite funeste de ce qu'il aura souffert au berceau ?

En effet, qu'on entende les cris d'un enfant que sa nourrice emmaillotte ; qu'on observe les efforts qu'il fait pour se mettre en liberté. On verra son visage devenir violet, ses membres se roidir, sa poitrine s'élever ; enfin tout ce qui caractérise un état de contrainte.

La poitrine comprimée, n'exécute ses mouvemens qu'avec la plus grande difficulté ; elle se déjette ; les côtes se cachent à l'intérieur, rentrent en dedans, les poumons sont comme écrasés ; l'estomac gêné par le diaphragme qui est obligé de s'applanir, perd toute sa force ; le sang trouve une résistance dans sa course, le suc nourricier ne se porte aux parties, qu'avec le plus grand désordre : quelques parties augmentent aux dépens des autres, plus de proportion dans l'accroissement : l'équilibre est détruit, tout le corps est difforme. Les épaules sont poussées en avant ; les clavicules deviennent saillantes, l'épine se plie, le bassin remonte, & prend une conformation vicieuse. Les bras & les jambes que l'enfant cherche à mouvoir, prennent aussi des situations contre nature. Les ligamens se relâchent, les os se déplacent, se plient insensiblement, & ne croissent qu'en raison du plus

ou du moins de résistance qu'ils éprouvent. Delà viennent les bosses de différente espéce, les jambes *cagneuses*, & toutes les autres difformités communes surtout parmi les habitans des grandes villes. *Voyez* MAILLOT.

Les corps à baleine dans lesquels on renferme les enfans, sont encore une des causes les plus ordinaires des bosses : on croit par-là, prévenir un mal ; & l'on en fait naître mille autres que nous détaillerons à l'article CORPS A BALEINE.

M. le Vacher, Maître en Chirurgie de Paris, & premier Chirurgien de Son Altesse Royale l'Infant Duc de Parme, présenta en 1764, à la séance publique de l'Académie Royale de Chirurgie, une machine pour redresser l'épine dans les personnes rachitiques. Comme cette machine peut être d'une très-grande utilité, & qu'elle n'est décrite que dans peu de livres ; nous croyons qu'on nous permettra d'en donner ici la description, d'après M. le Vacher.

Cette machine est composée de quatre piéces, qui sont une plaque, une tige, une vis modératrice, & un tour de tête.

La plaque est de cuivre poli, épaisse d'une ligne, taillée en forme de croix, dont les deux bras sont supérieurs, & deux inférieurs ; elle a, dans la plus grande étendue du bras, environ trois pouces ; dans l'intervalle des deux bras, deux pouces, & cinq de hauteur. A l'extrêmité de chacun de ces bras, est un trou d'une ligne de diamétre, & percé en écrou. La face postérieure qui doit toucher au corps de baleine sur lequel on applique la machine, est un peu concave ; l'antérieure est légérement convexe, & garnie, suivant une ligne verticale qui la partageroit en deux portions, de trois douilles posées à une égale distance les unes des autres. Les deux douilles supérieures sont quarrées, destinées à recevoir la partie inférieure de l'arbre suspensoir : & la troisiéme est en forme d'écrou destiné à recevoir la vis modératrice.

Les trous des quatre branches répondent chacun à un trou proportionné à leur diamétre, qui se trouve dans l'épaisseur du corps à baleine dont l'enfant rachitique doit être muni, & qui n'a rien de particulier que ces quatre trous qui sont placés aux deux côtés postérieurs du corps, & partagés par la commissure du lacet. On place la plaque de maniére que les trous de l'un, répondent exactement aux trous de l'autre ; & on la fixe sur le milieu du corps à baleine, avec une vis d'un diamétre, égal à celui des écrous, comme on placeroit une platine de fusil, sur le côté du fust de l'instrument.

La seconde piéce de la machine de M. le Vacher, est appellée l'*arbre suspensoir.* C'est une tige d'acier battu à froid, bien poli, fait en forme de faucille ; son pied & son corps sont d'égale épaisseur ; le manche est quarré, il a six lignes de large, deux d'épaisseur, huit à dix pouces de hauteur, suivant la grandeur du sujet sur lequel on l'applique. La partie courbe de cette tige, commence vers la fossette du cou, par une courbure arrondie, sa concavité se moule à la convexité de la tête, & vient finir sur le bord du coronal. La pointe de cette partie de la tige est surmontée par un petit stilet de deux lignes de hauteur. Ce stilet doit servir de pivot, comme on va le voir. Ainsi le manche de la tige est plat sur le devant & sur le derriere, & la courbe l'est sur les côtés. La tige glisse librement dans les deux douilles supérieures de la plaque, & s'appuie sur la douille en écrou.

La troisiéme piéce de la machine, est la *coëffure.* Elle consiste en une bande de cuir, de ruban, ou d'une autre matiére souple qui s'applique autour de la tête, comme les Dames appliquent leurs fontanges. Au lieu d'un nœud à la partie antérieure, il y a une espéce de plaquette en huit de chiffre, dont les deux bandes sont triangulaires de la largeur de la bande, garnies d'un double aiguillon. On la pose sur le haut du coronal en travers, de maniere qu'en

paſſant les deux chefs de la bande dans l'anſe qui lui répond, & en abbaiſſant les aiguillons, le ſerre-tête ſe trouve fixé, comme par une double boucle : à la face inférieure de ce huit de chiffre, & dans ſon milieu, eſt une petite éminence en forme de mammellon, laquelle eſt percée dans ſon milieu, d'un trou borgne, pour recevoir le petit ſtilet qui ſurmonte l'extrêmité antérieure, ou le bec de l'arbre ſuſpenſoir.

La vis modératrice, eſt la quatriéme & derniere piéce du redreſſeur de l'épine. Elle eſt de fer, groſſe comme une plume d'oie, & longue d'environ quatre à cinq pouces. La partie inférieure eſt quarrée & applatie en maniére de treffle, ſuivant qu'on veut la monter. On la paſſe en tournant de gauche à droite, dans le trou de la douille en écrou, par l'orifice inférieur : & comme le pied de la tige appuyé ſur l'orifice ſupérieur : la vis, en avançant, léve néceſſairement l'arbre ſuſpenſoir. On l'appelle *vis modératrice*, parce que c'eſt elle qui modére l'attraction de la tête en haut. Voici comme on doit appliquer cette machine.

On fixe d'abord la plaque ſur le corps : enſuite on paſſe la tige dans les douilles ſupérieures, après avoir garni la tête d'un bonnet de laine, de coton, ou de velours. On ſerre la bande qui fait le tour de la tête; on léve la plaquette en haut, pour faire paſſer pardeſſous, le bec de l'arbre ſuſpenſoir, & mettre le ſtilet dans le trou borgne de cette plaquette. Par ce moyen, la tête ſe trouve ſuſpendue au bec de l'arbre; & pour tenir la tête en cet état, ou la lever davantage, on engage la vis modératrice dans ſon écrou, & on la fait avancer, juſqu'à ce que la tête ſoit au point où on la veut mettre.

Pour garantir les oreilles de la compreſſion que la bande circulaire de la tête, pourroit faire ſur elles, on les couvre de deux petites plaques concaves de cuivre ou de fer-blanc.

Le redreſſeur de l'épine dont on vient de voir la

defcription, eft de toutes les machines inventées jufqu'ici, celle qui á le moins d'inconvéniens. M. le Vacher a obtenu, par fon moyen, des guérifons qui lui ont fait beaucoup d'honneur. M. Roux, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, en a auffi inventé une qui jouit auffi de plufieurs avantages, & qui peut concourir au même but que celle de M. le Vacher. C'eft même fur cette machine, que M. le Vacher a pris l'idée de la fienne. Le génie fécond de ces deux Auteurs, pourra ajouter de nouvelles perfections à ces deux inventions. Nous reconnoiffons dans l'une & dans l'autre, d'excellentes propriétés, & des vues très-juftes: mais nous croirions leur ôter tout leur mérite, en confeillant d'en confondre les piéces de l'une, avec les piéces de l'autre, comme on l'a déja fait dans un ouvrage de Chirurgie. Les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas de faire ici la defcription de la machine inventée par M. Roux; elle eft gravée & décrite dans une théfe de Médecine, foutenue aux Ecoles de Paris en 1762, fous ce titre: *Utrum deformitates à rachitide oriundæ dum ipfa rachitis curatur, thoracibus ocreis, & aliis machinamentis corrigi debeant*. Nous aurons encore occafion de parler de cette production de M. Roux, au mot Rachitis.

On donne encore le nom de *boffes*, aux tumeurs qui fuccédent immédiatement à des coups violens, ou à de fortes contufions; le fang s'extravafe ordinairement dans ces boffes; elles deviennent fouvent des abfcès, quelquefois des fquirres, & formeroient des ankilofes, quand elles font fur des articulations, fi l'on ne prévenoit cet accident par les fecours appropriés dans pareils cas. *Voyez* Contusion.

On a vu une boffe occafionnée par la contraction des mufcles du bas-ventre, après la mort du fujet, comme on difféquoit les mufcles droits, on fut très-étonné de voir le tronc fe redreffer, & prendre une forme naturelle. On fent bien que toutes les machines

auroient été inutiles dans cette circonstance. Il eût fallu tâcher de diminuer par dégré, la roideur des fibres musculaires des muscles droits qui vraisemblablement étoient dans un état de spasme.

BOTALL, (Anat.) ou trou ovale. Botall, Médecin de Charles IX, Roi France, découvrit dans le cœur du fœtus humain, une ouverture ovale dans la cloison qui sépare les deux oreillettes du cœur, par laquelle le sang passe de l'oreillette droite dans la gauche, sans pouvoir revenir de la gauche à la droite, à cause d'une valvule qui l'en empêche. Cette découverte a retenu le nom de son Auteur.

BOTANIQUE. (Méd.) La Botanique est la partie la plus étendue de la Médecine, & celle qui peut fournir au Médecin des ressources immenses contre les différentes maladies qui attaquent l'espéce humaine. Cette science renferme une infinité de détails tous plus intéressans les uns que les autres ; elle a le double & précieux avantage d'être utile & agréable tout-à-la fois. Le desir de cueillir des plantes, conduit l'homme au milieu des richesses de la nature ; sa vue est récréée par l'admirable variété dont il voit les prés & les côteaux émaillés ; & lorsqu'il trouve la plante qu'il cherchoit, il retourne avec joie sur ses pas, pour en faire l'application à la maladie qu'il traite.

La Botanique demanderoit qu'un homme se livrât uniquement à ce genre d'étude : elle est assez vaste pour l'occuper toute sa vie. Mais comme il n'est pas possible que cet homme puisse acquérir en même-tems, toutes les connoissances qui constituent le Médecin ; on voit peu de ces génies heureux qui puissent réunir les unes & les autres. Les Bauhin, Jean & Gaspard, les Rai, les Gesner, les Dalechamp, les Tournefort, les de Jussieu, les Linnæus, &c. sont très-rares.

On n'exige point qu'un Médecin *faisant la Médecine*, soit excellent Botaniste, qu'il sache exactement les caractéres de telle ou telle famille de plantes, qu'il

ait la tête meublée du nombre de pétales, de corolles, ou de pistilles. Mais tout Médecin doit avoir une méthode pour connoître & distinguer du moins les plantes qu'il est à portée d'ordonner tous les jours, & pour n'être point exposé, dans les campagnes surtout, à faire des méprises qui seroient funestes aux malades.

On ne trouvera dans cet ouvrage, que la description des plantes usuelles ; les habitans de la campagne ne cherchent guères à devenir grands Botanistes : les occupations champêtres des Cultivateurs, leur laissent tout au plus le tems de feuilleter un livre pour y chercher un reméde aux maux qui affligent leur famille, ou leurs troupeaux.

Les Médecins, & les Chirurgiens, les Curés, & les personnes charitables, trouveront ici de quoi remplir le but qu'ils se proposent dans le traitement d'une maladie : nous renvoyons les curieux aux ouvrages de M. de *Tournefort*, de *Linnæus*, & des Botanistes anciens & modernes dont nous avons parlé dans la Préface.

Nous donnerons au mot *plante*, l'énumération des parties d'une fleur, d'une plante, d'un arbre, ou d'un arbrisseau, & nous indiquerons la méthode de *botaniser*, la plus généralement adoptée & suivie. *Voyez* PLANTE.

BOUC. (Mat. Méd.) Le bouc est le mâle de la chévre ; il n'en diffère que par son odeur désagréable. Tous les deux sont vifs, légers, capricieux, vagabonds & lascifs : un seul bouc peut suffire à plus de cent-cinquante chévres : aussi ces animaux sont-ils vieux de bonne heure : au bout de dix à douze ans, ils ne sont plus bons que pour les bouchers.

Un bon bouc doit avoir une taille moyenne, le corsage délié, la tête petite, la barbe longue, le cou court & charnu, les jambes grosses, le poil noir & touffu, les oreilles grandes & pendantes. Quelques Auteurs ajoutent à ces qualités, celle de n'avoir point

de cornes, parce qu'ils prétendent qu'un bouc écorné est moins pétulant & moins méchant que les autres, sans leur rien céder du côté de l'ardeur à se reproduire.

La nourriture & les soins que demande le bouc, sont les mêmes que ceux que demande la chévre. Ils doivent brouter la même herbe, habiter le même toît, avoir le même guide. (*Voyez* CHÉVRE.) Les maladies des boucs & des chévres, sont à-peu-près les mêmes que celles des brebis avec lesquelles ils vivent de si bon accord, qu'ils s'accouplent quelquefois ensemble. *Voyez* CHÉVRE, BREBIS.

Le bouc, comme les chévres, contient beaucoup de sel volatil. Sa chair a un goût désagréable, & ne sert d'aliment qu'aux pauvres gens. Elle n'est présentable à de bonnes tables, que lorsque l'animal qui l'a fournie, n'avoit pas plus de trois à quatre mois.

On fait usage en Médecine, du sang, du suif, de la fiente, de l'urine, & du bézoard de bouc, lorsqu'on en rencontre dans quelqu'une de ses parties.

Le sang de cet animal, est sudorifique & résolutif. On le donne dans la pleurésie, pour exciter les sueurs, dissoudre le sang coagulé; on le fait prendre aussi dans la colique néphrétique, pour chasser les graviers, faire couler les urines, & exciter les sueurs, dissoudre le sang coagulé; on le donne encore dans la colique néphrétique, pour chasser les graviers, faire couler les urines & exciter les régles. La dose de ce sang, est depuis un scrupule, jusqu'à quatre en poudre, ou dans une liqueur appropriée. On préfére ordinairement le sang de *bouc estaim*, à celui de bouc domestique.

Le bouc estaim ou bouquetin, est un bouc sauvage qui habite dans les montagnes de Suisse & de Savoie. Il est plus grand que les nôtres. Ses cornes sont brunes, noires, longues, recourbées en arc, & garnies de nœuds en dessus. Ses jambes sont menues, son poil fauve, sa barbe noirâtre.

Ces animaux sont très-legers, sautent de rocher en rocher, & tombent même quelquefois dans des précipices, sans se faire aucun mal, parce qu'ils savent se garantir des accidens que la chûte ne pourroit manquer d'entraîner, au moyen de leurs cornes sur lesquelles ils tombent toujours. Les paysans Suisses les prennent lorsqu'ils sont encore petits: ils les nourrissent chez eux, avec la primprenelle, l'ache, le persil, la mauve, la saxifrage, & les abbreuvent avec du vin blanc. Au mois d'Août, lorsque les chaleurs se font sentir dans ces climats: ils égorgent les bouquetins, & en reçoivent le sang dans des vases qu'ils exposent au four, ou au soleil, après en avoir séparé la sérosité. Ils réduisent ensuite ce sang en poudre subtile, & nous le vendent ainsi.

On fait un grand usage dans la Suisse, du sang de bouquetin dans les phrénésies. Comme l'animal a été nourri de plantes abondantes en sel volatil; on sent bien que leur sang doit aussi en contenir beaucoup. Nous n'en faisons guère d'usage aujourd'hui, dans les grandes Villes surtout. Cependant on peut l'employer à l'égard des personnes qui craignent les saignées. Mais il faut bien se garder alors de faire des saignées abondantes, pour ne pas jetter les solides dans les relâchement, & afin que le malade ait assez de force pour que les sueurs puissent être copieuses. M. Géoffroi conseille de ne faire qu'une ou deux saignées dans ce cas, & de donner promptement le sang de bouquetin; afin d'atténuer le sang qui cause l'engorgement inflammatoire, & lui faire reprendre la route de la circulation. *Voyez* Pleurésie.

La fiente du bouc domestique est résolutive, détersive & digestive. On la donne intérieurement séchée & réduite en poudre, depuis un scrupule, jusqu'à un gros, dans l'âge adulte, & de demi-scrupule pour les enfans. Cette poudre fait sortir les graviers des reins & de la vessie, excite l'urine, fait couler les régles, dissipe les obstructions de la rate, redonne

de

de la force & du ton aux fibres affaissées, & comme noyées dans l'eau des hydropiques. On l'applique en cataplasme à l'extérieur, pour résoudre les tumeurs squirreuses de la rate & du foie; elle convient aussi pour être appliquée sur les dartres, & les endroits, d'où les cheveux sont tombés par quelque accident.

On regarde encore comme un excellent reméde contre l'hydropisie, l'urine du bouc bue chaudement. On trouve dans les Ephémérides d'Allemagne, une observation d'une hydropisie confirmée, guéric par ce moyen. Schroder & Etmuller en vantent aussi l'efficacité.

Le suif de bouc est un des émolliens résolutifs & discussifs; on le fait entrer dans les lavemens antidissentériques, dans les vues d'adoucir les excoriations que les matiéres âcres & irritantes qui causent la dyssenterie, peuvent avoir faites sur le canal intestinal. C'est avec ce suif que l'on fabrique les chandelles dont nous nous servons. Nous en parlerons encore à l'article CHANDELLE.

On trouve quelquefois dans la vésicule du fiel du bouc, des pierres bézoardiques. Elles ont des vertus approchantes de celles du vrai bézoard. Elles sont apéritives & sudorifiques; on peut les donner en poudre dans toutes les maladies où il faut exciter les sueurs; & dans les cas de venin. La dose est du double du vrai bézoard, c'est à-dire, depuis seize, jusqu'à trente-deux, ou même trente six grains.

BOUCAGE, BOUQUETINE, PIMPRENELLE BLANCHE. (Bot.) *Tragoselinum majus*. Tab. *Saxifraga major*. Dod. *Pimpinella saxifraga*. Ger. Raii. Hist. Le boucage est une plante qui porte des petites fleurs blanches, en ombelles disposées en fleurs de lys. Les tiges croissent à la hauteur d'environ deux pieds: elles sont rondes, cannelées, vuides, sans poil: les fleurs naissent à leur sommet. Les feuilles sont oblongues & dentelées, velues d'un côté, lisses de l'autre, d'un verd obscur, & luisant. La racine est lon-

gue, & grosse comme le doigt, blanche & garnie de quelques fibres; elle a un goût brûlant, comme la pyréthre, & faisant cracher tout de même.

Il y a plusieurs espéces de boucage qui ne diffèrent que par leurs feuilles. Elles ont toutes les mêmes vertus. Elles sont apéritives, sudorifiques & vulnéraires. On les donne en décoction ou en poudre, pour débarrasser les voies urinaires des graviers que l'urine y dépose, pour résister à la morsure des animaux vénimeux, ou au mauvais air; pour guérir les obstuctions du foie, de la rate, & du mésentére; pour faire couler les régles supprimées, guérir la jaunisse, & faire uriner les hydropiques.

M. Lémery dit, dans son Dictionnaire des drogues, que l'on trouve sur le boucage de la grande espéce, des grains rouges qu'on a appellés *cochenille de graine*. On a donné à cette plante, le nom de bouquetine, parce que les boucs l'aiment beaucoup.

BOUCHE. (Phys.) La bouche est cette ouverture où se fait la premiére préparation des alimens dont l'homme se nourrit, & où se forme la parole. On divise cette cavité en bouche proprement dite, & arriére bouche. La bouche, proprement dite, comprend les lévres, les joues, les mâchoires, les gencives, la langue, les dents & le palais, jusqu'aux vertébres du col. On y trouve la cloison du palais, la luette, les amygdales, le *larynx*, ou le canal qui conduit l'air aux poumons, & le pharynx, ou le commencement du tuyau par lequel les alimens descendent dans l'estomac.

L'intérieur de la bouche est tapissé d'une membrane très-fine; percée d'une infinité de petits tuyaux d'où coule continuellement la salive qui a été filtrée par les glandes nombreuses qui environnent ces parties. C'est dans la bouche qu'est l'organe du goût.

La bouche est exposée à plusieurs incommodités; elle reçoit les impressions désagréables des alimens mal digérés dans l'estomac; l'émail des dents se ter-

nit par cette cause, la langue se couvre d'une boue plus ou moins épaisse, tantôt jaunâtre ; c'est sur cet organe que se peint l'ardeur de la fiévre ; c'est aussi celui que le Médecin doit consulter, pour former un prognostic assuré.

Une bouche amére & pâteuse, est un signe certain que l'estomac est rempli de crudités, & des restes d'alimens mal digérés ; ce signe annonce la dépravation de la bile. Les vomitifs & les purgatifs doux, font cesser cet amertume, & remettent tout dans l'ordre. (*Voyez* LANGUE, pour les conséquences que l'on peut tirer de son inspection.)

Les enfans sont très-sujets à des ulcéres à la bouche. Nous en avons parlé au mot APHTES : & nous avons dit qu'ils étoient le plus souvent occasionnés par la mauvaise qualité du lait des nourrices : nous avons indiqué les remédes propres à ce genre de maladie.

BOUCHE. (Hypp.) La bouche du cheval est composée à l'extérieur, des lévres ; & à l'intérieur, des dents de devant, des barres, de la langue, du palais, & des dents mâchelières. Les dents de devant sont au nombre de douze : six à chaque mâchoire : l'âge des chevaux se reconnoît à ces dents. On donne le nom de *pinces* aux deux qui sont devant ; celles qui les touchent, s'appellent *mitoyennes*, & les dernieres sont connues sous le nom de *coins*.

Entre les dents de devant & les mâchelieres, les chevaux entiers ou hongres, ont une autre espéce de dents nommées *crocs* : on trouve rarement ces crochets dans les jumens.

On compte vingt-quatre dents mâchelières ; douze dessus, & douze dessous, en quatre rangs.

La langue du cheval n'a rien de remarquable ; le palais est traversé par des élévations qu'on appelle crans ou sillons du palais.

La bouche du cheval doit être médiocrement fendue : les barres ne doivent point être couvertes de trop de chair, ni avoir des cicatrices : car dans cet

état, le cavalier ne feroit point aſſuré de ſon cheval. La main qui tient la bride ne doit pas ſentir un poids conſidérable, quand la bouche de l'animal eſt en bon état, il ne doit pas bégayer, c'eſt-à-dire, qu'il ne doit hauſſer, baiſſer, ou branler la tête, pour ſecouer la bride : car c'eſt alors un ſigne qu'il en eſt bleſſé, & qu'il a la bouche trop tendre.

Lorſqu'en examinant la bouche d'un cheval, on verra la barbe bleſſée : ce ſera un indice que la bouche eſt peſante ; & qu'il faut regarder un peu de plus près à ce cheval. *Voyez* BARBE.

On dit encore que le cheval a *la bouche fine*, *tendre*, *légere*, *loyale*, lorſqu'il s'arrête pour peu qu'on tire la bride ; on dit que la *bouche eſt chatouilleuſe*, lorſque l'animal craint trop le mors ; *bouche aſſurée*, quand il ne bat, & ne péſe point à la main, *bouche fauſſe & déſeſpérée*, lorſqu'il n'obéit point, & ne fait que s'emporter ; *bouche à pleine main*, quand le cheval obéit au gré du cavalier ; *bouche au-delà de la pleine main*, quand il obéit difficilement.

BOUCLEMENT. (Chir.) Auſſitôt qu'un jeune homme approchoit de l'âge de puberté, les anciens, pour conſerver toute la force & la vigueur de leur race, pratiquoient ſur eux l'opération du *bouclement*. Pour cet effet, on paſſoit une aiguille enfilée d'un fil ciré & gros, d'un côté du prépuce à l'autre ; & on laiſſoit ce fil dans la plaie, juſqu'à ce que les trous fuſſent cicatriſés : alors on les retiroit, & l'on paſſoit à leur place, une groſſe boucle de fer. Cet obſtacle, à l'acte de la génération, ſubſiſtoit juſqu'à ce qu'on jugeât que le jeune homme étoit mûr, en état de produire des enfans vigoureux, & aſſez poſé, pour ne point abuſer des plaiſirs dont on lui permettoit l'uſage.

C'eſt par cette précaution, qu'on prétendoit ne donner à la Patrie, que des citoyens bien conſtitués, & des ſoldats capables de ſoutenir les travaux de la guerre. Ce bouclement étoit ſagement imaginé, ſans

doute, il maintenoit l'empire des bonnes mœurs; l'opération étoit cruelle, il est vrai, mais on n'étoit pas exposé à voir des jeunes gens moissonnés à la fleur de leur âge, ou laisser quelquefois les marques de la virilité entre les mains d'un Chirurgien. Donc le bouclement n'étoit pas inutile; il ne le seroit peut-être pas aujourd'hui.

BOUCLEMENT. (Hypp.) Lorsqu'on veut empêcher qu'une jument ne soit saillie, dans les voyages où l'on est obligé de les mettre dans des écuries d'auberge, remplies de chevaux ou de mulets, on pratique aussi l'opération du *bouclement*. Il y a deux manieres de la faire. La premiere consiste à percer simplement d'outre en outre les lévres de la portiére, ou de la nature de l'animal, avec des fils de laiton ou de cuivre qu'on recourbe ensuite en anneau; sous ce premier fil, on en met un second; sous celui-ci un troisiéme, ou un quatriéme, si l'on veut, & l'on entrelace ces anneaux les uns dans les autres.

La seconde maniere de boucler, est de prendre deux cilindres de cuivre percés horisontalement en quatre endroits différens. A l'un de ces deux tuyaux, est arrêté un grand fil de laiton que l'on passe à travers les lévres de la portiére, & dans les trous de l'autre cilindre, on recourbe ensuite ce fil, on le fait passer dans le trou qui doit être au-dessous du premier; ensuite, on reperce la portiére, on vient à l'autre côté, & l'on continue ainsi jusqu'à ce que le fil, forme une espéce de grille au-devant de la vulve de la jument.

BOUES. (Mat. Méd.) On a recours aux boues de différentes eaux minérales, pour guérir la paralysie & les contractions des membres, les douleurs rhumatismales, le gonflement des jointures, les maladies de la peau; pour dissiper les douleurs qui ont succédé à des luxations, à des fractures, ou de fortes contusions. On recommande beaucoup pour toutes ces maladies, les boues des eaux de Saint-Amand,

de Bourbonne, de Cauterets, de Digne, de Bourbon-l'Archambaud, de Dax, &c. Ces boues ſont toutes réſolutives & toniques : par conſéquent capables de diſſiper les engorgemens lymphatiques, & de fortifier les parties qui ont été affoiblies par quelqu'accident.

BOUGIES. (Mat. Méd.) On a donné ce nom à des petits cilindres dont on ſe ſert en Chirurgie, pour dilater le canal de l'uréthre qui s'eſt rétréci ; ou pour y porter des médicamens capables de détruire l'obſtacle que l'urine trouve quelquefois dans ſon cours.

On voit par cette définition, qu'il eſt de deux ſortes de bougies ; les unes ſont ſimples, formées ſeulement d'une toile enduite de cire & roulée ; les autres ſont compoſées de différens médicamens, ſuivant l'indication à laquelle on veut ſatisfaire.

La grandeur des bougies doit varier en raiſon de l'âge & de la grandeur du ſujet, ſur lequel on en fait uſage. Un enfant, par exemple, demande une bougie plus courte & plus mince qu'un adulte ; dans les femmes, leur groſſeur doit être un peu plus conſidérable, mais elles doivent être plus courtes ; parce que dans le ſexe, le canal de l'uréthre a moins de longueur, & plus de diamétre que dans l'homme.

Quand on voudra introduire une bougie dans l'uréthre, on prendra la verge entre le doigt du milieu, & l'annulaire de la main gauche, & l'on aura attention de ne point faire entrer cette bougie de force, mais peu-à-peu, en la tournant doucement entre le pouce & l'index de la main droite. Il eſt d'uſage & même de précepte, de commencer d'abord d'introduire de petites mêches, & d'aller par gradation, à meſure que le canal paroît ſe dilater. Si l'on s'obſtinoit à vaincre une bride, ou tel autre obſtacle que la bougie pourroit rencontrer, ou bleſſeroit ſûrement le malade ; la bleſſure rendroit du ſang, il pourroit en naître des ulcéres qui aggraveroient la maladie.

Bougies adoucissantes.

Prenez dix onces de cire jaune; diachilon ſimple, quatre onces; huile roſat & blanc de baleine, deux onces : faites fondre ces matieres dans une baſſine; trempez-y enſuite des languettes de toile, & faites les bougies ſur une planche de bois bien uni.

Bougies plus composées.

Prenez quatre onces de poix de Bourgogne; deux onces d'emplâtre de vigo avec le mercure; onguent brun, une once: faites fondre, & faites les bougies.

Comme nous nous faiſons un devoir de faire entrer dans notre Dictionnaire, tout ce qui nous paroît utile, nous donnerons la formule d'une eſpéce de bougies dont on ne fait aucun uſage en Chirurgie, ſoit qu'on ne les connoiſſe pas, ou qu'on ne veuille pas ſe donner la peine de les faire. Ce ſont des bougies creuſes, pour garantir le canal de l'uréthre, de l'action des bougies cathérétiques qu'on veut porter ſur des brides des carnoſités, ou des cicatrices de vieux ulcéres qui peuvent s'oppoſer à la ſortie de l'urine. L'utilité de ces bougies eſt d'autant plus grande, que tout le canal ſe trouve préſervé de l'action du cauſtique, & qu'on ne le porte préciſément que ſur l'obſtacle.

Formule des bougies creuses.

Elles ſe font de deux manieres. 1°. On aura un cilindre d'ivoire ou d'acier bien poli; on l'enduira d'huile d'olive; on roulera par-deſſus la toile trempée dans la compoſition des bougies ſimples ou adouciſſantes, à laquelle on aura ajouté une once d'antimoine crud porphiriſé : quand la compoſition ſera réfroidie, on tirera le cilindre, & l'on aura une bougie creuſe.

2°. Pour rendre ces bougies plus fermes, on pourra rouler d'abord du fil de fer filé très-fin ſur le cilin-

dre, de maniere que les circonvolutions ſoient auſſi rapprochées qu'on le pourra ; on roulera enſuite la toile par-deſſus ce fil. On ſent bien que ces dernieres auront plus de groſſeur que les autres, & qu'il eſt à propos de les mouler ſur un mandrin plus petit, que celui des autres ; mais toujours proportionné au diamétre du canal de l'uréthre.

On paſſera dans ces bougies creuſes, une autre bougie cathérétique, que l'on compoſera avec deux onces de diachilon, une once d'emplâtre *de vigo cum mercurio*, une once d'antimoine crud porphiriſé, & un gros de précipité rouge.

BOUILLONNEMENT DES HUMEURS. (Méd.) On dit que les humeurs bouillonnent, loiſque le corps eſt dans un état de chaleur contre nature, avec des éruptions cutanées, la fiévre, la proſtration des forces, &c.

Cette maladie a lieu pour l'ordinaire, dans quelques tempéramens, à la ſortie de l'hiver, ou au commencement de l'été. Elle peut encore avoir pour cauſe les exercices violens, les paſſions ſubites & vives, comme la colére, l'uſage immodéré du vin, ou des liqueurs ſpiritueuſes : cette maladie n'eſt pas rare parmi les célibataires qui font leur unique étude de mortifier leur corps, & de pratiquer les loix auſtéres de la pénitence. Ces perſonnes ſont ſujettes à avoir le viſage bourgeonné, le front ceint comme d'un chapelet ; la vie ſédentaire, le peu d'exercice qu'ils font, & les combats continuels qu'ils eſſuient avec eux-mêmes, les feroient ſouvent mettre au rang des ivrognes.

Toutes les cauſes que nous venons d'aſſigner étant capables d'augmenter la chaleur qui régne au-dedans de nous, peuvent par conſéquent occaſionner le bouillonnement des humeurs. On ſçait que ce dégré de chaleur naturelle, eſt de vingt ſept dégrés pendant l'hiver, au thermométre de Réaumur ; de trente pendant l'été le plus chaud, & qu'elle augmente quel-

quefois jusqu'au trente-cinquiéme ou trente-huitiéme. Mais alors les parties sont brûlées, les organes se détruisent, il y a escharre, ou la partie tombe en sphacéle; les fluides sont desséchés, le diamétre des vaisseaux se rétrécit, les fibres se raccornissent, le mouvement & le sentiment cessent. Au-dessous du trente-cinquiéme dégré, les fluides se raréfient beaucoup plus que dans l'état naturel; ils occupent donc plus d'espace, & distendent les vaisseaux plus qu'ils ne le sont à l'ordinaire; les parties rougissent d'abord, deviennent douloureuses, s'enflamment, & l'homme se trouve dans cet état violent qu'on observe, dans les fiévres bilieuses & inflammatoires; dans l'érésipele, la pleurésie, la petite vérole, &c. Les malades ont des insomnies, des anxiétés, des lassitudes; ils sont tourmentés d'une soif excessive, respirent difficilement; leurs urines sont rougeâtres & peu abondantes.

On appaise le bouillonnement des humeurs, par les raffraîchissans, les boissons nitrées, acidules & délayantes. On donnera en premier lieu des tisannes où l'on fera entrer le suc de citron ou d'orange, le sirop de grenades, ou d'épine-vinette, le jus de groseilles, ou de nénuphar: on fera des émulsions avec l'orge, les semences de melon & de courge; on prescrira aussi les bains, les bouillons faits avec la rouelle de veau, les feuilles de chicorée, de bourrache, de pourpier & de laitue, auxquels on ajoutera quelques gouttes d'acide, du soufre, de sel marin, ou autres semblables.

Si la maladie étoit opiniâtre, & que le sujet fût pléthorique, on lui feroit une ou deux saignées; on lui feroit prendre des lavemens émolliens s'il alloit difficilement à la selle; on le mettroit à l'usage des eaux de Passy, de Balaruc, de Craussac, ou autres de la même nature; on feroit prendre les bains tiédes, & l'on passeroit ensuite à l'usage des purgatifs doux, à moins que leur usage ne fût contre indi-

qué par quelqu'accident, tels que les régles dans les femmes, &c.

BOUILLON BLANC. (Bot.) *Voyez* BONHOMME.

BOUILLIE. (Mat. Méd.) C'eſt le nom que l'on donne à un met compoſé de farine délayée dans du lait, & dont on fait la nourriture principale des enfans, par un uſage abuſif & condamnable; la bouillie eſt parmi le peuple, le ſeul aliment que l'on croit proportionné aux tendres organes des enfans à la mammelle. Vainement pluſieurs Médecins ſe ſont-ils élevés contre cette manie funeſte; ſoit que leur voix n'ait point eu aſſez d'énergie, ou que leurs ouvrages n'aient pas été généralement répandus, on perſiſte dans la même routine; les nourrices n'ont rien changé dans leur maniére d'alimenter leurs nourriſſons. Il ſeroit cependant de l'intérêt public que les uſages deſtructeurs fuſſent abolis, & que les peres & les meres fuſſent enfin convaincus, que ſi leurs enfans nourris de bouillie ordinaire, pendant les deux premieres années de leur vie, réſiſtent à cet aliment groſſier, ils ſeront peut-être expoſés à des incommodités qui les conduiront au tombeau, dans l'âge où ils commenceront à ſentir le prix de leur exiſtence.

La bouillie que l'on fait ordinairement aux enfans, eſt un mélange indigeſte de lait & de farine qui n'a point fermenté. Cet aliment ne fait plus dans l'eſtomac qu'une maſſe, qu'un maſtic qui rentre bientôt dans un état d'acidité. A peine eſt-il dans le ventricule, que le lait s'en ſépare, ſe caille & s'aigrit. Il ne reſte donc plus que la ſeule farine qui ſe gonfle, fermente, & paſſe ainſi dans les inteſtins, ſans avoir été digérée. Cette maſſe mucilagineuſe, épaiſſe, & gluante, eſt ſoumiſe à de nouveaux chocs, dans le canal inteſtinal, mais elle n'y eſt pas plus élaborée que dans l'eſtomac. Elle paſſe dans les vaiſſeaux lactés, ſans avoir changé de nature, & toujours farine; elle ne peut traverſer les conduits extrêmement déliés, des glandes du méſentére; il faut donc de toute

néceſſité qu'elle s'y arrête, y forme des obſtructions, & des engorgemens. C'eſt auſſi en conſéquence de cet accident, que l'on voit communément dans les enfans nourris de bouillie, le ventre groſſir énormément en proportion des autres parties qui ſont comme atrophiées ; c'eſt-là ce qui cauſe la mort d'un tiers au moins de ceux que l'on met en nourrice.

Quand le lait de la mere ne peut point ſuffire à l'enfant, il vaudroit infiniment mieux ne lui donner que du lait de chévre pur, celui de vache, de brebis, ou d'âneſſe, coupés avec de l'eau, ſi l'on craignoit qu'ils fuſſent trop nourriſſans, en proportion de la délicateſſe de l'enfant. Il n'eſt perſonne qui ne ſoit à portée de ſe procurer du lait. Il eſt abondant dans les campagnes ; il ne manque point dans les grandes villes ; mais on l'y vend quelquefois ſophiſtiqué. Cette attention eſt digne du Magiſtrat dont la vigilance & les ſoins maintiennent ſi bien le bon ordre dans la capitale, où la fraude du lait eſt très-commune, & cauſe beaucoup de préjudice aux enfans.

La bouillie faite avec de la mie de pain bien cuit, eſt beaucoup moins pernicieuſe que celle de farine. On peut la faire légére : mais ſi l'on ne s'en ſert point, ce ne ſera que mieux.

BOUILLONS. (Mat. Méd.) Tout le monde ſçait que les bouillons ne ſont autre choſe que l'extrait des viandes, des herbes, ou des autres ſubſtances qu'on a fait cuire dans l'eau avec une viande quelconque. On en fait de différentes eſpéces : les uns ſont ſimples, les autres compoſés & appropriés à la maladie pour laquelle on les donne. Dans la fiévre, par exemple, les bouillons doivent être ſimples & légers ; dans la convaleſcence, ils ſeront plus forts ; dans le ſcorbut, la jauniſſe, les foibleſſes d'eſtomac, &c, ils ſeront compoſés, & de toute autre nature que ceux que l'on deſtine uniquement à réparer les forces.

BOUILLON ANALEPTIQUE *ou* FORTIFIANT.

Prenez deux livres de chair de veau, la moitié d'une bonne poule, & six écrevisses de riviére ; mirobolans citrins, deux onces ; orge perlé, une once : faites bouillir, & quand la viande sera cuite, jettez dans le pot une poignée de feuilles de mélisse & de véronique, & coulez.

BOUILLON STOMACHIQUE.

Prenez trois livres de bouillon de poulet ; jettez-y, quand il bouillira, des feuilles de tanaisie, de scordium, de violettes, & de scabieuse, une poignée ; feuilles d'hyssope, une demie-poignée : à prendre le matin à jeun ; & le soir après soupé.

BOUILLON BÉCHIQUE.

Prenez une livre de poumon de veau, jujubes sébestes, dattes, figues, & raisins de Damas, une demi-once. Faites bouillir avec un chou rouge, dans une suffisante quantité d'eau. Quand la viande sera cuite, vous jetterez dans le pot, une poignée de feuilles de bourrache, de buglosse, de scolopendre, de capillaire, & la tête d'un pavot blanc.

BOUILLON POUR LA TOUX SÉCHE.

Prenez les cuisses de deux douzaines de grenouilles, & douze limaçons de vignes, soumettez-les à une ébullition de quatre à cinq minutes, pour leur faire jetter leur écume, retirez-les ensuite, écrasez-les dans un mortier. Faites-les ensuite rebouillir dans une pinte d'eau, jusqu'à réduction de moitié, avec une demi-douzaine de navets coupés par tranches, & une poignée d'orge mondé. Partagez le tout en deux bouillons qu'on prendra le matin à jeun, après y avoir ajouté douze grains de saffran en poudre. Ce bouillon doit être continué pendant un mois, ou un mois & demi, suivant le besoin.

Bouillon rafraichissant pag. 643

BOUILLON EN TABLETTES.

On vend à Paris des tablettes de deux onces ou environ, formées de la gelée de différentes viandes. Ces tablettes peuvent ſe garder long-tems, & ſont par conſéquent très-utiles à tous ceux qui entreprennent des voyages de longs cours, pendant leſquels on eſt ſouvent privé des commodités de la vie. On eſt cependant aſſez ſouvent trompé dans ſon eſpérance : & les bouillons qu'on attendoit ne ſont rien moins que ſucculens ; c'eſt pourquoi, les perſonnes qui voudront faire cette proviſion, agiront prudemment, en composant eux-mêmes les bouillons portatifs, dont voici la formule.

On prendra la quantité que l'on voudra de bœuf, de veau, de mouton, des vieilles poules, à la proportion de deux, ſur douze livres de viande, des vieux dindons plumés, vuidés & écraſés, avec une quantité proportionnée de rapure de corne de cerf. On jettera enſuite le tout dans une grande chaudiére, dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine ; on couvrira exactement cette chaudiére de ſon couvercle, l'on en bouchera les jointures avec de la pâte, & on mettra ſur le couvercle un poids de cinquante ou de ſoixante livres. Après que le tout aura bouilli cinq à ſix heures, on verra ſi les os ſont détachés des viandes : & dans ce cas, on les ſéparera, en laiſſant toujours la chaudiére ſur le feu. Après cela on retirera les viandes promptement, toutes à la fois, ou une quantité après l'autre ; on les mettra à une preſſe garnie de plaques de fer chaud, & l'on en exprimera le jus, que l'on mêlera au bouillon de la marmite, auſſitôt que toutes les viandes en auront été retirées. On paſſera tout ce bouillon à travers un tamis de crin : on le laiſſera réfroidir, pour en ôter la graiſſe.

Après ces opérations, on remettra le bouillon ſur le feu, on l'aſſaiſonnera avec du ſel, du poivre, des clous de géroffle, & on le fera rebouillir, en le re-

muant ſans ceſſe, avec une cuiller de bois, juſqu'à ce qu'il s'épaiſſiſſe comme du miel, lorſqu'on en verſe ſur une aſſiéte.

Alors, on retirera le mêlange du feu, on le laiſſera réfroidir à demi, enſuite on le mettra dans des terrines, pour le ſoumettre à la chaleur du four, quand le pain en aura été retiré. Il prendra la conſiſtance de la colle forte; on en formera alors des tablettes d'une once à une once & demie, pour en faire du bouillon au beſoin.

BOULE DE MARS. (Mat. Méd.) La boule de Mars, eſt un mêlange de limaille de fer, de crême de tartre, formé en boule, dont on ſe ſert pour imprégner l'eau d'une diſſolution du fer, par l'acide du tartre.

Ce reméde a beaucoup de réputation depuis quelques années, tant pour l'uſage interne, que pour les plaies & les contuſions. Celles qu'on nous apporte de Nanci, paſſent pour les parfaites; mais il eſt dangereux de les acheter des Juifs, ou des colporteurs qui les fabriquent ordinairement à Paris, & ne les préparent pas comme il faut. En voici la compoſition.

Prenez une partie de limaille de fer, & deux de crême de tartre en poudre ſubtile, mettez enſuite ces ſubſtances dans un matras, ou tel autre vaſe de terre que bon vous ſemblera. Verſez par deſſus, aſſez d'eau-de-vie, pour que le mêlange forme une bouillie; laiſſez-la en cet état, juſqu'à ce que preſque la matiére ait la conſiſtance d'une réſine ramollie. Alors il faut rouler la matiére en boules, dont on ſe ſervira au beſoin.

Toute liqueur peut tirer la teinture de ces boules; mais ordinairement, on la fait par l'eau de vie, dans laquelle on laiſſe tremper, pendant quelque-tems, la boule enfermée dans un nouet. Cette infuſion eſt vulnéraire, aſtringente, tonique & apéritive. On l'emploie à l'extérieur, & pour l'intérieur. On la donne avec ſuccès dans les hémorragies, & le crachement de ſang, depuis trois onces, juſqu'à ſix.

Pour l'extérieur, la teinture doit être plus chargée que pour l'intérieur. Son effet sur les plaies, est de désemplir les vaisseaux par l'astriction & l'irritation légére qu'elle cause ; le sang caillé s'évacue peu-à-peu, la plaie se nétoie, & la guérison est prompte. Il faut avoir soin que les linges qui couvrent la blessure, soient toujours imbibés de la dissolution de cette boule.

BOULET. (Hypp.) Le boulet est cette jointure de la jambe du cheval, qui est au bas du canon.

Cette partie est dans le cheval, ce qu'est dans l'homme la premiere jointure des doigts de la main & du pied. Le boulet dans un bon cheval, doit être menu, sans poil au fanon. *Voyez* PLAIES DU BOULET.

BOULIMIE. (Méd.) *Voyez* FAIM CANINE.

BOUQUETIN. *Voyez* BOUC-ESTAIM.

BOURDONNEMENT D'OREILLE. (Méd.) Cette maladie est une erreur de l'imagination à l'égard des sons que l'air ne transmet point à l'organe de l'ouie. Le caractére principal de cette incommodité est un son importun & imaginaire. On lui donne des noms différens, selon que le bruit est plus ou moins aigu : on l'appelle *bourdonnement*, lorsque le malade croit entendre un bruit sourd, ou des coups qui se renouvellent de tems en tems ; *sifflement*, lorsque ce bruit est aigu, lorsque l'on parle ; & *tintement* ou *bruissement*, lorsque le bruit est presque continuel, & semblable à celui que fait une roue, une riviére, ou le tonnerre.

La cause éloignée du bourdonnement d'oreille, dépend d'un mouvement vibratile qui se fait sur les nerfs de l'organe de l'ouie. Cette cause est toujours interne, & doit se rapporter à l'origine du nerf acoustique ou auditif ; elle peut encore exister dans l'os temporal, le labyrinthe, le tympan, ou le conduit auditif. Cette maladie est passagére ou permanente. La premiére, est de peu de conséquence : la seconde, est très-incommode. C'est celle dont allons parler.

Les causes premiéres du bourdonnement d'oreille,

ſont très-nombreuſes ; tantôt il eſt un ſymptôme des fiévres nerveuſes ; tantôt on en eſt attaqué après une longue abſtinence, un évanouiſſement, l'épuiſement vénérien, ou pendant la convaleſcence des malades.

Il dépend alors du mouvement rétrograde du ſang, dans les vaiſſeaux du labyrinthe, ou des contractions ſpaſmodiques de ces mêmes vaiſſeaux ; & c'eſt ce qu'on voit arriver dans les accès de paſſions hyſtériques ou d'hypocondriaciſme.

Dans le premier cas, le ſang ne recevant de la part du cœur qu'une impulſion moins forte qu'à l'ordinaire, réſiſte moins à la contraction élaſtique des vaiſſeaux, & ſe porte aux parties qui lui offrent moins de réſiſtance. Dans les fiévres nerveuſes, tout le ſyſtême nerveux eſt affecté, l'impreſſion ſe communique aux nerfs de l'oreille. C'eſt ici que l'on fera uſage des remédes indiqués au mot Vapeurs : les toniques, les reſtaurans, & les analeptiques ſont indiqués lorſque le bourdonnement vient de foibleſſe.

Quelquefois la pléthore du malade eſt la ſeule cauſe du bruit importun dont il ſe plaint. Il eſt aſſez commun parmi les perſonnes qui font bonne chére, ſans ſe donner de l'exercice, & vivent dans l'oiſiveté & la moleſſe ; parmi ceux qui ſont obligés d'avoir la tête baiſſée, tels que les gens de cabinet, ou les ouvriers qui travillent à des ouvrages qui demandent toute l'application de la vue, il ſuccéde quelquefois à la ſuppreſſion des régles, ou d'un écoulement hémorroïdal ; & à un vomiſſement de ſang.

On ne pourra faire ceſſer cette incommodité, qu'en détruiſant la cauſe qui la produit. On conſeillera donc aux perſonnes qui ménent une vie ſédentaire, de ſe donner du mouvement, d'aller à la chaſſe à pied, de ſortir de bon matin, de monter à cheval, & de manger moins. On tâchera de faire fluer les hémorroïdes, & les régles, par les remédes appropriés en pareil cas, tels que les apéritifs, & les emménagogues.

Lorſqu'on juge que le tintement d'oreille eſt occaſionné

ſionné par le bouillement des humeurs, ou l'âcreté de la bile, on fera uſage des raffraîchiſſans & des purgatifs, des lavemens, ou des émétiques; quand cette incommodité ſuccédera à la ſuppreſſion de la tranſpiration, ou au froid qu'on aura ſouffert; que la tête ſera embarraſſée, & qu'on ſera enrhumé du cerveau, on fera uſage des fumigations aromatiques faites avec les baies de laurier, la verveine, l'oliban, le ſuccin, & la vapeur de l'alkali volatil; on pourra auſſi ſe ſervir de l'eſſence de caſtoreum, d'eau de la Reine d'Hongrie, de coton muſqué imbibé d'eſprit d'urine, de l'huile de rhue, de l'eau de frêne, du vin blanc, du ſuc d'oignon, ou de porreau, mêlés avec de l'eau de vie; de l'huile de fourmis & de cloportes, auxquels on ajoutera un peu de caſtoreum. Il y en a qui conſeillent les boiſſons ſudorifiques, les poudres ſternutatoires, les eaux de Balaruc: quelques-uns veulent que ſi la maladie étoit longue & opiniâtre, on coupât les cheveux, on frottât la tête avec des broſſes, ou que l'on ſe ſoumît aux commotions électriques. Ce dernier reméde nous paroît devoir réuſſir.

Quand le bourdonnement d'oreille eſt l'effet de la fiévre, qu'il ſuccéde à une inflammation des membranes de la tête, qu'il eſt accompagné de douleurs très-vives dans l'oreille, de migraine, ou d'inſomnie: on devra s'appliquer à calmer les accidens les plus urgens, afin de détruire ſans retour & la maladie, & ſes ſuites. Il eſt à remarquer que le tintement augmente lorſque l'accès de la fiévre s'annonce, & qu'il eſt plus fort dans la criſe. Dans ces circonſtances, Galien avoit bonne eſpérance; il avoit obſervé qu'une hémorragie par les narines, étoit la terminaiſon du mal. Hippocrate avoit auſſi remarqué que le bourdonnement étoit de mauvais augure, dans les maladies aigues, que le tintement annonçoit la mort; & que s'il arrivoit dans une fiévre ardente, & qu'il fut accompagné d'obſcurciſſement de la vue, le délire

ne tardoit pas à ſurvenir. Riviere avoit auſſi vu que ce tintement précédoit ordinairement les hémorragies par le nez, & que la criſe étoit alors parfaite.

Dans toutes les maladies inflammatoires de la tête, lorſque le bourdonnement eſt trop incommode, on introduira dans l'oreille, de l'huile d'amandes douces, du lait, ou du lard frais; on preſcrira les ſaignées, les pédiluves, les fomentations émollientes, & tous les remédes indiqués au mot DOULEUR D'OREILLE. On conſeille auſſi le reméde ſuivant.

Prenez *De l'ellébore blanc, trois dragmes,*
feuilles de laurier, de rhue & de frêne,
de chacun une poignée.

Faites cuire le tout dans l'huile d'amandes améres, coulez, & exprimez-le marc. On fait une injection de cette huile dans l'oreille, pour calmer les tintemens qui empêchent de dormir.

BOURDONNET. (Chir.) C'eſt ainſi qu'on appelle des rouleaux de charpie, de figure ovale, deſtinés à être introduits dans les plaies ou les ulcéres, pour abſorber le pus qu'ils renferment.

L'uſage des bourdonnets eſt indiqué dans tous les cas où il faut prevenir la réunion des parties, & faire ſuppurer une plaie.

Mais il faut les placer de maniére que le pus trouve une iſſue libre; autrement il fuſeroit dans le tiſſu cellulaire, & y formeroit de nouveaux abſcès, ou des calloſités plus à craindre que la plaie que l'on panſe.

Une plaie doit être panſée mollement, (*Voyez* PLAIE,) & les bourdonnets appliqués de maniere qu'ils ne faſſent aucun obſtacle à la ſortie du pus, mais qu'ils s'en imbibent, comme une languette de drap imbibée d'huile, ſe charge uniquement de l'huile mêlée avec de l'eau dans un vaſe.

On n'introduira jamais des bourdonnets dans des cavités, ſans y attacher un fil, afin de les retirer lorſqu'on voudra, & ne pas être expoſé à ne pouvoir les

atteindre, comme il eſt quelquefois arrivé dans les plaies de la poitrine.

BOURGENE. (Bot.) *Frangula Dodonai*, Inſt. R. H. *Alnus nigra baccifera.* C. B. P. La bourgêne eſt un arbre aſſez connu. La ſeconde écorce de ſa racine, eſt un des plus violens purgatifs. Quelques Auteurs en ont recommandé l'uſage dans les affections comateuſes, à la doſe de douze grains, juſqu'à un ſcrupule en ſubſtance, & du double en infuſion. On s'en ſert rarement, parce qu'on a quantité de remédes auſſi actifs, & moins dangereux. On emploie plus communément cette écorce pour l'extérieur. Elle entre dans quelques onguens pour la gale, & dans quelques gargariſmes antiſcorbutiques.

BOURG-ÉPINE. (Bot.) *Voyez* NERPRUN.

BOURRACHE. (Bot.) *Borrago floribus caruleis*, J. B. *Bugloſſum latifolium. Corago quorumdam.* La bourrache eſt une plante qui a donné ſon nom à toutes les plantes qui ont les mêmes caractéres, & que l'on connoît en Botanique, ſous le nom de *Borraginées.* Les fleurs naiſſent au ſommet des rameaux; elles ont une belle couleur bleue, ſont compoſées chacune d'un tuyau qui reſſemble à la mollette d'un éperon, & partagées en cinq piéces aigues diſpoſées en roſe Le centre de ces ſegmens, eſt ſurmonté de cinq ſommets d'étamines noirâtres; le calice eſt auſſi partagé en cinq parties, vertes, vélues, aigues. Le piſtille s'attache en maniére de clou, à la partie poſtérieure de la fleur. A ces fleurs ſuccédent quatre graines noires, qui reſſemblent à la tête d'une vipére.

La bourrache eſt une des plantes dont la Médecine fait plus d'uſage. Elle contient un ſel ammoniacal nitreux, & lorſqu'on la jette ſéche ſur les charbons ardens, elle y produit le même effet que le nitre: elle fuſe comme lui. Cette plante eſt inciſive, diurétique, raffraîchiſſante & pectorale: elle convient admirablement pour diviſer & atténuer les humeurs épaiſſies & groſſiéres; pour détruire les obſtructions

des viſcéres, faire couler les urines, rétablir les évacuations ſupprimées, exciter les ſueurs & l'expectoration. Dans les maladies de la poitrine qui ſont accompagnées de toux ſéche, la bourrache produit les meilleurs effets, en donnant de la ſoupleſſe, au canal bronchique, en calmant l'irritation que la toux & les crachats font ſur la membrane qui tapiſſe intérieurement la trachée-artére, & portant dans les poumons des parties capables d'en tempérer l'ardeur. On l'ordonne avec ſuccès dans la pleuréſie, la péripneumonie, dans le commencement des maladies inflammatoires, dans les affections hyſtériques, hypocondriaques, & mélancoliques; les palpitations, la cachexie, & la ſuppreſſion des régles qui eſt occaſionnée par l'épaiſſiſſement des humeurs, & la lenteur de la circulation.

Toutes les parties de la bourrache ſont utiles dans la pratique de la Médecine; ſes fleurs ſont miſes au nombre des fleurs cordiales: on en fait auſſi une conſerve, dont la doſe eſt de demi-once. Le ſuc des feuilles eſt très-recommandé dans la pleuréſie. Fuller conſeille pour le retirer, de prendre telle quantité de bourrache que l'on voudra, de la hacher & piler légérement, de la mettre dans un four dont on vient de retirer le pain, & de l'y laiſſer pendant ſix heures; de paſſer enſuite la liqueur, & de la garder pour le beſoin. La doſe de ce ſuc eſt depuis deux onces, juſqu'à quatre. Les feuilles & les fleurs ſéches de bourrache, n'ont guères de vertu: c'eſt pourquoi on en ordonne, en hiver, la racine par préférence, parce qu'on peut l'avoir toujours fraîche. On vend dans les boutiques des Apothicaires une eau diſtillée de bourrache, on en fait auſſi un extrait; on allie ſouvent la bourrache avec la bugloſſe: ces deux plantes ont les mêmes vertus. On donne leur ſuc clarifié & délayé avec le ſyrop violat, ou de tuſſilage, pour exciter la ſueur dans la pleuréſie, la péripneumonie, & les fiévres inflammatoires.

La bourrache entre dans pluſieurs préparations

pharmaceutiqus : les feuilles entrent dans la décoction rouge du Codex de Paris, les feuilles & les fleurs, dans le syrop d'érysimum composé ; le suc, dans le syrop de pommes composé, & dans celui de mercuriale, dans l'électuaire de psillium, & les pillules angéliques.

La bourrache croît dans les jardins. Elle fleurit au mois de Mars ; ses graines sont mûres en Mai.

BOURSE A BERGER, TABOURET, BOURSETTE. (Bot.) *Bursa pastoris, capsella, sanguinaria & crispula.* Quorumd. *Thlaspi fatuum.* Raii. Cette plante porte des fleurs petites, en croix, composées de quatre pétales arrondis & blancs ; les étamines portent des sommets jaunes ; le calice est aussi fait de quatre parties, & la fleur se change en un fruit applati ayant à-peu-près la figure d'une bourse : & c'est ce qui fait son principal caractére.

On fait usage de cette plante comme d'un raffraîchissant vulnéraire & astringent ; elle contient un sel ammoniacal, & une portion de sel alumineux : ce qui lui donne un goût un peu salé & styptique. On l'ordonne communément dans les cas de crachement & de pissement de sang, ou d'autres hémorragies internes ; dans la gonorrhée, les diarrhées, la dyssenterie & le flux de ventre. On lui attribue aussi une vertu fébrifuge. La dose de cette plante est d'une poignée de feuilles, pour une livre & demie de décoction : la dose du suc est de quatre à six onces, dans un véhicule quelconque ; les feuilles en poudre se donnent à la dose d'un gros.

On se sert aussi du tabouret pour l'extérieur. Dans les hémorragies du nez, on pile la plante, on en introduit dans les narines, on l'applique à la nuque, ou sous les aisselles ; quelques Auteurs conseillent d'en exprimer le suc, & de le tirer par le nez, ou d'en imbiber une tente de charpie, & de l'introduire dans les narines. M. Geoffroi dit avoir modéré l'écoulement des régles trop abondantes, en mettant sur la

région du pubis, un cataplaſme de bourſe à berger, auquel il avoit ajouté un peu de vinaigre. Toute cette plante pilée eſt très-bonne pour être appliquée ſur les plaies récentes, pour arrêter le ſang, & prévenir l'inflammation. Les payſans la pilent, y mêlent du vinaigre & du ſel, & l'appliquent au poignet, dans les vues de guérir la fiévre: ce reméde ne peut pas faire grand mal, s'il ne fait du bien: d'autres enfin en mettent dans leurs chauſſons, pour arrêter la ſueur des pieds, manœuvre qui peut avoir les ſuites les plus funeſtes, comme nous le dirons en parlant de la ſueur des pieds. (*Voyez*, SUEUR.) On recommande le cataplaſme ſuivant, comme ſouverain dans les pertes exceſſives, ou les hémorragies de la matrice.

Prenez des feuilles de tabouret & de plantain, de chacun deux poignées, que vous arroſerez de vinaigre, après les avoir pilées.

On fera enſuite cuire le tout dans une poële, juſqu'à la conſiſtance requiſe pour un cataplaſme, qu'on appliquera chaud ſur la région du pubis, dans les hémorragies de la matrice. L'eau diſtillée de tabouret entre dans la préparation de l'*album græcum*, ou fiente de chien; ſes feuilles, dans la décoction aſtringente du Codex de Paris. Cette plante croît partout aux environs de Paris, dans les lieux incultes, les vieux décombres, & le long des maſures.

BOURSES. (Anat.) Les deux ſacs membraneux qui renferment les teſticules dans l'homme, ont reçu le nom de bourſe. Ces deux ſacs ſont formés par deux membranes, dont la plus externe eſt appellée *ſcrotum*, & la ſeconde, le *dartos*. Les bourſes ont beaucoup de tiſſu cellulaire; mais peu de graiſſe: elles ſont ſujettes à des emphyſêmes, & à des infiltrations qu'on appelle *hydrocéle*. Voyez ce mot.

BOUTONS. (Méd.) Les boutons ſont des petites tumeurs rouges plus ou moins enflammées, qui s'élévent ſur la peau du viſage, du nez, du menton & du

front. Quand ces boutons ſuppurent, ils prennent le nom de puſtules.

Ces élévations cutanées peuvent avoir pluſieurs cauſes. Elles ſont quelquefois le fruit de l'intempérance, & couronnent le nez des ivrognes; elles forment ſouvent ſur le front, le chapelet vénérien, lorſque le ſujet eſt atteint d'un vice vérolique : d'autrefois elles ſont un effet des mauvaiſes digeſtions, ou d'une chaleur conſidérable. Quand les boutons ont pour cauſe les libations bachiques, il n'eſt pas difficile d'en reconnoître la cauſe, & d'y apporter le reméde convenable; mais il eſt rare que dans ces ſortes de cas, le Médecin ſoit écouté, parce que les ivrognes ne ſe déterminent guères à une privation de ce qui fait leurs délices, pour une incommodité qui n'affecte que leur viſage; peu leur importe d'avoir deux ou trois pouces de bourgeons ſur le nez, pourvu qu'ils puiſſent boire : on doit les laiſſer vivre dans leur turpitude, car ces cures ne font jamais honneur au Médecin, parce que ſi on l'écoute, ce n'eſt que pour le mieux tromper.

Les boutons qui ſont l'effet des digeſtions dépravées, ſont ordinairement accompagnées de foibleſſes d'eſtomac, de rapports aigres, de vents, de coliques d'eſtomac, de peſanteur, & des envies de dormir. Les amers, les ſtomachiques, ſurtout le vin de quinquina, feront très-bien dans ces circonſtances. *Voyez* FOIBLESSE D'ESTOMAC.

Quand les boutons viennent de chaleur, il n'eſt pas non plus difficile d'en connoître le principe, l'âge, le tempérament, la force, les habitudes, & les exercices du malade doivent être conſultés. On ſuivra la marche que nous avons indiquée plus haut. *Voyez* BOUILLONNEMENT D'HUMEURS.

Quand les boutons ne ſont qu'accidentels & paſſagers, ils ne ſont ſouvent que l'effet de la malpropreté de quelque linge que l'on aura porté au viſage, ou de la piqûre de quelque inſecte. Il eſt beaucoup de perſonnes qui ſortent rarement des mains de leur bai-

gneur, ſans avoir des boutons; avec les barbiers publics, il faut avoir la précaution, de les obliger à ſe laver les mains, avant qu'ils mettent la main à l'œuvre.

Ces petits boutons ſe diſſipent aiſément; on ſe lavera le viſage avec du lait virginal fait avec quelques gouttes d'extrait de Saturne, dans un gobelet d'eau; l'oxicrat eſt auſſi très-bon.

BOUTON. (Hypp.) Lorſqu'après avoir deſſolé un cheval, les Maréchaux n'ont pas fait ſur toute la ſolle, une compreſſion égale, l'endroit qui aura été le moins comprimé, ſe bourſouflera, s'élévera en forme de ceriſe, & la ſolle croîtra par-deſſus. Mais lorſqu'on croira que l'animal eſt en état de marcher, il faudra en venir à un ſecond deſſollement, pour emporter la groſſeur avec l'inſtrument tranchant.

BOUTON. (Vétér.) Les bêtes à laine & le gros bétail, ſont ſujets à une maladie qu'on appelle le bouton: mais elle n'eſt ſouvent qu'un ſymptôme d'une autre maladie plus dangereuſe. Telle fut celle qui enleva en 1731, une grande quantité de beſtiaux, dans pluſieurs de nos Provinces: & qui régna auſſi en Dannemarck en 1762, où elle fit périr beaucoup de bœufs, de vaches, & de chevaux. Cette maladie ſe manifeſte par une veſſie qui s'éléve ſur la langue. Cette veſſie eſt blanche d'abord; elle rougit enſuite, devient enfin noire, chancreuſe, & conſume en très-peu de tems la langue des animaux qu'elle attaque; elle a beaucoup de rapport avec le charbon ou l'anthrax auquel l'eſpéce humaine eſt expoſée. Cette maladie a fait quelquefois de rapides progrès avant qu'on ait pu la ſoupçonner, parce que l'animal mange à ſon ordinaire, & l'on n'eſt ſouvent pas à tems d'y remédier, lorſqu'on l'apperçoit. Tel fut le fléau qui fit périr en 1682, preſque tous les beſtiaux du Lionnois & du Dauphiné. Sa malignité étoit ſi grande, qu'un homme mourut pour s'être ſervi d'une cuiller dont on avoit frotté la langue d'un bœuf malade; & qu'un autre homme

mourut, pour avoir mis dans ſa poche, une piéce d'argent qui avoit ſervi au même uſage.

Quand ce bouton paroîtra, on l'ouvrira, on le raclera enſuite avec une piéce d'argent, & on détergera la plaie avec un mélange de poivre, de ſel, d'ail, & de vinaigre; on lavera de tems en tems la bouche de l'animal, avec une décoction d'orge, & deux cuillerées de miel roſat; ou avec du vinaigre, dans lequel on aura fait infuſer demi-poignée de ſauge, autant d'aigremoine & de joubarbe: ſi la maladie eſt de cauſe interne, on cherchera à en détruire la cauſe. *Voyez* ÉPIDÉMIE DES BESTIAUX.

BOUTON. (Chir.) Ce mot s'applique encore à certains inſtrumens de Chirurgie, dont l'un eſt deſtiné à redreſſer la pierre que les tenettes n'ont pas bien chargée dans l'opération de la taille; l'autre ſe dit d'un autre inſtrument deſtiné à cautériſer une partie. Les Maréchaux ſe ſervent auſſi de ce dernier, pour brûler quelques parties.

BOUVIER. (Onguent du) C'eſt le nom que Solleyſel donne à un emplâtre, propre à diſſiper l'enflure des jambes des chevaux, nétoyer les plaies ſordides, & guérir la gale.

Prenez *Deux livres de miel,*
deux onces de verd de gris en poudre très-fine,
deux onces d'alun calciné,
deux onces de borax en poudre très-fine,
quatre onces de couperoſe blanche.

Mettez le tout dans un pot de terre verniſſé, faites cuire ſur un feu clair, en remuant toujours, juſqu'à ce que le mélange ſoit lié. Laiſſez-le réfroidir alors, & ajoutez enſuite ſur le tout, deux onces de bonne eau forte, faites-en bien le mélange, & conſervez-le dans un vaſe bien fermé.

Cet onguent eſt excellent, dit Sollcyſel, pour guérir non-ſeulement la gale, mais encore pour diſſiper les eaux des jambes des chevaux, pour détruire les

poireaux, mondifier les plaies baveuſes, guérir les arrêtes, les mules traverſieres, & tous les autres maux de cette eſpéce.

Solleyſel fait très-bien d'avertir que ce reméde eſt un puiſſant eſcharotique, parce que ſi quelqu'un avoit frotté tout le corps d'un cheval, ſur la foi de cet Auteur, il auroit, ſans doute, été ſurpris de voir la peau tomber par écailles. C'eſt pourquoi il recommande de n'en uſer qu'avec circonſpection. Il le dit auſſi bon pour les maladies qui attaquent le conduit de l'urine des bœufs, lorſqu'on les a laiſſés long-tems dans des étables que l'on n'a point nettoyes. En général, cet onguent convient dans tous les cas où l'on peut faire uſage des eſcharotiques.

BRACHIAL. (Anat.) Ce mot s'applique à toutes les parties qui compoſent le bras. On le donne à un muſcle très-fort qui s'attache par une de ſes extrêmités, à la partie moyenne & antérieure de l'os du bras, & va s'attacher par un tendon fort & plat, au-deſſous de l'apophiſe coronoïde de l'os du coude. On donne encore ce nom à l'artére qui eſt placée le long de l'avant-bras, & à des nerfs qui ſe diſtribuent à cette extrêmité.

BRADIPESIE. (Méd.) Le mot *Bradipeſie* s'applique à la lenteur de la digeſtion. Les malades qui en ſont atteints, ſe plaignent continuellement d'une peſanteur à la région de l'eſtomac; ils perdent l'appétit, & les alimens ne réparent point leurs parties. *Voyez* FOIBLESSE D'ESTOMAC.

BRASSICOUR. (Hypp.) On dit qu'un cheval eſt *braſſicour*, lorſqu'il ploie le canon de la jambe en deſſous, au lieu de le laiſſer tomber à plomb: ce qui fait paroître le genouil avancé. Quand cette ſituation vient de naiſſance, le cheval ne laiſſe pas que d'être bon s'il n'a d'autres défaut; mais on la trouve plus communément, lorſque les jambes des chevaux ſont uſées. Alors les jambes de l'animal deviennent d'abord droites. Le canon de la jambe, le boulet, & la couronne du pied tombent à plomb l'un ſur l'autre, &

ne tardent pas à se ployer, c'est alors que le cheval est brassicour. C'est un grand défaut auquel il n'y a aucun remède, puisque l'animal est usé.

BRAYER. (Chir.) C'est le nom qu'on donnoit autrefois à un bandage destiné à contenir les hernies; on lui a substitué le bandage élastique ou à ressort. Ce bandage à ressort est composé d'une lame d'acier assez grande pour se plier autour du bassin à la mesure duquel il doit être fait. A une des extrêmités de cette lame circulaire; il y a un ou deux écussons quarrés, selon que la hernie est simple ou double; & sur lesquels s'élévent deux crochets qui doivent être assez hauts pour s'élever au-dessus de la pelotte: on forme sur ces écussons une ou deux pelottes suivant le cas; on recouvre toute la lame d'une peau douce, & on termine le bandage du côté opposé à la pelotte, par une courroie où l'on fera quelques petits trous, afin que le bandage puisse être arrêté solidement, aux crochets de la pelotte. Pour plus grande sûreté, on attache encore au corps du bandage, par derriere, deux courroies qui doivent passer entre les cuisses, & venir s'attacher sur les mêmes crochets dont nous venons de parler.

BREBIS DOMESTIQUE. (Vét.) La brebis est le plus timide & le plus stupide de tous les animaux quadrupédes: celui qui a le moins de ressource & d'instinct. Aussi les loups, & les autres bêtes carnaciéres semblent-ils les chercher par préférence à d'autres; parce que cette espéce ne fait aucun effort pour se défendre. Ce n'est donc que par les secours & les soins de l'homme, que l'espéce des brebis se soutient & se multiplie; elle s'éteindroit bientôt si l'on cessoit d'être aussi vigilant à garantir ces foibles animaux de la voracité de leurs ennemis.

L'homme qui par succession de tems a soumis à son empire tant d'animaux dont l'espéce étoit errante dans les forêts, & qui y retourneroient si l'on cessoit de les contraindre; n'a pas eu de peine à

dompter la brebis. Il y a toute apparence qu'elle a été aussi douce dès le commencement des siécles, qu'elle l'est aujourd'hui, & que son espéce est presque la seule qui vive parmi nous, sans avoir ses semblables dans les déserts.

La brebis est l'animal le plus utile aux besoins de la société. Toutes ses parties sont d'un usage très-étendu. Sa chair & son lait fournissent à notre nourriture ; sa laine à nos vêtemens ; sa peau à mille usages particuliers ; les Arts sçavent tirer parti de ses boyaux & de ses os ; l'agriculture emploie le fumier de cette espéce, pour féconder la terre : que de motifs pour veiller à la conservation de ces précieux bestiaux !

Le tems où les brebis commencent à entrer en chaleur, est depuis le commencement de Novembre, jusqu'à la fin d'Avril. Cependant elles peuvent concevoir dans les autres mois de l'année, quand on leur donne le bélier, & qu'on leur présente de l'eau salée, du pain de chénevis, ou d'autres nourritures capables de les échauffer. On doit choisir pour être saillies, les brebis dont la laine est plus touffue, plus longue, & plus soyeuse ; & qui ont le corps délié, le cou gros, la démarche légére, & peu d'embonpoint ; car on a remarqué que la graisse trop abondante, rend les brebis infécondes. Quand elles auront été saillies, on cessera de leur donner des alimens échauffans. On observera de ne point les exposer à la pluie, aux orages, surtout aux coups de tonnere, dont le bruit pourroit les faire avorter sur le champ.

Ces animaux portent cinq mois leur fœtus, & le mettent bas au commencement du sixiéme. C'est alors que le berger ne doit pas les perdre de vue, afin de les aider dans le travail, s'il est nécessaire, car l'agneau se présente souvent de travers : & la brebis périroit, si elle n'étoit secourue. Aussitôt que l'agneau est sorti, on le met droit sur ses pieds, & l'on se con-

duit à ſon égard, comme nous l'avons déja dit. (*Voyez* AGNEAU.) On peut faire couvrir les brebis à dix-huit mois : mais l'on aura des agneaux beaucoup plus forts ſi l'on attend qu'elles aient cinq ans ; après ſept ans, elles n'en portent guères plus de bons.

Toute eſpéce de bêtes à laine eſt privée de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure. A un an elles perdent les deux dents de devant de la mâchoire inférieure ; à dix-huit mois, les deux voiſines de celles-ci tombent ; elles ſont remplacées à trois ans : mais elles ſe déchauſſent, s'émouſſent & deviennent inégales, à meſure que l'animal vieillit ; c'eſt à ces indices, que l'on peut connoître l'âge des brebis.

On nourrira les bêtes à laine, comme nous l'avons indiqué en parlant des devoirs du berger. (*Voyez* BERGER.) Et on leur donnera du ſel au moins une fois par ſemaine.

C'eſt un malheur réel que le ſel ne ſoit pas marchand dans toutes les Provinces, & que le payſan ſoit hors d'état d'en donner à ſes beſtiaux, à cauſe de la cherté de cette production de la nature. Dans les Provinces où il n'eſt point cher, on voit régner beaucoup moins de maladies, que dans celles où il coûte douze ſols. Ne pourroit-on pas avoir un peu d'indulgence pour les poſſeſſeurs de troupeaux ? Et ne vaudroit-il pas mieux qu'un payſan gagnât par année cinquante écus ſur ſes beſtiaux, que ſi les traitans font entrer cent mille francs dans leur coffre fort, en faiſant rigoureuſement obſerver une diſcipline deſtructive ?

Les brebis, les moutons & les béliers, ſont très-délicats. Les courſes forcées les fatiguent cruellement, elles palpitent, & ſont eſſoufflées ; & ſi l'air eſt vif dans ces momens, elles ne manquent pas d'être attaquées d'une péripneumonie. Elles ne craignent pas moins l'intempérie des ſaiſons ; c'eſt pourquoi, le berger aura ſoin de leur en faire éviter les incommodités. *Voyez* BERGER.

Le mois de Mai eſt dans nos climats, le tems de la tonte des brebis : il y a des pays où l'on fait cette récolte deux fois par an : mais les brebis qui ne ſont tondues qu'une fois dans l'anneé, valent infiniment mieux. Il eſt des pays où la tonte ſe fait avec une ſorte de célébrité. En Eſpagne, les Seigneurs veillent eux-mêmes à ce travail. Il y en a qui ont juſqu'à ſoixante mille brebis, l'intérêt qu'ils retirent de cette culture, leur fait dépoſer la fierté *Caſtillanne* ou *Navarroiſe*, dont ils ont grand ſoin de faire parade, lorſqu'ils ont à traiter avec des hommes.

Nous remarquerons ici que le ſel diſſout dans l'urine, eſt l'émétique des bêtes à laine, & que le ſoufre mêlé avec de la bierre, eſt un des meilleurs laxatifs pour elles. *Voyez* l'article BÉTAIL, pour les maladies des bêtes à laine. *Voyez* auſſi CONTAGION.

Nous faiſons uſage en Médecine, de la graiſſe, de l'œſipe, ou du ſuint, & de la laine de la brebis. La graiſſe eſt émolliente & calmante. On la fait entrer dans les lavemens adouciſſans, contre l'irritation des inteſtins, & la dyſſenterie. On l'emploie auſſi dans les pommades adouciſſantes.

On retire l'œſipe de la laine graſſe qui croît ſur la gorge, & entre les cuiſſes des moutons & des brebis. On lave cette laine, on la fait bouillir dans l'eau, pour la dégraiſſer ; on laiſſe repoſer l'eau où ces lotions ſe ſont faites, & l'on trouve au-deſſus une écume graſſe que l'on paſſe au travers d'un linge. On la met enſuite réfroidir dans un pot, ou un barril ; c'eſt l'œſipe que l'on vend dans les boutiques des Droguiſtes. Pour qu'il ſoit bon, ſa couleur doit être brune ; ſa conſiſtance à demi-liquide ; ſon odeur déſagréable, mais non-corrompue. Le ſuint des brebis eſt émollient, réſolutif & anodin. On s'en ſert en Chirurgie pour fortifier les jointures après des luxations, des contuſions, ou des entorſes.

La laine ſurge que l'on retire en été, de la gorge, & entre les cuiſſes des bêtes lanigéres, eſt chaude, émolliente & réſolutive, Elle attire la ſueur ſur la par-

tie où l'on l'applique, appaiſe les douleurs de rhumatiſme, & fortifie les articulations. Nous avons vu en Provence, une Dame qui avoit reçu un coup violent ſur le ſein, & qui étoit ménacée d'un cancer, être guérie par l'application ſucceſſive pendant ſix jours, de laine ſurge imbibée d'urine.

On recommande la fiente de la brebis contre la jauniſſe, à la doſe de deux ſcrupules, juſqu'à un gros : on s'en ſert extérieurement pour les maladies de la peau.

BRECHET. (Anat.) Le peuple de quelques Provinces de France, donne le nom de brêchet, au ſternum. Il eſt même des vieilles femmes, ou des hommes, qui jouiſſent d'une ſorte de vénération dans les campagnes, parce que, diſent les payſans, ils *ſçavent lever le brêchet.* En effet, ces *leveurs* ou *leveuſes*, ont grand ſoin de vanter leur prétendue ſcience à toutes les perſonnes qui font des chûtes : on ſe met entre leurs mains, ils font ſemblant d'opérer, & ne font rien ; le payſan qui n'a réellement pas de mal à cette partie, ne s'en plaint plus ; & l'opérateur eſt élevé juſqu'aux nues. On trouve cependant une obſervation dans le *Traité des Accouchemens* de La Motte, où cet Auteur prétend avoir ſouvent guéri des femmes groſſes, en leur tirant le brêchet en devant. Le vomiſſement étoit ſans doute occaſionné alors, par la compreſſion que le cartilage faiſoit ſur l'eſtomac.

BRÉDISSURE. (Chir.) Cette maladie eſt une impoſſibilité d'écarter la mâchoire inférieure, de la mâchoire ſupérieure, à cauſe de l'agglutination des joues avec les dents. On dit alors que les malades ſont *bridés.*

La brédiſſure arrive, lorſqu'après des bleſſures faites aux joues, le Chirurgien ne s'oppoſe point à la coalition de la membrane interne des joues, avec les gencives. Elle a lieu encore après des ſalivations abondantes, dans les maladies vénériennes, quand on a laiſſé cicatriſer des ulcéres avec les gencives.

Il faut, pour guérir le malade, détruire les adhérences avec l'inſtrument tranchant, & mettre des tentes entre les joues & des gencives, ou une lame de plomb, juſqu'à ce que la cicatrice ſoit formée.

BREUVAGE. (Hypp.) On donne ce nom en hyppiatrique, à tous les médicamens que l'on fait prendre aux chevaux, ſous une forme liquide. La maniere ordinaire de les donner, eſt de tenir la tête du cheval élevée, ſoit par le moyen d'une corde, ſoit à force de bras : alors, on tient d'une main la corne, on la met dans la bouche de l'animal, & l'on y verſe le breuvage qu'on veut lui faire avaler.

Breuvage pour la morfondure et courbature des Chevaux.

Prenez *Un litron de génievre,*
une demi-livre de miel,
une pinte de vin.

On concaſſera le génievre, & on le fera bouillir dans le vin. Sur la fin, on y ajoutera le miel.

Pour le ténesme.

Prenez *Quatre onces d'huile commune & d'huile roſat,*
un demi-ſeptier d'eau roſé,
quatre onces de ſucre raffiné.

Mêlez le tout, & faites-en un breuvage.

Pour les Coliques d'indigestion et de vents.

Prenez *Une livre d'huile d'olives,*
un demi-ſeptier d'eau de vie,
une once de criſtal minéral.

Mêlez pour un breuvage.

Pour la même maladie.

On fricaſſera une livre de ſel, dans la poële; on le jettera dans une pinte de bon vin, & on le fera avaler au cheval malade.

BRONCHES.

BRONCHES. (Anat.) C'eſt le nom que les Anatomiſtes donnent aux diviſions de la trachée-artére qui eſt le canal deſtiné par la nature, à porter l'air dans les poumons. On les appelle auſſi pour cette raiſon, *vaiſſeaux aëriens*. Les bronches ſont compoſées de ſegmens de cercles cartilagineux, & unis enſemble par une membrane. Ces cartilages ſont tout-à-fait circulaires dans la poitrine : mais ils ſont briſés en trois ou quatre piéces : ce qui fait que leurs contractions s'exécutent plus aiſément. A meſure que les bronches s'enfoncent dans le tiſſu du poumon, elles perdent leur nature cartilagineuſe, & ne forment plus enfin que des cellules qu'on appelle *cellules bronchiques*. La réunion de ces cellules, forme les lobes du poumon.

BRONCHIAL. (Anat.) On donne ce nom aux artéres, aux veines, aux nerfs & aux glandes du poumon.

BRONCHIQUE, HUMEUR. (Phyſ.) De tous les points de la ſurface de la membrane interne de la trachée, il ſuinte une liqueur deſtinée à rendre ce paſſage plus gliſſant, & en prévenir l'irritation. Cette liqueur eſt fournie en partie par les glandes de l'œſophage, & par celles qui ſe trouvent auprès de la trachée-artére.

BRONCHOCÉLE. (Chir.) Le bonchocéle eſt une tumeur ordinairement ronde, qui ſe forme à la gorge, entre la peau & la trachée-artére ; on l'appelle auſſi *hernie gutturale*. Ce nom ne convient pas à tous les gouêtres en général ; mais ſeulement à celui qui eſt formé par la dilatation de la membrane interne de la trachée-artére, qui s'engage à travers des anneaux cartilagineux de ce canal.

La cauſe de la hernie gutturale doit être attribuée aux efforts violens que l'on fait, ſoit en touſſant, ſoit en chantant, ou en criant. On peut y remédier en comprimant la tumeur avec un bandage à bouton, auſſitôt qu'elle commence à paroître. Cette maladie eſt bien différente du gouêtre, & demande un autre

traitement; la compreſſion ſuffit ici, il n'en eſt pas de même à l'égard du gouêtre. *Voyez* GOUÊTRE.

BRONCHOTOMIE. (Chir.) La bronchotomie eſt une opération par laquelle le Chirurgien introduit l'air dans la trachée artére, dans tous les cas où le malade eſt en danger d'être ſuffoqué; comme dans l'inflammation des muſcles du larynx & du pharynx, dans l'eſquinancie catharreuſe & inflammatoire; lorſqu'un corps étranger s'eſt engagé, dans la trachée-artére, & généralement dans tous les cas où le malade eſt menacé d'une mort prompte, parce que l'air ne peut entrer dans ſes poumons. Quelques Auteurs ont conſeillé cette opération à l'égard des noyés, ſe perſuadant qu'ils périſſoient ſuffoqués faute d'air & de reſpiration; mais M. *Louis*, Chirurgien de Paris d'une célébrité peu commune, a prouvé par ſes expériences ſur les noyés, qu'ils inſpiroient de l'eau, & nous avons vu avec lui, leurs bronches exactement remplies de fluide. La bronchotomie n'eſt donc point le reméde ſpécifique dans ce cas.

On a été long-tems perſuadé que les plaies de la trachée-artére étoient dangereuſes. *Cælius-Aurelianus* & *Aretée*, s'élevèrent fortement contre l'opération de la bronchotomie, & ce n'a été que par ſucceſſion de tems, que ſon utilité a été généralement reconnue. Aujourd'hui que la ſaine philoſophie a diſſipé le bandeau des préjugés; on n'héſite plus à ouvrir la trachée-artére, & l'on n'attend pas à l'extrêmité, comme des Chirurgiens trop timides l'ont conſeillé.

Ainſi, lorſqu'après avoir fait uſage dans les différentes eſpéces d'eſquinancie, des ſaignées, de fomentations émollientes, de gargariſmes, de cataplaſmes, des bains tiédes, &c. le danger de ſuffocation eſt toujours le même, que le Chirurgien n'héſite pas de donner une entrée à l'air extérieur, afin qu'il pénétre dans la poitrine; & qu'il ne craigne pas que la plaie qu'il fera, ait des ſuites fâcheuſes: c'eſt une plaie ſimple qui ne demande que la réunion. Il ſuffit pour le prou-

ver, de lire la cinquantiéme obſervation de Tulpius. Cet Auteur rapporte qu'un jeune homme s'étoit coupé la trachée-artére, dans un accès de déſeſpoir. On réunit la plaie par le moyen des ſutures; mais le bleſſé arracha l'appareil, & déchira ſi inégalement les lévres de cette plaie, qu'il fut impoſſible d'y faire des nouveaux points de ſuture. Il n'y eut dans cette circonſtance critique, d'autre parti à prendre, que de ſe ſervir d'emplâtres agglutinatifs; la plaie fut parfaitement cicatriſée en un mois, & le malade n'eut d'autre incommodité à la ſuite de ſon imprudence, que celle d'avoir la voix un peu moins belle lorſqu'il chantoit.

On trouve dans les Auteurs quantité d'obſervations ſur des corps engagés dans la trachée: & tout le monde ſçait que lorſqu'une mie de pain ou une goutte d'eau entrent dans ce canal, ils y cauſent une irritation ſinguliére qui entraîne une toux auſſi opiniâtre que dangereuſe, ſi elle ne fait point ſortir ces corps étrangers. M. Louis, dont nous avons déja parlé, a conſigné dans les Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, un fait qui prouve combien la bronchotomie eſt utile en pareil cas. Une jeune fille jouant avec des enfans de ſon âge, jetta une féve dans ſa bonche, & crut l'avoir avalée. Elle fut ſur le champ attaquée de difficulté de reſpirer, & d'une toux convulſive. On lui donna les ſecours que l'on crut convenables; les vomitifs, les ſternutatoires, l'éponge au bout d'une baleine qu'on pouſſa dans toute l'étendue de l'œſophage, tout fut inutile; les ſymptômes ne firent qu'augmenter. Cet état dura deux jours, au bout deſquels on appella M. Louis, qui, en Praticien clairvoyant, conſeilla la bronchotomie; ſon opinion fut vivement & mal-à-propos combattue par ſes confreres même qui nioient qu'une féve pût s'introduire dans la trachée-artére; pendant ces débats l'enfant mourut. Elle fut ouverte le lendemain; on eſſaya pour lors de faire la bronchotomie; la féve ſe préſenta d'elle-

même à l'ouverture de la trachée. On vit alors que la jeune fille avoit été sacrifiée à une opinion erronée, & l'on fut convaincu que M. Louis parloit en homme qui connoissoit les ressources de son art.

D'après cette observation, & celle de plusieurs Auteurs anciens & modernes, on doit ne point hésiter de faire la bronchotomie, quand on est assuré qu'un corps s'est engagé dans la trachée-artére. Car alors il est presque impossible qu'il en sorte autrement que par l'opération; surtout s'il a le volume d'une féve.

Il y a plusieurs manieres de faire la bronchotomie; on se sert pour cela d'une lancette, d'un petit troicart, ou d'un instrument inventé par M. Bauchot, Chirurgien. On fera asseoir le malade sur son lit, ou sur une chaise, la tête panchée en arrière, & soutenue par un aide. Alors le Chirurgien fera une incision longitudinale, de trois à quatre travers de doigts à la peau & à la graisse qui recouvrent la trachée-artére, & coupera ensuite trois à quatre anneaux de ce conduit, pour aller chercher le corps étranger s'il y en a. L'on fait l'incision plus petite, si on n'a en vue que de donner de l'air, & l'on recouvre la plaie d'un bandage fénétré.

L'opération par le troicart se fait avec un instrument de deux pouces de long, armé d'une cannule exactement moulée sur l'instrument. On pousse le troicart dans la trachée-artére, & on y laisse la cannule, qu'on arrête au-dehors, par le moyen de deux rubans de fil passés à la rosette de la cannule. Cet instrument a été fort long-tems en usage: il l'est encore, mais celui de M. Bauchot est plus commode: il est composé d'une lame tranchante montée solidement sur un manche. A cette lame est adaptée une cannule plate, travaillée sur la lame, & ayant un rebord garni de deux petits anneaux. Avec cet instrument, on pénétre plus facilement dans la trachée-artére, qu'avec le troicart; la cannule se colle exactement sur les

bords de la plaie, & l'hémorragie eſt prévenue. Comme l'Auteur de cet inſtrument s'apperçut ſur le cadavre que la trachée-artére étoit mobile, il imagina pour la fixer, un inſtrument en croiſſant porté ſur un manche; cet inſtrument ſert de conducteur à celui qui doit faire l'ouverture, & que M. Bauchot appelle *bronchotome.* Cet inſtrument eſt très-commode; il ſatisfait à la fois à toutes les indications; l'opération eſt plus prompte, & l'inſtrument comme moulé à la plaie, s'oppoſe à l'effuſion du ſang.

BRULURE. (Chir.) La brûlure eſt la deſtruction des parties ſaines par le moyen du feu. Cet état eſt toujours accompagné d'inflammation, de tenſion, & de douleur plus ou moins vive. Le feu produit les brûlures ſous deux maniéres d'être différentes l'une de l'autre: c'eſt-à-dire, lorſqu'il eſt appliqué en nature ſur un corps: ou lorſqu'il agit étant caché dans un corps liquide, ou ſous une autre forme: telle eſt, par exemple, la brûlure de l'huile bouillante, & celle de la pierre à cautére; ainſi, le fer chaud ou rougi au feu, les matiéres combuſtibles, l'ardeur du ſoleil, & tous les cauſtiques peuvent occaſionner des brûlures, ſelon que le degré de chaleur ſera plus ou moins fort, que leur action ſera plus longue, & que la partie ſur laquelle ils ſeront appliqués, aura plus ou moins de ſenſibilité.

On reconnoît quatre degrés différens dans la brûlure, à raiſon de ſes degrés d'intenſité. Dans le premier état, la partie rougit, devient douloureuſe; quelques petites veſſies s'élévent ſur la peau, au bout de quelques momens. Le ſecond état eſt celui où les veſſies s'élévent dans l'inſtant de la brûlure, & cauſent beaucoup de douleur. Dans la troiſiéme eſpéce de brûlure, la peau & le tiſſu cellulaire ſont brûlés en entier; ils ſe raccorniſſent & ſe deſſéchent: il ſe forme une eſcharre ſur l'endroit brûlé. Tel eſt l'effet du fer rouge; cet état répond à la gangrêne. Enfin dans la quatriéme eſpéce de brûlure, la peau, la

graiſſe, les muſcles, & tous les vaiſſeaux ſont détruits & conſumés : c'eſt un ſphacéle parfait.

Le prognoſtic des brûlures varie ſelon leur degré, & l'importance de la partie brûlée, celles des yeux, des parties membraneuſes, nerveuſes ou aponévrotiques, ſont toujours très-douloureuſes & très fâcheuſes. Celles qui ont pénétré dans quelque capacité ſont mortelles ; on revient rarement de la brûlure de la foudre ; les parties de ce redoutable météore ſont ſi ſubtiles & ſi pénétrantes, que les corps qu'elles touchent ſont calcinés en un inſtant. Celles de la poudre à canon ſont auſſi très-longues, & très-inquiétantes, les malades ſouffrent ordinairement de ſi cruelles douleurs, qu'ils paſſent les nuits & les jours, ſans pouvoir dormir, & que la fiévre les conſume à la fin.

La curation des brûlures varie auſſi en raiſon de leur intenſité, il n'eſt pas poſſible de preſcrire des remédes qui conviennent à toutes en général. Quand le mal eſt léger, que l'on ne reſſent à la peau qu'un prurit & une douleur peu conſidérable, il ſuffira de tremper la partie dans l'eau froide, afin de calmer l'inflammation ; enſuite on la couvrira de compreſſes trempées dans l'eſprit de vin, l'eau de vie, ou de la Reine d'Hongrie ; l'eau de chaux, le jus d'oignon, l'encre, ou l'huile battue avec l'eau, produiſent le même effet : on conſeille auſſi d'approcher le plus qu'on pourra la partie du feu, & d'en ſupporter la chaleur auſſi long-tems qu'il ſera poſſible : cette méthode empêche ſouvent les puſtules de s'élever. Les émolliens font auſſi très-bien dans ces cas ; l'eau chaude ramollit les fibres & les vaiſſeaux que le feu a endurcis ; elle les rend perméables aux fluides, dont la brûlure avoit intercepté le cours. Enfin nous ne condamnons point dans ce premier degré de brûlure dont nous parlons, les remédes des bonnes femmes.

Dans le ſecond degré de la brûlure, il faudra bien ſe garder d'ouvrir les phlyctènes qui s'éléveront : on

s'exposeroit à souffrir des douleurs inouies, parce que les papilles nerveuses de la peau se trouvant à découvert, le seul contact de l'air feroit sur elles les impressions les plus cuisantes : on lavera donc promprement l'endroit brûlé, avec de l'eau chaude, le vin brûlé, ou l'eau de vie. Que si malgré ces lotions, la douleur ne s'appaise point, on aura recours aux émolliens, tels que le blanc d'œuf battu avec l'huile d'olives, de lin, ou d'amandes douces, l'onguent populéum, le cérat de Galien, ou l'huile dans laquelle on aura fait bouillir des feuilles de sureau ou d'hyèble.

Si les symptômes de l'inflammation sont toujours les mêmes, & que le malade soit d'un tempérament pléthorique, on lui fera une ou deux saignées, suivant le besoin : on lui ordonnera un régime humectant, & l'on fera appliquer sur la plaie, l'onguent suivant du Codex de Paris.

Prenez *De fiente de poule, demi-livre,*
fleurs de sauge & de sureau, de chacun deux onces,
écorce de sureau, deux onces,
vin blanc, deux livres,
graisse de porc, trois livres.

Faites cuire le tout à un feu doux, en remuant le mêlange de tems en tems, coulez & exprimez. On pourra aussi faire usage de cet autre onguent, surtout pour les brûlures universelles comme celles de la poudre à canon, &c.

Prenez *Savon liquide, demi-livre,*
oignons cruds, deux onces,
sel commun, une once & demie,
huile rosat & d'amandes douces, de chacun quatre onces,
huile de jaune d'œufs, uue once,
mucilage de semences de coings, deux onces.

Mêlez, & faites un onguent.

Quand la brûlure aura attaqué les yeux, on ne fera usage que des collyres anodins, émolliens & raffraî-

chiſſans, tels que le lait de femme, l'eau de fraie de grenouilles, de roſes, de plantain & d'euphraiſe mêlez avec le mucilage de pſillium ou de coings. On recommande auſſi le cataplaſme ſuivant.

Prenez deux pommes douces. Faites-les cuire dans l'eau d'euphraiſe & de roſes, juſqu'à ce qu'elles ſoient bien molles. Paſſez-en la pulpe à travers d'un tamis, & mêlez-y deux gros de ſucre candi en poudre, quinze grains de camphre, & ſix grains de ſaffran auſſi réduit en poudre. Ce cataplaſme doit être appliqué chaud, & renouvellé deux ou trois fois le jour.

Le régime ne ſera point négligé. Dans ce cas ci, comme dans les autres, on preſcrira des tiſannes rafraîchiſſantes, des lavemens émolliens & anodins : on fera des ſaignées, ſi le ſujet eſt fort & robuſte, & ſi l'inflammation ne s'appaiſe point.

Si la brûlure étoit interne, cauſée par quelque boiſſon corroſive, ou quelque poiſon rongeant que le malade auroit avalé ; on donneroit en abondance, de l'huile, du lait, des bouillons gras, du beurre frais fondu, des tiſannes de riz, d'orge, de grande conſoude, ou des émulſions mucilagineuſes, pour envelopper les parties rongeantes qui cauſeroient des éroſions ſur l'eſtomac, & le canal inteſtinal.

Dans le troiſiéme degré de la brûlure, le déſordre eſt toujours conſidérable ; elle dégénére ſouvent en gangrêne quand le traitement n'eſt pas bien entendu. Comme il ſe fait toujours un engorgement inflammatoire aux environs de la plaie, & que les ſucs qui s'y accumulent ne tarderoient pas à s'y corrompre, on conſeille d'appliquer ſur l'eſcharre, des compreſſes trempées dans l'eau chaude, à deſſein de la ramollir, & de couvrir les parties engorgées & enflammées, de cataplaſmes réſolutifs. Si l'engorgement ne diminue point, on fera des ſcarifications plus ou moins profondes, on humectera la partie avec l'eſprit de vin camphré, ou quelqu'autre liqueur ſpiritueuſe & antiſeptique. On doit regarder comme per-

nicieuſes dans ces ſortes de cas, & dans tous les engorgemens inflammatoires, les applications des topiques gras & huileux qui ne font que hâter la putréfaction.

On fera, ſur l'eſcharre ſeulement, des embrocations avec le beurre, l'huile roſat, de camomille, ou d'hypéricum tiéde; & l'on continuera cet uſage pendant quelques jours. A meſure que la brûlure ſe détache, on l'enlevera avec des pinces, mais ſans effort; & pour achever de la détacher, on la couvrira d'un digeſtif léger avec le miel roſat. Quand la plaie ſera mondifiée, on pourra y appliquer l'emplâtre de pompholix, de litarge, ou quelqu'autre de cette eſpéce.

Le feu de la foudre produit les effets les plus effrayans: & ſi le malade échappe à ſon activité, ce n'eſt ſouvent que pour ſouffrir des maux inouis. On trouve ordinairement évanouis, les malheureux qui en ont été frappés. Leur peau eſt noire, racornie & deſſéchée; ce n'eſt qu'une eſcharre univerſelle. On penſera d'abord à leur donner quelque cordial, pour les faire revenir de leur léthargie. Enſuite on les fera parler, & on leur demandera dans quel état ils ſe trouvent. Car, s'ils ſe plaignoient d'une ardeur intérieure, on ſent bien que les cordiaux ſeroient contre-indiqués, & qu'il faudroit au contraire leur faire boire de la limonade, de l'orgeat, les tiſannes raffraîchiſſantes, le ſuc de limon, l'eau d'épine-vinette, de groſeille, &c. On traiteroit la brûlure, comme celles du ſecond & troiſiéme degré, obſervant ſeulement d'ajouter les antiſeptiques aux cataplaſmes dont on ſe ſerviroit, afin de prévenir la gangrêne dont on eſt menacé en pareil cas.

Le quatriéme & plus haut degré de la brûlure, ne laiſſe aucun eſpoir de vie, pour les parties qu'elle attaque, puiſqu'elle en a détruit le tiſſu organique; on n'a d'autre reſſource que l'amputation. *Voyez* AMPUTATION.

BRUNELLE. (Bot.) *Brunella major, folio non dissecto.* C. B. P. *Consolida minor, symphitum minus* Off. La brunelle est une plante à fleurs purpurines, d'une seule piéce, en gueule, dont la lévre supérieure est en casque, & l'inférieure divisée en trois parties : ce qui fait le caractére distinctif de cette plante d'avec la bugle. Les tiges sont quarrées, velues, & s'élévent à la hauteur d'un pied & même plus. Les feuilles sont portées sur de longues queues. Elles sont arrondies, d'une couleur verd foncé. La racine est fort menue, fibreuse, & marche obliquement dans la terre.

La brunelle est mise au rang des vulnéraires astringens. Quelques Auteurs vantent ses effets dans les plaies du poumon, le crachement, le pissement de sang, les pertes excessives, les hémorragies, & la dyssenterie. On l'ordonne en décoction à la dose de six onces ; on ne prend de son suc, que depuis deux, jusqu'à quatre onces. La décoction de brunelle convient encore dans les maladies inflammatoires de la gorge, les ulcéres de la bouche & du palais. On en fait aussi des gargarismes.

Nous avons vu ce même suc, avalé par verrées, guérir en un seul jour, un paysan qui avoit été mordu par une vipére : ce reméde est l'antidote ordinaire que les paysans d'un canton du Dauphiné, opposent au venin des vipéres. J. Bauhin ordonnoit ce même suc, dans les mêmes cas. Nos paysans n'ont cependant jamais entendu parler de J. Bauhin : la nature leur a fait découvrir ce spécifique.

Les gens de la campagne font encore usage de la brunelle comme topique externe. Ils pilent cette plante, & l'appliquent sur les plaies, pour arrêter le sang. On la recommande aussi pour les ulcéres putrides de la marge de l'anus, & des parties de la génération.

La brunelle est très commune. Elle croît dans les prés, fleurit en Mai & Juin. Ses feuilles entrent dans l'eau vulnéraire, le syrop de grande consoude, le baume vulnéraire, & l'onguent mondificatif d'ache.

BRYONE COULEVRÉE. (Bot.) *Bryonia aſpera, ſive alba baccis rubris.* C. B. P. *Uva anguina*, Off. *Tamarum vulgò vel cæſariola.* Cæſalp. La bryone eſt une plante a fleurs, d'une ſeule piéce, en cloche, évaſées, d'un blanc verdâtre, parſemées de veines, & ſi adhérentes à leur calice, qu'on ne peut les en ſéparer. Ces fleurs ſe changent en un fruit vert d'abord, rouge enſuite, & qui renferme un ſuc nauſéabond avec des ſemences couvertes d'un mucilage. Les tiges de la bryone ſont grêles, un peu velues, garnies de filets ou de mains qui s'attachent aux arbres, ſur leſquels toute la plante grimpe ordinairement. Les feuilles ſont anguleuſes ; elles naiſſent alternativement ſur les côtes de la tige. Elles reſſemblent à celles de la vigne ; mais elles ſont plus petites & plus rudes. La racine eſt quelquefois auſſi groſſe que la cuiſſe : elle a la forme d'un navet ; ſon odeur eſt fétide, ſon goût âcre & amer, lorſqu'elle eſt fraîche : ce qui lui a fait donner le nom de *navet du diable.*

On fait uſage en Médecine, de la racine de bryone; on la met au nombre des violens purgatifs, quand elle eſt fraîche ; c'eſt pour cette raiſon qu'on l'ordonne communément avec la crême de tartre, ou quelqu'autre ſel. Donnée de cette maniere, c'eſt un puiſſant apéritif & diurétique ; très-utile dans la cachexie, l'aſthme humide, l'hydropiſie de poitrine, & l'aſcite, la paralyſie, le vertige, & généralement dans toutes les maladies qui doivent leur origine à des ſéroſités épaiſſies dans le tiſſu véſiculaire de nos organes ; on la recommande auſſi pour diſſiper les obſtructions de la matrice. La doſe de cette racine eſt depuis une once, juſqu'à une once & demie, pour une livre de décoction, lorſqu'elle eſt fraîche ; & depuis deux gros, juſqu'à une demi-once, lorſqu'elle eſt ſéche. On la donne auſſi en ſubſtance, ou en poudre, depuis un ſcrupule, juſqu'à deux.

On retire le ſuc de la racine par expreſſion, ou par incision. C'eſt-à-dire, qu'au commencement du prin-

tems, on coupe tranſverſalement la tête de la racine; on creuſe la partie qui eſt reſtée dans la terre, & on la recouvre avec l'autre. Le lendemain on trouve la cavité qu'on a faite dans le corps de la racine, remplie d'un ſuc laiteux, dont on vante l'efficacité dans l'hydropiſie aſcite, & l'obſtruction des viſcéres. On le donne à la doſe d'une ou de deux cuillerées; il purge doucement.

On trouve chez les Apothicaires, la fécule de bryone préparée, qui n'eſt autre choſe qu'une ſubſtance farineuſe qui s'eſt précipitée au fond du vaiſſeau dans lequel on a fait éclaircir le ſuc de bryone tiré par expreſſion. On fait ſécher cette ſubſtance, & on la donne depuis dix grains, juſqu'à un demi-gros: mais on lui reconnoît peu d'efficacité. On fait auſſi un extrait de la racine de bryone, en la faiſant bouillir dans du vin, juſqu'à diminution de moitié. On l'exprime enſuite, & l'on fait épaiſſir la colature, juſqu'à conſiſtance d'extrait. La doſe eſt depuis demi-gros, juſqu'à un gros.

La racine de bryone fraîche eſt miſe au rang des topiques réſolutifs. On en vante l'efficacité pour les contuſions, les tumeurs ſcrophuleuſes, & les duretés du foie. On en fait un onguent que l'on dit merveilleuſement réuſſir, appliqué ſur les écrouelles ulcérées, ou non ulcérées.

On prend la quantité que l'on veut de racines fraîches de bryone: on les coupe par tranches, & on les fait frire dans une poële avec du beurre, juſqu'à ce qu'elles ſoient ſéches; on les paſſe alors à travers un tamis, & l'on ajoute à la liqueur, une livre de térébenthine de ſapin, & cinq onces de cire. On remet le mêlange ſur le feu, pour le faire cuire juſqu'à conſiſtance d'onguent. On en applique ſoir & matin ſur la partie affectée.

La bryone entre dans pluſieurs compoſitions de Pharmacie. Le Codex de Paris l'emploie dans l'eau générale & hyſtérique; elle entre auſſi dans le ſyrop

apéritif cachectique de Charas, dans l'onguent d'Agrippa & d'Arragon.

BUBON. (Chir.) Il ſurvient quelquefois aux parties où il y a beaucoup de glandes, des tumeurs phlegmoneuſes, rondes ou ovales, accompagnées de chaleur, de rougeur & d'élancement. On a donné à ces tumeurs, le nom de *bubon*, du mot grec qui ſignifie *aine*, parce que cette partie en eſt plus communément atteinte.

On diſtingue pluſieurs eſpéces de bubons. Il y en a de ſimples, ou benins; il y en a de *malins*, *d'eſſentiels*, & de *ſymptomatiques*, de *peſtilentiels*, de *vénériens*, de *ſcorbutiques* ou *ſcrophuleux*.

Le bubon ſimple, eſt une tumeur inflammatoire qui n'a été précédé d'aucune maladie particuliére. Il parcourt tous les tems de l'inflammation; il eſt d'abord brûlant, enſuite lancinant, douloureux; il s'abſcéde enfin, c'eſt le terme de la maladie.

Pluſieurs cauſes peuvent déterminer le bubon ſimple. Ces cauſes ſont externes ou internes. Les premieres ſont les compreſſions, les contuſions, les irritations, & généralement tout ce qui peut intercepter la circulation dans la texture délicate des glandes. Les cauſes externes ſont un vice dans les humeurs, qui épaiſſit la lymphe, au point qu'elle ne peut plus pénétrer le tiſſu des glandes, ou un trouble dans l'œconomie animale, en conſéquence duquel le ſang tumultueuſement agité, ſe jette ſur les organes les plus foibles, les diſtend plus qu'à l'ordinaire, s'y engorge, paſſe dans les artéres lymphatiques; & y cauſe des inflammations par *erreur de lieu*. *Voyez* INFLAMMATION.

Le bubon ſimple n'a rien de dangereux; on le guérit promptement, lorſque le malade eſt bien conſtitué. Lorſque l'inflammation eſt violente, la fiévre l'accompagne ordinairement; la douleur s'étend dans tout le bras, lorſqu'il vient ſous les aiſſelles; & ſe propage à la circonférence du bas-ventre, aux cuiſ-

ſes, & même juſqu'aux jambes, lorſque la tumeur eſt à l'aine. On ne ſera point ſurpris de cet accident, lorſque l'on conſidérera que dans le premier cas, les nerfs & les vaiſſeaux du bras ſont comprimés; ce qui ne peut ſe faire ſans douleurs: & que dans le ſecond, la maladie ne peut manquer d'affecter les muſcles du bas-ventre, & leurs aponévroſes, les tendons des muſcles fléchiſſeurs de la cuiſſe, les nerfs & les vaiſſeaux qui vont ſe diſtribuer à la cuiſſe, à la jambe & au pied.

Ces bubons ſe terminent ordinairement par réſolution, ou par ſuppuration. On tentera de les faire réſoudre, en ſaignant pluſieurs fois le malade, ſelon le degré d'inflammation de la tumeur, les forces & l'âge du ſujet. On obſervera de ſaigner du bras dans le bubon aux aines: & du pied, quand les aiſſelles en ſont atteintes. C'eſt le conſeil de M. Col de Villars, Médecin célébre de la Faculté de Paris.

On travaillera en même-tems à ramollir la tumeur, on la couvrira d'emplâtres digeſtifs, tels que le diachilon ſimple, l'emplâtre de ſavon, de blanc de baleine, de galbanum, ou de grenouilles, avec le mercure. On pourra auſſi faire un cataplaſme avec la racine de bryone, les feuilles de mauve, de branc-urſine, de pariétaire, les fleurs de camomille, de mélilot & de ſureau. *Voyez* PHLEGMON.

Mais ſi le bubon étoit ſymptomatique, c'eſt-à-dire, qu'il vint pendant une maladie, la voie la plus ſûre, eſt celle de la ſuppuration; on le couvriroit de cataplaſmes pourriſſans, & l'on en feroit l'ouverture avec le cauſtique qui eſt préférable en pareil cas. Le bubon étant ouvert, on le traite comme un abſcès. *Voyez* ABSCÈS.

Il arrive quelquefois que le bubon eſt ſi indolent, qu'on ne peut en obtenir la réſolution, ou la ſuppuration, qu'après un tems infini. Pendant que nous traitons cet article, nous ſommes dans ce cas. Un jeune homme d'un tempérament athlétique nous a rap-

porté pour la ſeconde fois, depuis un an, un bubon vénérien d'une nature plus récalcitrante que celui dont nous le guérîmes il y a environ dix mois. Les remédes indiqués, n'ont rien opéré, la tumeur a conſtamment reſté dans un état d'inertie qui nous a paru ſingulier ; peu de rougeur, point de chaleur, encore moins de pulſation, nul ſymptôme inflammatoire.

Il y a cependant quelques jours, que nous apperçumes un point de fluctuation très-manifeſté à la partie déclive du bubon ; nous l'avons ouvert par le cauſtique ; il en eſt ſorti une eau rouſsâtre, inodore, & qui ne tenoit en rien du pus : comme nous devions nous y attendre, puiſque nous étions ſûr que l'inflammation n'avoit point précédé. Nous couvrons tous les jours la tumeur avec le baſilicum ; elle ſuppure à préſent, & diminue à vûe d'œil. Il eſt à remarquer que nous traitons notre jeune homme depuis trois mois, qu'il eſt actuellement ſain ; & que nous regardons aujourd'hui ſon bubon comme ſimple.

Les bubons deviennent ſouvent ſquirreux. Dans cet état, ils ſont durs dans toute leur étendue : & le malade n'y reſſent aucune douleur, ni aucune chaleur.

Il eſt dangereux alors d'employer des topiques ſtimulans : on courroit riſque de faire dégénérer la tumeur en cancer. (*Voyez* SQUIRRE.) On couvrira ſimplement un bubon, avec des emplâtres émolliens ou réſolutifs doux, tandis qu'on travaillera pour l'intérieur, à diviſer la viſcoſité de la lymphe, & à rendre les vaiſſeaux plus ſouples, & plus perméables aux liquides engorgés.

Les fiévres malignes ou la peſte ſe terminent ſouvent par des bubons d'une nature très-mauvaiſe. Ces tumeurs ſont, pour l'ordinaire, dures, inégales, livides ou noires ; on y reſſent une douleur très-vive ; quelquefois ils ſont entourés d'un cercle diverſement coloré ; il n'eſt pas abſolument rare de les voir accompagnés de charbons, ou d'anthrax.

Ces bubons ſont toujours critiques. Les friſſons,

la fiévre, les douleurs de tête, les vomissemens, & la prostration des forces, les précédent ou les accompagnent. On a remarqué en tems de peste, que les malades guérissoient d'autant plus promptement, que les bubons meurissoient plus vîte. C'est de ceux-ci dont nous allons parler : leur cure demandant un traitement particulier. Nous parlerons des autres à l'article FIÉVRE MALIGNE.

Aussitôt qu'un malade, dans un tems de peste, s'appercevra qu'il lui survient un bubon à l'aine, ou aux aisselles, il se renfermera chez lui, pour se garantir autant qu'il le pourra, d'une plus grande contagion. On frottera la tumeur avec la main, ou avec des flanelles, afin de la déterminer à suppurer plutôt; c'est un présage heureux, quand elle s'éléve promptement, & sans douleur : on peut espérer une crise parfaite; mais si le bubon disparoît tout-à-coup sans paroître ailleurs, c'est un signe mortel : on peut former le même prognostic, lorsque des petites pustules noires ou gangréneuses, s'élévent sur le bubon, quoiqu'il soit prêt à s'ouvrir. Le bubon des aisselles est aussi d'un meilleure augure que celui de l'aine. *Voyez* PESTE.

On travaillera à délivrer la masse des humeurs du venin pestilentiel, & à calmer les symptômes de la maladie, par les remédes appropriés en pareil cas. On appliquera sur la tumeur, des topiques capables de l'amener à une prompte suppuration. Si elle est dure, petite, profonde, douloureuse, on la couvrira de cataplasmes émolliens : on recommande le levain chaud, auquel on a mêlé du sel & de la moutarde. Ce reméde agit à la fois comme émollient & stimulant; il détermine la matiére morbifique à se porter sur la tumeur. On emploiera aussi tour à tour, suivant le besoin, & l'effet des remédes, les cataplasmes d'oignons cuits sous la cendre, broyés avec la thériaque & le beurre; celui de mie de pain de froment ou de seigle, avec le lait, & tous les autres émolliens

liens que nous avons indiqués pour le traitement du bubon simple.

Barbette, Médecin célébre, auquel la Médecine est redevable d'un bon traité sur la peste, conseille l'emplâtre suivant.

Prenez *Emplâtre diachilon gommé & de mucilages, de chacun demi-livre,*
semences de moutarde en poudre, trois onces,
onguent basilicum, quatre onces.

Mêlez & faites un emplâtre suivant les régles prescrites. On appliquera ce topique sur le bubon, après l'avoir frotté à sec, & on ne le changera, si l'on veut, que de deux en deux jours; il y a des Auteurs qui recommandent uniquement pour résoudre, ou faire suppurer les bubons pestilentiels, l'application des cendres chaudes sur la tumeur; d'autres conseillent le pain chaud, imbibé d'eau de vie, la laine grasse trempée dans l'huile d'iris & de scorpion, &c. Il est un principe dont il ne faut jamais s'écarter, dans le traitement des bubons malins: c'est de ne point appliquer des topiques irritans, lorsque la tumeur est enflammée & fort douloureuse: dans ce cas, on augmenteroit la fiévre, & le délire ne manqueroit pas de survenir. Les émolliens maturatifs sont indiqués alors; les irritans & les stimulans ne le sont, que lorsque la tumeur est indolente.

Les remédes échauffans, pour l'intérieur, doivent aussi être évités avec soin: on se bornera à exciter une douce transpiration, en prescrivant des boissons aqueuses, où l'on aura fait infuser du thé, du saffran, ou des plantes alexitéres, telles que la sauge, le scordium, la rue, la millefeuille ou la bétoine, ou bien une tisanne légére de scorsonére; on ne donnera les cordiaux, que lorsque le malade est foible, pâle, abbatu; qu'il a la face cadavereuse, les extrêmités froides, le pouls concentré & petit. Si la chaleur est trop grande, on prescrira le nitre avec les poudres d'yeux d'écrevisses préparées dans le vinaigre, ou le jus de citron; la limonade, la tisanne

d'orge ou de chiendent, à laquelle on mêleroit quelques gouttes d'esprit de sel, ou de nitre dulcifié.

On ouvrira la tumeur, lorsque la fluctuation se manifestera : le caustique est préférable, lorsque le bubon est indolent. La raison est que l'irritation que ce caustique fait sur la tumeur, y détermine l'inflammation, & que la suppuration se fait plus promptement. Cependant si la tumeur est molle, on fera beaucoup mieux de se servir de l'instrument tranchant.

Lorsque le bubon est ouvert, on le couvre de bourdonnets ou de plumaceaux chargés d'un digestif fait avec le basilicum, le miel, la thériaque, ou le baume de souffre de térébenthine : on entretient la suppuration, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune dureté, & l'on se comporte d'ailleurs, comme nous l'avons dit au mot ABSCÈS.

BUBONOCÊLE. (Chir.) Le bubonocéle est une tumeur formée au pli de l'aine, par la sortie de l'intestin ou de l'épiploon, hors de la cavité du basventre.

Cette espéce de hernie peut être complette ou incomplette. Elle est complette, lorsque les parties descendent jusque dans les bourses aux hommes, & dans les grandes lévres aux femmes.

Il est très-essentiel aux Chirurgiens d'être imbus des caractéres distinctifs du bubonocéle, afin de n'être pas exposés à le confondre avec les bubons qui occupent précisément les mêmes parties, & à couvrir l'intestin, croyant donner issue au pus contenu dans le bubon : manœuvre imprudente qui seroit meurtriere pour le malade. Voici les différences de ces deux tumeurs.

Le bubon ne paroît point tout-à-coup ; son volume augmente chaque jour ; la partie est rouge ; douloureuse, rénitente, enflammée. Le bubonocéle, au contraire, paroît subitement après un effort violent qu'aura fait le malade, & le vomissement l'accompagne toujours ; la tumeur qu'il forme, est mollasse,

indolente ; la peau n'eſt ni rouge, ni douloureuſe, ni enflammée ; on la pétrit entre les mains ; elle diſparoît quelquefois, quand le malade prend une ſituation favorable à la réduction, & lorſque le Chirurgien fait l'opération qu'on appelle le *taxis*, dont nous parlerons bientôt. Le bubon eſt oblong ; la hernie eſt ronde, un peu tendue, & lorſqu'on fait touſſer le malade, le Chirurgien ſent une légere ſecouſſe ſous le doigt qu'il applique ſur la tumeur.

Le bubonocéle vient tantôt de cauſe interne, tantôt de cauſe externe ; l'embonpoint, & le relâchement général des ſolides ſont les cauſes générales internes. Le paquet inteſtinal exerçant toujours une preſſion conſidérable ſur les anneaux des muſcles du bas-ventre, il les dilate peu-à-peu, & prépare un paſſage à l'inteſtin ou à l'épiploon. Nous rangerons parmi les cauſes externes du bubonocéle, les coups, les chûtes, les efforts violens que l'on aura fait pour ſoutenir ou ſoulever des fardeaux, les cris forcés, une toux violente, le vomiſſement, l'équitation outrée, ſurtout pour les perſonnes *ventrues*, l'uſage immodéré des femmes, enfin les efforts qu'occaſionnent les inſtrumens à vents.

Quand cette hernie ſe fait lentement, le malade ne reſſent pas une grande incommodité, à moins que les matiéres fécales ne s'endurciſſent dans l'inteſtin ; que le malade ne s'expoſe à un froid cuiſant, qu'il ne faſſe des efforts conſidérables, ou qu'il n'entre dans des accès de colére, &c.

Le bubonocéle qui eſt nouveau, n'eſt point dangereux : le Chirurgien n'a ſouvent pas beaucoup de peine à en faire la réduction. Le prognoſtic ſe tirera de l'âge, des forces, du tempérament du malade, & de la nature des accidens. Quand la maladie a ſuccédé à des mouvemens violens, elle demande un prompt ſecours : la vie du malade eſt dans le danger le plus éminent. Car ſi on laiſſoit épuiſer ſes forces, la gangrêne ſurviendroit infailliblement à la partie, le ho-

quet, la fiévre, une ſueur froide, & la mort termineroient la vie en peu d'heures. Le bubonocéle avec ſortie de l'épiploon, eſt moins fâcheux que celui où l'inteſtin eſt nu.

L'indication qui ſe préſente naturellement dans le bubonocéle, c'eſt de faire rentrer les parties. Quand on n'a pas d'accidens à combattre, que la maladie eſt nouvelle, le malade & la tumeur en bon état; il faut tâcher de faire rentrer la hernie par le taxis. Pour parvenir à ce but, on placera le malade de façon que les muſcles du bas-ventre ſoient dans le relâchement. Pour cet effet, après avoir fait uriner le malade, on le fera coucher ſur le dos, les jambes & les cuiſſes fléchies, & la tête panchée ſur la poitrine, afin de relâcher les muſcles ſternomaſtoïdiens. Enſuite le Chirurgien prendra doucement la tumeur entre ſes mains; il l'agitera en différens ſens, en la portant tantôt en haut, tantôt en bas; tantôt en l'allongeant, comme pour dégager une nouvelle portion d'inteſtin, & donner ainſi plus d'eſpace aux matiéres contenues dans la portion du canal qui eſt hors du ventre. On dirigera la répulſion du paquet herniaire obliquement vers l'os des îles; mais il ne faut point ſe rebuter de la longueur de l'opération.

Si l'on ſentoit que les matiéres fuſſent endurcies dans l'inteſtin, & que ce fut le ſeul obſtacle à la réduction, on tâcheroit de les ramollir avec des cataplaſmes émolliens faits avec les feuilles de mauve, de guimauve, & de camomille, réduites en bouillie. On feroit ſur la tumeur, des embrocations avec l'huile roſat, ou de lin. Si le malade étoit fort & robuſte, on feroit une ou deux ſaignées pour écarter l'inflammation, & procurer un relâchement favorable à la rentrée des parties. les lavemens purgatifs, & la fumée de tabac, ont ſouvent opéré ſeuls la réduction des hernies, par l'irritation qu'ils font ſur le canal inteſtinal: de bons Praticiens les conſeillent.

Mais ſi le malade étoit cacochyme, d'une nature

foible & délicate, on ne feroit que reculer la guérison, en mettant en usage les relâchans. Les parties perdroient leur ressort, & l'engorgement seroit toujours le même. Dans ces cas, il faudroit recourir aux astringens toniques, pour réveiller l'action des fibres intestinales, & les obliger par une douce irritation, à se contracter sur la masse qui les engorge. Belloste conseilloit un cataplasme fait avec de la fiente de bœuf fricassée dans l'huile de chanvre, & appliqué chaudement. Ce Chirurgien avoit observé que cette application remédioit non-seulement à l'inflammation, en favorisant la rentrée de la hernie; mais qu'elle dissipoit encore les flatuosités, desquelles dépend souvent la difficulté que l'on trouve dans la réduction des hernies.

Covillard donne un moyen de distinguer les cas où les vents empêchent la réduction. » On observera, dit-» il, si l'abdomen est tendu, si le malade rend des vents » par la bouche, si l'on entend des borborygmes & » rugissemens dans les intestins; & si cette douleur ten-» sive n'est accompagnée de pesanteur. » On a vu dans ces circonstances, l'eau froide, la neige, ou la glace faire tout-à coup rentrer la tumeur, en condensant l'air qui la formoit: mais il seroit dangereux de vouloir appliquer cette méthode indistinctement à toutes les hernies qu'on ne peut réduire; ce n'est que dans le cas de boursoufflement & de météorisme de l'intestin, qu'elle peut être utile: dans tout autre cas, elle coaguleroit promptement le suc qui abbreuve la partie, l'engorgement augmenteroit, la gangrêne & le sphacéle pourroient en être les suites. On a vu quelquefois, après que tous les remédes avoient été employés inutilement, la tumeur disparoître, par certaines attitudes que prenoit le malade. M. Louis étant Chirurgien dans l'Hôpital de Metz, vit avec surprise, qu'un soldat auquel on étoit prêt de faire l'opération du bubonocéle, fut guéri tout-à-coup en se faisant soutenir par ses camarades, la tête en bas, & les

pieds en haut. Cette guériſon engagea M. Louis à conſeiller le même remède, dans un cas pareil : il réuſſit encore.

On reconnoit que l'inteſtin eſt rentré dans le ventre, lorſqu'on entend le bruit que la hernie fait en rentrant : on a donné à ce bruit le nom de *gargouillement*, le ſac herniaire ne rentre pas toujours avec l'inteſtin ; il faut alors le pouſſer doucement, comme on a fait de l'inteſtin, & quand il ſera réduit, on fera porter un brayer pendant quelques mois.

Lorſque tous les ſecours ont été inſuffiſans, que les ſymptômes ſont toujours auſſi violens, que les ſaignées, les boiſſons, les bains, & les fomentations émollientes n'ont procuré aucun ſoulagement : on ne peut éviter de recourir à l'opération. Il y a tout à craindre en temporiſant. On placera donc le malade, comme nous l'avons dit ci-deſſus, après avoir préparé l'appareil. Enſuite l'opérateur pincera la peau avec le doigt indicateur, & le pouce de chaque main, & en donnera un côté à tenir à un aide, afin de ſe procurer la liberté de prendre le biſtouri. L'inciſion ſera faite de manière qu'elle ſoit plus haute que l'anneau, & qu'elle ait un trajet oblique qui correſponde à la voie que les parties doivent prendre pour rentrer dans le ventre. La première inciſion étant faite, le Chirurgien découvrira le ſac herniaire, non par la méthode ordinaire qui emploie des errines pour écarter la peau, & qui conſeille de diſſéquer avec circonſpection, des tuniques purement imaginaires; mais on inſinuera de haut en bas une ſonde crénelée pointue; on la dirigera latéralement, en haut & en bas, dans le ſac herniaire qu'on n'aura aucune difficulté d'ouvrir. Ces membranes que Dionis, Garengeot, Arnaud, Thibault, recommandent de diſſéquer, ne ſont autre choſe que les feuillets du tiſſu cellulaire, du péritoine que l'on peut ouvrir par le moyen de la ſonde & des ciſeaux, à la ſeconde inciſion.

Il y a eu des Praticiens qui avoient conſeillé de faire rentrer les parties, ſans ouvrir le ſac herniaire, ſoit qu'il y eut étranglement ou non. L'expérience a fait voir que cette doctrine étoit erronée; qu'on ne pouvoit la ſuivre ſans imprudence; & qu'il eſt eſſentiel d'ouvrir le ſac herniaire, pour s'aſſurer de l'état de l'inteſtin, pour évacuer la liqueur fétide que l'on trouve ſouvent dans ce même ſac, & détruire les adhérences que l'inteſtin & l'épiploon peuvent avoir contracté entre eux. On a trouvé près de deux livres de cette liqueur, dans une hernie: elle n'eut pu ſans doute, reſter long-tems dans le bas-ventre, ſans y devenir plus âcre, plus corroſive, & cauſer la mort du malade. Une autre raiſon encore plus forte, pour engager tous les Chirurgiens à l'ouverture du ſac herniaire, c'eſt que l'étranglement eſt quelquefois audelà de ce ſac, & que cet accident dont on cherchoit à prévenir ou à détruire les fâcheuſes ſuites, ſubſiſte encore après l'opération. « L'inflammation de » l'inteſtin, dit M. Louis, ſon reſſerrement à un point » qu'il n'eſt plus dilatable, une bride de l'épiploon, » derriere l'anneau des muſcles du bas-ventre, une » portion épiploïque qui enveloppe aſſez ſouvent l'in» teſtin, & dont la réduction peut être ſimultanée, » peuvent être autant de cauſes de l'étranglement ſub» ſéquent à l'opération. »

Lorſque l'inteſtin eſt entiérement découvert, le Chirurgien doit examiner en quel état il eſt; s'il eſt bourſoufflé, il emploiera les remédes que nous avons indiqués ci-deſſus, afin d'en diminuer le volume: & ſi après toutes les tentatives pour le faire rentrer, il ne peut en venir à bout, il introduira la ſonde crénelée ſous l'anneau des muſcles du bas-ventre, il coulera un biſtouri ſur la crénelure de cette ſonde: & coupera l'obſtacle, en relevant ſon inſtrument tranchant en haut, & retirant à la fois la ſonde & le biſtouri. Cela étant fait, il repouſſera doucement la portion d'inteſtin qui forme la hernie, ſans chercher

à faire rentrer le ſac herniaire qui eſt toujours très-adhérent aux parties qui l'environnent.

C'eſt un précepte des Maîtres de l'Art, de retirer toujours une portion d'inteſtin hors du ventre, pour s'aſſurer, lorſque tout paroît ſain d'ailleurs, s'il n'y a point d'étranglement à l'inteſtin, ou à l'endroit qui répondoit à l'anneau, ou plus loin. Dans ce cas, on ſuivroit le ſage conſeil de M. Ritch, premier Chirurgien du Roi de Pologne. D'après ſa propre expérience, ce Praticien conſeille de couper la portion obliterée ou étranglée, & de s'aſſurer enſuite, en donnant une potion huileuſe au malade, quel eſt le bout ſupérieur de l'inteſtin; d'introduire dans ce bout ſupérieur, un petit cilindre fait avec une carte roulée, qu'on aura vernie avec de l'huile de térébenthine, & trempée dans l'huile d'hypéricum. Cela étant fait, on introduira ce cilindre dans le bout d'inteſtin qui répond au rectum, l'on maintiendra la carte en place par un ſeul point d'aiguille qui traverſera les deux bouts d'inteſtin & le cilindre de carte: on nouera enſuite les anſes du fil à deux ou trois pouces de diſtance du canal inteſtinal, & l'on tordra un peu l'anſe entre le nœud & l'inteſtin; on aſſujettira enfin les fils à la plaie, & on ne les retirera, que quand on croira la réunion de l'inteſtin parfaite, la carte prendra la route de l'anus.

Si l'on appercevoit, après avoir ouvert le ſac herniaire, des points livides, noirâtres, & gangréneux ſur l'inteſtin, on ne pourroit ſans témérité en faire la réduction.

Il faut dans ces cas malheureux, ſéparer le mort d'avec le vif, & ſe procurer la réunion de l'inteſtin, comme nous venons de le dire. Quand l'épiploon a été expoſé à l'air, ce n'eſt pas toujours une raiſon pour le ſéparer; ſouvent on a vu des portions très-conſidérables de cette membrane, n'être point affectées, quoiqu'elles paruſſent corrompues. Si cependant la putréfaction en avoit détruit la partie qui ſort du ventre

dans la hernie, il ne faudroit pas hésiter de la séparer avec l'instrument tranchant, & jamais par la ligature, dont le vomissement, les convulsions, les dépôts, & des douleurs affreuses, sont ordinairement les suites.

Quand la réduction de la hernie est faite, les matiéres fécales reprennent promptement la voie de l'anus. On fera des embrocations sur le ventre, si l'inflammation a été considérable, on le couvrira de compresses imbibées d'huile rosat ou de lin. Le pansement de la plaie doit être simple; on en bannira les tentes & tout l'appareil inutile dont on se servoit autrefois: l'on n'a pas à craindre que les parties se déplacent, puisqu'elles sont dans leur place naturelle; il n'y a plus qu'à remplir le vœu de la nature, en procurant la réunion de la plaie. A cet effet, on la couvrira de charpie mollette; l'on attendra qu'elle se détache par la suppuration, & l'on tiendra la marche ordinaire pour le traitement des plaies avec déperdition de substances.

Le bandage appellé *spica*, est trop embarrassant pour contenir l'appareil. Les circonvolutions fréquentes qu'on est obligé de faire autour du corps du malade, le fatiguent en pure perte: un motif de propreté doit aussi le faire proscrire. Quelques précautions que l'on prenne, la bande est toujours mal propre: ce qui n'arrivera pas, en se servant uniquement du bandage triangulaire de l'aine, & du bandage de corps, pour soutenir les compresses que l'on appliquera sur le ventre. Après la guérison, il sera prudent de porter un brayer pendant quelques mois.

L'appareil ayant été appliqué, il est de la prudence de faire prendre un lavement très-doux, au malade, afin de débarrasser les intestins des matiéres qu'ils contiennent. La diéte qu'on prescrira, doit être austére, surtout les premiers jours; on ne donnera que des bouillons: quelquefois un peu de bon vin, comme cordial. On recommandera le repos, & la tranquillité d'esprit.

BUCCINATEUR. (Anat.) C'eſt le nom d'un muſcle qui forme la plus grande partie des joues. C'eſt lui qui s'enfle quand on ſonne du cor ou de la trompette : ſon nom eſt auſſi tiré du mot *buccinare*, *ſonner de la trompette.* Ce muſcle eſt percé dans ſon milieu, par un canal qui vient des glandes parotides, & qui verſe dans la bouche beaucoup de ſalive.

BUGLE *ou* PETITE CONSOUDE. (Bot.) *Conſolida media & ſymphitum medium.* Off. *Sylvatina vulgaris cærulea.* La bugle eſt une petite plante très-commune en France. Ses fleurs ſont diſpoſées par anneaux, & viennent des aiſſelles des feuilles. Leur couleur eſt bleue, & ne ſont formées que d'une ſeule piéce. Elles ſont ſoutenues ſur un calice d'une ſeule piéce, velu, bleu, & partagé en cinq quartiers. Les feuilles ſont arrondies, luiſantes, d'un verd foncé, légérement découpées. Leur goût eſt un peu amer, & aſtringent. Cette plante a de deux ſortes de tiges. Les unes ſont droites, quadrangulaires & velues ; les autres ſont grêles, & rampent ſur la terre.

La bugle eſt miſe au rang des vulnéraires réſolutifs. On en fait uſage pour l'intérieur & pour l'extérieur. On la recommande dans les ulcérations internes du poumon, ou des autres viſcéres ; dans les hémorragies, la dyſſenterie, le crachement de ſang, & les fleurs blanches : on la donne ſurtout aux perſonnes qui ont fait des grandes chûtes : elle diſſout les concrétions ſanguines, & conſolide les plaies internes. On en preſcrit les feuilles à la doſe d'une poignée, dans les apoſêmes, les décoctions, ou les bouillons. la doſe des fleurs eſt d'une pincée, avec les autres fleurs vulnéraires : on donne quatre onces du ſuc de cette plante, dans un bouillon, ou de la tiſanne.

La bugle eſt auſſi bonne pour ſervir extérieurement. Son ſuc guérit les meurtriſſures, les plaies, & les ulcéres. Ses feuilles entrent dans l'eau vulnéraire, le mondificatif d'ache de Charras, & le baume vulné-

raire. Son ſuc entre dans l'emplâtre opodeltoch.

BUGLOSE. (Bot.) *Bugloſſum anguſtifolium majus flore cæruleo.* C. B P. La bugloſe eſt une plante qui porte des fleurs d'une ſeule piéce, en entonnoir. Elles ſont d'un bleu purpurin, garnies dans leur milieu, d'un bouton obtus, compoſé de cinq petites écailles vélues qui recouvrent cinq étamines. Ses feuilles ſont oblongues, garnies de poils en deſſus & en deſſous, comme celles de la bourrache : mais elles ne ſont point ridées. Les branches qui portent les fleurs, ſont repliées comme la queue d'un ſcorpion, avant que les fleurs s'épanouiſſent. La racine eſt ronde, de la groſſeur du doigt, elle eſt rouſſe en dehors, blanche en dedans, & contient un ſuc viſqueux & gluant.

Cette plante a les mêmes vertus que la bourrache. On les ſubſtitue ordinairement l'une à l'autre. La bugloſe contient un ſel nitreux, ſubtil & volatil qui la rend très-propre à calmer le bouillonnement des humeurs, & à modérer l'efferveſcence de la bile. Ses feuilles conviennent dans les maladies inflammatoires de la poitrine: elles rétabliſſent les ſécrétions, produiſent de très bons effets dans les maladies hypocondriaques & mélancoliques, dans la pleuréſie, la péripneumonie, & toutes les maladies inflammatoires. On fait uſage des feuilles & des racines de bugloſe, dans les bouillons altérans & rafraîchiſſans : on les emploie auſſi dans les décoctions béchiques. Les fleurs ſont au rang des fleurs cordiales. On donne dans les pleuréſies, le ſuc de bugloſe, depuis quatre onces, juſqu'à ſix. Il excite la ſueur, diſſout le ſang épaiſſi & coagulé. On fait entrer ce ſuc dans le ſyrop mercurial, ou de longue vie, le ſyrop de fumeterre, le ſyrop de pommes compoſé, l'électuaire de pſyllium. La conſerve de ſes fleurs entre dans l'opiate de Salomon, & l'électuaire de citron.

BULBE. (Anat.) Ce mot s'applique en Anatomie, au lobule de l'oreille : c'eſt cette partie à laquelle les femmes attachent les pendans d'oreilles.

Au-dessous de l'arcade des os pubis, à l'endroit où l'uréthre se courbe, est aussi une petite éminence à laquelle on a encore donné le nom de *bulbe*. Cette éminence ne se trouve que dans l'homme.

BUVEUR. (Anat.) C'est le nom d'un des muscles de l'œil, qui tire cet organe en dedans, & dirige la prunelle dans le verre, lorsque l'on boit.

C

CABARET, OREILLE D'HOMME, OREILLETTE RONDELLE, GIRARD ROUSSIN, NARD SAUVAGE. (Bot.) *Asarum*, *azara*, *baccaro*, *nardus rustica*. Off. Le cabaret est une plante à fleurs en cloche, dont les étamines, au nombre de dix ou douze, sont purpurines. Leur calice est épais, divisé en trois parties, d'une couleur plus foncée que les étamines.

Ces fleurs sont près de la racine, & cachées entre les feuilles qui sont portées sur de longs pédicules; leur figure approche de celle de l'oreille d'un homme; elles sont rondes, roides, luisantes, & d'un verd foncé. Les racines rampent presque à la surface de la terre. Elles sont grêles, filamenteuses, noueuses, brunes ou cendrées, elles ont un goût âcre, aromatique & nauséabond.

Les racines & les feuilles de cabaret, sont un purgatif très-fort, soit en excitant le vomissement, ou en procurant des selles copieuses. On donne la racine en poudre, à la dose de demi-gros, jusqu'à un gros en substance: & en infusion, depuis un gros, jusqu'à quatre. On observe que lorsque cette racine est prise en poudre très-subtile, elle excite le vomissement, fait couler les régles & les urines: mais qu'elle ne fait que purger violemment par le bas, lorsqu'elle n'a été concassée que grossiérement. Il est aussi d'observation que la décoction de la racine de cabaret faite dans du vin, est purgative & émétique: qualités qu'elle n'a pas,

lorſqu'elle n'a bouilli que dans l'eau ſimple. Dans ce dernier cas, cette décoction eſt d'une grande reſſource dans les fiévres intermittentes, la cachexie, l'hydropiſie, les pâles couleurs, & les maladies chroniques; elle agit alors comme altérant, diurétique & diaphorétique.

La décoction de la racine de cabaret, faite dans du vin blanc, eſt un reméde propre à détruire les obſtructions des viſcéres; elle eſt apéritive, emménagogue, diurétique & tonique. Elle réuſſit dans la jauniſſe, l'hydropiſie, la diarrhée, la dyſſenterie, la goutte, la ſciatique, & les fiévres intermittentes; mais comme ſon effet eſt violent, on doit en proſcrire l'uſage aux femmes enceintes.

Les feuilles de cabaret réduites en poudre, ſont ſternutatoires. Macérées dans le vin, au nombre de ſix, ſept, ou huit, elles purgent auſſi très-violemment par le bas. On vend dans les boutiques, une décoction de toute cette plante, faite à l'eſprit de vin. Cette décoction eſt un violent émétique. On l'ordonne depuis demi-gros, juſqu'à un gros.

Les Anglois font beaucoup d'uſage de la poudre des feuilles de cabaret. Ils recommandent d'en mêler cinq à ſix grains avec du tabac, & d'en prendre dans les migraines violentes, & dans tous les cas qui demandent les ſternutatoires. (*Voyez* STERNUTATOIRES.) Elle fait éternuer violemment, & découler du cerveau une grande quantité de pituite pendant pluſieurs jours. M. Géoffroi a vu réuſſir ce reméde dans une paralyſie de la langue. Nous l'avons auſſi ordonné cette année, à un ouvrier qui ſe plaignoit des *douleurs inouies* dans la tête, & qui mouchoit une matiére tenace, verdâtre, & fétide. Il en a fait uſage pendant huit jours, à la doſe de quatre grains, ſur demi-once de tabac; l'écoulement par les narines a été abondant, épais d'abord, enſuite viſqueux, enfin limpide, les douleurs de tête & les étourdiſſemens ont ceſſé: notre ouvrier eſt au mieux.

Les payſans font avec la racine & les feuilles de cabaret, des épythymes pour mettre autour du poignet, & guérir les fiévres quartes : d'autres en font couler la décoction dans l'oreille, dans les maladies de cet organe, perſuadés que cette plante doit être utile à la partie dont elle a la figure.

Les feuilles de cabaret entrent dans la poudre ſternutatoire du Codex de Paris ; ſa racine, dans l'eau générale, les gouttes anodines d'Angleterre, l'électuaire de pſyllium, l'orviétan, l'hiera picra, les trochiſques hédicroi, & l'emplâtre diabotanum.

Dans la Province de Norfolck en Angleterre, on a eſſayé de ſouffler de la poudre de feuilles de cabaret, dans les nazeaux des beſtiaux attaqués d'une eſpéce de rage qui régnoit alors épidémiquement, & dévaſtoit les troupeaux de cette partie de la Grande-Bretagne. On vit que ce ſternutatoire fit découler beaucoup de ſéroſités des nazeaux des bêtes à corne : & que par ce moyen, on en préſerva une très-grande quantité.

On peut donner la racine de cabaret en poudre, aux chevaux attaqués de farcin. La doſe eſt depuis une once, juſqu'à deux, dans une ration de foin. *Voyez* FARCIN.

Le cabaret croît dans les forêts, dans les bois, & les lieux ombrageux & humides. Elle fleurit en Avril : on nous l'apporte ordinairement du Dauphiné, de l'Auvergne, du Languedoc.

CACAO. (Hiſt. Nat.) C'eſt le fruit d'un arbre qui croît ſans culture, dans l'Amérique méridionale, & dont l'on trouve même des forêts entiéres. Cet arbre eſt appellé *cacoyer*, par les naturels du pays. Il eſt aſſez grand, très-rameux, & s'éléve quelquefois fort haut, ſa racine s'enfonce dans la terre comme un pieu ; & ne pouſſe des rejettons qu'à la ſurface du ſol où elle eſt naturaliſée. Le bois eſt poreux & léger ; les feuilles ont quelque reſſemblance avec celles de l'oranger : mais elles ſont longues de huit à neuf pou-

ces, & larges de quatre. Elles sont lisses, & se terminent en pointe; leur couleur est d'un verd plus ou moins vif, à mesure qu'elles vieillissent: les fleurs sont petites, & naissent par bouquets. Leur calice est composé de cinq piéces, étroites, aigues, & terminées en cueillerons. Le fruit est de la grosseur d'un concombre; ils sont pointus par le bas, & leur surface est taillée en côte de melon. Ils ne pendent point aux petites branches, comme nos fruits d'Europe, mais ils sont attachés le long de la tige, & des grosses branches.

Le fruit du cacoyer est rempli d'environ trente ou trente-cinq amandes séparées les unes des autres par une substance blanche d'une acidité agréable. Ces amandes ressemblent aux pistaches; mais elles sont plus grandes & plus grosses. La peau dont elles sont recouvertes, est séche & dure: leur substance, est un peu amére, mais cette amertume n'a rien de désagréable.

On nous apporte en France, deux espéces d'amandes de cacao. Les unes nous viennent de la Province de Nicaragua. On les connoît sous la dénomination de *gros caraques*; les autres croissent à la Martinique & a Saint-Domingue. On les appelle *petit caraque*. Le plus estimé de tous les cacaos, c'est le gros caraque. On doit le choisir nouveau, bien nourri, pesant, brun en dehors, rouge en dedans, & d'un goût agréable.

Les amandes de cacao mangées crues, ne fournissent qu'un aliment indigeste & grossier. Comme elles contiennent beaucoup d'huile, l'estomac en seroit bientôt fatigué, l'ordre des digestions seroit perverti; il en résulteroit des obstructions fâcheuses. Aussi les habitans du nouveau monde, n'en font-ils usage, qu'en les associant à des aromates. C'est d'eux que nous tenons la préparation du chocolat, dont le cacao fait la base. *Voyez* CHOCOLAT.

Le cacao torréfié, produit un effet contraire à celui

du chocolat crud. Autant celui-ci eſt groſſier & lourd ; autant celui-là eſt-il actif, pénétrant & leger. Son huile atténuée par le feu, met en action les forces digeſtives ; il diviſe puiſſamment les humeurs, augmente le mouvement de la circulation, échauffe & ranime les eſprits, donne de la force aux organes. Son uſage deviendroit funeſte dans les cas où les échauftans ſont contre-indiqués. *Voyez* ÉCHAUFFANS.

Les amandes de cacao ſoumiſes à l'ébullition, fourniſſent une huile qui s'épaiſſit comme de la graiſſe, & à laquelle on a donné le nom de beurre de cacao. Nous ſommes obligés en France, de faire griller les amandes de cacao, & de les mettre en poudre, pour en tirer l'huile : précautions que l'on ne prend point en Amérique, lorſque ces amandes ſont fraîches. Le beurre de cacao eſt blanc, ſon goût eſt agréable : il ne ſe rancit point comme les autres huiles ; mais il ſe durcit promptement.

Cette huile peut ſervir aux mêmes uſages que l'huile d'olive. On ſe trouveroit bien d'en imbiber du coton, & de l'appliquer ſur les hémorroïdes douloureuſes & enflammées, ſur les crevaſſes du ſein, & les gerſures des lévres. Il y a des Auteurs qui conſeillent cette huile dans l'aſthme ſec & convulſif. Les Dames Eſpagnoles la font entrer dans les pommades coſmétiques, pour embellir le teint, diſſiper les rougeurs & les boutons de la face.

CACHECTIQUES. (Méd.) C'eſt ainſi qu'on appelle tous les malades qui ont le viſage livide, plombé, ou bouffi, des laſſitudes dans les bras, & dans les jambes, & tous les ſymptômes de la maladie qu'on appelle *cachexie.* On donne encore le nom de cachectiques aux remédes reconnus capables de prévenir ou de guérir la cachexie. Telles ſont les préparations de mars, les apéritifs, les toniques, & les amers.

CACHEXIE. (Méd.) On entend par le mot *cachexie*, la mauvaiſe conſtitution du corps, produite par la

la dépravation générale des liquides destinés à la nutrition, ou à l'accroissement.

Les symptômes de cette maladie sont, la pâleur des parties charnues, & surtout du visage; la prostration des forces; des lassitudes spontanées dans les bras & dans les jambes; l'inaptitude aux fonctions tant naturelles que volontaires; la lenteur, la foiblesse & l'inégalité du pouls; la difficulté de respirer, la perte de l'appétit, les douleurs d'estomac, les palpitations, les vapeurs & les chaleurs qui montent au visage; des mouvemens irréguliers de fiévre; la bouffissure des bras & des jambes; enfin l'amaigrissement général de tout le corps, effet nécessaire de la mauvaise qualité des sucs nourriciers.

Les Auteurs reconnoissent deux causes générales de cachexie. La premiere, est la mauvaise qualité du sang qui ne sçauroit avoir assez de consistence, & devenir propre aux fonctions auxquelles la nature l'a destiné, toutes les fois qu'il ne sera pas fourni par un bon chyle. L'autre cause, est la mollesse des fibres. La cachexie pourra donc avoir lieu après des exercices violens, & des pertes excessives, soit par les sueurs, ou par quelqu'autre voie. Un genre de vie mol & oisif, les boissons copieuses d'eau, l'humidité de l'atmosphére, & les fortes passions de l'ame, sont tout autant de principes de cachexie.

Les alimens grossiers & indigestes dont la consistance résiste aux forces digestives, & le fréquent usage des liqueurs spiritueuses, peuvent aussi déterminer la maladie dont nous parlons. Elle est commune parmi les filles qui n'ont point encore eu leurs régles, ou qui les ont trop abondamment. La pâleur de leur teint, & le mauvais état de leurs organes, en sont les avant-coureurs.

La cachexie dégénére souvent en hydropisie, lorsqu'on la néglige. Cet état est toujours fâcheux, surtout lorsqu'il succéde à quelque maladie chronique, ou qu'il vient à la suite de quelque évacuation forcée

& considérable, telles que les grandes hémorragies, & les pertes de sang chez les femmes, les diarrhées opiniâtres, la dyssenterie, &c.

Quand la maladie est récente, on n'a pas beaucoup de peine à la détruire; celle qui a pour cause le relâchement des fibres, se guérit plus facilement que celle qui dépend du mauvais état des liquides.

Pour combattre la cachexie avec avantage, on doit s'attacher à détruire la cause qui l'a produite. Lorsqu'on sera assuré que cette cause est dans les liquides, on commencera par donner au malade, un purgatif doux, ou un vomitif leger, dans les vues de débarrasser les premieres voies, des levains impurs, & des sucs glaireux dont elles sont enduites. Le malade réformera son régime, & ne prendra que des alimens succulens, & d'une digestion facile. Il se mettra à l'usage du petit lait coupé, avec parties égales d'une infusion de fumeterre. On pourra lui donner aussi quelques eaux minérales ferrugineuses, telles que celles de Forges, ou de Passy, &c. Le vin d'absinthe sera donné en même-tems, pour fortifier l'estomac. On en prendra un verre après le diné, & un verre après le soupé. C'est le meilleur stomachique que l'on puisse conseiller en pareil cas; il agit comme tonique, & réveille les forces de la digestion. *Voyez* ABSINTHE.

On aura attention de purger souvent, & si l'on soupçonne des obstructions dans quelqu'un des viscéres, on emploiera les apéritifs en bols, ou en boissons. On pourra, par exemple, prescire des pillules composées avec quinze grains de saffran de Mars, & dix grains de poudre d'yeux d'écrevisse qu'on liera avec une quantité suffisante de syrop d'armoise. On donnera un de ces bols avant le diné; un autre après le soupé, & toujours le vin d'absinthe, si l'estomac est foible. Pendant l'usage de ces remédes, on recommandera au malade de faire un exercice modéré, de monter quelquefois à cheval, & d'écarter de son esprit, tout ce qui pourroit lui donner quelque inquié-

tude ; on ne lui préſentera qu'une nourriture légére & capable de fournir un bon chile.

Lorſque la cachexie a pour cauſe la foibleſſe & le relâchement des fibres, on fera uſage des remédes fortifians & analeptiques ; ſi elle ſuccéde à des pertes conſidérables, à des excès, ou à des ſueurs forcées, on réparera les forces abbattues, par de bons bouillons ; & l'on paſſera, par gradation, à une nourriture plus ſolide. On fera prendre aux malades, quelques bains aromatiques, on leur frottera quelquefois le corps avec des flanelles, ou des linges bien ſecs ; & on leur permettra un peu de bon vin.

Les cacheƈtiques qui auront vécu dans un atmoſphére humide, dans le voiſinage des marais ou des prés, dans des lieux bas & fangeux, changeront de climat, s'ils le peuvent, & iront reſpirer un air plus pur & plus ſec.

Mais comme les gens de la campagne ne ſont point aſſez aiſés pour ſuivre ce conſeil, & que leurs champs ont beſoin de leur préſence : on leur preſcrira une autre marche. Ils feront uſage du vin d'abſinthe, ou d'une eau ferrugineuſe dans laquelle on aura ſimplement fait bouillir des clous. Ils ſe purgeront de tems en tems, avec la potion ſuivante.

Prenez *Des racines de polipode de chêne, deux onces,*
feuilles de chicorée ſauvage,
de bugloſe, de chacun une once,
ſéné mondé, demi once,
rhubarbe choiſie, deux gros,
créme de tartre, un gros & demi.

On fera infuſer le tout, pendant douze heures, ſur les cendres chaudes ; l'on y fera fondre deux onces de manne, & une once de confeƈtion hamech. On partagera cette infuſion en deux doſes, & le malade en prendra une le matin & l'autre le ſoir.

On l'exhortera en même-tems, à faire de l'exercice, à aller reſpirer l'air pur, toutes les fois qu'il le pourra, & à éviter les alimens viſqueux, acides, ou ſalés,

les boiſſons abondantes d'eau ; & ſurtout les liqueurs ſpiritueuſes. Sur la fin de la cure, on ordonnera pour le ſoir & le matin, une des pillules ſuivantes, & par-deſſus, un verre d'infuſion de petite centaurée.

Prenez *Du mercure doux, vingt grains,*
quinquina, demi-gros,
gomme ammoniac,
galbanum, de chacun un ſcrupule,
myrrhe, trente grains,
extrait de fumeterre, deux gros.

On incorporera le tout dans une quantité ſuffiſante de ſyrop d'abſinthe, & l'on fera des pillules du poids de vingt grains. On prendra cette maſſe entiére une fois par mois, juſqu'à ce qu'il ne reſte plus aucun veſtige de la maladie. On fera même bien de continuér ce reméde, pendant pluſieurs mois. Si la cacochymie a dégénéré en hydropiſie, on ſe comportera, comme il convient dans ce cas. *Voyez* HYDROPISIE, ASCITE, ANASARQUE.

CACHOU. (Mat. Méd.) Le cachou eſt une ſubſtance composée de parties réſineuſes & gommeuſes. On nous l'apporte de l'Inde, en morceaux gros comme un œuf de poule, d'une conſiſtance ſolide, ſéche & peſante ; d'une couleur noirâtre extérieurement, & marbrée intérieurement ; d'un goût acerbe & un peu amer : mais cette amertume n'a rien de rebutant. Le cachou le plus pur, eſt celui qui ſe fond le plus aiſément dans la bouche.

On a longtems regardé le cachou comme une terre. M. Boulduc commença à détruire ce préjugé : & M. de Juſſieu fit voir dans un excellent mémoire qu'il donna à l'Académie des Sciences en 1720, que cette ſubſtance, étoit le ſuc épaiſſi d'un fruit nommé *arec* qui naît ſur une eſpéce de palmier, à la côte de Coromandel dans l'Inde. Ce fruit eſt de la groſſeur d'un œuf de poule. On trouve dans l'intérieur, une matiére qui reſſemble à de la bourre de ſoie, ou de la filaſſe, marbrée à l'intérieur, & qui enveloppe une

ſemence d'une couleur grisâtre à l'extérieur. C'eſt l'*arec*. Les Indiens coupent cet arec par tranches, quand il eſt encore verd, & le font infuſer dans l'eau chaude, pendant longtems. Quand la teinture eſt aſſez forte, ils la paſſent, & la font évaporer, juſqu'à ce que la matiére ait la conſiſtance d'un extrait ſolide. C'eſt ainſi qu'on l'emploie en Médecine.

Le cachou ainſi purifié, eſt tonique, aſtringent & ſtomachique. On le donne avec ſuccès, dans les diarrhées longues & opiniâtres, & dans la dyſſenterie; il appaiſe les toux convulſives & catarrheuſes; & préſerve les bronches de l'impreſſion que les humeurs âcres & pituiteuſes pourroient faire ſur ſes membranes. Il arrête le crachement de ſang; réuſſit très-bien dans le diabéte, les hémorragies, & lorſque les régles coulent trop abondamment. Il fortifie l'eſtomac, & rétablit l'ordre des digeſtions On emploie fort heureuſement la teinture de cachou, pour raffermir la luette, le voile du palais, & les amygdales relâchées par les mucoſités qui les abbreuvent. Il entre auſſi dans les gargariſmes antiſcorbutiques & répercuſſifs.

La doſe du cachou eſt depuis dix grains, juſqu'à un ſcrupule, en ſubſtance, & d'un gros ou d'un gros & demi, en décoction, ſur une chopine d'eau, pour deux verrées.

Avant que de donner ce médicament, on lui fait pour l'ordinaire, ſubir une préparation, afin de l'avoir plus pur. On le met en poudre, on le diſſout dans de l'eau chaude, on le paſſe, & on le fait évaporer juſqu'à ce qu'il ſoit ſec.

Teinture de Cachou.

Prenez la quantité, que vous voudrez, de cachou purifié; verſez pardeſſus, huit fois autant d'eſprit de vin. On retirera une teinture dont la doſe eſt depuis vingt gouttes, juſqu'à quarante.

Deux gros de cachou jettés dans une pinte d'eau chaude, font ſur le champ une boiſſon acidule qui pro-

duit de très-bons effets dans les fiévres ardentes & bilieuſes. On en fait auſſi des pillules, qu'on appelle *grains de cachou.*

Les Indiens riches préſentent du cachou aux perſonnes qu'ils reçoivent en cérémonie. Ils le coupent en morceaux, le couvrent d'une couche de chaux, afin que le goût s'en conſerve plus long-tems dans la bouche, & l'enveloppent dans des feuilles de bétel.

CACOCHILIE. (Méd.) La cacochilie n'eſt autre choſe que la dépravation des digeſtions, d'où réſulte la cachexie. On remédie à cet accident, par les remédes indiqués au mot FOIBLESSES D'ESTOMAC.

CACOCHYMIE. (Méd.) On devient rarement cachectique, ſans avoir été cacochyme : les ſucs ne ſe corrompent que par une ſuite d'excès, ou de mauvaiſes digeſtions, qui jettent inſenſiblement le corps dans la langueur & l'abbattement.

Le défaut d'appétit, les inſomnies, les rapports aigres ou fétides, les coliques d'eſtomac, les tranchées, le dévoiement, la dyſſenterie, les urines crues & pâles; un viſage décoloré, jaunâtre, bouffi, plombé, la tête lourde & peſante, les facultés de l'eſprit plus gênées, & plus obtuſes qu'à l'ordinaire; ſont les ſymptômes ordinaires de la cacochymie.

On trouve l'origine de cet état fâcheux, dans la groſſiereté, ou la viſcoſité des alimens dont on ſe nourrit, dans les grandes évacuations; un air mal ſain, les veilles, les exercices violens, les grandes paſſions de l'ame, & généralement dans toutes les cauſes que nous avons aſſignées à la cachexie. *Voyez* CACHEXIE.

La cacochymie ne céde qu'aux remédes capables de détruire la cauſe qui l'a produite, il s'agit de rétablir l'ordre des digeſtions, & de purger les premieres voies, des matiéres qui troublent l'harmonie de la chylification. Lorſque le malade a des rapports aigres, il faut recourir aux abſorbans. (*Voyez* AIGREURS.) Un Auteur eſtimé conſeille les pillules ſuivantes.

Prenez *De savon de Venise, deux gros,*
saffran de Mars apéritif,
extrait de quinquina, de chacun demi-gros,
yeux d'écrevisses, un gros.

On mêlera ces drogues dans un mortier avec un peu d'huile d'olive, & l'on en formera des pillules de six à huit grains. Le malade en prendra deux le matin & le soir. Au bout de quelques jours, on le purgera avec deux onces de manne, deux gros de follicules de séné, un demi-gros de rhubarbe, & un gros de sel de Glauber.

On prescrira des boissons délayantes, ne fut-ce qu'une tisanne avec le chiendent & la réglisse, & l'on réitérera la purgation aussi souvent qu'on la jugera nécessaire. Le malade observera un régime chaud; c'est-à-dire, qu'il se nourrira d'alimens de bon suc, & préférera les viandes rôties, à celles qui auront bouilli. Il évitera de se nourrir de la chair de jeunes animaux, tels que l'agneau & le veau; mais il mangera du bœuf rôti, du mouton, des vieux coqs; du liévre, &c. & ne fera jamais maigre, pendant sa maladie.

Mais le régime doit être différent, lorsque la cacochymie est entretenue par des matiéres putrides: ce qui se connoît aux rapports d'œufs pourris. Dans ce cas, c'est aux alimens tirés des végétaux, qu'il faut recourir. Le malade sera mis à l'usage du petit lait dont il prendra une chopine par jour, & le coupera avec deux onces de jus de cresson. Il sera purgé de tems en tems, fera un exercice modéré, & évitera les alimens gras & visqueux.

La cacochymie négligée dégénére quelquefois en scorbut: la maladie est alors compliquée, & l'on ne peut la détruire par les remédes ordinaires; on ne doit attendre de guérison, que de l'usage des antiscorbutiques. *Voyez* SCORBUT.

CACOPHONIE. (Méd.) La cacophonie est un vice de la voix qui affecte désagréablement l'organe de

l'ouie. La ſource de cette défectuoſité eſt dans les organes de la bouche & de la gorge.

Le naſillement, ou le parler du nez, & la mue de la voix, ſont des eſpéces de cacophonie: mais celle-ci étant toujours naturelle, ſe diſſipe à meſure que le ſujet avance en âge; à dix-huit ans, elle n'exiſte preſque jamais. Le naſillement au contraire eſt très-rarement naturel. Il dépend toujours, ou d'une mauvaiſe éducation, ou de quelqu'accident particulier, ou de la force de l'habitude, comme on l'obſerve parmi la plupart des Moines mendians, ſurtout parmi les Capucins, chez leſquels le naſillement ſemble être endémique.

Rancidulum quiddam balbâ de nare loquuntur.

On ſçait que la voix n'eſt ſonore, que lorſque l'air paſſant dans les arriére-narines, il circule librement dans les ſinus frontaux, & l'antre d'hygmore, & qu'il y ſouffre des répercuſſions libres. La choſe ſera ſenſible, ſi nous prenons pour exemple une corde tendue ſur une caiſſe de bois élaſtique & concave, comme celle du violon. Cette corde reſonnera bien plus & produira des ſons plus harmonieux quand on la pincera ſur cette caiſſe, que ſi on la fait vibrer en plein air. Les narines, les ſinus frontaux, l'antre d'hygmore, les ſinus maxillaires & ſphénoïdaux, ſont à l'égard de la voix, ce que la caiſſe du violon eſt à l'égard des cordes, la voix eſt déſagréable, lorſque l'air ne reſonne point dans leur cavité; comme le ſon n'a plus d'harmonie & n'eſt plus moëlleux, quand les cordes ſont tendues ſur un corps maſſif.

Ainſi tout ce qui pourra empêcher l'air de pénétrer & de reſonner dans les cavités dont nous venons de parler, produira la cacophonie. Des polypes au voile du palais, ou dans les narines, le relâchement de la luette, le rhume de cerveau, des caries aux os du palais: toutes ces cauſes peuvent produire la cacophonie ou le naſillement.

Lorſque cette incommodité dépendra de la préſence de quelque polype, elle ceſſera quand on aura extirpé ces excroiſſances. (*Voyez* POLYPES.) Le relâchement de la luette ſe diſſipera par l'uſage des gargariſmes fortifians & aſtringens. (*Voyez* LUETTE.) On traitera auſſi le rhume de cerveau, par les remédes indiqués en pareils cas. *Voyez* RHUME.

Mais quand les os du palais ſont percés, le naſillement eſt incurable, parce que l'air qui a pénétré dans les arriére-narines, rentre dans la bouche, avant que d'avoir pu produire les vibrations utiles pour la beauté de la voix. On ne peut faire ceſſer le naſillement, qu'en appliquant une plaque d'argent ou de plomb, ſur le trou que la carie a faite aux os du palais. Ce défaut eſt ordinaire dans les maladies vénériennes.

CACOTROPHIE (Méd.) Ce mot ſignifie mauvaiſe digeſtion. La cacotrophie a lieu toutes les fois que l'eſtomac fait mal ſes fonctions, ſoit par la foibleſſe de ſes fibres, ou par la dépravation des ſucs qu'il contient. L'amaigriſſement du corps, l'appauvriſſement du ſang, & des autres liquides, ſont la ſuite ordinaire de la cacotrophie. Le traitement eſt le même que celui qui convient dans la cacochymie & la cachexie. *Voyez* ces mots.

CADAVRE. (Anat.) Le corps de l'homme mort eſt le livre que le Médecin & le Chirurgien ne peuvent ſe diſpenſer d'étudier. Après y avoir appris la ſtructure des parties, en avoir connu les connexions, l'ordre & l'arrangement, ils n'ont fait que les premiers pas dans leur art. L'ouverture du cadavre eſt la route la plus ſûre pour s'y perfectionner. Cette voie eſt ſouvent le *ſalutis anchora*, le port de ſalut pour les malades qu'on aura à traiter, elle inſtruit le praticien : elle garantit ſouvent ſa réputation du coup fatal qu'un ſoupçon d'imprudence ou d'impéritie pourroit lui porter.

Mais les Médecins & les Chirurgiens ne ſont malheureuſement pas les maîtres d'ouvrir tous les ſujets

ſur leſquels ils croiroient faire quelqu'obſervation intéreſſante. La force du préjugé s'oppoſe à leur zéle, & ravit à l'art des richeſſes abondantes. C'eſt ſurtout dans les Provinces où il eſt difficile de déterminer des parens à ſoumettre un cadavre aux recherches des obſervateurs. On s'imagine follement inſulter par cette condeſcendance, aux mânes du défunt ; la folie va ſi loin, qu'un homme de l'Art s'expoſeroit ſouvent à des caprices, ou à des choſes déſagréables, s'il demandoit l'ouverture d'un cadavre. Cette ſotte manie eſt moins commune dans la Capitale, qu'ailleurs : mais le nombre des obſervateurs eſt peu nombreux : & ceux qui ont le goût de l'obſervation, n'ont ſouvent pas l'occaſion d'obſerver.

Combien ne ſeroit-il pas avantageux à la ſociété que tous les ſujets morts d'une maniere ſurprenante, fuſſent ouverts : & que le détail de ces ouvertures fût conſigné dans les papiers publics ! Combien de malades ne ſeroient-ils pas conſervés, ſi on connoiſſoit la cauſe de leurs maladies : combien d'enfans & de peres de famille ravis à la ſociété, parce qu'on n'a pas permis que ceux de leurs proches qui les ont précédés au tombeau, fuſſent remis à leur Médecin, afin qu'il obſervât dans leurs entrailles, la cauſe du fléau qui déſole leur famille !

Nous déſirerions pour le bien de l'humanité, pouvoir perſuader aux habitans de la campagne, que ce n'eſt point violer les cendres des morts, que de les faire ſervir à l'inſtruction de ceux qui ſont conſacrés par état au ſoulagement des malades. Nous ne ſçaurions aſſez recommander aux Curés, dont le zèle ne cherche que les occaſions d'éclater, de faire leurs efforts pour arracher le bandeau du préjugé de deſſus les yeux de leurs ouailles, afin que lorſqu'il régne des maladies épidémiques, les Médecins & les Chirurgiens ne ſoient point gênés dans ces triſtes circonſtances, où quelques obſervations bien faites, peuvent arracher au trépas des Paroiſſes entiéres.

Il n'eſt pas néceſſaire de recommander aux gens de l'Art, de fouiller dans le livre de la nature, le plus ſouvent qu'ils le pourront. Tous ceux qui ont puiſé de bons principes dans les Ecoles célébres de Paris, de Montpellier, &c. en ont ſans doute rapporté le goût de l'obſervation, ſi recommandée par les grands maîtres.

Le bien public demanderoit que, chaque année, un homme d'une capacité reconnue, rédigeât les obſervations qui lui ſeroient adreſſées de toutes les Provinces, & qu'on formât pour cela, une eſpéce d'Académie, à laquelle reſſortiroient toutes ces relations. Cet établiſſement ne ſeroit pas bien couteux ; il ſuffiroit d'aſſigner une penſion honnête au Médecin ou au Chirurgien qui ſeroit chargé de cette importante commiſſion ; qu'il fut chargé de publier chaque année, un volume des obſervations qui lui auroient été adreſſées, & de faire des réflexions utiles à ceux qui pratiquent la Médecine & la Chirurgie. Il n'eſt guère de Médecin dans la Capitale, qui ne briguât l'honneur d'une telle correſpondance : ce ſeroit un moyen de ſe faire une réputation ſolide ; l'émulation ſeroit générale : & l'humanité ne pourroit manquer de s'enrichir de nouvelles armes contre les maux qui l'affligent.

Mais autant il ſeroit utile de choiſir un rédacteur fidéle & ſçavant, autant il ſeroit dangereux d'abandonner le ſoin de publier ce *ſepulchretum*, à l'intrigue & la cabale. La réputation devroit en décider, & jamais le préjugé. Ce ſeroit le ſeul parti qu'on eut à prendre pour que le public ne fût pas expoſé à trouver des hiſtoriettes inventées *ſous la cheminée*, conſignées dans un ouvrage deſtiné au bien de l'Art. M. Lieutaud publia, il y a deux ans, deux volumes d'obſervations faites ſur le cadavre On pourroit imiter ce Médecin ſçavant, pour l'ordre & le choix des matiéres.

CADÉ. (Mat. Méd.) Le bois du genévrier ſoumis a la diſtillation, donne une huile fétide, épaiſſe & noirâtre, dont on fait un grand uſage dans le com-

merce, & qu'on emploie auſſi en Médecine. On la donne intérieurement dans les cas d'ulcérations aux reins, à la veſſie, ou à la matrice; nous croyons que l'on peut auſſi donner cette huile dans les maladies tuberculeuſes du poumon; nous l'avons vu ordonner avec ſuccès après la rupture d'une vomique qui avoit cauſé au poumon un délabrement auquel le malade ne paroiſſoit pas devoir réſiſter. La doſe de cette huile eſt depuis deux gouttes, juſqu'à quatre dans du bouillon, ou quelque liqueur appropriée. On l'emploie auſſi à l'extérieur comme vulnéraire.

CADMIE. (Mat. Méd.) La cadmie ou pierre calaminaire, eſt une ſubſtance métallique qui contient du fer & du zinc. On prétend qu'elle porte le nom de Cadmus, célébre Fondeur Phénicien, qui trouva le premier l'art de fondre en grand les métaux, & qui fut appellé en Gréce, pour y travailler le bronze. La pierre calaminaire eſt employée en Médecine, comme un puiſſant deſſicatif. On en ſaupoudre ordinairement les ulcéres dont la ſuppuration eſt trop abondante, les écorchures, & les excoriations. On la fait entrer dans le cérat qui porte ſon nom. En voici la formule.

Prenez *De l'huile roſat, huit onces,*
cire blanche, quatre onces,
bol d'Arménie,
pierre calaminaire,
litharge,
céruſe, de chacun deux onces.

Faites un cérat. Il eſt deſſicatif, anodin, & très-utile dans les cas de plaies avec inflammation.

CADUC. (MAL) HAUT MAL *ou* MAL SAINT JEAN. (Méd.) *Voyez* ÉPILEPSIE.

CAFFÉ. (Mat. Méd.) La graine que nous connoiſſons en Europe ſous le nom de *caffé*, eſt le fruit d'un arbre très-commun dans l'Arabie Heureuſe, ſurtout au Royaume d'Yemen. Les Hollandois, peuple induſtrieux & infatigable quand il s'agit d'intérêt, ont

introduit le caffé dans notre continent. Ils l'ont porté de Moka à Batavia, & de Batavia, on en a transplanté dans les différentes Isles de l'Amérique. On en voit un pied au Jardin du Roi de Paris : il a été tiré du Jardin d'Amsterdam. Mais cet arbre à caffé n'excéde guère la hauteur de cinq à six pieds, lorsqu'il ne croît pas dans le sol qui lui est naturel ; tandis qu'il s'éléve en Arabie, jusqu'à trente ou quarante pieds.

M. de Jussieu a mis l'arbre à caffé dans le genre des plantes rubiacées. Il lui a donné le nom de *jasminum Arabicum lauri folio, cujus semen apud nos* Caffé. Cet arbre est recouvert d'un écorce blanchâtre. Ses branches & ses feuilles naissent deux à deux & opposées, de maniére qu'une paire fait une croix avec une autre paire. Les fleurs ont une odeur agréable, elles sortent au nombre de quatre à cinq, des aisselles des feuilles. Elles ne sont formées que d'une seule piéce, en forme d'entonnoir, & très-ressemblantes à des fleurs de jasmin, dont elles ont la blancheur & l'éclat. Quand la fleur est tombée, l'embryon se change en un fruit de forme ovale, gros d'abord comme un grain de millet ; mais dont le volume augmente insensiblement, & devient comme une cerise, de la grosseur d'un bigarreau. Cette baie est molle, verte d'abord, rouge ensuite, & d'une couleur plus foncée, à mesure qu'elle vieillit. Elle a à son extrêmité, une dépression en forme d'ombilic. Elle sert d'enveloppe à deux coques ovales, étroitement unies, & marquées d'un sillon à l'endroit où elles se touchent. Ces coques contiennent chacune une demi-féve, d'un verd pâle. C'est le grain dont nous faisons un usage aussi étendu. Cette graine ne peut germer que lorsqu'on la plante aussitôt qu'elle est tombée de l'arbre. Ce fait, dit M. de Jussieu, justifie les peuples qui cultivent le caffé, du reproche qu'on leur faisoit de tremper dans l'eau bouillante, le caffé qu'ils vendent aux étrangers, pour l'empêcher de germer au cas que l'on voulut le cultiver.

L'uſage du caffé ne fut bien connu en Europe, que dans le ſeiziéme ſiécle. Il fut d'abord introduit à Marſeille en 1657 : il prit bientôt vogue, & fut connu à Paris en 1671. Quelques Auteurs prétendent que la découverte du caffé, eſt l'effet du haſard. Ils diſent que les premiers qui en prirent l'infuſion, étoient des bergers qui avoient obſervé que leurs chévres étoient plus gaies, lorſqu'elles avoient mangé cette graine. Ces bergers, dit-on, conſeillérent au Supérieur d'un Monaſtére, qui ſe plaignoit que ſes Moines dormoient au chœur, de leur donner du caffé, pour les réveiller : le reméde réüſſit ſans doute, puiſqu'il fut de jour en jour plus accrédité.

Nous ne nous arrêterons pas à donner ici les différentes préparations du caffé : il n'eſt perſonne qui ne ſache qu'on torréfie ce grain, qu'on le met en poudre, & qu'on le ſoumet en cet état, à une ébullition d'un petit quart d'heure, pour en tirer la teinture qu'on appelle *le caffé*. Nous dirons ſeulement que la doſe de cette poudre eſt d'une once pour une livre d'eau.

Le caffé contient beaucoup de principes ſalins, ſulphureux & volatils. Il ranime les eſprits foibles & languiſſans, excite dans le ſang un leger mouvement de fermentation, & rend la circulation plus active. Il fortifie l'eſtomac, irrite légérement ſes fibres, les porte à des contractions plus retirées & plus fortes, ſur la maſſe alimentaire, & c'eſt ainſi qu'il favoriſe la digeſtion.

L'uſage de cette boiſſon eſt ſalutaire aux perſonnes d'un tempérament pituiteux & phlegmatique, à celles qui ont beaucoup d'embonpoint, qui menent une vie oiſive & ſédentaire. Les gens de lettres, & ceux qui ne boivent que de l'eau, ſe trouvent très-bien du caffé. On ſçait que c'eſt le meilleur reméde qu'on ait à employer, pour diſſiper l'yvreſſe, & prévenir les effets dégoutans de la crapule. Il fait couler les urines & les régles, détruit le germe du

rachitis, calme & fait disparoître le chagrin.

Mais si le caffé est utile aux personnes grasses, il deviendroit nuisible à celles qui ont un tempérament athlétique, sec & bilieux, qui seroient atteintes d'un vice scrophuleux, ou sujettes à des hémorragies, aux hémorroïdes, à des éruptions cutanées. Il doit être interdit aux femmes qui ont des vapeurs hystériques, aux hypocondriaques, à ces hommes dont le visage maigre, décharné & brun, porte l'empreinte de la mélancolie, & de la mauvaise humeur; enfin à tous ceux qui ont la circulation vive, qui digérent promptement, & dont les viscéres sont chauds.

Nous avons vu l'usage du caffé exciter des tremblemens dans les mains & dans les jambes. Le sujet de cette observation étoit un homme robuste, d'un tempérament bilieux & sec. Il menoit une vie sédentaire, & travailloit dans son cabinet, au moins six heures par jour. Le matin, il prenoit le caffé au lait, & l'après-diné, il le prenoit à l'eau. Insensiblement sa main devint tremblante: il ne s'en plaignit pas d'abord; & n'y fit attention, que lorsqu'il ne pût écrire deux lignes de suite: on lui conseilla une infinité de remédes qui n'eurent aucun effet; il prit les bains, le lait, fut saigné, purgé, sans que le Médecin soupçonnât la cause du mal.

Cet homme ayant épuisé les ressources de son Esculape, maigrissoit cependant à vûe d'œil, & sa famille affligée, le voyoit courir à grands pas au tombeau. Il devint taciturne, rêveur, mélancolique, inquiet, insupportable. Nous le vîmes dans ce triste état. Après les questions ordinaires, nous ne trouvâmes rien qui eut pu déterminer la maladie; le malade ne buvoit jamais de liqueurs spiritueuses, & son régime nous paroissoit très bien réglé: enfin nous lui demandâmes s'il prenoit du caffé, il répondit que c'étoit sa passion dominante, *la moitié de sa vie*. Il n'en fallut pas davantage pour nous instruire de la cause du mal. Nous conseillâmes, pour tout remède, de ne

plus faire ufage du caffé. Notre confeil ne fut pas goûté d'abord ; il parut puéril à côté des longues formules du Docteur qui nous avoit précédé. Nous insiftâmes ; on fe rendit enfin ; la fanté revint, les forces fe rétablirent : le malade étoit au bout d'un mois, dans le meilleur état. Il reprit fon genre de vie, & revint au caffé. Mêmes fymptômes, même confeil. Depuis ce tems, la perfonne ne tremble plus, fa main eft raffermie, il eft rendu à fon état qui eft le commerce.

Le caffé au lait échauffe moins que le caffé à l'eau ; mais fon ufage exclufif produiroit chez les femmes, un écoulement abondant de fleurs blanches. Son effet eft même fi prompt, qu'il a lieu dans l'inftant même qu'on boit le caffé. On a vu des circonftances où ce même caffé au lait a rendu à la vie, des perfonnes confumées par un amaigriffement univerfel.

CAIGNEUX. (Chir.) On dit qu'un enfant ou un homme eft caigneux, lorfqu'il a les jambes torfes, ou que les genoux s'entretouchent, tandis que les jambes & les pieds font écartés : ce qui forme un triangle dont la bafe touche à la terre, & la pointe aux genoux.

Ce vice eft fouvent un effet de la mauvaife fituation que les nourrices donnent aux enfans : quelquefois il eft entretenu par le rachitis. Dans l'un & l'autre cas, on emploie des bottines deftinées à redreffer les jambes, & à leur faire reprendre peu-à-peu leur état naturel ; quand on eft affuré que l'enfant n'eft caigneux, que parce qu'il eft rachitique, on a recours aux remédes appropriés en pareil cas. *Voyez* RACHITIS.

CAILLELAIT, *ou* PETIT MUGUET. (Bot.) *Gallium luteum*. Le caillelait, eft une plante de la famille des rubiacées. Ses fleurs font en cloche, ramaffées par grappes, évafées & partagées en quatre parties. Leur couleur eft jaune : leur odeur affez agréable. Les feuilles font menues, & d'un verd foncé,

ramaffées

ramaſſées en rayon autour des nœuds, dont les tiges ſont parſemées. La racine eſt ligneuſe & traçante; les tiges ſont quarrées, rougeâtres quand le ſol où elle croît eſt expoſé au ſoleil.

Les fleurs du caillelait ſont employées en Médecine. On ſçait qu'elles contiennent un acide ſubtil & volatil qui les rend propres à cailler le lait. Il eſt des Auteurs qui en conſeillent l'infuſion, pour prévenir les attaques d'appoplexie, pour diſſiper les vapeurs, les étourdiſſemens, guérir l'épilepſie & la goutte. La poudre de cette plante, dit M. Géoffroi, arrête l'hémorragie & le flux de ſang. On donne auſſi l'infuſion de toute la plante, aux enfans attaqués de gale; on les lave en même-tems, dans la décoction.

Le caillelait eſt auſſi bon pour l'uſage extérieur. Il eſt deſſicatif, vulnéraire, aſtringent; après l'avoir pilé dans un mortier, on peut l'appliquer ſur les brûlures, les éréſipéles, & en introduire dans les narines, pour arrêter le ſaignement du nez. Lorſqu'on en baſſine les cancer des mammelles, il appaiſe les douleurs que cauſe cette terrible maladie. La poudre de la plante peut être ſubſtituée aux fleurs, pour l'uſage intérieur. La racine de tous nos caillelaits teint en rouge la chair des animaux auxquels on en fait manger, pendant un certain tems.

Le caillelait blanc a les mêmes propriétés que le jaune. Ils fleuriſſent tous en Juin & Juillet.

CAISSE DU TAMBOUR. (Anat.) On a donné ce nom à une cavité de l'oreille interne, irréguliére & creuſée dans l'os temporal. Elle communique avec la bouche, par une ouverture qu'on appelle *trompe d'Euſtache;* c'eſt par ce canal, que l'air ſe renouvelle continuellement dans l'oreille interne.

CAL. (Chir.) C'eſt ainſi qu'on appelle les durillons qui viennent aux pieds, aux mains, aux genoux, à la ſuite de la compreſſion exercée ſur ces parties.

Cette ſubſtance ſe forme, lorſque la preſſion oblige les fluides à ſortir des plus petits canaux, & quand

les fibres desséchées s'appliquent successivement, & par couches, les unes sur les autres.

Le meilleur reméde, est de ramollir ces duretés, en trempant la partie dans l'eau chaude, & de les emporter avec un bistouri, ou un rasoir.

CAL *ou* CALUS. (Chir.) C'est cette substance qui s'épanchant entre les deux extrêmités des os fracturés, en forme la réunion. Il ne sera pas difficile de comprendre ce méchanisme, lorsque l'on sçaura que cette matiére qui s'épanche, est le suc nourricier qui circule dans l'os; que ce suc trouvant une issue, est déposé d'abord dans le fond de la cicatrice, ensuite, à toute sa circonférence; qu'il passe de l'état de mucilage, à celui de cartilage qui s'endurcit peu-à-peu, & s'ossifie enfin. On s'est assuré par des expériences multipliées, que les extrêmités fracturées ne sont que soudées, & qu'il n'y a point de vraie contiguité, par conséquent point de régénération de vaisseaux. Lorsqu'on ôte le *bourlet* que le cal a fait autour de l'os, les deux bouts se séparent & tombent.

Le cal est plus ou moins long-tems à se former, en raison de l'âge, & du tempérament du malade, du lieu de la fracture, de l'épaisseur, de la solidité de l'os fracturé, & du poids qu'il doit porter. Les fractures des jeunes gens sont plutôt consolidées, que celles des vieillards. L'enfance & la vieillesse, sont les deux âges où les fractures sont plus long-tems à se réunir. Dans les enfans, la cure est ordinairement retardée, parce que les sucs sont trop abondans; la nature affoiblie dans les vieillards en fournit trop peu. Ainsi c'est dans l'âge viril, que les fractures guérissent plus promptement. Un tempérament phlegmatique, pituiteux, cacochyme, est aussi un obstacle à la réunion des os. Les parties sont abbreuvées de trop de sucs, & la guérison est plus longue, que lorsque le malade est robuste, bilieux & sec.

La formation du cal dépend aussi de l'état de la fracture, c'est-à-dire, de la situation que le Chirur-

gien peut donner à la partie fracturée. On sent bien qu'il est plus aisé de faire un bandage méthodique sur une fracture faite au milieu de l'os du bras, qu'à celle qui est faite au grand trochanter près de l'articulation de la cuisse avec l'os des îles. Les os des côtes, & des phalanges sont réunis en vingt jours; il en faut trente, pour la réunion de l'os du coude, & quarante pour le fémur. L'os du talon en demande soixante, parce que c'est sur lui que porte tout le poids du corps. Un vice scrophuleux, scorbutique ou vérolique, retarde aussi la formation du cal.

Ces considérations serviront de guide au Chirurgien, dans le traitement des fractures. Il examinera, avant que de permettre à son malade de se servir de la partie fracturée, si elle est en état d'être mue, sans danger; & si elle peut résister aux fonctions auxquelles elle est naturellement destinée.

La formation du cal n'est pas toujours uniforme. Quelquefois le suc nourricier se porte irréguliérement d'un côté ou d'autre, & la partie seroit difforme, si le Chirurgien ne s'opposoit à cette erreur de la nature. Tout ce qu'il y a à faire dans ce cas, c'est d'exercer des pressions graduées sur les endroits où le cal se forme trop abondamment; de mouvoir la partie, de la tirer doucement de tems en tems, & de donner des remédes internes quand les sucs sont trop abondans. *Voyez* FRACTURE.

CALCANEUM. (Anat.) C'est le nom que l'on donne au plus grand des os du pied. Il est situé sous l'astragal, la partie postérieure du tarse. C'est lui sur qui tout le corps est soutenu.

CALAMENT. (Bot.) *Calamintha vulgaris, vel officinarum germaniæ.* C. B. P. *Calamintha pulegii odore, sive nepeta.* C. B. P. *Calamintha magno flore.* C. B. *Calamintha arvensis.* J. B. Le calament est un genre de plante à fleurs en gueule, d'une seule piéce, de couleur purpurine. Ces fleurs naissent dans les aisselles des feuilles, & se changent en graines arrondies &

noirâtres. Les feuilles de calament ſont preſque rondes, un peu pointues, couvertes d'un léger duvet, & rangées deux à deux vis-à-vis l'une de l'autre. Leur odeur eſt aromatique ; elles ont une ſaveur un peu âcre & amére.

On fait uſage en Médecine, des quatre eſpéces de calament dont nous venons de donner la phraſe latine. Comme ils contiennent un ſel eſſentiel ammoniacal uni à beaucoup d'huile aromatique, ils conviennent dans tous les cas où il faut diviſer des humeurs épaiſſes & viſqueuſes, ranimer les forces, aider la digeſtion, exciter dans l'économie animale une chaleur ſalutaire, faire couler les urines & les régles, chaſſer les vents, déterger les ulcéres des reins, faire ſortir l'arrière faix, faciliter l'expectoration, ou cicatriſer des ulcéres au poumon. Appliqués extérieurement, les calamens fortifient, réſolvent, atténuent. On les fait entrer dans les bains & les fomentations aromatiques. On en fait des cataplaſmes, pour appliquer ſur le bas-ventre, dans les cas de colique venteuſe ; pour exciter les régles, & calmer les douleurs qui ſuccédent à l'accouchement ; la même fomentation appliquée ſur la tête, diſſipe le vertige, & l'aſſoupiſſement : elle eſt très-utile dans la paralyſie. L'huile eſſentielle de calament, que l'on trouve dans les boutiques, fait ſortir les vents qui diſtendent les inteſtins, & excite les régles ſupprimées. On prend le calament comme le thé, la ſauge, la méliſſe, & les autres plantes aromatiques.

Le calament entre dans la thériaque, le ſyrop d'armoiſe, la poudre d'acier, l'eau vulnéraire, l'onguent martiatum & le ſyrop de ſtœchas.

CALCINATION. (Chym.) Calciner un corps, c'eſt le ſoumettre à l'action du feu, pour qu'il ſoit réduit en chaux, ou en poudre ſubtile. On calcine les animaux & les végétaux, par le feu actuel ; les métaux peuvent être calcinés par des eſprits corroſifs : c'eſt la *calcination ſéche.* Il en eſt une autre eſpéce qu'on appelle *calcination vaporeuſe* : elle a lieu,

lorſqu'on expoſe à la vapeur des plantes qu'on diſtille, quelque partie ſolide & dure d'un animal. Telle eſt la calcination de la corne de cerf.

La Chymie calcine les corps, pour en ſéparer les parties volatiles, d'avec les fixes, ou pour détruire leur phlogiſtique. Ainſi lorſque l'on calcine la chaux, ou des pierres calcaires, on en ſépare le principe aqueux qui s'évapore, & il ne reſte plus que la terre calcaire. Les métaux ſoumis à un feu violent perdent leur forme & leurs propriétés métalliques, en perdant leur phlogiſtique; il n'en reſte plus qu'une terre qu'on appelle *chaux métallique*.

La premiére des deux calcinations dont nous venons de parler, n'eſt à proprement parler, qu'une *volatiliſation* du principe inflammable; l'autre, eſt une vraie *combuſtion* de ce même principe. Celle-ci ne peut avoir lieu, dans des vaiſſeaux fermes; il faut abſolument qu'elle ſe faſſe en plein air. L'autre peut réuſſir dans des vaiſſeaux clos: l'opération eſt plus longue à la vérité: mais elle ne s'achéve pas moins; l'air ne fait que l'accélérer.

Les métaux imparfaits, tels que le fer, le cuivre, l'étain, & le régule d'antimoine ſoumis à l'action de l'acide vitriolique, ou de l'acide nitreux, perdent, ſans le ſecours du feu, une portion plus ou moins grande de leur principe inflammable. Ils ſe trouvent alors dans un état ſemblable à celui où ils ſeroient, ſi on les expoſoit à l'action d'un feu violent. Ils ſont réduits en une terre qui n'a plus les propriétés métalliques, & qui ne peut les reprendre à moins qu'on n'y ajoute un nouveau phlogiſtique. Les Chymiſtes ont donné le nom de *chaux*, aux métaux qui ont ſubi cette calcination vaporeuſe.

CALCUL. (Chir.) Le mot calcul eſt approprié à toutes les eſpéces de concrétions pierreuſes que l'on trouve dans le corps de divers animaux: ſurtout dans la veſſie de l'homme. On les appelle *calculs humains*, *gravelle*. Ces pierres ſont ſabloneuſes ou calcaires.

Quelquefois elles ſont friables, & ſe briſent aiſément : d'autres fois, elles ont une conſiſtance ſolide : on en trouve auſſi qui ſont formées par des couches comentriques appliquées les unes ſur les autres. Leur figure varie. Il y en a d'ovales, de rondes, de quadrangulaires, ou à pluſieurs faces, ſurtout lorſqu'il y en a pluſieurs dans la même veſſie, leur couleur eſt griſâtre ou jaunâtre. Souvent elles ſont hériſſées d'aſpérites. On les appelle alors *pierres murales*.

Les pierres du rein ſont toujours inégales à leur ſurface, parce qu'elles ſe ſont moulées la ſubſtance tubuleuſe de ce viſcére. Celles de la véſicule du fiel, ſont jaunes ; la couleur des autres varie.

On trouve des calculs dans toutes les parties du corps. Hippocrate en a vu ſortir par le col de la matrice, d'autres par l'anus, ou par la bouche. Perſonne n'ignore qu'il s'en forme beaucoup dans le poumon des gens qui travaillent aux carriéres : la diſſection des cadavres prouve cette vérité. Il arrive ſouvent qu'on émouſſe le ſcalpel en coupant les poumons de ces ouvriers. On a trouvé des pierres dans la ſubſtance du cœur, dans l'articulation du genou, ſous la langue, dans le méſentére, & dans les jointures. Le Journal des Sçavans de 1679, dit qu'on en trouva une groſſe comme une féve, à l'origine & dans la ſubſtance des nerfs optiques. Olaus-Borrichius, dit que Septala, Médecin de Milan, lui en montra une qui avoit été tirée en ſa préſence, de la cuiſſe d'un Capucin qui avoit été frappé du tonnerre. Nous en avons rencontré une à l'ouverture du pylore, ſur un cadavre qui fut ouvert en préſence de M. Braſdor, Maître en Chirurgie de Paris. Cette pierre étoit de la groſſeur d'une noiſette : elle bouchoit exactement l'orifice inférieur de l'eſtomac : ce qui cauſoit au malade des vomiſſemens continuels.

Les Auteurs ſont partagés ſur la cauſe de la formation des pierres. Le ſentiment le plus vraiſemblable de tous, eſt que ces concrétions ſe forment en-

ſuite du ralentiſſement & de l'inaction des ſucs dans les couloirs expoſés à un frottement plus conſidérable ; quand la ſéroſité ſe trouve arrêtée, & qu'elle eſt forcée de ſéjourner, ſes parties s'uniſſent, s'épaiſſiſſent, ſe durciſſent à-peu-près de la même maniére que l'urine s'attache aux côtés du vaſe dans lequel on la laiſſe repoſer, ou comme le tartre ſe forme à la racine des dents. Olaus-Borrichius prétend que la diſpoſition au calcul, qui dans certaines familles, paſſe des peres aux enfans, n'eſt qu'un effet de la grande conſtriction des vaiſſeaux du rein, où Fernel prétend que ſe forme le noyau de tous les calculs. Ces pierres augmentent de volume, par l'appoſition de nouvelles couches ; en un mot, point de pierre, dans la veſſie, ſurtout, qui n'ait un noyau. *Voyez* PIERRE.

CALENTURE. (Méd.) Cette maladie s'annonce par un délire ſubit & joyeux qui attaque ordinairement les Matelots qui ont paſſé la ligne. La calenture différe de la phrénéſie, en ce qu'elle n'eſt point accompagnée de joie, & qu'elle dépend d'une ſaburre amaſſée dans les premiéres voies.

Ceux qui en ſont attaqués, croyent appercevoir au milieu de la mer, des arbres, des fruits agréables, des prairies émaillées de fleurs. Ils ſe levent ſubitement de leur lit, & ſi l'on n'y fait attention, ils s'élancent hors du vaiſſeau, & périſſent dans les flots : c'eſt ce qui arrive ſouvent, dans les tems chauds, aux gens de mer qui font leur premier voyage. Ces maladies ſont plus fréquentes pendant la nuit. La raiſon en eſt que les vaiſſeaux étant fermés, l'air y circule moins librement, & que la chaleur des Matelots renfermés entre les ponts, augmente la raréfaction du ſang qui, déja, n'eſt que trop conſidérable.

Comme l'eſtomac & les inteſtins ſont remplis dans ces circonſtances, un vomitif fait ſouvent ceſſer le délire. Quand il n'opére pas cet effet, on a recours aux ſaignées du bras ou de la jugulaire ; on applique à la nuque un large véſicatoire, & l'on refait

une ou plusieurs saignées, selon le besoin. Quand on a obtenu un peu de calme, on donne une prise de thériaque au malade, & le lendemain on fait prendre le purgatif suivant.

Prenez *De follicules de senné, deux gros,*
rhubarbe, un demi-gros;
sel de tartre, deux scrupules.

On fera infuser ces drogues dans deux demi-septiers d'eau de riviére, que l'on fera réduire aux deux tiers. Sur six onces de la liqueur, on ajoutera six gros de syrop de roses solutif, & trente gouttes d'esprit de nitre, & de sel volatil huileux. On en fera deux verrées que le malade réitérera aussi souvent que la maladie l'exigera. Pendant la cure, la boisson ordinaire sera de la limonade, ou une tisanne faite avec des pommes de renette, à laquelle on ajoutera vingt gouttes d'esprit de vitriol par chaque pinte. Une diéte bien entendue & le repos, termineront la guérison. Les liqueurs spiritueuses doivent être évitées avec le plus grand soin.

CALICE. (Bot.) On appelle calice des fleurs, cet évasement de l'extrêmité des branches, sur lequel les fleurs sont portées. La plus grande partie des végétaux est munie d'un calice qui sert d'enveloppe à la fleur, se gonfle pour former le fruit, lorsque la fleur est tombée, ou se flétrit lui-même, après avoir fourni la nourriture aux étamines & aux pétales. Cette piéce n'est cependant pas tellement essentielle aux fleurs; qu'elles ne puissent absolument s'en passer: on en trouve qui n'en ont point, comme la clématite, & ne fleurissent pas moins. Les calices n'ont pas tous la même forme, & les mêmes usages. Les uns servent d'enveloppe à la fleur: d'autres ne font que la soutenir; quelques-uns servent à ces deux fins. Il y en a qui sont composés d'une seule piéce, d'autres qui en ont plusieurs.

On appelle calices *monophilles*, ceux qui n'en ont qu'une; *dyphilles*, ceux qui en ont deux; *triphilles*, ceux qui en ont trois; *tétraphilles*, ceux qui en ont

quatre ; & *poliphilles*, ceux qui en ont un plus grand nombre. Ces mots ſont tirés du grec : ils expriment le nombre des piéces du calice.

Les Botaniſtes diſtinguent encore les calices, en permanens, *calyx perſiſtens*, en caducs, *calyx caducus*, quand ils tombent avant les pétales ; ils ont nommé *calyx deciduus*, celui qui tombe avant la fleur.

Le calice du chêne, du coudrier, de la belladonna, & de la blattaire, ſont permanens ; ils ſubſiſtent juſqu'après la maturité du fruit.

Il y a des calices velus, raboteux, liſſes, écailleux, cannelés, ou bordés ; leurs bords ſont découpés plus ou moins profondément ; ces découpures prennent différens noms, à raiſon de leur figure.

M. Linnæus a donné le nom de *péranthium*, au calice proprement dit ; il a déſigné par le ſubſtantif *involucrum*, ceux qui ſervent à pluſieurs fleurons : tel eſt le calice de l'aurone, & de pluſieurs autres plantes. Ce Botaniſte célébre fait encore une diviſion de cet *involucrum* ou enveloppe : l'un qu'il appelle *univerſale*, qui ſe trouve à la baſe des premiers rayons d'un grand nombre de plantes ombelliféres ; l'autre eſt l'*involucrum partiale*, qui ſe trouve au bas des rayons de chaque ombelle particuliére.

Le même Auteur appelle *ſpathe*, un voile qui enveloppe une ou pluſieurs fleurs qui ſont dépourvues du *perianthium* ; la balle en latin *gluma*, eſt une autre eſpéce de calice qui eſt particulier à la famille des graminées. Il eſt compoſé de pluſieurs écailles membraneuſes, creuſées en cueilleron, & tranſparentes, ſurtout à leurs bords. Il y a une de ces balles qu'on nomme *aceroſa*, parce qu'elle ſemble vuide, comme une paille. Elle eſt particuliére à un gramen que les Botaniſtes connoiſſent ſous la dénomination de *gramen arundinaceum*, *acceroſâ glumâ.*

Les parties de la fructification de quelques plantes, telles que la grenadille, quelques mouſſes, & l'alléluia, ſont couvertes d'une enveloppe mince & membraneuſe.

que M. Linnæus appelle *calyptra*. Il eſt bon de ſçavoir diſtinguer cette eſpéce de calice.

CALLEUX. (Chir.) On dit que les bords d'une plaie, d'un ulcére, ou d'une fiſtule ſont calleux, quand ils ſont cicatriſés, durs, & qu'on ne peut les faire ſuppurer, ſans les rendre ſanglans.

CALLOSITÉ. (Chir.) Quand les bords des plaies ou des ulcéres ſont couverts d'une chair dure, ſéche, blanche, & inſenſible, on donne à ces chairs le nom de calloſités. On ne peut obtenir la guériſon des plaies, ou des ulcéres où elles ſe trouvent, ſans les détruire par le feu, par l'inſtrument tranchant, ou par les cauſtiques; tels que la poudre d'alun calciné, le précipité rouge, &c. On les fait enſuite ſuppurer, & on les conduit à la cicatriſation. *Voyez* ULCÉRE.

CALMANS. (Mat. Méd.) Les remédes calmans ſont ceux qui ont la vertu de faire ceſſer les douleurs, ſoit en émouſſant le ſentiment, & produiſant une eſpéce de ſtupeur dans les organes des ſenſations; ſoit en procurant le ſommeil. On diſtingue les calmans, en *parégoriques* ou *anodins*, en *aſſoupiſſans* ou *ſomniféres*, en *ſtupéfians* ou *narcotiques*. Ceux-ci ſont les plus violens de tous les calmans: leur uſage demande la plus grande prudence. *Voyez* NARCOTIQUES. *Voyez* auſſi ANODINS.

Outre les calmans tirés des trois régnes de la nature, il en eſt d'autres qui n'ont pas moins de vertu: mais qui agiſſent d'une maniére bien différente. Nous les appellerons *calmans moraux*, parce qu'ils affectent directement l'eſprit. Il eſt peu de perſonnes qui n'aient été ſenſibles au ſon des inſtrumens dont ils ont entendu les accords. On ne peut révoquer en doute que les bons Muſiciens n'aient l'art de tranſmettre à l'ame, les impreſſions de la confiance, ou de la crainte, du plaiſir, ou de la douleur, de la joie, ou de la triſteſſe, ſouvent même de la fureur. Les Magiſtrats Suiſſes furent obligés de défendre ſous peine de la vie, aux Muſiciens de leurs troupes, de jouer ſur leurs

inſtrumens, un air qui portoit les ſoldats à la déſertion, en leur inſpirant le plus grand regret de ce qu'ils avoient quitté leur patrie, & le deſir le plus violent d'y retourner. Pindare & Galien employoient le ſon des inſtrumens & le chant, dans le traitement des maladies; on lit dans l'Ecriture Sainte, que la fureur de Saül s'évanouiſſoit au ſon de la harpe de David. L'Hiſtoire nous apprend qu'Achile s'humaniſoit par le même moyen. Aſclépiades & Démocrates trouvoient dans la muſique, un remède efficace, pour guérir les maniaques & les fous. Aléxandre ſe couvroit de ſes armes, ou les quittoit à la volonté de Timothée le Miléſien, qui connoiſſant le fort ou le foible du Héros Macédonien, lui inſpiroit des ſentimens de paix ou de carnage, par les ſons dont il frappoit ſon oreille. Iſménias, jouoit ſi bien de la flute, qu'il approchoit rarement un malade attaqué de douleurs de goutte, ou de ſciatique, ſans le ſoulager par le ſon mélodieux de cet inſtrument.

Péchlin rapporte qu'un Profeſſeur attaqué de la goutte, ne recevoit du ſoulagement que de l'effet de la muſique. On a vu dans les ſiécles derniers, *la danſe de Saint-Vit*, maladie qui portoit ceux qu'elle attaquoit, à faire des mouvemens riſibles, & à prendre des attitudes extravagantes, ne céder qu'à la muſique. Ceux qui ont été mordus de la tarentule, trouvent auſſi leur ſalut dans les accords qui flattent leur oreille. (*Voyez* TARENTULE.) Enfin, il n'eſt point d'homme, quelque féroce qu'on puiſſe le ſuppoſer, que la muſique ne puiſſe affecter agréablement. Il ne s'agit que de connoître ſon goût.

Si l'on avoit à traiter, par exemple, un goutteux Muſicien, ne vaudroit-il pas mieux lui procurer de tems-en-tems, un ſoulagement qui ne peut produire aucun mal, que de recourir à des topiques ſouvent inutiles, quelquefois dangereux. Il eſt des gens qui aiment ſi paſſionnément l'état qu'ils ont embraſſé, qu'il ſuffit de leur en parler, pour les diſtraire de toute au-

tre idée. Nous en appellons pour confirmer ce que nous disons, à l'expérience journaliére. L'Artiste le plus méprisé, se délecte à parler de son métier. La société d'un Musicien seroit donc un bon reméde, pour un homme qui aimeroit la musique. Un Poëte seroit enchanté de la lecture d'une belle ode; un Orateur auquel on liroit un discours rempli de beautés, écrit avec force, intéressant, & pathétique, oublieroit certainement qu'il souffre, pour prêter une oreille attentive à ce même discours. Un Panégyrique de Bossuet, ou de Fléchier; un Eloge de Thomas, &c. seroient pour cet homme souffrant, le reméde le plus agréable, le plus utile, le plus efficace.

Ce n'est point au Médecin à jouer, auprès de ses malades, le rôle de baladin, ou de complaisant. Sa profession est trop noble, pour qu'il s'abbaisse à des actions indignes de lui. Mais il doit formuler pour les remédes moraux, comme pour les remédes pharmaceutiques. Le succès de ceux-ci, ne lui fera pas moins d'honneur que la réussite des autres, quand il les ordonnera à propos.

CAMOMILLE. (Bot.) *Chamæmelum vulgare*, *chamomilla*, *leucanthemum Dioscoridis*. *Anthemis* math. La camomille est un genre de plante à fleurs radiées, dont le disque est composé de plusieurs fleurons jaunes, & la couronne, de demi-fleurons blancs, portés sur des embryons, & renfermés dans un calice écailleux. Ces fleurs naissent seule à seule, à l'extrêmité des tiges. Les feuilles sont très-menues, & très-finement découpées. Les tiges sont grêles & branchues; la racine est menue & fibreuse.

On fait usage, en Médecine, de deux espéces de camomille; l'une qu'on appelle *camomille romaine*, & l'autre, *camomille ordinaire*. La premiére, est employé par préférence. Elle est vivace; on la trouve très-communément à la campagne; l'autre, vient dans les bleds.

La camomille romaine a une odeur aromatique,

plus forte & plus agréable que celles des autres plantes de la même espéce. Elle contient beaucoup de principes actifs & d'huile subtile & essentielle qui lui donnent toutes les vertus qu'on lui reconnoît. Elle est résolutive, carminative, antispasmodique. On en donne les sommités en infusion, dans les coliques venteuses & néphrétiques, la cardialgie, les affections hypocondriaques & hystériques, dans les douleurs spasmodiques & convulsives, & les fiévres intermittentes. Quelques Auteurs la recommandent, pour calmer les douleurs qu'éprouvent les femmes enceintes avant & après l'accouchement; d'autres recommandent l'eau distillée de cette plante, dans la pleurésie, & l'application sur le côté, d'une vessie de cochon remplie de la décoction chaude; la décoction & l'infusion de camomille ont même réussi quelquefois contre les écrouelles.

On peut encore employer la camomille comme reméde externe, dans tous les cas où il faut calmer, adoucir, ramollir. On la fait entrer dans les lavemens, dans les cataplasmes : on en reçoit la vapeur, ou l'on prend les bains dans lesquels elle a bouilli. Donnée en clystére, elle dissipe les vents, appaise les douleurs de colique, accélére l'écoulement des régles, en guérit la suppression, fait couler les vuidanges, & calme les douleurs néphrétiques. Les bains & les fomentations de camomille ont aussi un succès heureux, dans les douleurs de rhumatisme, & de goutte, les tumeurs inflammatoires ou lymphatiques.

Les cataplasmes & les fomentations de cette plante, dissipent les duretés & l'enflure des mammelles, lorsque le lait n'y circule pas avec liberté; on les applique aussi sur l'enflure des membres, sur les hémorroïdes qui ne coulent point & sont douloureuses, sur les articulations dont le mouvement est gêné, ou les ligamens desséchés. Il est à remarquer cependant que la camomille romaine agit en divisant, & en fortifiant; & l'ordinaire en ramollissant.

L'huile que l'on retire de la camomille, a beaucoup de vertu ; mais nous ne nous ſervons en Médecine, que de celle qu'on prépare en faiſant infuſer les fleurs de la plante, dans l'huile d'olive. Elle eſt émolliente & anodine. On l'emploie en liniment, dans les coliques violentes, on en frotte le ventre après l'avoir fait chauffer. On en frotte auſſi les membres attaqués de la goutte, dans le tems même de l'accès ; on en imbibe du coton, pour l'appliquer ſur les hémorroïdes enflammées ; ou ſur les excoriations douloureuſes. On la fait auſſi entrer dans les lavemens émolliens & laxatifs. La doſe eſt depuis deux onces, juſqu'à trois. Celle des ſommités en décoction, eſt depuis une demie-poignée, juſqu'à une poignée, ſur chaque livre d'eau.

CAMPHRÉE. (Bot.) *Camphorata herſuta.* C. B. P. La camphrée ainſi nommée, parce qu'elle a une odeur de camphre, eſt une plante commune dans les Provinces Méridionales de la France. Sa fleur eſt un petit vaſe herbeux, ſans pétales, compoſée de quatre étamines garnies de ſommets de couleur de roſe. Les feuilles ſont menues, médiocrement roides, & velues. Les tiges s'élévent à la hauteur d'une coudée. Elles ſont ligneuſes, blanchâtres, & garnies de nœuds alternativement. La racine eſt auſſi ligneuſe, & n'a guère plus de la longueur d'un pouce.

La camphrée eſt apéritive, inciſive, ſudorifique & vulnéraire. On en recommande l'uſage dans les obſtructions commençantes, la cachexie, la ſuppreſſion des régles, l'aſthme humide, & la plupart des maladies chroniques. On peut auſſi la donner dans l'hydropiſie récente, lorſque le malade n'eſt point altéré, & que ſa peau n'eſt point brûlante.

On ordonne cette plante ſéche en infuſion ou en décoction, ſoit dans l'eau, ſoit dans le vin. La doſe eſt d'une pincée pour une potion ; & d'une once, pour une pinte d'eau, lorſqu'on en fait une tiſanne.

CAMPHRE. (Mat. Méd.) Le camphre eſt une réſine végétale, très-légére, blanchâtre, tranſparente, que

l'on retire d'un arbre qui croît au Japon, à la Chine, & en plusieurs Pays des Indes Orientales. Cette substance a une odeur pénétrante & suave; un goût piquant & un peu amer, ayant quelque chose de froid. Elle prend feu très-aisément, & brule même dans l'eau, elle est si volatile, qu'on a beaucoup de peine à la conserver, & l'on est fort surpris quelquefois de trouver vuides les bocaux dans lesquels on l'a renfermé.

L'arbre d'où découle le camphre, est appellée *caphur* par les naturels du pays où il croît. Les Botanistes l'ont rangé dans la classe des lauriers. Ils le connoissent sous le nom de *laurus foliis ovatis, utrinque acuminatis, trinerviis, nitidis, petiolis laxis.* Pour retirer le camphre, les Indiens coupent par morceaux, les branches & les racines de l'arbre, & les font bouillir dans l'eau. Ils agitent continuellement ces branches & ces racines avec un bâton, jusqu'à ce qu'ils voyent s'attacher à ce même bâton, une espéce de gelée blanche. Ils retirent alors le vase du feu, passent la liqueur, & la laissent reposer pendant toute la nuit: le lendemain, ils trouvent le camphre formé en grosses masses. C'est le camphre brut que les Hollandois apportent en Europe pour le raffiner.

On ne sçait point encore positivement qu'elle est la méthode dont on se sert en Hollande pour raffiner le camphre: on est assuré seulement qu'on le sublime. Quelques Naturalistes ont fait cette opération par des manipulations différentes, & ont obtenu le camphre, en gâteaux, d'une figure orbiculaire, concaves d'un côté, convexes de l'autre, & semblables à ceux que les Hollandois vendent.

Le camphre raffiné est blanc, transparent, léger, un peu onctueux lorsqu'on le touche: il a une odeur aromatique très-forte; une saveur âcre & amére, qui laisse sur la langue une impression de froid. Cette substance s'enflamme aisément, & se consume en entier, sans laisser de charbon; elle se dissout en peu de tems,

dans l'esprit de vin; les huiles la dissolvent aussi, elle se fond dans les acides minéraux. On voit par ce que nous venons de dire, que le camphre est très-volatil. On le conserve ordinairement dans des bocaux, où l'on a mis de la graine de lin; mais ce moyen a été reconnu insuffisant. M. Baron en conseille un beaucoup plus sûr; c'est de renfermer le camphre dans un bocal rempli d'eau, & couvert d'une vessie mouillée.

Le camphre est un puissant alexitére, diaphorétique & antiseptique. Les Japonois en font le plus grand cas dans leur Médecine. Ils disent que cette substance est comme un Centurion, ou un Capitaine qui conduit ses soldats à l'ennemi, pour les faire combattre avec lui.

Quand on le prend en substance, il se volatilise aisément dans les premiéres voies, & quoique la liqueur gastrique ne puisse le dissoudre, le peu de cohésion de ses molécules, fait qu'il se résout bientôt en vapeurs. Dans cet état, il passe avec la plus grande facilité dans les vaisseaux lactés, & delà, dans tout le systême vasculaire, où il porte un stimulus qui augmente l'oscillation de vaisseaux, & leur résistance sur le sang qu'il fait circuler avec plus de vîtesse. L'action du camphre se porte aussi directement sur l'estomac & les intestins. Il y produit une chaleur nouvelle, & met en mouvement la matiére de la sueur qui se trouve souvent en abondance dans les premiéres voies, en leur donnant plus de ressort & plus de force.

Toutes les parties du camphre ne passent cependant pas dans le torrent de la circulation. Cette matiére subtile pénétre toute la machine; affecte le genre nerveux, & le met en action. La vibration des nerfs se communique aux membranes sur lesquelles ils se répandent; les globules sanguins, & les autres liqueurs sont poussées avec plus de force dans les ramifications capillaires, en détruisent les obstructions, lorsqu'il s'y en trouve, ouvrent les pores, poussent à

la

la peau, & le corps se trouve baigné de sueur.

Aussi donne-t-on le camphre avec beaucoup de succès dans les fiévres exanthémateuses, malignes, & pestilentielles, la petite vérole, le pourpre, & les autres maladies où les sueurs sont la crise la plus salutaire que l'on puisse espérer. M de Haller dont la réputation est généralement répandue, fit beaucoup d'usage du camphre dans les petites véroles qu'il traita en 1735. Il en faisoit entrer vingt grains dans une émulsion dont il donnoit plusieurs verres par jour; lorsque l'éruption étoit violente, & les boutons noirâtres. On a encore éprouvé les bons effets du camphre, dans les vapeurs hystériques & hypocondriaques, & dans toutes les affections spasmodiques, l'asthme convulsif, les palpitations de cœur: il réussit encore très bien dans le pourpre scorbutique qui n'est pas ordinairement accompagné de fiévre, mais qui est le signe certain de la dissolution des humeurs. On peut le donner aussi dans les fleurs blanches, la gonorrhée, les tumeurs inflammatoires, érésipélateuses, & les bubons vénériens dont il accélerera la suppuration. On prétend qu'il préserve des pollutions nocturnes, & que son odeur abbat les feux de la concupiscence. *Camphora per nares, Castrat odore mares.* L'expérience ne favorise pas cette assertion.

Il seroit cependant dangereux de donner le camphre indistinctement dans tous les cas que nous venons d'indiquer. Il ne produiroit aucun bon effet, si on le prenoit seul dans les maladies spasmodiques, entretenues par la trop grande sécheresse des fibres, par leur constriction, ou leur rigidité. Il faut alors modérer son action, en lui donnant un véhicule onctueux, tel que le blanc de baleine, l'huile d'amandes, &c. afin de procurer le relâchement, qui est, dans ces cas, l'indication principale que l'on a à remplir. Les meilleurs Praticiens préférent le nitre aux corps gras, parce que l'activité du camphre en est moins retar-

dée. Le vinaigre peut être ſubſtitué au nitre, pour être aſſocié au camphre.

La doſe du camphre avec le nitre, eſt depuis deux grains, juſqu'à dix. On peut en faire prendre juſqu'à vingt par jour, mais non au-delà, à moins que le ſujet ne fût ſi robuſte, & le cas ſi preſſant, qu'on fût contraint d'en augmenter la doſe.

On peut auſſi le faire prendre dans l'eau, après l'avoir fait diſſoudre dans l'eſprit de vin, ou dans l'huile de térébenthine qui ſont ſes véritables menſtrues. Frédéric Hoffmann nous apprend qu'un malade en prit juſqu'à quarante grains, par la faute de ſon Apothicaire, & qu'il fut guéri de pluſieurs affections ſpaſmodiques, & d'une conſtriction ſi grande dans l'œſophage, que la déglutition étoit très-gênée. Ce malade n'eut d'autre accident que d'avoir ſa tête lourde & peſante, les membres fatigués, des ſueurs froides, des anxiétés, & un aſſoupiſſement que l'on diſſipa par des remédes différens.

Le camphre eſt encore d'une grande reſſource pour l'extérieur. C'eſt un des bons antiputrides que la Médecine poſſéde, il eſt diſcuſſif & réſolutif. Il réſiſte puiſſamment à la gangrêne & à la putréfaction; on l'emploie avec ſuccès dans le traitement des échimoſes, des contuſions & des éréſipéles. Il réſout le ſang nouvellement épanché, & le fait rentrer dans les vaiſſeaux. On en met dans les collyres, pour appaiſer l'inflammation des yeux, & les douleurs qu'occaſionnent les brûlures. On en mêle dans l'onguent mercuriel, pour éviter la ſalivation; mais un Praticien prudent & qui obſerve de près ſes malades, n'a pas beſoin de cette précaution. *Voyez* VÉROLE.

On a prétendu qu'un ſachet de camphre pendu au col, guériſſoit les fiévres intermittentes, & rendoit l'homme ou la femme qui le porte à-peu-près indifférent pour la génération; mais ces effets ne ſont pas conſtatés.

Les Pharmacopées donnent pluſieurs préparations

du camphre. Nous ne mettrons ici que les plus usitées, telles que l'eau camphrée, l'eau de vie camphrée, l'esprit & l'huile de camphre.

Pour faire l'eau camphrée, on prend deux gros de camphre, on l'enflamme, & on l'éteint plusieurs fois dans une livre d'eau, jusqu'à ce que le camphre soit consumé : on passe la liqueur, & on la conserve dans un vaisseau bien fermé. Cette eau est bonne en breuvage ou en lavement, dans les affections hypocondriaques & hystériques.

On fait l'eau de vie camphrée, en faisant dissoudre le camphre dans l'eau, à la proportion de demi-once, sur deux livres de liqueur. Cette eau de vie est d'une très-grande ressource en Chirurgie, pour empêcher la putréfaction, & détruire les taches gangrêneuses. On en arrose les compresses & les bandages. Quand on en imbibe du coton, & qu'on l'applique sur une dent cariée, la douleur cesse, par la stupeur que la liqueur produit alors sur le nerf qui entre dans la dent. On peut aussi en faire prendre cinq à six gouttes, dans de la tisanne ou du bouillon, dans les affections scorbutiques, & l'apoplexie. M. le Camus, Médecin de Paris, connu par d'excellens ouvrages, conseille l'usage de l'eau de vie camphrée, dans la rage. Son sentiment est appuyé par les expériences du Docteur Nugent, Médecin Anglois, qui regarde l'hydrophobie plutôt comme une maladie spasmodique, qu'inflammatoire.

Pour avoir l'huile de camphre, on prendra trois onces de cette matiére concassée menu ; on la mettra dans un matras, & l'on versera par-dessus, six onces d'esprit de nitre bien déphlegmé. On bouchera bien le matras, & on l'exposera à une chaleur assez douce ; pour que la main puisse la supporter. Quand le camphre sera entiérement dissous, on versera la liqueur dans un entonnoir de verre dont on bouchera l'orifice inférieur, avec le doigt. L'huile prendra le dessus, & l'esprit de nitre ira au fond ; on le laissera écouler en

entier, & l'on rebouchera l'entonnoir pour conserver l'huile qui restera.

Cette huile est un puissant antiseptique. Elle accélére & favorise l'exfoliation des os, des cartilages, des tendons, & des ligamens; elle détruit les chairs baveuses qui s'élévent autour des plaies, détruit les verrues, & calme les douleurs de dents.

Le camphre est employé dans un grand nombre de formules. Il entre dans le vinaigre antiseptique, les trochisques, blancs de rhasés, & dans ceux de myrrhe, dans l'élixir parégogique, l'onguent blanc camphré, & le liniment savoneux de la Pharmacopée de Londres; dans l'eau hystérique, & l'eau thériacale camphrée, le baume de laitour, & le baume hystérique, la thériaque céleste, le baume nervin, & oppodeltoch; l'onguent blanc de rhasés, & l'onguent dessicatif rouge, l'emplâtre de savon, stiptique, diabotanum, de Nuremberg, de camphre, & la pierre divine ophthalmique.

CANAL. (Anat.) L'Anatomie fait usage du mot *canal*, pour exprimer tous les vaisseaux du corps, tels que les veines, les artéres, &c.

CANAL DÉFÉRENT. (Anat.) Ce canal porte la semence, des testicules, aux vésicules séminales: il y en a un pour chaque testicule.

CANAL VEINEUX. (Anat.) C'est un petit conduit que l'on ne rencontre que dans le fœtus. Il est situé dans la partie cave du foie. Son usage est de conduire le sang, de l'artére pulmonaire, dans l'aorte, sans qu'il passe dans les poumons, comme dans l'adulte. Ce canal s'oblitére quand le sujet a respiré, & s'affaisse entiérement, à mesure que l'enfant avance en âge.

CANCER. (Chir.) Le cancer est la plus terrible de toutes les maladies chirurgicales. Ses progrès sont quelquefois si rapides, que les remédes ne font que l'irriter, & que le malade périt au milieu des douleurs les plus vives. Sa dénomination a été tirée de sa ressemblance avec un poisson appellé *cancre*,

parce que le cancer s'étend quelquefois loin de l'endroit qu'il occupe, & que les vaisseaux gonflés & variqueux, ont en quelque sorte la figure des pattes du *cancre.*

Les Auteurs définissent le cancer, une tumeur dure, inégale, ordinairement immobile, lancinante, souvent douloureuse, variqueuse, livide ou plombée, qui attaque le plus communément les parties glanduleuses : & qui survient aussi aux autres parties.

La division ordinaire du cancer, est en *oculte*, ou *ulcére*. Le cancer occulte n'est qu'un squirre douloureux. Il commence par une petite tumeur qui croît de jour en jour, à mesure que le virus cancereux se développe ; sa superficie devient alors inégale, la douleur que l'on ressent à cette partie, est lancinante, & brûlante. La peau s'ulcére enfin, surtout quand on applique sur la tumeur des médicamens gras, émolliens, ou répercussifs : souvent, dit M. Heister, la maladie augmente plus en un mois, lorsqu'on la couvre d'emplâtres & de cataplasmes, qu'elle n'auroit fait en un an, si le malade n'eut fait aucun reméde.

Lorsque le vice cancereux s'est entiérement développé, la peau se déchire, les douleurs deviennent toujours plus cuisantes. Les ulcéres que forment les excoriations, jettent une matiére sordide, gluante, jaunâtre & fétide ; les bords de ces ulcéres, deviennent calleux & durs ; ils se gonflent & se renversent ; la plaie a tous les jours plus de diamétre, & n'offre bientôt plus qu'un aspect révoltant & horrible.

Quoique le cancer puisse attaquer toutes les parties du corps, il en est cependant où il paroît se fixer par préférence ; telles sont les mammelles, les aisselles, les parotides, le nez, les lévres, les parties de la génération, & l'anus. Les écrouelles, les bubons, les ulcéres du nez, les plaies mal traitées, les tumeurs des testicules, les ulcéres dégénérés peuvent être le germe des cancers.

Les causes qui ont déterminé le squirre à devenir can-

cer, ſont externes ou internes. Les fortes compreſſions, les coups, les chûtes, l'application des topiques gras ou huileux, les obſtructions, & les autres accidens de cette nature, ſont les cauſes externes du cancer.

Les Auteurs ſont partagés ſur la nature de la cauſe interne de cette maladie : mais leurs recherches quelqu'exactes qu'elles ayent été, n'ont encore rien déterminé. Quelques uns croient que ce vice eſt produit par l'altération & la mauvaiſe diſpoſition des liquides qui ſe ſéparent de la maſſe du ſang ; & que cette maladie attaque plutôt, par cette raiſon, les perſonnes attrabilaires, dont le ſang eſt chargé d'une bile réſineuſe, d'un tartre âcre & groſſier.

D'autres diſent que les douleurs que les malades éprouvent dans ces terribles extrêmités, ſont occaſionnées par des vers qui dévorent les chairs petit à petit.

Il y en a qui ont regardé le cancer comme formé par la deſtruction des vaiſſeaux lymphatiques & excrétoires, incapables de fonctions & d'accroiſſement.

D'autres enfin, & ce ſentiment paroît confirmé par l'expérience, prétendent que le levain cancereux eſt un acide qui fixe la lymphe, la coagule, & l'oblige à croupir dans ſes vaiſſeaux, juſqu'à ce que l'inflammation, la ſuppuration, & tous les accidens ſe déclarent.

On convient, en effet, que l'humeur cancéreuſe a une odeur acide ; cette maladie attaque pour l'ordinaire les perſonnes qui ont les premiéres voies remplies de matiéres aigres, qui ſont ſujettes aux aigreurs, & ont ſouvent la maladie que l'on appelle *crémaſon*.

M. le Dran, Chirurgien de Paris, eut ſon habit rongé par une goutte de la liqueur qui ſortit d'une poche contenue dans un cancer des mammelles.

M. Tenon, autre Chirurgien de Paris, a obſervé que la liqueur cancéreuſe ramollit les os, & ſe charge de leur terre comme les acides.

Vanron, Commentateur d'Hippocrate, dit que ce vice tient du corrosif. Il prétend l'avoir prouvé par des expériences. Mais toutes ces recherches n'ont rien décidé. Nous sommes toujours à-peu-près dans le même dégré d'incertitude sur cette matiére.

Il est cependant assuré, que lorsque le cancer a fait quelques progrès, la lymphe a contracté une salure âcre & volatile. L'Editeur de la seconde édition du Dictionnaire Economique, rapporte une expérience intéressante à ce sujet. Il fit cracher une malade attaquée de cancer, sur un morceau de pain, qu'il donna ensuite à un chien: une heure après avoir mangé ce pain, l'animal commença à baver, & à s'agiter, comme s'il avoit eu les mâchoires & la gorge embarrassées. Ces mouvemens devinrent plus forts, & l'Auteur de cette épreuve, croyant avoir apperçu dans ce chien, des symptômes d'hydrophobie, le tua promptement. Ces expériences devroient être répétées: le public a droit de l'attendre de cet Auteur, on ne doit rien négliger, lorsqu'on peut concourir au bien de l'humanité.

Quoiqu'il en soit de toutes ces opinions, on sçait que les causes internes & déterminantes du cancer, sont la suppression ou la disparition du flux menstruel, des hémorroïdes, de la sueur; les passions vives, les chagrins violens, un chyle mal élaboré, l'abus des liqueurs spiritueuses, les veilles excessives, & tout ce qui peut jetter le trouble & le désordre dans la circulation.

CANCER DES MAMMELLES.

Comme les mammelles sont le plus communément attaquées du cancer, nous allons traiter cet article séparément. On peut également distinguer deux espéces de causes éloignées du cancer des mammelles; les unes sont externes, telles que les coups, les compressions, les chûtes, le froid, &c. auxquelles ces deux corps sont fort exposés; les autres sont internes, & les mêmes que celles que nous avons assignées plus haut.

Quand la maladie se déclare, les seins qui étoient

auparavant durs, mais indolens & ſans douleur, s'enflent; on y reſſent un dardement, le mal augmente, la peau ſe créve, il en ſuinte une matiére ichoreuſe & fétide, qui ronge tout ce qu'elle touche, détruit le tiſſu organique de la partie, diſſéque les muſcles, carie quelquefois les côtes, où ſe jettant ſur le poumon, occaſionne des difficultés de reſpirer, des toux opiniâtres, & la pthyſie. Les bords de l'ulcére ſont tuméfiés, tordus, & comme *grippés*. Ils ſont tantôt pâles, tantôt rouges, jaunâtres, verds, livides, ou noirs. Les douleurs ſont attroces, la malade ne dort ni nuit, ni jour. Elle eſt infectée par l'odeur inſupportable que le cancer exhale; ſes forces s'abbattent, elle maigrit, tombe dans le maraſme, & périt.

Le cancer ulcéré eſt d'un préſage ſiniſtre: la mort eſt le ſeul reméde aux maux qu'il fait ſouffrir, quand la maſſe du ſang eſt infectée. Hippocrate étoit ſi perſuadé de cette vérité, qu'il conſeilloit de ne faire aucun reméde même au cancer occulte. Nous ſommes devenus plus hardis: mais les malades ſurvivent rarement à l'opération, pour peu que le ſang ou la lymphe ſoient viciés; le cancer de la matrice eſt preſque toujours incurable. Je dis preſque toujours, parce qu'on en a vu quelquefois céder à l'action des remédes: mais ces cas ſont extraordinaires.

Celui des inteſtins, du goſier, & des amygdales eſt abſolument ſans reſſource; on l'appelle *noli me tangere*, quand il attaque le viſage. Il eſt très-dangereux d'y toucher, parce que les remédes ne font que l'irriter. On en a vu s'étendre ſur toute la face, après l'application imprudente de quelque topique.

L'unique reméde qui ſoit capable de détruire le cancer ulcéré, c'eſt l'amputation; mais le Chirurgien doit être aſſuré avant que d'en venir à cette extrêmité; 1°. que le vice cancéreux n'eſt que local; c'eſt-à-dire, qu'il ne s'étend pas au delà de la tumeur; 2°. qu'il n'eſt point adhérent à de gros vaiſſeaux, & que ſes racines ſeront emportées par l'inſtrument tranchant.

Le cancer occulte laiſſe quelque eſpoir de guériſon. La principale indication qu'il y ait à remplir, eſt d'empêcher que le vice ne gagne la maſſe du ſang. Il faut s'attacher à prévenir la raréfaction de la matiere ſquirreuſe, par les ſaignées, les raffraîchiſſans, & un régime convenable. Si la malade eſt d'un bon tempérament, ſi le cancer eſt mobile, & non adhérent, on commencera par la ſaignée, afin de déſemplir les vaiſſeaux voiſins de l'engorgement: on ſaignera du pied, ſi les régles ou des hémorroïdes étoient ſupprimées.

On preſcrira en même-tems, des bouillons, ou des apozémes raffraîchiſſans, avec les feuilles de chicorée ſauvage, d'aigremoine, de laitue, de pourpier, de capillaire, de bourrache, ou de bugloſe, les racines de nénuphar, de fraiſier, d'althéa, ou de polipode. On édulcorera ces apozêmes, avec le ſyrop de capillaire, & l'on en donnera à pluſieurs repriſes, dans la journée. On fera prendre auſſi à la malade, un bol fait avec vingt grains d'yeux d'écreviſſes, & dix grains de nitre, incorporés dans le ſyrop des cinq racines apéritives.

Si l'on a beſoin d'abſorbans plus actifs, on pourra donner l'eau ſeconde de chaux de coquilles d'huitres calcinées, dans laquelle on mettra une once & demie de lait. Au défaut de chaux de coquilles d'huitres, on fera boire l'eau ſeconde de chaux ordinaire. On appliquera en même-tems ſur la tumeur, des compreſſes trempées ſimplement dans l'eau tiéde, avec un tiers d'eau de lavande. On purgera de tems en tems, avec des minoratifs doux: il ſeroit dangereux d'employer des remédes violens, le cancer ſe développeroit avec fureur.

L'application des ſangſues produit de bons effets, lorſqu'on voit la mammelle ſe gonfler; mais il faut les appliquer à la partie déclive de la tumeur. On prévient par cette application, l'engorgement du ſang dans la partie.

Après l'usage des apozêmes apéritifs, des absorbans, des sangsues, & des bains, on mettra la malade au lait d'ânesse, ou de vache, pour toute nourriture, afin de porter le calme dans l'économie animale, & d'adoucir l'acrimonie des humeurs. On pourroit donner, dans les cas d'insomnie, une once de syrop de diacode, & un grain de laudanum, ou quelques gouttes de la liqueur anodine minérale d'Hoffmann.

On pourra ensuite passer à des topiques plus forts que l'eau; mais capables d'adoucir le cancer, en absorbant la matiere qui le forme. La laine grasse, la céruse, le plomb, le pompholix, la litharge, la tuthie, la poudre d'écrevisses, la morelle, la belladona, la ciguë & la jusquiame, peuvent procurer beaucoup de soulagement. Il y a quelques années qu'un Médecin conseilla le cataplasme des racines de panais réduits en pulpe.

Un Médecin Allemand crut avoir trouvé dans l'infusion de la belladona, le spécifique du cancer. Il rendit sa découverte publique; ses expériences furent répétées, quelques-unes réussirent: mais la plupart manquérent, & l'art resta au même état où il étoit avant les essais du Docteur Lambergen. Heister dit avoir vu une malade devenir folle par l'usage de la belladona, mais elle ne fut point guérie de son cancer.

M. Storck, Médecin à Vienne en Autriche, publia ensuite des merveilles sur l'usage de la ciguë dans le cancer. Il fit prendre plusieurs milliers des pillules faites avec l'extrait de cette plante, fameuse par la mort de Socrate, & de quelques Anciens célébrés par les Historiens. Les Journaux retentirent pendant un an ou deux, du bruit de plusieurs cures opérées par ce reméde: on s'empressa d'y recourir. Chacun payoit déja à l'Esculape Allemand, le tribut d'éloges & de reconnoissance dont il paroissoit digne, & l'humanité lui eut peut-être dressé des statues, si tout ce qu'il dit eut été vrai. Mais on ne fut pas long-tems dans l'enthousiasme: l'extrait de ciguë ne réussit point

entre les mains de nos plus célébres Médecins. La découverte de M. Storck perdit ſon mérite, & l'on ſe contenta de louer ſon zéle.

Nous avons entendu dire ſouvent au célébre M. Petit, Médecin de Paris, qu'il avoit tiré la cigue de Vienne même, pour en préparer les pillules, qu'enſuite il avoit prié M. Storck de les compoſer, & de les lui envoyer: mais que toutes ces précautions avoient été inutiles. Tout ce que M. Petit a vu, c'eſt que par l'uſage de ces pillules de cigue, les chairs qui étoient noires, devenoient rouges & belles; que le cancer n'exhaloit plus une odeur fétide; que la liqueur qui en ſortoit, devenoit blanche & purulente; mais rien de plus. Jamais ce grand Médecin n'a pu guérir une malade par le reméde du Docteur Allemand.

Lorſque l'on a employé tous les remédes inutilement, il n'en reſte plus à tenter que l'opération; on pourra y avoir recours, ſi la malade eſt en état de la ſupporter, & ſi l'on peut eſpérer d'emporter toute la tumeur, ſans qu'il en reſte aucun germe. Avant que de la faire, il faut préparer tout ce qui pourra être utile pour l'appareil. On aura ſous ſa main quelque eau aſtringente, telles que l'eau de renouée, d'alun, ou de plantain, des poudres ſtiptiques, des boutons d'alun, ou de vitriol, des plumaceaux de charpie, un emplâtre de minium ou de céruſe, des compreſſes, & le bandage.

Tout étant prêt pour l'opération, on fait aſſeoir la malade ſur le bord de ſon lit, à demi-couchée, & dans un beau jour. Elle levera & portera en arrière le bras du côté affecté, afin que la tumeur faſſe plus de ſaillie. L'Opérateur prendra enſuite la mammelle dans ſa main, & coupera tout autour, en inclinant l'inſtrument de maniere que le tranchant ſoit entiérement tourné du côté du ſternum. Cette précaution épargne bien des douleurs à la malade, parce que moins il y a d'houpes nerveuſes à découvert, moins les panſemens ſont douloureux.

La ſection circulaire étant faite, il eſt facile d'enlever la tumeur cancéreuſe, parce que les parties ne ſont attachées au muſcle pectoral, que par un tiſſu cellulaire fort lache: l'opération n'eſt pas longue, deux ou trois minutes ſuffiſent, pour un Chirurgien qui ſçait bien opérer.

Quand la tumeur ſera enlevée, on laiſſera dégorger les vaiſſeaux pendant quelques inſtans : on arrêtera l'hémorragie, s'il y en a, par le moyen des poudres aſtringentes, ou du bouton de vitriol: & l'on panſera la plaie à ſec; c'eſt-à dire, qu'on la couvrira d'abord de plumaceaux ſecs, & que l'on mettra par-deſſus ces plumaceaux, des étoupes chargées de poudres ſtiptiques maſtiquées avec le blanc d'œuf. On appliquera enſuite ſur le tout, un emplâtre de la figure de la plaie, & une compreſſe que l'on ſoutiendra avec la ſerviette & le ſcapulaire. Les panſemens ſuivans ſeront faits à l'ordinaire, avec des digeſtifs pour que la plaie ſuppure, & qu'elle ſoit conduite à une cicatriſation parfaite, ſelon les régles de l'art. *Voyez* PLAIE.

Les remédes que nous avons indiqués ci-deſſus, doivent être continués pendant long-tems; le régime ſera exact : & l'on écartera de la malade, tout ce qui pourroit lui donner la plus légére inquiétude, on pourroit lui cauſer quelque révolution ſubite. Il eſt de la prudence auſſi, d'établir un cautére au bras, afin que la matiére morbifique ceſſant de couler après la cicatriſation de la plaie, elle puiſſe avoir une autre iſſue, ſans ſe frayer des paſſages vers des parties, dont l'affection entraîneroit la perte du malade.

Mais ſi la malade eſt foible, cacochyme, ou fort âgée; ſi le cancer eſt invétéré, adhérent aux parties qui l'environnent, ou qu'il ait gagné l'aiſſelle, il vaudra mieux s'en tenir à une cure palliative, que de tenter une opération qui ſeroit en pure perte, & tourneroit à la confuſion de l'Opérateur. On ſe contentera donc d'ordonner un régime humectant, de faire

quelques ſaignées, ſi le ſujet eſt pléthorique ; on fera prendre le lait de vache, ou de chévre pur ou coupé avec le tiers d'une décoction de plantes vulnéraires, ou le bouillon d'écreviſſes. Si les douleurs ſont violentes, on donnera de tems-en-tems, quelques grains d'opium, ou la ſemence de pavot, dans quelque boiſſon. C'eſt ainſi qu'on procurera à la malade, quelques heures de ſommeil, pendant leſquelles elle oubliera du moins ſes ſouffrances.

Lorſque le cancer eſt ulcéré & qu'on ne peut l'emporter, on panſera & l'on nétoyera l'ulcère, deux ou trois fois par jour : on le lavera avec le lait d'âneſſe, le petit lait de chévre, l'eau de forges, l'eau de morelle ou de plantain, l'eau de fraie de grenouilles, ou le vin, dans lequel on aura fait bouillir les fleurs & les feuilles de bouillon blanc. On a éprouvé que les feuilles de plantain appliquées ſeules, produiſoient un heureux changement dans le cancer. On recommande auſſi la décoction de ſouci de vignes.

On pourra auſſi imbiber les plumaceaux d'huile de myrrhe par défaillance, ou d'eſſence de myrrhe avec celle de ſuccin ; l'eau de chaux à laquelle on a mêlé un peu de ſucre de Saturne, eſt auſſi très-vantée. L'onguent nutritum, & la poudre d'écreviſſes, pourront également être employées.

On fera de tems en tems des fomentations ſur le cancer, avec quelques décoctions de plantes vulnéraires, telles que le marrube, l'aigremoine, la véronique. On arroſera la tumeur avec la liqueur dont voici la formule.

Prenez *Eau de roſes,*
de fleurs de ſureau,
de pavot cornu, de chacun deux onces.,
ſucre de Saturne & eſſence d'opium, de chacun un gros,
eſprit de vin thériacal, deux gros.

Mêlez, & en imbibez les plumaceaux.

Si les douleurs étoient toujours auſſi violentes, on

pourroit ajouter aux fomentations que l'on feroit sur le cancer, l'essence d'opium, ou même l'employer toute seule : en observant cependant qu'elle ne fût point faite par l'esprit de vin ; mais par la coction de l'opium dans les eaux distillées de morelle, ou de pavots. Dionis conseille de mettre sur le cancer ulcéré, de la chair de veau. Le plomb brûlé mêlé avec le mucilage de semences de lin, de psyllium, ou de coins, est un bon calmant, & peut produire de bons effets sur le cancer. On pourra aussi se servir de quelque eau vulnéraire, telle que l'eau d'arquebusade, préparée avec l'eau de belladona, plutôt qu'avec le vin. On recommandera aussi un régime exact, le repos & la tranquillité d'esprit.

CANCER. (Hypp.) Les chevaux & les autres bêtes de somme, sont aussi exposés aux cancers. Cette cruelle maladie commence ordinairement dans les animaux, par un ou plusieurs boutons, d'où suinte une humeur lymphatique & rongeante. Le mal gagne insensiblement, & acquiert un volume très-considérable, lorsque ceux qui soignent les chevaux, ne s'opposent point à ses progrès.

Pour traiter le cancer des chevaux, on commencera par leur faire une ou plusieurs saignées, selon que le degré de l'inflammation sera plus ou moins fort. On les mettra à la diéte ; on leur fera prendre des diaphorétiques capables de donner plus de douceur à la lymphe, & de détruire son âcreté par les sueurs. On pourroit, par exemple, leur faire prendre l'infusion de racines d'esquine, de bois de gaïac, de sassafras, à laquelle on joindroit le foie d'antimoine qui est un puissant sudorifique pour les chevaux.

On brûlera le cancer avec le cautére actuel, la pierre infernale, ou la dissolution de quelque caustique. Il seroit dangereux de cautériser le cancer, s'il adhéroit à de gros troncs de nerfs, à de gros vaisseaux, ou à des tendons ; mais il n'y auroit aucun

danger de le brûler le plus profondément même, s'il ne tenoit qu'à des parties charnues.

Les chevaux ont aussi quelquefois des bourgeons cancéreux à l'œil, surtout au grand angle de cet organe, à la racine du nez. L'œil malade est alors rouge & enflammé; il est environné ou couvert de tubercules, en forme de petits champignons: les paupiéres en sont souvent hérissées.

Comme le cancer à l'œil est une preuve certaine du mauvais état des humeurs de l'animal, on s'attachera d'abord à en adoucir l'âcreté. C'est pourquoi, le cheval sera mis au son & à l'eau blanche pour toute nourriture: on lui fera prendre ensuite, l'acier & le foie d'antimoine. L'œil sera lavé avec de l'eau de fenouil, & saupoudré avec la poudre de cloportes & de tuthie porphirisées, la couperose & le sucre candi, parties égales de chacun.

CANELLE. (Mat. Méd.) *Cinnamomum*. La canelle est la seconde écorce d'un arbre que les Botanistes ont mis dans la classe des lauriers. Cet arbre est très-commun dans l'Ile de Ceylan; il croît à la hauteur de trois ou quatre toises. Ses fleurs sont petites, étoilées, blanchâtres, disposées en gros bouquets à l'extrêmité des rameaux. Leur odeur est des plus suaves: les marins les sentent à une très-grande distance en mer. Les feuilles ressemblent à celles du laurier, mais elles ont une odeur de canelle.

L'écorce extérieure de cet arbre, est raboteuse, grise, épaisse; elle a une odeur de camphre. On la sépare du tronc, & l'on coupe la seconde, par lames longues de trois à quatre pieds; on l'expose ensuite au soleil où elle se roule en petits tuyaux de la longueur d'une coudée, telle qu'on nous la vend. Cette récolte se fait au printems & en automne, sur les canneliers qui ont au moins trois ans; l'arbre reste presque nud, pendant deux ou trois ans, & se revêt ensuite d'une nouvelle écorce.

La canelle doit être d'une couleur jaune tirant sur

le rouge; il faut la choisir d'une odeur suave, aromatique, & pénétrante : & d'une saveur douce. Elle contient beaucoup d'huile essentielle ; mais cette huile est principalement dans la pellicule très-fine qui revêt intérieurement cette écorce.

Outre l'huile, toute l'écorce de canelle a un sel essentiel qui approche du sel ammoniac. C'est ce qui la rend échauffante, cordiale, stomachale, & alexipharmaque. Elle convient dans tous les cas d'atonie. (*Voyez* FOIBLESSE D'ESTOMAC.) Elle dissipe les vents, fortifie l'estomac, accélére le mouvement de la circulation, excite la sueur. On la met aussi au rang des remédes apéritifs, hystériques, & emménagogues. Elle est fort recommandée pour les affections de la tête & des nerfs, dans la cachexie & la jaunisse. Elle excite les régles, favorise l'accouchement, & fait couler les vuidanges. On la donne avec succès dans les fleurs blanches, les fiévres intermittentes & malignes ; les maladies pituiteuses de la poitrine, de l'estomac, & de la matrice. Elle fortifie les viscéres, reléve les forces abattues, rend gai & joyeux. Mais elle ne convient pas aux personnes d'un tempérament bilieux, chaud & sec, parce qu'elle échauffe beaucoup.

La dose de la canelle est depuis un demi-gros, jusqu'à un gros en substance, & du double en infusion.

EAU DE CANELLE.

On prendra demi-livre de bonne canelle que l'on pilera bien menu. Ensuite on la mettra infuser dans six livres de vin blanc, & demi-livre d'eau de mélisse pure, dans un mattras, ou un alembic de verre, dont les jointures seront exactement luttées. On fera ensuite la distillation, & l'on aura une eau de canelle que l'on pourra donner à la dose d'une cuillerée dans tous les cas de foiblesse ou d'évanouissement, dans les maladies accompagnées d'assoupissement ou de vertige.

On prépare aussi une eau de canelle avec l'eau d'orge,

ge, au lieu de vin. Elle eſt beaucoup moins forte que l'autre. On la préfére dans les potions carminatives, où une trop grande irritation ſur le canal inteſtinal, pourroit être funeſte. La doſe de celle-ci, eſt depuis demi-once, juſqu'à une once.

La canelle eſt employée dans un très-grand nombre de remédes officinaux. La Pharmacopée de Londres la fait entrer dans la teinture d'opium, l'eſprit de lavande composé, le vin chalibé, la teinture ſtomachique & celle de cachou, &c. &c. La Pharmacopée de Paris en fait uſage, dans le laudanum liquide, l'élixir de vitriol, l'eau thériacale, l'eau de méliſſe composée, les trochiſques hedicroi, dans les ſyrops de ſtæchas, d'armoiſe &c, dans la décoction blanche, &c. Les tablettes de magnanimité, la poudre aromatique de roſes, la thériaque, le mithridat, la confection alkermès, l'opiat de Salomon, le diaphœnix, le philonium, les pillules fétides, l'emplâtre ſtomachique de Charas, &c. &c.

CANELLE BLANCHE. (Mat. Med.) On a donné ce nom à l'écorce d'un arbre que l'on prétend être le même que celui qui donne le caſſia lignea. Cet arbre a été, dit-on, tranſplanté à la Jamaïque, où il a beaucoup dégénéré. On le cultive auſſi dans les terres Magellaniques, d'où il fut apporté en 1567, par un Capitaine de Vaiſſeau nommé Winter. C'eſt pour cela qu'on l'appelle *écorce* de Winter.

L'écorce de Winter eſt blanchâtre, tirant un peu ſur le jaune. On nous l'apporte en tuyaux aſſez longs, un peu roulés ſur eux-mêmes. Elle affecte aſſez agréablement l'organe de l'odorat; ſa ſaveur eſt moins agréable que celle de la vraie canelle. Elle eſt âcre, aromatique. Elle tient un peu de la canelle, du clou de géroffle, & du gingembre. On met cette écorce au rang des ſtomachiques, des céphaliques, & des toniques. Elle convient, par conſéquent, dans tous les cas où l'eſtomac affoibli ne fait ſes fonctions qu'avec peine; dans les affections pituiteuſes & catarrhales de

la tête, & généralement dans tous les cas où il faut donner plus de ton à la fibre, & augmenter le jeu d'oscillation des vaisseaux. On la regarde aussi comme antiscorbutique, & comme un excellent reméde dans la fiévre quarte. La dose est depuis un scrupule, jusqu'à deux.

CANON. (Hypp.) Le canon dans le cheval, est cette partie qui va du genouil & du jarret, au boulet. Il est composé d'un gros os & d'un tendon que l'on appelle *le nerf.* Le canon doit être large & plat, lorsqu'on le voit par côté; le tendon bien détaché, est gros & très-apparent.

CANTHARIDES (mouches.) Il est peu de personnes qui ne connoissent les cantharides. Elles naissent d'un vermisseau qui ressemble à une chenille; ces mouches ont des ailes membraneuses où brillent l'or & l'azur. Il y en a de plusieurs espéces. Les unes ont une couleur d'azur, les autres d'or pur; dans d'autres, ces couleurs sont nuancées, d'une maniére qui charme & récrée la vue. Celles dont la Médecine fait usage, ont environ neuf lignes de long, sur deux ou trois de large. Elles sont communes dans les Provinces Méridionales de la France, & dans les pays chauds. Il s'en trouve moins dans le Nord. Elles dévorent, dit-on, les feuilles de plusieurs arbres, tels que les lilas, les peupliers, &c. Mais nous les avons toujours vu s'attacher par préférence aux feuilles du frêne: apparemment, qu'elles ne s'attachent aux autres, que lorsqu'elles ne trouvent pas ceux-ci.

Les cantharides multiplient beaucoup. Quelquefois, elles sont en si grand nombre, qu'elles forment dans l'air une espéce de nuage qui répand une odeur désagréable. Cette odeur guide ceux qui cherchent ces insectes, pour les faire sécher. Dans cet état, cinquante pésent à peine un gros.

L'odeur qui s'exhale du corps des cantharides, est extrêmement pénétrante, & l'on a vu des personnes avoir des ardeurs d'urine très-cuisantes, des pisse-

mens de ſang même, pour s'être endormies ſous des arbres ſur leſquels il y avoit beaucoup de ces inſectes; ou pour en avoir cueilli un grand nombre, les mains nues.

Les cantharides contiennent un ſel âcre, très-cauſtique, & très-volatil. On s'en ſert en Médecine pour faire des emplâtres véſicatoires: quelquefois, mais rarement, on les donne comme reméde interne. Après les avoir miſes en poudre, on les mêle à du levain, ou la pulpe de figues, & on les applique à la nuque, aux jambes, entre les cuiſſes, &c. Ce topique attire à la peau beaucoup de veſſie remplies de ſéroſité. Il produit des effets merveilleux dans les affections ſoporeuſes, les fiévres malignes, la pleuréſie, les fluxions ſur les yeux, & les autres parties de la tête. *Voyez* VÉSICATOIRE.

Les cantharides ont une action particuliére ſur les voies urinaires. Il eſt étonnant de voir avec quelle promptitude leur ſel ſe porte à la veſſie, dont elle attaque le corps, & y cauſe ſouvent l'inflammation la plus violente & la plus dangereuſe. La meilleure raiſon que l'on puiſſe donner de cet effet, c'eſt que la veſſie & les voies urinaires étant toutes nerveuſes & douées par conſéquent, d'un ſentiment très-exquis, elles ſont ſuſceptibles d'être violemment irritées par les ſels des cantharides qui paſſent à la veſſie, ſans avoir changé de nature, dans les routes de la circulation. Le meillleur moyen de remédier à ces déſordres, c'eſt de faire prendre du lait en abondance; de faire dans la veſſie quelque injection émolliente, & de plonger le malade dans un demi-bain d'eau tiéde. *Voyez* VÉSICATOIRE.

L'uſage interne des cantharides demande la plus grande circonſpection, & la plus grande prudence de la part du Médecin qui le conſeille, On a vu des hommes avoir été empoiſonnés par une forte doſe de la poudre de ces inſectes: & l'incontinence de pluſieurs libertins qui avoient pris ce reméde pour réveil-

ler en eux le ſentiment de l'amour éteint par les excès; être ſuivie des accidens les plus terribles, & de la mort la plus affreuſe. Une vieille femme de Provence, qui paſſoit pour la ſorciére de ſon village, fut conſultée par un homme uſé. Elle lui conſeilla de prendre un demi-gros de poudre de cantharides : ce malheureux eut dans le jour même un priapiſme qui le porta à ſe conjoindre avec ſa femme quatre-vingt-fois, dans la nuit ſuivante. Il mourut le lendemain, en embraſſant la quenouille de ſon lit, & priant les aſſiſtans de ne point le priver du plaiſir qu'il reſſentoit. Quelque-tems après, un autre homme périt de même, par le conſeil de cette vieille femme. On trouve dans les Ephémérides d'Allemagne, un fait à-peu-près ſemblable. Un Charlatan qui guériſſoit de tous maux, comme tous ceux de ſon eſpéce, fut engagé par l'appas de l'or, à rendre à un homme de diſtinction, ſa vigueur primitive; il ordonna deux gros de cantharides mêlées avec la poudre de vipére, & la racine de ſatyrion. Le reméde eut bientôt ſon effet; il réveilla la noble lubricité du gentillâtre, & lui cauſa un priapiſme, une tumeur dans le ſcrotum, & un piſſement de ſang dont il mourut au bout de onze jours.

Cependant malgré les obſervations multipliées contre l'uſage des cantharides, il eſt quelques cas, ou données en très-petite doſe, elles peuvent produire les meilleurs effets. On les a vu guérir des hydropiſies qui avoient épuiſé les reſſources de l'art, & des rétentions d'urine qu'aucun reméde n'avoit pu détruire. Nous penſons, d'après pluſieurs Obſervateurs qui ont joui, ou jouiſſent encore d'une réputation brillante, qu'un demi-grain de cantharides, donné avec des huileux, ou le camphre qui ſont le correctif, du venin de ces inſectes, & qui enveloppent leurs ſels corroſifs, peut quelquefois opérer des cures qui euſſent réſiſté aux apéritifs qui ont le plus d'action. Il eſt prouvé que c'eſt le reméde le plus capable d'irriter les membranes nerveuſes, & d'augmenter l'oſcillation des

vaisseaux qui ont perdu leur ressort dans les cas d'hydropisie.

Le Docteur Spilemberg a consigné dans les Ephémérides des Curieux de la Nature, une observation sur les Hongrois qui habitent au-delà du fleuve Tibisque. Ces Peuples, dit l'Observateur Allemand, sont sujets à une maladie extraordinaire qui a quelque rapport avec l'hydropisie. Une grande chaleur dans la tête, qui se répand ensuite par tout le corps, succéde à une enflure subite du cou, & fait périr le malade en quatre jours, s'il n'est secouru à tems. Pour remédier à cet accident, on fait prendre dans une potion, dix cantharides en poudre, en une seule prise: ce qui procure une sueur abondante, & quelquefois une excrétion copieuse d'urine, sans aucune douleur.

Mais ces Hongrois ont le tempérament le plus robuste: peut-être la corruption des mœurs, qui infecte les autres parties de l'Europe, n'a-t-elle point encore affoibli la nature de ces heureux Hongrois. La moitié de la dose qu'ils prennent avec tant de sécurité, seroit un poison mortel pour des Italiens, des François, ou des Espagnols.

On ramasse les cantharides, dans les mois de Juin & Juillet; il est prudent pour ceux qui les prennent, surtout s'ils le font tous les jours, de se munir de gants. Quand on a cueilli une quantité de cantharides, on les enferme dans un nouet, & on les expose à la vapeur du vinaigre chaud, pour les faire mourir. On les met ensuite au soleil, & on en sépare les aîles. Quand elles sont séches, cinquante pésent à peine un gros.

Lorsqu'on donnera les cantharides comme reméde interne, on aura attention à faire boire, en même-tems au malade, des tisannes adoucissantes, & de ne commencer que par un quart de grain, pour aller jusqu'à un grain ou deux, dans les tempéramens les plus forts.

Le Codex de Paris a banni les cantharides de ses

formules internes. On a voulu prévenir par cette ſage précaution, les abus que pourroient commettre tant d'eſpéces de médicaſtres qui inondent la Capitale. Un reméde qui réuſſiroit étant ordonné & ſuivi par un Médecin de la claſſe de ceux que la Faculté de Paris ſe glorifie de poſſéder, ſeroit un glaive meurtier entre les mains d'un Charlatan, d'un ignorant, & de tant d'autres gens qui glanent dans les champs de la Médecine.

CAPILLAIRES. (Bot.) Les plantes capillaires ſont ainſi appellées, parce que leurs racines ſont auſſi menues que des cheveux. On en compte de ſept eſpéces, qui ſont, l'adiante ou capillaire de Montpellier, celui de Canada, le capillaire noir, ou commun, le blanc, le ſauve-vie, le polytric, & la perce-mouſſe.

Le capillaire de Montpellier appellé par les Botaniſtes *capillus veneris*, ſe trouve abondamment dans les Provinces Méridionales de la France, en Italie, en Eſpagne & dans le Levant. Il croît entre les jointures des pierres, & dans les fentes des rochers. Les tiges ſortent de la racine; elles ſont longues de ſix à ſept pouces, menues, ſéches & noires. Les feuilles ſont petites, compoſées chacune de pluſieurs rangs d'autres petites feuilles découpées très finement.

Le capillaire de Canada eſt preſque un arbuſte, & croît auſſi haut que la fougére. Ses tiges ſont longues de quinze pouces; elles ſortent immédiatement de la racine, leur couleur eſt rougeâtre. Les feuilles ſont verdâtres, longues, & dentelées d'un coté; elles ſont aromatiques: leur ſaveur eſt agréable, mais un peu aſtringente & amére. Le caractére de cette eſpéce de capillaire, eſt de ne laiſſer jamais paroître des fleurs.

Le capillaire noir a des tiges branchues qui portent des feuilles chargées d'une pouſſiére ſéminale. Elles ont une couleur d'un beau jaune, & reſſemblent aſſez à celles de fougére, ſes racines ſerpentent obliquement.

Les tiges du capillaire blanc, ſont grêles & caſ-

ſantes, ayant une ſeule feuille à leur extrêmité. Celui-ci a une ſaveur inſipide, il croît à l'ombre ſur les vieilles murailles, le long des ruiſſeaux & des fontaines.

La ſauve-vie, qui eſt la cinquiéme eſpéce de capillaire, croît ſur les murailles & les rochers; ſa racine eſt chevelue; ſes tiges n'ont que deux à trois pouces de longueur, elles ont une couleur d'un verd très-foncé à leur ſommet, & ſont rougeâtres près de la racine. Elles ſont nombreuſes, grêles, rondes, & découpées. Les feuilles reſſemblent à celles de la rhue des jardins. Leur revers porte une pouſſiére très fine, comme celle des autres capillaires, & de la fougére: cette pouſſiére eſt un amas de petites capſules rondes, garnies d'un anneau élaſtique qui ſe détache, lorſqu'il eſt comprimé, & fait crever la petite capſule dans laquelle ſont contenues des ſemences brunes extrêmement fines. La plante eſt vivace, c'eſt-à-dire, qu'elle ne périt point en hiver. On l'a appellé *ſauve-vie*, *ſalvia vitæ*, à cauſe de ſes grandes vertus. Elle eſt d'une grande reſſource dans les maladies du poumon.

Le polytric croît à l'ombre, comme les autres capillaires, dans les endroits élevés, ſur les vieux murs & dans les fentes humides des rochers. Cette eſpéce eſt auſſi vivace, ſes tiges ſont d'un rouge luiſant; elles ſont menues & caſſantes. Les feuilles ſont tendres, légérement crénelées, & chargées auſſi d'une pouſſiére très-fine.

Le perce-mouſſe croît dans les bois, entre les vieux murs, entre la mouſſe des vieux arbres & les crevaſſes des rochers, cette plante eſt de la longueur du doigt. Ses feuilles ſont d'un beau jaune, déliées comme des cheveux auprès de la racine & unies vers le haut. A l'extrêmité de ſes tiges, ſont de petites têtes oblongues, remplies d'une pouſſiére très-fine dans laquelle eſt contenu le germe de la plante. Les Allemands font un grand cas de cette eſpéce de capillaire.

Toutes ces plantes dont nous venons de parler, ſont d'un uſage très-étendu en Médecine. Elles con-

tiennent un acide enveloppé dans beaucoup de terre ; & un ſel ammoniacal. C'eſt de ces principes, que dépendent leurs vertus. Elles ſont adouciſſantes, inciſives, réſolutives, toniques & apéritives. On les donne en infuſion théiforme, dans toutes les affections pituiteuſes de la poitrine. Cette infuſion calme la toux & facilite l'expectoration des matiéres âcres & viſqueuſes qui irritoient la membrane interne des bronches. On la donne également dans l'aſthme, ſurtout l'humide, la difficulté de reſpirer, la péripneumonie & la pleuréſie. Elle débarraſſe les viſcéres des mucoſités dont ils peuvent être enveloppés, détruit les obſtructions du foie, du méſentere & des autres viſcéres, fait couler les régles, entraine les graviers dont les reins & la veſſie ſont embarraſſés ; on peut donner cette infuſion, dans les embarras de l'eſtomac. Son effet eſt non-ſeulement d'inciſer les viſcoſités, mais de redonner du reſſort & du ton aux parties affoiblies, de rendre les ſucs plus fluides, de les préparer à une heureuſe aſſimilation, & de favoriſer les ſecrétions.

On ſe ſert du capillaire de Montpellier ou du Canada, pour faire le ſyrop de capillaire. Le Codex de Paris fait entrer cette plante, dans la décoction pectorale. Le ſyrop d'ériſimum composé & le ſyrop de capillaire entre dans l'élixir cordial.

CAPRIER (Bot.) *Capparis. Capparis ſpinoſa.* J. B. *Capparis retuſo folio.* Lob. icon. Le caprier eſt un arbriſſeau dont on diſtingue deux eſpéces, l'une épineuſe & l'autre qui ne l'eſt point : celui-ci croît en Arabie, & s'éleve à la hauteur d'un arbre ; l'autre vient dans nos climats. Il eſt garni d'épines crochues. Ses feuilles ſont alternes ; preſque rondes, larges d'un demi pouce & très-améres. De l'aiſſelle de chaque feuille, il ſort un pédicule aſſez long, auquel pend une fleur en roſe, d'une couleur blanche, & qui ſe change en un fruit de la groſſeur d'une olive ou d'un gland. Ce fruit renferme pluſieurs ſemences menues, logées chacune dans une

niche particuliére. On cultive beaucoup cet arbre en Provence, près de Toulon. C'eſt lui qui fournit les capres qui ne ſont autre choſe que le bouton des fleurs de cet arbre.

On fait uſage en Médecine, des capres, & de l'écorce de caprier. Elles contiennent toutes les deux beaucoup de ſel volatil. Les capres ſont ſtomachales. Elles excitent l'appétit, aident à la digeſtion par leur qualité ſtimulante, & ſont apéritives.

L'écorce de caprier eſt très-apéritive. On la donne avec ſuccès, dans la cachexie, la jauniſſe, l'hydropiſie, les pâles couleurs, la paralyſie même. Quelques Médecins la recommandent contre les vapeurs hyſtériques. On preſcrit cette racine en infuſion, à la doſe de deux gros ou d'une demi-once, lorſqu'elle eſt ſéche, & du double quand elle eſt fraîche. On peut auſſi la prendre en ſubſtance, depuis un demi-gros, juſqu'à un gros, dans le vin blanc.

CARABÉ. Mat. Med. *Voyez* SUCCIN.

CARAGNE *ou* CAREGNE. (Mat. Méd.) La caragne eſt une ſubſtance réſineuſe, aſſez dure, tenace, concréte, d'un verd noirâtre, & ductile comme la poix, lorſqu'elle eſt récente. Elle a une ſaveur un peu amére qui approche de celle de la myrrhe. Elle répand, lorſqu'on la brûle, une odeur pénétrante & aromatique. Elle découle du tronc d'un grand arbre appellé *Hahelicoca*, par les habitans du Mexique où il croît. Les Botaniſtes lui ont donné le nom de *arbor inſania, caragna nuncupata.* Les Eſpagnols nous l'apportent en maſſe, enveloppée dans des feuilles de jonc. On doit la choiſir récente & pure de toutes ordures que les pieux Eſpagnols y mettent ſouvent, pour qu'elle ait plus de poids.

La gomme caragne contient une huile eſſentielle, âcre, rouge & fort aromatique. Cette huile la rend propre à réſoudre les tumeurs, à fortifier les parties ſur leſquelles on l'applique, appaiſer les douleurs & conſolider les plaies. Elle n'eſt propre qu'aux uſages

externes. On la ramollit avec la térébenthine de Venise, ou l'huile de muscade, pour en faire un emplâtre qui calme les douleurs de goutte & de sciatique, dissipe les fluxions, & fait cesser la rage des dents; dans ce dernier cas, on l'applique sur les temples ou sur la suture coronale. Le même emplâtre fortifie aussi l'estomac. Dans les temps où il régne des maladies épidémiques, on peut brûler de la gomme caragne pour pirifier l'air. Les Mexicains font avec cette gomme un emplâtre, pour cicatriser les plaies & guérir les hémorroïdes. Voici la formule de cet emplâtre.

Prenez *Térébenthine fine, une once,*
liquidambar, trois onces,
caragne,
mastic,
myrrhe,
aloës, de chacun deux onces,
baume de copahu,
tacamahaca,
encens,
sang de dragon,
sarcocolle, de chacun un gros & demi.

On fait fondre les gommes & les résines sur le feu, & l'on y incorpore les poudres.

CARDAMINE. *Voyez* CRESSON DES PRÉS.

CARDAMOME (Mat. Med.) On trouve dans nos boutiques de Droguistes, trois sortes de cardamome que l'on nous apporte de l'Inde. L'un est appellé *grand cardamome* ou *maniguette*, graine de paradis; le second est le *cardamome moyen*, *cardamomum medium;* le troisiéme enfin est le *petit cardamome*, *cardamomum minus.* Ces trois espéces de cardamome sont le fruit d'une plante de la famille des arundinaces. Ils sont renfermés dans une gousse plus ou moins grande, & selon l'espéce de l'arbre. Ils ont tous la même vertu: mais on se sert le plus souvent du petit cardamome. Ils excitent la sueur, font mourir les vers, aident la

digeſtion, quand elle eſt lente & laborieuſe. Ils conviennent aux tempéramens froids & pituiteux. Ils excitent une abondante ſécrétion de ſalive, lorſqu'on les mâche. Ils ont une ſaveur brûlante, plus active que celle du poivre ; ils ſont ſtomachiques, apéritifs, diurétiques & céphaliques. On peut les donner à des perſonnes cachectiques, qui ont des vertiges, ou des étourdiſſemens. C'eſt un bon reméde pour prévenir l'apoplexie ſéreuſe.

La doſe du petit cardamone, eſt depuis ſix grains, juſqu'a un ſcrupule en ſubſtance. On peut en donner juſqu'à un demi gros en infuſion dans du vin.

CARDIALGIE. (Méd.) La cardialgie eſt une maladie dont le ſiége eſt à l'orifice ſupérieur de l'eſtomac, où les perſonnes qui en ſont attaquées reſſentent une douleur violente accompagnée de défaillances, de palpitations de cœur, de ſueurs froides & d'anxiétés : ſymptômes que l'on pourroit aiſément confondre avec ceux qui caractériſent l'anévriſme du cœur. Le nom de *cardialgie* a été donné à cette maladie, parce qu'elle ſe fait ſentir auprès du cœur, que les Anciens appelloient *cardia*.

La cardialgie s'annonce par une ſenſation de peſanteur & de douleur au creux de l'eſtomac. Le pouls eſt petit, vif, concentré, quelquefois intermittent. Le malade ſe plaint d'oppreſſion à la poitrine ; l'ordre des digeſtions eſt interverti, les urines ſont crues & ſe ſuppriment ; on a des tranchées ; les extrêmités ſont froides. Les palpitations & les défaillances ſuccédent à ces accidens : mais elles ſont moins longues & moins fréquentes, que dans l'anévriſme du cœur ; le viſage devient livide & pâle, & ſe couvre d'une ſueur glacée.

On diſtingue deux eſpéces de cardialgie. L'une, eſſentielle, qui eſt occaſionnée par l'irritation ou la contraction des fibres de l'eſtomac : l'autre ſymptômatique, qui a ſa cauſe dans quelque maladie étrangére au ventricule.

La cardialgie essentielle dépend toujours, ou d'un amas de sucs grossiers & saburreux dans l'estomac ; quelquefois de la foiblesse, de la paralysie de ce viscére ; ou des vents qui le distendent.

Celle qui est symptomatique, est quelquefois occasionnée par un émétique violent que l'on aura pris imprudemment ; par un poison que l'on aura avalé ; par une humeur de goutte, ou de rhumatisme qui se sera fixée sur ce viscére, par une fiévre intermittente qui aura duré longtems, un crachement trop fréquent, des vers contenus dans les intestins ; par une mole, un squirre, une obstruction au foie, à la rate, au pancréas, ou par une anévrisme au cœur. On en a vu être des symptômes de maladies spasmodiques, de vapeurs hystériques ou hypocondriaques.

On connoîtra chaque espéce de cardialgie, par les questions que l'on fera aux malades, ou à ceux qui les assistent. On sera assuré que la maladie dépend d'une saburre visqueuse, âcre, putride ou rance, lorsqu'après une partie de debauche, on se plaindra d'un mauvais goût dans la bouche, qu'on aura des nausées, des rapports aigres ou fétides, la langue couverte de crasse, des borborygmes, un poids à la région de l'estomac, & des inquiétudes continuelles.

Quand le malade n'aura que la bouche amére, & pâteuse, avec de grandes douleurs de tête, sans tension à la région épigastrique, il suffira de lui donner deux ou trois grains d'émétique en lavage & en plusieurs verrées. On lui fera boire avec cela beaucoup d'eau chaude, afin d'entraîner par les selles, ou par le vomissement, le reste des alimens mal digérés qui entretient la maladie.

Qnand la saburre est âcre, ce que l'on reconnoît par les rôts acides, & par un sentiment de chaleur à l'orifice de l'estomac. On donnera seulement de l'eau de poulet, ou de l'huile d'olive avec de l'eau. Il arrive quelquefois qu'une tisanne où l'on aura fait entrer des plantes stomachiques, excite le vomissement, en aga-

çant d'une maniére douce, les fibres de l'estomac, & termine heureusement la maladie.

La cardialgie qui vient de la foiblesse de l'estomac est facile à reconnoître. Les digestions sont très-laborieuses, le malade n'a point d'appétit, il est cachectique, il a des nausées & des rapports, tantôt aigres, tantôt inodores, on ne voit aucune cause qui ait pu produire ces dérangemens, si ce n'est la foiblesse de l'organe. On remédiera à cette espéce de cardialgie, par les remédes stomachiques. *Voyez* FOIBLESSE D'ESTOMAC.

La cardialgie qui a pour cause la paralysie de l'estomac, se manifeste par un sentiment de plénitude & de pesanteur à l'estomac, sans que le malade puisse vomir, quelque reméde qu'il ait pris pour s'exciter au vomissement.

M. Lieutaud a vu un malade de cette espece; il ouvrit son cadavre après sa mort, & trouva l'estomac plein d'alimens, quoique le malade n'eût rien pris depuis plusieurs jours. Si l'on avoit à traiter une pareille maladie, on appliqueroit d'abord sur l'estomac, des compresses que l'on auroit trempées dans une décoction de plantes aromatiques faite dans le gros vin; on donneroit des cordiaux, quelque liqueur spiritueuse; un peu de bon vin d'Alicante ou de Canaries; des lavemens un peu irritans pour déterminer le canal intestinal à des contractions plus fréquentes; enfin, après ces remédes, on feroit prendre l'émétique à petite dose, & l'on saigneroit le malade, si l'on jugeoit que la maladie fut spasmodique.

On connoîtra que la cardialgie est produite par des vents, quand après ses repas, le malade a de la peine à respirer; qu'il fait beaucoup de rôts, & a des envies de vomir. Quelquefois on apperçoit à la région épigastrique droite, sur le pilore, une tumeur grosse comme un œuf de poule. La douleur augmente aussitôt qu'on a mangé, & cet état n'est point accompagné de fiévre.

Lorſque le pouls eſt fort, élevé, vif, on commencera par ſaigner le malade. Enſuite on lui fera boire beaucoup d'eau de poulet; ſi la douleur eſt toujours violente, on lui fera prendre un grain de laudanum, pour lui procurer un peu de ſommeil pendant la nuit, & on lui appliquera ſur le creux de l'eſtomac, le cataplaſme ſuivant.

Prenez *Feuilles de ſauge & de marjolaine, de chacune une demi-poignée,*
ſemences d'anis & de fénouil, de chacune une pincée,
fleurs de camomille & de romarin, de chacune une demi-pincée.

Faites bouillir le tout dans du gros vin rouge, & l'appliquez en cataplaſme ſur le creux de l'eſtomac. On aura un ſoin particulier de bien couvrir cette partie, ſurtout en hiver, & de tenir les pieds chaudement. C'eſt un bon moyen de faire ceſſer les affections ſpaſmodiques de l'eſtomac.

Mais ſi la douleur eſt légére, & ſi le tempérament du malade eſt phlegmatique & pituiteux, on donnera intérieurement des remédes ſtomachiques & carminatifs, tels que la décoction des baies de geniévre, & leur extrait, l'anis, le fénouil, & ſurtout la thériaque, ou l'apoſême & le bol ſuivant.

Prenez *Des racines d'aunée ſéches, ſix gros,*
feuilles de fumeterre & de piſſenlit, de chacune une poignée,
ſommités de petite centaurée, une pincée,
écorce fraîche de citrons, une demi-once.

Faites bouillir les racines dans quatre livres d'eau, pendant un demi-quart d'heure, ajoutez-y enſuite les feuilles, les ſommités & l'écorce de citron, paſſez & ajoutez à la colature, deux onces de ſyrop de chicorée composé, ou ſyrop de ſtœchas.

BOL.

Prenez *Poudre de quinquina, un demi-gros,*

castoreum, huit grains,
thériaque, un demi-gros,

Faites trois bols avec le syrop de pavot blanc. On en donnera un chaque jour, sur le soir.

La cardialgie symptomatique est ordinairement la suite de quelque maladie. Quand elle est causée par quelque poison, le malade se plaint d'un déchirement à la région de l'estomac, il a des étourdissemens, des insomnies, le délire, des convulsions, une oppression fatiguante, des palpitations, des foiblesses. Son pouls est petit, concentré, foible, quelquefois dur, inégal, intermittent. Il a de violentes coliques dans le bas-ventre; il ne va point à la selle; ses urines ne coulent point, les extrêmités sont froides; il est couvert d'une sueur glacée; sa face est livide & ridée; il a des frissons, & meurt avec tous les signes qui accompagnent l'*empoisonnement*.

M. de Sauvages rapporte un cas de cette espéce dans sa Nosologie. Un Epicier vendit à un homme, un reméde qui contenoit une once d'arsenic. La membrane qui tapisse la bouche & l'œsophage, fut entiérement rongée, la verge devint roide; les symptômes que nous avons annoncés parurent, & le malade périt trente jours après, dans la plus violente agonie, malgré tout ce qu'on put faire pour calmer les accidens.

Les remédes indiqués dans cette espéce de cardialgie, sont l'eau de poulet, les graisses, les huiles, le beurre fondu, le lait, l'eau tiéde & la décoction de tripes, données à grandes verrées, dans les vues d'envelopper les pointes des sels des substances venimeuses, & de procurer le vomissement. On accompagne ces remédes, de lavemens plus ou moins répetés, & l'on donne quelque narcotique, pour procurer quelque repos au malade qui ne peut manquer d'être fatigué.

Les goutteux sont sujets à la cardialgie, quand la goutte est ancienne. Ils ont des borborygmes, les

digeſtions ſe font mal, & ils reſſentent une peſanteur au creux de l'eſtomac. On conſeillera aux malades de faire de l'exercice, de ſe diſſiper & de boire de temps en temps un peu de vin de Canaries. Mais ſi les ſymptômes augmentent, on n'héſitera pas à imiter Sydenham qui, dans un cas pareil, fit l'uſage le plus heureux de ſon laudanum liquide dont nous donnerons la formule au mot laudanum. Quand il s'appercevoit que la matiére de la goutte, dont il étoit affligé, ſe portoit ſur l'eſtomac après quelque faute commiſe dans le régime qu'il s'étoit preſcrit, ce Médecin juſtement célébre avaloit une meſure d'un mêlange de bierre & de petit lait, que les Anglois appellent *bochet*, cette boiſſon étoit bientôt rejettée par le vomiſſement, & quand Sydenham voyoit qu'il l'avoit toute rendue, il prenoit un verre de vin de Canaries avec ſix gouttes de laudanum, par ce moyen il ſe conſerva long-temps.

Mais ſi cette méthode de l'Hippocrate Anglois, ne réuſſiſſoit pas, on pourroit avoir recours aux ſudorifiques, afin de procurer des ſueurs abondantes au malade pendant pluſieurs jours.

Il arrive ſouvent que les fébricitans ont des cardialgies très-violentes, pendant l'accès de la fiévre, cela arrive ſurtout dans la fiévre tierce, & les douleurs d'eſtomac ſuccedent au paroxiſme. Dans cet état, le malade ſent une douleur inſupportable à la region épigaſtrique, il vomit très-peu ; il a des foibleſſes ; ſon pouls eſt petit ; ſa face hippocratique ; il reſpire en ſanglottant. Morton, Médecin Anglois, ayant été appellé dans un pareil cas, jugea que la maladie étoit ſpaſmodique, cauſée par la matiére morbifique, & qu'elle affectoit principalement les tuniques de l'eſtomac. Ce Médecin ordonna d'abord une copieuſe boiſſon d'eau de poulet ; il donna enſuite le quinquina & un grain de laudanum pour tous les ſoirs ; il fit auſſi appliquer ſur le poignet un emplâtre fait avec parties égales d'encens & de térébenthine. Le huitiéme jour après l'accès, il fit encore prendre le quinquina, quoique

que la malade eût été tranquille. Mais la fiévre la reprit au bout de cinq jours, avec une ophtalmie fort douloureuse. Morton ordonna une saignée du bras, & le surlendemain, il fit prendre la décoction amére pour rétablir les déjections qui avoient été supprimées. Comme l'estomac n'étoit pas entiérement rétabli, il ordonna un scrupule de pillules stomachales avec un grain de laudanum, & acheva la guérison, par les remédes dont nous parlerons en traitant de différentes espéces de fiévre. *Voyez* FIÉVRE.

La cardialgie qui sera occasionnée par un crachotement, effet commun de la mauvaise éducation, cessera quand le malade gardera sa salive. *Voyez* CRACHOTEMENT.

Les autres espéces de douleur d'estomac ne céderont qu'aux remédes capables de détruire la cause qui les a produites.

CARDIAQUES. (Mat. Méd.) remédes qui ont la vertu de fortifier le cœur, & de redonner des forces. On les appelle aussi *Cordiaux*. *Voyez* CORDIAUX.

CARIE. (Chir.) La carie est aux os, ce que les ulcéres gangréneux sont aux chairs; dans l'un & l'autre cas, la partie morte se sépare de celle qui a vie; on l'appelle chute d'escharre aux parties molles; exfoliations à l'égard des os. On distingue la carie en séche & en humide, en simple & en symptomatique. La carie séche ne produit aucun suintement d'une humeur ichoreuse; le contraire arrive dans celle qui est humide.

On reconnoît plusieurs degrés dans la carie simple. La superficie de l'os paroît d'abord recouverte de son périoste : la couleur en est d'un blanc, tirant un peu sur le jaune. Insensiblement cette couleur devient foncée, elle noircit enfin. Après ce tems, la surface de l'os devient inégale & raboteuse : on y apperçoit une infinité de petits trous. Dans le dernier état l'exfoliation se fait, & le mort se sépare du vif.

Les causès de la carie sont externes ou internes.

Les causes externes sont les coups, les chûtes, les fortes compressions, les abscès où le pus a long-tems séjourné, les fractures mal soignées.

Les causes internes de la carie, sont un vice quelconque dans la masse des humeurs, soit scorbutique, scrophuleux, vérolique, cancereux ou rachitique.

Dans ces cas, on ne guérira jamais la maladie, sans détruire sa cause. Envain tenteroit-on l'exfoliation de l'os, & la cicatrisation de l'ulcére, par tous les remédes chirurgicaux ; la carie feroit tous les jours de nouveaux progrès. Il arrive alors que les os se ramolissent, comme dans le spina ventosa, ou qu'ils sont vermoulus & réduits comme en poussiére.

On reconnoît la carie à la mauvaise qualité des chairs qui recouvrent l'os qu'elle attaque. Ces chairs sont fongueuses, pâles, livides ou noirâtres ; la sonde les pénétre aisément. Elles rendent du sang, sans que le malade en soit beaucoup affecté. Outre ces signes, on voit encore les emplâtres couverts d'une serosité noirâtre, à l'endroit qui touche l'ulcére ; il s'en exhale une odeur fétide & très-désagréable ; la peau des environs a une couleur plombée ; on sent à l'extrêmité de la sonde, des aspérités, ou une espéce de matiére dans laquelle on peut pénétrer comme dans du bois pourri : c'est le signe pathognomonique de la vermoulure de l'os.

La cure de la carie simple consiste à procurer l'exfoliation de l'os, à arrêter les progrès de la maladie, à déterger l'ulcére & à le cicatriser. La Chirurgie emploie communément, pour remplir ces vues, les liqueurs spiritueuses, le fer, le feu ou les caustiques. Avec le fer, on rugine, on trépane, ou l'on scie l'os ; avec le caustique, on ronge ce qui est carié ; on brûle, on détruit toute communication de la partie saine à la partie malade. La carie une fois desséchée, l'exfoliation ne tarde pas à se faire, le suc nourricier souleve les lames osseuses dont l'organisation est détruite, & les sépare du corps de l'os.

Les anciens Chirurgiens portoient le feu ſur toutes les caries commençantes ou invétérées : mais les Modernes ne ſe ſervent de ce moyen extrême, que lorſqu'ils ſont aſſurés de n'en pouvoir trouver de plus doux. On commence par appliquer ſur les caries récentes, des plumaceaux trempés dans l'eſprit-de-vin, l'eau de la Reine-d'Hongrie ou l'eſſence d'ariſtolôche ; on les ſaupoudre auſſi avec la poudre d'euphorbe, d'iris de Florence, de myrrhe ou d'aloës ; on emploie encore l'huile de gaïac, de buis & de gérofle, le baume du Pérou ou de copahu, l'huile de térébenthine, l'eſſence de ſuccin, de myrrhe ou d'aloës, & les autres balſamiques de cette eſpéce.

On couvrira en même-tems l'ulcere, avec de la charpie ſéche : on mettra par-deſſus, un emplâtre de diapalme, & l'on contiendra le tout, avec un bandage favorable à la partie cariée.

Mais ſi ces remédes ne déterminent pas l'exfoliation des lames oſſeuſes cariées, on paſſera à de plus forts. On pourra employer l'eau phagédénique, l'eſprit de vitriol, ou de ſoufre ; ſurtout la diſſolution de mercure faite dans l'eau forte, ou l'eſprit de nitre. Les jours que l'on appliquera ces cauſtiques, on panſera l'ulcére, avec de la charpie ſéche ; & les autres jours, on trempera les plumaceaux dans l'eſprit de vin.

Lorſque la carie eſt profonde, & attaque les parties internes de l'os, on ſe trouve très-bien de faire pluſieurs trous avec le trépan perforatif, ſur l'endroit où le malade reſſent de la douleur, de peur que la ſanie ichoreuſe qui eſt le produit de la carie, trouvant à ſe faire jour au dehors, ne ſe porte point ſur la moëlle, & ne la corrompe. Il arrive après ce trépan, que les trous ſe rempliſſent de petits bourgeons charnus, qui forment la cicatrice, quand l'exfoliation eſt faite.

Lorſque la carie attaque une exoſtoſe conſidérable, après avoir appliqué le trépan, on pourra la ſéparer avec un ciſeau ſur lequel on frappera avec un petit maillet de plomb ; ou la ſcier avec une ſcie bien fine

& bien tranchante, lorſque ſa baſe eſt étroite.

Mais ſi l'os eſt vermoulu, & deſtiné à ſoutenir le poids du corps, comme le fémur & le tibia, la maladie ſera plus difficile à guérir. Il arrive ſouvent que la contraction des muſcles occaſionne la fracture du membre. Pour obvier à cet accident, on ſoutiendra la partie avec des attéles, des cartons, des boëtes, ou d'autres machines que l'art ou l'artiſte peuvent fournir; après quoi, l'on appliquera le cautére actuel ſur la partie.

Le Chirurgien ſe munira donc de pluſieurs cautéres de fer, de la même groſſeur, & les fera chauffer dans un réchaud qui ſera à ſa portée. Il couvrira enſuite les bords de l'ulcére avec des linges mouillés, pour les garantir de l'impreſſion du cautére. Le premier bouton de feu ſera appliqué ſur le milieu de la carie; le ſecond, ſur les bords, & l'on obſervera de les changer auſſitôt qu'ils ceſſeront d'être rouges.

Une ſeule application du cautére actuel ne ſuffit pas quelquefois; ſurtout quand la carie eſt très-profonde, ou qu'elle occupe une grande partie de l'os. Il faut cautériſer à pluſieurs repriſes dans les coins qui attaquent des os ſpongieux, & brûler juſqu'aux parties ſaines. C'eſt le ſeul moyen de tarir la ſource des ſéroſités qui abbreuvent la partie.

Une remarque eſſentielle à faire dans les cas de carie, c'eſt de découvrir exactement toute la partie affectée, afin de cautériſer tout ce qui eſt carié ou vermoulu. Si l'on ſe contentoit de brûler un point de la maladie, & qu'on en laiſſât le germe à la circonférence de l'ulcére, on ſeroit obligé d'en venir à une ſeconde opération: ce qui ne manqueroit pas de décréditer le Chirurgien, & d'affecter vivement le malade.

Après qu'on aura brûlé la carie, on panſera l'ulcére avec de la charpie ſéche: on pourra la tremper dans l'eſprit de vin, ſi le malade ſe plaint d'une cha-

leur insupportable : ce qui arrive quand les os cautérisés sont remplis de moëlle.

Les pansemens suivans seront faits à l'ordinaire, (*Voyez* Ulcére.) & si après l'exfoliation, il reste encore quelque point de carie, on fera une nouvelle application du cautére.

Les Anciens ruginoient aussi les os cariés, c'est-à-dire, qu'ils les racloient avec un instrument tranchant, ou qu'ils les limoient jusqu'à ce qu'ils eussent détruit tout ce qui étoit gâté. Celse recommande cette méthode; il veut que le Chirurgien la pratique hardiment, & en appuyant avec force sur la substance des os. Le feu est un moyen plus court & plus sûr.

CARIE. (Hypp.) Lorsqu'on laissera séjourner trop long-tems le pus dans un abscès qui succédera à quelque coup donné à un cheval, ou à quelqu'autre bête asine; ou que cet abscès sera la terminaison de quelque maladie, comme la gourme, la fiévre, &c. Le pus fusera dans les chairs, corrodera tout ce qu'il touchera, & cariera les os.

Ces caries se montrent, à peu de chose près, sous le même aspect que celles qui attaquent l'homme. L'os affecté paroît d'abord blanchâtre, il jaunit, & noircit, par succession de tems. Mais les progrès de la maladie sont plus lents dans le cheval que dans l'homme, parce que les os sont plus durs. Il arrive rarement, dit M. de Garsaut, que les dents de ces animaux se carient, & quand cela a lieu, l'os de la mâchoire peut être affecté, si l'on n'arrache la dent.

Lorsque la carie est superficielle, & qu'on peut la toucher aisément, on doit racler l'os avec une rugine, jusqu'à ce qu'on trouve le vif, & qu'on ait emporté tout ce qui est carié ou vermoulu. Ensuite on couvrira l'ulcére avec des plumaceaux imbibés d'eau vulnéraire, d'esprit de vin, de teinture de myrrhe ou d'aloës; ou bien on saupoudrera l'endroit ruginé, avec de la poudre d'euphorbe.

Mais quand la carie est profonde, le reméde le

plus efficace, eſt le cautére actuel, ou le fer rouge. On brûlera l'os juſqu'au vif, en obſervant de l'avoir auparavant mis à nud, & que le cautére ſoit toujours bien ardent. On couvrira auſſi les bords de l'ulcére avec des linges mouillés, afin de les garantir des impreſſions du feu. Dans les chevaux, les eſquilles ne ſe détachent entiérement qu'au bout de quarante jours: pendant tout ce tems, on doit panſer l'ulcére avec les digeſtifs, & réprimer les chairs baveuſes avec le précipité rouge, mêlé à du baſilicum; aprés la chûte de l'eſcharre, l'ulcére ne ſera plus qu'une plaie ſimple qui ſe cicatriſera promptement.

CARLINE, CHARDONNERETTE, CAMÉLEON BLANC *ou* NOIR. (Bot.) *Carlina.* La carline eſt une plante qui porte des fleurs à fleurons, qui naiſſent ſur une tête ſphérique, & épineuſe, qui ſort immédiatement de la racine. Les feuilles ſont profondement découpées, garnies de pointes dures & fort piquantes.

Les racines de la carline peuvent être de quelque utilité en Médecine, quoiqu'on ne l'emploie pas communément. Elles ont une ſaveur de fenouil; une odeur aromatique & forte. Elles ſont alexitéres, ſudorifiques, apéritives, hyſtériques. Quelques Auteurs anciens en recommandent l'uſage dans les tems de contagion, dans les fiévres putrides & malignes, & généralement dans tous les cas où il faut exciter les ſueurs. Ces racines réuſſiſſent encore dans les éréſipéles, la gale, & les autres éruptions cutanées, qui ſont accompagnées de démangeaiſons à la peau. Elles font couler les urines, & ſont utiles dans les vapeurs hyſtériques & hypocondriaques. On les donne en poudre, depuis demi-gros, juſqu'à un gros; & depuis un gros, juſqu'à deux, ou même plus en infuſion, ou en décoction.

CARMINATIFS. (Mat. Méd.) Les remédes carminatifs ſont ceux qui en déterminant l'eſtomac & les inteſtins à de plus fortes contractions, & en les fortifiant, procurent la ſortie des vents, & excitent la

tranſpiration. Ces remédes ſont chauds, contiennent beaucoup de parties ſpiritueuſes & de ſel volatil ; ils ſont par conſéquent ſtomachiques, parce qu'ils rétabliſſent l'eſtomac, lorſqu'il a été affoibli par des maladies chroniques, ou des pertes conſidérables, telles que des hémorragies par le nez, par le vagin, ou l'anus, des ſueurs exceſſives, &c. Ils calment auſſi les douleurs ſpaſmodiques, guériſſent les maladies nerveuſes: & c'eſt en redonnant au canal inteſtinal & à l'eſtomac, la ſoupleſſe dont les ſpaſmes les avoient privés, qu'ils chaſſent les vents. Nous voyons en effet, que les perſonnes attaquées de vapeurs hypocondriaques & hyſtériques, ſont beaucoup ſujettes aux vents, parce que la tenſion de l'eſtomac & des inteſtins, empêche que les alimens ne ſoient élaborés comme ils devroient l'être, & les force à ſéjourner trop longtems dans les routes de la digeſtion. La chaleur dégage l'air de la maſſe alimentaire ; ce fluide retenu & accumulé, diſtend les membranes qui le renferment, & donne lieu à tous les accidens qui accompagnent les vents. *Voyez* BORBORIGME.

Les carminatifs ont deux effets. Ils fortifient & relâchent en même-tems les parties qui ſont dans un état de ſpaſme. Ils conviennent donc à toutes les perſonnes d'une conſtitution foible, cacochyme ou pituiteuſe, dont la fibre eſt dans le relâchement, ſoit naturellement, ſoit par accident. Mais ils ſeroient nuiſibles à des tempéramens forts & robuſtes : au lieu de ſoulager les vaporeux de cette eſpéce, ils augmenteroient le déſordre auquel on cherche à remédier.

On met au rang des remédes carminatifs, toutes les plantes aromatiques, l'anis, le zédoaire, le fenouil, la canelle, la coriandre, les racines d'impératoire, d'angélique & de bénoite, de gentiane, d'aunée & de valériane ; l'*acorus*, le *calamus verus*, le *coſtus arabicus*, le ſouchet long, le galanga, la ſerpentaire de Virginie ; le cerfeuil, l'eſtragon, l'ambroſie, l'aurone, le chamédris, la petite centaurée,

le caſſis & le thé. Les quatre fleurs appellées *carminatives*, qui ſont celles d'aneth, de matricaire, de camomille & de mélilot; les baies de laurier & de geniévre; les écorces d'orange, de limon, ou de citron; la noix muſcade; les clous de géroffle, l'amome en grappe, le cardamome; le caffé, le cacao, le chocolat; les ſemences d'anis, d'ammi, d'ache, de carvi, d'aneth, de cumin, de daucus, de moutarde; le fenouil, le quinquina, la caſcarille, le ſimarouba, l'écorce de Winter, le caſſia lignea, le maſtic, la myrrhe, l'aloës, l'ambre gris & le camphre. Les baumes naturels, les vins de liqueurs, tels que le vin d'Eſpagne & de Chypre; celui de Malaga, d'Alicante, ou des Canaries. La plupart des eaux minérales ferrugineuſes, telles que celles de Paſſy, de Cranſac, de Balarue, de Baréges, de Digne, du Mont-d'Or, de Vichy, de Bourbonne, de Bourbon-l'Archambaud, de Miers en Querci, de la Motte, & de Dieulefit en Dauphiné, de Sedlitz en Bohême, &c.

La Pharmacie extrait des eaux carminatives, de toutes les plantes aromatiques; on trouve dans les boutiques des Apothicaires, l'eau de goudron, le vin d'abſinthe, les baumes de Fioraventi, & du Commandeur de Perne; les ſyrops d'abſinthe, de chicorée compoſé, de mercuriale, de roſes ſéches, de coings, & de myrthe compoſé; l'extrait de rhubarbe, de geniévre, d'abſinthe, & d'aunée; la conſerve de cynorrhodon, de fleurs d'oranges, & de racines d'aunée, l'opiat de Salomon, le diaſcordium, l'orviétan, la thériaque, la confection d'hyacinthe, l'électuaire de baies de laurier; le ſel d'abſinthe & de petite centaurée; les élixirs de Garus, de propriété, & de Stoughton; la liqueur anodine minéral d'Hoffmann, & les gouttes anodines du même Auteur, l'eſſence & l'écorce de citron, &c. &c.

APOSÊME CARMINATIF.

Faites bouillir dans quatre livres d'eau, deux gros

de racines d'énula campana coupées par tranches ; après un demi-quart d'heure d'ébullition, jettez dans l'eau que vous aurez retirée du feu, une pincée de sommités de scordium, de petite centaurée, & de fumeterre. Ajoutez-y l'écorce fraîche d'un citron. Laissez infuser le tout, jusqu'à ce que l'eau soit refroidie, coulez & ajoutez à la colature, quatre onces de syrop de chicorée composé.

POTION CARMINATIVE.

Prenez *Eau de menthe, de chicorée, & de baies de geniévre, de chacun deux onces,*
cachou & sel d'absinthe, de chacun demi-scrupule,
graine d'anis en poudre, un scrupule,
syrop de gentiane, une once.

Mêlez exactement pour une potion.

BOUILLON CARMINATIF.

Prenez *Racines de gentiane & d'aunée, un gros,*
sommités de scordium & de tanaisie, de chacun demi-poignée,
rapure de corne de cerf enfermée dans un nouet, demi-once.

Faites un bouillon avec le veau, & la moitié d'un poulet.

VIN CARMINATIF.

Prenez *Des racines d'aunée & d'acorus coupées par tranches, de chacune une once,*
quinquina pilé; une once,
castoreum & zédoaire, de chacun quinze grains,
sommités de petite centaurée une poignée.

Faites infuser pendant deux jours, sur les cendres chaudes, ou au soleil, dans trois livres de vin blanc.

ÉLECTUAIRE CARMINATIF.

Prenez *Des poudres de verge dorée, de verveine, de sarriette, de marjolaine, de thim,*

& semences d'anis, de chacun un gros,
colophone, six gros,
mithridat, demi-once,
miel écumé, deux onces.

Faites un électuaire selon les régles de l'art.

BOL CARMINATIF.

Prenez *De conserve de cynorrhodon, une demi-once,*
opiat de Salomon, deux scrupules,
sel d'absinthe, dix grains.

Mêlez exactement pour en faire des bols de la grosseur d'une petite noisette.

EMPLATRE CARMINATIF.

Prenez *De térébenthine de Venise, un gros,*
sel volatil de sel ammoniac, deux scrupules,
camphre, un scrupule,
huile de laurier, seize goutes.

Mêlez ces substances dans un mortier, & prenez ensuite,

emplâtre de baies de laurier, demi-once,
résine commune, un gros,
cire jaune, demi-gros.

Faites fondre ces derniéres substances, & lorsqu'elles seront presque refroidies, mêlez-les avec les autres.

Cet emplâtre est fort vanté pour résoudre les humeurs qui se sont épaissies sur quelque partie. Il fortifie les parties qui ont perdu leur ton & leur ressort. Il soulage les douleurs des articulations. On l'applique sur l'estomac, pour remédier aux maladies pituiteuses, qui attaquent ce viscére ; ou sur le ventre, pour dissiper les coliques venteuses, l'atonie de la vessie, & la timpanite.

CARNOSITÉS. (Chir.) On donne ce nom, à de prétendues excroissances charnues, que l'on dit bourgeonner dans le canal de l'uréthre, dont elles rétré-

ciſſent le diamétre, & s'oppoſent ainſi au cours des urines.

On s'eſt convaincu que ces carnoſités, ces brides, ne ſont point des chairs véritables qui ſe ſoient élevées dans l'uréthre: mais des cicatrices d'anciens ulcéres vénériens, dures, calleuſes, quelquefois ſquirreuſes, qui ſe trouvent tantôt au col de la veſſie, tantôt au *verumontanum*, ou le long du conduit urinaire.

Cette maladie attaque ordinairement les perſonnes qui ont mené une vie libertine, & qui ont été ſujettes à pluſieurs accidens véroliques. On l'attaque par les fondans, les frictions mercurielles ſur le périné, & les remédes antivénériens: c'eſt ici le cas de ſe ſervit des bougies creuſes, dont nous avons parlé au mot Bougies, afin de porter directement le fondant ſur l'obſtacle, & préſerver le reſte du canal de l'impreſſion du cauſtique.

La prudence exige que l'on commence par introduire une bougie ſimplement émolliente, pour préparer le canal rétréci, à la dilatation que l'on ſe propoſe. On enfoncera tous les jours la bougie, autant qu'on le pourra, ſans rien forcer cependant, & l'on continuera cette méthode, ſi l'on s'apperçoit qu'on gagne du terrein.

Mais ſi la bougie émolliente ne fait aucun progrès, on emploiera les fondantes, & enſuite les cathérétiques.

Il y a pluſieurs années qu'un Chirurgien de Paris nommé Daran, annonça au public des bougies fondantes de ſa compoſition. Ce remède eut des ſuccès heureux, & avança conſidérablement la fortune de l'Auteur. Cette formule a été rendue publique.

Bougies fondantes du Sieur Daran.

Prenez De *l'huile d'olive, une livre,*
vin rouge, demi-livre,
un pigeonneau, ou un poulet vivant & plumé,

On mettra ces ingrédiens dans une terrine neuve, & on fera bouillir à un feu égal, jusqu'à consomption du vin. Alors, on ôtera le pigeonneau ou le poulet, & on fera fondre dans le mêlange,

de cire jaune & de poix de Bourgogne,
de chacun quatre onces,
blanc de baleine, deux onces,
diabotanum, une once.

On ajoutera alors à la formule, deux gros ou davantage de semelles de souliers brûlées & en poudre, suivant le degré de causticité que l'on voudra donner aux bougies. On remuera le tout avec une spatule, jusqu'à ce qu'il ait acquis une consistance convenable, & l'on formera des bougies, comme nous l'avons indiqué. *Voyez* BOUGIE.

CARONCULE. (Anat.) Les Anatomistes ont donné ce nom, à quelques petites éminences charnues que l'on trouve en différentes parties du corps humain.

On a donné le nom de *caroncule lacrymale*, à un petit corps glanduleux, oblong, situé transversalement au grand angle de l'œil, entre le globe & l'angle des paupiéres. Son usage est de déterminer les larmes à couler dans les points lacrymaux.

On connoît sous le nom de *Caroncules myrtiformes*, ces petits corps charnus & ronds que l'on trouve à l'entrée du vagin, chez les femmes. Ces caroncules, ne sont que les débris de l'hymen; on ne les trouve par conséquent jamais dans les filles qui ont été chastes; elles sont le signe pathognomonique & indubitable de la virginité perdue.

On a encore appellé *caroncule*, une éminence oblongue, plus grosse en arriére qu'en devant, & placée dans le canal de l'uréthre, immédiatement au-dessous du col de la vessie. On lui a encore donné le nom de *verumontanum*, ou *tête de poule*, à cause de sa figure.

CAROTIDES. (Anat.) Les Anatomistes ont appellé carotides, deux grosses artéres, l'une à droite, l'au-

tre à gauche, qui vont ſe diſtribuer à la tête. La carotide droite naît preſque toujours de l'artére à laquelle on a donné le nom de ſous-claviére; parce qu'elle ſe trouve ſous la clavicule. On a cependant vu quelquefois que la carotide droite, partoit de la croſſe de l'aorte: mais ces cas ne ſont pas communs. La carotide gauche naît toujours de la croſſe de l'aorte.

Les carotides montent le long de la trachée-artére, juſqu'à la hauteur du larynx, n'étant recouvertes que des muſcles maſtoïdiens & peaucier: là, elles ſe partagent. Celle qui paroît être la continuation du tronc principal, eſt nommée carotide *interne;* elle entre dans le crâne, après avoir formé trois contours, le premier dans le conduit oſſeux de l'os des temples; & les deux autres, dans le ſinus caverneux. L'autre branche de la diviſion de la carotide, ſe diſtribue aux parties externes de la tête: c'eſt auſſi pour cela qu'on lui a donné le nom de carotide *externe.*

CAROTTE. (Bot.) *Daucus ſativus, radice luteâ vel albâ,* Tournef. *Paſtinaca ſive carotta luteâ.* J. B. La carotte eſt une plante potagére généralement connue. Ses feuilles ſont vertes, velues, grandes, & découpées menu. Leur odeur n'eſt point déſagréable. Les tiges s'élévent à la hauteur de trois à quatre pieds. Elles ſont creuſes, rameuſes, & portent des ombelles chargés de petites fleurs blanches, compoſées chacune de cinq pétales ou feuilles diſpoſées en fleurs de lys.

La racine de cette plante eſt longue d'un pied; elle eſt charnue, d'une couleur jaune ou blanche, d'un goût douceâtre, & ſe rompt au moindre effort. Elle eſt apéritive, diurétique, & emménagogue. Elles donne un très-bon goût aux bouillons, & l'on ſe trouve très-bien d'en faire uſage, parce qu'elle entretient le cours des urines, entraîne les graviers des reins, & de la veſſie, & fait couler les régles aux filles & aux femmes. La ſemence de cette plante a les mêmes ver-

tus que la racine. Les feuilles ſont vulnéraires & ſudorifiques.

CAROTTE SAUVAGE, FAUX CHERVI, CHYROUIS de quelques Provinces. (Bot.) *Daucus vulgaris.* L. R. H. *Paſtinaca tenuifolia ſylveſtris*, Dioſcor. *vel Daucus officinarum.* C. B. Cette eſpéce de carotte eſt ſemblable au panais ; mais ſa racine eſt plus petite. Ses tiges ſont hautes d'environ deux pieds, cannelées & velues. Leur ſommet eſt chargé de fleurs blanches & purpurines, diſpoſés en ombelle, & compoſées de cinq pétales diſpoſés en fleurs de lys, comme les autres plantes de ce genre. Quand les fleurs ſont tombées, cet ombelle ou paraſol, prend la forme d'un nid d'oiſeau. Auſſi quelques Auteurs, ont-ils appellé le chyrouis, *nidus avis.*

La racine de cette plante eſt plus petite & plus âcre, que celle de la carotte de nos jardins. Mais ſes ſemences ont les mêmes vertus que celles de la carotte de Candie. Elles contiennent beaucoup d'huile eſſentielle, & de ſel huileux aromatique ; elles ſont inciſives, apéritives, carminatives, emménagogues. On peut en donner l'infuſion dans le vin blanc, pour diviſer les humeurs épaiſſes & viſqueuſes qui troublent l'ordre des digeſtions. Pour diſſiper les vents, exciter les régles, faire couler les urines, & débarraſſer les voies urinaires, des matiéres glaireuſes ou graveleuſes qui cauſent ſouvent les rétentions d'urine. On ſubſtitue cette ſemence à celle de la carotte de Candie, qui eſt une des quatre petites ſemences chaudes.

Cette carotte croît dans les prés, dans les lieux ſabloneux & ſecs.

CAROTTE DE CANDIE. (Bot.) *Daucus Creticus.* Caſt. Dioſcord. *Daucus Alpinus, multifido, longoque folio, ſive montanus, umbellâ Candidâ.* C. B. *Myrrhis annua, ſemine ſinuato, villoſo, incano.* Moriſſ. Tournef. Le daucus de Crête, eſt une eſpéce de carotte qui croît aux lieux pierreux & montagneux, de plu-

ſieurs pays. On en trouve ſur les Pyrénées, & les Alpes; mais elle a moins de vertu, que celle de Candie. Les tiges de cette plante, s'élévent à la hauteur d'un pied & demi; elles ſont velues, rondes & crénelées. Les fleurs ſont blanches, ſoutenues ſur des ombelles, comme les autres eſpéces de carotte.

Les ſemences ſont plus petites que celles du cumin. On en fait beaucoup d'uſage en Médecine. Elles contiennent beaucoup d'huile & de ſel volatil. Elles ſont une des quatre petites ſemences chaudes. Vanhelmont dit qu'une perſonne attaquée de la pierre, fut guérie par l'infuſion des ſemences de daucus de Crête, dans la petite bierre. On la recommande beaucoup dans les douleurs de la matrice, les maladies pituiteuſes du poumon, la colique venteuſe, les vapeurs hyſtériques & hypocondriaques. La doſe eſt depuis deux gros, juſqu'à demi-once, dans du vin blanc.

Le Codex de Paris fait entrer cette ſemence, dans l'eau hyſtérique, & le roſſolis des ſix graines carminatives; dans le ſyrop d'armoiſe, l'électuaire des baies de laurier, le philonium romanum, la thériaque, le mithridat, le ſyrop de marrube, & le diaphœnix.

CAROUGE. (Bot.) *Siliqua edulis*. Le carouge eſt le fruit d'un arbre de moyenne grandeur, appellé *caroubier*. Cet arbre eſt commun en Italie, en Eſpagne, & en Portugal. On en trouve beaucoup dans les Provinces Méridionales de la France: mais il ne peut réuſſir dans des climats froids. Les fleurs de caroubier ſont mâles & femelles, portées ſur des individus différens. Elles forment de petites grappes; il leur ſuccéde un fruit qui a la forme d'une gouſſe applatie, large d'un pouce, & longue de plus d'un demi-pied. L'intérieur de la ſilique eſt rempli d'une pulpe ſucculente, où ſont logées ces ſemences, & qui reſſemble, par la couleur & le goût, à la moëlle de caſſe.

Le carouge verd a un goût âpre & déſagréable; mais il flatte le goût, lorſqu'il eſt mûr. Les Auteurs

de matiére Médicale, le mettent au rang des béchiques les plus efficaces. En cette qualité, il convient dans l'asthme sec & convulsif, la toux qui provient de l'aridité des poumons, & les douleurs de poitrine. On le donne avec succès pour calmer l'ardeur des reins & de la vessie ; il fait disparoître la maladie que l'on connoît sous le nom de *fer chaud*, ou de *crémason*.

Le carouge a encore une vertu relâchante. Il produit le relâchement du ventre, dans les constipations longues & opiniâtres : on pourroit le donner dans les affections spasmodiques, où l'estomac & les intestins sont dans un état de tension & de roideur qui empêche la sortie des vents & des excrémens. On prépare en Italie, un syrop avec le carouge. Nous le connoissons à peine : & aucune de nos matiéres médicales en fait mention, quoiqu'il ait pour le moins autant de vertus que les autres syrops.

CARPE. (Anat.) Les Anatomistes comprennent sous le nom de carpe, ce que nous appellons communément *le poignet*. Cette partie est composée de huit os, de figure & d'un volume différent. Ils sont placés en deux rangées, ceux du premier rang sont articulés avant l'avant-bras, & ceux du second, avec les os de la main. La premiére rangée en a quatre qu'on a appellé à raison de leur figure, le *scaphoïde*, le *semi-lunaire*, le *cunéiforme*, & le *pisiforme*.

Ceux de la seconde rangée sont, le *trapéze*, le *trapézoïde*, le *grand* & le *crochu*.

CARTHAME, SAFFRAN BATARD. (Bot.) *Carthamus officinarum*. Inst. R. H. Le carthame est une plante que l'on cultive en Espagne, en Italie, & dans quelques Provinces de France. Cette plante porte des fleurs à fleurons, rouges comme les fleurs de saffran, fibreux, longs de plus d'un pouce, soutenus sur des têtes écailleuses, blanchâtres, de la grosseur d'une amande. A ces têtes succédent des semences oblon-

gues,

gues, un peu plus grosses que des grains d'orge, blanches, luisantes, & couvertes d'une écaille dure. Les tiges de la plante, s'élévent à la hauteur de deux pieds. Elles sont rondes, ligneuses, dures, & branchues vers leur sommet. Les feuilles sont médiocrement larges. Leur figure est oblongue, elles sont garnies de pointes à leurs bords.

La Médecine fait usage des graines de carthame que l'on appelle aussi *graine de perroquet*, parce que les oiseaux de ce nom s'en nourrissent avec plaisir. On met cette graine dans la classe des purgatifs & des apéritifs. Après en avoir ôté l'écorce, on les donne en substance, depuis trois gros, jusqu'à six : mais il est peu d'estomacs qui les supportent, sans en être fatigués : c'est pourquoi on ne doit les employer qu'au défaut des autres purgatifs, circonstance rare. Lorsqu'on les fait prendre, on les enveloppe communément dans quelque syrop purgatif, ou quelques grains de diagréde. La graine de carthame a donné le nom aux tablettes *diacarthami*, dont voici la formule.

Tablettes Diacarthami suivant le Codex de Paris.

Prenez *De la moëlle des semences de carthame,*
poudre diatragacanthi froide,
hermodactes, de chacun une once,
turbith choisi, une once & demie,
gingembre, demi-once,
manne, deux onces & demie,
miel rosat coulé,
chair de coins confits, de chacune deux onces,
sucre raffiné dissout dans l'eau, & cuit en consistance d'extrait, une livre & six onces.

Faites un électuaire suivant les régles de l'art. Cet électuaire est purgatif ; son usage convient dans les ma-

ladies pituiteuſes du cerveau & de la poitrine. La doſe eſt depuis un gros, juſqu'à une once, ſeul ou mêlé à d'autres purgatifs.

CARTILAGE. (Anat.) Les Anatomiſtes connoiſſent ſous le nom de *cartilages*, des ſubſtances blanches, luiſantes, polies, & les plus dures des corps animés, après les os. Les cartilages ſont toujours attachés aux extrêmités des os, pour en faciliter le jeu & les mouvemens. Ils ſont plus ou moins forts, ſelon que la partie à laquelle ils appartiennent eſt deſtinée à des fonctions plus ou moins pénibles. Les ſubſtances cartilagineuſes ſont dépourvues de ſentiment, parce que les nerfs qui entrent dans leur texture, & le périoſte qui les forme, y ſont extrêmement comprimés & ſerrés: ce qui empêche que les impreſſions qu'ils reçoivent, ne ſoient tranſmiſes à l'ame.

CARUS. (Méd.) Le carus eſt une maladie ſoporeuſe, pendant laquelle les malades ſont dans une eſpéce d'aſſoupiſſement léthargique, ſans fiévre, ſans ſentiment, mais reſpirant avec liberté, avec un pouls plein & fort.

Cette maladie a des caractéres qui lui ſont particuliers, & qui la diſtinguent de la ſomnolence, & de l'apoplexie avec leſquelles on pourroit les confondre. Les carotiques ne s'éveillent jamais, que lorſqu'ils ſont guéris; ou ſi on leur fait ouvrir les yeux, à force de leur donner des cordiaux, ou de leur faire reſpirer des liqueurs ſpiritueuſes; ils les referment dans l'inſtant même, ſans faire aucun autre mouvement, ni répondre aux queſtions qu'on leur fait. Outre ces caractéres, le carus a encore celui d'être au nombre des maladies aigues, & de durer peu de tems: ſouvent le malade a de la fiévre, le viſage rouge, & les yeux à demi-morts. Son ſommeil paroît paiſible: on n'entend aucun ronflement, comme dans l'apoplexie. Le pouls grand, vif & fort, établit les différences du carus, avec la ſyncope, pendant laquelle le viſage du malade eſt pâle & cadavereux; il eſt au contraire ver-

meil dans les carotiques. Cette affection conduit souvent à l'apoplexie.

Plusieurs causes peuvent déterminer le carus. Les coups, les chûtes, les abscès au cerveau, les chagrins cuisans, un mouvement de colére, les fortes passions de l'ame, peuvent donner lieu à cette maladie; quelquefois elle vient, sans cause apparente, & s'annonce par les symptômes communs à l'apoplexie sanguine: aussi Riviere a-t-il donné à cette espéce de carus, le nom de *petite apoplexie de sang*. Le carus survient aussi dans certaines fiévres intermittentes; on en a vu être occasionnés par le reflux de l'urine dans la masse du sang, pendant des ischuries opiniâtres. L'humeur de la goutte, l'irritation du poumon, & les douleurs qu'occasionnent des ulcéres, ou des cancers à la matrice, les coups de soleil, les narcotiques, la vapeur du charbon, le froid & les vapeurs hystériques, sont encore des causes du carus.

On connoîtra quelle est la cause de la maladie, en s'informant de ce qui peut lui avoir donné lieu, comme les exercices, & les habitudes du malade. On sera assuré quel sera l'effet d'un coup violent porté sur la tête, lorsqu'outre le rapport des personnes qui environnent le malade, on appercevra sur le crâne, une tumeur, une échimose; ou lorsqu'on sentira la crépitation des os. Dans ces sortes de cas, on commencera par faire raser la tête, pour mettre à découvert le lieu où l'on sent cette crépitation. Si le malade est tombé dans le carus, dans l'instant du coup, s'il a vomi ou jetté du sang par les narines, ou par les oreilles; s'il a une fiévre aigue; si son visage est rouge, enflammé, brûlant: on ne pourra que porter un prognostic très-douteux: le danger est grand; on a tout à craindre d'un contrecoup.

Dans ces cas fâcheux, on aura d'abord recours aux saignées répétées, soit du pied, du bras, ou de la gorge. On fera avaler au malade quelque boisson délayante & antiphlogistique, & des bouillons très-lé-

gers. On lui tiendra la tête haute. On lui donnera des lavemens raffraîchiſſans, & l'on ſe comportera comme dans les cas de fracture au crâne. *Voyez* TRÉPAN.

Dans les affections carotiques qui doivent leur origine à quelque paſſion violente, on tachera d'abord de faire revenir le malade, par tous les remédes indiqués dans l'apoplexie. On fera reſpirer des odeurs fortes, telles que le vinaigre des quatre voleurs, l'eau de Luce, des Carmes, de la Reine d'Hongrie, & la poudre de bétoine : on donnera quelque lavement irritant. Tel que le ſuivant.

Prenez *De vin émétique trouble, quatre onces,*
cryſtal minéral, deux gros,
ſel de prunelle, un gros.

Faites fondre le cryſtal minéral & le ſel, dans ſuffiſante quantité d'eau, jettez-y enſuite le vin émétique; paſſez, & donnez le lavement.

Si malgré tous les ſoins que l'on aura pu prendre, le malade ne donne aucun ſujet de vie, on n'héſitera pas à appliquer deux larges véſicatoires derrière les épaules : ou les ventouſes, ſi les véſicatoires ne font pas aſſez d'effet.

Il eſt une eſpéce de carus qui s'annonce par des douleurs de tête & des vertiges, accompagnés d'une chaleur aigue & permanente, de rougeur à la face, de chaleur, de fréquence & de force dans le pouls. Cette maladie attaque ſouvent les gens qui font des excès dans le boire, ou dans le manger, qui ſont pléthoriques, & vivent dans l'inaction & la bonne chére : elle vient auſſi quelquefois pendant la groſſeſſe.

On comprend bien qu'il faut ſe comporter à l'égard d'une femme enceinte, tout autrement, qu'à l'égard d'un homme pléthorique, ou intempérant. Dans ceux-ci, on donnera quelques grains d'émétique, pour débarraſſer l'eſtomac rempli, pour l'ordinaire, d'alimens, ou de matiéres crues & indigeſtes; on ſaignera, ſi l'eſtomac eſt vuide. On donnera des lave-

mens composés avec la mercuriale, la pariétaire, le mélilot, dans lesquels on fera dissoudre une pincée de sel. Quant aux femmes grosses, on se contentera de leur faire respirer la vapeur du vinaigre, &c.

Il n'est pas absolument rare de voir le carus survenir dans les accès des fiévres continues ou intermittentes. Quand le paroxisme n'est que léger, il suffit de donner des remédes tempérans & analeptiques, en attendant la fin de l'accès. On pourra, par exemple, se contenter d'une infusion de thé, avec quelques gouttes d'eau de Luce, ou de quelqu'esprit volatil acide. On peut aussi appliquer un emplâtre vésicatoire aux gras des jambes.

L'accès étant fini, on en viendra aux remédes généraux, tels que les saignées, les vomitifs & les purgatifs, si le sujet peut les supporter. On ouvrira aussi la veine au pied; s'il y a chaleur, on donnera des lavemens avec la pulpe de tamarins & le petit lait, ou avec le vin émétique nitré; ou bien encore, une infusion de coloquinte & de quinquina.

Quand tous ces remédes sont inutiles, il faut appliquer des vésicatoires au poignet, à la nuque, & sur la tête, après avoir fait raser les cheveux; on donnera des sternutatoires avec la poudre d'ellebore, le turbith minéral, & l'on fera de fortes frictions sur le corps du malade. On pourra aussi ouvrir la jugulaire, ou l'artére temporale; quelques Auteurs conseillent de brûler la plante des pieds.

Lorsque le carus ne finit pas avec l'accès, que le malade est dans le délire, attaqué d'hémiplégie, ou d'une fiévre ardente; il n'y a plus d'espoir de le rappeller à la vie: on pourra cependant, pour n'avoir rien à se reprocher, essayer de lui faire prendre un gros de quinquina toutes les heures; & par dessus, une infusion de thé; enfin réitérer la saignée ou les vomitifs, si l'on s'apperçoit qu'il y ait du mieux.

Les signes de la rétention d'urine ne sont point équivoques; il ne s'agit que de s'assurer si la vessie est

remplie dans les cas où le carus ſurprend les malades qui n'ont point uriné depuis long-tems. Dans ces circonſtances, il n'y a point à héſiter ; il faut tirer l'urine par le moyen de la ſonde, ou de la ponction de la veſſie ; l'aſſoupiſſement ceſſe pour l'ordinaire, quand les urines reprennent leur cours.

Les autres affections carotiques céderont à l'action des remédes capables de détruire la cauſe qui les a produites. (*Voyez* NARCOTIQULS, CHARBON, COUP DE SOLEIL, VAPEURS.) Il faut obſerver lorſque la maladie dure long-tems, de ne donner que des alimens très-légers aux malades, lorſqu'ils ſe réveillent pour manger : comme ils ont un appétit dévorant, il ſeroit dangereux de les ſatisfaire.

CARVI. (Bot.) *Cuminum pratenſe. Carvi.* Off. Le carvi eſt une plante à fleurs en ombelle, petites, aromatiques, ſoutenues au ſommet de la plante, & portées ſur un calice verd. Les tiges s'élévent à la hauteur de deux pieds. Elles ſont branchues, quarrées, noueuſes & vuides. Les feuilles ſont découpées fort menu, & placées par paires le long d'une côte. Les graines qui ſuccédent aux fleurs, ſont d'un verd obſcur, elles ont une odeur de fenouil, le goût d'anis & de cumin.

La graine de carvi eſt une des quatre ſemences chaudes. Les Hollandois, les Allemands, & les Anglois en font beaucoup d'uſage ; ils la pétriſſent avec le pain qu'ils appellent biſcuit ; ils l'emploient dans les bouillons, & à beaucoup d'autres préparations. Cette ſemence eſt ſtomachique, diurétique, carminative, tonique, & emménagogue. On la met au nombre des quatre ſemences chaudes qui ſont l'anis, le fenouil, le carvi & le cumin : elle diviſe puiſſamment les humeurs dont la ténacité gêne l'eſtomac dans ſes fonctions ; elle diſſipe les vents, fait couler les urines, & les régles, & augmente les forces de la circulation.

L'uſage de la ſemence de carvi étant un reméde chaud, ſeroit incendiaire ſi on la donnoit à des

personnes d'un tempérament bilieux & sec. Autant elle convient dans les cas de cacochymie, autant elle seroit nuisible lorsque le malade est déja naturellement échauffé. Il faut remarquer que cette graine ne peut se garder plus de deux ans, sans s'altérer. Elle croît abondamment dans les pays chauds. On la donne en poudre, depuis un scrupule, jusqu'à un gros ; l'on en fait infuser deux gros dans une pinte de vin. On tire, du carvi, une huile, par expression. On en donne depuis trois, jusqu'à six gouttes, mêlées avec du sucre.

Le Codex de Paris fait entrer cette graine dans l'eau générale, le rossolis des six semences carminatives, l'électuaire des baies de laurier, la bénédicte laxative, & l'essence carminative de Wédellius.

Comme cette essence de Wédellius ne se trouve point dans les livres qui sont entre les mains de tout le monde, & que d'ailleurs, la préparation en est facile ; nous allons en donner la formule en faveur de ceux de nos lecteurs qui sont éloignés des grandes Villes où ils pourroient la trouver.

ESSENCE CARMINATIVE DE WÉDELLIUS.

Prenez *Des racines de zédoaire, quatre onces,*
carline,
acorus verus,
galanga, deux onces,
fleurs de camomille romaine,
semences d'anis & de carvi,
écorces d'oranges, de chacun une once,
clous de géroffle,
baies de laurier,
macis, de chacun de six gros.

Après avoir concassé toutes ces substances, dans un mortier, on les fera macérer pendant six jours, dans six livres d'esprit d'écorces de citron, & deux onces d'esprit de nitre dulcifié. On filtrera ensuite la liqueur à travers le papier gris, après en avoir ex-

primé le marc, & on la conſervera dans une bouteille de verre bien bouchée. On pourra ſe ſervir d'eſprit de vin, ou de bonne eau de vie, au défaut d'eſprit de citron. Au mot NITRE, nous donnerons le moyen d'obtenir l'eſprit de nitre dulcifié. La doſe de l'eſſence de Wédellius eſt d'une cuillerée, dans les coliques venteuſes. *Voyez* CARMINATIFS.

CASCARILLE CHACRILLE. (Mat. Méd.) *Caſcarilla. Kinakina aromatica.* La caſcarille eſt, dit-on, la premiére écorce d'un arbre décrit dans l'Hiſtoire de la Caroline, ſous le nom de *ricinoides elæagini folio.* On nous l'apporte des Iles Eſpagnoles & Portugaiſes. Elle eſt roulée, & groſſe, comme celle de la canelle; blanchâtre, cendrée extérieurement, & d'une couleur ſemblable à la rouille, à l'intérieur. Son odeur eſt aromatique, ſa ſaveur, un peu amére, mais agréable; elle répand un parfum qui flatte l'odorat, lorſqu'on la brûle.

La caſcarille eſt fébrifuge, aſtringente, & tonique. Il y a eu des Auteurs qui ont dit qu'on pouvoit la ſubſtituer au quinquina, mais elle eſt beaucoup plus foible, & ſes effets ſont plus lents. On peut l'employer dans les fiévres pétéchiales, malignes, intermittentes & épidémiques. Elle eſt auſſi antiſpaſmodique, apéritive & ſudorifique. On peut l'ordonner dans les affections vaporeuſes & hypocondriaques, ſurtout lorſque les malades ſont cachectiques; elle rétablit les régles & les hémorroïdes ſupprimées; arrête les hémorragies internes, le vomiſſement de ſang, les pertes de ſang, les lochies trop abondantes. Elle donne du ton & de la force aux fibres de l'eſtomac qui ont perdu leur reſſort pendant quelque maladie; elle eſt efficace dans les diarrhées & les dyſſenteries opiniâtres, occaſionnées par les fiévres aigues. Dans ces derniers cas, c'eſt par ſa vertu tonique & fortifiante, qu'elle agit.

Stahl recommande la caſcarille, contre les maladies pituiteuſes de la poitrine, la pleuréſie & la périp-

neumonie. Il la regardoit comme capable de détruire les engorgemens inflammatoires. Elle produit aussi de bons effets, dans la toux catharrale, & convulsive, surtout dans celles qu'on appelle quintes : elle les calme, & les dissipe plus promptement, qu'aucun autre remède. Dans ces derniers cas, la maniére de donner la cascarille, c'est de l'incorporer depuis six, jusqu'à douze grains, dans la conserve d'énula campana, ou quelqu'autre conserve de cette espéce. Fridéric Hoffmann, dit avoir guéri une femme, d'un violent mal de tête, rebelle à tous les remédes, par la seule essence de cascarille.

On ordonne la cascarille en infusion dans du vin, depuis un demi gros, jusqu'à un gros; & en substance, depuis quinze grains, jusqu'à un demi gros. On l'associe, pour l'ordinaire, au quinquina dans les fiévres intermittentes. On donne alors ces deux racines à parties égales, en bol, avec vingt ou trente grains de poudre de cornachine.

SYROP DE CASCARILLE.

Prenez *De cascarille réduite en poudre très-fine, quatre onces.*

Faites bouillir dans huit livres d'eau commune, jusqu'à consomption du tiers. Laissez ensuite évaporer; jusqu'à ce qu'il ne reste plus que deux livres de liqueur. Ajoutez-y alors une livre de sucre, & faites cuire en consistance de syrop. Ce syrop est très-efficace dans les maladies catarrheuses de la tête, de la poitrine, ou de l'estomac. (*Voyez* CATARRHE.) On fait aussi un extrait de cascarille à l'eau simple, & une teinture à l'esprit de vin rectifié.

Le Codex de Paris fait entrer la cascarille dans l'opiat de Salomon, l'eau générale, les trochisques *cyphæi*, les pastilles odorantes pour les fumigations. La résine de cascarille entre dans la thériaque céleste.

CASSE, CASSE SOLUTIVE, CASSE EN BATONS. (Mat. Méd.) *Cassia fistula, cassia solutiva, siliqua*

Ægyptiaca. Off. *Chaiarſander.* Avicennæ. La caſſe en bâtons, que l'on ne doit point confondre avec la caſſe en bois, ni avec la caſſe aromatique, eſt une ſilique dure, noire, noueuſe, longue d'un pied & demi. Elle eſt le fruit d'un grand arbre qui reſſemble au noyer de nos climats. Cet arbre croît très-promptement dans le Levant, & dans tous les pays de l'Inde Orientale, d'où il a été tranſporté, en Amérique, ſurtout dans les Antilles, le Mexique & le Bréſil. Les Naturels du pays l'appellent canneficier. Son écorce eſt plus fine que celle du noyer; elle a une couleur cendrée en dehors; & de couleur de chair en dedans. Les feuilles ſemblables à celles du noyer, ſont rangées par paires, ſur des côtes menues; leurs nervures ſont extrêmement fines, ce qui les rend liſſes & polies; elles ont ordinairement un pied & demi de longueur. Les fleurs ſont très-petites, attachées ſur un pédicule long d'un ou deux pouces. Leur couleur eſt jaunâtre: l'arbre eſt dépouillé de feuilles, lorſqu'il eſt chargé de fleurs: le canneficier a cela de commun avec nos amandiers. Entre les étamines des fleurs, on voit paroître un piſtille long & cylindrique, dont la longueur augmente tous les jours, quand la fleur eſt tombée. Ce piſtille devient une gouſſe noirâtre, un peu recourbée, & fort dure. Ces gouſſes ſont les bâtons de caſſe qui heurtant les uns contre les autres, lorſque le vent les agite, font un bruit que les voyageurs entendent de fort loin.

Les ſiliques du canneficier renferment une ſubſtance pulpeuſe ou moëlleuſe, qui a la conſiſtance d'un miel épaiſſi ſur le feu. Cette moëlle eſt noire: elle a une ſaveur fade, & un peu acide. Elle ſert d'enveloppe à des noyaux ou pepins ovales, d'un jaune un peu foncé, durs & ſolides.

Plus les bâtons de caſſe ſont peſants, plus ils contiennent de pulpe; s'ils réſonnent quand on les ſecoue, c'eſt une preuve qu'ils ont vieilli dans les boutiques, & que la moëlle s'eſt deſſéchée: il n'eſt pas

rare de la trouver alors aigrie, ou moisie. L'industrie des Epiciers qui font tremper dans l'eau, les bâtons de casse qu'ils ont gardés depuis long-tems, accélére la moisissure de la pulpe.

La casse nous est apportée du Levant, de l'Inde, & des Iles de l'Amérique; l'une nous vient d'Egypte, par la voie d'Alexandrie & de Marseille, c'est la casse Orientale. On appelle l'autre casse Occidentale. Son écorce est plus rude & plus épaisse que celle du Levant: sa pulpe paroît même un peu plus acerbe; mais elles ont toutes les deux les mêmes effets. La casse du Brésil a des bâtons plus gros & plus applatis que les autres; on en voit très-peu dans ce pays-ci.

Pour avoir la pulpe de casse, on rejette les noyaux & les cloisons qui se trouvent de distance en distance, dans la silique. Cette moëlle est regardée avec juste raison, comme un des purgatifs minoratifs, le plus doux & le plus bienfaisant. Elle a cela de particulier, que l'on peut la donner aux enfans, comme aux adultes; aux tempéramens foibles ou cacochymes, comme à ceux qui sont forts & secs; aux femmes enceintes, comme à celles qui n'ont pas conçu. Elle purge doucement, sans échauffer; & produit de très-bons effets dans les cas où l'on ne peut faire usage des purgatifs drastiques. On la donne avec succès, dans toutes les maladies inflammatoires de la poitrine ou du bas-ventre, dans les fiévres ardentes & inflammatoires, dans les affections des reins & de la vessie, & généralement dans tous les cas où l'on veut purger sans effort, & calmer en même-tems, la fougue des humeurs. C'est un moyen assuré pour relâcher le ventre, dans les constipations de longue durée; elle dissout & entraîne insensiblement les matiéres fécales, dont l'âcreté occasionne souvent des inflammations de bas-ventre, dangereuses & funestes. On peut encore en faire usage, dans les maux de gorge inflammatoires, les catarrhes, les migraines rebelles, & les douleurs que causent les hémorroïdes enflammées.

Ce que nous venons de dire de la casse, ne doit s'entendre que de celle qui est bien choisie, & sans altération. Car il est reconnu que les anxiétés, les vents, les tranchées, &c. que l'on attribue à l'usage de la casse, doivent plutôt être attribués à la mauvaise qualité de celle qu'on emploie, qu'à une *malfaisance* intrinséque du médicament. On peut l'associer avec l'anis, dans les affections hypocondriaques & hystériques; avec la crême de tartre, dans les affections bilieuses; avec la rhubarbe, dans les cas où l'estomac est foible & débile. La casse donnée par cueillerées dans du bouillon de veau, aux enfans qui viennent de naître, est un reméde très-vanté, pour faire évacuer le méconium.

Quatre onces de bâtons de casse, ne fournissent qu'une once & demie de pulpe; & la moitié moins, quand ils sont anciens. Les Praticiens ne doivent point négliger cette attention.

La moëlle tirée des siliques de casse, & passée au tamis, peut être donnée à la dose de deux gros, de demi-once, ou même d'une once, délayée dans du petit lait, du bouillon, ou dans quelques bols. On en prescrit la décoction, depuis demi-once, jusqu'à quatre ou six onces, dans une chopine d'eau. On la prescrit aussi dans les lavemens laxatifs & adoucissans, à la dose de deux onces, en pulpe, & de demi-livre, plus ou moins, suivant le cas, lorsqu'elle est en bâtons.

L'eau de casse simple dont on fait un usage très-étendu dans la pratique de la Médecine, se prépare en concassant, & en faisant bouillir six onces de bâtons de casse, dans trois demi-septiers d'eau réduits à chopine. On en donne plusieurs verres, pour lâcher le ventre, calmer les ardeurs de la fiévre, &c. Il vaudroit beaucoup mieux se servir de la pulpe, parce que l'écorce des bâtons a un peu d'astriction: effet contraire au but qu'on se propose, en donnant l'eau laxative.

Le Codex de Paris fait entrer la pulpe de caſſe dans la confection hamech, l'électuaire lénitif, le catholicum, l'électuaire de caſſe, & la *caſſe cuite.*

ÉLECTUAIRE DE CASSE.

Prenez *De la moëlle de caſſe nouvellement tirée, une livre,*
miel écumé, une livre,
feuilles & fleurs de mercuriale, de pariétaire & de violettes, une poignée,
abſinthe, une demi-poignée.

Après avoir fait la décoction des feuilles & des fleurs, on y ajoutera la caſſe qu'on aura tirée & paſſée à travers le tamis; on jettera enſuite le miel dans le vaiſſeau, après avoir retiré les feuilles & les fleurs, & l'on fera cuire en conſiſtance d'électuaire. La doſe eſt d'une once ou deux, dans les lavemens laxatifs.

CASSE CUITE DU CODEX DE PARIS.

Prenez *Pulpe de caſſe, une livre,*
ſyrop violat, douze onces,
ſucre en poudre, trois onces.

Faites évaporer au bain marie, juſqu'à conſiſtence d'extrait; quand le mêlange ſera refroidi, vous y ajouterez une once d'eau de fleurs d'oranges.

CASSE EN BOIS. (Mat. Méd.) *Caſſia lignea.* La caſſe en bois, eſt une écorce roulée comme la canelle, & qui n'en différe que parce que ſon odeur aromatique eſt plus foible, & qu'elle laiſſe dans la bouche, lorſqu'on la mâche, un mucilage que n'a pas la canelle. On l'enléve d'un arbre qui reſſemble au cannelier, dans l'Ile de Java, & le Malabar. Quelques Naturaliſtes croient que les Juifs faiſoient entrer la caſſe en bois, dans la compoſition de leur huile ſainte.

Cette écorce paſſe pour être ſtomachique & ſudorifique. On en recommande l'uſage dans l'aſthme humide, & la toux catarrhale, dans les diarrhées, les

dyſſenteries, les foibleſſes d'eſtomac, & la cachéxie.

Elle entre dans la thériaque, le philonium romain, les trochiſques hédicroi, le mithridat, & le diaſcordium.

CASSE GÉROFFLÉE, ou qui ſent le clou de géroffle. (Mat. Méd.) *Caſſia caryophillata.* On a donné mal-à-propos, le nom de caſſe géroſſlée, à une écorce roulée en tuyau, rouſsâtre, & mince, que l'on enléve d'un grand arbre, dont les feuilles reſſemblent à celles du cannelier. On avoit cru, pendant long-tems, que cette écorce étoit fournie par l'arbre qui porte les clous de géroffle : mais on eſt aujourd'hui convaincu du contraire. L'arbre de caſſe géroſſlée croît dans les Iles de l'Amérique méridionale, dans la Guyanne, le Bréſil, & l'Ile de Cuba.

Cette écorce laiſſe ſur la langue une impreſſion beaucoup plus piquante que celle du clou de géroffle. Elle eſt bonne pour les maladies de l'eſtomac. Elle eſt tonique, & excite les ſueurs.

CASSIS. (Bot.) *Voyez* GROSEILLER.

CASTOREUM. (Mat. Méd.) Le caſtoreum, eſt une ſubſtance brune, friable, réſineuſe, inflammable, d'une ſaveur amére & dégoutante, & ſemblable à un mêlange de cire & de miel. On a cru pendant fort long-tems que c'étoit dans les teſticules mêmes du caſtor, que l'on trouvoit le caſtoreum : mais des recherches plus exactes ont fait voir que les teſticules de cet animal ſont entiérement diſtincts & ſéparés des poches qui renferment le caſtoreum.

Le caſtor d'où l'on retire cette ſubſtance, eſt un animal quadrupéde amphibie, qui a tout au plus quatre pieds de longueur. Il eſt recouvert d'un duvet fin & ſerré, long d'un pouce : & de grands poils qui préſervent le duvet de la boue & de l'humidité. Cet animal induſtrieux & paiſible, habite le long des grandes riviéres & des grands lacs. Il ſe bâtit des cabannes que l'homme même ne conſtruiroit pas avec plus d'ordre & de régularité. Il y pratique toutes les iſſues

néceſſaires à ſa conſervation & à ſa ſûreté. On trouve dans ces maiſonnettes, des magaſins pour les vivres, des ouvertures pour prendre les bains en été ; différens étages pour ſe mettre à l'abri de l'inondation, & un eſpace proportionné au nombre d'animaux qui doivent s'y loger.

Ces cabanes étant conſtruites & approviſionnées, la peuplade qui a travaillé à l'édifice, s'y loge & y vit paiſiblement ; la paix s'y maintient ſans altération, l'ordre & la bonne union y régnent d'une maniére exemplaire : & c'eſt peut-être l'unique modéle de fraternité que l'on puiſſe trouver parmi les différentes eſpéces d'animaux qui vivent ſur la terre, dans l'onde, ou dans les airs.

Les caſtors fuient le commerce des hommes. Il ſemble qu'ils craignent d'être ſoumis à leur empire, comme les autres animaux ; ou de voir leur eſpéce ſe dégrader par un eſclavage pénible. En effet, quoique ces animaux habitent des climats différens ; ils ne vivent en communauté que dans les endroits ſolitaires, où ils peuvent ſe livrer aux douceurs du repos. Tandis que le long des riviéres dont les bords ſont habités, ils ſont errans & fugitifs, ſans demeure fixe, ſans ſociété. Tous les caſtors de l'Amérique ſeptentrionale, ſont logés ſous des toits qu'ils ſe ſont bâtis. On voit quelquefois ſur les eaux, des petites bourgades de ces animaux. On en trouve dans le nord de l'Europe, dans les Iles de la Suéde & du Danemarc. On en voit auſſi quelques-uns en France, ſur les bords du Rhône, de l'Iſére, ou de la Loire. On les appelle biévres ; ils habitent rarement ſur les eaux de ces fleuves : on les trouve preſque toujours dans des terriers, ſouvent bien avant dans les terres.

Le caſtoreum eſt renfermé dans deux veſſies membraneuſes, qui ont chacune environ trois pouces de longueur, ſur un & demi de largeur. Elles ſont placées, l'une, à droite, l'autre, à gauche de la verge. Il y en a deux autres qui ſont inférieures : mais elles

ne contiennent qu'une liqueur onctueuſe, pâle, fétide, qui n'a pas les vertus du caſtoreum. Il y a apparence, dit un ſçavant Naturaliſte de nos jours, que le caſtoreum paſſe dans les petites poches, où commence la premiére préparation, & qu'elle s'achéve dans les plus grandes.

Auſſitôt que l'animal eſt pris, les Chaſſeurs lui coupent les veſſies dont nous venons de parler, ils les font deſſécher à l'ombre ou à la fumée, afin d'en faire évaporer les parties aqueuſes. La matiére qui eſt contenue dans ces veſſies, devient alors friable : & l'on en fait d'autant plus de cas, qu'elle eſt plus fétide, d'une ſaveur plus âcre & plus piquante.

Le caſtoreum qui vient du Canada, eſt le moins eſtimé, mais on recherche celui de Ruſſie & de Pologne qui nous vient par *Dantzick*.

Les Epiciers & les Apothicaires le falſifient quelquefois, en y mêlant la gomme ammoniac, le bdellium, le ſagapenum, &c. Mais on appercevra bientôt la fraude, en examinant l'intérieur des poches dans leſquelles ils renferment ces ſubſtances. On verra alors clairement que ces membranes ſont des veſſies d'agneau. D'ailleurs tout ce mélange n'acquiert jamais l'odeur pénétrante du vrai caſtoreum.

Après avoir donné l'hiſtoire naturelle du caſtoreum, paſſons aux uſages qu'en fait la Médecine. On reconnoît dans cette ſubſtance, une vertu antiſpaſmodique, calmante, emménagogue & nervine. On peut l'employer avec confiance, dans les affections hyſtériques & hypocondriaques, lorſque le ſpaſme vient de l'inertie & du relâchement des ſolides, lorſque le pouls eſt foible & languiſſant, la circulation lente, & le corps dans un état cacochyme. Il convient dans la cardialgie, les coliques venteuſes, & les différentes eſpéces de catarrhes. Mais il ſeroit incendiaire dans les cas où la fibre eſt roide & forte ; le tempérament du malade, athlétique & ſec. C'eſt au Médecin prudent à diſtinguer tous ces cas. On peut en preſcrire l'uſage, pour

pour favoriser l'éruption de la petite vérole, & des maladies putrides. Son odeur pénétrante le rend utile dans la paralysie, l'apoplexie; quelquefois dans la surdité, en versant dans l'oreille quelques gouttes d'huile de nard, dans laquelle on a dissout deux ou trois grains de castoreum.

Les baleines que l'on appelle trold-wal, dans les Iles de Féroé, situées au nord de l'Ecosse, craignent extrêmement l'odeur du castoreum. Ces poissons immenses sont très-à craindre pour les pêcheurs de cette Ile, dont ils renversent les barques. On n'a d'autre moyen de les éloigner, que celui de cacher du castoreum entre les planches du devant de la nacelle: le monstre marin s'abîme sur le champ dans les eaux.

La dose du castoreum est depuis quatre ou cinq grains, jusqu'à un scrupule; on peut même dans certains cas, la pousser jusqu'à trente-six. On prépare une teinture de castoreum, avec l'esprit de vin, dont la dose est de dix à quinze gouttes. On en tire aussi une huile par la distillation, par la coction, ou par l'infusion.

La Pharmacopée de Londres fait entrer le castoreùm, dans la poudre de myrrhe composée, le mithridat, la thériaque, & l'électuaire de baies de laurier. Le Codex de Paris l'emploie dans l'essence antihystérique, l'eau générale & épileptique, le philonium romain, la thériaque céleste, les pillules hystériques, & dans celles de cinoglosse, dans le baume hystérique, la poudre antispasmodique, & le baume oppodeltoch. Sa teinture entre dans le baume acoustique. *Voyez* BAUME.

CASTRATION. (Chir.) La castration est une opération par laquelle on ampute un testicule squirreux, gangréneux, ou sphacélé. On ne peut se dispenser d'y avoir recours, 1°. lorsqu'après l'ouverture d'un hydrocèle, on trouve le testicule comme macéré & pourri: le cordon spermatique, variqueux, ou presque détruit. 2°. Lorsque l'inflammation du testicule a

dégénéré en ſquirre, ou en cancer, ou lorſqu'un ſarcocéle ne peut céder à aucun reméde. (*Voyez* SARCOCÉLE, VARICOCÉLE, HYDROCÉLE.) Enfin ce n'eſt qu'après avoir mis en uſage tous les ſecours de l'art, que le Chirurgien doit ſe déterminer à emporter le teſticule malade.

On ne ſçauroit croire combien la ſecte des Charlatans *châtreurs*, s'eſt multipliée depuis un ſiécle. Dionis rapporte qu'un de ces hommes mépriſables, nourriſſoit ſon chien avec des teſticules qu'il eſcamottoit adroitement, & qu'il ſçavoit jetter à l'animal, ſans que les aſſiſtans s'en apperçuſſent. Ces coureurs ſont communs dans les Provinces: il n'en eſt guère qui n'ait ſon diſtrict, & qui ne viſite pluſieurs fois dans l'année, les endroits où il a coutume d'exercer ſon talent meurtrier.

C'eſt un malheur que les Magiſtrats ne ſoient point inſtruits des ravages que ces vagabonds, la plupart baladins, font parmi les habitans de la campagne. On peut les mettre au nombre des cauſes principales de la dépopulation. Un enfant a-t-il une hernie ; trop ignorans, pour la réduire par le taxis, qui eſt le ſeul moyen indiqué, ils s'arment ſur le champ du biſtouri, & châtrent impitoyablement des deux côtés, dans des cas, même où le ſimple bandage ſuffiroit. Ces miſérables ſont tellement avides de gain, qu'ils font quelquefois la caſtration, ſans qu'il y ait hernie. Conduite mille fois coupable, que l'on ne peut enviſager que comme un meurtre, & qui devroit conduire au gibet, l'ignare & le vil opérateur, comme l'aſſaſſin effréné.

C'eſt à ceux qui ont le bonheur d'approcher du Trône, à intéreſſer la bienfaiſance du Souverain, en faveur des peuples crédules, qui ſont tous les jours expoſés à devenir les victimes de l'avarice, & de la dextérité meurtriére des Charlatans qui s'ingérent à faire des opérations de Chirurgie. Le mal qu'ils font, eſt d'autant plus dangereux, qu'il eſt enſéveli dans l'oubli, & parvient rarement juſqu'aux oreilles des

Magiſtrats. Suppoſons qu'un de ces hommes groſſiers ne châtre que vingt enfans par an. (C'eſt aller au plus bas; il y en a qui en châtrent plus de quatre-vingt.) Ces vingt enfans ſeront inhabiles à la génération, s'ils parviennent à l'âge de puberté; ſuppoſons que ſuivant le cours de la nature, dix meurent avant l'âge où ils pourroient ſe marier; les dix autres qui reſtent ſont donc morts pour l'Etat; ainſi quand il n'y auroit que cinq cens de ces inſectes dangereux, répandus dans les différentes Provinces du Royaume, en multipliant cette ſomme par dix, nous aurons un produit de cinq mille enfans de moins par an, on ſent que ce calcul peut monter beaucoup plus haut; & qu'il eſt du plus grand intérêt de l'Etat, de s'oppoſer à cette dépopulation.

On faiſoit autrefois l'opération de la caſtration, en ouvrant le ſcrotum longitudinalement, on ſéparoit enſuite les teſticules du tiſſu cellulaire, & l'on coupoit le cordon, après l'avoir lié. On a reconnu que la ligature du cordon ſpermatique avoit preſque toujours des ſuites funeſtes au malade: car outre les convulſions dont le malade eſt ordinairement attaqué, la matiére de la ſuppuration ne pouvant couler au-dehors, reflue dans l'intérieur du ventre, & forme des abſcès mortels au pancréas, aux reins, aux glandes ſuſrénales, & que le pus fuſe tout le long des vaiſſeaux ſpermatiques, les corrode & les détruit.

M. Petit, Anatomiſte & Médecin célébre, s'eſt élevé depuis pluſieurs années, contre la méthode dont nous venons de parler. Il a vu périr pluſieurs malades forts & robuſtes, à la ſuite de la ligature. Les Maîtres de l'Art paroiſſent convaincus de la ſolidité des principes de ce grand homme, & ne lient plus aujourd'hui, des parties auxquelles on ne fait pas impunément des ligatures. Voici comment M. Petit ampute un teſticule.

Il ſaiſit le ſcrotum de la main gauche, & le biſtouri de la droite; il fait enſuite une inciſion demi-circulaire de chaque côté, dont les deux extrémités ſe rencon-

trent ſous le teſticule. Il ſépare par ce moyen, le ſcrotum que l'on conſervoit autrefois toujours avec peine, ſouvent au grand regret du malade qui étoit obligé de ſouffrir une ſeconde opération, pour ſe débarraſſer du ſcrotum où ſe formoient des abſcès, après la guériſon de la premiére maladie.

Après avoir coupé le cordon; on laiſſe couler le ſang, pendant quelques inſtans, c'eſt une ſaignée locale qui ne ſçauroit nuire. Si l'hémorragie eſt conſidérable, on l'arrêtera en repliant le cordon entre deux compreſſes, en couvrant la plaie de charpie, & en la contenant par un bandage convenable. La choſe eſt ſimple comme on le voit : les coureurs ne lient jamais le cordon ſpermatique : ils ne font que le froiſſer entre les doigts, ils opérent bien, ſans ſçavoir ce qu'ils font.

Le ſang s'arrête le plus ſouvent de lui même, ſans que l'on ait beſoin d'exercer aucune compreſſion. Nous avons preſque été témoins d'un fait qui prouve ce que nous venons de dire. Un berger outré contre ſa maîtreſſe devenue infidelle, s'imagina la punir, en retranchant de ſon individu, des parties qu'il ne vouloit plus faire ſervir à ſes plaiſirs. Il ſe munit à cet effet d'un bon raſoir, & choiſit un grenier à foin pour le théâtre de la vengeance qu'il alloit tirer de ſa coupable Laïs. Il ſépara d'un ſeul coup ſes deux teſticules, & tomba évanoui. On le trouva le lendemain baigné dans ſon ſang, mais plein de vie : la nature avoit formé le caillot, l'hémorragie s'étoit arrêtée; & nous avons vu cet homme, quelques années après, maudire l'inſtant de fureur & de délire, où pour braver ſon ingrate, il s'étoit, pour ainſi dire, retranché du nombre des hommes.

CATAIRE, HERBE AU CHAT. (Bot.) Népéta. tragi. *Cataria major vulgaris.* C. B. P. *mentha cataria*, J. B. *mentha felina* Tab. Ger. La cataire, eſt une plante dont les fleurs ſont en gueule, blanchâtres ou purpurines, & diſpoſées en épi. Les feuilles reſſem-

blent à celles de la grande ortie, ou de la mélisse : elles sont velues, pointues & dentelées à leurs bords. Elles ont une odeur de menthe, une saveur âcre & piquante. Les tiges sont rameuses, quarrées & lanugineuses, hautes de trois pieds. Les chats recherchent avec avidité cette plante ; ils la mangent, se vautrent dessus, & témoignent par mille gestes risibles, le plaisir qu'ils ont de l'avoir trouvée.

La cataire est aromatique, âcre, amére, & contient un sel volatil, huileux, très-subtil ; elle est apéritive, hystérique, emménagogue. On la prend en infusion théiforme, dans l'eau, ou dans le vin. On peut aussi faire des pédiluves de sa décoction, dans les accès de vapeurs hystériques. Quelques Auteurs la disent propre à guérir la jaunisse, la cachexie, & la toux catarrhale.

Cette plante se trouve le long des chemins & des fossés, dans les lieux humides, aux environs de Paris, & par toute la France. Ses fleurs paroissent dans les mois de Juin & de Juillet. La Pharmacopée de Paris fait entrer les feuilles de pied de chat, dans l'eau générale, l'eau & les trochisques hystériques, dans le syrop d'armoise, & la poudre d'acier.

CATALEPSIE. (Méd.) La catalepsie est une affection soporeuse qui saisit tout-à-coup le malade, & le fait rester dans la situation où il étoit avant l'accès.

Le paroxisme quoique subit, est cependant précédé par des douleurs de tête, la pesanteur du corps, & une espéce de stupidité ; mais le malade ne sent point venir son mal. Il reste subitement immobile comme une statue, sans sentiment, sans mouvement, les yeux ouverts & fixes. Lorsqu'on le repousse, il se meut tout d'une piéce, & reste dans la même posture où il étoit auparavant. Ses membres sont cependant flexibles, & retiennent l'attitude qu'on leur donne. La respiration est libre, quoique plus lente ; le pouls est plein, mais profond & obscur.

Les cataleptiques ne reviennent à eux, que quelque tems après le paroxiſme, & ſemblent ſortir d'un ſommeil paiſible. Ce qu'il y a de particulier alors, c'eſt que la ſtupeur, la peſanteur, & la douleur dont ils s'étoient plaints, ont tout-à-fait diſparu, & que ces perſonnes ſont plus propres que jamais, à remplir les devoirs de leur état.

La catalepſie eſt ſimple ou compliquée; celle-ci eſt toujours chronique, l'autre eſt toujours l'effet d'une peur, d'une affection vive de l'ame, d'un chagrin cuiſant, d'une ſurpriſe, d'une méditation profonde, d'un travail forcé, &c: quelquefois elle eſt entretenue par le ſomnambuliſme, par des vapeurs hyſtériques. Toutes ces cauſes peuvent déterminer la catalepſie, mais on n'en peut guére donner d'explication ſatisfaiſante. Dira-t-on qu'elle arrive, parce que le fluide nerveux ne coulant plus dans les parties, n'y porte point le ſentiment & le mouvement; mais la circulation ſe ſoutient, le principe de la vie circule dans tous les membres; la couleur n'eſt point altérée dans la catalepſie ſimple; les articulations ſont dans un état preſque naturel; d'où vient donc le déſordre? c'eſt encore un myſtére, & la Phyſiologie eſt en défaut, après bien de raiſonnemens qui ne ſignifient pas grand'choſe. Il vaut donc mieux garder, à cet égard, un ſilence profond, que de haſarder des conjectures, qui font très-rarement honneur à l'Art.

Le Médecin doit ſe propoſer deux choſes dans la cure de la catalepſie. La premiére, c'eſt de faire ceſſer l'accès; la ſeconde, c'eſt d'en rechercher la cauſe, afin de l'attaquer par les remédes appropriés à la maladie. On tâchera donc de rappeller le malade à lui-même, par les ſaignées faites en proportion de ſes forces, de ſon âge & de ſon tempérament; on appliquera les véſicatoires, ou les ventouſes; on preſcrira, ſi les circonſtances le permettent, deux grains d'émétique, dans les vûes de donner à la machine, un ébranlement ſalutaire; on fera beaucoup de bruit aux

oreilles du malade, avec des instrumens à vent; on tirera même un coup de pistolet; on lui mettra sous les narines, des sels volatils & pénétrans; on lui en frottera les poignets & les tempes. Boerhaave veut qu'on fasse usage des sternutatoires, ou que l'on applique les sangsues, sur les hémorroïdes, si le malade en a, afin de déterminer une hémorragie, si on la peut.

On a observé, quand le bien être succédoit à l'indigence, que la catalepsie devoit son origine au changement subit, d'état de régime, & d'occupations, & que ces cataleptiques avoient des dispositions aux vapeurs hystériques ou hypocondriaques. On doit, dans ces sortes de cas, recommander l'exercice, la promenade; & refaire, s'il est permis de s'exprimer ainsi, le tempérament des malades, par des gradations prudemment ménagées, de repos & de travail; d'oisiveté & d'exercice; de bonne-chére, & de frugalité.

Lorsque la catalepsie attaque une fille en qui l'écoulement des régles a été supprimé, on doit s'attacher à le rétablir par les emménagogues, les pédiluves tiédes, les fomentations émollientes appliquées sur le ventre, &c. *Voyez* RÉGLES.

M. de Sauvages a vu un soldat attaqué de fiévre quarte, & qui étoit pris de catalepsie trois jours après l'accès de la fiévre. Cet illustre Médecin, donna l'émétique dans le premier & le second paroxisme: le malade revint, mais il périt dans la troisiéme invasion de la maladie. M. de Sauvages pense que cette catalepsie étoit séreuse, & bien différente de la catalepsie & le somnambulisme, maladies dans lesquelles le sang est épais & comme coagulé.

Baillou, l'un des Médecins dont la mémoire fait le plus d'honneur à la Faculté de Paris, a observé que cette maladie n'étoit pas absolument rare pendant les fiévres intermittentes de longue durée, & les fiévres quartes. Cet Auteur la regarde comme mortelle, à cause de la prostration des forces. Les malades ont

le visage pâle & œdémateux ; ce qui est un signe certain que le sang est dissous, & que la sérosité est trop abondante. Baillou conseille ici les purgatifs hydragogues, les vomitifs, & les apéritifs. On recommande l'usage de l'opiat suivant, comme préservatif de la catalepsie.

Prenez *De l'extrait d'aunée & de fumeterre, de chacun deux gros,*
extrait d'ellebore noir, trois gros,
rhubarbe en poudre, un gros,
tartre vitriolé, demi-once.

On mêlera le tout avec suffisante quantité de syrop de fleur de pécher, & l'on en fera une opiate dont on prendra demi-gros le matin à jeun. On aura soin aussi de se purger de tems en tems, de se faire saigner, si le tempérament le permet, de mener une vie réglée, d'observer un régime exact, d'éviter tout ce qui pourroit troubler son repos, ou affecter l'ame d'une maniére imprévue & désagréable.

CATAPHORE (Méd.) COMA. C'est un sommeil profond, sans fiévre & sans délire; pendant lequel le malade s'éveille, lorsqu'on l'agite, ouvre les yeux, parle, répond aux questions qu'on lui fait, & se rendort aussitôt. *Voyez* SOMNOLENCE, SUBETH.

CATAPLASME. (Chir.) On donne ce nom, à un reméde, ou topique externe, composé de feuilles, de fleurs, de fruits, de farines, d'huiles, de graisses, ou de gommes réduits en forme de bouillie.

On fait différens cataplasmes, suivant les vues que l'on se propose de remplir en les appliquant. Il y en a d'anodins, d'astringens, de digestifs, de maturatifs, ou pourrissans, de fortifians, de répercussifs, de cathérétiques, d'antiputrides, &c. Celui que l'on fait le plus ordinairement, pour en couvrir les tumeurs inflammatoires, est fait avec la mie de pain cuite dans le lait, auquel on ajoute, si l'on veut, l'huile ou l'onguent rosat, l'onguent populéum, les oignons cuits sous la cendre, ou tels autres émolliens que l'on veut.

Cataplasme amer contre les Vers.

Prenez *De la thériaque de Venise, & farine de lupins, de chacun trois gros,*
semences de barbotine, un gros & demi,
hiera picra, demi-gros,
huile d'absinthe distillée, seize gouttes,
suc de tanaisie, quantité suffisante pour faire le mêlange de toutes ces drogues.

On appliquera ce cataplasme sur le bas-ventre des enfans qui ont des vers, & auxquels on ne peut faire aucun reméde par la bouche. On peut même, si l'on veut, en donner gros comme une noisette intérieurement.

Cataplasme antiseptique contre l'Esquinancie.

Prenez *Des racines d'aunée, deux gros,*
feuilles de tanaisie,
d'absinthe,
de scordium, de chacun trois onces,
baies de laurier, une once.

Après avoir écrasé toutes ces substances dans un mortier, on les mettra en décoction dans un mêlange d'eau & de vinaigre, jusqu'à ce qu'elles soient bien ramollies; on passera ensuite à travers un linge, & l'on ajoutera à la liqueur exprimée
du sel gemmé, une once,
huile de nard, demi-once,
farine de lupins, quantité suffisante, pour faire un cataplasme.

On appliquera ce cataplasme chaud sur la partie affectée, & on le changera toutes les trois heures.

CATAPLASME DE CASSE.

Prenez *De l'extrait de caſſe, une once,*
onguent de ſureau, deux onces,
onguent de blanc de baleine, demi-once,
agaric en poudre, un gros & demi.

Mêlez pour faire un cataplaſme très-vanté contre l'eſquinancie.

CATAPLASME DE HARENG, CONTRE L'ARDEUR DE LA FIÉVRE.

Prenez *De la racine de bryone blanche, deux onces,*
ſavon noir, ſix onces,
chair de harengs tirés de la ſaumure, quatre onces,
ſel marin, demi-once.

On mêlera ces ingrédiens, pour un cataplaſme que l'on appliquera à la plante des pieds, lorſque la matiére fébrile, ſe porte à la tête, occaſionne le délire, ou la ſtupeur.

CATAPLASME ÉMOLLIENT, STIMULANT ET MATURATIF.

Prenez *Des farines nouvelles de froment & de lin, trois onces.*

Faites cuire dans quantité ſuffiſante d'huile de lis blanc, ou d'olive, mélez avec du vinaigre, parties égales. Agitez la matiére de tems en tems, & la faites réduire en bouillie; mélez-y enſuite,

des pulpes d'oignons cuits ſous la cendre, deux onces,
gomme ammoniac diſſoute dans le blanc d'œuf, une once.

Ce cataplaſme ſera appliqué chaudement ſur la partie; on le renouvellera quatre fois par jour, & quand il ſe ſéchera, on pourra le ramollir avec un peu de beurre fondu.

Cataplasme antihydropique.

Prenez *De la fiente de bœuf récente, deux livres,*
baies de laurier en poudre, demi-livre,
racines de bryone blanche & fraîche, une livre,
ſemences de cumin en poudre,
fleurs de ſouffre, de chacun quatre onces,
graiſſe de porc, quatre onces.

On fera un cataplaſme avec quantité ſuffiſante d'eau de chaux, ou une forte leſſive de cendres.

Ce cataplaſme eſt fort recommandé pour diſſoudre les tumeurs lymphatiques, œdémateuſes, & ouvrir les pores de la partie affectée. On peut retrancher le ſouffre, lorſque la réſolution commence à ſe faire; pour que le remède ſoit plus doux, & que l'on n'ait pas à craindre un reflux de la matiére en dedans.

Cataplasme ophtalmique.

Prenez *Des pulpes de pommes douces, & cuites, une once,*
pain blanc cuit dans le lait, & exprimé, demi-once,
trochiſques de blanc rhaſis en poudre, deux gros,
un blanc d'œuf.

Mêlez, pour faire un cataplaſme très-vanté dans les douleurs inflammatoires des yeux. On l'étendra ſur un linge, & on l'appliquera chaud ſur l'œil malade.

Cataplasme stomachique.

Prenez *De thériaque de Veniſe, ſix gros,*
canelle & clous de géroffle en poudre, de chacun un gros,
huile de menthe, ſix gouttes,
huile d'abſinthe diſtillée, deux gouttes,
vinaigre, autant qu'il en faudra pour mêler toutes ces ſubſtances.

Ce cataplaſme eſt très-utile pour calmer les nauſées, le vomiſſement, & la diarrhée, ſoit dans l'enfance, ſoit dans l'âge adulte.

Cataplasme contre la Pleurésie.

Prenez *De la farine de ſemences de lin, huit onces,*
de fenugrec & de cumin, quatre onces,
miel doux, deux onces,
huile de lin ou d'olives, autant qu'il en faut pour faire uu cataplaſme.

Ce cataplaſme appaiſe les douleurs appellées communément *points de côté.* Il eſt très-utile ſurtout, dans la fauſſe pleuréſie. Un Auteur très-eſtimé, a remarqué que lorſque l'on applique ſur le côté, le cumin, mêlé avec du beurre, le goût s'en fait ſentir à la bouche du malade : tant l'action de ce reméde eſt pénétrante.

Cataplasme de toiles d'araignée, contre les fiévres intermittentes.

Prenez *De térébenthine de Veniſe, deux onces,*
ſuc de plaintain, une once & demie,
figues, N° trois,
écorce d'oranges fraîches, deux gros;
bol, une once & demie,
ſuie de cheminée, demi-once,
fiente de pigeon, une once & demie,
toiles de grandes araignées, N° ſix,
ſavon noir, quatre onces,
vinaigre, quantité ſuffiſante pour faire le mêlange.

On doit appliquer ce cataplaſme ſur le poignet, dans les fiévres intermittentes : il excorie quelquefois la peau : accident dont on ne doit pas s'étonner, & qui eſt ſalutaire.

CATAPLASME FORTIFIANT.

Prenez *De la poudre de lavande & de ſerpolet, de chacun une livre,*
farines réſolutives, une demi-livre.

On fera bouillir le tout dans du gros vin rouge, juſqu'à conſiſtance de cataplaſme; on y ajoutera enſuite du
miel commun, quatre onces,
ſtyrax, ſix onces.

Pour rendre ce cataplaſme plus antiſeptique, on pourra y faire diſſoudre deux gros de camphre.

On l'emploie avec ſuccès, ſur les tumeurs dont on craint la putréfaction, dans les maux de gorge gangréneux, & les bubons qui ſuccédent aux fiévres malignes.

CATAPLASME POUR ÉTOUFFER LE LAIT DES NOUVELLES ACCOUCHÉES.

Prenez *Des feuilles de rhue, de menthe & d'ache, de chacune deux poignées,*
ſemence de carvi, deux onces.

Pilez le tout enſemble, & le mettez chauffer ſur une plaque de fer rougie au feu. Ajoutez-y enſuite ſuffiſante quantité d'huile roſat, pour donner au mêlange, la conſiſtance de cataplaſme.

On trouvera pluſieurs autres eſpéces de cataplaſmes, dans le cours de cet ouvrage, & à l'article de chaque maladie : nous y renvoyons nos lecteurs.

CATAPLASME MATURATIF POUR LES TUMEURS DES CHEVAUX.

Prenez *De l'oſeille, une poignée,*
veille graiſſe, deux onces,
vieux levain & le plus aigre, quatre onces,
baſilicum, deux onces,
oignons de lys cuits ſous la cendre, N° deux.

On fera cuire l'oseille dans la graisse. On jettera ensuite le tout dans un mortier avec les oignons, on broyera exactement le mêlange, après cela, on y mêlera le levain & le basilicum. On appliquera ce cataplasme chaud sur les tumeurs.

CATAPUCE, EPURGE, PURGE DES PAYSANS. (Bot.) *Tithymalus latifolius, cataputia dictus. Tartago Hyspanorum. Lathyris.* Dioscor. L'épurge, est une plante très-commune, à fleurs en godets, qui naissent aux sommets des tiges, & sont découpées en quatre parties. Les tiges sont hautes d'environ deux pieds, rougeâtres, & rameuses vers leur sommet; elles sont garnies de beaucoup de feuilles qui ressemblent à celles du saule, disposées en croix, d'un verd très-foncé, lisses, & douces au toucher; la racine est simple, & garnie de quelques filets.

La catapuce est une espéce de tithymale, elle donne du lait comme cette plante, & n'en différe que par ses fruits qui sont plus gros, relevés en trois coins, & qui renferment chacune une graine qui a le volume d'un grain de poivre.

Les grains & les feuilles de l'épurge, sont un purgatif très-violent. Elles évacuent surtout les sérosités. Mais il n'y a que les hommes forts & robustes qui puissent faire usage de ce reméde.

Il y a des paysans, dans les campagnes, qui en font une espéce de commerce parmi leurs semblables, & qui prétendent avec leur *purge*, pouvoir, toute leur vie, se passer de Médecin. Nous en avons vu aller jusqu'à quarante fois à la selle, dans une journée, & louer la bonté du reméde, en proportion de sa violence. Une pareille purgation ne pourroit qu'être funeste à des hommes qui n'auroient pas la plus heureuse constitution. Nos paysans du bas Dauphiné & de la Provence, ne résistent aux effets de la catapuce, que parce qu'ils paroissent avoir la force des premiers hommes, & que les vices n'ont point encore abbâtardi leur espéce.

C'eſt avec le ſuc de l'épurge, que les mendians ſe font des excoriations ſur les jambes, les bras, ou le viſage, afin d'émouvoir la compaſſion des paſſans. Les feuilles & les fruits de cette plante jettés dans un étang, en étourdiſſent les poiſſons qui viennent à la ſurface de l'eau, le ventre tourné contre le ſoleil. Le ſeul moyen de les conſerver, c'eſt de les changer d'eau.

CATARACTE, ſuffuſion des Anciens. (Chir.) La cataracte, eſt une maladie des yeux, dans laquelle la pupille qui paroît noire, dans l'état naturel, perd ſa diaphanéité & ſa tranſparence, & prend une couleur, tantôt jaune, tantôt cendrée, bleue, ou de couleur de rouille. Dans le principe de la cataracte, la vûe n'eſt que troublée; mais elle s'abolit entiérement dans la ſuite.

Les Anciens, & même quelques-uns des Modernes, penſent que la cataracte n'eſt qu'une membrane qui couvre l'humeur aqueuſe, ou l'épaiſſiſſement de cette même humeur: mais il eſt prouvé aujourd'hui que la cauſe la plus ordinaire de la ſuffuſion, eſt l'épaiſſiſſement & l'opacité du cryſtallin, (*Voyez* CRYSTALLIN.) & que l'on en trouve très-rarement de membraneuſes, dans le ſens des Anciens.

Il ſeroit ſuperflu de rapporter ici toutes les opinions ſur l'origine de la cataracte: on ne s'attend pas ſans doute à voir notre ouvrage rempli d'autorités & de réfutations: on en trouvera dans tous les livres de Chirurgie, un détail plus circonſtancié; nous devons, pour remplir notre objet, nous borner aux faits, ſans faire une parade inutile d'érudition.

La cataracte a des cauſes prochaines & éloignées. La cauſe prochaine, eſt l'opacité du cryſtallin. Les cauſes éloignées, ſont la ſtagnation des humeurs épaiſſes & gluantes, dans le cryſtallin, après des violentes ophthalmies, des fluxions, des coups reçus ſur les yeux, des chûtes; ſouvent cette maladie arrive, parce

qu'on aura long-tems fixé un brasier, ou le soleil ; quelquefois elle est l'effet d'un vice scrophuleux, scorbutique, vérolique, ou cancéreux.

Le crystallin devient opaque, parce qu'entre les différentes couches membraneuses qui le composent, il se dépose des matiéres étrangéres qui interceptent le passage des rayons lumineux, s'épanchent dans le tissu cellulaire de ces parties, s'y épaississent, & font perdre à cet organe, la transparence qu'il avoit auparavant.

Les divisions de la cataracte sont fort nombreuses, on en distingue, de *vraies*, & de *fausses*, de *simples*, & de *compliquées* ; de *récentes*, & d'*invétérées* ; de *commençantes* & de *confirmées* ; d'*immobiles* & de *branlantes* ; de *laiteuses* & de *purulentes* ; de *barrées* & de *radiées* ; on les divise encore en cataractes *curables*, *incurables* ou *dangereuses* ; en *fréquentes*, en *communes*, en *extraordinaires*, ou *déplacées*, *mures*, ou non *mures*.

La cataracte simple est celle qui n'est accompagnée d'aucun accident : dans la cataracte compliquée, le Chirurgien a plusieurs indications à remplir a la fois ; souvent la cataracte est adhérente à d'autres parties de l'œil ; quelquefois la prunelle est immobile, ou l'œil a quelqu'autre défaut. La maladie est commençante, quand le malade n'apperçoit encore qu'un changement très-léger dans la vision : elle est confirmée, lorsque le mal augmente sensiblement de jour en jour. La vraie suffusion est celle dans laquelle l'opacité se trouve immédiatement derriére la prunelle : dans la fausse, l'obscurcissement est situé en toute autre part.

Dans la cataracte *laiteuse*, l'humeur crystalline se convertit en humeur laiteuse ; dans celle qui est purulente, cette humeur se change en pus. La cataracte est barrée, quand l'œil est comme coupé par plusieurs lignes colorées ; elle est radiée, lorsque l'on n'apperçoit sur le crystallin, qu'une tache brillante comme de l'argent. Cette tache subsiste quelquefois pendant

dant toute la vie, ſans obſcurcir totalement la vue, parce qu'elle ne couvre qu'un point du cryſtallin.

La cataracte ordinaire eſt celle où le cryſtallin paroît blanchâtre ou gris; la cataracte eſt rare, extraordinaire, lorſque la couleur du cryſtallin eſt plus ou moins différemment colorée, ou lorſque la maladie eſt compliquée d'une maniére qui ſurprend.

Maître Jean, Oculiſte fameux de Paris, appelloit cataracte déplacée, celle où le cryſtallin devenu opaque, étoit hors de ſon châton, ce qui peut arriver après un coup violent porté ſur l'œil. Dans cet état, la pupille eſt immobile. Il y a hydropiſie de l'œil, le cryſtallin eſt blanc; il preſſe la pupille, & la fait bomber en dehors; il ſe deſſéche peu-à-peu, & alors le malade n'apperçoit que l'ombre des corps qu'on lui préſente. Dans la cataracte branlante, la viſion eſt totalement abolie; le cryſtallin paroît ſous la forme d'une tache blanche ou jaune, qui ſuit les mouvemens de la tête, diminue & s'endurcit avec le tems.

Avant que de penſer à faire l'opération de la cataracte, le Chirurgien doit examiner ſi elle eſt mure, ou ſi elle ne l'eſt pas. Il connoîtra qu'elle eſt mure, lorſque la viſion ſera totalement abolie; que le cryſtallin paroîtra avoir une opacité égale à toute ſa ſurface, & que la pupille ſe reſſerre, lorſqu'après avoir fermé l'œil du malade, & l'avoir frotté avec le pouce, on l'expoſe tout-à-coup au grand jour.

On jugera au contraire, que la cataracte n'eſt pas mure, lorſque la viſion n'eſt point entiérement abolie, & quand la pupille n'eſt pas également opaque dans tous les points de ſa ſurface.

Toutes les cataractes ne permettent pas d'eſpérer qu'on puiſſe les détruire. On a vu l'opération ne produire aucun effet, dans des cas où l'on avoit tout lieu de ſe flatter de guérir le malade; quelquefois auſſi des cataractes qui paroiſſoient incurables, ont été détruites au grand étonnement de ceux même qui faiſoient l'opération. Cependant le fer eſt le remède effi-

cace à cet aveuglement accidentel, lorſque la maladie eſt ſimple, & que l'œil n'eſt point affecté d'ailleurs.

Mais l'opération ſeroit inutile, lorſque l'uvée eſt adhérente à la cataracte, ou qu'elle eſt endurcie ; lorſque la prunelle a perdu ſa figure circulaire, qu'elle eſt briſée, forme des angles, ou eſt reſſerrée.

En général, plus la cataracte s'éloigne de la couleur blanche ou perlée, plus le prognoſtic doit être douteux ; il le ſera également, quand la ſuffuſion eſt laiteuſe, purulente, ou barrée, ou lorſqu'elle attaque des vieillards. Comme cette opération n'eſt ni douloureuſe, ni dangereuſe, le Chirurgien pourra toujours la riſquer, dans les cas même les plus douteux, après avoir mis ſa réputation à l'abri de tout reproche.

Le tems d'opérer la cataracte eſt ordinairement le printems & l'automne. On choiſit un jour clair & ſerein, & un appartement bien éclairé. La méthode ancienne de faire l'opération de la cataracte, étoit de percer la cornée, & d'abbaiſſer le cryſtallin, ſans le faire ſortir hors de l'œil. C'étoit, diſoit-on, opérer *par abbatement* ; mais la Chirurgie Françoiſe a perfectionné cette opération. M. Daviel, Chirurgien de Marſeille, & enſuite à Paris, a prouvé par des expériences couronnées des plus heureux ſuccès, que le ſeul moyen de ne plus craindre la récidive de la cataracte, étoit de faire ſortir le cryſtallin hors de l'œil : c'eſt ce que tous les Chirurgiens pratiquent aujourd'hui.

Le malade ſera préparé à l'opération, par les remédes ordinaires, la ſaignée & la purgation, ſuivant le beſoin & ſes forces. On choiſit communément le matin pour l'opération, & un jour égal ; car ſi le ſoleil donnoit ſur l'Opérateur, la paupiére du malade ſe reſſerreroit, & l'opération ſeroit troublée.

Tout étant diſpoſé, le Chirurgien ſe place vis-à-vis de ſon malade qu'il aura fait aſſeoir auparavant ſur une chaiſe plus baſſe que la ſienne, de maniére que l'œil

reçoive directement l'impreſſion de la lumiére. Un aide placé derriére la chaiſe du malade, lui penche la tête ſur ſa poitrine, lui couvre l'œil ſain, & affermit ſa tête avec les deux mains. Le Chirurgien fixe enſuite l'œil cataracté, avec le pouce & l'index de la main gauche, & lui dit de regarder en haut : ce qui fait ſaillir le globe, & le met dans une poſition favorable à celui qui opére.

Le Chirurgien s'étant aſſuré de l'œil : ce qui n'eſt pas bien aiſé, prend de la main droite, ſon inſtrument qui eſt une longue aiguille terminée par une petite fléche, & emmanchée d'un manche de bois ou d'ivoire, & l'enfonce doucement dans la chambre antérieure de l'œil, à la diſtance d'une demi-ligne ou environ, de la ſclérotique, & vis-à-vis de la pupille. Enſuite on traverſe d'un côté de la cornée à l'autre; on incline l'inſtrument un peu en devant, & l'on achéve de couper la cornée en croiſſant, & en biſeau, afin que le cryſtallin ait aſſez d'eſpace pour ſortir.

Cette ſection étant faite, on retire l'inſtrument; on preſſe un peu le globe de l'œil, le cryſtallin tombe auſſitôt ſur la joue, & l'opération eſt finie. Quand le cryſtallin réſiſte, on l'ouvre avec un autre inſtrument appellé *kiſtitome*. Il arrive quelquefois que l'œil donne beaucoup de ſang pendant la ſection de la cornée. C'eſt une raiſon qui doit engager l'Opérateur à ſe hâter, de peur que le ſang ne ſe mêle à l'humeur vitrée : accident qui occaſionneroit l'hypopium, ou un aveuglement d'une autre eſpéce. Dans ce cas, on baſſineroit l'œil avec un collyre fait avec l'eau de plantain, ou de fleurs de bluet battues avec un blanc d'œuf; on pourroit même y mêler un peu d'alun de tutie, ou de camphre, ſuivant le beſoin que l'on auroit de rendre le collyre réſolutif.

Dans les cas ordinaires, on ſe contentera de tremper les compreſſes dans un mêlange de dix parties d'eau, avec une partie d'eſprit de vin : on les appli-

quera ſur l'œil, & on les contiendra avec le bandage appellé *monocle*. Après ce premier panſement, le malade ſera porté dans ſon lit; il ſera couché ſur le dos, & on le laiſſera repoſer.

Quelques heures après, on lui fera une ſaignée du bras, afin de prévenir l'inflammation, & on la répétera, ſi le cas l'exige. On entretiendra le ventre libre par des lavemens, & l'on mouillera ſouvent le bandage avec le collyre dont nous venons de parler.

Il arrive ſouvent que le malade vomit après l'opération : cet accident eſt un effet de l'irritation des nerfs ophthalmiques qui communiquent avec des branches qui tiennent à ceux qui vont former le *lacis* ſtomachique.

On léve le premier appareil le ſoir de l'opération; & l'on ne fait que changer la compreſſe. Le lendemain & les jours ſuivans, on panſe ſoir & matin, ou même plus ſouvent, s'il fait chaud. On ne doit faire voir le jour au malade que huit ou dix jours après l'opération : c'eſt alors que l'on peut juger ſi l'opération eſt bien faite.

Les remédes internes ne ſont pas inutiles dans les cataractes que l'on ne peut détruire par l'opération, ſoit parce que le ſujet ne pourroit la ſupporter, ou pour quelqu'autre raiſon. M. de Sauvages rendit la vue à un Prêtre dont l'œil étoit cataracté, en lui faiſant prendre tous les jours, le tiers d'un grain de juſquiame, & en augmentant peu-à-peu la doſe, juſqu'à ce qu'il s'apperçut de la ſéchereſſe du goſier & des narines. Huit jours après l'uſage de ce reméde, ce Prêtre commença à lire les plus petits caractéres; tandis qu'auparavant, il ne pouvoit même diſtinguer ceux que les Libraires appellent *Parangons*. Le cryſtallin devint d'abord bleuâtre, de blanc qu'il étoit, il reprit enſuite ſa tranſparence, & la ſuffuſion diſparut. Le malade recouvra l'appétit & le repos qu'il avoit perdus, & ſa ſanté fut dans le meilleur état. M. de Sauvages dit tenir un fait pareil, de M. Cou-

las, Docteur en Médecine. Voilà deux obſervations qui pourroient encourager les Praticiens à imiter ces deux Médecins.

CATARACTE ONGLÉE DES ANIMAUX. (Vét.) Les chevaux, les autres bêtes de ſomme, les brebis, & les chévres, ſont ſujets à une eſpéce de cataracte que l'on connoît ſous le nom d'*onglée*. Cette cataracte eſt bien plus facile à détruire dans ces animaux, que dans l'homme, pourvu néanmoins qu'elle ne ſoit point trop invétérée. Ce n'eſt autre choſe qu'une peau-membraneuſe, qui naît du côté du petit angle de l'œil, s'avance quelquefois ſur tout le globe, & le recouvre entiérement, ſi l'on ne s'oppoſe à ſes progrès.

On peut détruire cette cataracte, par les remédes; ou par l'opération. Quand on s'appercevra de ſes progrès, on fera diſſoudre du vitriol, dans l'eau commune, & l'on en touchera l'onglée avec un pinceau. La diſſolution de ſel commun dans la bouche d'un homme ſain & à jeun, eſt auſſi un remède très-vanté, dans ces circonſtances; le ſel ammoniac pilé, produit le même effet.

Mais ſi tous ces moyens ne réuſſiſſent pas, on en viendra à l'opération. Lorſque l'onglée ne recouvre pas entiérement l'œil, on la ſoulevera doucement avec un ſol de ſix liards, & on en percera les bords avec une aiguille enfilée d'un long fil: on ſoulevera enſuite cette membrane, & on la coupera auſſi près que l'on pourra, du côté où elle prend naiſſance. Après cela, on baſſinera l'œil du cheval avec de l'eau de plantain, dans laquelle on aura fait diſſoudre un peu de ſel ammoniac: & tous les matins, on touchera les reſtes de la membrane avec la diſſolution de ſel marin, dans la ſalive d'un homme à jeun.

Pendant tout le tems de la cure, on ne donnera point d'avoine au cheval; ſa nourriture doit être même plus ménagée qu'à l'ordinaire. Par cette précaution, on préviendra l'inflammation qu'une erreur dans le régime, ne manqueroit pas d'entraîner.

Le traitement que nous venons d'indiquer convient également aux moutons, aux brebis & aux chévres. L'opération de l'enlevement de l'onglée est très-difficile, quand tout le globe de l'œil est recouvert; on a beaucoup à craindre que l'animal ne reste borgne. On ne peut détruire cet obstacle à la vision, qu'en le fendant en croix : or, l'on sent bien que cette section est délicate & difficile : elle est même dangereuse, lorsque la maladie est invétérée, à cause des adhérences que cette membrane peut avoir contracté, avec la cornée. Il faudroit dans ces circonstances, toute l'habileté d'un bon Oculiste, pour obtenir une parfaite guérison. Il vaut mieux alors laisser l'animal tel qu'il est, que de faire une tentative infructueuse.

CATHARCTIQUES. (Mat. Méd.) Les remédes catharctiques ou purgatifs, sont toutes les substances qui font évacuer par les selles, les matiéres contenues dans le canal intestinal, en déterminant cet organe à des contractions plus fortes, & plus fréquentes, par l'irritation qu'elles font sur les membranes qui le composent.

Tous les purgatifs n'ont pas la même énergie. Il y en a dont l'effet est très doux, & qui ne font, pour ainsi parler, que préparer les matiéres à leur évacuation, sans causer aucune colique; tels sont, la manne, la casse, l'huile d'amandes douces, le syrop de pommes, les tamarins, &c.

On donne à ces purgatifs le nom de *laxatifs* ou *eccoprotiques*. D'autres procurent, à la vérité, des selles plus copieuses, mais leur maniére d'agir n'est point tumultueuse, & le corps n'en est pas fatigué. On les appelle *catharctiques complets* ou *vrais purgatifs*. Tels sont, la rhubarbe, le séné, les baies de nerprun, &c. On reconnoît enfin une troisiéme espéce de purgatifs qu'on appelle *drastiques*. Leur effet est très-violent, & leur usage occasionne souvent, outre des coliques violentes, des érosions, des inflamma-

tions aux inteſtins, & pluſieurs autres accidens contre leſquels les bons Médecins doivent toujours être en garde. Tels ſont la coloquinte, la gomme gutte, la catapuce, &c.

On a trouvé à propos de diviſer encore les purgatifs draſtiques, en *plegmagogues*, qui évacuent la pituite, en *cholagogues*, qui évacuent par préférence, la bile; en *ménélagogues*, qui s'attachent ſurtout à l'atrabile, & à la mélancolie; enfin, en *hydragogues*, qui évacuent, qui purgent les eaux & les ſéroſités. Mais cette diviſion eſt ſuranée, & ne s'accorde point avec les nouvelles découvertes: les Anciens l'avoient établie conformément à leurs opinions; mais nous ſçavons aujourd'hui que les purgatifs n'ont aucune affinité particuliére avec telles ou telles humeurs du corps humain.

Les parties des purgatifs ſont très-ſubtiles. Leur action ſe porte également ſur les ſolides, & ſur les fluides. Elles font d'abord ſur l'eſtomac une impreſſion qui donne des nauſées fréquentes; & ne cauſent des vomiſſemens, que lorſque les membranes du ventricule dépouillées des mucoſités dont elles ſont naturellement enduites, ſont expoſées, pour ainſi dire, à nud, aux parties médicamenteuſes. Les purgatifs paſſant enſuite dans les inteſtins, y produiſent des effets différens. Ils y ſont pénétrés par la bile, & le ſuc pancréatique. Leurs parties deviennent plus actives, par le mouvement des muſcles du bas-ventre, du diaphragme, & des inteſtins; pendant cette action, les glandes inteſtinales comprimées de toutes parts, filtrent plus abondamment le ſuc qu'elles contiennent; les matiéres en ſont plus intimement pénétrées, imbibées, diſſoutes; elles ſe détachent, & ſont déterminées vers l'anus par l'augmentation des forces contractives des inteſtins, & de leur mouvement périſtaltique.

Les purgatifs n'agiſſent pas ſeulement ſur l'eſtomac & le canal inteſtinal; leur action ſe communique au

foie, au pancréas, à la rate; la force d'oſcillation des fibres de ces viſcéres, eſt plus conſidérable; la circulation s'y fait avec plus de vélocité, les ſécrétions de la bile & du ſuc pancréatique doivent s'accroître auſſi, & toutes les humeurs parcourir leurs vaiſſeaux plus promptement qu'elles ne le faiſoient auparavant.

Les vaiſſeaux lactés tranſmettent auſſi des parties purgatives, dans le torrent de la circulation. Ces parties circulent avec le ſang: elles diviſent & atténuent la lymphe, ſtimulent les membranes des canaux qui les renferment, les déterminent à ſe contracter plus fréquemment; le ſang chaſſé avec plus de force, pénétre avec plus de liberté les ramifications capillaires, & les obſtrue. Auſſi remarque-t-on que les purgatifs donnés à petite doſe avec les apéritifs, ſont efficaces dans tous les cas d'obſtruction; qu'ils augmentent la ſécrétion de l'urine, & l'inſenſible tranſpiration.

La vertu d'un purgatif n'eſt jamais abſolue, mais relative. Elle dépend de la ſenſibilité des organes, du tempérament, de l'âge, de la force, & des habitudes du malade; de la nature du climat qu'il habite, des ſaiſons pendant leſquelles on les donne, de la conſtitution de l'air, & enfin de la qualité des matiéres contenues dans l'eſtomac & les inteſtins.

Un purgatif qui ne produiroit aucun effet dans un homme fort, & dont la fibre eſt peu irritable, ſeroit violent pour une perſonne d'une conſtitution foible & délicate, dont les organes ſeroient doués d'une grande irritabilité. Auſſi les Médecins prudens doivent-ils avoir égard à toutes les circonſtances que nous venons d'indiquer, avant que d'ordonner un purgatif.

Le beſoin de ces remédes, eſt indiqué par l'état maladif où ſe trouve le corps. Ils conviennent ſurtout dans les maladies des premiéres voies; & la nature annonce qu'elle en a beſoin, par les rapports aigres, ou fétides, la dépravation de l'appétit, les douleurs d'eſtomac & de tête, les coliques, &c. Ils convien-

nent, par conséquent, dans l'anorexie, & la dépravation de l'appétit, la boulimie ou faim canine, la bradypepsie ou foiblesse d'estomac, la pesanteur, & les anxiétés que l'on ressent à cet organe, la cardialgie, les borborygmes, les coliques, les diarrhées, la dyssenterie commençante, les vers, & généralement dans tous les cas où les premiéres voies sont remplies de mucosités acides, muqueuses, bileuses, ou nidoreuses, qui troublent les digestions & les sécrétions. On les donne aussi avec succès, dans toutes les maladies qui doivent leur naissance à des levains impurs qui ont infecté la masse du sang, & dont le foyer est dans l'estomac & les intestins. Telles sont les douleurs gravatives de la tête qui viennent surtout après les repas, le bruissement, & le tintement des oreilles, l'ophthalmie séreuse, le glaucome, la goutte sereine, le rhume de cerveau chronique, l'apoplexie séreuse, les affections soporeuses, la paralysie, l'épilepsie, la mélancolie, la cacochymie, la toux, l'asthme stomacal, les fiévres intermittentes, la cachexie & la jaunisse; les vapeurs hystériques & hypocondriaques, les obstructions longues & rebelles du foie, de la rate, & du mésentére, les fleurs blanches, la suppression du flux menstruel & hémorroïdal, la leucophlegmatie, l'hydropisie ascite, les rhumatismes, les maladies de la peau, &c.

Mais si les purgatifs donnés à propos & en petite dose, produisent des heureux effets; leur usage seroit dangereux ou mortel, si on les donnoit à contre-tems, ou en trop forte dose. Les drastiques surtout feroient des ravages étonnans dans l'économie animale, si on les prescrivoit dans un tems où ils seroient contre-indiqués, & à des personnes trop délicates, ou trop foibles pour les supporter.

Il faut, dit le Pere de la Médecine, purger, lorsque la nature paroît préparée aux purgatifs, *eo ducere quò natura vergit.* Et agir autrement, ce seroit s'exposer à tous les accidens qui accompagnent les super-pur-

gations, tels que la séchereſſe & l'aridité des lévres, de la langue, du palais, du goſier, de l'œſophage, de l'eſtomac & des inteſtins; l'irritation de ces organes, les convulſions & les inflammations funeſtes qui en ſeroient les triſtes ſuites. On ne doit purger qu'avec beaucoup de circonſpection, les femmes groſſes, les perſonnes d'un tempérament pléthorique, les boſſus, les aſthmatiques; ceux qui ſont attaqués de hernies, qui ont la pierre, ou qui ſont menacés de phtyſie; ceux qui ont une fiévre ardente ou inflammatoire, & des affections ſpaſmodiques, ſurtout ſi ces maladies attaquent l'eſtomac. Les purgatifs ſeroient mortels, après des paſſions violentes, telles que les accès de colére. Dans tous ces cas, l'eſtomac & les inteſtins ſont preſque toujours dans un état inflammatoire, que l'action des remédes cathartiques ne feroit qu'aggraver. » Si l'on purgeoit un convaleſcent » avec des purgatifs forts, après une fiévre putride; » il rechûteroit à coup ſûr, dit *Huxham.* »

Le tems le plus favorable pour donner les purgatifs comme prophylactiques: (ce qu'on appelle communément prendre une médecine de précaution,) eſt l'automne & le printems.

On purgera dans le printems, les perſonnes qui ont été ſujettes, à prendre des fiévres tierces pendant les chaleurs de l'été; on purgera en automne, ceux qui ont eſſuyé pendant les hivers précédens, des maladies pituiteuſes. C'eſt le précepte d'un Médecin auquel nous devons des obſervations lumineuſes ſur l'inſenſible tranſpiration, que les Praticiens ne doivent jamais perdre de vue. On obſervera, lorſqu'on aura en vue de purger un tempérament ſec & pléthorique, de déſemplir les vaiſſeaux par la ſaignée, & de préparer les matiéres à une ſortie paiſible, par des boiſſons appropriées, conformément à ce précepte d'Hippocrate, *corpora cum purgare volueris, ea fluida reddere opportet:* il faut rendre fluides, les matiéres que l'on veut entraîner par les purgatifs.

Si l'on avoit, par exemple, à purger une personne dont les premiéres voies sont remplies de matiéres pituiteuses, acides & tenaces, on agiroit prudemment, de donner avant les purgatifs, quelque sel incisif, par exemple, la terre foliée de tartre, l'arcanum duplicatum, le sel digestif de Sylvius, le tartre vitriolé, &c. On pourroit prescrire avec ces substances, mais en petite quantité, la racine de cabaret & d'iris de Florence, la cascarille, ou les alkalis terreux, dans un cas où les rapports seroient extrêmement aigres, & où l'on seroit assuré que pour rétablir les digestions, il faudroit détruire les acides qui abondent trop dans l'estomac & les intestins. Mais si les rapports étoient fétides & puans, on auroit recours aux acides nitreux, tels que la crême de tartre, l'oseille, le jus de citron, &c.

Après l'action des purgatifs, on donnera quelque cordial, ou stomachique, afin de raffermir les membranes des intestins & de l'estomac. Quelquefois on est obligé de donner les calmans, pour rétablir le trouble que les évacuations nombreuses auront jetté dans l'économie animale. Les meilleurs toniques que l'on puisse donner dans pareils cas, sont, la teinture de gentiane, de dictame blanc, de mélisse, de menthe, de fleurs de camomille romaine, & la limonade, &c. *Voyez* STOMACHIQUE.

Il y a des personnes qui ont le genre nerveux si irritable, que la seule odeur d'une médecine les provoque au vomissement, ou fait aller à la selle. On a vu des hommes & des femmes avoir été purgées aussi efficacement, pour avoir resté quelques momens dans la boutique d'un Apothicaire, que si on leur avoit fait prendre un purgatif. Il est fait mention dans les Ephémérides des Curieux de la Nature, année 1676, d'un homme auquel son Médecin fit avaler des bols de mie de pain, au lieu de pillules de Francfort qu'il demandoit avec instance, & qui fut très-efficacement purgé.

Les purgatifs qu'on trouve parmi les végétaux, sont les racines de polipode, & de plusieurs espéces de thithymales; celles de cabaret, de couleuvrée, de gratiole, & d'iris de nos climats. Tous ces purgatifs sont violens ; la rhubarbe, le jalap, le méchoacan, le turbith végétal, & les hermodactes le sont un peu moins. On trouve ensuite le séné, les feuilles de mercuriale, de chou, d'épinars, de fumeterre, de soldanelle, de mercuriale, de patience, & l'épithyme, les fleurs de pécher & de violettes, les grains de catapuce, de carthame, de ricin, les roses pâles; les follicules de séné, les baies de nerprun & de garou, la manne, la casse, les tamarins, les mirobolans, l'écorce de bourgéne, de sureau, l'hyéble, l'agaric de chêne, la coloquinte. Le régne animal ne fournit que la moëlle, le petit lait, & l'urine de vache.

Parmi les minéraux, on trouve l'antimoine & le mercure, & leurs préparations ; les eaux minérales des Cransac, de Passy, de Vésoul, de Balarue, de Baréges, de la Mothe, de Saint-Pierre, & de Dieulesit en Dauphiné, &c. Le sel d'epsoon, & de Sedlitz, &c.

On trouve dans les boutiques, des syrops, des extraits, des résines, & différentes préparations des végétaux & des minéraux. Tels sont les syrops de fleurs de pêcher, de chicorée, de roses pâles, de pommes, de nerprun, de gentiane, & de roses composé. L'extrait de rhubarbe, d'ellebore noir, & l'élatérium, le diagréde, l'électuaire lénitif, le diaphœnix, le catholicum double, la confection Hamec ; les trochisques alhandal, les pillules hydragogues de Bontius, les pillules angéliques & mercurielles, le sel de seignette végétal, & de Glauber; le mercure doux, le turbith minéral, le kermés ; le tartre stibié, &c.

EAU MINERALE PURGATIVE ARTIFICIELLE.

Prenez *De sel d'epsoom, une once & demie.*
Faites fondre ce sel, dans quatre livres d'eau. Le ma-

lade, en prendra plusieurs verrées le matin à jeun, pendant deux heures.

TISANNE PURGATIVE.

Prenez *Tamarins, quatre onces,*
racines fraîches de patience, deux onces.

Faites bouillir dans deux livres d'eau réduites à trois. Coulez ensuite, & ajoutez à la colature, depuis deux gros, jusqu'à demi-once, de nitre purifié.

Pour rendre le petit lait purgatif, on y fera bouillir quelques onces de tamarins, ou l'on y délayera de la pulpe de casse, & l'on fera fondre dans la colature, un gros de nitre.

DÉCOCTION PURGATIVE COMMUNE.

Prenez *Séné mondé, trois onces,*
crême de tartre, un gros,

Faites bouillir dans six onces d'eau réduites à trois. Faites fondre dans la colature,
manne, demi-once;
syrop de chicorée avec la rhubarbe, six gros,
huile d'anis, de chacun une goutte.

On donnera cette potion le matin. On pourra, pour la rendre plus purgative, y ajouter trois ou quatre grains de scamonée.

POTION PURGATIVE CONTRE L'HYDROPISIE.

Prenez *De racine de jalap, demi-gros,*
gingembre, deux grains,
sel de tartre, douze grains,
vin blanc, trois onces,
syrop de roses solutif, une once.

Faites bouillir. Coulez, & délayez le syrop dans la colature.

POTION PURGATIVE ANTIPHRÉNÉTIQUE.

Prenez *Des feuilles de mauve, une poignée,*
séné, deux gros;
sel de tartre, un scrupule,

Faites bouillir dans une demi-livre d'eau de fontaine ; & faites fondre dans la colature ,

manne , une once & demie ,
huile d'amandes douces , demi-once.

Cette potion purge très-doucement & ſans échauffer ; elle eſt émolliente , relâchante & lubréfiante.

POTION PURGATIVE RÉSINEUSE POUR LES HOMMES ROBUSTES.

Prenez *Réſine de jalap , douze grains ,*
blanc d'œuf , N° un ,
ſyrop de roſes ſolutif , ſix gros ,
huile d'anis , une goutte ,
vin blanc , deux onces.

Faites une potion , ſelon les régles de l'art.

PILLULES PURGATIVES DE SYLVIUS.

Prenez *De gomme ammoniac , deux ſcrupules ,*
ſel de mars calciné à un feu lent , juſqu'à ce qu'il devienne blanc , un ſcrupule ,
myrrhe & caſtoreum , quinze grains ,
ſaffran , demi-ſcrupule ,
trochiſques alhandal , un gros ,
réſine de jalap , & ſcammonée préparée , un ſcrupule ,
huile de fénouil , quinze gouttes ,
élixir de propriété , quantité ſuffiſante.

On pulvériſera les drogues friables , & on les incorporera avec l'huile de fenouil , & l'élixir de propriété , pour en former quarante pillules, dont le malade prendra trois ou quatre immédiatement après ſoupé , ou le matin à jeun. Ces pillules diviſent & détachent les matiéres pituiteuſes & tenaces, diſſipent les vents que ces matiéres cauſent , & procurent des ſelles abondantes , ſans efforts & ſans tranchées.

CATARRHE. (Méd.) Le catarrhe eſt une fauſſe inflammation qui peut attaquer toutes les parties du

corps, mais qui ſe fixe le plus ſouvent au nez, aux parties qui forment le col, ou ſur la poitrine. Dans ces cas, il y a gonflement conſidérable à la partie affectée, elle eſt plus rouge qu'à l'ordinaire, on y reſſent une chaleur inaccoutumée & une douleur obſcure. Il s'y forme quelquefois une ſuppuration lente & de mauvais caractère : cette fauſſe inflammation changeant de nature, un rhume qui paroiſſoit léger, devient une péripneumonie, & la gangréne lui ſuccede.

Il y a des catarrhes de la membrane pituitaire, du goſier & de la poitrine. Il y en a du foie, des reins, de la veſſie, de la matrice, de l'eſtomac & des inteſtins. Ces maladies ſont preſque toujours épidémiques, & regnent ſur-tout pendant les hivers & les printems humides, pluvieux, où les beaux jours ſont très-rares, les pluies & les neiges très-fréquentes. Elles ſont quelquefois bénignes & ne cauſent guères d'accidens redoutables ; on en a vu cependant faire parmi le peuple des ravages très-grands. Telle étoit la maladie qui régna à Paris pendant le printems de 1766 & 1767. On l'appelloit la *grippe*, la *folette*. *Voyez* GRIPPE.

Quand le catarrhe ſe fixe à la racine du nez, on l'appelle *corize*, RHUME DE CERVEAU ; RHUME DE POITRINE, *Rheuma*, quand la poitrine en eſt affectée.

Le catarrhe qui ſe fixe au goſier, différe de l'eſquinancie, en ce que dans l'eſquinancie, le gonflement eſt moins conſidérable, & la douleur plus vive ; que l'eſquinancie eſt une inflammation vraie, & que le catarrhe eſt une inflammation fauſſe, accompagnée d'une ſécrétion, abondante d'humeurs gluantes & épaiſſes. Le catharre du goſier n'eſt pas toujours précédé par celui du nez ; celui-ci eſt cependant le précurſeur de l'autre, qui paſſe enſuite à la poitrine, tel eſt l'ordre & la marche de ces trois eſpéces de catarrhe.

La raiſon pour laquelle le catarrhe commence ordinairement par le nez, c'eſt que cette partie eſt plus

immédiatement expoſée au contact de l'air froid, que les autres. L'inſpiration fait entrer ce fluide dans les narines ; il affecte tout-à-coup la membrane pituitaire, & porte ſur elle les impreſſions du froid, ou des miaſmes dont il eſt chargé. La membrane pituitaire, tapiſſant le goſier & la poitrine, il n'eſt pas étonnant que le mal paſſe de l'un à l'autre.

Les cauſes les plus communes des catarrhes, ſont les intempéries de l'air, un paſſage ſubit du chaud au froid, la ſuppreſſion de l'inſenſible tranſpiration, du flux menſtruel, des hémorroïdes, d'un cautére, &c. Les levains âcres & acides qui épaiſſiſſent la lymphe dans ſes couloirs, une diſpoſition à l'inflammation, avec un léger engorgement : les perſonnes qui ont l'eſtomac foible, une diſpoſition ſcorbutique, ſcrophuleuſe, vérolique ou galeuſe, qui ſont cacochymes, & ménent une vie oiſive, ſont très-ſujettes aux catharres.

Mais rien n'eſt plus capable de déterminer le catarrhe à la tête, que de s'expoſer tout-à-coup aux impreſſions de l'air froid, en ſortant du lit. Nous en fîmes au mois de Mars 1769, une expérience qui faillit à nous couter la vïe. Le jour de Pâques de cette année étoit pluvieux & froid. Beaucoup de perſonnes avoient déja retranché quelque choſe de leurs habillemens d'hiver, parce que les vingt premiers jours de Mars avoient été très-beaux & très-ſereins. Nous crumes pouvoir nous diſpenſer, le jour de Pâques, de faire dégourdir ſur le feu, l'eau avec laquelle nous nous lavions le viſage, & nous n'en employames que de froide. Nous ſortions alors du lit ; les pores étoient ouverts, & notre corps étoit dans un état de moiteur. Le froid reſſerra tout-à-coup les organes de la tranſpiration : & dès ce moment, cette même matiére, ſe cherchant une iſſue, commença à nous donner quelqu'inquiétude.

Sur les quatre heures du même jour 26 de Mars, la fiévre nous prit avec friſſon, qui fut ſuivi d'une

chaleur

chaleur brûlante ; les vomiſſemens ſuccédérent, le côté droit du nez commença à s'enfler & à devenir d'un rouge brillant & vif ; nous ne pûmes être ſaigné que le lendemain, à cauſe des vomiſſemens rapprochés, on nous ouvrit la veine au bras du côté de l'enflure, elle augmenta, on nous reſaigna encore le ſoir, & l'on ne put plus en venir à cette opération, à cauſe de l'état d'accablement & de foibleſſe où nous jetta la maladie.

La tête cependant enfla prodigieuſement, & nous avions à peine un reſte de figure humaine. Un Médecin qui jouit à Paris de la réputation ſolide que donnent les talens & le mérite, ordonna les lavemens réitérés, tandis qu'il donnoit intérieurement les antiphlogiſtiques. Ses ſoins & ſa prévoyance calmérent les accidens, & la nature annonça la guériſon par deux abondantes hémorragies, le ſixiéme jour de la maladie. Revenons à notre objet.

Le rhume du cerveau, ou le catarrhe au nez, s'annonce par l'embarras & la peſanteur de la tête, une démangeaiſon dans les narines, les éternuemens, l'écoulement d'une humeur limpide, âcre & mordicante, qui corrode ſouvent le nez & les lévres ; on reſſent une douleur de tête ſourde, & ſurtout vers les ſinus ſurciliers, parce que la membrane pituitaire tapiſſe ce ſinus. Le malade perd l'appétit, tous les mets lui paroiſſent ſans ſaveur, & inſipides, parce que l'organe du goût eſt comme noyé par les ſéroſités qui abbreuvent toutes les parties de la tête ; pendant ce tems, la fiévre s'allume, mais elle ne dure pas longtems, tout au plus quarante-huit heures ; elle eſt marquée pàr la force du pouls, les malades ſont inquiets, & dorment peu ; le ſon de leur voix eſt altéré ; ils parlent *du nez*.

Le traitement du rhume du cerveau doit varier en raiſon des accidens, & de la conſtitution du malade. Quand les ſymptômes ſont légers, il ſuffit de ſe tenir chaudement, d'obſerver un régime exact, de ne man-

ger rien d'échauffant, d'éviter l'air froid, de boire chaud, & de faire de l'exercice, afin de rétablir l'insensible transpiration.

Mais si les accidens sont graves, si l'embarras, la chaleur, & la fiévre sont considérables, il faut prévenir l'inflammation par les saignées plus ou moins répétées suivant le besoin, prendre quelque léger purgatif, & un scrupule de thériaque le soir. On donnera pour boisson ordinaire, quelque liqueur adoucissante & capable d'entretenir la transpiration.

Prenez *Des fleurs de tussilage, de mauve & de bouillon blanc, de chacun une bonne pincée,*
réglisse, deux gros.

Faites infuser dans l'eau commune bouillante, & édulcorez ensuite la liqueur avec du syrop de capillaire.

On aura attention surtout à entretenir le ventre libre par les lavemens; on donnera de tems-en-tems quelque sternutatoire mêlé avec du tabac, afin d'irriter la membrane pituitaire, & procurer, par ce moyen, un écoulement de mucus par les narines; on respirera aussi, la vapeur de vinaigre versé sur une péle rouge; on vante encore la vapeur de la poudre suivante.

Prenez *Du meilleur caffé moulu & réduit en poudre impalpable, un gros,*
fleurs de muguet séchées & pulvérisées, deux gros,
feuilles de bétoine séchées & réduites en poudre, un gros & demi,
sucre en poudre, deux gros.

On jettera cette poudre sur un fer rougi au feu, & l'on en recevra la vapeur dans les narines. On peut aussi prendre cette poudre comme du tabac: quand le rhume de cerveau sera calmé, on purgera le malade, pour terminer la guérison.

Le passage du catarrhe du nez, au cerveau, est très-court. Cette métastase est une affaire de vingt-quatre

heures ; & trois jours après, elle ſe fait ſur la poitrine.

Quand l'humeur du catarrhe eſt fixée ſur la gorge ; la voix eſt enrouée ; le malade reſſent une chaleur extraordinaire au goſier, la partie ſe tuméfie, devient douloureuſe & s'enflamme ; c'eſt une eſpéce d'eſquinancie : elle en prendroit même tous les caractéres, ſi l'on ne s'oppoſoit de bonne heure à ſes progrès. Les ſaignées ſont ici du plus grand ſecours ; on preſcrira des boiſſons adouciſſantes, telles que la tiſanne dont nous avons donné la formule pour le rhume de cerveau, ou quelqu'autre de cette eſpéce ; on fera des gargariſmes émolliens, avec la décoction des racines de guimauve, de régliſſe, & d'orge perlé, les figues graſſes, & le ſyrop de guimauve ; on purgera auſſi de tems en tems, avec la caſſe en bâtons, que l'on fera bouillir dans l'eau commune : on jettera enſuite dans la colature, deux onces de manne, & une cuillerée d'eau chaude, dans laquelle on aura fait fondre deux grains de tartre émétique. On donnera cette potion en pluſieurs verrées : elle aura le double avantage de procurer des ſelles, & de faire vomir ; or les ſecouſſes qu'occaſionnent les vomitifs, ſont ſalutaires dans le catarrhe, après que l'inflammation aura été calmée.

On changera alors les gargariſmes : & comme il ne s'agit plus que de raffermir la luette & les parties qui l'environnent, le malade ſe gargariſera avec la compoſition qui ſuit.

Prenez *Eau d'hyſſope, deux onces,*
eſprit de vin rectifié, une once,
eſprit de cochléaria, demi-once,
eſprit de ſel ammoniac, deux ſcrupules,
poudre de racine de pyrethre, un gros,
miel, quatre onces.

Mêlez pour un gargariſme à froid.

Ce gargariſme produira l'effet déſiré. Il débarraſſera les glandes de la gorge, de la pituite viſqueuſe & épaiſſe qui y croupit, l'excrétion s'en fera

promptement, & tous les symptômes disparoîtront.

Si malgré ces remédes, l'inflammation subsistoit, si le malade ressentoit toujours autant d'ardeur, & de douleur au gosier, il ne faudroit pas hésiter d'appliquer un emplâtre vésicatoire à la nuque, ou sur la partie même, afin d'attirer l'humeur au-dehors. On purgeroit en même-tems ; l'on donneroit des boissons adoucissantes, & l'on useroit du gargarisme adoucissant prescrit ci-dessus.

Quand le catarrhe n'attaque que la membrane pituitaire, ou le gosier, le mal n'est pas dangereux : mais il n'en est pas de même, quand il se jette sur la poitrine. Il en peut résulter une maladie très-sérieuse ; & si le rhume ne se change pas en péripneumonie, il affoiblit du moins le poumon, & le rend plus susceptible d'être affecté à la première occasion, &c.

Le rhume de poitrine s'annonce par la difficulté de respirer, la toux, l'enrouement de la voix, l'éternuement, le rhume de cerveau, & les douleurs vagues dans le gosier. Les malades toussent d'abord, mais ils ne crachent rien ; quelques jours après, ils expectorent une matiére blanche & presque séreuse : peu-à-peu les crachats prennent de la consistance, & deviennent enfin aussi épais que ceux que l'on rend dans la péripneumonie qui se résoud : les symptômes mêmes du rhume de poitrine sont, en petit, les mêmes que ceux de la péripneumonie.

Les rhumes de poitrine ne sont pas de longue durée, dans les personnes bien constituées, mais c'est une erreur de croire avec le peuple, *qu'il faut les laisser courir.* Il n'y a qu'un pas de ces maladies à la péripneumonie : la plupart des péripneumonies, ne sont même que des rhumes négligés.

Il n'est pas rare de voir les rhumes de poitrine être les précurseurs de la pthysie, dans les jeunes personnes sujettes aux catarrhes, & qui ont le col long, la poitrine étroite & mal constituée, la voix grêle, & glapissante. Dans l'âge qui approche de la vieillesse, les

catarrhes qui attaquent ſouvent une même perſonne, dégénéreront en aſthme ; dans les vieillards, ils ſont preſque habituels & attachés à leur décrépitude. On a beaucoup à craindre des fauſſes ſuppurations.

Les indications qu'il y a à remplir dans le rhume de poitrine : c'eſt de faciliter l'expectoration des matiéres engorgées dans les bronches, & de rétablir la tranſpiration. Le Docteur Hales, a prouvé par ſes expériences, que ce qui s'exhale tous les jours du poumon monte à vingt-deux onces. On ſent bien que lorſque cette évacuation eſt ſupprimée par un froid ſubit, elle s'arrête dans les vaiſſeaux excréroires & ſécrétoires du poumon, & où elle forme des engorgemens : le tiſſu cellulaire ſe tuméfie ; par conſéquent, les vaiſſeaux aëriens ſont comprimés, & perdent de leur diamétre ; delà dépend la difficulté de reſpirer, le mal aiſe, & la douleur.

On doit commencer la cure du rhume de poitrine, en preſcrivant au malade de ſe tenir chaudement, & de manger peu ; il ſe nourrira d'alimens légers, tels que les conſommés, les panades, les crêmes de ris, d'orge, &c. Sa boiſſon ordinaire ſera une tiſanne faite avec le capillaire, les fleurs de coquelicot, la décoction de ſon avec le miel, le ſucre, ou le ſyrop de capillaire ; l'apoſême ſuivant produira auſſi un très-bon effet.

Prenez *Deux poignées de ſon.*

Faites les bouillir dans trois demi-ſeptiers d'eau réduite à chopine. Retirez le vaſe du feu, coulez & jettez dans la colature,

des fleurs de coquelicot & de pas d'âne, de chacun une pincée,

feuilles de capillaire, une poignée.

Laiſſez infuſer pendant un quart d'heure, & diſſolvez enſuite dans la liqueur, une once de ſyrop de diacode.

On continuera l'uſage de cet apoſême pendant quelques jours, & l'on obſervera de ne boire jamais que chaud. Souvent ces précautions ſuffiſent pour termi-

ner heureusement le rhume, surtout quand les malades sont jeunes, robustes & bien constitués.

Mais si la toux étoit âcre & séche, les douleurs vives; que le malade fut dans une chaleur brûlante; qu'il ne dormit point, & que son tempérament fût vigoureux; il faudroit lui faire quelques saignées pour écarter le danger de l'inflammation; on prescriroit des tisannes émollientes avec la racine de guimauve, les fleurs de mauve, de pas d'âne, & de violettes; on donneroit des juleps avec les syrops de guimauve & de violettes, auxquels on ajouteroit, sur le soir, le syrop de nymphæa, ou de pavot blanc.

Pendant le rhume, on évitera avec soin, & les vents coulis, & le serein. On se tiendra chaudement, surtout le soir, parce qu'alors la toux est plus fréquente, & plus forte. On couvrira bien sa tête, & l'on mettra sur la poitrine, des plastrons de castor, ou de flanelle. L'on ne se couvrira que de vêtemens propres à conserver la chaleur, & à absorber l'humidité, les pellisses ne sont point propres à remplir ces deux objets.

Les catarrhes se portent quelquefois sur les intestins, ou sur la vessie, ou sur d'autres parties, comme nous l'avons dit, au commencement de cet article. M. Lieutaud, est le premier qui ait donné à cette affection, le nom de catarrhe de la vessie. Dans cet état, on voit sortir par le canal de l'uréthre, des mucosités semblables à celles qui sortent par le nez, dans le rhume de cerveau. Ces matiéres muqueuses se filtrent abondamment à travers les cryptes de la vessie. On les distingue du pissement de pus causé par un ulcére à la vessie, en ce que dans le catarrhe, l'écoulement est sans odeur & limpide; tandis qu'il est fétide, blanc & épais quand il vient d'un ulcére.

La nature guérit souvent elle-même le catarrhe à la vessie. Quand il dure trop longtems, on doit purger le malade, & lui faire des injections dans la vessie, avec une décoction de plantes aromatiques, lui

faire prendre quelques bains où l'on aura fait bouillir de la ſauge, du romarin, &c. & lui faire obſerver un régime ſec. (*Voyez* REGIME.) Linnæus dit avoir vu cette maladie guérie par le ſeul uſage des oignons.

Quelquefois l'humeur du catarrhe ſe jette tout-à-coup ſur le poumon, & gêne tellement la reſpiration, que le malade ſeroit en grand danger d'être ſuffoqué, ſi l'on ne le ſecouroit au plus vîte. C'eſt ce que l'on appelle *catarrhe ſuffoquant.* M. de Sauvages, prétend que l'invaſion de cette maladie n'eſt jamais ſubite, mais qu'elle a ſes commencemens & ſes progrès.

Dans le cas où cette attaque ne ſeroit point accompagnée d'inflammation ; quelques grains d'émétique en lavage, ſont le meilleur reméde que l'on puiſſe donner : les ſecouſſes que le vomiſſement occaſionnera à tout le corps, feront ſortir des bronches, une quantité de matiére muqueuſe qui empêche que l'air ne puiſſe y entrer, & ne ſorte librement. Après avoir donné l'émétique, on preſcrira quelque boiſſon inciſive, telle que l'oximel ſcillitique, dont voici la formule.

Prenez *Du miel de Narbonne très-pur, quatre livres,*
vinaigre ſcillitique, deux livres.

Faites cuire juſqu'à conſiſtance de ſyrop. On en donnera depuis deux gros, juſqu'à une demi-once. Le vinaigre qui fait la baſe de cet oximel, ſe prépare en faiſant infuſer, pendant quarante jours, des oignons de ſcille, dans du bon vinaigre, expoſé au ſoleil, dans un vaſe bien fermé.

Tous les ſoirs, en ſe couchant, le malade prendra un bol formulé en cette maniére.

Prenez *Du maſtic, un gros,*
diagréde & fleurs martiales de ſel ammoniac, demi gros,
ſavon blanc, une once,
canelle en poudre, demi-gros.

Faites des bols avec le ſyrop des cinq racines apéri-

tives, du poids d'un ſcrupule. On purgera enſuite ; & l'on recommandera, pour éviter les rechûtes, de manger peu le ſoir, & de rejetter les alimens groſſiers, viſqueux, & difficiles à digérer.

CATARRHE. (Vét.) Les chevaux & les autres bêtes de charge, les moutons, les chêvres, & les brebis, ſont également ſujets aux catarrhes. Les Maréchaux connoiſſent mieux cette maladie ſous le nom de *morfondure :* les Bergers l'appellent *fonte*.

L'inconſtance des ſaiſons, les tems pluvieux, tantôt chauds, tantôt froids, le peu de ſoin qu'ont les Cultivateurs d'entretenir un courant d'air dans les écuries & les étables, le paſſage ſubit de l'air échauffé qui régne dans les lieux où ſont renfermés beaucoup d'animaux, à l'air libre & froid, les eaux crues & glacées qu'on laiſſe boire aux animaux, quand ils ſont en ſueur. Voilà les principales cauſes des morfondures, & des rhumes dont ils ſont attaqués.

Lorſqu'un cheval eſt *morfondu*, il paroît triſte, abbatu, dégoûté. Une matiére tantôt mouſſeuſe, blanche ou verdâtre, ſort des nazeaux de l'animal ; leur goſier eſt ſec & plus dur qu'à l'ordinaire ; la toux eſt plus ou moins forte ; la déglutition plus ou moins gênée, ſuivant le degré de l'inflammation ; quelquefois elle eſt ſi violente, que le cheval hâléte, bat des flancs, & reſpire avec de grands efforts : on a pour lors à craindre qu'il ne devienne pouſſif.

Tous les accidens qu'entraîne la morfondure, dépendent de la ſuppreſſion de la tranſpiration, & de ce qu'elle ſe jette ſur les poumons. L'indication principale dans le traitement, ſera donc de débarraſſer cet organe du fardeau qui l'opprime.

Quand la maladie n'eſt accompagnée d'aucun ſymptôme dangereux, il ſuffira de faire une ſeule ſaignée ; on donnera de légers ſudorifiques ; on fera reſpirer à l'animal, la fumée du geniévre ; on le conduira au ſoleil, & on lui fera avaler de l'eau miellée.

Pour le faire baver, on lui mettra un baillon de

genêt, ou de coudriers verds, & quand il aura jetté ſa bave, pendant une demi-heure, ou trois quarts d'heure, on lui lavera la bouche avec le gargariſme ſuivant.

Prenez *Des feuilles d'aigremoine, une demi-poignée,*
ſauge, une poignée,
racines d'angélique & d'impératoire, de chacun une once.

Faites bouillir, coulez, & ajoutez à la colature deux cuillerées de miel roſat. On trempera un pinceau de linge dans ce mêlange, & on le conduira auſſi avant qu'on le pourra dans le goſier; on répétera cette opération pluſieurs fois par jour. Si l'appétit étoit perdu, on pourroit écraſer dans le gargariſme, quelques gouſſes d'ail, & y jetter un peu de ſel; ſi l'appétit ne ſe rétabliſſoit pas, on pourroit faire avaler des eaux de ſcorſonére, de bugloſe, ou de chardon bénit, dans leſquelles on délayeroit une once de confection alkermès; on feroit encore un *Armand*, en la maniére ſuivante, ou l'on ſeringueroit dans les nazeaux, & les oreilles de l'animal, du jus de poirée, avec une décoction de feuilles de tabac.

ARMAND POUR UN CHEVAL DÉGOUTÉ.

On émiettera bien finement un pain bien blanc, dans un plat; on arroſera enſuite cette mie avec du verjus, ou du vinaigre; on y ajoutera deux ou trois onces de miel roſat; & deux pincées de ſel. On mettra enſuite cette pâte à un feu clair, pour en abſorber toute l'humidité, & l'on y ajoutera, après l'avoir réduite en poudre, deux gros de canelle, dix-huit clous de géroffle, une muſcade rapée, & demi-livre de caſſonade. On remettra le tout ſur le feu, pendant un demi-quart d'heure, en agitant ſans ceſſe le mêlange. On donnera cet armand au cheval, comme nous l'avons dit au mot ARMAND.

On pourra auſſi donner le breuvage dont voici la formule.

Prenez *Baies de geniévre concassées, un litron,*
miel, une demi-livre,
vin, une pinte.

On fera bouillir le tout, pendant une demi-heure, & l'on en fera avaler à l'animal.

Mais si la maladie étoit compliquée de fiévre & d'oppression; si le gosier étoit aride & enflammé, il faudroit tenir une route opposée à celle que nous venons de tracer, ne donner aucun reméde échauffant, multiplier les saignées, n'avoir recours qu'aux boissons émollientes, & aux lavemens laxatifs. Les accidens étant calmés, on purgera l'animal, avec quinze grains de tartre émétique, demi-once de thériaque, & autant de diaprun. *Voyez* GOURME, FIÉVRE, ÉTRANGUILLON.

Le traitement de la *fonte* ou morfondure des brebis, doit être le même en petit. On ne sçauroit au reste trop insister à recommander de tenir les bestiaux malades chaudement, de les couvrir d'une couverture de laine, si c'est en hiver, & de ne leur faire prendre l'air que peu-à-peu, lorsqu'ils seront entiérement rétablis.

CATHÉRÉTIQUES. (Mat. Méd.) On a donné ce nom à des médicamens qui ont la propriété de consumer les chairs baveuses, & les excroissances fongueuses qui s'élévent du fond des plaies ou des ulcéres. Tels sont l'alun brûlé, le précipité rouge, la poudre de sabine, la chaux vive, l'onguent égyptiac, la racine de garou, l'emplâtre épipastique, les trochisques de minium, &c.

C'est mal-à-propos que l'on a confondu les cathérétiques avec les caustiques. Ceux-ci brûlent & forment une escharre sur la partie, les autres ne brûlent point, & ne font que ronger. *Voyez* CAUSTIQUE.

CATHÉTERE. (Chir.) C'est ainsi qu'on appelle un instrument de Chirurgie, que l'on introduit dans la vessie, pour connoître si elle contient une pierre, en faire sortir l'urine & les graviers, & y porter des injections quand on les juge nécessaires.

On fait des cathéteres de longueur & de figures différentes, en raison de l'âge & du sexe de la personne

malade. Les cathéteres pour les hommes, ont ordinairement un coude en dedans, & un long bec percé de deux yeux, pour donner paſſage à l'urine. Ceux des femmes, doivent être plus courts, & preſque droits, à raiſon de la figure du canal de l'urèthre, qui, dans le ſexe féminin, eſt preſque droite. On introduit dans ces ſondes creuſes, un ſtilet terminé par un petit bouton qui bouche exactement les trous du cathétere, lorſqu'on le veut.

M. Antoine Petit, conſeille de changer la figure des cathéteres ordinaires, & de les faire en *S*, avec une ouverture au bas du coude qui doit entrer dans la veſſie. Par ce moyen, toute l'urine & les graviers contenus dans la veſſie, ſortent librement : ce qui n'arrive pas quand le cathétere n'eſt ouvert qu'à l'extrêmité qui s'éléve quelquefois au-deſſus de l'urine, & touche la parois ſupérieure de la veſſie.

On donne encore le nom de cathétere, à une ſonde d'acier que l'on introduit dans la veſſie, pour l'opération de la taille. Ce cathétere eſt crénelé dans toute ſa courbure, pour ſervir de guide à l'inſtrument tranchant qui doit ouvrir la veſſie.

CATHÉTÉRISME. (Chir.) C'eſt l'introduction du cathétere dans la veſſie.

CATHOLICUM. (Pharm.) Le catholicum, eſt un purgatif dont on fait un uſage très-étendu en Médecine, pour le traitement des flux de ventre qu'il eſt tems de faire ceſſer. On l'emploie auſſi dans la plupart des fiévres lentes. On le donne à tout âge, dans l'enfance, comme dans l'âge adulte, l'âge mûr, & la vieilleſſe. C'eſt le meilleur purgatif que l'on puiſſe faire prendre aux femmes groſſes, parce que ſon action eſt douce, & ne cauſe aucun effort.

Catholicum double suivant le Codex de Paris.

Prenez *Des racines de polipode de chêne, demi-livre,*
de chicorée, deux onces,

de réglisse, une once;
feuilles d'aigremoine & de scolopendre, de chacun trois onces.

Faites bouillir à un feu modéré, dans six livres d'eau réduites à quatre. Retirez la liqueur du feu, & y ajoutez des

semences de fénouil, une once.

Faites infuser pendant un quart d'heure. Coulez, & exprimez. Jettez ensuite dans la colature,

du sucre raffiné, quatre livres.

Faites cuire le tout, jusqu'à ce que le mêlange soit épaissi en forme d'électuaire. Retirez le vase de dessus le feu, & y jettez

de pulpe de casse & de tamarins, de chacun quatre onces.

Ensuite jettez encore peu-à-peu dans le vase, la poudre suivante que vous aurez eu soin de préparer d'avance.

rhubarbe & feuilles de séné mondé pulvérisées, de chacun quatre onces,
réglisse rapée, une once,
semences de violettes, deux onces,
des quatre semences froides majeures mondées, de chacun trois grois.

Faites cuire de nouveau, jusqu'à consistance d'un miel épaissi.

CAUSE. (Méd.) La cause d'une maladie est une disposition, ou une affection contre nature, qui produit, ou concourt à produire cette même maladie.

On divise ces causes 1°. en primitives ou évidentes; on les appelle aussi *procatarctiques*, mot dérivé du grec *procatarsis*, qui signifie *principe*, *commencement*. 2°. En *antécédentes*. 3°. En *conjointes*.

Les causes procatarctiques agissent les premiéres, & mettent les autres en mouvement. Elles sont internes, ou externes. Celles qui sont internes, existent

dans nous mêmes ; telles ſont les paſſions de l'ame, la colére, la triſteſſe, &c. Les externes, ſont tout ce qui peut nous affecter du côté du dehors ; tels ſont tous les inſtrumens capables de nous bleſſer ; le mauvais air ; le froid, le chaud, les exercices violens, la trop grande quantité d'alimens, les poiſons, &c. Les cauſes procatarctiques, ſont ou néceſſaires, ou accidentelles. Nous ne pouvons nous ſouſtraire aux premiéres ; les autres nous offenſent accidentellement.

Les cauſes antécédentes des maladies, précédent toujours les cauſes conjointes. Telle eſt, par exemple, la pléthore, à l'égard de l'inflammation ; la cachexie, à l'égard de l'hydropiſie ; la mauvaiſe diſpoſition du ſang, ou ſon âcreté, à l'égard des dartres, & des autres maladies de la peau.

Les cauſes conjointes conſtituent la maladie : c'eſt par elles que la maladie exiſte ; qu'on la détruiſe, la maladie ceſſe. C'eſt ainſi que l'air eſt la cauſe conjointe de l'emphyſême, que les inflammations cauſent le phlegmon ; & que la lymphe forme l'œdéme. Telle eſt donc la marche de ces trois eſpéces de cauſes, que la procatarctique agit la premiére, & précéde toutes les autres ; elle prépare la maladie ; les cauſes antécédentes, la déterminent ; les cauſes conjointes la forment immédiatement.

CAUSTIQUES. (Chir.) Les cauſtiques différent des cathérétiques, en ce qu'ils brûlent & forment une eſcharre à l'endroit ſur lequel on les applique. Tels ſont la pierre à cautére, la pierre infernale, le ſublimé corroſif, l'eau forte, le beurre d'antimoine, &c. C'eſt eux dont on ſe ſert communément pour ouvrir les ulcéres artificiels connus ſous le nom de *cautéres*, ou de *fonticules*. Les cauſtiques ne différent du fer rouge, que parce que leur action eſt plus lente, & un peu plus douce. Voici la formule des cauſtiques dont on fait le plus d'uſage.

PIERRE A CAUTÉRE.

Prenez *Des cendres gravelées, deux livres, chaux vive, une livre.*

Mettez ces matiéres dans un vase convenable, & jettez-y peu-à-peu douze livres d'eau bouillante. Quand ce mêlange aura été en digestion, pendant cinq à six heures, on le fera bouillir pendant environ un quart d'heure. On filtrera ensuite la liqueur à travers un papier gris, soutenu d'une toile ; après avoir mis la colature dans une bassine de cuivre, on la fera évaporer jusqu'à siccité, à un feu clair. Après l'évaporation, on mettra le résidu dans un creuset, sur le feu, jusqu'à ce qu'il ne bouillonne plus, & devienne comme de la graisse fondue. Alors on le versera sur une plaque de cuivre, ou sur un marbre échauffé, & on le coupera en morceaux, avant qu'il se soit endurci, en se reffroidissant. On conservera ces morceaux dans un flacon bien bouché, parce que l'air dissout cette pierre.

PIERRE INFERNALE. *Voyez* PIERRE.

CAUTÉRES. (Chir.) On donne indifféremment le nom de *cautéres*, aux ulcéres artificiels que l'on fait pour procurer l'écoulement d'une matiére morbifique quelconque : & aux matiéres qui forment ces ulcéres. Il importe cependant de les distinguer ; les uns n'étant que l'effet des autres.

Les divisions ordinaires de cautéres, est en *actuels* & en *potentiels*. On entend par cautéres actuels, le fer rouge dont on se sert pour la guérison de plusieurs maladies, le moxa, l'esprit de vin que l'on allume sur une partie, &c. Les cautéres potentiels, sont tous les caustiques, capables de former une plaie, ou une escharre sur la partie. Quelquefois le mot *Cautére* se prend aussi pour l'instrument qui sert à brûler. Le Chirurgien doit donc en avoir de plusieurs figures, afin de pouvoir s'en servir dans le besoin.

La Chirurgie ancienne faisoit un très-grand cas des cautéres actuels. Leur application a paru cruelle à nos

Chirurgiens modernes : & peut-être ne les a-t-on négligés, que parce que leur aſpect effraie la plupart des malades. L'Académie de Chirurgie, toujours occupée des progrès de l'Art, a tiré les cautéres actuels de l'oubli où ils paroiſſoient enſevelis ; pluſieurs Chirurgiens ont donné des mémoires lumineux ſur cet objet, & l'on applique aujourd'hui, le feu, dans la plupart des cas où les Anciens en faiſoient uſage. Hippocrate, & les Médecins qui l'ont ſuivi, ont employé les cautéres actuels avec les ſuccès les plus marqués. Ce qu'on ne peut guérir par les remédes, diſoit le Pere de la Médecine, on le guérira par le feu ; le feu remédiera aux maux que le fer n'aura pu détruire ; mais rien ne pourra guérir, lorſque le feu aura été inutile. Galien, Celſe, & les Arabes, faiſoient le plus grand uſage du feu dans les douleurs rhumatiſmales, les catarrhes, la goutte, la ſciatique, dans l'apoplexie, l'épilepſie, & toutes les maladies de la tête ; dans l'hydropiſie, l'hydrocéle, &c.

Ils s'en ſervoient encore pour arrêter les hémorragies, brûler les caries, conſumer les chairs baveuſes, & dans une infinité de cas dont l'énumération ſeroit trop longue. Nous aurons ſoin d'en faire mention dans les différens articles que nous aurons à traiter.

Depuis les Arabes, il n'eſt preſque point de Médecin, ou de Chirurgien fameux, qui n'ait recommandé les cautéres actuels, comme un reméde ſouverain. On les applique en différentes parties du corps, ſuivant les affections auxquelles on ſe propoſe de remédier ; Albucaſis, Médecin Arabe, veut qu'on brûle ſur la ſuture coronale, pour la paralyſie, la léthargie : le tremblement des membres, les convulſions, & la ſomnolence ; à la nuque, pour les fluxions, & les maladies catarrheuſes de la tête ; derriére les oreilles, pour le tintement, le bourdonnement, & les maladies froides de cet organe ; le grand angle de l'œil, pour la fiſtule lacrymale ; la bouche, ou le nez, pour guérir les ulcéres, les polypes, & les ozénes qui occa-

ſionnent la *punaiſie* ; le bras, pour guérir les fluxions de la tête & du col; la poitrine, pour l'aſthme & les palpitations ; entre la quatriéme & la cinquiéme côte, pour les intempéries froides de la plévre, & pour éviter la ſuppuration ; (le cautére actuel, ne feroit-il pas dans le cas où le conſeille Albucaſis, ce que font les véſicatoires dans la pleuréſie, lorſqu'on les applique ſur la poitrine ? Ne ſeroient-ils pas plus efficaces ? C'eſt un problême dont nous laiſſons la déciſion aux grands Praticiens.) Albucaſis, appliquoit encore le feu au creux de l'eſtomac, au-deſſous du cartilage xiphoïde, pour deſſécher l'humidité qui gênoit l'action de l'eſtomac; au-deſſous de l'ombilic, pour guérir l'hydropiſie; ſur le pubis, pour guérir les maladies catarrhales de la veſſie, & la rétention d'urine qui provenoit de cette cauſe; au ſcrotum, pour diſſiper l'hydrocéle, ou le pneumatocéle; à l'épine, pour la paralyſie, la gibboſité, & les douleurs dans les articulations ; à la cuiſſe, & ſur l'articulation du fémur avec l'os des îles, pour la ſciatique & les douleurs de la goutte ; à la partie interne & ſupérieure de la cuiſſe, pour guérir les ulcéres & les autres affections de la veſſie, pour les douleurs des parties génitales, les maladies de la matrice, & enfin, *pour donner de l'ardeur à l'acte de la génération* ; autour de l'anus, pour guérir les fiſtules, les hémorroïdes, & les autres maladies de ces parties ; au-deſſous du genou, pour calmer les douleurs de goutte, & des articulations, pour les maladies de la matrice, & des parties génitales ; à la malléole interne ou externe, & ſous la plante des pieds, pour la goutte, & les douleurs de rhumatiſme invétérées.

Quoique les cas où les Anciens appliquoient le feu, paroiſſent au premier aſpect, trop multipliés, il eſt certain que tous ceux qui ont répété leurs expériences, les ont vu confirmées par un ſuccès heureux. Marc-Auréle Séverin, André de la Croix, Paré, Scultet, Fiène, Bartholin, Cappivaccio, Guillemeau, & une

une foule d'Auteurs, s'accordent à dire que la méthode de nos anciens Maîtres, quoiqu'elle paroiſſe cruelle, n'en eſt pas moins ſalutaire, & une des meilleures reſſources que l'Art puiſſe employer.

Quand on veut appliquer le feu ſur une partie, on doit avoir attention de garantir les parties ſaines de l'impreſſion du cautére, afin d'épargner autant qu'on le pourra, des nouvelles douleurs au malade. C'eſt pour cela, que lorſqu'on brûle l'os unguis dans l'opération de la fiſtule lacrymale, on a une canule de fer blanc qui ſert de conducteur au cautére; dans les autres cas, ſi l'on ne peut donner ce conducteur au fer rouge, on environnera les bords de l'ulcére, avec des corps propres à les garantir de la brûlure. *Voyez* Carie.

Les Orientaux, les Chinois, les Japonois, & les Indiens, n'héſitent point à brûler les parties où ils reſſentent de grandes douleurs. Ils ſe ſervent du fer rouge, ou de leur *moxa*, qui eſt le duvet d'une eſpéce d'armoiſe. Ces Peuples forment avec ce duvet, du linge très-fin, ou de l'étoupe; des petits cylindres longs d'un travers de doigt, & à peu près auſſi larges à leur pied. Ils en attachent les baſes à la peau avec un peu de gomme Arabique, & mettent le feu au ſommet. La flamme gagne inſenſiblement la peau, la brûle, & détruit quelquefois ſans retour, les douleurs de goutte les plus cruelles, & les plus invétérées. Si la premiére brûlure n'opére pas, on en fait une ſeconde, juſqu'à l'entiére guériſon.

M. Heiſter dit que c'eſt avec raiſon que les Chirurgiens d'Europe ne font point uſage de ces brûlures. *Non ſine ratione*, dit l'Auteur Allemand. Mais nous demandons à M. Heiſter, & à ſes ſectateurs, s'il ne vaut pas mieux faire uſage d'un reméde vanté par l'antiquité; que de laiſſer un malade livré aux ſouffrances les plus atroces. M. Pouteau, Chirurgien, qui jouit à Lyon d'une réputation bien méritée, a fait dans quelques circonſtances, la plus heureuſe ex-

périence de l'efficacité du moxa: & il n'est pas probable que les Médecins Grecs, Arabes, Indiens, Chinois, & Japonois, eussent préconisé une méthode qui ne produiroit que des douleurs intolérables, sans aucun effet salutaire.

CAUTÉRE FONTICULE (Chir.) Lorsqu'on a appliqué le cautére actuel pour former un cautére qui puisse être une issue à une matiére morbifique : on donne à cet ulcére, le nom de fonticule. Les Chirurgiens imitent en cela, la marche que tient la nature, lorsqu'à la suite de quelque maladie aigue, chronique & maligne, elle forme des abscès en différentes parties du corps, où se dépose le reste de la maladie. Aussi voit-on les fonticules être le soutien de la vie, dans des cas, où le malade eut été suffoqué. C'est une crise artificielle que l'art procure, quand la nature ne l'établit pas.

Il est fait mention dans les Ephémérides d'Allemagne, d'une femme de soixante ans, qui fut attaquée d'une constipation si opiniâtre, qu'elle ne s'appercevoit de l'effet des remédes, que trois jours après les avoir pris. Il devoit, dans cette circonstance, passer dans les vaisseaux lactés, une quantité de miasmes putrides qui eussent infecté la masse des humeurs, si la nature n'eut cherché à s'en débarrasser, en ouvrant trois ulcéres au bas-ventre. La malade chercha à se délivrer de cet écoulement incommode ; mais aussitôt qu'un ulcére étoit fermé, elle éprouvoit de symptômes très-graves : ce qui la fit résoudre à garder ce mal léger, pour se délivrer d'un plus grand.

Il survint, à une autre personne, une tumeur sous la mammelle gauche, il s'y forma un abscès qui fut ouvert & traité à la maniére ordinaire. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, que le Chirurgien en obtint la cicatrisation ; mais dès cet instant, le malade fut oppressé ; il respiroit avec beaucoup de peine, & l'on ne put le sauver, qu'en r'ouvrant l'ulcére.

Nous n'expliquerons point ici, comment on peut

ramener à l'extérieur, une humeur qui circule avec le ſang : nous nous étendrons, ſur cette marche, à l'article MÉTASTASE, auquel nous renvoyons le lecteur. Il nous ſuffit de faire voir que rien n'eſt plus commun que ces tranſports de matiére morbifique à la peau. La pratique offre tous les jours des obſervations qui confirment l'utilité des fonticules, dans les opthalmies opiniâtres, la chaſſie, & les autres maladies des yeux ; dans la rage des dents, la tumeur des parotides, les douleurs de poitrine, de goutte, & de rhumatiſme.

On trouve dans Scultet, Chirurgien célébre, une guériſon de goutte ſciatique, par l'application d'un cautére *à la naiſſance du muſcle gaſtrocnémien.* Les Ephémérides d'Allemagne rapportent un fait ſemblable, & l'on en trouve dans le plus grand nombre des Obſervateurs. Nous avons vu des cautéres guérir radicalement des opthalmies invétérées, & calmer des douleurs de tête qui faiſoient pouſſer à la malade des hurlemens effrayans. C'eſt le moyen le plus efficace que l'on ait pour faire ceſſer les accidens que cauſe la gale répercutée. L'expérience a prouvé qu'un cautére ſoulage & guérit quelquefois les aſthmatiques ; qu'il fait ceſſer les douleurs de poitrine, & vivre des perſonnes qui euſſent infailliblement péri par la métaſtaſe de la matiére morbifique ſur le poumon, pourvu qu'on les établiſſe, avant que la maladie ait fait des progrès. Car ſi l'on donnoit le tems à cette matiére, de former un abſcès au poumon, il ne ſeroit plus tems de recourir au reméde : le malade périroit comme nous l'avons vu arriver cette année 1769.

Un Médecin donna imprudemment le quinquina à un jeune homme qui ſortoit d'une fiévre putride. La nature achevant la coction de la maladie, excitoit tous les jours un léger accès de fiévre qui n'étoit que l'effet des efforts qu'elle faiſoit pour ſe débarraſſer entiérement d'un reſte de levain morbifique. Nous voyions quelquefois le malade à titre d'ami : & nous

nous opposâmes au dessein de son Esculape. Cependant il saisit l'intervalle de nos visites, pour donner le quinquina. Cette faute contre le bon sens de la Médecine, coûta cher au jeune homme. Dès le même jour, il se plaignit d'une douleur dans le dos ; le lendemain il eut une petite toux ; le jour suivant, nous apperçumes un empâtement bien sensible sur la main gauche : nous le fimes appercevoir au Médecin, qui l'attribua à ce que le malade se couchoit toujours de ce côté. Mais nous en jugeâmes bien autrement : la lecture des grands Maîtres, nous avoit appris que c'étoit là le signe d'une vomique à venir : nous la prédîmes : on nous rit presqu'au nez. C'étoit le vendredi que cette scène se passa ; le dimanche suivant, on nous fit appeller ; le malade vomissoit le pus à gresses gorgées. On nous pria alors d'ouvrir les cautéres : mais cette opération fut inutile. Peut-être le malade eut-il été arraché à la mort, s'il nous avoit été permis de frayer une route à la matiére qui causoit la maladie, dès que nous apperçumes les premiers symptômes de la métastase.

On établit les cautéres, sur la suture coronale, pour dissiper les douleurs violentes de la tête, à la nuque, pour guérir les fluxions opiniâtres, & les maladies des yeux ; mais le plus ordinairement on les fait au bras, & à la jambe, quelquefois au creux de l'estomac dans l'asthme violent & convulsif.

Quand on fait le cautére au bras, on doit saisir le point d'insertion du muscle deltoïde à l'os du bras, parce que c'est l'endroit où il y a beaucoup plus de tissu cellulaire qui est l'organe qui doit apporter au-dehors, la matiére qu'on cherche à évacuer. Après avoir choisi l'endroit dont nous venons de parler, on aura un emplâtre fénêtré, pour permettre que la pierre à cautére agisse sur la peau, & garantir en même-tems, le reste du bras de l'action du caustique. On met ensuite dans l'ouverture de l'emplâtre, un morceau de caustique, & on le couvre d'un autre emplâ-

tre pour le contenir. Sept à huit heures ſuffiſent ordinairement à la pierre à cautére, pour former l'eſcarre ; on ôte alors les deux emplâtres, on fent cette eſcharre en croix, & l'on introduit dans la cavité qu'elle a formé, un pois chiche que l'on doit changer tous les jours. Pardeſſus ce pois, on doit mettre un morceau de ſparadrap, une feuille de lierre, ou un peu de cire fondue, & étendue ſur du linge. On contient le tout avec un bandage convenable, & l'on a ſoin de panſer l'ulcére deux fois par jour en été.

Il eſt très-dangereux de laiſſer fermer les cautéres, on a ſouvent vu arriver des accidens funeſtes après que la cicatrice a été formée. Le vulgaire eſt follement prévenu contre les cautéres ; on regarde ceux qui en portent, comme des êtres immondes ; mais il eſt auſſi naturel d'avoir un cautére, que les ſachets d'Arnout, ou d'autres amulettes de cette eſpéce : les uns & les autres ſont portés comme préſervatifs ; la différence n'eſt que dans la valeur & l'efficacité du reméde. Un cautére fait très-ſouvent vivre long tems ; un ſachet ou un amulette, ne ſont utiles qu'à celui qui les vend.

On a inventé pluſieurs bandages, pour que les perſonnes qui ont des cautéres, puiſſent ſe panſer elles-mêmes. Celui dont ſe ſervent les Chirurgiens de Paris, eſt celui qui a paru le plus commode. C'eſt un aſſemblage de grands rubans de fil, aſſez large pour envelopper le bras, & couvrir deux travers de doigts en-deſſus de l'ulcére, & autant en deſſous. A cette premiére piéce, ſont attachés de petits cordons, ou rubans très-étroits, & qui traverſent tout autant de trous, au bord oppoſé à leur attache. Ils ſont encore fixés à un ruban large qui eſt deſtiné à envelopper le bras.

Pour appliquer ce bandage, on le paſſe au bras où eſt la cautére, & on le ſerre à volonté après le panſement.

Nous nous ſommes apperçu dans quelques cas, que la moindre compreſſion, la moindre choſe ſur le bras, occaſionnoit une inflammation à l'ulcére, & que les mala-

des jettoient alors toute la faute ſur le Chirurgien. C'eſt ce qui arrive ſurtout aux perſonnes aſthmatiques, à celles qui ſont oiſives, & qui n'ont à penſer qu'à leur mal. Pour obvier à cet inconvénient, nous fîmes faire dans une pareille circonſtance, un bandage ſimple, mais très-commode, & qui garantit le cautére de la compreſſion la plus forte. C'eſt une petite écuelle de plomb ou d'argent, garnie de quatre rebords qui appuient ſur le bras. Les rebords ſupérieur & inférieur, c'eſt-à-dire, celui qui regarde l'épaule, & celui qui regarde la main, ſont percés chacun de pluſieurs trous, où ſont attachés & couſus deux rubans de fil. On attache les rubans ſupérieurs à l'épaule, & les inférieurs ſur le bras. Les premiers ſont *à demeure*. On ne les change que lorſqu'on les croit ſales ; les autres ſeront défaits à chaque panſement. Ce petit bandage ne forme aucun volume ſur le bras, & ne gêne point lorſqu'on s'habille.

On peut auſſi appliquer des fonticules aux gras des jambes, au bas de la cuiſſe, à la partie latérale interne, ou externe ; ou au-deſſous du genou, à la partie interne de la jambe, au-deſſous du condile interne du tibia. Cet endroit eſt marqué par une légére foſſette ; il n'eſt pas rare d'y voir des ulcéres ou des dépôts après des maladies chroniques.

Ce n'eſt que long-tems après la guériſon, & dans les ſujets les mieux conſtitués, qu'on peut laiſſer fermer un cautére ; il ſuffit dans ces cas, d'ôter le pois : la cicatrice ſe formera au plutôt. Quand il s'éléve des chairs fongueuſes, on les ſaupoudre avec l'alun, ou on les brûle avec la pierre infernale.

Quand un cautére ſe ſéche de lui-même dans une perſonne âgée, & que la partie devient livide ou noire : ce ſujet eſt menacé de quelque maladie grave ; le plus ſouvent même, cet accident annonce la mort. Quand on s'appercevra qu'il ne coule plus rien par l'ulcére, on tâchera de rappeller la matiére morbifique par des remédes convenables, on appliquera un emplâtre vé-

ficatoire fur le bras, où l'on introduira dans l'ulcére uue petite boule d'iris de Florence, ou de racine d'ellebore noire.

CAVE. (Anat.) Les Anatomiftes ont donné ce nom à la plus groffe des veines du corps humain; c'eft dans elle que toutes les autres veines vont verfer le fang qu'elles ont reçu des différentes parties; elle va enfuite fe décharger dans l'oreillette droite du cœur. On divife la veine cave, en afcendante & defcendante. Celle-ci vient des parties inférieures: on l'appelle afcendante, parce que le fang qu'elle apporte, monte vers le cœur: l'autre eft appellée defcendante, parce que le fang qu'elle contient, coule en defcendant vers le cœur. La veine cave defcendante, eft formée par la réunion des deux artéres fouclaviéres; les deux veines iliaques forment la veine cave defcendante.

CAVERNEUX. (Anat.) On appelle *corps caverneux*, deux tuyaux de la longueur de la verge, formés d'un tiffu fpongieux, & unis par des membranes tendineufes, très-fortes, qui laiffent entre elles des efpaces par où le fang peut communiquer de l'un à l'autre. Ces canaux ont leur origine aux petites branches de l'os ifchium, ils fe réuniffent au-devant du pubis, & forment ainfi une efpéce d'*Y*. Ces deux corps font remplis de fang, pendant l'érection; c'eft eux qui roidiffent la verge.

CÉLERI. (Bot.) Le céleri plante fi connue, fi commune dans nos jardins, & fur nos tables, eft une efpéce d'ache cultivée. Les Italiens nous ont enfeigné cette culture. Le céleri a les mêmes propriétés que l'*apium paluftre :* mais ces qualités ont diminué à mefure que la plante s'eft écartée de fa forme originelle. La racine de céleri eft échauffante, carminative, diurétique, apéritive. Son ufage convient aux perfonnes d'un tempérament pituiteux & cacochyme; à ceux qui ont la fibre molle & lâche, l'eftomac foible, & faifant fes fonctions avec peine. Les feuilles de cette plante font auffi apéritives. On les fait entrer dans

quelques tiſannes & quelques apozêmes. Sa ſemence entre dans l'orviétan.

CELLULAIRE. (Anat.) C'eſt l'épithéte que les Anatomiſtes donnent à un tiſſu membraneux, composé de différentes cellules qui communiquent enſemble. Ce tiſſu eſt le premier élément de nos parties. Le corps du fœtus n'eſt dans le ſein de la mere, qu'une maſſe de ce tiſſu qui ſe moule enſuite aux parties à meſure qu'elles ſe développent; mais il ne change point de caractére; il ne fait que fournir le canevas & former une gaine particuliére à chaque fibre, outre les enveloppes générales qu'il fournit à chaque viſcére : enveloppes auxquelles M. de Bordeu Médecin de Paris, a donné le nom de poches. Cet Auteur prétend même que le corps eſt partagé en deux parties, par le tiſſu cellulaire; que celui du bras communique avec celui de la poitrine, par une production qui ſort avec les vaiſſeaux axillaires; que le tiſſu cellulaire des extrêmités communique avec le tiſſu cellulaire du bas-ventre, par les prolongemens du péritoine qui accompagnent les cordons ſpermatiques, qui ſortent au-deſſous de ligamens de Fallope, par la grande échancrure ſciatique, par le trou ovalaire, ou par-deſſus le coude du pubis; enfin M. de Bordeu prétend que le tiſſu cellulaire eſt l'organe immédiat de toutes les métaſtaſes. Suivant le ſentiment de ce Médecin, il faudroit appliquer les cautéres du côté affecté, par exemple, au bras droit, ſi le malade ſe plaignoit d'une douleur dans le côté droit de la poitrine, ou ſi l'on ſoupçonnoit une hydropiſie commençante dans cette cavité. Le ſentiment de M. de Bordeu eſt appuyé ſur la théorie la plus ſaine & la plus lumineuſe; l'expérience vient encore à ſon appui.

CENDRÉE. (Anat.) C'eſt le nom que l'on a donné à une des deux ſubſtances du cerveau, à cauſe qu'elle a une couleur griſe : on la nomme auſſi *corticale*, parce qu'elle eſt comme une eſpéce d'écorce à l'égard de ce viſcére. C'eſt dans cette ſubſtance, que ſe sé-

parent les esprits animaux. Malpighi la croit glanduleuse ; Ruisch prétend qu'elle est composée de vaisseaux. Il n'y a rien de décidé à cet égard. Cette décision d'ailleurs seroit peu importante pour la pratique de la Médecine, ou de la Chirurgie : ainsi il n'y auroit que du tems à perdre à ces débats.

CENDRES. (Mat. Méd.) Les cendres sont une substance terreuse & saline qui reste après que les corps ont été détruits par la combustion. Toutes les espéces d'herbes, les fleurs, les fruits, les arbres, & les bois, produisent des cendres dont le mélange avec l'eau pure, dans son degré naturel de froid, est ce qu'on appelle lessive. Lorsque cette lessive est évaporée, on trouve un sel qui est alkali : c'est ce sel alkali fixe des plantes. Cinq livres d'eau suffisent ordinairement, pour tirer le sel de cinq livres de cendres ; mais il faut observer que lorsque l'on fait faire l'évaporation sur le feu, & que la matiére est contenue dans un vase de fayance, le sel pénétre & s'échape à travers les pores de ce même vase, que la chaleur tient ouvert : cela n'arrive pas, lorsque l'évaporation se fait au soleil.

Les sels ainsi obtenus se liquéfient aisément à l'air. Pour éviter cet inconvénient, on méle un peu de souffre aux corps que l'on veut réduire en cendres ; où l'on en fait brûler avec les cendres : par ce moyen, les sels ont plus de consistance, ils sont plus blancs & plus crystallins. Cinq à six onces de souffre, suffisent pour cent livres de cendres.

Tous les sels des plantes n'ont pas la même figure ; les uns sont en crystaux, oblongs, triangulaires, ou prismatiques ; les autres sont à quatre, ou à six pans, pentagones, exagones, ou octogones. Tous les végétaux n'en fournissent pas aussi une quantité égale ; les uns en donnent plus, les autres moins. Ils ont tous une vertu purgative, plus efficace que celle que l'on a attribuée au sel commun, dont la vertu n'est à l'égard des sels lixiviels, que dans le rapport de

un à quatre. Mais cette vertu est égale dans tous : de sorte que les sels des baies de geniévre, de sumach, d'écorces d'oranges & de lentisque, purgent aussi bien que les sels de séné, de rhubarbe, de méchoacan, & de tous les autres purgatifs. La dose des sels des plantes, & de tous les végétaux, est depuis deux gros & demi, jusqu'à une demi-once. Il a été prouvé par des expériences bien faites & réitérées que demi-once de ces sels, faisoient évacuer environ trois livres & demi, ou quatre livres de matiéres, plus ou moins, en raison de la complexion, & de la plénitude du sujet auquel on les donne.

CENDRES GRAVELÉES. (Mat. Méd.) Les cendres gravelées ne sont autre chose que le marc, ou la lie de vin calcinée & réduite en cendres.

Lorsque la lie est desséchée, on la fait brûler au feu de réverbére, ou au grand air. Le sel volatil de cette lie, se dissipe, & il ne reste qu'un sel très-fixe qui resserre ces cendres, & les rend plus compactes, & plus pesantes; dans cet état, elles ont une saveur mordicante, elles sont apéritives & dissolvantes.

CENTAURÉE. (Bot.) *Centaurium majus, Rhaponticum vulgare, seu Pharmaceuticum*, Off. *Centaurium minus*, C. B. *Gentianna hydropica*. Hoffm. Attdorff. La centaurée est un genre de plante à fleurs composées de fleurons hermaphrodites, & environnées de fleurons mâles, plus larges & plus serrés. Ces deux espéces de fleurons sont contenus dans un calice allongé, formé d'écailles couchées les unes sur les autres; tel est le caractere de toutes les espéces de centaurée.

On fait usage en Médecine de deux espéces de centaurée, la *grande*, & la *petite*. La grande centaurée a une racine noirâtre en dehors, très-longue & très-grosse. Les tiges sont hautes de quatre à cinq pieds, cylindriques, & branchues. Elles soutiennent une tête composée de plusieurs fleurons bleus, découpés en cinq parties, & renfermés dans un calice écailleux. L'embryon se change en un fruit presque sem-

blable à celui du chardon bénit. Cette plante croît dans les Alpes.

La racine de grande centaurée est incisive, apéritive, emménagogue. Elle est très-propre à inciser & à diviser les humeurs épaisses & tenaces qui gênent l'action des viscéres. On la donne pour détruire les obstructions du foie, de la rate, & du mésentére. Elle fait couler les régles, arrête les dyssenteries; & produit de bons effets dans les crachemens de sang, & les hernies; dans l'hydropisie & la jaunisse.

La dose de cette racine, est d'une once dans les infusions, ou les décoctions astringentes & apéritives. On la donne en poudre, à la dose d'un gros, dans du vin, ou dans quelqu'autre liqueur convenable. Le Codex de Paris fait entrer la racine de grande centaurée, dans la poudre arthritique amére.

La petite centaurée, porte des fleurs qui naissent à l'extrêmité des rameaux, en forme de bouquets rouges. Ces fleurs sont d'une seule piéce, en entonnoir. Les feuilles ressemblent à celles du millepertuis, sortent de la racine, ou naissent sur les tiges. Les tiges sont anguleuses & lisses; elles s'élévent à la hauteur d'un demi-pied. La racine est fibreuse, blanche & insipide.

On fait un grand usage en Médecine, des sommités de petite centaurée. On en reconnoît tous les jours la vertu, dans les obstructions invétérées des viscères du bas-ventre, dans les maladies chroniques, & les fiévres intermittentes; dans la cachexie, les pâles couleurs, la jaunisse, & la goutte. Elle ouvre un passage aux régles, & aux hémorroïdes supprimées. Elle fortifie l'estomac, & le rétablit lorsqu'il a été affoibli par une humeur catarrheuse, ou une longue suite d'indigestions.

On vante encore son efficacité dans les maladies contagieuses, parce qu'elle excite la sueur, & met le sang en mouvement. C'est un fébrifuge très-efficace; quelques Auteurs même la comparent au quin-

quina. Nous croyons qu'ils ſont fondés dans leur opinion, & que l'on pourroit en faire un uſage auſſi étendu que celui que l'on fait de l'écorce du Pérou.

Cette plante peut non-ſeulement être donnée comme reméde interne : elle eſt encore propre à bien des uſages pour l'extérieur. Appliquée ſur les plaies récentes, & les ulcéres invétérés, elle les déterge & les ſéche. Elle eſt regardée comme un des meilleurs vulnéraires déterſifs. Sa décoction emporte la gale, les ordures de la tête, & fait périr les poux.

Palmier aſſure avoir guéri pluſieurs enragés, avec une poudre dans laquelle il faiſoit entrer la petite centaurée en poudre, pourvu néanmoins que les malades n'euſſent pas été mordus aux parties qui ſont audeſſus des dents. Fernel, Médecin de Paris, vante beaucoup les lavemens faits avec la décoction de petite centaurée, pour calmer les douleurs de ſciatique. Les cendres de la petite centaurée fourniſſent un ſel eſſentiel très-vanté contre la fiévre tierce, & la ſuppreſſion des régles. Sa doſe eſt de demi-gros.

On ordonne les ſommités de petite centaurée, depuis demi-gros, juſqu'à un gros, en décoction, ou en infuſion dans l'eau ou dans le vin. La doſe doit être double quand les ſommités ſont vertes. Cette plante croît en abondance aux environs de Paris, & dans preſque toutes les Provinces de la France. Le Codex de Paris fait entrer ſes feuilles, dans la poudre contre la rage, l'eau générale & le baume vulnéraire. Les ſommités dans la décoction amére, l'onguent mondificatif d'ache, la poudre contre la goutte, la thériaque, l'huile de ſcorpions composée. Les Suiſſes la mêlent à leurs vulnéraires qu'ils appellent *faltrancks*.

CENTINODE. (Bot.) *Voyez* RENOUÉE.

CÉPHALALGIE. (Méd.) La céphalalgie, eſt une douleur de tête paſſagére, avec un ſentiment de peſanteur & de diſtenſion à cet organe. La cauſe générale de cette maladie, paroît être dans la ſubſtance corticale du cerveau, dont les vaiſſeaux ſont diſten-

dus & gonflés par quelqu'une des causes particuliéres dont nous allons parler.

Il y a plusieurs espéces de douleurs de tête. Les unes n'affectent qu'un côté, telle est la migraine. (*Voyez* MIGRAINE.) Les autres sont poignantes, & se font sentir à peu près comme un *clou*. *Voyez* CLOU HYSTÉRIQUE.

Les causes particuliéres de la céphalalgie, peuvent être la pléthore, ou l'embonpoint du malade; la suppression des régles, des hémorroïdes, ou de quelqu'autre évacuation; la plénitude des premiéres voies, la bonne chére, & l'indolence, la fiévre, la grossesse, une affection catarrheuse, une constitution particuliére de l'air, & le travail de certains ouvriers, peuvent encore être tout autant de causes de la céphalalgie.

Quand la douleur de tête est entretenue par la pléthore, elle sera aisée à reconnoître par les signes ordinaires dans cet état. (*Voyez* PLÉTHORE.) Si le malade a mené une vie oisive, on lui fera faire de l'exercice; on le saignera plus ou moins suivant son tempérament, & ses forces; on lui donnera quelques purgatifs: & on lui fera prendre des eaux minérales si la saison le permet; ou l'on en fera de factices, s'il n'est pas possible de s'en procurer. On donnera les emménagogues, si les régles supprimées occasionnent les douleurs de tête; on appliquera les sangsues à l'anus, pour faire couler les hémorroïdes; l'on rétablira des cautéres que l'on aura laissés fermer; ou l'on en fera de nouveaux si la douleur ne céde à aucun reméde.

Il est une espéce de céphalalgie très-commune parmi les personnes qui vivent dans les plaisirs & la bonne chére. Elle dépend de la plénitude du sujet, & d'une saburre abondante dont les premiéres sont remplies. Il est facile de connoître cette espéce de céphalalgie par les questions que l'on fait au malade, & par la connoissance que l'on prendra du genre de vie qu'il aura mené. Son mal de tête sera accompagné de rôts, de

nauſées, de vomiſſement, de peſanteur à l'eſtomac, de cardialgie, & de mauvais goût dans la bouche : c'eſt à ces ſignes qu'on reconnoîtra que la maladie eſt dans l'eſtomac, car le vomiſſement & la douleur de tête ne dépendent pas toujours de la réplétion de ce viſcére.

Les vomitifs ſont le reméde le plus aſſuré contre les douleurs de tête par plénitude. Hippocrate en connoiſſoit l'efficacité, puiſqu'il dit dans le dix-ſeptiéme aphoriſme de la quatriéme ſection, qu'il faut donner les vomitifs, lorſque le mal de tête eſt accompagné de dégoût, de cardialgie, & d'amertume à la bouche. *Si ſit cibi faſtidium, cardialgia, oris amaror, & vertiginoſa capitis gravitas, emetico opus eſt.* Il eſt cependant quelques cas, où il ſeroit dangereux de donner les vomitifs, par exemple, dans tous les cas où le ſujet eſt menacé d'inflammation : on doit alors ne donner que des purgatifs, les faire précéder de la ſaignée, & ordonner des boiſſons délayantes, & la diéte.

La violence de la fiévre cauſe preſque toujours la céphalalgie : la raiſon de ce phénoméne eſt ſenſible. On ſçait que le ſang eſt alors dans une agitation plus violente qu'à l'ordinaire, & que par conſéquent il doit faire plus d'effort contre les parois des vaiſſeaux dans leſquels il circule. Les malades étant couchés horiſontalement, ce fluide eſt pouſſé avec plus de force vers les parties ſupérieures, que dans l'état naturel ; les artéres & les veines de la tête doivent donc être plus gonflées, plus diſtendues qu'à l'ordinaire ; les douleurs doivent néceſſairement s'enſuivre.

La céphalalgie qui, dans les fiévres aigues, eſt accompagnée d'urines pâles, limpides, & ſans couleur, annonce la phrénéſie, c'eſt-à-dire, le délire, ſurtout ſi le malade vomit des matiéres de couleur de rouille, & ſi l'inſomnie eſt accompagnée de ſurdité. Lorſque la douleur de tête ceſſe tout-à-coup ; on peut prédire que le malade tombera bientôt dans le délire, ou dans l'aſſoupiſſement : ce calme eſt d'un préſage ſiniſtre, quand

il n'eſt pas l'effet des remédes, ou de quelque criſe. *Voyez* Fiévre aigue.

Les femmes enceintes ſont ſujettes à des douleurs de tête ſouvent très-violentes ; ces douleurs ſe font ſurtout ſentir au front ; quelquefois le mouvement des paupiéres eſt gêné, & le ſommeil ne donne aucun calme. On ne doit pas héſiter de ſaigner les femmes, dans ces circonſtances, ſurtout ſur la fin de la groſſeſſe, parce que l'aorte étant alors comprimée par la matrice, le ſang trouve un obſtacle vers les parties inférieures, & ſe porte avec violence à la tête : ce qui peut occaſionner des attaques d'apoplexie, & pluſieurs accidens qui feroient périr la mere & l'enfant.

Quelquefois les douleurs de tête ne ſont que l'effet d'un grand échauffement. Elles ſont caractériſées alors, par des bouffées de chaleur qui montent au viſage, par la rougeur des yeux, l'obſcurciſſement de la vue, la peſanteur, & l'engourdiſſement de toute la tête, & la conſtipation. Ces accidens arrivent ſouvent, lorſque les hémorroïdes veulent couler, les lavemens, la diéte, les tiſannes raffraîchiſſantes, les bains, un exercice modéré, quelques doux purgatifs, & les ſaignées détruiront le mal avec ſa cauſe.

Les émailleurs ſont très-ſujets à des céphalalgies violentes. On doit en dire autant de tous les ouvriers qui fondent des métaux au feu de lampe ; tels ſont les orfévres, & tous ceux qui ſont obligés de ſouder des ouvrages délicats, parce qu'ils ne peuvent éviter de reſpirer les vapeurs des matiéres qu'ils expoſent à la fuſion, & des huiles fétides dont ils ſe ſervent. Ces céphalalgies ſont ordinairement précédées d'une douleur fixe dans le cou, & ſur le derriére de la tête, d'un ſentiment de peſanteur qui ſe fait principalement ſentir au front, & d'un tel engourdiſſement, que le malade paroît toujours comme endormi.

Le traitement de cette maladie, eſt preſque le même que celui de la colique de Poitou. (*Voyez* Colique.) On donnera d'abord au malade, un lavement purga-

tif dans lequel on fera entrer la coloquinte ou le ſéné ; trois heures après, on lui fera prendre un bol de thériaque ; le lendemain, on lui donnera ſix grains d'émétique en deux verrées de demi heure en demi-heure. Le ſoir, on donnera un lavement avec quatre onces de vin, & autant d'huile d'olive ; enſuite on purgera tous les deux jours avec la potion ſuivante.

Prenez *Séné mondé, deux gros,*
rhubarbe & trochiſques d'agaric, de chacun demi-gros,
tamarins, une once.

Faites bouillir dans douze onces d'eau. Ajoutez à la colature, deux onces de manne, & deux gros de ſel de Glauber, pour deux verrées.

Les autres eſpéces de maux de tête, céderont à l'action des remédes propres à détruite leur cauſe. *Voyez* auſſi MIGRAINE.

CÊPHALÉE. (Méd.) Les Auteurs ont établi une différence entre les douleurs de tête, ils ont donné le nom de *céphalée*, à celles qui ſont ſtables, & chroniques ; ils ont compris ſous la dénomination de céphalalgie, tous les maux de tête dont l'invaſion eſt ſubite, & ne dure que peu de tems. Ces deux noms conviennent, en général, à toutes les douleurs de tête ; la *céphalalgie* & la *céphalée* ne différent qu'en intenſité, & par leur durée. *Voyez* CÉPHALALGIE.

CÉPHALIQUES. (Mat. Méd.) On donne ce nom à tous les remédes qui ſont propres à guérir les maladies de la tête. De ce nombre, ſont tous les aromatiques, les ſpiritueux, les antiépileptiques, & généralement de donner au ſang plus de fluidité ; aux nerfs, plus d'action & de force ; aux eſprits une circulation plus active.

Mais ces remédes ne pourroient être employés indiſtinctement dans toutes les affections de la tête, ſans mettre le malade en danger. On ſent bien que ſi on les donnoit ſans avoir fait précéder les ſaignées dans l'apoplexie ſanguine, & la paralyſie qui dépendent

dent de l'engorgement des vaisseaux du cerveau; on augmenteroit le désordre, au lieu de le faire cesser. Le sang mis en mouvement, & plus raréfié par les remédes chauds, presseroit avec plus d'effort les canaux qui le renferment; il se feroit des crevasses mortelles dans le cerveau: & c'est ce qui est arrivé lorsqu'à l'ouverture des cadavres, on trouve les ventricules de ce viscére, remplis d'un sang épanché hors de ses vaisseaux.

On ne doit jamais faire usage des remédes céphaliques, dans les cas d'apoplexie, qu'après s'être assuré de l'espéce de la maladie, & avoir fait précéder les remédes généraux: ils ne sont indiqués que dans les cas où le systême nerveux est dans le relâchement & l'affaissement. *Voyez* AROMATIQUES, ANTIAPOPLECTIQUES, ANTIÉPILEPTIQUES.

On peut aussi regarder les vésicatoires, les ventouses, & tous les irritans externes, comme des remédes céphaliques. Ils ne manqueront pas d'avoir leur effet dans toutes les maladies de la tête, qui ont leur origine dans l'atonie & la foiblesse des organes; telles sont la stupeur, la perte de la mémoire, & l'espéce d'imbécillité que laissent des accès d'apoplexie, ou des affections soporeuses. Les fomentations spiritueuses appliquées sur la tête, ou aux pieds, font quelquefois cesser presque tout-à-coup les accidens. Fridéric Hoffmann a vu plusieurs cures de cette espéce, & les remédes procurer un écoulement abondant & salutaire de mucus, par les narines. Les vésicatoires & les rubéfians appliqués aussi sous la plante des pieds, arrêtent souvent les hémorragies du nez. Les briques chéudes procurent la sueur, & guérissent par cette voie, les maladies de la tête: les pédiluves ont également un succès marqué.

Les céphaliques sont externes ou internes; parmi ceux ci, on comprend les eaux spiritueuses & aromatiques, & tous les remédes de différente espéce que l'on trouve dans les Pharmacopées. Les médicamens

céphaliques externes, sont des emplâtres antiapoplectiques, les bonnets médecinaux, l'épithyme d'Avicenne, les fomentations fortifiantes & aromatiques, les linimens, l'emplâtre de mastic, &c.

BIERRE CÉPHALIQUE.

Prenez *De la rapure de gaïac & de sassafras, de chacun deux onces.*

Faites cuire dans six pintes de bonne bierre nouvelle, jusqu'à diminution d'environ un tiers de la liqueur. Faites tremper dans le vase les substances suivantes, enveloppées dans un linge.

Prenez *Des racines de pivoine mâle, huit onces,*
angélique, quatre onces,
de calamus aromaticus,
de galanga, de chacun deux onces,
feuilles de bétoine,
de sauge,
d'yvette,
de marrube blanc, de chacun quatre poignées,
rue & fleurs de stachas, de chacun deux poignées,
écorces d'oranges fraîches, deux onces,
baies de genièvre & cardamome, de chacun trois onces.

On laisse tremper ces substances, tant que dure l'ébullution; après quoi, on coule la liqueur, & on la conserve pour l'usage. Elle fortifie le cerveau, purifie le sang, & débarrasse les esprits animaux des matiéres qui peuvent en arrêter l'activité. C'est un bon reméde dans les maladies soporeuses & convulsives; il réussit aussi dans la paralysie.

DÉCOCTION CÉPHALIQUE.

Prenez *Du gui de chêne, de la racine de pivoine & de bénoite, de chacun six gros,*

gaïac, ſaſſafras, & baies de geniévre; de chacun trois gros;
feuilles de ſauge, de bétoine, de marjolaine, & de baſilic, de chacun une poignée,
fleurs de ſtæchas, d'œillet, de tilleul, & de muguet, de chacun une pincée.

On fera bouillir les racines & les baies, dans ſix livres d'eau, juſqu'à diminution d'un tiers. Enſuite on mettra infuſer dans la liqueur, les feuilles & les fleurs. On coulera, & on prendra à chaque priſe, depuis deux onces, juſqu'à ſix de cette décoction.

INFUSION CÉPHALIQUE TRÈS VANTÉE CONTRE L'ÉPILEPSIE.

Prenez *De la plante nommée digitale,*
& de polipode, de chacun quatre onces.

On hachera ces plantes bien menu; on les mettra enſuite dans un pot de terre non verniſſé, on y verſera de l'eau de fontaine, juſqu'à ce qu'elles ſoient couvertes. On mettra les matiéres en digeſtion à une chaleur douce, pendant un jour. On coulera, alors en exprimant le marc; la liqueur aura une couleur de bierre. On en donnera cinq cuillerées aux adultes; & une aux enfans. Parkinſon, Médecin Allemand, dit avoir guéri des épileptiques qui tomboient trois à quatre fois par mois, depuis vingt ans & au-delà, par le ſeul uſage de ce reméde. Mais il faut obſerver qu'il ne convient qu'aux perſonnes les plus robuſtes, parce qu'elle fait vomir & purge par le bas.

POTION CÉPHALIQUE.

Prenez *Eau de ceriſes noires, trois onces,*
eau de pivoine compoſée,
ſyrop de pivoine compoſé, de chacun demi-once,
teinture de caſtoreum, trente gouttes,
laudanum liquide, vingt gouttes,
cinnabre d'antimoine, un ſcrupule.

Mêlez pour une potion qui convient admirablement dans les maladies convulsives idiopathiques qui viennent immédiatement du cerveau, ou des nerfs. On prendra ce reméde dans le tems même de l'accès, ou de la plus grande force du mal.

Bonnet céphalique.

Prenez *De la racine de pivoine mâle séche, deux gros,*
angélique d'Espagne, un gros,
iris de Florence,
fleurs de lavande, de chacun demi-gros,
fleurs de stœchas d'Arabie, un gros,
noix muscade & macis, de chacun un scrupule,
styrax calamite,
labdanum,
succin,
baume de Tolu, de chacun un gros,
huile de romarin, cinq gouttes.

On mettra toutes les substances friables en poudre, on les coudra dans un linge, pour en former une calotte que l'on échauffera tous les soirs à la fumée de quelques grains de succin, d'encens, de baume de Tolu, ou autres aromatiques de cette espéce que l'on jettera sur des charbons ardens.

Ce reméde est très-recommandé dans toutes les maladies pituiteuses de la tête, & dans les douleurs froides catarrhales.

Liniment céphalique.

Prenez *De l'huile de noix muscade tirée par expression,*
huile de palmier, de chacun un gros & demi,
huile d'œillets, de romarin & de sauge, de chacun un scrupule.

Mêlez. Ce liniment est efficace dans les affections froides, pituiteuses & catarrhales de la tête. On pourra aussi semer dans les cheveux, la poudre ci-après,

& obſerver de ne pas ſe peigner avant vingt-quatre heures.

Prenez *D'iris de Florence, une once,*
racine de pivoine mâle, demi-once,
angélique d'Eſpagne, deux gros,
bois de ſantal citrin,
noix muſcade,
macis,
clous de géroffle, de chacun, demi-gros,
ſtyrax liquide,
baume de Pérou, de chacun quatre gouttes;
huile de romarin & de lavande, de chacune deux gouttes.

Mêlez ces ſubſtances, & les mettez en poudre.

CÉRAT. (Mat. Méd.) On appelle *cérats*, les emplâtres dont la cire fait la baſe. On donne auſſi ce nom, mais mal-à-propos, au diapalme fondu. On l'appelle cérat de diapalme.

Cérat de Galien.

Ce cérat ſe fait ſur le champ, avec de la cire blanche, & de l'huile roſat que l'on fait fondre à un feu doux, & qu'on lave pluſieurs fois dans l'eau. On en couvre les hémorroïdes enflammées & douloureuſes, & l'on s'en ſert dans tous les cas d'inflammation, d'ardeur, & de démangeaiſon à la peau.

CERCOSE. (Chir.) On a donné ce nom à une excroiſſance de chair qui ſort du vagin, & s'avance quelquefois en dehors, de la longueur du doigt. Quelques Auteurs prétendent que ce n'eſt que le clitoris allongé, un tribadiſme. Quoiqu'il en ſoit, cette excroiſſance gêne conſidérablement dans les approches; elle peut rendre un accouchement long & laborieux; la ſtérilité peut en être la ſuite.

La chair du cercoſe étant polypeuſe, on l'emporte comme l'on fait des polypes. (*Voyez* Polypes.) On en fait la ligature, ou on le coupe avec un biſtouri.

Le Chirurgien doit choisir le moyen le plus commode pour faire cette extirpation.

CERFEUIL. (Bot.) Le cerfeuil est une plante potagére très - commune. Ses fleurs sont en ombelle, composées de cinq pétales disposés en rose : elles naissent au sommet des rameaux. La tige est ronde, haute de deux pieds environ, creuse, cannelée & entrecoupée de nœuds. Les feuilles ressemblent à celles de la cigue ; mais elles sont plus courtes, plus menues, d'un rouge clair, d'une odeur, & d'une saveur aromatique. Quand la fleur est tombée, elle se change en deux graines oblongues, qui approchent de la figure d'un bec d'oiseau, lorsqu'elles sont mûres.

On fait beaucoup de cas du cerfeuil en Médecine. On met cette plante au nombre des apéritifs, des diurétiques, des fortifians, & des emménagogues. Elle purifie le sang, fait couler les régles & les urines, détruit les obstructions du foie, de la rate, & des autres viscéres ; le vin où l'on a fait infuser du cerfeuil, est un excellent stomachique. Il dissipe les vents, aide à la digestion, arrête le vomissement & le cours de ventre. On le donne avec succès, dans la pleurésie, & dans les cas où il faut dissoudre un sang épanché & grumelé, après des chûtes violentes ; mais il faut faire précéder les saignées ; on donne aussi le cerfeuil pour les douleurs de calcul, & les maladies de la peau. M. Géoffroi dit avoir éprouvé que le suc du cerfeuil tout seul, ou mêlé avec du nitre purifié, & le syrop des cinq racines apéritives, est fort utile dans l'hydropisie, & qu'il rétablit le cours des urines, lorsqu'elles ont été supprimées : cet Auteur ajoute que si l'on ne guérit pas un hydropique avec le cerfeuil, on aura bien de la peine à trouver un reméde qui puisse le faire. Mais comme c'est un reméde chaud, il ne convient pas aux personnes séches, qui toussent, ou sont attaquées de la poitrine.

Le suc de cerfeuil peut être donné à la dose de quatre onces dans du vin blanc. Et l'on en met infuser

une poignée dans du bouillon, ou un apoſême, lorſqu'on ne veut que le donner en infuſion. Il faut obſerver que cette plante contenant des principes extrêmement volatils, on le priveroit de ſa vertu, en le ſoumettant à l'ébullition.

Le cerfeuil eſt encore un reméde externe fort efficace. On fait avec ſes feuilles pilées, & l'huile roſat, un cataplaſme très efficace pour diſſiper les duretés des mammelles, & réſoudre le lait dont elles ſont engorgées. C'eſt un bon topique pour les nourrices. On peut appliquer le même cataplaſme ſur les contuſions. La décoction de cette plante mêlée avec un peu d'eau de vie, appaiſe les inflammations, & diſſipe quelquefois les éréſipelles.

CERUSE. (Mat. Méd.) La céruſe eſt une eſpéce de chaux ou de rouille qui a été détachée du plomb par l'acide du vinaigre. Il y a pluſieurs procédés pour obtenir la céruſe. On peut remplir une grande cruche de vinaigre, & ſuſpendre à ſon gouleau des lames de plomb roulées en ſpirale. Alors on met cette cruche dans du fumier, & on l'y laiſſe pendant quelques jours. On débouche enſuite cette cruche; & l'on en retire les lames réduites en céruſe. Il y en a qui ne font que faire tremper du plomb dans du vinaigre bien fort; & qui raclent la céruſe avec un couteau de bois, à meſure qu'elle ſe forme.

La céruſe broyée, eſt ce que l'on appelle le blanc de plomb, dont ſe ſervent les peintres; c'eſt cette matiére qui occaſionne aux ouvriers qui la broyent, cette maladie cruelle, malheureuſement trop commune, que l'on appelle *colique des Peintres. Voyez* COLIQUE.

La céruſe, comme les autres préparations du plomb, eſt deſſicative & adouciſſante. Mais on n'en peut faire uſage que dans les différens topiques. Les diſpenſaires font entrer la céruſe dans un grand nombre de remédes externes. C'eſt avec elle que l'on fait le ſucre de Saturne. Elle fait la baſe de l'emplâtre qui porte ſon

nom ; elle entre dans les trochiſques blancs de rhaſis, l'onguent deſſicatif rouge, l'onguent diapompholix, l'emplâtre de l'Abbé de Grace & de charpie.

Emplatre de Céruse.

Prenez *De la céruſe de Veniſe, trois livres,*
huile roſat, ſix livres,
de l'eau de fontaine, deux livres plus ou moins,
cire blanche, neuf onces.

Faites cuire l'huile & la céruſe, juſqu'en conſiſtance d'emplâtre. Ajoutez enſuite la cire, & faites un emplâtre, dont vous mettrez ſur les brûlures, les plaies enflammées, & les plaies qu'il eſt tems de laiſſer cicatriſer.

Emplatre de Céruse brulée.

Prenez *De la céruſe en poudre, une livre,*
huile d'olives, deux livres.

Faites cuire à un feu violent, en ajoutant de tems en tems au mêlange, un peu de vinaigre, juſqu'à ce qu'il ait la conſiſtance d'un emplâtre qui doit être de couleur noire. Ajoutez-y enſuite quatre onces de cire jaune. Cet emplâtre eſt auſſi très-deſſicatif, & recommandé ſurtout pour les plaies & les vieux ulcéres des jambes.

CERVEAU. (Anat.) Le cerveau eſt un viſcére pulpeux, contenu dans la boëte oſſeuſe que forment les os de la tête. C'eſt dans cet organe, que l'ame paroît avoir ſon domicile eſſentiel ; c'eſt le principe des ſenſations, de l'entendement, & des penſées ; là ſe ſéparent les eſprits animaux que la nature deſtine à vivifier, à mouvoir, à animer les autres parties. La théorie du cerveau eſt encore bien obſcure : vouloir l'approfondir, ce ſeroit s'expoſer à entaſſer des nouvelles erreurs ſur les erreurs anciennes, & ſe mettre en butte à des cenſures que l'on ne croiroit peut-être pas mériter. Nous nous contenterons de donner ici des notions anatomiques que tout le monde doit avoir.

Le cerveau remplit exactement la cavité du crâne. Il eſt diviſé en deux hémiſphéres ; & chacun de ces hémiſphéres eſt encore partagé en trois lobes, l'un antérieur, l'autre poſtérieur, & le troiſiéme appellé moyen. La figure de ce viſcére eſt ovale, un peu applatie ſur les côtés : & toute la maſſe eſt marquée de ſillons qui reſſemblent aſſez aux circonvolutions des inteſtins. L'on remarque deux ſubſtances au cerveau : l'une que l'on appelle corticale, griſâtre, cendrée & ſillonnée. Elle eſt auſſi la plus extérieure, l'autre eſt appellé médullaire, parce qu'elle occupe le centre : elle eſt blanche & compacte ; elle eſt comme la moëlle du cerveau : c'eſt delà qu'elle a tiré ſon nom.

Pluſieurs Anatomiſtes ont diſputé pour décider ſi le cerveau étoit glanduleux, ou vaſculaire : Ruiſch ſemble avoir décidé la queſtion : & ſes injections ont paru pénétrer toute la ſubſtance de ce viſcére. Cependant cette victoire n'a pas jetté plus de jour dans la pratique : nous traitons toujours de même, ſans nous mettre en peine ſi nous avons à combattre une maladie qui attaque des glandes, ou des vaiſſeaux : peut-être ſi les Anatomiſtes vouloient s'entendre, auroient-ils tous raiſon à l'égard du cerveau. C'eſt un amas de glandes, ſi les glandes ne ſont qu'un peloton de vaiſſeaux.

Cet organe eſt recouvert de deux membranes. On donne à l'une le nom de *dure-mere ;* l'autre eſt la *pie-mere.* La dure-mere eſt compoſée d'un double plan de fibres qui s'entrecroiſent en différens ſens. Elle a deux lames que l'on diſtingue aiſément, en la froiſſant entre les doigts. Cette membrane adhére fortement au crâne, & l'on apperçoit lorſqu'on l'enleve, des gouttes de ſang qui ſe ſont échappées par l'extrêmité des vaiſſeaux déchirés.

La dure-mere forme pluſieurs replis remarquables. Le premier diviſe le cerveau en deux parties égales : il va du devant de la tête, juſqu'à l'occipital ; où il

se partage pour servir d'enveloppe au cervelet. Ce premier repli dont nous venons de parler, est connu par les Anatomistes, sous le nom de *faulx*, le second, est la *tente du cervelet*. La dure-mere forme encore une quantité d'autres replis qui forment à leur tour des canaux dont l'un est appellé longitudinal supérieur, parce qu'il régne le long du bord supérieur de la *faulx*; on en trouve encore deux que l'on nomme latéraux, qui sont logés dans deux gouttiéres que l'on remarque à la surface interne de l'occipital, & des os temporaux. Le quatriéme sinus va se rendre au confluant des trois premiers : il porte le nom singulier de *pressoir d'Hérophile ;* nom d'un Anatomiste, qui le premier, dit-on, a disséqué des cadavres humains.

La pie-mere se trouve au-dessous de la dure-mere. Elle revêt immédiatement le cerveau dont on a peine à la séparer. Elle s'étend aussi loin que la dure-mere qui donne une enveloppe à tous les nerfs qui sortent du crâne. Elle a cela de particulier, qu'elle descent par le canal vertébral, & divise la moëlle épiniére en deux parties.

Lorsque l'on écarte les deux hémisphéres du cerveau, on observe un corps blanc assez dur, dont la figure est à-peu-près sphérique. On l'appelle *corps calleux*, ou *centre ovale de Vieussens*. Ce corps est oblong, lisse, très-poli, & en dos d'âne. Il paroît être composé d'une substance moyenne entre la corticale & la cendrée.

Après avoir renversé le corps calleux, on trouve deux cavités considérables & irréguliéres. On les a appellés *ventricules supérieurs ou latéraux*. Ils sont séparés l'un de l'autre, par une cloison membraneuse, transparente, & à demi-médullaire, nommée *septum lucidum*.

La voûte à trois piliers se trouve au-dessous de cette cloison : & par-dessus cette voûte, est le troisiéme ventricule, qu'elle couvre, comme le plexus choroïde

qui eſt un lacis de vaiſſeaux, compoſé de deux membranes, dont l'uſage n'eſt pas bien connu.

Sous le plexus choroïde, on apperçoit quatre paires d'éminences. Les quatre plus volumineuſes, ſont antérieures, les quatre autres ſont ſituées poſtérieurement, & plus rapprochées. Les deux premiéres ſont connues par les Anatomiſtes, ſous le nom de *corps cannellés :* nom qui leur a été donné, parce que la ſubſtance corticale & médullaire dont ils ſont formés, eſt merveilleuſement mêlangée. Ils ſont le principe de la moëlle allongée. Les ſecondes éminences ſont appellées *couches des nerfs optiques*, parce que c'eſt d'elles que les nerfs de ce nom prennent leur origine.

Du fond de chacune des éminences dont nous venons de parler, naiſſent deux gros cordons qui ſe portent en deſſous, de derriére en avant. Ils font deux contours à-peu-près en forme de cornes de bélier, ſe rapprochent enſuite, & vont en diminuant, atteindre les nerfs optiques à la faveur deſquels ils ſortent de la baſe du crâne.

Les plus petites éminences que l'on trouve dans les ventricules du cerveau, ſont celles que les Anciens appelloient *nates* & *teſtes :* nom que M. Winſlow a jugés indécens & obſcénes, & auxquels il a ſubſtitué celui de tubercules quadrijumaux.

C'eſt au milieu de ces deux tubercules, que ſe trouve la glande pinéale que Deſcartes prétendoit être le ſiége de l'ame ; cette glande eſt de la groſſeur d'un petit pois : quand on l'écraſe entre les doigts, l'on ſent qu'elle renferme de petits corps durs, une eſpéce de gravier : il ne paroît guères vraiſemblable que l'ame ait un empire auſſi borné. *Voyez* AME.

On trouve au-deſſous de la glande pinéale, un canal qui va au cervelet établir une communication des trois ventricules avec le quatriéme. Ce tuyau ſe termine comme une plume à écrire : auſſi l'a-t-on appellé *calamus ſcriptorius.*

Dans l'union de la moitié inférieure des nerfs op-

tiques, régne un écartement en forme de canal triangulaire: on l'appelle *troisiéme ventricule du cerveau.* Cet écartement s'ouvre à la partie antérieure, sous une ouverture assez large qui porte le nom d'*entonnoir.* Ce conduit finit sous la glande pituitaire : on a cru pendant long-tems, qu'il étoit creux; mais il est démontré qu'il ne l'est pas.

La glande pituitaire est logée dans la selle turcique du sphénoïde, dans un écartement formé par la duremere.

CERVELET. (Anat.) Le cervelet ou petit cerveau, est la continuation du cerveau; il a beaucoup moins de volume; ses substances sont les mêmes que celles du cerveau proprement dit, mais il est plus compacte. Il est situé sur le derriére de la tête, dans les forces inférieures de l'occipital.

La surface extérieure du cervelet est inégale & sillonée. Il jette antérieurement des productions que l'on a appellées *vermiformes*, parce qu'on prétend leur trouver de la ressemblance avec les vers de terre. Ce viscére se joint à la moëlle allongée, pour deux pédicules, dont le premier forme la *grande valvule du cerveau*; & le *second*, *le point de Varole.* Il se termine en deux faisceaux blancs & médullaires qui forment deux cordons, auxquels on a donné le nom de pédoncules du cervelet.

CERUMEN. (Chir.) Ordures de l'oreille. *Voyez* CIRE.

CESARIENNE. (Chir.) On a donné l'épithéte de césarienne, à une opération de Chirurgie, par laquelle on retire l'enfant du sein de sa mere, en ouvrant le ventre, lorsqu'on n'a pu le tirer par les voies ordinaires. On prétend que Jules-César vint au monde par cette route. Cette opération a été connue & pratiquée dans l'antiquité la plus reculée, & il n'est point d'Auteur célébre qui n'en parle, comme d'une ressource extrême, & dangereuse à la vérité; mais qui peut du moins sauver l'enfant, si la mere périt.

Il y a trois circonstances où l'opération césarienne devient nécessaire. 1°. Lorsqu'après avoir fait usage de tous les moyens, l'on est assuré qu'eu égard au volume de l'enfant, ou à la mauvaise conformation du bassin, on ne pourra jamais terminer l'accouchement par les voies naturelles.

2°. Lorsque la mere étant morte subitement, sans qu'aucun accident capable de faire mourir son fruit, ait précédé sa mort, l'on est assuré que l'enfant est vivant.

3°. Enfin, lorsque l'enfant est mort dans le sein de sa mere, & qu'on ne peut l'en tirer autrement.

Dans la seconde des trois circonstances que nous avons supposées, le Chirurgien ne doit pas perdre un seul instant pour faire l'ouverture du cadavre, pour ne pas être exposé à faire une opération inutile, car le fœtus ne survivroit pas long-tems à sa mere.

Cependant, comme il peut arriver que la femme ne soit pas morte, quoiqu'elle paroisse avoir rendu le dernier soupir : on fera l'incision avec autant de précaution, que si c'étoit sur le vivant ; il suffit qu'il soit possible que la mere ne soit pas tout-à-fait insensible, pour que le Chirurgien prenne toutes les mesures possibles pour mettre sa réputation à couvert, dans le cas d'un événement imprévu. Le Sénat de Venise convaincu des conséquences que pourroit avoir une éventration faite à une femme, dans l'instant qu'on lui voit rendre le dernier soupir, défendit expressément de leur faire l'opération césarienne, avec moins de circonspection que si elles étoient vivantes. Ce réglement est si sage, que nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en rapportant le texte même écrit en Italien. *Essendo che nelle donne che muoisno gravide, sia alla creatura esistente nel ventre ogni dilazione pericolosa : percio permettono pure sue eccelenze di medici sudetti aprir, far aprir l'isteße* (mentre vi e divietto rigorosissimo che senza licenza, sotto qualcunque pretesto non si possa aprir cadaveri de morti :) *da*

ſufficiente Chirurgo col toglio ſolito à praticarſi nel parto Ceſareo, onde reſti nel medeſimo tempo, preſervata la creatura, e la madre ſteſſa, ſe per anco, morta non foſſe, ma ſolo oppreſſa da ſoffocacione iſterica : e per che tal operazione *ſia fatca da medici e Chirurghi periti in tali inciſioni, debba il Collegio de Medici portar al magiſtrato di ſi ſue eccelenze, nota diſtinta dei piu idonei, accio dei medeſimi ne ſia fatta rolo, ad eſpoſto a chiara intelligenza di ogni uno, nelle publiche ſpeziarie.* Cette loi eſt belle ſans doute : mais on auroit pu ajouter qu'aucune femme morte en couche ne fût enterrée, ſans qu'on l'eut ouverte : & que les Accoucheurs, ou les Accoucheuſes fuſſent tenus à donner des preuves comme ils ont fait leur devoir en pareil cas. Car on ne peut ſe diſſimuler, que ſoit par l'ignorance, ou par la timidité de ceux ou de celles qui les aident dans le travail, beaucoup de femmes périſſent avec leur fruit, parce que l'on n'a pas fait, quand il étoit encore tems, une opération qui n'eſt point mortelle par elle-même.

Quand le fœtus eſt mort dans le ſein de ſa mere, & que l'on a fait des efforts impuiſſans pour l'en retirer, on ne doit pas épuiſer tout-à-fait les forces de la nature ; quelques momens, ou une demi-heure tout au plus ſuffiſent pour ſe décider. Mais il faut, nous le répétons, qu'on ſoit aſſuré de l'impoſſibilité de l'accouchement par les voies ordinaires, & que la nature fait de vains efforts pour ſe débarraſſer. Si la mere conſerve alors beaucoup de force, on ne la tourmentera pas davantage, & l'on ſe diſpoſera à lui faire l'opération.

Quand l'enfant eſt vivant, & que l'accouchement eſt jugé impraticable, ſoit par la mauvaiſe conformation du baſſin, de ſon étroiteſſe inférieurement, ou de l'applatiſſement des os pubis, ce qu'on appelle *barrement* : on ne laiſſera pas non plus écouler un tems précieux, pour la mere & pour l'enfant ; pour la mere, en ce que les douleurs qui ſe ſuccédent rapidement,

l'affoiblissent de plus en plus ; du côté de l'enfant, en ce que les fréquentes contractions que la matrice fait sur lui, peuvent à la longue lui être funestes. L'opération césarienne est cruelle, il est vrai ; mais elle est un moyen de conserver deux êtres, ou un tout au moins : on peut la regarder comme sûre, quand elle est faite à tems, sur un sujet sain & robuste, & par un habile Chirurgien. Depuis quelques années, on l'a vu très-bien réussir en différens endroits de la France : le sçavant Journaliste de Médecine, en a consigné quelques observations dans ses feuilles. Tout Paris a retenti du succès éclatant qu'eurent deux de ces opérations faites il y a quelques années, par un Chirurgien célébre, en présence des Médecins & de ses Confreres les plus distingués.

L'opération étant décidée, le Chirurgien fera son appareil hors de la vue de la malade, pour ne pas l'effrayer à l'aspect des instrumens de son supplice. Les instrumens qui doivent être employés, sont un bistouri, une sonde crénelée, des ciseaux à bouton, des éguilles enfilées d'un fil double ciré ; deux petits rouleaux, pour la suture, de la charpie, des compresses, & tout ce qui est nécessaire pour le bandage de corps. Après ces préparatifs, on fera prendre un lavement à la malade ; on lui recommandera de rendre ses urines, & l'on aura attention de la flatter du plus heureux succès, afin de tranquilliser son esprit autant qu'on le pourra.

Après qu'elle aura rendu son lavement, on la couchera sur le bord du lit, la poitrine & la tête un peu élevées ; on lui couvrira le visage ; & quelques personnes fermes & robustes seront placées pour la tenir dans une situation fixe, pour qu'elle ne fasse aucun mouvement qui puisse déranger l'ordre de l'opération.

Alors l'Opérateur, qui doit avoir examiné le local quelque tems avant l'opération, fera promptement son incision, & plongera son bistouri un peu au-dessus de l'endroit où l'enfant paroît se porter davantage.

Cette incision sera continuée en faisant un trajet un peu oblique, depuis l'endroit où l'on fait la ponction au ventre des hydropiques, jusqu'à environ deux travers de doigts du pubis. Il est inutile de tracer cette ligne avec une plume à écrire, comme le conseillent quelques Auteurs. Cette ligne ne fait qu'effrayer la malade: & l'on doit faire ensorte qu'elle regarde l'opération comme moins cruelle qu'elle ne l'est en effet.

La plaie doit avoir environ huit pouces de longueur. La peau, les muscles obliques & transverses, seront, autant qu'on le pourra, coupés du premier coup. Ensuite il ouvrira le péritoine, avec un leger coup de bistouri; refoulera les intestins, s'ils se présentent à l'ouverture de la plaie, & coulera son instrument dans une sonde crénelée, ou sur son doigt, pour se mettre à même de reconnoître la matrice, & de l'ouvrir, pour en tirer l'enfant. Si le fœtus étoit hors de la matrice, comme on l'a vu quelquefois, on n'ouvriroit point ce viscére, on retireroit le fœtus & les membranes, & l'on panseroit la plaie du ventre, comme on le dira à l'article GASTRORAPHIE.

Lorsque le Chirurgien auroit fait une ouverture assez grande à la matrice, il y glissera la main, ouvrira les membranes, & retirera l'enfant. Il fera la ligature au cordon ombilical, extraira ensuite le placenta, & nétoyera la matrice des caillots de sang qu'elle pourroit contenir. Ensuite il pansera la plaie du ventre, en faisant deux ou trois points de suture, & il laissera une issue vers le bas de la plaie, pour l'écoulement des matieres. Il est cependant très-possible de ne point faire de suture dans ce cas, un Chirurgien adroit & ingénieux ne sera pas en peine de rapprocher les bords de la plaie, par quelque bandage unissant. Nous n'insistons pas à recommander de baptiser l'enfant: nous ne donnerons pas aussi la formule du batême. Tous les chrétiens sçavent ce que la religion leur prescrit en pareil cas.

L'opération

L'opération étant achevée, on portera la malade dans ſon lit : il eſt des Auteurs qui conſeillent de la coucher ſur le dos, mais nous croyons, avec M. Heiſter, qu'il eſt plus à propos qu'elle ſe couche ſur la plaie même, afin que le ſang, & les autres matiéres, ayent une iſſue libre & aiſée. On recommandera aux aſſiſtans de laiſſer la femme dans un repos parfait ; on ordonnera un régime exact, & une diéte ſévére. On ne donnera que des bouillons pour toute nourriture. Ces bouillons ſeront faits avec le bœuf, le veau & le mouton. On preſcrira pour boiſſon ordinaire, une tiſanne faite avec les racines de guimauve, les feuilles de bourrache, de bugloſe, & de cerfeuil ; on y ajoutera le ſyrop des cinq racines apéritives.

La plaie ne ſera panſée que toutes les vingt-quatre heures ; & à chaque panſement, l'on fera des embrocations ſur le ventre, avec parties égales de vin rouge, d'huile de laurier, ou d'huile roſat tiédes.

CETERAC. (Bot.) *Ceterach officinarum. Aſplenium, ſcolopendrium.* Le cétérac, fauſſe ſcolopendre, eſt une eſpéce de capillaire. Sa racine eſt noirâtre, & filamenteuſe. Il en ſort beaucoup de feuilles, longues de trois pouces, dorées, liſſes & vertes en-deſſus, couvertes en-deſſous de petites écailles, entre leſquelles s'éléve une quantité de petites capſules rondes, qui contiennent une ſemence comme celles de fougère, & de toutes les plantes capillaires. Le cétérac croît dans les vieilles maſures, & ſur les rochers.

Cette plante eſt adouciſſante, aſtringente, & fortifiante en même-tems. Elle excite l'expectoration, fortifie les viſcéres, & rétablit le reſſort qu'ils ont perdu après de longues maladies. On en donne l'infuſion faite dans du vin, ou dans de l'eau, dans les cas de gonflement à la rate, d'aſthme catarrheux & convulſif, de crachement de ſang, d'obſtruction au foie, & de rétention d'urine. Les feuilles du cétérac paſſent pour être vulnéraires. Elles mondifient & cicatriſent les ulcéres.

CEVADILLE, GRAINE DE CAPUCIN. (Bot.) *Cevadilla ſive hordeolum.* La cévadille eſt une plante du genre des pédiculaires. On nous l'apporte de la Nouvelle Eſpagne, en épis, de la figure de ceux de l'orge. On met cette graine en poudre, & l'on en fait beaucoup d'uſage pour détruire les poux. Elle eſt en vénération parmi les Moines qui ne portent pas de linge ; elle les garantit de cette multitude d'inſectes dégoutans, auxquels la malpropreté de quelques-uns de nos Cénobites ſemble donner l'être ; il faut joindre à cette cauſe, l'odeur forte & nauſéabonde dont les habits groſſiers de ces Moines ſont impregnés.

La cévadille eſt encore regardée comme cathérétique ; on pourroit l'employer pour conſumer les chairs baveuſes, ſi l'on n'avoit pas de topiques plus actifs.

Fin du Tome premier.

Bouillon rafraichissant

mettés dans une pinte d'eau de fontaine de la doucette du cerfeuil de la chicorée amere ou pissenlit de chacun une forte poignée et de la laitue faites bouillir le tout dans un coquemard vernissé mettez y les zestes d'un citron à jus faites bouillir et reduire au quart quand le tout est froid passés par un linge, transvasés dans une ecuelle exprimés dedans le jus de ce citron, prenés en un gobelet à jeun un autre une heure après et un troisième une heure ensuite

